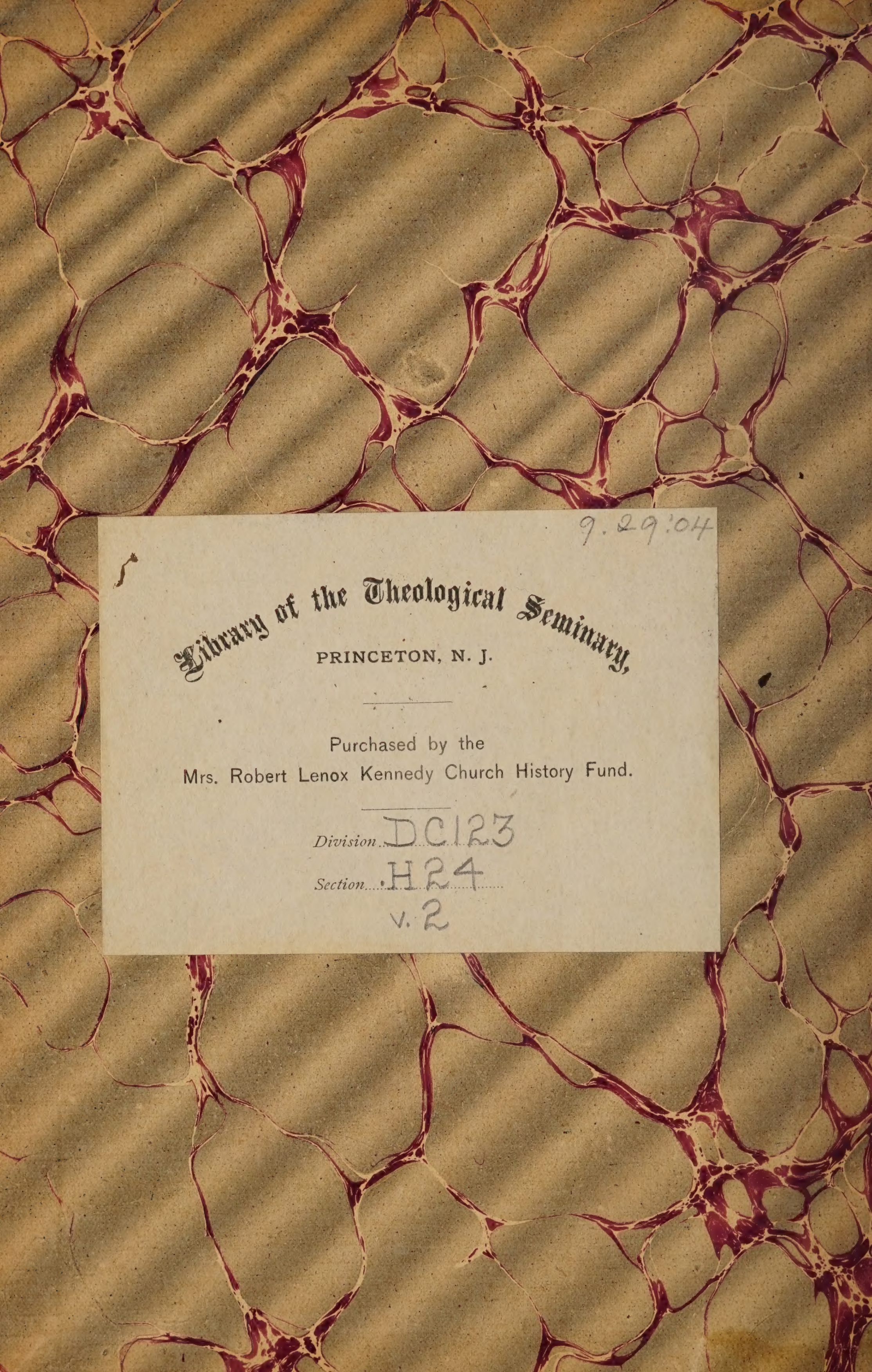
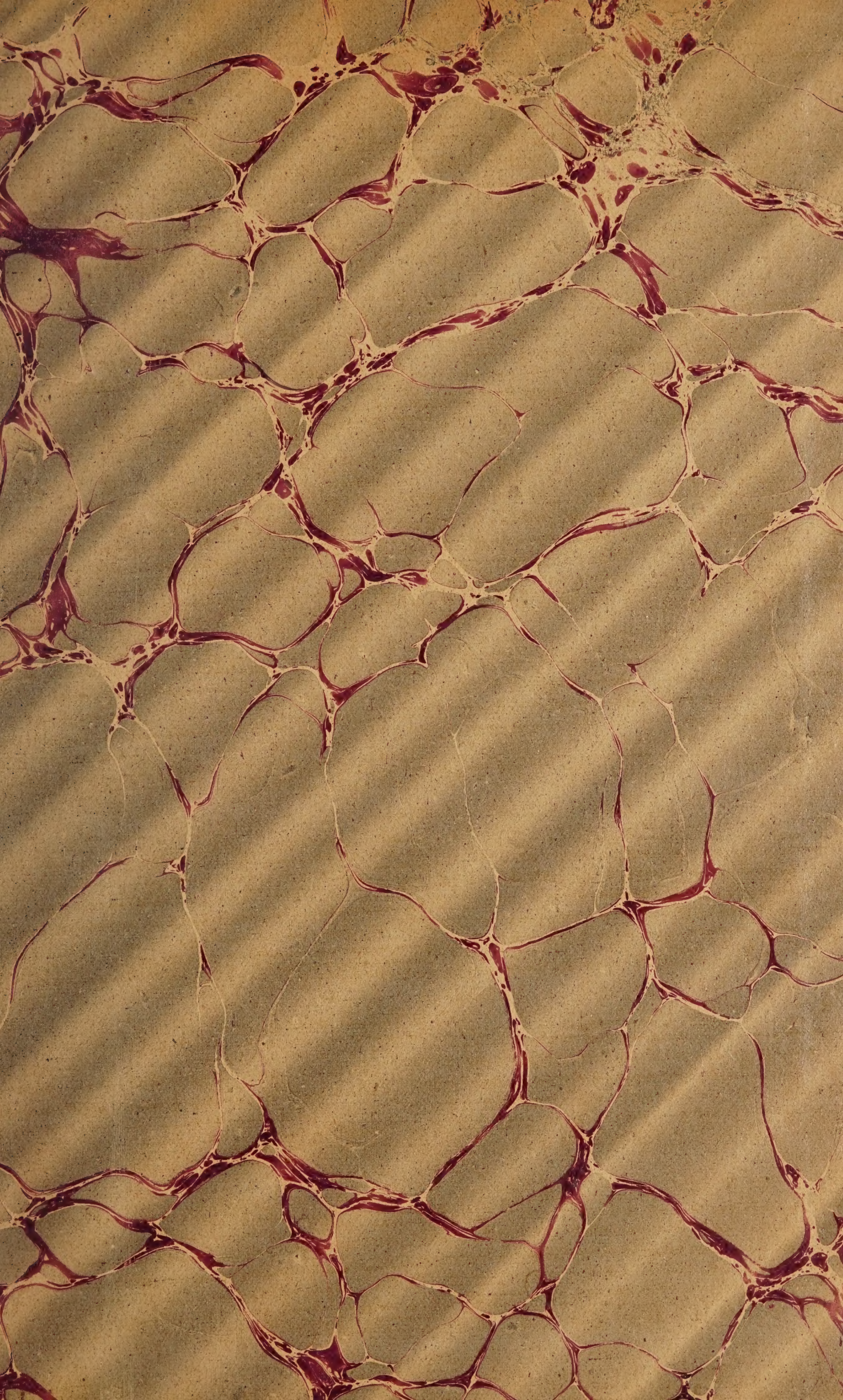



9.29.04
Library of the Theological Seminary,
PRINCETON, N. J.
Purchased by the
Mrs. Robert Lenox Kennedy Church History Fund.
Division DC123
Section H24
v. 2



HISTOIRE

DU

CARDINAL DE RICHELIEU

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Tableau de la France en 1614. Firmin-Didot, in-12.

Études historiques sur le XVIe et le XVIIe siècle en France. Hachette, in-12.

Henri Martin; sa vie, ses œuvres, son temps; Léopold Cerf, in-12.

Origine de l'Institution des Intendants. Champion, in-8°.

L'Affaire de Madagascar. Calmann-Lévy, in-12.

La Seine et les Quais. Daragon, in-12.

L'Énergie française. Flammarion, in-12.

Du Choix d'une carrière. Tallandier et Flammarion, in-12.

Histoire de la France contemporaine, ancienne maison Furne; Combet et Cie, in-8° (premier volume).

La Paix latine. Combet et Cie, in-12.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).



MARIE DE MÉDICIS.

HISTOIRE

DU

CARDINAL DE RICHELIEU

PAR

GABRIEL HANOTAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME DEUXIÈME

LE PREMIER MINISTÈRE. — RICHELIEU REBELLE
LA CRISE EUROPÉENNE DE 1621
RICHELIEU CARDINAL ET PREMIER MINISTRE
(1614-1624)

Ouvrage couronné par l'Académie française

(GRAND PRIX GOBERT, 1896)



LIBRAIRIE DE PARIS

FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

LIVRE PREMIER

LE CHEMIN DU POUVOIR

(1614-1617)

LIVRE PREMIER

LE CHEMIN DU POUVOIR

(1614-1617)

CHAPITRE PREMIER

RICHELIEU AUX ÉTATS DE 1614.

Par le traité de Sainte-Menehould, Marie de Médicis s'était engagée à convoquer les États généraux, pour le 25 août 1614 au plus tard, dans la ville de Sens. La reine et ses ministres, sentant l'importance de la partie qui se jouait, avaient habilement préparé les élections. Les gouverneurs de province, les grands seigneurs fidèles, les évêques avaient reçu l'ordre de veiller à ce qu'on ne nommât que des députés dévoués non seulement à la royauté, mais au gouvernement de la régente. En beaucoup de bailliages, la liste des candidats était venue toute dressée de la cour (1). Dès qu'on fut assuré que la majorité était royaliste, on renonça à la précaution qu'on avait prise de choisir Sens comme lieu de réunion de l'assemblée et on décida qu'elle se tiendrait à Paris. La date fut fixée définitivement au 13 octobre.

(1) *Mercure françois*, année 1615 (p. 5). — Lettre du roi aux baillis et sénéchaux, etc. Archives des Aff. Étrang. *France* (vol. 769, f° 172). — « Le duc de Nevers envoya par toutes les paroisses des personnes qui briguaient les voix des curés. » Florimond Rapine, dans Mayer (t. I, p. 48). — Voir aussi : « Lettre par laquelle la Reine prie M. Simon, lieutenant général au bailliage de Chartres, de tâcher que les députés soient dévoués au Roi », et « Lettre de la même à M. de Lavardin pour lui dire qu'elle voit avec plaisir que, grâce à lui, le Maine et le Perche n'enverront aux États que des députés fidèles. » (Bibliothèque Nationale. *500 Colbert*, vol. 89, f° 276).

Vers cette époque, les députés arrivèrent un à un de leur province, non sans se plaindre des fraîcheurs de l'automne et de l'incommodité de la saison. On dut attendre les retardataires. La majorité du roi fut déclarée en séance solennelle du Parlement, le 2 octobre. Les députés présents à Paris assistèrent à la cérémonie. On arrêta, enfin, au 26 octobre, la date de la procession des trois ordres et de la messe solennelle qui, selon la coutume, devait précéder l'ouverture des États.

Les députés étaient convoqués pour huit heures du matin au cloître du couvent des Augustins, dont les vastes constructions gothiques s'élevaient sur la rive gauche de la Seine, un peu en amont du Pont-Neuf. Le roi et la cour arrivèrent, en grande cohue, sur les dix heures. Après de nombreuses disputes et contentions sur les rangs et préséances, M. de Rhodes, grand-maître des cérémonies, finit par placer à peu près tout son monde, et la procession commença par un défilé devant le roi. On lui avait préparé, sous le portail de l'église des Augustins, un dais où il s'était assis, la reine et les princes du sang près de lui. Chacun, en passant, faisait de grandes et profondes révérences. Le prince de Condé était debout et bien en vue; on remarqua que des gens apostés le désignaient aux députés en disant : « Saluez Monsieur le Prince » (1). Mais, rien qu'à l'inspection des visages, celui-ci devait bien voir que le coup qu'il avait préparé était manqué et que ces bonnes gens de province, inclinés devant leur roi, majeur de la veille, n'avaient nulle envie de servir les ambitions d'un cadet avide et insoumis.

Les présentations achevées, la procession s'ébranla, et, sortant du couvent, se développa lentement le long du quai des Augustins, puis, par la rue de la Harpe, gagna Saint-Séverin, le Petit-Châtelet, traversa la Seine sur le pont Notre-Dame et se dirigea vers le parvis (2). Tout le long du parcours, les soldats du régiment des

(1) Florimond Rapine, *loc. cit.* (p. 91).

(2) Pour le récit de la procession, je me suis servi, outre les renseignements contenus dans les ouvrages généraux, *Mercure françois*, Florimond Rapine, Clapisson, etc., des documents suivants : *Cérémonial observé à la procession des États de* 1614, *500 Colbert* (vol. 139, f° 154). — Extraits des registres de l'hôtel de ville de Paris *500 Colbert* (vol. 143, f°s 101 et 107). — Autre Extrait des registres du parlement (f°s 111 et 114). — Voir aussi « Ordre que le roi veut être observé à la procession des États », *fonds Dupuy* (vol. 76); *500 Colbert* (vol. 13, f° 197); *fonds Brienne* (vol. 270, f°s 12 et 132).

gardes, avec leurs figures tannées et leur barbe taillée à la mode du roi Henri, faisaient la haie, en costume mi-parti violet et orangé, l'un ayant la toque verte, l'autre la toque noire, et tous le mousqueton sur l'épaule (1).

En tête de la procession, on avait mis, selon la coutume, un lot de pauvres, béquillards et loqueteux qui attristaient la pompe du cortège; on les fit passer vite, en leur distribuant quelque menue monnaie. Venaient ensuite les ordres religieux, moines gris, roux, blancs et noirs, les « quatre mendians » (2), si populaires dans Paris, les paroisses et chapitres, les corporations avec insignes et bannières et nombre de bourgeois équipés de leur mieux. Des deux côtés des rues, marchaient les archers du grand prévôt, tenant un cierge d'une main et la hallebarde de l'autre; au milieu, le grand prévôt lui-même, assisté de ses deux lieutenants en robe longue. En bordure encore, les Cent-Suisses de la garde du roi, habillés de velours, satin et taffetas blanc, rouge et bleu, avec la toque de velours surmontée d'un panache (3); les archers de la garde avec leurs hallebardes et des torches de cire jaune allumées; les cent gentilshommes de la maison du roi, portant également des torches et les demi-hallebardes nommées *becs-de-corbin;* au milieu d'eux, marchant à pas comptés, d'abord les chapitres de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle mêlés, avec leurs chapes et leurs bâtons cantoraux, les bacheliers et régents de l'Université, suivis du recteur et des docteurs des quatre facultés.

Enfin, messieurs des États. C'étaient, en première ligne, les députés du tiers, bataillon noir de près de deux cents membres, allant quatre par quatre, par bailliages, portant, les uns, ceux qui étaient de justice, les robes longues, cornettes et bonnets carrés, les autres, ceux qui étaient de finance ou de robe courte, le man-

(1) *Journal de* L'ÉTOILE, *Album des drôleries.*

(2) Les « quatre mendians », c'est-à-dire les dominicains, les franciscains, les augustins et les carmes. « Cette dénomination appliquée aux quatre sortes de fruits secs, les figues, les pruneaux, les raisins et les amandes, tient certainement, dit Littré, aux quatre ordres mendiants, sans qu'on sache exactement pourquoi; elle est plus ancienne que le P. André qui en donnait une explication allégorique en prêchant devant Louis XIII. » — L'explication la plus simple n'est-elle pas celle qui se rattache à la couleur de la robe?

(3) Costume des Cent-Suisses à la cérémonie du mariage du Roi. *Mercure françois* (t. IV, p. 231).

teau à mi-corps, ouvert sur les côtés pour passer les bras et la toque; tous, ils tenaient à la main un cierge de cire blanche, d'une demi-livre, que le maître des cérémonies avait fait distribuer, le matin, au nom du roi. « Les derniers étaient les premiers, » dit un témoin oculaire, car le rang le plus honorable est en arrière, le plus près possible du saint sacrement (1).

Cette place était réservée aux députés de Paris, à MM. Desneux et Clapisson, échevins, et Miron, alors prévôt des marchands qui marchait le dernier, seul, car il venait d'être désigné comme président du tiers état. Ce jour-là, par égard pour la dignité à laquelle son ordre l'avait élevé, il avait quitté son habit mi-parti aux couleurs de la ville et avait revêtu le sévère costume noir des députés.

La noblesse venait ensuite, en chapeau à l'espagnole et manteau de cour, chaque membre richement vêtu et l'épée au côté (2).

Puis les ecclésiastiques : d'abord, les simples députés séculiers et réguliers, quatre par quatre, en manteau, robe ou soutane, sans soie, tête nue, le bonnet carré à la main, laissant voir la couronne, et décorés seulement des insignes de chaque ordre de cléricature; ensuite les évêques et archevêques, deux par deux, en habits violets, avec rochet, camail, bonnets, selon l'ordre de leur sacre; enfin, éclatants dans leurs chapes d'écarlate et coiffés du chapeau romain, les trois cardinaux, Sourdis, La Rochefoucauld et Bonzy, précédant immédiatement le poêle de drap d'or sous lequel l'archevêque de Paris, entouré de son clergé, portait le saint sacrement. Les quatre coins du dais étaient tenus par ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume : le duc de Guise et le prince de Joinville, le prince de Condé et Monsieur, frère du roi.

Sous un autre dais, après le saint sacrement, le jeune roi, morose et vêtu de blanc. Près de lui, la reine sa mère, en costume de veuve, lasse et lourde dans ses voiles noirs, appuyée sur son premier écuyer, donnant la main à M. de Sillery, son chevalier d'honneur, la queue de sa mante portée par la marquise de Guercheville, sa dame d'honneur, ayant encore, derrière elle, le capi-

(1) *Procès-verbal du clergé* (p. 33).
(2) MONTCASSIN, *Procès-verbal de la noblesse.*

taine de ses gardes et l'élégant essaim des « filles de la reine. » Elle était accompagnée de « Madame », cette délicate et fragile Élisabeth, fiancée au roi d'Espagne, lumineuse dans sa robe de toile d'argent; de la reine Marguerite, qui acceptait, non sans un sourire ironique, la position singulière que lui faisait sa qualité de veuve d'un premier mariage; de Mme la princesse de Conti, de Mme de Guise mère, de Mme la duchesse de Guise et de plusieurs autres princesses et grandes dames, toutes à pied et un cierge à la main. Tout autour, les princes, les maréchaux de France, les chevaliers de l'ordre et, pour parler comme le document contemporain, « tous ceux de la noblesse qui ont accoutumé d'accompagner Leurs Majestés ».

Venaient ensuite, à droite, la cour du parlement, ayant ses huissiers devant, verges inclinées, puis les notaires et greffiers en robes rouges, puis le corps même du parlement : le premier président de Harlay, les présidents, coiffés du mortier, les conseillers vêtus de rouge; au milieu, M. de Liancourt, gouverneur de Paris; à gauche, la cour des comptes, puis la cour des aides, en robes rouges et chaperons noirs; le corps de la ville de Paris en robes et chaperons mi-parti rouge et bleu aux couleurs de la ville; puis le Châtelet, puis les autres offices et juridictions, en diminuant peu à peu d'importance jusqu'aux archers et sergents de la ville qui fermaient la marche et contenaient la foule du peuple.

Partout, dans les rues étroites, débordantes de monde, les maisons ventrues étaient tendues de tapisseries et, aux carrefours, aux balcons, aux fenêtres, jusque sur les toits en pignon, des milliers de regards luisaient, les cous se tendaient. Ce bon peuple de Paris, alors si ardemment catholique et royaliste, se signait, d'un geste qui avançait sur la foule, au fur et à mesure que passaient, tout près l'une de l'autre, ces deux majestés, l'une céleste, l'autre terrestre, presque confondues dans un même amour et dans une même dévotion.

La procession pénétra lentement dans Notre-Dame; le roi et la reine gagnèrent le chœur et s'arrêtèrent en face de l'autel; les députés se rangèrent par ordre de préséance, sur des bancs qui avaient été dressés le long de la nef. Les suisses de la garde se tin-

rent debout, devant les piliers tendus de tapisseries. On fit silence et le service divin commença.

Il fut célébré par l'archevêque de Paris entouré de son clergé, l'évêque de Bayonne servant le roi en qualité de grand aumônier. Le sermon fut prononcé par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui, résumant dans une seule phrase le caractère de la cérémonie, prit pour texte ces paroles de l'évangile : *Deum timete, regem honorificate.* Il parla longuement, pesamment, pédantesquement, à la manière du temps; mais il insista, avec la vigueur brutale qui était dans son caractère, sur la puissance redoutable de la royauté, et sur la force de l'idée monarchique, dont il avait fait le thème de son discours. « Il fut loué de Leurs Majestés et de tous les auditeurs. »

Le lendemain, lundi 27 octobre, la séance d'ouverture des États eut lieu dans la grande salle de l'hôtel Bourbon, en face le Louvre. La salle formait un rectangle de dix-huit toises de long sur huit de large, terminé par une abside de huit toises de profondeur. Sa voûte, semée de fleurs de lis d'or, était soutenue par des colonnes avec bases, chapiteaux, architraves, frises et corniches d'ordre dorique. Les murs étaient tendus de velours semé de fleurs de lis d'or. Dans le demi-cercle que formait l'abside, sur un échafaudage haut de cinq marches, on avait disposé un trône couvert par un dais de velours violet, semé de fleurs de lis d'or. Ainsi le roi, vêtu de blanc, s'assit au milieu des lis. A sa droite, la reine, sur une chaise à dossier, puis la reine Marguerite, puis la jeune Élisabeth. A sa gauche, Gaston son frère et ses sœurs plus jeunes; à ses pieds, M. de Mayenne, grand chambellan, à demi couché sur un oreiller de velours; tout autour, les plus hauts personnages de la cour; un peu à gauche, assis sur une chaise sans dossier, le chancelier de Sillery, assisté des quatre secrétaires d'État.

Tout le parterre, formant un long parallélogramme, était réservé aux députés; sur les côtés, on avait établi des gradins pour les assistants (1). Mais les courtisans, friands d'un pareil spectacle,

(1) Voir le *schéma* figuré de cette cérémonie, dans 500 *Colbert* (vol. 143, f° 114). — Cfr. MALHERBE, *Lettres* (t. III, p. 470). Description de la salle, dans *Mercure françois*, 1615 (p. 7) et dans le *Journal* d'ARNAULD D'ANDILLY (p. 10).

vinrent en telle foule qu'ils forcèrent les portes et que, sans avoir égard à la majesté des États, ils envahirent la place assignée aux députés. « Tout était plein de dames et de damoiselles, de gentishommes et autre peuple, comme si l'on se fût transporté pour le divertissement de quelque comédie, » dit Florimond Rapine, et, avec son humeur critique, il ne manque pas d'observer qu'une telle indécence représentait trop bien l'état du royaume où la cour encombrante écartait et entravait les forces libres de la nation : « La plupart des députés étaient mécontens, ajoute-t-il, et ils disaient que la France est incapable d'ordre. »

Peu à peu, cependant, chacun se plaça, et Louis XIII ouvrit la séance. Il se leva, sous le dais de velours, et les députés, venus de si loin pour saluer et reconnaître leur roi, purent enfin le contempler tout à loisir (1).

Ce qui, de prime abord, remplissait d'émotion l'assistance et portait vers lui tous les cœurs, c'était le souvenir toujours présent du grand malheur qui, dans une si tendre enfance, l'avait porté sur le trône. Presque tous ceux qui étaient là réunis avaient connu son père, ce bon roi, ce grand roi mort si tragiquement. Les uns avaient combattu à ses côtés, d'autres l'avaient salué à son entrée dans l'une des bonnes villes du royaume; tel autre l'avait reçu au fond de quelque manoir de province, alors que, soldat de fortune, il se donnait tant de mal pour conquérir son héritage. Et voilà son fils maintenant, chargé, si jeune, d'un poids si lourd, frêle héritier de tant de travaux et de tant de gloire.

(1) Pour l'histoire des États, je me suis servi des documents connus, la relation de FLORIMOND RAPINE que j'ai citée d'après le recueil de Mayer, une autre relation, imprimée en 1789, par M. COLLIN, une quantité de documents et de pamphlets publiés pendant les sessions, et dont quelques-uns sont recueillis dans le *Mercure françois*. J'ai eu aussi entre les mains le « Recueil journalier de ce qui s'est négocié et arrêté à la Chambre du Tiers-État de France dans l'assemblée des États tenus à Paris, en 1614 et 1615, par PIERRE CLAPISSON, échevin de Paris », document important qui mériterait d'être publié; de même le procès-verbal de la noblesse rédigé par MONTCASSIN et conservé au fonds Godefroy. On en trouve un autre manuscrit à la Bibliothèque de Poitiers. — On verra ci-dessous que j'ai tiré également un grand parti d'un autre document trop négligé, quoique publié dès 1650. C'est le *Procès-verbal contenant les propositions délibératives et résolutions prises et reçues en la Chambre ecclésiastique des États généraux... Recueilli et dressé par* M. PIERRE DE BEHETY, secrétaire de ladite Chambre. — Il faut aussi tenir grand compte du *Journal d'*ARNAULD D'ANDILLY, publié, en 1857,

Il ne ressemblait pas au défunt. Quoique bien fait de corps, il n'avait, de son père, ni la figure ni le regard. Hier encore enfant admirable et sain, l'adolescence dans laquelle il entrait l'assombrissait et l'alourdissait. Les joues mates et molles, l'œil terne, la mâchoire inférieure proéminente, — le « museau » épais des Médicis, — ne rappelaient en rien la promptitude et la vivacité du sang des Bourbons (1). Ceux qui, dans cette foule, avaient des attaches à la cour disaient qu'il était paresseux, fantasque, inhabile aux lettres, le plus souvent sombre et mélancolique. Il aimait les arts mécaniques, la musique, les inventions, les exercices du corps, les choses de la guerre; il montait bien à cheval; il adorait la chasse, notamment la chasse à l'oiseau, et, dans son château de Saint-Germain, les oiseliers et les dresseurs de pies-grièches étaient ses premiers favoris.

Au physique comme au moral, il avait été mal élevé. Purgé et saigné outre mesure, flatté et violenté, caressé tour à tour et abandonné, entouré d'un harem de domestiques, qui ne savaient qu'inventer pour le distraire ou le corrompre, changeant à tout instant de précepteurs, il avait été gâté et, si nous en croyons Saint-Simon, volontairement perverti de bonne heure. Par un odieux calcul, les Italiens de l'entourage de Marie de Médicis auraient altéré sa santé, diminué son intelligence et affaibli sa volonté. On n'avait guère laissé se développer en lui que l'orgueil, mais un orgueil qui se changeait, trop souvent, en une froide et taciturne timidité.

Il avait pourtant de l'honnêteté, du courage, du bon sens; souvent même, il lui venait des reparties heureuses et qui faisaient penser à son père. Il était sensible et droit. On l'avait, à sa naissance, appelé *le Juste,* parce qu'il était né sous le signe de la Balance. Il eût mérité ce nom s'il eût été laissé à lui-même, si l'on

par M. Halphen, et de la *Lettre de* De Thou *sur la conférence de Loudun* (t. X, de l'édition française de l'*Histoire universelle*).

(1) Cette même construction de la mâchoire inférieure qui rattache Louis XIII à ses ancêtres italiens, est très caractéristique dans les nombreux portraits des Médicis que nous a laissés l'art italien. Voir notamment ceux qui sont réunis dans l'ouvrage de M. Eug. Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, et ce qu'il dit (t. I, p. 57).

n'eût emmailloté sa nature volontaire dans les langes d'une enfance prolongée et si on ne l'eût, par calcul, abandonnée au contact d'une domesticité avilissante. Il était bègue; et ce défaut physique rendait sensibles, à ceux qui l'entendaient, le manque d'équilibre d'une organisation à la fois lente et violente, et les saccades d'une énergie alternativement contrainte et désordonnée (1).

Louis XIII, donc, se leva et parla brièvement. Le petit discours qu'il avait appris par cœur ne contenait qu'un salut aux députés réunis devant lui, une protestation d'amour pour le peuple et un ordre de s'en remettre à ce qui allait être dit par le chancelier.

Le chancelier Brûlart de Sillery, personnage maigre et de longue barbe, perdu dans les fourrures et le velours cramoisi de son costume d'apparat, se leva, salua le roi, se rassit sur une chaise basse et prononça, à mi-voix, un long discours qui fut, pour l'assemblée, à la fois une fatigue et une déception. Ce Sillery était pourtant un habile homme; mais il ne visait pas au talent oratoire. Vieux routier de la politique, il personnifiait le gouvernement de la régence fait d'adresse, de faiblesse et de procrastination; et ce n'était pas le moindre intérêt de cette séance solennelle que de voir un roi enfant, quoique réputé majeur, représenté par la caducité savante et souple de ce vieillard aux paroles éteintes.

La circonspection, qui avait conduit Sillery aux affaires et qui l'y avait maintenu, avait fini par lui assurer une sorte d'autorité. On pardonne beaucoup aux habiles, parce qu'ils durent. Sillery, créature de Villeroy, puis son rival, était devenu ambassadeur à Rome; sa dissimulation naturelle avait reçu, dans cette cour, un

(1) Pour ce portrait, mes principales sources sont le *Journal* d'HÉROARD et les relations des ambassadeurs vénitiens. — La première mention que j'ai rencontrée de l'épithète « le Juste » est dans les lettres de MALHERBE (t. III, p. 464), en octobre 1614 : « On m'a dit que, l'autre jour, le roi dit qu'il ne voulait pas qu'on l'appelât *Louis-le-Bègue*, mais *Louis-le-Juste*. — « Enfantissime, » dit L'ÉTOILE, « esprit fuyant et ne tenant à rien. » — MALHERBE, par contre, dit de Louis XIII, enfant : « Ce prince, sans cajoleries, promet merveilles; il a toute son inclination à la guerre, ne prenant plaisir qu'aux armes et aux chevaux, et est d'un naturel du tout porté au bien, mais jaloux extrêmement de sa grandeur. » (t. III, p. 194). — SAINT-SIMON, dans son livre partial, mais admirable, *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, donne des renseignements curieux sur l'enfance de Louis XIII. — Je citerai enfin le livre d'ARMAND BASCHET, *le Roi chez la Reine*, et la brochure de M. ROSSIGNOL, *Louis XIII avant Richelieu*, Paris, 1869, in-8°.

suprême vernis. C'était sur ses instances que le pape avait prononcé la nullité du premier mariage d'Henri IV, et ainsi Marie de Médicis indirectement lui devait un trône. Il plaisait à la reine parce que, dans les conseils, il trouvait toujours de bonnes raisons pour justifier les mesures pusillanimes. Affable et très doux, corrupteur plus encore que corrompu, n'ayant d'autre dessein que de gagner du temps pour rester aux affaires et de rester aux affaires pour gagner du temps, il était le type de ces hommes publics qui ont ce qu'il faut de prudence et de capacité pour se maintenir au pouvoir, mais non ce qu'il faut de courage pour y accomplir de grandes choses. La peur avait été toute sa politique, et Richelieu ne tarit pas sur la « lâcheté » de ce chancelier dont « le cœur était de cire », et qui « cherchait en toutes occurrences les accommodements et les conseils moyens que César dit n'être pas moyens, mais nuls dans les grandes affaires (1) ».

C'était cet homme pourtant qui allait manier à son gré les États; c'était ce faible et tremblant serviteur des rois qui allait donner le coup de la mort à l'institution libérale la plus ancienne et la plus autorisée qui eût survécu en France. Tant il était évident que la royauté l'emportait! La nation elle-même donnait les mains à sa propre défaite que cette réunion des États allait consommer.

Sillery parla plus d'une heure. Quand il eut fini, il alla prendre l'avis du roi et déclara la session officiellement ouverte. Ce fut alors le tour des présidents des trois ordres. M. de Marquemont, archevêque de Lyon, personnage illustre, plein de science et de doctrine, canoniste et diplomate, harangua succinctement au nom du clergé. Un vieillard du Midi, le baron de Pont-Saint-Pierre, « debout et le chapeau à la main, » prononça, au nom de la noblesse, un pénible et maladroit discours. Enfin le président Miron

(1) Sur Sillery, voir Richelieu, *Mémoires*, éd. Mich. et Pouj. (t. I), les portraits que tracent de lui les ambassadeurs vénitiens : Angelo Badoer, dans *Barrozzi et Berchet* (t. I, p. 120) et Pietro Priuli (p. 228). — Parmi les auteurs contemporains, je ne citerai que ce passage expressif d'une lettre de De Thou : « Je donnerai, avec Clément VIII, ce pontife si judicieux, le nom de *Renard* à un homme qui a été notre ambassadeur à Rome et avec qui Villeroy a été autrefois intimement lié. » Édit. de La Haye, 1740 (t. X, p. 583). — V. aussi la note de M. Avenel, dans la *Correspondance de Richelieu*, (t. I, p. 157).

parla avec l'heureuse justesse d'un Parisien, les genoux en terre, au nom du tiers-état.

Ces discours durèrent très longtemps. Mais on prenait patience. Car la curiosité était éveillée : on disait que le prince de Condé allait parler, à son tour, et expliquer, devant les États, les raisons de sa conduite lors des derniers mouvements. Tout le monde sentait que l'intérêt de la séance était là. Quel parti allait prendre le prince? S'il eût parlé et s'il eût exposé hautement les griefs dont il avait rempli ses manifestes, peut-être eût-il conquis un réel empire sur l'assemblée. En tout cas, ce coup de politique hardi eût étonné les ministres, eût agi sur eux et sur la régente par le seul sentiment auquel ils fussent accessibles, la peur. Mais si Condé pouvait, à la rigueur, concevoir de pareils desseins, il n'était pas homme à les exécuter. Il resta muet (1). Le roi se leva, aussitôt après le discours du président Miron, et la cérémonie s'acheva à la nuit tombante.

Nous ne prétendons pas écrire une histoire complète des États de 1614. Richelieu les a jugés sévèrement et justement : « La proposition, dit-il, en avait été faite sous de spécieux prétextes et sans aucune intention d'en tirer avantage pour le service du roi et du public, et la conclusion en fut sans fruit. » Cependant, puisque cette assemblée vit les premiers pas du futur ministre de Louis XIII dans la carrière politique, puisqu'elle fut agitée par les derniers mouvements du siècle qui venait de finir, puisqu'elle consacra, de son impuissance et de son adhésion, le triomphe facile de la royauté, nous indiquerons les faits qui, après trois siècles, nous paraissent avoir pu servir à l'éducation politique du jeune évêque de Luçon. Celui-ci joua d'ailleurs, au cours des délibérations, un rôle assez important pour que l'exposé des incidents auxquels il fut mêlé permette de rappeler, dans ses grandes lignes, l'histoire d'une assemblée qui n'a guère d'autre illustration que de l'avoir compté parmi ses membres.

Les États, on s'en souvient, avaient été convoqués à la demande

(1) Florimond Rapine dit que Condé sentait que la salle ne lui était pas favorable.

du prince de Condé. Derrière ce prince s'était formée une coalition où se rencontraient, sans s'interroger mutuellement sur leurs origines ou sur leur but, toutes les ambitions impatientes, toutes les vanités froissées, toutes les cupidités inassouvies. Par un habile étalage de patriotisme et d'austérité, ce parti exploitait le dégoût qu'inspirait au pays la fortune des favoris italiens, Concini et sa bande. L'esprit frondeur d'un peuple qui aime à rendre ceux qui le dirigent responsables de ses propres faiblesses accablait le gouvernement de la régente des souvenirs écrasants laissés par le règne précédent. Une nuée de pamphlétaires, bourdonnant autour des plaies découvertes, les avait envenimées (1).

Cette meute avait pris pour chef un homme digne de la conduire à la curée : c'était Henri de Bourbon, prince de Condé. De naissance douteuse, il se posait en héritier légitime du trône; de courage incertain, il se croyait fait pour commander les armées; de facultés médiocres, il prétendait gouverner l'État. Dans sa personne et dans sa situation, tout était faux : prince du sang, il essayait d'abaisser la couronne pour la mettre à la hauteur de sa tête; fils de protestant, il était catholique et même ami des jésuites; pourtant il tendait la main aux huguenots. Au début du règne de Louis XIII, il ne songeait à rien moins qu'à reprendre le rôle de la famille de Guise, — moins Calais et Metz. A la fin du même règne, il devait être le plat serviteur non seulement du roi, mais de ses ministres et de ses favoris. Hésitant toujours sur sa propre conduite et ne sachant s'il devait se faire craindre ou se faire aimer, il ne parvint guère qu'à se faire mépriser. D'un bout de sa carrière à l'autre, il n'eut qu'une passion, l'avarice. Il exploita la faiblesse de

(1) « Ordre du lieutenant civil sur l'ordre qu'il a mis que les libelles n'aient cours ». (B. N. *fonds Mesmes,* v. 189.) — J'ai entre les mains, toute une bibliothèque de pamphlets publiés à l'occasion de la réunion des États. Je citerai, au hasard, quelques titres : *Advis aux Trois États de ce royaume sur les bruits qui courent à présent de la guerre civile.* Pierre Chevalier, 1614. — *Advis, remontrances et requestes aux États Généraux tenus à Paris,* 1614, *par six paysans.* — *L'Héraclide parisien auprès du Roy,* 1615. — *Le Chevalier errant, pour supplément au Zopire françois,* 1614. — *Le bon Français ou discours d'État contre les libelles,* 1615. — *Discours sur l'État présent des affaires de France, au Roy,* 1615. — *L'Heureuse Trompette pour la paix adressée à Mgr le prince de Condé,* 1615. etc. — Quoiqu'il y ait, dans tout cela, bien du fatras, on trouve, dans la lecture de ces pamphlets, plus d'une indication précieuse pour l'histoire.

Marie de Médicis, escompta la libéralité de Richelieu, dépouilla l'agonie de son beau-frère Montmorency, pour constituer enfin une des fortunes les plus considérables qu'ait connues l'ancien régime. Il fut d'ailleurs le père du grand Condé, et c'est le seul service réel qu'il ait rendu à la France (1).

Derrière Condé se trouvaient Vendôme, frère naturel du roi, toujours prêt à revendiquer, du fond de la Bretagne, les prétentions de sa bâtardise comblée et inassouvie; Nevers, catholique exalté, alternativement mécontent et fidèle, homme d'esprit, mais imaginatif et s'exagérant autant ses services que ses disgrâces; un imbécile titré, Conti; un ennemi personnel de Concini, Longueville, et toute une bande de gentilshommes jeunes, ardents et non inscrits sur le rôle des pensions. On comptait aussi sur l'appui plus onéreux et plus marchandé du parti protestant, que les tendances papistes du gouvernement de la régente effrayaient et qui négligeait les conseils prudents des Lesdiguières et des Duplessis-Mornay, pour suivre ceux des Bouillon, des Sully et des Rohan. Enfin on s'appuyait sur les « politiques, » c'est-à-dire sur cette partie instruite et raisonneuse de la bourgeoisie française qui se plaît à diminuer, en temps de calme, un gouvernement près duquel elle se réfugie en temps d'orage. En 1615, ce parti, — plumes et becs affilés, — avait de quoi exercer son esprit critique. Il détestait les Italiens qui gouvernaient la reine mère; il voulait mal de mort à celle-ci de la confiance qu'elle accordait aux jésuites et notamment au père Cotton; fidèle à ses traditions, il se prononçait énergiquement contre la politique papiste et espagnole. Cependant, tout en suivant Condé, il était loin de se donner à lui. Décapité par la mort de Henri IV, il cherchait un chef, et, n'en trouvant pas, il se butait à une sorte de bouderie aigre, où les ambitieux croyaient démêler l'approbation de leur conduite.

Avant les élections, Condé comptait beaucoup sur la réunion des

(1) On trouvera un récit complet et très nourri de la vie de Henri de Bourbon, dans le tome III de *l'Histoire des Princes de Condé* par le duc d'Aumale. Le jugement de l'éminent historien est moins sévère que celui que j'exprime ici. Le lecteur aura l'occasion de voir reparaître si souvent le nom du prince de Condé, qu'il lui sera facile de porter sur ce personnage une appréciation motivée.

États généraux. L'erreur des partis est de croire que l'histoire reprend les mêmes voies : ils échouent souvent pour ne pas savoir modifier la tactique qui a réussi à leurs prédécesseurs. Les yeux fixés sur les événements qui avaient précédé la Ligue, le prince du sang espérait, comme les Guises l'avaient fait à Blois, développer dans le sens de ses intérêts le mécontentement qui couvait dans la nation. « Mon parti sera puissant et nombreux dans l'assemblée des États généraux, disait-il à Rohan. Les grands du royaume unis avec moi pourront contraindre la régente à changer de conduite. Il sera facile de borner son autorité et de faire des changements considérables dans l'administration des affaires. Si la reine s'obstine à refuser ce que nous lui demandons, nous aurons un prétexte plus spécieux de prendre les armes. On ne manque jamais de mécontents en France. Il y a bon nombre de gentilshommes et de soldats prêts à se déclarer. » Il ajoutait que, si les États lui prêtaient la main, il en profiterait pour modifier le conseil du roi et pour empêcher ou du moins pour retarder l'accomplissement des alliances par les mariages espagnols.

Rohan, avec la netteté et la sûreté de vue d'un politique et d'un véritable homme d'action, ne partageait pas ces illusions. « La reine aura, dans les États, plus de crédit que vous, disait-il à Condé ; ceux sur qui vous comptez maintenant vous abandonneront au lieu de vous soutenir. La crainte et l'espérance sont les deux grands ressorts qui font agir les membres de ces assemblées. Vous n'êtes pas en état de leur promettre de grands avantages ni de les effrayer par des menaces. La reine a des emplois et des charges à distribuer. Elle peut faire beaucoup de mal à ceux qui s'opposent à ses volontés. Qui voudra se déclarer hautement pour vous contre Sa Majesté? Soyez persuadé, monsieur, que les États généraux vous seront contraires (1) ».

Les prévisions de Rohan se réalisèrent. Le gouvernement, comme nous l'avons vu, avait usé et abusé de la pression officielle. Ces manœuvres avaient pleinement réussi. Dès les premiers jours, on s'aperçut que le parti des princes était battu. Les pamphlétaires redoublèrent leurs attaques. Ils disaient que les élections de la no-

(1) Levassor, *Histoire de Louis XIII*, édit. in-4° (t. I, p. 255).

blesse et du clergé avaient été « trafiquées » et que « la chambre du tiers était la seule qui fût saine dans les États ». En effet, quoique cette chambre fût composée, plus que dans aucune autre assemblée, de magistrats et de fonctionnaires, gens de naturel ordinairement docile, il y avait, parmi ses membres, assez d'esprits indépendants et de cœurs chauds pour que le gouvernement en conçût quelque inquiétude.

Toute l'habileté des ministres devait donc s'employer à amortir ou du moins à modérer les ardeurs du tiers, à séparer la cause de l'opposition bourgeoise de celle des princes, et enfin à traîner les choses en longueur, pour lasser les convictions les plus vaillantes. Ils réussirent, en s'assurant, par des promesses et des pensions, la neutralité bienveillante de la noblesse, et, par des concessions importantes en matière religieuse, le concours actif du clergé.

Celui-ci était appelé à jouer, dans les délibérations, un rôle important. Toutes les circonstances ambiantes, la tournure des esprits, la politique de la cour, la valeur relative de ses membres, devaient la lui assurer.

De tout temps, les matières religieuses ont compté, en France, parmi les ressorts les plus délicats et les plus puissants de la politique. Ceux qui ne sont pas imbus de cette maxime sont indignes de toucher au gouvernement d'une nation éminemment idéaliste et qui a souvent sacrifié ses intérêts à ses aspirations ou à ses rêves. Dans les États de 1614, ce furent encore les questions de cet ordre qui passèrent au premier plan.

La France sortait à peine des guerres de religion. Les débats qu'avait soulevés la turbulence du seizième siècle n'étaient pas clos. Les esprits restaient agités, et l'on cherchait toujours une formule d'apaisement qui échappait, tant qu'on s'en tenait à l'intransigeance des principes et des doctrines. Cette solution, que le dix-septième siècle allait reconnaître bientôt dans la transaction gallicane, apparaissait à peine en 1614, et justement les délibérations de l'assemblée allaient contribuer à la dégager. De là, la grande place prise, dans ces États, par tous ceux qui apportaient une autorité et une compétence spéciales à l'étude de ces graves et difficiles problèmes.

Dès le début, le clergé, sentant sa force, voulut la faire sentir à la cour. Il était mené par une sorte de comité directeur à la tête duquel se plaçaient naturellement les cardinaux : de Joyeuse, Sourdis, La Rochefoucauld et Duperron. Mais Joyeuse étant malade et presque mourant, La Rochefoucauld, bonhomme, mais mou et sans autorité, les véritables chefs étaient Sourdis, président habituel de la chambre ecclésiastique, et Duperron. Celui-ci se tenait plus à l'écart et, ménageant sa réputation de savant, d'orateur et de courtisan, se réservait pour les grandes occasions.

Ce Duperron passait pour un oracle, aussi bien en France qu'à Rome. Normand d'origine, né en Suisse, il réunissait en sa personne la prudence, le flegme et l'esprit pratique de ces deux froides régions. Il était, disait-on, fils d'un ministre protestant chassé de son pays par la persécution religieuse. S'étant produit de bonne heure à la cour, il avait trouvé son chemin de Damas parmi les voies du monde, s'était converti et était entré dans les ordres. Écrivain distingué, orateur fleuri, poète à ses heures, il avait été gratifié par Henri III d'une pension de douze cents écus que touchait, avant lui, le poète Desportes. Bon compagnon et que le mot pour rire n'effarouchait pas(1), il lisait Rabelais et nommait Montaigne le « Bréviaire des honnêtes gens. » Il avait gardé, de ses propres variations, un certain goût pour la tolérance et des amitiés dans le camp protestant. Pour lui, les luttes religieuses devaient s'en tenir à la controverse, où il excellait. Son grand jour avait été la fameuse dispute contre Duplessis-Mornay. Il avait battu le vieux soldat huguenot à la pointe d'une langue très affilée. Henri IV, satisfait de ses services, l'avait employé à Rome en même temps que le célèbre d'Ossat et, quoique le talent diplomatique de Duperron n'eût ni la force ni la pénétration de celui de son collègue, il avait contribué à mettre la couronne sur la tête du roi.

Durant son séjour à Rome, l'éclat de la pourpre l'avait ébloui, et il était revenu en France très dévoué aux idées ultramontaines. Si nous en croyons ses confidences intimes, il n'aimait pas les jésuites (2). Pourtant il les ménageait et il passait pour un de leurs parti-

(1) Voir l'anecdote de la Choisy dans le *Perroniana* (p. 54).
(2) Voir, dans le *Perroniana*, l'article *Anticoton* (p. 13).

sans. Il avait une dialectique nourrie, quelque peu métaphysique, troublante pour les esprits faibles et pour les femmes, par son obscurité même. En somme, habile controversiste, parleur abondant, esprit sage, homme charmant et médiocre, il était fait pour réussir sous le gouvernement d'une reine et, en effet, il avait pris un grand empire sur l'esprit de Marie de Médicis. Sa bonne figure de patriarche, avec la grande barbe et le bonnet bravement planté sur l'oreille, inspirait confiance et ne laissait percer que dans le sourire de l'œil vairon la souplesse des ambitions qui l'avaient conduit si loin, par des chemins si compliqués. Elles n'avaient pas dit leur dernier mot; dans ses conversations, il aimait à rappeler le souvenir des grands prélats qui s'étaient illustrés à la tête des affaires, Suger, Ximénès. Il ajoutait que les ecclésiastiques étaient les meilleurs et les plus sûrs ministres des rois, « puisque, n'ayant pas d'enfants qui succèdent à leurs desseins, quand ils sont morts, tout est mort avec eux. » Il avait, près de lui, tout un groupe de jeunes évêques qui partageaient ses espérances et secondaient ses projets. On était d'accord, dans son entourage, pour penser que l'heure était venue de rendre à la robe son ancienne influence dans la direction des affaires publiques (1).

Cette jeune école ou, si l'on veut, cette coterie, se trouvait réunie autour de son chef dans l'assemblée des États. Décidée à saisir une occasion aussi favorable, elle poussait sa pointe et montait à l'assaut du pouvoir. Duperron, toujours prudent, laissait faire. Il aidait ses jeunes amis d'un geste, d'un conseil ou d'un encouragement. Les plus distingués parmi eux étaient : Charles Miron, évêque d'Angers, que Duperron lui-même qualifiait « grand orateur, grand personnage et l'un des beaux esprits du siècle (2) »; c'était, d'ailleurs, une âme fougueuse et qui manqua le but pour l'avoir dépassé; René Potier, évêque de Beauvais, que Duperron

(1) *Perroniana*, art. *Ecclésiastiques*, et plus loin : « Il dit un jour à M. de Beauvais : « Nous devrions nous rassembler tous les mois une fois, seulement les évêques qui se trouveraient à la Cour (Episcopi in comitatu). Cela nous tiendrait en crédit. » Au mot *Imprimeur* (p. 182). — En outre, consulter sur ce cardinal l'étude par trop apologétique de M. l'abbé Féret : *Le Cardinal du Perron, orateur, controversiste, écrivain.* Didier, 1879, in-12. — Cfr. *Mémoires de* Richelieu (I, p. 188).

(2) *Perroniana*, au mot *Angers*.

mettait sur le même rang, mais que son extrême myopie écartait des affaires; Gaspard Dinet, évêque de Mâcon; Pierre Fenouillet, évêque de Montpellier, orateur plein de charme et de pénétration; Bertrand d'Eschaux, évêque de Bayonne, prélat bien en cour et ami de Richelieu; Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, autre familier de Richelieu et dont nous avons déjà signalé le savoir, la vivacité et l'esprit; enfin notre héros lui-même, Armand du Plessis, évêque de Luçon.

Ces jeunes évêques se partagèrent presque tous les rôles importants dans les délibérations de l'ordre ecclésiastique. Ils laissèrent aux prélats vénérables par leur âge et par leurs vertus les satisfactions d'apparat, mais ils se réservèrent la besogne utile et, par conséquent, l'influence. Leur calcul, d'ailleurs, ne se trompait pas et leurs efforts ne furent pas vains. C'est de leurs rangs que devait sortir, dans un avenir qui n'était pas éloigné, l'homme appelé à restaurer, pour un demi-siècle, cette ancienne tradition française qui assurait aux princes de l'Église une part prépondérante dans l'administration de l'État.

Pour se rendre compte de l'action personnelle de chacun des membres des États, il ne faut pas oublier qu'il n'y avait pas d'autre assemblée plénière que la séance d'ouverture et la séance de clôture (1). Dans l'intervalle, les trois ordres délibéraient séparément. Ils travaillaient à compiler les cahiers des provinces en trois cahiers généraux qui devaient être présentés au roi. Cependant, il surgissait parfois des questions d'ordre général ou d'actualité instante, sur lesquelles les trois États avaient intérêt à s'entendre. Dans ce cas, l'une des chambres envoyait, auprès des autres, une délégation composée, le plus souvent, de certains membres particulièrement distingués ou compétents, et qui, après avoir exposé le point de vue de ses mandants, s'efforçait d'amener à ses idées la chambre qui l'écoutait. Ces délégations avaient une réelle importance, et c'est leur jeu qui dessine, sur le fond obscur des délibé-

(1) Toute initiative individuelle fut écartée par les États eux-mêmes, qui décidèrent qu'on ne pourrait faire en assemblée générale une proposition quelconque qui n'aurait été premièrement résolue par les députés du gouvernement auquel appartenait celui qui la faisait. FLORIMOND RAPINE (I, 162).

rations intérieures, la figure mieux éclairée de quelques-uns des membres de l'assemblée.

Dès les premières séances, la chambre ecclésiastique et particulièrement le groupe Duperron manifestèrent le désir de prendre en main la direction des débats (1). On mit d'abord sur le tapis la question de la méthode de travail et, aussitôt, nous voyons entrer en scène l'évêque de Luçon. Malgré sa jeunesse, il sort du rang, et c'est probablement sur les indications de Duperron qu'il fut placé à la tête d'une des premières délégations envoyées vers la chambre du tiers. Il était chargé, au nom de son ordre, de présenter les propositions suivantes : « Que les députés prêtassent le serment solennel de travailler saintement pour la gloire de Dieu, le service du roi et le soulagement du peuple, aux cahiers et de ne révéler de façon quelconque ce qui serait advisé aux chambres ; de venir, deux fois le jour, aux Augustins, le matin, de huit à onze heures et, la relevée, de deux à quatre, sauf le jeudi et le samedi après dîner qu'on consacrerait à d'autres affaires. »

Cette démarche, naturellement bien accueillie, fut suivie d'une seconde autrement importante et dont furent chargés, auprès de la noblesse et auprès du tiers, deux autres évêques non moins chers à Duperron, Miron, évêque d'Angers, et Potier, évêque de Beauvais. Le clergé, après en avoir longtemps délibéré lui-même et non sans « contentions et difficultés, » demandait que certaines questions d'intérêt général pussent être distraites des cahiers, débattues à part, et que, les articles relatifs à ces questions une fois rédigés en commun, ils fussent remis aussitôt au roi, avec prière de faire connaître sa réponse avant la séparation des États. Cette proposition était le résultat de longues méditations. Ceux qui la faisaient voulaient emporter de l'assemblée des décisions graves, puisque ce système avait pour effet de donner une sanction au vote des États. Le coup était si hardi et si imprévu que le tiers en conçut de l'alarme. Quand l'évêque de Beauvais eut exposé l'objet de sa mission, « il s'éleva un grand bruit, dit Florimond Rapine,.. les uns disaient que, sous cette apparence, il y avait quelque chose de

(1) Pour tout ce qui va suivre, je fais usage du *Procès-verbal de la Chambre ecclesiastique des États,* publié en 1650 par Behety, in-f°

caché et peut-être de l'injustice... On soupçonnait une machination préparée par les habiles du conseil. »

Le conseil, cependant, était tout aussi inquiet que le tiers lui-même. On comptait se servir du clergé et non pas le servir. Cette initiative vigoureuse mettait l'ordre ecclésiastique hors de tutelle et lui donnait barre sur la cour. Celle-ci eût été obligée d'en passer par les volontés de cet ordre trop ardent qui, comme il le dit lui-même assez fièrement, était disposé, dans cette circonstance, « à s'acquitter de son devoir et à servir d'exemple aux autres ».

La cour se fâcha. La régente fit venir Sourdis et lui parla fortement. Joyeuse, de son lit de douleur, interposa sa haute autorité. Il entretint longuement Villeroy, et la délibération de ces deux sages vieillards aboutit à une transaction qui refroidit les têtes échauffées. Duperron n'osa pas soutenir ses amis. Il conseilla lui-même la retraite. Il ne resta de cet incident qu'une sorte de méfiance mutuelle. Les ministres comprirent qu'ils devaient craindre même leurs plus chauds partisans et que cette « chambre introuvable » menaçait de dépasser les vœux du pouvoir qui l'avait fait élire.

Richelieu ne s'était pas mis en avant dans cet incident qui menaçait de brouiller l'ordre ecclésiastique avec la cour. Il agit là, comme il l'avait déjà fait, à Poitiers, avec son ami La Rocheposay, laissant les ardents s'aventurer et battre l'estrade, tandis qu'il se réservait pour l'heure de la retraite et des transactions ou agréables ou fructueuses.

C'est dans cet esprit que nous le voyons intervenir, quelque temps après, dans une circonstance non moins importante. L'ordre de la noblesse avait pris l'initiative de la lutte entre les classes privilégiées en proposant la suspension du *droit annuel.* C'était enlever à la bourgeoisie de robe les avantages qui résultaient pour elle de la vénalité des charges. Le tiers état répondit en réclamant la suppression des pensions.

Pour soutenir cette proposition devant le roi, le tiers fit choix d'un des hommes les plus distingués qu'il comptât dans ses rangs, le président du bailliage d'Auvergne, Savaron. C'était un très savant homme, un esprit hardi, une tête fumante. Rude, avec des flammes intérieures comme les montagnes de son pays, il eût pu

s'élever très haut, en des temps moins plats. Mais la médiocrité environnante l'étouffait et son talent n'atteignait que très rarement à la hauteur de son courage. Cependant, cette fois, il s'agissait de répondre à la noblesse. Toutes les ambitions et toutes les colères de son ordre grondaient en lui. Il fut passionné et éloquent. Il commença par une jolie et délicate métaphore dans le goût du temps : « Sire, dit-il, le lis est une belle plante, droite et d'une naïve blancheur : vos actions doivent être royales, justes, pleines de piété et de miséricorde. » Puis, par une adroite allusion à un trait de l'enfance du jeune roi : « La justice vous est naturelle, Sire; qui avait appris à Votre Majesté, à l'âge de quatre ans, de trouver mauvais qu'un jeune seigneur en votre présence foulât aux pieds par plaisir les insectes et petits vermisseaux, sinon une justice naturelle qui vous suggérait de la pitié et compassion de voir aussi cruellement traiter de faibles créatures? » Et alors, entrant hardiment dans le cœur du sujet : « Sire, ce ne sont pas des insectes et vermisseaux qui réclament votre justice et miséricorde; c'est votre pauvre peuple; ce sont des créatures raisonnables; ce sont des enfants desquels vous êtes le père, le tuteur et le protecteur; prêtez-leur votre main favorable pour les relever de l'oppression sous le faix de laquelle ils ploient continuellement. Que diriez-vous, Sire, si vous aviez vu, dans vos pays de Guyenne et d'Auvergne, les hommes paître de l'herbe à la manière des bêtes? Cette nouveauté et misère inouïe en votre État ne produirait-elle pas en votre âme royale un désir digne de Votre Majesté, pour subvenir à une calamité si grande? et cependant cela est tellement véritable, que je confisque à Votre Majesté mon bien et mes offices si je suis convaincu de mensonge. »

Et il exposa ainsi, avec des paroles graves et fortes, les misères du peuple. Puis il arriva à l'examen des remèdes et aborda la proposition de la noblesse : « On vous demande, Sire, que vous abolissiez la paulette, c'est-à-dire que vous retranchiez de vos coffres seize cent mille livres que vos officiers vous paient tous les ans; mais l'on ne vous parle point de supprimer l'excès des pensions qui sont tellement effrénées qu'il y a de grands et puissants royaumes qui n'ont pas tant de revenu que celui que vous donnez à vos

sujets pour acheter leur fidélité. N'est-ce pas ignorer et mépriser la loi de nature, de Dieu et du royaume, de servir son roi à prix d'argent et qu'il soit dit que Votre Majesté ne soit point servie, sinon par des pensionnaires?... Quelle pitié qu'il faille que Votre Majesté fournisse, par chacun an, cinq millions six cent soixante mille livres, à quoi se monte l'état des pensions qui sortent de vos coffres! Si cette somme était employée au soulagement de vos peuples, n'aurait-il pas de quoi bénir vos royales vertus? »

Cette harangue mécontenta vivement la noblesse. Elle n'avait pas un orateur qui fût de taille à répondre. Elle prit le parti de se plaindre, de se considérer comme insultée et de demander réparation. Il y en eut qui dirent qu'il fallait abandonner Savaron aux pages et aux laquais. Dès le début des États, on pouvait craindre les excès et les violences qui marquèrent leur fin. C'est alors que le clergé, suivant sa tactique habituelle, s'entremit. On recourut de nouveau à l'évêque de Luçon, et il fut mis à la tête de la délégation qui alla haranguer le tiers pour l'amener à accorder à la noblesse les réparations qu'elle réclamait.

Il vint donc, accompagné de plusieurs autres ecclésiastiques, dans la chambre du tiers. Il parla courtement, nettement, selon sa manière ordinaire et posa très habilement les bases de l'accord, en demandant tout simplement au tiers de faire entendre à la noblesse, ou par la bouche même de Savaron ou par un autre, que ce qui avait été dit était à bonne intention et non pour offenser personne.

Savaron répondit, et ce dut être un curieux spectacle que de voir le dernier et robuste défenseur des libertés populaires en face de l'élégant et froid prélat qui devait leur donner le coup de grâce. Savaron parla bravement. Il dit qu'il n'avait point offensé la noblesse et qu'il ne se croyait tenu à aucune réparation. Il ajouta qu'il avait porté cinq ans les armes, de façon qu'il avait le moyen de répondre à tout le monde, en l'une et l'autre profession. Il voulut bien ajouter cependant que, pour contenter le clergé, il était tout disposé à expliquer ses paroles, et il rappela qu'il ne s'était jamais exprimé que dans des termes généraux et sans viser un corps ni un individu.

Richelieu s'empara de ces déclarations. Il revint dans la chambre ecclésiastique, disant que « le particulier duquel messieurs de la noblesse se plaignaient s'était fort étendu et expliqué et que, tous ayant témoigné et protesté n'avoir eu mauvaise intention pour offenser messieurs de la noblesse, le différend devait être accommodé. « La querelle fut arrangée, en effet. Mais, de part et d'autre, les esprits étaient aigris, les cœurs blessés, et si les plaies, en apparence, étaient fermées, le virus restait au fond (1).

Cependant nous arrivons au point culminant des délibérations de cette assemblée, au débat de principes où se heurtèrent les opinions des deux seuls partis d'action représentés dans les États, le parti papiste et espagnol, le parti politique et gallican. La victoire resta indécise; mais la lutte fut si vive et les opinions soutenues des deux parts, si tranchées que le pays s'éclaira soudain sur ses propres sentiments : ce conflit d'idées eut pour effet d'orienter, pour près de deux siècles, la politique de la France monarchique.

Il s'engagea à propos de la rédaction de l'article 1[er] du cahier du tiers état. Cet ordre et surtout les partisans de Condé avaient compris qu'ils n'avaient de chance de briser l'union redoutable du clergé et de la cour qu'en portant l'attaque sur un point où le clergé et la cour ne pouvaient s'accorder. En agissant ainsi, les meneurs de la campagne voulaient regagner une sorte de popularité et s'assurer le concours ardent de la bourgeoisie, surtout de la bourgeoisie parisienne.

Les hommes de robe en France n'ont jamais aimé Rome. Cette hostilité, née de la concurrence des prétoires, dans les ténèbres de la basoche médiévale, s'était nourrie, à travers les siècles, de toutes les rancunes accumulées par la rivalité des intérêts et des doctrines, par l'alternative des succès et des revers. Elle n'a pas peu contribué à déterminer un des principaux caractères de la politique

(1) Savaron publia, à quelque temps de là, un court *Traité de la souveraineté du Roi à messieurs les députés de la noblesse*, Pierre Chevalier, 1615, dans lequel, il les invita à obéir au Roi et à défendre sa couronne. Toutes ces querelles se terminaient toujours par un recours à la royauté et par un nouvel accroissement de son pouvoir.

française. La royauté très chrétienne eût eu, plutôt, une certaine tendance à vivre en bon accord avec la papauté. Mais les ministres des rois, fils et petit-fils de bourgeois, ne négligeaient aucune occasion d'aigrir le levain de discorde qui existe toujours entre deux pouvoirs rivaux. D'ailleurs, s'ils s'oubliaient, l'opinion ne s'oubliait pas : se donner à Rome eût été, pour la royauté, le plus sûr moyen de s'aliéner la France.

Dans la seconde moitié du seizième siècle, Rome ayant pris ostensiblement le parti de l'Espagne, la thèse gallicane s'était fortifiée de l'adhésion du sentiment national. Le débat de doctrines s'était précisé dans les termes suivants : le pape a-t-il une autorité quelconque sur la couronne de France? Si le roi de France se trompe, le pape peut-il le redresser? Si le roi de France devient hérétique, le pape peut-il le détrôner? Si le trône devient vacant, le pape peut-il, dans une certaine mesure, en disposer? A ces questions, la démagogie de la Ligue avait répondu par l'affirmative. Elle avait même soutenu, écrit, prêché, enseigné que, si le roi commettait des fautes graves, s'il devenait un péril pour la religion, alors, sur un mot de condamnation ou d'excommunication prononcé par le pape, il perdait non seulement son autorité, mais son inviolabilité; le premier venu, se sentant inspiré de Dieu, pouvait le tuer comme un chien. Et cette opinion n'était pas restée enfermée dans les arcanes des discussions théologiques. Jacques Clément avait tué Henri III; Jean Châtel avait failli tuer Henri IV; et Ravaillac, enfin, ne l'avait pas manqué (1).

Ainsi la thèse qui reconnaissait au pape un pouvoir direct ou tout au moins indirect sur les rois, enseignée ouvertement par les jésuites, devenait un véritable danger pour l'ordre public. Des esprits violents, mal équilibrés, mal conseillés, ou trop bien conseillés, pouvaient s'en faire une fausse conscience qui les poussait aux plus noirs attentats. Ce n'était plus seulement la rancune des anciennes querelles, le sentiment de l'indépendance nationale, le

(1) Consulter, à ce sujet, le livre de Ch. Labitte, *la Démocratie de la Ligue*. Parmi les pamphlets les plus connus où ces idées sont développées, je citerai seulement : *l'Apologie de Jehan Chastel, parisien*. Ce livre était encore réimprimé, avec des pièces nouvelles, en 1610.

souci de la sécurité publique : c'était la réprobation unanime de toutes les âmes honnêtes qui exigeait la condamnation publique d'une doctrine si imprudemment soutenue et si redoutable. La mort de Henri IV était présente à tous les esprits. La grandeur de l'attentat, le doute qui avait plané et qui planait encore sur les complices de Ravaillac, l'étendue et la diversité des soupçons, les points obscurs du procès, les légendes qui s'étaient répandues, l'impunité de ceux que l'on considérait comme les vrais coupables, tous ces sentiments s'exaspéraient à la fois en présence de cette cour où le père Coton, d'Épernon, Concini triomphaient, et qui étalait l'impudeur des alliances espagnoles, quatre ans après la mort du grand roi qui, au moment où il avait été frappé, partait en guerre contre l'Espagne (1).

Les habiles de l'opposition comprirent le parti qu'ils pouvaient tirer de cet état d'esprit. Un conseiller au parlement, Claude Le Prêtre, « homme recommandable par ses vertus et capacités », fut chargé de rédiger une déclaration destinée à être insérée d'abord dans le cahier de la ville de Paris, pour être soumise ensuite aux délibérations du tiers. Cet article, discuté par un certain nombre de députés et même d'ecclésiastiques, fut montré à Richer qui défendait alors, avec une acrimonie ténébreuse, les principes gallicans dans l'Université de Paris. Quoique Richer fût partisan du prince de Condé, il conseilla, paraît-il, de s'abstenir. Mais on passa outre, et, dans la séance du 15 décembre, on lut, devant le tiers, le texte définitif qui devait être inséré en tête du cahier. Cet article demandait qu'il fût arrêté, *comme loi fondamentale de l'État,* « que le roi est souverain en France; qu'il ne tient sa couronne que de Dieu seul et qu'il n'y a aucune puissance sur terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume, ni qui puisse en priver la personne sacrée du roi, ni dispenser ou délier les sujets de la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent pour quelque cause ou prétexte que ce soit. » Il demandait également

(1) Je ne puis que rappeler ici que la polémique avait été reprise avec la plus grande violence, sous la régence, à propos de la condamnation du livre de MARIANA. — Voir notamment le livre de l'abbé PUYOL : *Edmond Richer*, 2 vol. 8°, et pour le point de vue spécial des Jésuites : P. PRAT, *la Compagnie de Jésus en France au temps du P. Coton*. 5 vol. 8°.

« que l'opinion contraire, à savoir qu'il est permis de tuer ou déposer les rois, s'élever et rebeller contre eux, secouer le joug de leur obéissance, pour quelque occasion que ce soit, est impie, détestable, contre vérité et contre l'établissement de l'état de la France qui ne dépend immédiatement que de Dieu (1). »

A la grande majorité, le tiers état se prononça pour l'insertion de l'article en tête des cahiers, sans même consulter les deux ordres supérieurs. La nouvelle de cette décision produisit, dans le corps du clergé, une « émotion et un abattement extraordinaires » et mit la cour dans un embarras extrême.

Dans le clergé, les avis les plus divers se firent jour. Quoique l'opinion gallicane y eût des partisans (2), ils ne se sentaient pas en majorité et laissaient les ultramontains agir à leur guise. Ceux-ci étaient étranglés entre Rome, intraitable sur la doctrine, et le sentiment français si passionnément prononcé contre elle.

On essaya d'abord des voies de la conciliation. L'archevêque d'Aix, personnage sympathique, fut envoyé vers le tiers pour lui dire, sur le ton le plus doux, « avec des paroles de soie », comme dit un contemporain, « que, s'il se trouvait d'aventure, dans les cahiers du tiers, quelques articles qui concernassent la piété, la religion et la doctrine de la foi, ce corps voulût bien les communiquer à celui du clergé, versé en ces matières (3) ». Miron, président du tiers, feignant de ne pas comprendre un langage si réservé, ré-

(1) Sur ce point, il faut comparer : *le Syndicat de Richer* (p. 270); (Baillet) *Vie d'Edm. Richer* (p. 207-221); Perrens, *l'Église et l'État sous Henri IV et Marie de Médicis* (II, 244), et lettre d'Ubaldini dans Prat, *op. cit.* (III, p. 631). Sur les origines et la portée du débat, ce qu'il y a de plus utile, c'est le passage de la lettre de de Thou sur la conférence de Loudun, imprimé au t. X de l'édition française de l'*Histoire* (p. 601) : Il prit la défense de cet article au conseil : « Sachez, Messieurs, dit-il, que cet article n'a pas été fait en Angleterre, mais en France et à Paris même;.. Guillaume des Landes, Gaston Crié et Claude Le Prestre y étoient présents : c'est Le Prestre qui l'a rédigé. Il fut ensuite communiqué à la Reine qui l'approuva en présence du *Renard* (Sillery), du président Jeannin et du *Débiteur* lui-même (Villeroy). » Et il aurait ajouté : « L'opposition formée par les deux premiers ordres du royaume ne mérite pas beaucoup de considération; car il est certain que ce n'est qu'à la sollicitation et par les manœuvres d'*une cabale secrète* que la noblesse a été d'un sentiment contraire. »

(2) Notamment Daniel de la Mothe, évêque de Mende, qui écrivit en réponse à Duperron un opuscule : *Du Droit des papes sur le temporel des rois. Mss. Dupuy* (vol. 525, f° 45). — V. Perrens (t. II, p. 264).

(3) *Procès-verbal du clergé.*

pondit qu'il ne s'était encore présenté aucun article de cette sorte, depuis qu'on délibérait.

Le clergé tenta une autre démarche par l'intermédiaire de la noblesse; elle devait être et fut également infructueuse. Il revint alors directement à la charge, et ce fut l'un de ses plus éloquents prélats, Fenouillet, évêque de Montpellier, qui vint user, sur l'obstination du tiers, le fil de ses plus étincelantes métaphores. Mais il eut beau invoquer le « métal de Sparte » et « le temple de Salomon, » le « firmament » et « l'équinoxe, » les « furies » et les « flammes », rien n'y fit. Le tiers restait immuable, aussi heureux de l'effet de sa manœuvre que persuadé de son bon droit.

Le clergé ne savait plus à quel saint se vouer. Duperron, indisposé, s'abstenait de paraître aux séances. Tout le monde pourtant sentait qu'il était l'homme de la situation, que lui seul avait une autorité suffisante pour se faire écouter dans le tumulte soulevé par l'incident.

Au bout de quinze jours, l'ardeur des vœux qui se tournaient vers lui finit par l'émouvoir. Il se rendit dans la chambre du clergé « qui l'attendait avec passion ». Il fut « supplié » d'agir et de parler au nom de son ordre. Il s'excusa « avec une grande affection, humilité et soumission » et insista « avec une grande ferveur » pour qu'on eût égard à diverses considérations qui l'empêchaient d'intervenir. Mais Sourdis, avec sa franchise brutale, lui représenta « qu'il ne pouvait refuser cette action à la compagnie qui l'en conjurait avec tant d'importunité (1) ».

Ainsi poussé, il se laissa faire et, bientôt, on s'aperçut que cette longue retraite n'avait pas été oisive. C'était, pour le cardinal, une occasion unique de retrouver un de ces grands succès oratoires sur lesquels sa réputation s'était fondée et, cette fois, il ne s'agissait plus de religion seulement, mais de haute politique et des plus grandes affaires de l'État.

Il voulut s'assurer, tout d'abord, l'appui de la noblesse et, dès le lendemain, 31 décembre 1614, il se rendit, accompagné d'un cortège de trente ou quarante évêques, dans la chambre de cet ordre; il y prononça, devant un auditoire enthousiaste, une longue

(1) *Procès-verbal du clergé.*

harangue où il développait à l'aise toute sa pensée. Il distinguait entre la doctrine et le fait. En ce qui concernait le point de doctrine relatif à l'autorité des papes sur les rois, il voulut bien reconnaître (en cela moins ardent que les vrais ultramontains) qu'en France elle restait « problématique », tandis qu'elle était admise et reçue dans tous les autres pays catholiques. Mais il se hâta d'ajouter que la décision de ce problème appartenait à l'Église, et à l'Église seule, qu'elle ne pouvait être tranchée que par un concile général et, qu'en tout cas, les laïcs n'avaient aucune autorité pour l'examiner et encore moins pour la résoudre. Abordant alors la question de fait, il s'élevait avec colère et avec douleur tout ensemble contre l'initiative prise par le tiers. Il la traitait de machination impie, faite pour diviser les Français, pour renouveler les anciennes querelles fabriquées à Saumur et en Angleterre et il jurait que, quant à lui, à ses collègues les cardinaux et les archevêques, les évêques, les deux mille prêtres et tous les bons catholiques de France, ils rejetaient absolument cet article ; qu'ils sortiraient ou abandonneraient plutôt le royaume que d'y souscrire, et qu'ils étaient résolus de mourir et d'aller franchement au martyre plutôt que de signer ni jurer cet article qui mènerait sans doute le royaume au misérable état de l'Église d'Angleterre.

La chambre de la noblesse se montra ravie du discours de Duperron, flattée de la peine qu'il avait prise de lui exposer si abondamment ses raisons, et elle décida aussitôt qu'elle s'en remettait au clergé pour déterminer ce qu'il y avait à faire à l'égard de l'article du tiers.

Le surlendemain, 2 janvier 1615, Duperron se fit transporter sur une chaise dans la chambre du tiers. Il était accompagné, cette fois, non seulement d'un grand nombre d'ecclésiastiques, mais de plus de soixante gentilshommes, députés de la noblesse, venus pour l'assister. L'annonce de son discours avait attiré un tel concours qu'on eût dit, en voyant une si importante compagnie, que les trois ordres étaient assemblés.

Il parla trois heures durant et, avec une richesse et une variété d'arguments, avec une pompe de style et un luxe débordant de métaphores qui faisaient honneur à son imagination et à sa mé-

moire, plus encore qu'à son goût et à son jugement, il soutint et développa la thèse qu'il avait exposée l'avant-veille, devant la chambre de la noblesse. Il s'efforça de toucher les cœurs par le souvenir des discordes civiles qu'on cherchait à réveiller : « Jetons les yeux sur les misères des troubles passés et gardons-nous d'y retomber », s'écria-t-il. Il sentait combien son nom, son passé, les services rendus par lui avaient de poids : il les jeta dans la balance : « J'ai toujours suivi la fortune du roi défunt aux guerres civiles; j'ai défendu avec courage et avec constance ses droits hors le royaume. Il est aisé de louer les Athéniens à Athènes où personne n'oserait contredire; mais j'ai exalté le roi à Rome, en face des ambassadeurs d'Espagne, en traitant sa réconciliation avec le saint-siège. J'ai servi le roi défunt au traité avec les Vénitiens pour les réconcilier avec le pape, où j'ai soutenu et défendu, de toutes mes forces, l'autorité du roi. Assurément ce n'est pas nous, ecclésiastiques, qui voudrions, en façon quelconque, diminuer la dignité temporelle des rois, et je suis, moi en particulier, hors de tout soupçon. » Et il répéta et il jura que lui et ses collègues étaient disposés à subir le martyre plutôt que de prêter « ce serment d'Angleterre », qui les séparerait de l'Église et que le pape n'accepterait jamais; et il conclut en demandant que l'article fût ôté du cahier du tiers et que, pour la doctrine de l'Église sur la question de l'autorité des deux pouvoirs, on s'en remît au clergé, qui ferait en sorte que tous les Français restassent unis dans une même ardeur pour le service, le salut et la vie du roi.

Le tiers état avait ressenti vivement l'honneur que lui faisait Duperron en venant, dans cette circonstance solennelle, plaider lui-même la cause de son ordre. Aussi, le président Miron exprima les sentiments de ses collègues, en remerciant le cardinal et en lui déclarant le grand effet produit par sa présence et par son discours. Mais il fut aussi l'interprète des pensées de la grande majorité du tiers, en déclarant que l'article resterait dans le cahier. Pourtant, à titre de concession, il s'offrit à faire des modifications de forme. Il poussa même l'esprit de conciliation jusqu'à déclarer, avec une ironie grave, que si le clergé voulait prendre la peine de rédiger un article ayant le même objet et la même

portée, le tiers serait heureux de l'examiner et de l'accepter, s'il était possible. Le clergé se jeta sur cette déclaration comme sur une dernière chance d'arrangement. Il rédigea donc, en grande hâte, un autre article qui impliquait uniquement le renouvellement et la publication de la quinzième session du concile de Constance. Cette rédaction, présentée au tiers par un des lieutenants de Duperron, Dinet, évêque de Mâcon, fut rejetée.

L'effort oratoire du cardinal avait échoué. De part et d'autre, il fallait recourir à d'autres moyens. Le tiers avait déjà reçu un appui précieux; c'était celui du Parlement. Ce corps suivait alors l'impulsion de l'avocat général Servin, gallican, ami de Richer, ennemi personnel des jésuites. Dès le 31 décembre, il avait pris l'initiative de réunir la cour, toutes chambres assemblées; il lui avait soumis l'article et, le 2 janvier, au moment même où Duperron parlait devant le tiers, le Parlement rendait un arrêt confirmatif des doctrines formulées dans le texte.

Nouvel orage. Pouvait-on admettre cette ingérence d'une cour de justice dans les délibérations des États? Il fut décidé qu'on dénoncerait au roi l'attitude du Parlement et qu'on lui soumettrait toute la querelle de l'article. Il n'y avait plus dans le royaume qu'une seule autorité capable de trancher le différend, et c'était précisément celle dont le sort était en cause.

Mais, avant d'agir, il fallait s'assurer encore du concours de la noblesse. Duperron ne voulait pas s'exposer lui-même. Il laissait agir ses lieutenants, et c'est ainsi que Richelieu, évêque de Luçon, fut envoyé, le 5 janvier, près de la chambre noble pour lui exposer l'état de la question et réclamer sa présence à l'audience qui devait avoir lieu au Louvre. Il réussit dans cette mission. La noblesse protesta de son zèle et, le même jour, Miron, évêque d'Angers, fut délégué pour présenter au roi les doléances et les plaintes du clergé. Il vint à la cour, accompagné d'un grand nombre d'ecclésiastiques « témoignant de leur douleur par leur présence » et attestant qu'il n'y avait plus d'autre recours que l'autorité du roi.

L'évêque parla avec véhémence; Arnauld d'Andilly dit : « avec une insolence effroyable ». Il était heureux de saisir cette occasion

de le prendre de haut avec la cour (1). Les passions étaient surexcitées. Les protestants ayant à leur tête Bouillon, les mécontents obéissant à Condé, soutenaient le tiers. D'ailleurs, le roi ne pouvait en vouloir à des gens qui, en somme, ne se donnaient tant de mal que pour défendre sa personne et l'autorité de sa couronne. Mais le clergé était là, désolé, suppliant. Duperron avait obtenu sous main des engagements. D'Épernon, les Guise, Concini, le confesseur Coton, le nonce Ubaldini, poussaient la reine et les ministres. Une altercation très vive eut lieu en plein conseil. Condé dit au cardinal de Sourdis, président du clergé : « Vous avez la tête bien légère, Monsieur ». Le cardinal lui répondit : « Je n'irai pas, Monsieur, chercher du plomb dans la vôtre ».

Effrayés de ces violences, tiraillés en sens divers, les ministres biaisèrent encore pendant quelques semaines. Ils firent rendre un arrêt du conseil qui évoquait « l'affaire de l'article » à la personne du roi et qui suspendait l'arrêt du parlement. Mais quand le roi, du consentement unanime, fut reconnu l'arbitre suprême sur une question si grave, il n'osa la trancher. On recourut à un subterfuge. Pour être agréable au clergé, on décida que l'article serait « retiré du cahier par l'ordre exprès du roi ». Pour ne pas mécontenter le tiers, on promit « de lui donner bientôt réponse sur l'article ». Mais, cet avis que la royauté devait émettre solennellement sur sa propre autorité fut toujours réservé. Les ministres éteignirent, dans le secret des délibérations du conseil, un conflit de doctrines qui, d'ailleurs, trouvait naturellement, et sans débat, sa solution dans les faits (2). Les plus ardents, parmi les membres du tiers, auraient

(1) *Journal d'*Arnauld, éd. 1857 (p. 26-28). On disait qu'il traitait de l'évêché de Sens avec Duperron, et que celui-ci se portait « à ces aigreurs extraordinaires » pour être agréable à M. d'Épernon, aux Jésuites et à la duchesse de Guise.

(2) C'est encore la lettre de de Thou qui nous éclaire sur ce qui se passait au conseil et sur la pensée des ministres : « Villeroy prit la parole et dit qu'il ne falloit rien négliger de ce qui pouvoit contribuer à la sûreté de nos rois; mais qu'il falloit aussi prendre garde de troubler la bonne intelligence qui régnoit entre la cour de France et la cour de Rome, et de rompre une union aussi avantageuse à l'État qu'à la religion... Il conseilla ou d'éluder par des remises les poursuites de l'ordre opposé, ou d'admettre en apparence l'article disputé, mais d'y ajouter des modifications et de se servir de termes si ambigus et de circonlocutions si équivoques que l'approbation deviendroit inutile. Il se vantoit d'avoir le talent d'embrouiller et de finir ainsi les affaires. En effet, il réussit, et ses artifices eurent le succès qu'il en attendoit. Les principaux chefs du parti ayant

voulu pousser plus loin et traquer les ministres jusque dans le silence où ils abritaient leurs hésitations. Les plus sages conseillèrent de s'en tenir là, et leur voix fut écoutée. Le clergé remporta ainsi officiellement la victoire. Le tiers dut se contenter du succès qu'il obtenait auprès de l'opinion.

Ce succès fut grand. L'article, en effet, avait proclamé la doctrine du droit divin avec son corollaire, la puissance absolue des rois. Dans un esprit d'autonomie ombrageuse et de méfiance à l'égard des influences extérieures, la nation donnait au pouvoir qui la représentait une force dont il pouvait se servir contre elle-même. Ainsi que l'observe l'historien de Richer, si l'article du tiers ne fut pas inscrit parmi les lois fondamentales du royaume, il fut gravé désormais dans le cœur de tous les Français et, par le triomphe des idées gallicanes, les maximes qu'il contenait devinrent, pour le pays, pour la royauté, pour le clergé lui-même, la pierre de touche du patriotisme et de la fidélité au service du prince.

Au cours de cette discussion importante, le clergé avait montré un esprit de décision et une vigueur qui indiquaient la confiance qu'il avait en ses forces. Il se sentait maître de la cour et ses ambitions ne connaissaient plus de bornes. On le vit bien à la façon dont il traita d'autres questions brûlantes, notamment celles qui touchaient à la situation financière du royaume. Il se prononça nettement pour une sérieuse revision des dépenses, et il rendit au tiers la monnaie de ses mauvaises dispositions en réclamant avec insistance la suppression de la paulette. L'ordre ecclésiastique fit aussi un puissant effort pour obtenir l'acceptation du Concile de Trente. Ici encore, il suivait avec passion les conseils venus de Rome; mais il dépassait les sentiments d'un certain nombre de prélats et il heurtait l'opinion de la majorité influente du pays.

Parmi les évêques, il y en eut même de plus ardents, qui, revenant à l'attitude prise dès le début, parurent vouloir s'emparer, de haute lutte, d'une autorité qui s'était bien affaiblie dans les

été gagnés ou par des présents ou par des promesses ne firent plus de résistance. Mais qu'y gagna-t-on? On dissimula les véritables intérêts du Roi et on les abandonna. » (T. X, p. 602.)

mains de la régente et de ses ministres. Emporté par son tempérament, Miron, évêque d'Angers, attaqua directement la cour « et ces personnes puissantes qui, sous le nom du roi et de la reine sa mère, disposent de toutes choses comme il leur plaît, souvent au préjudice de la religion et de l'État ». Il demanda s'il ne se trouvait pas un prélat ou gentilhomme vraiment français, c'est-à-dire assez courageux pour parler publiquement et ouvertement des causes et des remèdes du mal que chacun « sait, dit et pleure en particulier ». Il ajouta que lui, évêque d'Angers, « avait souvent pris la liberté d'en parler tout haut en cette assemblée, mais que cela avait toujours été négligé ou reculé et que, puisque l'on était proche de la fin des États, il reprenait la liberté d'en reparler ouvertement ». Sa harangue tendait à établir un sévère contrôle sur les finances et surtout à modifier la composition du conseil (1).

Cet homme devenait gênant. Les sages ne pensaient pas qu'on pût rien faire avec ces éclats de voix. Les habiles se détournaient et faisaient valoir, d'un sourire, leur dévoûment souple et leur zèle discret. Tel l'évêque de Luçon. A quelques jours de là, des attaques violentes s'étant produites contre la reine mère, l'ordre du clergé décida qu'il protesterait énergiquement et qu'il ferait savoir à la reine « qu'il trouvait très mauvais qu'on voulût séparer et diviser l'autorité du roi avec celle de la reine sa mère, qu'il témoignerait un grand ressentiment de ce que Leurs Majestés fussent offensées et qu'il leur protesterait toute sorte d'obéissance, de fidélité et de service ». Qui fut chargé de développer cette proposition devant l'ordre de la noblesse? L'évêque de Luçon (2).

Ainsi nous le trouvons toujours du parti de la soumission à la reine et de la fidélité. Le sentiment s'enfonce de plus en plus en lui qu'on ne peut rien dans ce pays que par la royauté. Quels que soient les hommes qui détiennent le pouvoir, c'est vers eux qu'il se tourne et qu'il oriente lentement la prudence de ses ambitions.

Ce zèle devait avoir bientôt sa récompense. La cour aspirait, avec une impatience fébrile, à la clôture des États. Les trois ordres,

(1) *Procès-verbal du clergé* (p. 270-272).
(2) A cette occasion, Richelieu fit encore une démarche de peu d'importance, mais certainement agréable à la Cour. *Procès-verbal* (p. 288).

d'ailleurs, se perdaient en de vaines discordes et dans l'inutile aigreur des récriminations réciproques. Les passions s'échauffaient; les discussions dégénéraient en violences. Condé avait voulu forcer la porte des États, et ne s'était arrêté que devant un ordre formel de la reine. Un député de la noblesse du Haut-Limousin, M. de Bonneval, ayant rencontré un député du tiers, M. de Chavailles, l'avait insulté et frappé à coups de canne. Enfin, un gentilhomme appartenant à la reine, Marsillac, avait été assassiné, la nuit, par des affidés de M. le prince, conduits par un de ses gentilhommes, Rochefort.

La cour somma les députés d'en finir et de remettre leurs cahiers. Ils commençaient à avoir le sentiment de leur impuissance; le séjour de Paris était coûteux pour eux, pour leurs provinces. Certains, comme Miron, président du tiers, s'étaient laissé gagner et poussaient adroitement l'ordre dans le sens des désirs de la régente.

La séance de clôture fut fixée au 23 février. Dans cette séance les ordres, réunis pour la seconde fois depuis l'ouverture des États en assemblée plénière, devaient remettre leurs cahiers et adresser publiquement la parole au roi et à ses représentants. On comprend tout l'intérêt de cette cérémonie, l'éclat qui devait rejaillir de la solennité sur les orateurs chargés de prendre la parole, au nom de chacun des trois États, mais aussi tout le soin que la cour devait apporter à ne pas laisser désigner des orateurs hostiles, excessifs ou maladroits : il ne fallait pas faire naufrage au port.

Nous savons que la reine régente eut une influence directe sur le choix de chacun des trois orateurs, et c'est ainsi que, dans sa séance du 24 janvier, l'ordre du clergé, dûment prévenu et stylé, « pria M[gr] l'évêque de Luçon de prendre le soin et la peine de présenter le cahier et de faire la remontrance accoutumée » : lequel, après s'être excusé avec une bonne grâce modeste, prié de rechef par la compagnie, « a dit qu'il lui rendrait obéissance ». Un mois après, dans la séance du 23 février, il demanda à la chambre « de vouloir bien lui indiquer les sujets et points principaux sur lesquels elle trouverait bon qu'il s'étendît le plus ». Ces points furent « agréés et résolus ». D'ail-

leurs, l'évêque savait, depuis longtemps, à quoi s'en tenir; car la séance de clôture devait avoir lieu le même jour, dans l'après-midi, et sa harangue était prête.

Les trois ordres se rassemblèrent, comme pour la séance d'ouverture, dans la salle de Bourbon; le même cérémonial fut suivi, mais on retrouva aussi le même désordre et la même confusion. On vit encore « les trois États attendre à la porte de la salle pendant que plus de deux mille courtisans muguets et muguettes et une infinité de gens de toutes sortes avaient pris les meilleures places »; on vit « les cardinaux, les évêques, les prieurs, les abbés, la noblesse et tout le tiers état pressés et poussés sans ordre, respect, ni considération, au milieu des piques et des hallebardes », et jamais, d'une telle foule, on ne put obtenir un silence complet. Les discours des orateurs perdirent presque tout leur effet, et il est à croire que la postérité attache, à l'un d'entre eux du moins, plus de prix que ne le fit l'assistance devant laquelle il fut prononcé (1).

Ce fut l'évêque de Luçon qui commença. Debout devant le roi, il parla une heure durant. Sa harangue, longue et extrêmement polie, fut goûtée de ceux qui l'entendirent et surtout de ses collègues du clergé qui y trouvèrent un exposé lucide de leurs revendications. On trouva « qu'il s'était acquitté dignement de son devoir », qu'il avait fait montre de « grand jugement et éloquence » et surtout « qu'il avait représenté tout ce de quoi il était chargé, avec une extrême discrétion et qu'il avait contenté tout le monde sans offenser personne ». Cette nuance dans l'éloge dut être précieuse pour le jeune prélat qui, par-dessus tout, voulait plaire (2).

Richelieu a pris le soin de faire imprimer ce discours quelques jours après qu'il l'eut prononcé. Ses secrétaires l'ont inséré dans le corps de ses *Mémoires* (3). Mais il faut le lire dans le procès-verbal de la chambre ecclésiastique. C'est là qu'il se trouve à sa vraie place (4).

Lorsqu'il parlait, en 1615, Richelieu ne songeait nullement à

(1) Florimond Rapine (I, 258-267).
(2) *Procès-verbal* (p. 249.)
(3) Voir la note de M. Avenel, *Correspond.* (t. I, p. 140), et *Mémoires*, Coll. Mich. et Pouj. (p. 83).
(4) P. 350-366.

exposer un programme de gouvernement, et c'est bien à tort que les historiens modernes ont forcé le sens de certains passages pour reconnaître, dans ce discours, les premières traces des futures conceptions de l'homme d'État. Organe du clergé, l'évêque de Luçon traduisait, comme dit le procès-verbal de l'ordre, les « remontrances qui lui avaient été ordonnées et prescrites »; il se proposait donc seulement d'exprimer dans un langage brillant les idées et les aspirations de son ordre, sans blesser les susceptibilités de la cour. Nous savons, par les appréciations des contemporains, qu'il réussit de tout point (1). On peut ajouter que, même après trois siècles, son discours paraît encore remarquable par sa belle tenue, l'ampleur du développement, l'ordonnance des idées, la netteté et la propriété de l'expression.

L'ordre du clergé avait tracé à son orateur un programme dont les points principaux étaient les suivants : approuver la politique de la régente, surtout en ce qui concerne les mariages espagnols; se plaindre des empiétements des cours laïques au détriment des cours ecclésiastiques et demander la suppression de la vénalité des offices; réclamer la défense et l'accroissement des privilèges du clergé, et l'acceptation du concile de Trente; pour le cas particulier de la réponse au cahier et, en général, pour la conduite des affaires publiques, l'orateur devait réclamer qu'une part plus large fût faite désormais au clergé dans le conseil du roi.

Parmi ces sujets, on discerne facilement ceux qui devaient exercer plus particulièrement la verve de notre évêque. A peine a-t-il achevé un prologue un peu pénible, qu'il se jette sur la question de la participation du clergé au maniement des affaires et s'y arrête complaisamment : « C'est chose assurée, dit-il, qu'ès siècles passés, en toutes les nations du monde, soit pendant qu'elles ont été attachées au culte des fausses déités, soit depuis qu'elles n'ont servi et adoré que le vrai Dieu, les personnes consacrées au minis-

(1) Le 29 mai, son frère Alphonse lui écrit de Poitiers : « Un de mes amis m'a fait voir la harangue qu'avez faite à la clôture des États. Je loue Notre-Seigneur qu'elle ait réussi à votre contentement, ayant été assuré qu'elle a été fort agréée d'un chacun. » Arch. Aff. Étrangères, *France* (vol. 770). — Cependant, malgré la modération du ton à l'égard des protestants, elle ne plut pas à ceux-ci. Voir *Mémoires de* LA FORCE (t. II, p. 437) et LEVASSOR (t. I, p. 368).

tère de la religion ont, auprès des princes souverains (si eux-mêmes ne l'ont été), tenu les premiers rangs, non seulement en ce qui concerne le spirituel, mais, en outre, en ce qui regarde le gouvernement civil et politique. » Suivent immédiatement les exemples empruntés à l'histoire ; le souvenir du respect qu'on témoignait antérieurement à l'Église fait contraste avec l'état d'abandon où on la laisse maintenant : « On peut dire avec vérité que l'Église se trouve en même temps privée d'honneurs, dépouillée de biens, frustrée d'autorité, profanée et tellement abattue qu'il ne lui resterait pas les forces pour se plaindre, si, se ressentant aux derniers abois et voyant devant elle le médecin de qui seul elle peut recevoir guérison, elle ne faisait un dernier effort pour lui toucher le cœur de telle sorte qu'il soit mû par pitié, convié par religion et forcé par raison, à lui rendre la vie, le bien et l'honneur tout ensemble. »

Ces plaintes, qui ne parurent pas excessives, étaient accompagnées d'un exposé ramassé et solide des raisons qui doivent déterminer les princes à appeler les ecclésiastiques dans leur conseil : « Leur profession les rend propres à y être employés, en tant qu'elle les oblige particulièrement à acquérir de la capacité, être pleins de probité, et gouverner avec prudence, qui sont les seules conditions nécessaires pour dignement servir un État. Ils sont en effet, ainsi qu'ils doivent être par raison, plus dépouillés que tous autres d'intérêts particuliers qui perdent souvent les affaires publiques, attendu que, gardant le célibat, comme ils font, rien ne leur survit que leurs âmes qui, ne pouvant thésauriser en terre, les obligent à ne penser ici-bas, en servant leur roi et leur patrie, qu'à s'acquérir pour jamais, là-haut au ciel, une glorieuse et une toute parfaite récompense. »

Nous avons déjà trouvé ces raisonnements dans la bouche de Duperron. Il n'est pas étonnant que, sur ce sujet, l'ordre tout entier n'eût qu'une seule et même opinion ; mais il est à croire, qu'exposée d'une voix claire par notre évêque, l'argumentation prit, dès cette date, une valeur et une autorité qui auraient pu frapper certains esprits attentifs. Pendant qu'il parlait, la reine Marie de Médicis, qui avait désigné elle-même l'orateur, devait se féliciter de son choix :

elle fixait sur lui des regards déjà chargés de satisfaction et de confiance.

Luçon s'étendit ensuite sur les privilèges du clergé, sur les abus commis dans la distribution des bénéfices, sur les commendes : il aborda aussi, selon qu'on le lui avait prescrit, la question des rapports avec les protestants. Mais il le fit avec une modération vraiment remarquable. C'est, peut-être, de tout son discours, le passage où se dessinaient le mieux ses aptitudes d'homme d'État. Il avait à se plaindre tout d'abord de certains actes violents commis par des huguenots : à Millau, en Rouergue, ils avaient envahi l'église et souillé les hosties. Après avoir déploré, dans des termes amers, cette profanation et demandé la punition des coupables, l'évêque ajoute : « Je ne parle, Sire, que de ceux qui ont commis un acte si barbare; car, pour les autres qui, aveuglés de l'erreur, vivent paisiblement sous votre autorité, nous ne pensons à eux que pour désirer leur conversion et l'avancer par nos exemples, nos instructions et nos prières, qui sont les armes par lesquelles nous les voulons combattre. »

Enfin, résumant son discours, il expose, avec une véritable éloquence, les bienfaits qui résulteraient, pour le royaume, d'une sage administration s'inspirant des maximes de l'évangile et de l'application des anciennes ordonnances : « Que si on en vient là, Sire, toutes choses se feront avec poids et juste mesure. On verra le règne de la raison puissamment établi. La justice recouvrera l'intégrité qui lui est due; les dictatures ne seront plus perpétuelles en des familles (1), ni les états héréditaires par cette invention pernicieuse du droit annuel; la vénalité des offices, qui en rend l'administration vénale et que l'antiquité a remarquée pour signe de la décadence et chute des empires, sera abolie selon nos désirs; les charges supernuméraires seront supprimées; le mérite aura son prix et si la faveur a quelque cours, ce ne sera plus à son préjudice; le mal recevant punition, le bien ne sera pas sans récompense; les lettres et les arts fleuriront; les finances, vrais nerfs de l'État, seront ménagées avec épargne, les dépenses retranchées, les

(1) Allusion à la suppression de la paulette.

pensions réduites, ainsi que nous le demandons, au terme où le grand Henri les avait établies... La religion fleurira de nouveau... L'Église reprendra son lustre, étant établie en son autorité... La noblesse rentrera en jouissance des prérogatives et des honneurs qu'elle s'est acquis par ses services. Les duels étant abolis, son sang sera épargné et le roi soulagé d'une grande charge de conscience; enfin le peuple sera délivré des oppressions qu'il souffre par la corruption de quelques officiers, préservé des outrages qu'il reçoit de plus puissants que lui et soulagé en ses impôts à mesure que les nécessités de l'État le pourront permettre. En un mot, toute la France sera remise au meilleur état où nos vœux la puissent porter, et ce qui est à noter, avec tant de facilité que je puis dire sa réformation tant aisée qu'elle est juste, nécessaire et pleine de gloire pour Votre Majesté. »

Quel était donc le secret de ce jeune homme éloquent qui considérait comme « aisée » une tâche dont les autres ne voyaient que l'étendue et les difficultés? Marie de Médicis écoutait. L'évêque se tourne alors vers elle et lui adresse directement la parole : « Toute la France se reconnaît, Madame, obligée à vous départir tous les honneurs qui s'accordaient anciennement aux conservateurs de la paix, du repos et de la tranquillité publique! » L'orateur loue la conduite passée, approuve les mariages d'Espagne, puis, plus pressant encore : « Vous avez beaucoup fait, Madame, mais il n'en faut pas demeurer là : en la voie de l'honneur et de la gloire, ne s'avancer et ne s'élever pas, c'est reculer et déchoir. Que si, après tant d'heureux succès, vous daigniez encore vous employer courageusement à ce que ce royaume recueille les fruits qu'il se promet et qu'il doit recevoir de cette assemblée, vous étendrez jusqu'à l'infini les obligations qu'il vous a, attirerez mille bénédictions sur le roi, pour vous avoir commis la conduite de ses affaires, sur vous, pour vous en être si dignement acquittée, sur nous, pour la supplication très humble et très ardente que nous faisons à Sa Majesté de vous continuer cette administration. »

Ainsi, quoique le roi soit majeur, c'est à la reine qu'on s'adresse, c'est à elle qu'on voudrait confier, pour des années encore, les intérêts et l'honneur du pays; c'est d'elle enfin que l'on implore

cette attention, ce sourire, cette faveur qui ouvriront l'accès des grands emplois et donneront l'essor aux grandes ambitions.

Toute la fin du discours avait été « écoutée avec une extrême attention; » elle fut accueillie « avec un public et général applaudissement, » et l'évêque de Luçon regagna sa place « grandement loué par tous ceux qui l'avaient ouy ».

Ce fut ensuite le tour du baron de Sénecé qui parla, au nom de la noblesse, un quart d'heure seulement, en soldat. Puis, on entendit le président Miron. A genoux sur un carreau de velours placé devant le roi, il fit un exposé abondant des misères du peuple et dit des paroles hardies. Mais choisi, lui aussi, par la reine, il conclut par une profession de foi entièrement royaliste : « Qui pourvoira donc à ces désordres, Sire? Il faut que ce soit vous... Ce que nous vous demandons, c'est un coup de majesté... » Ces paroles, adressées à un enfant de quinze ans, nous disent assez à quel point d'abaissement étaient tombées ces vieilles libertés françaises, si souvent invoquées au cours des débats. Dans cette séance solennelle, l'opposition n'avait même pu faire entendre sa voix. La fin du discours de Miron fut le dernier mot prononcé par la nation en assemblée d'États. Elle devait rester muette jusqu'en 1789 (1).

Le roi répondit brièvement; s'étant découvert, il dit : « Messieurs, je vous remercie de tant de peine que vous avez prise pour moi depuis quatre mois. Je ferai voir vos cahiers et les répondrai favorablement. » Sur ces mots, chacun se retira. Il était huit heures du soir; la séance avait duré près de neuf heures.

A l'issue de cette fatigante cérémonie, les ministres devaient se sentir soulagés d'un grand poids. Pourtant, tout n'était pas fini. On avait promis aux États de répondre à leurs cahiers. Depuis des mois, on discutait sur le procédé qu'on emploierait : les ordres, tenant à leur œuvre, si mince qu'elle fût, réclamaient un engagement formel et une sanction aux promesses de la cour. Celle-ci ne cherchait que les moyens de se dérober honnêtement. La proposition originaire du clergé, tendant à ce que les principaux

(1) Sur la défection de Miron, V. Florimond Rapine, *passim,* et *Journal* d'Arnauld, (p. 35).

articles des cahiers fussent examinés au fur et à mesure des délibérations, ayant été écartée, on se trouvait en présence d'une autre proposition du tiers, plus dangereuse encore. Il demandait que les cahiers fussent étudiés par une sorte de haut conseil désigné conjointement par le roi et par les États, et que les États ne se séparassent pas avant que la réponse de ce conseil leur fût notifiée.

La cour se décida à en finir par un coup d'autorité. Elle s'était d'ailleurs assuré du concours de Miron, qui, son rôle de président du tiers fini, redevenait un fonctionnaire dépendant du pouvoir. Conformément à leurs propositions, les députés du tiers et surtout ceux qui appartenaient au parti de Condé avaient décidé de se réunir au couvent des Augustins, le lendemain de la séance de clôture, sous prétexte d'attendre, en siégeant, la réponse aux cahiers. Ils prièrent Miron de les accompagner et de prendre la parole en leur nom. Mais celui-ci répondit que le roi et le chancelier lui avaient défendu de faire aucune assemblée. « C'est alors que nous commençâmes de voir et remarquer, comme en un miroir, nos fautes passées, dit Florimond Rapine, et les plus gens de bien regrettaient infiniment la lâcheté et faiblesse de laquelle nous avions usé en toutes ces procédures des États. » Le lendemain, on décrocha les tentures et on ferma la porte de la salle où avaient lieu les réunions.

Cependant les députés persévéraient : « Nous venons chaque jour battre le pavé des Augustins pour savoir ce qu'on veut faire de nous. Chacun demande des nouvelles de la cour, personne n'en veut dire d'assurées; l'un publie le malheur qui talonne l'État, l'autre déchire de paroles Monsieur le chancelier et ses adhérens et cabalistes; l'un frappe sa poitrine, accusant sa lâcheté, l'autre médite son retour, abhorre le séjour de Paris, désire sa maison, voir sa femme et ses amis, pour noyer, dans la douceur de si tendres gages, la mémoire de la douleur que la liberté mourante lui cause. Tous ensemble cherchent les moyens pour être congédiés, plutôt que de séjourner dans cette ville, errants et oisifs, sans affaires ni publiques, ni particulières (1). »

Rien n'est plus triste que ces dernières journées. Ces braves

(1) Florimond Rapine.

gens, qui étaient venus du fond de leur province pleins d'illusions et d'amour, s'apercevaient qu'ils étaient joués, et ils ne savaient au juste à qui s'en prendre. Assurés de leurs intentions, ils ne se disaient pas qu'ils étaient les premiers coupables, et que, s'étant abandonnés eux-mêmes, ils ne devaient pas s'étonner qu'on les abandonnât. Ils allaient par la ville, inquiets, dans l'espérance d'on ne savait quel coup du hasard qui les aiderait et les arracherait à leur propre impuissance.

Un moment, ils crurent que le parlement les tirerait d'embarras. Celui-ci résolut de se réunir pour délibérer sur ce qui était à faire. « Toute la France avait les yeux arrêtés sur ce grand aréopage et était aux écoutes pour apprendre avec applaudissements les décisions du conclave du premier sénat de l'Europe. » La montagne accoucha d'une souris, et le corps du parlement, toujours égoïste, faisant passer les intérêts privés de ses membres avant ce que l'on considérait comme le bien du royaume, se contenta de demander le maintien de la paulette.

Cette fois, c'était fini. Quelque trente ou quarante députés s'obstinaient à frapper à toutes les portes, à casser la tête aux gens de leurs doléances, à vouloir se jeter aux pieds du roi qui, tout à ses chasses d'oiseaux, avait bien d'autres choses à penser. Un jour qu'ils étaient venus jusqu'au Louvre, le chancelier Sillery s'avança au-devant d'eux et, prenant à parti le plus audacieux, un sieur de Ribier, lieutenant-général de Blois : « Monsieur, lui dit-il, vous êtes lieutenant-général à Blois et officier du roi; avisez bien à ce que vous direz et prenez garde à vous. En quelle qualité voulez-vous parler? Est-ce comme député? Vous ne l'êtes plus; car votre pouvoir est expiré par la présentation de vos cahiers. Est-ce comme privé? Parlez alors en votre nom propre; mais sachez que le roi n'a pas pour agréables vos assemblées qui sont illicites et sans sa permission. »

Rapine lui-même, qui nous raconte tous ces détails, essaya d'intervenir et de répliquer. Mais le chancelier coupa le flux de ses paroles d'un : « Qui êtes-vous? » dédaigneux. Enfin les députés purent voir le roi. Celui-ci avait autour de lui l'imposant appareil des plus hauts seigneurs du royaume et des courtisans, tous gens

d'épée. Ribier, à demi-mort de peur, essaya d'expliquer pourquoi ses collègues et lui étaient venus jusqu'à Sa Majesté. C'est à peine si on daigna l'écouter, et sans même lui faire l'honneur d'une réponse, on le poussa vers la porte; « et nous fûmes ainsi contraints de nous retirer, sans espérance de parvenir à nos desseins, ni de satisfaire aux vœux et intentions si saintement conçus dans nos provinces, ensuite d'une convocation d'États si solennelle et d'une si laborieuse et pénible députation ». (21 mars 1615.)

Il était temps qu'ils s'en allassent. Cet hiver, passé sous l'œil des députés, avait paru à la reine et à son entourage d'une tristesse et d'une longueur interminables. Maintenant qu'on était débarrassé de ces visages moroses, on pouvait se détendre et s'amuser un peu. Il y avait dans l'air des souffles plus tièdes; le printemps arrivait; la fin des États coïncidait avec l'entrée du carnaval et, « comme c'est la coutume invétérée entre les princes de la chrétienté d'accompagner les jours gras de quelques réjouissances publiques et d'obliger leurs peuples par des divertissements agréables, on décida qu'à l'occasion de l'heureuse conclusion des États, on danserait un ballet dépassant en somptuosité tout ce qui s'était fait par le passé et ôtât à l'avenir l'espérance de rien faire de même » (1).

La reine mère, qui avait hérité des Médicis, ses ancêtres, le goût des arts et de la magnificence, convoqua les plus habiles parmi ceux qui s'occupaient de ces sortes de réjouissances, et, après avoir longtemps hésité, elle fixa son choix sur le sujet qui lui fut présenté par un grave personnage, le sieur Durand, contrôleur provincial des guerres. Il fut entendu que l'illustre Franchine lui serait adjoint pour les machines et le sieur de Malherbe pour la poésie.

Le 19 mars 1615, cette même salle de l'hôtel de Bourbon, qui avait servi aux deux séances plénières des États, était transformée en salle de spectacle. Éclairée par douze cents flambeaux de cire

(1) Pour tous les détails de cette fête, il faut rapprocher les documents suivants : *Description du ballet de Madame, sœur aînée du Roy, à Lyon,* sur la copie imprimée à Paris, 1615. — *Mercure françois,* année 1615 (t. IV, p. 7-16); — Malherbe (t. I, p. 228, et t. III, p. 486-488).

portés par des consoles et bras d'argent, elle était tendue du haut en bas en tapis de Turquie, « de sorte qu'on n'y voyoit que riches peintures, sculptures ou tapisseries ». A l'un des bouts, on avait dressé une scène haute de six pieds; à l'autre bout, un échafaud sur lequel le roi prit place avec les principaux seigneurs. La cour entière se pressait dans le parterre, dans les couloirs, sur les balcons du premier étage. Grands chapeaux à plumes, feutres d'Espagne, fraises de dentelles, pourpoints valant 20,000 écus, épées à la poignée d'or, éperons sonnants, écharpes, collets et falbalas; coiffures de pierreries, colliers de perles, corps de taille lamés d'or et d'argent, vertugadins raides comme des armures, épaules nues ou manteaux à traîne, rires, parfums, regards chargés d'amour et de galanterie, cette foule heureuse et bruyante éclatait dans la joie de son insouciance et de sa frivolité reconquises. On était tout au plaisir des visages connus, se retrouvant après les jours sombres qu'on venait de traverser. Certes, toutes les difficultés n'étaient pas résolues. Mais on les remettait au lendemain; et ces courtisans, ces dames, ces cavaliers, ces soldats, ces pages, ces poètes dont les « pensions » avaient été menacées, se félicitant d'avoir échappé au péril, jouissaient de la victoire que la royauté avait remportée pour eux. La France, légère et amie des fêtes, désarmait une fois de plus, de son sourire irrésistible, cette autre France sérieuse et compassée, qui, en somme, depuis des mois, n'avait fait que fatiguer le monde de son inutile gravité. Les États, qui avaient commencé par une procession, se terminaient par un ballet.

A peine le roi fut-il assis que l'on vit, vers le fond de la salle, monter un nuage épais qui allait s'accroissant et se dilatant au fur et à mesure qu'il s'avançait; tout à coup il s'ouvrit et laissa paraître un danseur vêtu d'argent et de noir, avec quantité d'étoiles d'or sur son habit, des ailes noires au dos et une coiffure faite de nuages : il personnifiait la nuit. Il dansa et chanta des vers adressés à la reine que l'on comparait au soleil :

Qu'ai-je fait contre vos beautés,
Grand soleil, qui, de tous côtés,
Me voulez rendre vagabonde,

Pour vous opposer à mon cours
Et pour empêcher que le monde
Ne soulage par moy les travaux de ses jours?

Le chanteur n'avait pas fini que le nuage se dissipa soudain et qu'on vit la scène représentant « des rochers recouverts d'arbrisseaux, mousses, animaux rampans, fleurs et ruisseaux coulant des croupes en bas, les heurts éclatant d'or et d'argent ». Dans ce décor, il y eut un premier pas de feux follets représentés par des enfants portant des torches à la main et sur la tête; un autre pas de sibylles sorties de terre pour prédire les félicités du mariage futur de la princesse. Puis, les rochers s'abaissèrent pour faire place à un paysage de vergers et de forêts; dans le ciel on vit, sur une nuée, s'avancer l'Aurore. « Elle étoit vêtue de lames d'argent, recouverte de fleurs d'or et de soye, et si fort éclatante qu'elle n'avoit rien de dissemblable à l'Aurore journalière que d'être plus proche de la vue. Elle semoit des fleurs sur la scène et étoit suivie d'un grand char flamboyant et doré, avec les roues tournantes d'un mouvement égal et continuel, dans lequel étoit le sieur Robert, qui traversa la scène en chantant. »

Tout cela n'était encore que le prologue; le vrai ballet, qui avait nom *l'Africaine* ou *le Triomphe de Minerve*, commença : on vit, dans un paysage nouveau, se succéder les plus belles filles de la cour, « habillées à l'antique africaine, mais fort court pour ne point nuire à la danse... » — « Leur habit étoit parti de satin rouge, parti de bleu chamarré et quasi-couvert de passement d'or; elles avoient chacune une masse d'or à la main et pour coiffure une espèce de bourguignote, coupée à jour, renforcée de lamettes d'argent et incarnat et relevée en haut d'une touffe de plumes, qui donnoit une grande grâce à celles qui la portoient. »

Le premier pas achevé, un berger s'avança, « lequel, comme ramenant ses troupeaux en l'étable au coucher du soleil, sortit des bois en chantant ». Et il chanta des vers que le sieur Malherbe, poète très illustre, avait, pour la circonstance, arrachés à sa veine peu féconde :

Houlette de Louis, houlette de Marie,
Dont le fatal appui met notre bergerie

Hors du pouvoir des loups :
Vous placer dans les cieux, en la même contrée
Des balances d'Astrée,
Est-ce un prix de vertu qui soit digne de vous ?

. . . .

Aussi dans nos maisons, en nos places publiques,
Ce ne sont que festins, ce ne sont que musiques
De peuples réjouis;
Et que l'astre du jour ou se lève, ou se couche,
Nous n'avons en la bouche
Que le nom de Marie et le nom de Louis.

. . . .

Un siècle renaîtra comblé d'heur et de joie,
Où le nombre des ans sera la seule voie
D'arriver au trépas :
Tout y sera sans fiel comme au temps de nos pères,
Et même les vipères
Y piqueront sans nuire, ou ne piqueront pas.

La terre en tous endroits produira toutes choses,
Tous métaux seront or, toutes fleurs seront roses,
Tous arbres oliviers :
L'an n'aura plus d'hiver, le jour n'aura plus d'ombre,
Et les perles sans nombre
Germeront dans la Seine au milieu des graviers.

En attendant ces beaux jours, déjà prédits par Virgile depuis des siècles, l'assistance pouvait s'en faire quelque idée par la suite du spectacle. Bientôt, en effet, on vit un pas de bergers, — et c'étaient les plus grands seigneurs et les meilleurs danseurs du royaume. Puis, la scène changea et ce fut le fond de la mer avec une musique de tritons et de tritonides; puis, une autre apparition de dieux célestes; puis, le triomphe de l'amour, — de l'amour chaste bien entendu, — menant captif l'amour voluptueux; et enfin, sur un char resplendissant, s'avança la reine de la fête, la jeune et timide princesse Élisabeth, entourée de quatorze dames de sa suite.

A ce moment, toute la scène était remplie; des amours voletaient autour du char; à terre, la troupe des danseurs était rassemblée; en l'air, on voyait, sur des nuages, la Victoire et la Renommée portant des couronnes, et tout à coup, après un silence, les voix, les luths, les violons, les hautbois, tous ensemble, chantèrent et jouèrent la musique du grand ballet : Madame descendit de son char,

vêtue en Minerve, et elle dansa les six figures au milieu d'un applaudissement général : « ... Et sembloit que tout le ciel fût ouvert pour faire des chants d'allégresse en cette occasion, qui se peut dire n'avoir point eu de compagne en somptuosité ; car lorsque ce grand air se chantoit, il y avoit quarante masques richement parés sur la scène, trente dans le ciel, six suspendus en l'air, tout le milieu de la salle rempli du ballet des dames : tout se voyoit d'une vue et tout dansoit et chantoit en même temps. »

Instant unique dont le souvenir resta gravé dans la mémoire des spectateurs; chacun fut d'avis que l'issue des États était digne du monarque qui les avait convoqués; « car, dit la relation contemporaine, Leurs Majestés n'avoient cherché d'autre épargne que celle du temps qui pressoit et avoient voulu montrer que la France, quand elle veut paroître, ne peut être imitée d'aucune autre nation ».

CHAPITRE DEUXIÈME

MARIE DE MÉDICIS, LES CONCINI ET L'ÉVÊQUE DE LUÇON.

I. — La Régence de Marie de Médicis. — Les « barbons ». — Première faveur des Concini.

Pour la seconde fois, une Médicis régnait sur la France. Henri IV, après avoir rompu son premier mariage avec une fille de France, — cette Marguerite pleine de vices et pleine de charmes, dernière fleur de la race épuisée des Valois — avait, parmi les princesses européennes, choisi une nièce du duc de Toscane, dont l'âge et la santé lui promettaient des héritiers. En épousant la fille des Médicis, le chef de la dynastie des Bourbons ne dérogeait pas. La grand'mère de sa femme était une petite-fille de Charles-Quint (1). Ces heureux marchands italiens avaient ainsi, peu à peu, imposé l'autorité de l'or et du négoce à l'Europe militaire et féodale. Et pourtant, selon le mot du duc de Savoie, « ces femmes florentines, dans tous les États où elles se produisaient, apportaient la confusion et le mauvais gouvernement » (2).

Le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis n'avait pas été

(1) Alexandre de Médicis fut, en 1531, déclaré prince souverain de Florence par l'empereur Charles-Quint. François, deuxième grand-duc de Toscane, après son père Côme de Médicis, épousa en premières noces Anne d'Autriche, reine de Hongrie, fille de l'empereur Ferdinand. Il eut, de ce mariage, un garçon et deux filles, Philippe, mort en bas âge, Éléonore, qui épousa depuis le duc de Mantoue, et Marie de Médicis, née le 26 avril 1573. — *Vie de Marie de Médicis* (par la présidente D'ARCONVILLE), Paris, 1784, in-8° (t. I, p. 5).

(2) Cité par PERRENS, d'après une dépêche de Brèves, du 3 août 1612. *Les Mariages espagnols sous le règne de Henri IV et de Marie de Médicis.* Didier, in-8° (p. 431).

heureux. Si le roi, amateur très renseigné, appréciait, dans sa femme, les formes opulentes et les carnations savoureuses qui devaient s'épanouir plus tard si glorieusement dans les toiles de Rubens, s'il lui était reconnaissant de sa sûre et régulière fécondité, il ne trouvait auprès d'elle ni la séduction sans cesse renaissante de la maîtresse, ni l'affection soutenue et confiante de l'épouse.

Henri IV, il est vrai, était un bien mauvais mari. Mais Marie de Médicis avait un bien mauvais caractère. Les hommes, les rois, surtout, ont droit à quelque indulgence. Or, la reine eût été, à tous les rangs de la société, une femme jalouse, colère et vindicative. Elle était, en outre, tellement soumise à un entourage des plus louches qu'on ne pouvait se fier entièrement en elle. C'étaient là de mauvaises dispositions pour retenir un homme de naturel volage comme l'était Henri IV, et les scènes de ménage que nous raconte Sully, où la reine allait « jusqu'à lever la main », expliquent assez que le bon roi, très féru de ses maîtresses et fort dégoûté de cette promiscuité italienne, ait songé parfois à renvoyer outre monts une femme dont le rôle était rempli, maintenant qu'elle lui avait donné six enfants (1).

Ce fut Henri IV qui céda la place. La mort arrange bien des difficultés. Sans prêter créance aux commérages des contemporains et aux insinuations de Sully, on peut dire, de Marie de Médicis, que le veuvage lui fut léger. Le deuil extérieur fut bruyant et éploré; le fond du cœur resta froid. Il semble que

(1) Nous avons un document des plus curieux sur les relations conjugales entre Henri IV et Marie de Médicis. Il est intitulé : « *Les Principaux Sujets de la mauvaise intelligence d'entre le feu roi Henri IV et de la royne mère du roy, tiré des manuscrits de Béthune*, 8944. » Il a été publié, sous ce titre, par Mme d'Arconville dans son livre déjà cité (p. 522). La rédaction de ce mémoire est postérieure à 1632, ainsi qu'il résulte d'une allusion faite (p. 527) à la mort de Mme de Guercheville. Il paraît avoir été rédigé dans les circonstances suivantes : après la journée des Dupes, Richelieu réunissait de toutes parts les pièces du procès que ses pamphlétaires à gage avaient engagé contre Marie de Médicis. Quelqu'un de ses familiers, et probablement Bullion, alla interroger Sully dans sa retraite. Celui-ci ne se fit pas prier pour raconter, en les exagérant peut-être, les scènes dont il avait été le témoin. Ce document a certainement été vu par les rédacteurs des *Mémoires de Richelieu*. Il faut le consulter avec précaution. Mais il respire un vif sentiment de la réalité. Il faut le rapprocher de nombreux passages, d'ailleurs connus, des *Économies royales* de Sully. — On trouvera, en outre, toutes les pièces du procès réunies dans l'ouvrage de M. Zeller, *Henri IV et Marie de Médicis*, Didier, 1877, in-8°.

tout le monde, et Henri IV lui-même, avait prévu cette mort prématurée. Il avait pris la précaution de faire couronner la reine, la veille de son départ pour l'armée. Si bien qu'en quelques heures, tout fut arrangé et la régence de Marie de Médicis proclamée par le parlement, acceptée par la cour, et reconnue par le reste du royaume.

A ce moment, on ne dit pas, comme on devait le faire trente ans plus tard, à l'avènement d'Anne d'Autriche : « La Reine est si bonne. » Marie de Médicis était peu connue et peu aimée. Toujours repliée sur une étroite coterie, parlant mal le français, alourdie par ses couches successives, elle ne suivait guère le mouvement et la turbulence de la cour de France. Mais on était délivré de l'autorité virile du feu roi, la régente avait besoin de tout le monde, et on pensait que chacun pourrait réclamer pour soi une part de l'autorité tombée entre ses faibles mains (1).

La reine était si effacée du vivant de Henri IV, qu'il fallut quelque temps pour voir son caractère se dessiner et ses aptitudes gouvernementales prendre un certain relief. Ce n'était pas une Catherine de Médicis. Elle n'avait de celle-ci ni l'intelligence, ni l'activité, ni le goût des affaires. Elle apparut bientôt comme une femme d'un cœur sec, froidement égoïste, très jalouse de son autorité, de moyens médiocres, paresseuse et obstinée, mais discrète, grave et assez habile dans les petites choses, attachée, sans réflexion et sans fidélité, à ses habitudes et à ses préjugés. Comme il arrive aux natures médiocres que l'urgente nécessité ne presse pas, elle dirigea peu sa vie et elle gouverna autant avec ses défauts qu'avec ses qualités.

La paresse aidant, elle ne se sépara pas des hommes expéri-

(1) « Le roi a voulu souvent la faire entrer au Conseil pour qu'elle se mette au courant des affaires et des intérêts du royaume. Mais, indifférence ou incapacité, la reine n'a nullement répondu aux intentions du roi. Elle est, d'ailleurs, d'un caractère peu sympathique ; elle s'emploie uniquement à élever et à enrichir une femme qui a toujours vécu avec elle. Elle préfère la combler que de s'occuper de la cour. Elle n'a aucune attention pour les grands du royaume. Aussi, si elle devenait veuve, pendant la minorité de son fils, elle n'aurait pas le temps de se concilier l'esprit de la noblesse et, parmi celle-ci, elle n'aurait personne à qui se fier. Elle est cependant au mieux avec la maison de Guise ; mais cela n'est pas sans danger. » *Relation de l'ambassadeur vénitien* Pietro Priuli, écrite en 1608. *Recueil de Barozzi et Berchet* (t. I, p. 209).

mentés choisis par le feu roi. Mais, peu à peu, elle versa dans le favoritisme où son indolence était portée naturellement, et laissa prendre aux Concini une autorité dont l'excès prépara sa chute (1).

Il faut parler maintenant des Concini. Tous les biographes de Marie de Médicis les lient intimement à son sort. Cette subordination constante de sa vie à l'influence de ses familiers est un trait de caractère d'autant plus frappant chez la mère qu'il se retrouve, plus tard, chez le fils, Louis XIII. Elle avait connu, de toute date, Léonora Dori (qui se fit appeler ensuite Galigaï), et la mort seule la délivra de la domination que cette femme exerçait sur elle. Léonora était fille de la nourrice de la princesse, par conséquent d'origine populaire, la mère étant, disait-on, blanchisseuse et le père menuisier. Élevée près de Marie de Médicis, elle lui était devenue indispensable, parce qu'elle l'habillait bien et qu'elle savait remplir les heures interminables de la vie de cour par des conversations de toilettes et de futilités. C'était, d'ailleurs, une fine mouche, le nez aigu, les lèvres pincées, la figure chafouine, noire et plutôt laide, mais l'œil vif, et non sans un certain charme

(1) Voir le jugement d'ensemble, remarquable de tous points, porté sur Marie de Médicis, en 1616, par l'ambassadeur vénitien CONTARINI (t. I, p. 556-558). Il est plutôt favorable. Mais il faut tenir compte de la situation d'un ambassadeur qui sait que ce genre de document, lu devant une assemblée nombreuse, peut toujours être connu du dehors. — Cfr. d'autres indications : le mot de Henri IV, cité par M[me] D'ARCONVILLE : « Vous entière, pour ne pas dire têtue » (t. I, p. 87); ce détail donné par Arnauld d'Andilly : « La Reyne s'étoit trouvée fort mal, la nuit du 27 (juillet 1615), d'un grand flux de ventre qui la mène vingt-cinq ou trente fois avec du sang. On en attribue la cause à une colère qu'elle avoit eue le jour précédent. » *Journal inédit d'*ARNAULD D'ANDILLY publié par ACH. HALPHEN, Techener, 1857 (p. 92); un autre mot d'Ubaldini : « La reine qui donne toujours raison au dernier qui lui parle... » Dans PERRENS, *Mar. esp.* (p. 340). — Voir aussi les citations extraites des lettres de l'ambassadeur d'Espagne Inigo Cardenas, dans CAPEFIGUE, *Richelieu, Mazarin et la Fronde*, éd., 1844 (t. I, p. 58 et p. 100), et enfin, pour l'opinion des ambassadeurs toscans, l'ouvrage de BERTHOLD ZELLER, *la Minorité de Louis XIII, Marie de Médicis et Sully ;* Paris, Hachette 1892, in-8°, (notamment, p. 142). « Il me paraît, écrit Botti, en 1612, que cette grande princesse prend tous les jours un véritablement accroissement de prudence. Elle m'a confié qu'elle commence à entendre son métier... Elle m'a dit qu'il n'est pas vrai que son mari eût pris à cœur de l'initier aux affaires... Pour défendre sa vie, au besoin, elle a une extrême confiance en sa force physique. Lorsque le roi se mit à se promener en tête-à-tête avec Biron, elle lui dit qu'elle voulait être auprès de lui pour se jeter par derrière sur le maréchal, si elle avait vu qu'il voulait faire le moindre mouvement (p. 142). » Assurément, si l'on s'en rapporte aux portraits et aux tableaux de Rubens, le maréchal eût eu affaire à forte partie.



LA MARÉCHALE D'ANCRE.

D'après un crayon de D. Du Moustier. (Bibliothèque nationale.)

qui venait de l'intelligence, sinon du cœur. Adroite et insinuante, elle devint, sur la fin, imaginative, maniaque et atrabilaire, avec un goût mêlé d'effroi pour les choses de l'autre monde, sorcelleries, influences secrètes et grimoires. Tout cela lui assurait, sur l'esprit de la princesse, un ascendant tel que les contemporains y voyaient quelque chose de mystérieux.

Au moment du mariage de Marie de Médicis, on avait voulu les séparer. Mais Marie, vieille fille — elle avait vingt-sept ans — et déjà esclave de ses habitudes, s'y était refusée; et le duc de Toscane, sachant sa nièce obstinée, n'avait pas insisté. Léonora vint donc en France et, à vrai dire, elle représenta, pour la cour et pour la reine, tout ce qui rattachait celle-ci à son passé florentin. Un conflit assez curieux où le nom des Richelieu est mêlé se produisit même à ce moment. Henri IV, en formant la maison de la reine, avait désigné, pour remplir les fonctions de surintendante, Mme de Guise, pour remplir celles de dame d'honneur, Mme de Guercheville et enfin, pour être dame d'atours, Mme de Richelieu, femme du frère aîné de l'évêque de Luçon. Mais Marie exigea que cette dernière fonction fût réservée à Léonora, et après une intrigue de jupes, où Mme de Verneuil, la maîtresse de Henri IV, soutint les Concini, Mme de Richelieu fut évincée (1).

(1) Voir cette histoire racontée dans le document intitulé : *Les Amours de Henri IV* par la Princesse de CONTI, publié, dans le *Recueil* S (p. 49). — Pour tout ce qui précède j'ai groupé des renseignements pris un peu partout; voir notamment : *Histoire du maréchal et de la maréchale d'Ancre*, écrite au dix-huitième siècle et conservée en manuscrit aux Archives du ministère des affaires étrangères. *France,* vol. 769 (fos 75-160); la *Vie de Marie de Médicis,* par Mme D'ARCONVILLE (t. Ier). — CONTARINI écrit, en 1616 : « La maréchale, comme Sa Majesté, est originaire de Florence, de basse extraction, fille de sa nourrice; elle fut courtisée alors par le cavalier Concini qui, ayant prévu de loin sa grande fortune, la demanda en mariage. C'est une femme de beaucoup d'esprit et de grand air; elle arrange admirablement ses affaires et accumule de grandes richesses; elle est détestée du peuple qui sait que la reine ne fait rien que par elle. » BAROZZI ET BERCHET (t. I, p. 558). Le ministre de Toscane écrit en juin 1610 : « D'après ce que j'ai entendu de la reine elle-même, Sa Majesté aime Léonora d'une façon extraordinaire; elle est comme énamourée d'elle. » ZELLER, *Minorité* (p. 53). Pour les origines, voir VITTORIO SIRI, *Memorie recondite;* in Parigi, 1677, in-4° (t. IV, p. 17). — Je ne cite que pour mémoire les nombreux pamphlets contemporains qu'on ne peut consulter qu'avec la plus grande prudence : Le volume de PIERRE MATHIEU, *La Conjuration de Conchine,* publié en 1618, in-8°; du même, *Ælius Sejanus*, *Histoire romaine*, 1626, in-16. — V. aussi *Histoire tragique du marquis d'Ancre et de sa femme contenant un bref narré de leurs pratiques et desseins depuis le traité de Loudun jusqu'aux jours de leur mort*

En habile homme, Concini avait deviné cette fortune et s'y était attaché. Celui-ci était de bonne souche. Ses ancêtres avaient joué un rôle dans les luttes politiques de Florence. Son père avait été ministre de Côme de Médicis. Cependant il était pauvre et il n'avait, quand il vint en France, que la cape et l'épée. C'était un bel homme, — un bel Italien, le teint brun, le visage pâle, la moustache noire, la taille grande, droite, le corps bien proportionné, l'œil de velours et l'air souvent mélancolique. Galant et brave, vaniteux et violent, ambitieux d'argent et d'honneurs, grand joueur et généreux, il était de la race de ces aventuriers qui, à partir du quinzième siècle, s'étaient répandus sur l'Europe et avaient mis au service des monarchies encore à demi barbares, la souplesse et la pénétration du génie péninsulaire. Sa jeunesse avait été déplorable : « Si vous ne m'aviez connu dans ma bassesse, disait-il lui-même à Bassompierre, je tâcherais de vous la déguiser. Mais vous m'avez vu à Florence, débauché et dissolu, quelquefois en prison, quelquefois banni, le plus souvent sans argent et incessamment dans le désordre et la mauvaise vie. Je suis né gentilhomme et de bons parents, mais quand je suis venu en France, je n'avais pas un sol vaillant et devais plus de huit mille écus. »

A bout de ressources, traqué par le besoin et par l'ambition, il jeta les yeux sur Léonora. Celle-ci était trop intelligente pour se faire illusion sur les motifs qui le portaient à demander sa main. Mais elle était femme : malgré l'opposition de la reine, elle épousa ce décavé (1). Marie de Médicis obtint elle-même de Henri IV, qui avait probablement quelque folie à se faire pardonner, la promesse d'une somme de 70,000 livres tournois qui devaient leur

et exécution, 1617, in-12. — *La Médée de la France, dépeinte en la personne de la marquise d'Ancre.* — *Le Catholicon françois, par l'admirable Guillot le Songeur.* Aux bons François, 1616, in-16, etc., etc. Voir aussi l'*Historiette* de Tallemant des Réaux, *le Maréchal d'Ancre :* « C'étoit une petite personne fort maigre et fort brune, mais de taille assez agréable,.. laide à cause de sa grande maigreur... Comme elle étoit mal saine, elle s'imagina être ensorcelée et, de peur des fascinations, elle alloit toujours voilée pour éviter, disait-elle, *i Guardatori.* Elle en vint jusqu'à se faire exorciser. » Éd. 1865, in-12 (t. I, p. 134).

(1) Sur toutes ces origines et sur les difficultés du mariage, voir le passage déjà cité des *Memorie recondite* (t. IV, p. 60). Vittorio Siri dit que Léonora se maria malgré sa « difformité » et quoiqu'elle fût beaucoup plus âgée que Concini.

être versés à l'occasion de leur mariage. Ce fut le premier bénéfice de l'association de convoitises et d'intrigues conclue en pleine cour de France par ces deux étrangers (1).

A dater du jour du mariage, la vie devint plus pénible encore dans le ménage royal. Marie de Médicis, lasse de tout, ne se séparait plus de ses confidents : « Elle avait certaines paillasses à terre, où elle se couchait, l'été, durant les chaleurs des après-dînées, avec des habits légers et beaux, et étant ainsi étendue, appuyée sur le coude, montrant ses bras et sa gorge, elle avait des complaignans de cette beauté admirable et admirée de tout le monde, méprisée et délaissée pour les laides et mal faites » (2). Concini était parmi ces assidus. Henri IV, à son tour, montra de la jalousie. La présence constante de ce bellâtre l'exaspérait. Il faisait des sorties bruyantes, « juroit qu'il la renverroit en Italie avec son Concini ». On dit qu'il avait donné huit jours à l'Italien pour déguerpir, quand il fut lui-même surpris par la mort.

Le roi disparu, les Concini restèrent maîtres de la place. Tous les témoignages concordent pour reconnaître qu'au début ils se tinrent plutôt sur la réserve. Ils ne se sentaient pas encore assez assurés du terrain et ne songeaient qu'à gagner une grande fortune, sans viser à une influence directe sur les affaires. Un contemporain donne la note exacte en ces termes : « Le Concino se maintient dans sa faveur accoutumée, mais plus comme courtisan que comme conseiller intime (3). »

Fontenay-Mareuil nous présente un curieux détail des habitudes de vie de Marie de Médicis, qui permet de préciser exactement le rôle des deux favoris dans l'emploi de ses journées : « Le matin, la reine tenoit une sorte d'audience où la cour avoit accès auprès d'elle. De onze heures à midi, elle recevoit ses ministres et parloit d'affaires avec eux. Après le dîner, elle recevoit encore et par-

(1) Le contrat de mariage a été passé, le 12 juillet 1601, à Saint-Germain-en Laye, par devant Me Ferrant, notaire et tabellion royal. La somme de soixante-dix mille livres n'a été versée que par à-compte et M. Charavay a publié, dans la *Revue des Documents historiques* (t. I, p. 39), un reçu, signé « Léonora Dori » et « Concino », emportant quitus d'une somme de 13.333 écus, faisant le solde définitif de la somme due par la reine aux deux époux.

(2) Extrait des confidences de Sully à Bullion. *Vie de Marie de Médicis* (t. I, p. 526).

(3) Dépêche de Matteo Botti, du 19 juin 1610, citée par Zeller (p. 54).

fois tenoit un grand conseil jusqu'à trois heures. Elle se renfermoit ensuite quelque temps et enfin tenoit sa cour jusqu'à sept heures... Mais, depuis qu'on avoit donné le bonsoir, qui étoit ordinairement sur les sept ou huit heures, il se tenoit une autre cour plus particulière et où il ne se trouvoit que des personnes principales et agréables : pour les femmes, la princesse de Conti, Mme de Guise, la maréchale de La Châtre et quelques autres; pour les hommes : MM. de Guise, de Joinville, l'archevêque de Reims et le chevalier de Guise, M. Le Grand, MM. de Créquy, de Grammont, de La Rochefoucauld, de Bassompierre, de Saint-Luc, de Termes, de Schomberg, de Rambouillet, le colonel d'Ornane, de Richelieu frère aîné de l'évêque de Luçon, tous fort considérables par l'esprit et la condition... et cela duroit jusque sur les dix heures, après quoi elle se retiroit pour un peu de temps dans son petit cabinet et puis alloit souper. Après que la reine avoit soupé, tous les principaux officiers qui s'y trouvoient ordinairement se retiroient et la signora Conchine, qui ne la voyoit guère qu'à son lever, quand elle s'enfermoit l'après-dînée et à cette heure-là, arrivoit et demeuroit assez souvent une heure et deux heures avec elle, sans lui parler d'affaires d'État; et tant que la régence dura (c'est-à-dire jusqu'en 1614), ni son mari, ni elle, ne s'en mêlèrent presque point, mais seulement de leurs intérêts et de ceux de leurs amis... Quant au signor Conchine, il ne parloit à la reine, ni même ne la voyoit qu'aux heures publiques et qui étoient aussi pour tous les autres de sa maison (1). »

Malgré cette modération apparente, les heures d'intimité de Léonora avec la reine n'en étaient pas moins fructueuses. Quelques mois après la mort du roi, en septembre 1610, Concini reçut, en une seule journée, trois cent trente mille livres pour acheter le marquisat d'Ancre, en Picardie, soixante mille écus pour la charge de premier gentilhomme de la chambre, qu'avait M. de Bouillon, et environ deux cent mille francs pour le gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, qu'avait M. de Créquy (2). Et ce ne fut

(1) *Mémoires de* Fontenay-Mareuil, Éd. Michaud et Poujoulat (p. 34).
(2) Fontenay-Mareuil (p. 43) et Malherbe, *Correspondance* (t. III, p. 207). — Zeller (p. 53).

qu'un commencement. Les deux époux obtinrent, l'un et l'autre, des dons sans cesse renouvelés, en or, en bijoux, en meubles, en argent comptant. Leur fortune personnelle monta, en quelques années, à une somme de près de neuf millions de livres, c'est-à-dire, en multipliant seulement par cinq — d'après les calculs de M. d'Avenel, on pourrait multiplier par six, — environ cinquante-quatre millions de notre monnaie (1). Comment s'expliquer cette faveur qui alla toujours croissant jusqu'à la catastrophe finale?

Il est superflu de rappeler que la malignité des pamphlets contemporains et la crédulité toujours un peu prompte de l'histoire anecdotique se sont exercées aux dépens des relations si intimes qui existaient entre Marie de Médicis et Concini. En ces matières, l'affirmation est aisée, la vérification difficile. Le papier des billets doux est le plus rare et le plus fragile des documents d'archives.

Nous connaissons Marie de Médicis par des portraits nombreux, par les confidences de ses intimes, par les critiques de ses adversaires : cette épaisse femme blonde, avec ses maxillaires carrés, sa figure empâtée, ses lèvres boudeuses, ses yeux inexpressifs, ne paraît pas avoir été d'un sang bien riche, ni bien ardent. Henri IV se plaignait « qu'elle n'était pas caressante » (2); son fils, Louis XIII, tenait encore d'elle sur ce point. Un contemporain nous a dépeint tout à l'heure cette beauté traînante et lourde, abandonnée en des poses nonchalantes que l'amour lui-même ne devait remuer que difficilement. A première vue, on peut donc penser que, si la reine a cédé, ce n'a dû être que par une sorte de passivité que l'accoutumance a surprise. On sait qu'au début, Concini ne lui

(1) Sur la fortune du maréchal d'Ancre et de sa femme, on trouvera des renseignements précis dans le *Journal de* BASSOMPIERRE, éd. Chantérac (t. II, p. 109); dans la Correspondance des Ambassadeurs Vénitiens (dépêches du 2 mai, du 11 juillet et du 22 août 1617), dans celle du nonce BENTIVOGLIO (t. I, p. 153, 178, 203, etc.). Ces documents ont été publiés, en extrait, par M. COUSIN, dans l'appendice de son livre sur *Madame de Chevreuse* (p. 335). — Voir surtout la très intéressante brochure de M. R. DE CRÈVECOEUR, *Un Document nouveau sur la succession de Concini*, qui tient compte de la plupart des éléments indiqués ci-dessus et qui, en outre, fait état d'un arrêt inédit du conseil du Roi, du 31 mars 1618, portant saisie de la succession et règlement de la production faite par les divers créanciers.

(2) C'est aussi le mot de Richelieu : « La reine grave de son naturel et peu caressante. » *Mémoires* (t. I, p. 125).

plaisait pas. Elle s'effrayait même, pour sa chère Léonora, d'une maladie qui était, chez lui, disait-on, la suite de ses folies de jeunesse, et qui causait, ajoutait-on encore, l'étonnante pâleur de son visage. Mais il est certain que ses sentiments changèrent et que le Florentin finit par prendre sur elle un réel empire. La jalousie de Henri IV en témoignerait au besoin. Concini logeait au Louvre près des appartements de la reine, en raison de la charge de sa femme. Plus tard, il fit construire une petite maison adossée au palais, en face l'hôtel de Bourbon. Cette maison communiquait avec l'entresol qu'habitait la reine par un pont que la malignité populaire avait baptisé *le pont d'amour* (1). On sait aussi que les relations conjugales entre Léonora et son mari étaient rompues dans les dernières années : c'est elle du moins qui l'assurait, au moment de sa mort. Tous ces détails étaient connus du public, relevés et envenimés dans les pamphlets (2). On affichait couramment des « ordures », — c'est le mot de Malherbe, — sur ce qui se passait au palais (3).

Marie de Médicis ne pouvait vivre sans ses chers confidents. Dès

(1) Sully est souvent revenu sur cette matière, soit dans ses *Mémoires*, soit dans la conversation déjà citée. Il porte même une accusation formelle, quoique voilée, dans le passage de son livre où ses secrétaires lui disent : « Concini pouvoit se dire en quelque sorte compagnon de M. de Bellegarde (on disait, en effet, que la reine avait un faible pour le beau gentilhomme de la Chambre) avec lequel il n'avoit jamais été guère bien, mais il y avoit toujours eu entre eux des envies, émulations, jalousies, pour de certaines causes que vous savez mieux que nous et que nous laissons deviner aux autres. » (*Économies royales.*) Il est vrai qu'il faut toujours tenir compte, dans ces appréciations du vieux ministre déchu, des sentiments d'hostilité que, depuis sa disgrâce, il avait conçus à l'égard de Concini et de la reine mère. Cependant les mauvaises dispositions de Henri IV à l'égard des Concini sont confirmées par tous les contemporains et notamment dans cette note manuscrite de Richelieu, citée par M. A. Baschet : « Le roi s'avisa de vouloir abattre les Florentines par les Florentins, et suscita Don Juan de Médicis, bâtard de Florence du même sang que la reine, puissant en sens et en qualité par-dessus les Concines, pour les ruiner dans l'esprit de sa femme. » *Mémoire d'A. Du Plessis de Richelieu.* Appendice (p. 45). — Cfr., à ce sujet, ce que raconte Malherbe, *Correspond.* (t. III, p. 49-64) et Tallemant des Réaux, *loc. cit.* (p. 132). — Voir aussi la note de la page 131 : « Toutes les médisances qu'on en a faites sont publiques. Un jour, comme la reine mère disait : « Apportez-moi mon voile, » le comte de Lude dit, en riant : « Un navire qui est à l'Ancre n'a pas autrement besoin de voiles. »

(2) *Journal de ce qui s'est passé à la mort du maréchal d'Ancre*, dans l'*Histoire des plus illustres favoris* (par Pierre du Puy), éd. de 1669.

(3) *Correspondance* (t. III. 230).

qu'ils s'éloignaient quelque peu, elle les rappelait vite auprès d'elle. Si l'absence devait durer, elle leur écrivait, — au mari et à la femme, — des lettres presque toutes de sa main, remplies de marques d'affection et de tendresse. Quoique le registre qui nous les a transmis soit de caractère peu intime, puisqu'il est copié de la main d'un secrétaire, on y relève pourtant, parmi les détails de la vie de cour, spectacles, comédies, moines et colifichets, quelques traits plus expressifs. En mai 1613, la reine écrit à Concini que, « maintenant qu'il va mieux, elle veut qu'il se rende auprès d'elle, à Fontainebleau », et elle ajoute : « c'est chose que je désire pour les raisons que je vous dirai à vous-même. » Or, le même jour, elle écrit à la marquise d'Ancre, et elle ne la prie nullement d'accompagner son mari. Quelque temps après, autre lettre très affectueuse au marquis d'Ancre, qui est à Amiens : « Continuez votre voyage et vous y entretenez sans vous ennuyer. » Au cours du voyage vers Nantes, en 1614, active correspondance avec le maréchal et la maréchale qui n'ont pas accompagné la reine : « Je me porte bien, écrit-elle à Concini, et je n'ai de déplaisir que la longueur et opiniâtreté de votre maladie (1). » Celui-ci la traitait, d'ailleurs, assez cavalièrement. En octobre 1616, au retour de Caen, où il était allé se renfermer en un accès de mauvaise humeur et d'inquiétude, la reine le rencontra comme il arrivait. Elle descendit de carrosse pour lui parler. « Vous voilà gros et gras, lui dit-elle, et avec bon visage. » Il répondit brusquement : « Est-ce pour cela que vous m'avez envoyé querir si vite (2)? »

Ce sont là de bien vagues indices. Ils ne sauraient prouver, entre la reine et le maréchal, d'autres rapports que ceux d'une grande familiarité. Le point délicat reste difficile à éclaircir. Je n'ai rien trouvé de plus direct à ce sujet qu'un mot de Richelieu, un mot de prêtre, où l'on sent percer les inquiétudes rétrospectives du

(1) Voir le registre de la Correspondance de Marie de Médicis conservé à la Bibliothèque nationale, *Cinq-cents* Colbert, vol. 89. La correspondance est très active en 1612 et 1613. Elle se raréfie les années suivantes. Ce registre, qui est une copie, peut, d'ailleurs, ne pas être complet. Il n'en contient pas moins une quantité de renseignements précieux qui me paraissent avoir échappé jusqu'ici aux recherches des historiens et érudits.

(2) *Journal* d'ARNAULD D'ANDILLY (p. 217).

remplaçant. Dans ses *Mémoires,* il dit de Concini : « La passion du jeu était son seul divertissement les dernières années de sa vie : celle de l'amour n'y paraissait point. Il était rompu par deux hernies, de telle façon que la *vertu ne faisoit en aucune façon partie de sa chasteté* (1). » L'observation, dans sa formule tortueuse, va loin. En présence de ce témoignage, on doit penser, avec l'évêque, qu'entre la reine et le favori, « il n'y avait rien » (2).

Il faudrait donc attribuer la fortune de Concini surtout à l'influence de Léonora Galigaï. Cette interprétation est d'ailleurs plus conforme aux faits publics. Il est incontestable que la reine, au début, n'accorda aux Concini que des marques de faveur particulière et que leur action sur les affaires ne se fit sentir que plus tard, alors qu'un parti politique organisé s'en empara comme d'un instrument de règne (3).

Durant les premières années de la régence, les affaires furent conduites par les ministres de Henri IV : Sillery, Villeroy, le président Jeannin. Ceux-ci restèrent les véritables chefs du gouvernement, jusqu'en 1615. Rien ne se faisait que par eux. Ils fussent restés les maîtres, probablement, s'ils ne s'étaient divisés et si, par leurs fautes, ils n'avaient prêté le flanc aux attaques de leurs adversaires.

Henri IV les avait choisis. Ils avaient, de ce chef, une autorité qui s'ajoutait à leur mérite réel. Mais leurs dissentiments aussi étaient anciens, et cette cause de faiblesse apparut dès le début du nouveau règne. Ils commencèrent par se débarrasser d'un rival dont l'influence brutale et présomptueuse avait suscité bien des haines, Sully. Celui-ci, d'ailleurs, s'y prit mal. Au jour de la mort

(1) *Mémoires* (t. I, p. 169). Les causes de mésintelligence entre Concini et sa femme sont exposées par Richelieu dans ce passage des *Mémoires.*

(2) C'est aussi l'opinion de M. Zeller, après lecture attentive des dépêches florentines : « On ne peut guère s'attacher à cette idée (des relations intimes existant entre Concini et la reine mère), lorsqu'on sait que nos médisants diplomates s'entendent unanimement sur ce point que le maréchal d'Ancre n'obtenait rien de la reine qu'en considération de sa femme (p. 105). »

(3) C'est l'impression qui se dégage de la lecture des *Mémoires* contemporains et notamment de ceux du Maréchal d'Estrées. Il montre aussi que les intrigues des grands qui espéraient, l'un ou l'autre, profiter du crédit de Concini, contribuèrent plus à la fortune de celui-ci que le choix même de Marie de Médicis. — Voir aussi *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 99-109, etc.).

de Henri IV, il s'enferma dans la Bastille, comme s'il se préparait à soutenir un siège. Il ne vint voir la reine que lorsque ses inquiétudes personnelles furent un peu apaisées. L'intérêt de l'État et les sentiments qu'il devait éprouver pour le fils de son « bon maître » n'apparurent pas dans cette circonstance; cet excès de prudence donna prise à ses adversaires. Se sentant attaqué, il précipita sa disgrâce en ne manquant aucune occasion de la prédire et de quereller ceux que sa mauvaise humeur en rendait d'avance responsables. Sa chute n'en fut pas moins une grande perte aux yeux de tout ce qui mettait le salut de la France dans la continuation de la politique du feu roi.

Après Sully, le plus autorisé des ministres de Henri IV était Villeroy. Il fut le véritable chef du nouveau gouvernement. Entré aux affaires, à l'âge de vingt ans, sous Charles IX, ministre de Henri III, puis écarté par une révolution de cour et un moment ligueur, il avait contribué, plus que personne, à la pacification du royaume, par une adhésion éclatante et sincère à la politique et à la personne de Henri IV. Celui-ci l'avait réintégré dans ses fonctions et lui avait confié la conduite des affaires du dehors. Les contemporains ne tarissent pas sur ses mérites. Brantôme l'appelle, d'une expression magnifique, « le très grand et le non-pareil de la chrétienté pour les affaires de l'État, M. de Villeroy ». — « M. de Villeroy, dit l'ambassadeur vénitien, surpasse en mérite tous les ministres du roi : c'est un esprit vaste; il a une inclination et une aptitude uniques à pénétrer le secret des autres cours; il les connaît à fond. Voilà quarante ans qu'il exerce la charge de secrétaire d'État. Il l'a remplie sous quatre rois. Ses mérites lui assurent l'estime et la confiance de Sa Majesté, quoique, cependant, il ait compté parmi ses ennemis. Aujourd'hui aux affaires d'État, il est digne de toute confiance. Il n'a peut-être pas 30,000 écus de rente en tout et pour tout, et il supporte les dépenses très lourdes de sa charge... Il est âgé de soixante-six ans environ (ceci est écrit en 1605); de complexion délicate et toujours souffrant, il serait mort depuis longtemps s'il ne s'était soumis à un régime très ponctuel et très minutieusement observé (1). Cet homme de cabinet, ce

(1) *Relation de* Pietro Duodo (t. I, p. 231).

vieillard valétudinaire avait été le grand exécuteur des volontés du feu roi. Le recueil des *Lettres missives* renferme les preuves innombrables de son activité : ce sont ces excellentes « instructions et dépêches d'État », écrites d'un style à la fois ample et sobre, qui sont les premiers modèles de la belle langue diplomatique du dix-septième siècle.

J'ai déjà parlé de Sillery, d'abord élève, plus tard rival de Villeroy, qui avait succédé à Bellièvre dans la charge de chancelier, et dont le savoir-faire ne manquait guère que de probité et de courage.

Le quatrième des ministres de Henri IV était le président Jeannin. C'était celui auquel le feu roi témoignait le plus de cordiale confiance (1). Né en Bourgogne, jurisconsulte savant, élève de Cujas, il avait été, lui aussi, ligueur et chef du conseil particulier du duc de Mayenne. Henri IV sut l'enlever à ses adversaires, et lui dit, avec sa ronde et adroite bonhomie « que, puisqu'il avait été fidèle au duc, il serait aussi fidèle au roi ». Il l'employa surtout dans les négociations. C'était un esprit humain et grave, avec ce beau langage abondant et fleuri des Bourguignons. Le cardinal Bentivoglio l'entendit, un jour, parler dans un conseil, et dit que « la Majesté du Roi rayonnait sur son visage ». Il avait une figure vénérable, avec une longue barbe, des yeux doux et, dans tout l'aspect, quelque chose d'étoffé et de chaud, comme les fourrures parlementaires dont il s'enveloppait. Les dépêches qu'il écrivit, alors qu'il négociait la trêve de Hollande, sont des morceaux remarquables et qui passaient aussi pour des modèles; Richelieu s'inspira souvent de leur lecture. Henri IV trouvait, pour parler du « bonhomme », des expressions tendres et gaies qui font honneur

(1) Dans une de ses lettres, MALHERBE nous fait connaître exactement la situation respective des ministres auprès de Henri IV : « Vous aurez su comme, depuis huit jours, (octobre 1609), les sceaux ont été sur le point de changer de main, et tient-on que le roi avoit autant d'envie de les donner à M. le président Jeannin comme de les ôter à celui qui les a; tant y a que les choses ne sont point passées plus avant. Je n'en ai rien su de bien particulier, sinon que M. de Villeroy ayant demandé plusieurs fois son congé au roi, il lui dit enfin : « Eh bien, je le vous donne, mais emmenez avec vous ce larron de chancelier et ce fou de Pisieux. Le président Jeannin est fort bien avec le roi, et, tous les soirs, le roi l'envoie querir pour lui communiquer ce qui s'est proposé au Conseil et s'en résoudre avec lui. » *Correspond.* (III, p. 109).

à l'un et à l'autre : « Sire, voilà un ministre de notre connaissance », lui dit l'ambassadeur d'Espagne quand il revint à la cour, la paix une fois signée. — « Oui, dit le roi, je puis le montrer à mes amis et à mes ennemis (1). »

Après avoir rappelé le haut mérite que les témoignages presque unanimes des contemporains attribuent aux ministres de Henri IV, il est impossible de ne pas reconnaître qu'après la mort de ce prince, ces personnages vénérables, rendus à leur valeur propre, parurent diminués. C'est que, pour la conduite des grandes affaires, l'intelligence, le bon vouloir et l'expérience ne suffisent pas. Il faut, en outre, l'entrain, le courage, l'esprit de direction naturel et qui incline autour de lui les obéissances. Les hommes d'affaires consommés procèdent ordinairement par la douceur, par la patience, par un habile calcul des circonstances et des prévisions. Ils n'ont rien de cette énergie qui violente parfois les volontés inférieures et qui précipite les événements. Quarante ans de subordination sont un mauvais apprentissage du commandement. Ni les vieux soldats, ni les hommes de cabinet n'ont le coup d'aile brusque qui fond au but et ravit la victoire.

Ces ministres, que le contact de Henri IV avait animés, celui de Marie de Médicis les refroidit soudain. Rendre des comptes à un esprit médiocre est une servitude qui dégrade les plus nobles esprits. La véritable capacité doute d'elle-même, hésite, chancelle et se perd, dans cette lutte obscure, chaque jour renouvelée. C'est ainsi qu'on vit le mérite des illustres ministres de Henri IV se transformer, sous la régence, en une impuissante pusillanimité. Bientôt, ils n'eurent d'autre pensée que de se maintenir aux affaires en allant au-devant des désirs ou des caprices de la reine. Habiles à colorer cette docilité constante, qui devint la règle de leur politique, ils se firent, eux-mêmes, les théoriciens de leur propre faiblesse, et exposèrent, avec un ensemble de raisons d'opportunité ou de spécieux prétextes, un système politique nouveau qui fut, presque de tous points, le contre-pied de celui qu'avait adopté leur défunt maître.

(1) Voir la notice biographique sur le président Jeannin en tête des différentes éditions de sa correspondance.

Dès 1611, aux premiers mouvements des grands et du parti huguenot, Villeroy écrit, de sa plus belle encre, un mémoire où les paroles énergiques abondent encore, mais qui laisse déjà entrevoir les prochaines capitulations. On est toujours un peu l'esclave de son passé, et ces anciens ligueurs avaient présent à l'esprit le spectre de la Ligue. « Ce qu'il faut mettre par-dessus tout, écrit Villeroy, c'est la conservation de l'ordre et de la paix publique, jusqu'au moment où le jeune roi sera en âge de prendre lui-même la direction des affaires. » Jusque-là, il conseille de louvoyer, de gagner du temps, de procéder par douceur plus que par force et de carguer les voiles tandis que le vent souffle. Il énumère, exagère les dangers que court l'État. Tout l'arsenal de la vieille politique machiavélique doit être mis en œuvre pour les conjurer. Il faut dissimuler, diviser les adversaires par l'intrigue, promettre beaucoup, donner souvent, acheter les consciences : « Encore qu'il semble que ce soit de la honte d'acheter de nouveau les sujets et de capituler avec eux comme avec des ennemis, la honte en est aux sujets et non à Sa Majesté, laquelle sera plus louée de répandre l'or et l'argent que de répandre le sang de ses parents et principaux officiers. » Suivent une série de conseils pratiques : éloigner les grands, les renvoyer dans leurs gouvernements, sauf M. le Prince qu'il vaudrait mieux garder sous la main; s'assurer de la fidélité des gouverneurs des villes et des parlements, renforcer les troupes étrangères, mettre les finances dans les mains de personnes dont on soit sûr, « avoir des gens dans la maison des princes qui avertissent de tout ce qui s'y passe », et, par-dessus tout, « conserver les serviteurs et les ministres, s'offenser et se piquer des injures qui leur sont adressées et s'en ressentir comme si la reine elle-même les avait reçues. » Après cet exposé, plein de finesses habiles et de savantes réticences, le vieux ministre a beau s'écrier « qu'il importe à Sa Majesté de faire des actions viriles, de parler haut et commander de même »; on sent que cette rhétorique porte à faux et que le « Débiteur », comme l'appelle de Thou, a dévié de la voie où Henri IV s'était avancé d'un pas si sûr et qu'il avait cru pour longtemps ouverte à ses descendants.

Pourtant, dans ce premier mémoire, l'influence du règne pré-

cédent reste sensible. Les paroles, sinon les actes, montrent encore une certaine fierté. Au dedans, si les princes ne cèdent pas, il est question « de les châtier ». Au dehors, les alliances espagnoles ne sont pas envisagées comme le but inéluctable; le nom même de l'Espagne n'est pas prononcé; tout au contraire, on parle en bons termes des « alliances avec les princes voisins », c'est-à-dire allemands, et on conseille particulièrement à la reine d'entretenir de bons rapports avec l'Angleterre (1).

A quelque temps de là, les grands, apaisés d'abord, excités bientôt par les premières concessions, reviennent à la charge. Tel est le faible de cette politique; elle les comble sans les satisfaire. Le comte de Soissons, notamment, demande la place de Quillebœuf. Nouveau mémoire de Villeroy. Son avis est toujours le même : tout faire pour sauvegarder la paix jusqu'à la majorité du roi; ménager les princes pour les diviser; refuser d'abord ce que demande Soissons, et finir par céder, si on ne peut faire autrement. Mais, voici que ces alliances espagnoles, ces alliances si chères au cœur de Marie de Médicis, commencent à apparaître et à être glorifiées : « Vous avez encore ajouté à toutes ces amitiés et alliances anciennes, celle du roy d'Espagne de laquelle, quand le feu roi décéda, il était peu assuré (voyez cet euphémisme!) et que vous avez exécutée avec tant de discrétion et de prudence qu'elle ne vous a rien coûté (2). »

Cependant cette politique de prodigalité et de déférence porte ses fruits. Les finances sont épuisées; les grands sont insatiables. En mars 1614, le prince de Condé quitte la cour et lève des troupes. Il demande le château d'Amboise pour faire la paix. Villeroy reprend ses arguments et le ton baisse encore : « Il faut faire la paix à tout prix; quels troubles prévus et imprévus n'amènerait pas la guerre? » On touche au terme; il ne faut rien compromettre et gagner un an, six mois du moins : « Madame, votre but est de conserver l'autorité du roi et le royaume en sa réputation et en

(1) Le mémoire en question est intitulé : « Advis donné à la Reyne Régente, en 1611. » Il est conservé à la Bibl. Nat., Cabinet des Mss. *Cinq cents Colbert* (vol. XVII, f° 28). Voir aussi *Coll. Fontanieu*, Louis XIII (I, pièce 63).

(2) Celui-ci est conservé en manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal, *Fonds Conrart*, in-f°ˢ (t. XVIII, f° 532 et suiv.).

son entier. Votre régence et le titre de mère du roi vous y obligent; de quoi Votre Majesté s'est heureusement acquittée depuis le décès du feu roi, et avait sujet d'espérer de pouvoir, en cette prospérité, achever la carrière de sa régence, si elle n'eût été traversée de ces derniers mouvements... » et plus loin : « ... Cependant Votre Majesté gagnera la fin de sa régence, pourra achever plus commodément les mariages d'Espagne et résoudre ceux d'Angleterre au temps et en la forme que vous jugerez plus à propos pour le bien du royaume et le contentement du roi qui sera alors entré en sa majorité (1). »

En ces quatre années, les ministres de la reine mère avaient vieilli de vingt ans; entre leurs mains, l'administration était frappée d'une sorte de sénilité. La cour, conduite par ces « barbons » peu respectés, était toute turbulence, indiscipline, agitation tapageuse et stérile. « Il n'y avait à la cour, dit de Thou, ni sincérité, ni prudence, ni ordre; il semblait que l'on y combattît à l'aveugle; au lieu d'attaquer l'ennemi, nous portions les coups les plus funestes à nos amis. Ce n'était que dissimulation et fourberie. Tout était confusion et impuissance (2). » Personne n'étant plus digne du pouvoir, personne ne se croyait indigne de l'exercer : « Dans cette cour, dit l'ambassadeur vénitien Contarini, la face des

(1) Cet autre mémoire, daté du 10 mars 1614, est également conservé au *fonds Conrart*, in-f^os (t. XVIII, p. 565). — Voir aussi Bibliothèque de l'Institut, *fonds Godefroy*, vol. 267. —Sur toute cette politique de la Régence, et en particulier de Villeroy, il faut consulter encore : *Extrait de la réponse d'un ancien Conseiller d'État à la lettre du duc de Bouillon.* MERCURE FRANÇOIS (t. IV, p. 87) : « Le soin principal doit être de conserver le royaume, la paix et l'autorité royale plutôt par prudence en dissimulant et achetant quelquefois l'obéissance... que par les armes qui mettent tout en confusion, coûtent beaucoup plus cher et si n'y est-on pas toujours heureux.... » — Voir aussi FONTENAY-MAREUIL (p. 32.) — DE THOU, dans sa lettre sur la paix de Loudun (6 mai 1616), reproche à Villeroy d'avoir été l'instigateur des mariages espagnols. Il ajoute, d'ailleurs, qu'après avoir tout fait pour préparer l'union, Villeroy désirait la retarder. Voir *Histoire Universelle*, édition française, in-4° (t. X, p. 582). — Voici le jugement porté par RICHELIEU sur la politique suivie par Villeroy et le président Jeannin : «... Cela donne juste sujet de douter si c'est un bon moyen d'avoir la paix de l'acheter avec telles profusions de charges et de dépenses, puisqu'elle ôte le pouvoir de continuer, fortifie la mauvaise volonté des grands et augmente le mal par le propre remède et la précaution qu'on a voulu y apporter. » *Mémoires* (t. I, p. 55).

(2) *Op. cit.* (t. X, p. 591).

choses change à tout moment, par une quantité de petits incidents qui se succèdent et qui tantôt flattent les espérances des uns, tantôt celles des autres (1). » Les ministres ne se faisaient plus guère d'illusion : on se félicitait seulement d'avoir vécu. Mais Villeroy lui-même reconnaissait, en 1615, qu'on avait épuisé les moyens dilatoires : « Jusqu'ici, disait-il, on avait gouverné par finances et par finesse, mais on ne savait ce qui arriverait maintenant qu'on était à bout de l'une et de l'autre (2). »

Quand les chefs en sont à ce point de découragement, il y a beau temps que les troupes se sont débandées. Elles erraient à l'aventure, sans trop savoir à qui se donner. L'opposition de la haute aristocratie, guidée par des sentiments étroitement égoïstes, embarrassait les ministres, mais n'était pas assez redoutable pour les contraindre ou les remplacer : « Les princes voudraient des réformes dans l'État, dit l'ambassadeur vénitien; mais l'intérêt des ministres qui sont au pouvoir est de ne faire aucun changement, de peur de découvrir leur faiblesse et leur ruine. Aussi ils ne peuvent trouver aucun moyen d'accomplir une seule réforme ni de chercher à parer aux inconvénients qu'on leur signale (3). »

C'est parmi cette impuissance et cette indignité réciproques du pouvoir et de l'opposition, qu'on vit se développer tout à coup la scandaleuse fortune politique des Concini. Elle avait son origine dans la faveur de Marie de Médicis, elle s'accrut de tout ce qui entravait le développement des forces normales du pays. Elle parut si puissante, à un certain moment, que des esprits vigoureux crurent pouvoir s'y attacher et se servir de ce point d'appui pour restaurer en France l'idée gouvernementale. Mais leur calcul était faux, et la

(1) Lettre du 25 février 1615. Bibl. Nat., Cabinet des Mss., *Fonds Italien* (vol. 1767, p. 284.) — Voir encore sa lettre du 12 mai 1615 (vol. 1768, f° 56).

(2) *Mémoires de* RICHELIEU (t. I, p. 102). — En janvier 1615, CONTARINI écrit au sénat : « Les dépenses de l'année précédente ont été très grandes. Malgré l'argent pris dans les caves de la Bastille et la retenue qui a été faite, d'un quart sur les pensions, la couronne est en dette d'environ 60,000 écus (vol. 1767, p. 264.) — Cfr. les remontrances du parlement publiées dans le *Mercure françois* (t. IV, p. 56.) — Voir la discussion de ce budget des finances de 1615, au conseil de l'Entresol, le 10 janvier : « M. le président Jeannin lit l'état général des finances; la conclusion est qu'il y a un million d'or de faute de fonds. » Arnauld propose tout un système d'économies pour parer à ce déficit. *Journal d'*ARNAULD (p. 31).

(3) *Loc. cit.* (vol. 1768, f° 251)

chute profonde des favoris italiens entraîna la plupart de ceux qui avaient escompté leur crédit.

Jusqu'aux premiers mois de l'année 1615, Concini ne s'était guère appliqué sérieusement qu'à accroître sa fortune particulière. Mais elle était devenue peu à peu si considérable que, pour se maintenir ou pour grandir encore, elle devait dominer l'État. Le roi touchait à sa majorité. L'entourage de Marie de Médicis cherchait les moyens de prolonger, le plus longtemps possible, l'autorité effective de la reine mère. Chacun prenait ses positions en vue d'un lendemain que l'on envisageait comme durable. Concini paraissait si solidement établi qu'on commençait à le respecter : « Son esprit, sa nourriture et plusieurs autres qualités — dit un homme, qui n'est pourtant pas suspect de servilisme, Rohan — le font juger digne de grandes faveurs et même font désirer qu'il se naturalise parmi nous et y établisse une grande maison, ce qui ne peut qu'être honorable à notre nation (1). » Le monde politique, où les espérances et les ambitions sont toujours en mouvement, a pour loi de passer outre au fait accompli. Le vieux Villeroy lui-même avait cru faire un coup de maître en négociant le mariage de son petit-fils avec la fille du Florentin.

Élevé si haut, Concini voulait monter plus haut encore. Il entrait dans la période de folie présomptueuse qui termine généralement la carrière de ces aventuriers : il disait « qu'il voulait savoir jusqu'où la fortune pouvait porter un homme ». Il travaillait à s'assurer une situation personnelle, indépendante, au besoin, de la faveur de la reine et même de l'autorité du roi. On voit cette préoccupation se dessiner à partir de l'année 1614. Il attire, par des générosités habilement répandues, de jeunes gentilshommes ambitieux et avides (2); il s'assure une garde composée d'Italiens et de Suisses entièrement dévoués à sa personne. Nommé maréchal de France à la mort de Fervacques, il acquiert ainsi un titre qui

(1) *Mémoires de* ROHAN, édit. 1646, in 4°, *Discours* (p. 268).

(2) Il les payait, mais n'avait pour eux que du mépris : « Il était libéral et magnifique et il appeloit assez plaisamment ses gentilshommes suivants : *Coglioni di mila franchi.* C'étoient leurs appointements ». TALLEMANT (I, p. 132).

lui permet de s'entourer d'un appareil militaire. Enfin, guidé par les conseils d'un homme expérimenté et énergique, le baron de Lux, il comprend qu'il n'y a de force, en France, que pour celui qui peut disposer d'une grande situation territoriale (1). Aussi ne songe-t-il plus qu'à s'assurer le gouvernement d'une province frontière, de façon à pouvoir, en cas d'accident, s'appuyer sur l'étranger. Tantôt il jette les yeux sur la Bourgogne, d'autres fois sur Sedan; enfin il se décide pour la Picardie. Déjà il disposait de plusieurs places fortes dans cette région. En obtenant le gouvernement de la province, il était admirablement placé, entre la Belgique espagnole et Paris, soit pour menacer la capitale, soit pour s'assurer un asile en cas d'échec (2).

Le gouverneur de la Picardie était alors un jeune homme, de grande famille, borné et opiniâtre, le duc de Longueville. Concini lui fit faire des ouvertures en vue d'échanger le gouvernement de sa province contre un autre que l'on considérait comme plus avantageux, celui de Normandie. Il eut l'idée singulière de charger Villeroy de la négociation. Le ministre comprit tout le danger des projets de Concini, et s'arrangea de façon à faire échouer la combinaison. Le favori, furieux, jura la perte de Villeroy. C'est ainsi que, peu à peu, il en venait à se mêler directement aux affaires de l'État. Il ne pouvait encore avoir la prétention de les conduire lui-même. Il profita des dissentiments qui existaient entre les « barbons », pour les détruire l'un par l'autre. Nous sommes en décembre 1614; le chancelier de Sillery avait vu son influence s'accroître, en raison des services qu'il avait rendus pendant la session des États. Il avait une nombreuse famille à caser; il s'unit au favori. Villeroy, se sentant menacé, fit une fausse sortie : il se retira dans une de ses terres, à Conflans. Il pensait qu'on ne pouvait se passer de lui « et voulait se faire prier (3) ».

(1) Sur le rôle du baron de Lux et sur les habiles libéralités de Concini, voir FONTENAY-MAREUIL (p. 63-66).

(2) Voir MALHERBE (t. III, p. 457-59.) — *Journal d'*ARNAULD D'ANDILLY, *passim*, et notamment p. 16-18. — LEVASSOR, *Histoire de Louis XIII* (t. I, p. 391-392). — *Mémoires de* PONTCHARTRAIN, édit. in-12 (t. I, p. 180).

(3) CONTARINI (vol. 1767, f° 246).

Il n'y a pas d'homme indispensable. Villeroy revint, de lui-même, au bout de quinze jours, et alla visiter, le premier, le maréchal d'Ancre, « ce qu'on trouva indigne de lui (1) ». La reine le gronda amicalement. Mais, au cours de l'entretien qu'elle eut avec lui, Concini, qui se tenait derrière elle, dit à haute voix « que Villeroy n'en était pas à sa première trahison ». Le vieux ministre se tut. Il reprit ses fonctions; mais l'autorité réelle lui échappait. L'ambassadeur vénitien écrit : « Le pouvoir de Villeroy ne se rétablit pas comme auparavant. La reine n'est pas bien disposée pour lui; les grands l'abandonnent. Le chancelier est enchanté de le voir abattu. Le maréchal d'Ancre s'est déclaré contre lui, et celui-ci a un pouvoir absolu (2). » On se servait de Sillery, de son fils, Puisieux, de son frère, le commandeur de Sillery, pour faire marcher les affaires. Ils se croyaient les maîtres. Le bon Jeannin continuait à couvrir de son nom le gaspillage des finances, et laissait le coulage s'organiser, en levant au ciel d'honnêtes regards.

Cette situation ambiguë dura quelques mois; le favori s'habituait à l'exercice du pouvoir. Il songeait à se débarrasser de tout l'ancien personnel qui lui portait ombrage; il était déjà entouré d'un personnel nouveau, composé d'hommes jeunes, actifs, ambitieux et qui, probablement, voyaient plus loin que lui dans son propre jeu. Il semble pourtant qu'au moment de frapper le coup décisif, le maréchal ait douté de la fortune.

C'était le temps où la reine se préparait à conduire le roi en Guyenne pour célébrer les mariages espagnols. Cette union devait mettre le comble à la politique personnelle de la régente. L'idée de passer à l'accomplissement la remplissait de joie et de fierté. Mais Condé comprenait que la consécration du mariage ruinerait ses prétentions et ses espérances. Écarté définitivement du trône, il se confondait dans la foule des princes du sang. Il y eut là une heure critique. Rassemblant dans un manifeste tous ses griefs personnels, agitant tous les sujets de mécontentement de la noblesse et de la bourgeoisie, excitant les passions populaires contre le gouvernement de la régence et surtout contre les

(1) *Journal d'*Arnauld d'Andilly (p. 18).
(2) Contarini (vol. 1767. f° 263).

favoris italiens, s'appuyant sur une coterie de jeunes parlementaires, tous fiers d'être invités à ses ballets (1), il prend des airs d'homme résolu à aller jusqu'au bout. Il entraîne dans sa querelle la plupart des princes, les Bouillon, les Mayenne, les Longueville, se retire à Clermont en Beauvaisis, puis à Coucy, dans une place réputée imprenable. Il lève des troupes et tient la campagne. On lui envoie le vieux Villeroy, qui lui est plutôt agréable. Mais il résiste et lance son manifeste, disant que les mariages ne pouvaient avoir lieu tant qu'on n'aurait pas porté des réformes profondes dans l'administration du royaume et tant que le maréchal d'Ancre serait le maître du gouvernement.

Dans ces circonstances, Concini crut prudent de céder au temps et de s'éloigner momentanément de la cour. Les affaires de Picardie ne s'arrangeaient pas. Longueville tenait bon et fomentait contre lui la sédition. Pour se défendre, il avait dû attaquer, et un événement tragique qui avait eu un grand retentissement — le meurtre de Prouville, lieutenant du duc, — l'avait mis en échec devant l'opinion (2). La reine partait pour le voyage de Guyenne. Elle lui offrit le commandement de l'armée qui devait accompagner le roi et le protéger contre l'armée des rebelles. Un homme plus hardi eût accepté : il eût traversé en triomphateur la France entière; il eût couvert, de sa présence, l'alliance des deux couronnes. Mais Concini préféra rester dans le Nord, à défendre ses intérêts personnels, et à guerroyer dans les environs d'Amiens sur les derrières de l'armée des princes. Ce refus donne sa mesure.

(1) On connaît la boutade de Sully au prince de Condé : « Et moi, je tiens vos affaires d'État pour des ballets. » C'est une allusion à ces fêtes où la jeunesse parlementaire était si heureuse d'être invitée. — Sur l'attitude du Parlement, très favorable, dans toutes ces circonstances, à Condé, voir le *Mercure françois* (t. IV, p. 38 et suiv.), et cfr. le document manusc. conservé au fonds Dupuy, vol. 96 : « *Mémoire de l'État du Parlement* (en 1615) *et comme il est divisé.* »

(2) Naturellement, les mémoires contemporains s'étendent très longuement sur ces faits. On en trouvera un récit en quelque sorte officiel, avec les pièces publiques les plus importantes, dans le *Mercure françois* (t. IV, à partir de la page 79). — Le *Manifeste* du prince de Condé est publié à la page 129. Il est daté de Coucy, le 9 août. — Voir aussi, dans ce même ouvrage, un récit complet du meurtre de Prouville. Il faut le comparer avec la brochure de M. Pouy, *Concini, maréchal d'Ancre. Son gouvernement en Picardie,* 1611-1617 (Amiens, 1885, in-8°). Cet auteur, par une réaction assez naturelle contre les pamphlets contemporains, se montre, en général, très favorable au maréchal d'Ancre.

Le commandement de l'escorte qui accompagnait le roi fut confié au duc de Guise, et celui de l'armée destinée à agir contre le prince de Condé fut remis au maréchal de Bois-Dauphin. Léonora Galigaï accompagnait la reine et, en l'absence de son mari, elle veillait à la défense des intérêts communs. Durant ce voyage, l'habile femme sut conserver son influence et, puisque tout était ajourné, préparer les événements décisifs pour l'époque de la rentrée à Paris.

Le voyage s'accomplit beaucoup plus facilement qu'on ne l'avait pensé. L'armée du prince de Condé, conduite cependant avec une grande habileté par le duc de Bouillon, n'était pas assez forte pour en venir aux mains avec les troupes royales. Condé s'était en vain efforcé d'intéresser à sa cause les puissances hostiles à l'Espagne (1). Le parti protestant, qui avait fait mine de s'associer à la révolte des princes, n'avait pas su s'organiser à temps. D'ailleurs, il était divisé et les plus sages blâmaient ces imprudentes et stériles manifestations (2). La campagne militaire se borna à quelques escarmouches insignifiantes et, de la part des troupes de Condé, à des violences infinies qui les rendirent odieuses à tout le monde et notamment aux provinces de l'ouest, où elles séjournèrent le plus longtemps (3).

La cour arriva à Bordeaux le 7 octobre 1615. Elle devait y rester jusqu'au 17 décembre. Au cours de ces deux mois, l'échange des deux princesses — celle qui allait régner en Espagne, Élisabeth,

(1) Voir, notamment, l'importante conversation qu'eurent le prince de Condé et le maréchal de Bouillon avec l'ambassadeur vénitien Contarini, qui la raconte dans sa lettre du 9 avril 1615. Les princes insistent sur ce fait qu'on abandonne tous les anciens alliés de la couronne pour courir aux mariages espagnols. *Dép. de* CONTARINI (vol. 1768, f°s 24-31).

(2) Le rôle des protestants et notamment les sages conseils de Duplessis-Mornay et de Lesdiguières sont rappelés avec détail par LEVASSOR (t. I, p. 445-453). — Voir aussi *Mercure françois* (t. IV, p. 214-220). — La sagesse relative du duc de Rohan, à cette époque, s'explique par ce fait qu'il désirait obtenir la survivance du gouvernement du Poitou, qui appartenait à son beau-père, Sully. Cfr. ANQUEZ, *Assemblées politiques*, etc.

(3) Les hommes politiques étaient moins frappés de ces souffrances que des qualités de commandement que Condé, guidé d'ailleurs par le maréchal de Bouillon, avait déployé dans cette marche hardie à travers la France. Elles faisaient contraste avec l'impéritie de Bois-Dauphin qui (lié probablement par les ordres de la cour) avait laissé passer toutes les occasions de combattre avec des forces très supérieures. V. *Journal de* BASSOMPIERRE et *Dépêches de* CONTARINI (vol. 1768, f° 274).

et celle qui venait régner en France, Anne d'Autriche — eut lieu, le 9 novembre, sur la Bidassoa, près de Fontarabie. Le mariage du roi fut célébré, dans l'église métropolitaine de Bordeaux, avec une pompe extraordinaire. Le roi et la reine, nés à huit jours de distance, en septembre 1601, entraient seulement dans leur quinzième année. Ils étaient encore, tous deux, des enfants (1).

La reine mère voyait donc son rêve réalisé, et l'enfance prolongée du jeune roi, son esprit distrait et nonchalant, la vénération mêlée de terreur qu'il gardait pour sa mère, — il n'y avait pas longtemps que, au dire d'Héroard, elle le fouettait encore de sa propre main, — tout lui faisait espérer qu'elle garderait longtemps encore l'autorité consacrée à nouveau par ce coup brillant des mariages espagnols.

Toutes les raisons qui pouvaient emplir de joie l'âme de Marie de Médicis, devaient au contraire déprimer et abattre le prince de Condé et ses partisans. Aussi, quoique le retour du roi et des reines eût lieu dans d'assez mauvaises conditions, en plein hiver, dans un pays ruiné, par des chemins boueux et interminables, quoique les troupes royales, épuisées par les fatigues, décimées par la maladie et les désertions, eussent grand'peine à garder un aspect militaire, Condé, toujours versatile et intéressé, ne songea plus qu'à tirer parti du peu de prestige qui lui restait encore pour traiter le plus avantageusement possible. L'ambassadeur d'Angleterre, par ordre de son roi, et le duc de Nevers, heureux de saisir une occasion de jouer un rôle, s'entremirent, et, le 1er janvier 1616, le roi, qui arrivait à La Rochefoucauld, en Poitou, faisait répondre à une première démarche du prince de Condé qu'il consentait à ouvrir une conférence pour régler les conditions de la paix.

La reine Marie de Médicis était à l'apogée de son gouvernement. On entrait dans l'année 1616, « dans cette année bissextile qui a été aussi remarquable par les mutations extraordinaires de l'air,

(1) Pour toute cette partie si intéressante de la vie de Louis XIII, je ne puis que renvoyer aux *Mémoires* contemporains et aux *Documents* mis en œuvre par M. Armand Baschet, dans son curieux livre : *Le Roi chez la reine;* Paris, Plon, 1866, in-8°.

que par les effets prodigieux qui eurent lieu dans le royaume durant tout son cours (1) ».

II. — Disgrâce des vieux ministres. — Le nouveau personnel.

Au début de cette année 1616, que Richelieu a tant de raisons de trouver remarquable, puisque c'est elle qui le vit arriver pour la première fois aux affaires, le royaume était dans un état de confusion extrême. Le roi s'attardait dans les provinces de l'Ouest, retenu par les lenteurs d'un voyage d'hiver, dont la rébellion d'un grand nombre de ses sujets faisait une pénible campagne. Accompagné de sa mère, il ramenait à Paris la jeune reine espagnole, qui ne savait trop si elle devait s'étonner davantage des rigueurs du climat ou de la froideur de son jeune et taciturne époux (2).

Celui-ci passait tout son temps à galoper autour du cortège, chassant les oiseaux et les bêtes par la campagne. Il ne quittait pas un favori intime, dont les gens perspicaces commençaient à étudier l'horoscope : Luynes. Nominalement, les vieux ministres, les « barbons », étaient toujours les détenteurs du pouvoir; mais ils se disputaient les lambeaux d'une autorité que leurs discordes

(1) *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 105).

(2) L'hiver fut extrêmement pénible cette année. L'armée souffrit beaucoup et, comme d'habitude, le Français s'en tira par des chansons :

A peine avons-nous de vue
Cette grande ville (Poitiers) perdue
Qu'un grand vent et furieux
Se levant devers la bise
Nous souffla la neige aux yeux.

Jamais de telles froidures,
Pendant les saisons plus dures,
N'ont vu les peuples du Nord
Et fûmes, plus de quatre heures,
A deux doigts près de la mort.

Les uns se tenoient à peine,
Les autres perdant haleine
Tomboient de froid tout noircis,
Dont moururent bien soixante,
Sans les amoureux transis.

Lassés de mainte aventure
Combattus de la froidure
Nous gaignons Chatellerault
Et nous disions l'un à l'autre,
Compagnon, je n'ai point chaud.

Masques, beguins de Gascogne
Cabans, bonnets de Pologne
Peaux de veaux à l'advenant
Nous y font faire une entrée
Comme à Carême-prenant.

Le froid s'irrite et s'augmente
La reine n'en est exempte
Et parmi tant de travaux
Nous disions que jamais reine
N'avoit souffert tant de maux.

Voir toute la pièce et les autres détails sur les difficultés du voyage dans *Mercure françois* (t. IV, 1616, p. 21).

avaient déchirée. Sillery et les siens avaient fatigué la reine elle-même de leur convoitise et de leur opiniâtre nullité. Villeroy avait repris une certaine influence, dont il se servait pour détruire ceux qui l'avaient abattu et pour vendre chèrement une retraite prochaine qu'il sentait devoir être définitive. Le prince de Condé avait troublé et dévasté la France entière pour aboutir à la plate demande de soumission qu'il venait d'adresser au roi, par l'intermédiaire d'un étranger, l'ambassadeur du roi Jacques. Dans cette paix de lassitude qui se préparait, chacun, comme dit Richelieu, « cherchait, par une émulation de vices, à qui prostituerait sa fidélité à plus haut prix ».

Princes, gentilshommes, soldats, gens de robe, Français, étrangers, catholiques, protestants, tout le monde était agité, sans qu'on pût distinguer nettement les causes de cette agitation. Chacun cherchait à deviner l'avenir, à prendre une position avantageuse, dans les camps qui se disputaient le succès. Mais les calculs étaient pleins d'erreurs, et les plus attentifs n'étaient pas sûrs de leurs déductions. En gros, cette foule houleuse se divise en deux courants : l'un qui se porte vers les alliances espagnoles et la politique catholique, l'autre qui s'en éloigne. Mais des remous particuliers, des dérivations inattendues, des contre-courants cachés troublent sans cesse ce flot tumultueux. Les sentiments individuels, les passions privées, une étroite et ardente psychologie de cour excitent les esprits, échauffent les courages et mêlent les intrigues. Amours et haines, rivalités et jalousies, points d'honneur et vengeances de famille, rages froides ou colères éclatantes, coups de tête soudains, longs desseins raffinés, bravades imprudentes, malentendus, brouilles, raccommodements, ces impulsions, ces actes et ces gestes s'entre-croisent, se choquent, et l'on voit soudain, dans l'obscure mêlée, surgir, au bout d'un bras, l'éclair d'une épée, sous un panache une figure tragique, ou un sourire resplendir sur un visage de femme (1).

(1) Il y a, au travers de tout cela, des aventures très amusantes. Celle-ci, par exemple, où je mêle les deux récits, l'un d'ARNAULD D'ANDILLY, l'autre de TALLEMANT DES RÉAUX : « Combat de MM. de Montmorency et de Portes contre MM. de Retz et de Vitry. — Leur querelle fut pour une écharpe chez la Choisy » (fille de Jacques l'Hôpital, marquis de Choisy, « de bon lieu, dit TALLEMANT, mais très galante »). Montmorency avait

Dans une cour où une reine commande, où la principale actrice des événements est une favorite, où les Italiens ont apporté leur sens aigu du jeu des passions intérieures, dans ce milieu où des prêtres au geste doux, et des vieillards aux paroles ouatées, renouent sans cesse des fils rompus trop souvent par la brutalité des hommes d'action, il n'est pas étonnant que les femmes aient joué un grand rôle. On les admettait, à la suite de la reine mère, dans les réunions où les destinées de l'État se discutaient si futilement. On s'était étonné, d'abord, de leur présence. On remarquait que cela n'arrive pas dans les autres pays, « où, les femmes étant plus particulières et nourries seulement dans les choses de leur métier, elles en peuvent pas prendre tant de connaissance des affaires publiques ». Mais on se consolait en pensant que, laissées au dehors, elles feraient encore plus de mal : « car, étant ordinairement ambitieuses et vaines et ne se trouvant pas assez considérées tant que les choses demeurent dans l'ordre, elles font le plus souvent tout ce qu'elles peuvent pour le troubler » (1).

A partir de février 1616, cette agitation a pour centre la petite ville de Loudun. Tous les princes rebelles s'y étaient réunis ou y avaient envoyé leurs représentants. La cour avait délégué ses ministres et ses hommes d'État : Villeroy, Pontchartrain, le maréchal de Brissac, l'illustre de Thou. Tous les mécontents, tous les ambitieux, tous ceux qui avaient à réclamer, à espérer ou seulement à se plaindre, étaient accourus. Les intermédiaires, les officieux, les donneurs d'avis, les inutiles, les agités étaient là. On y rencontrait

dû antérieurement épouser Mlle de Beaupréau que M. de Retz avait pris pour femme par la suite; aussi Montmorency appelait l'autre, au lieu de duc de Retz, *duc de mon reste*. Chez la Choisy, on se retrouva rivaux; mais dans le même ordre à ce qu'il semble; car Montmorency dit, en parlant à son rival : « Vous êtes accoutumé d'avoir mon reste. » Duel hors des murs : « M. de Montmorency tirant une estocade à M. de Retz pare si fort que l'épée de M. de Montmorency lui tombe; en même temps, il saisit de la main gauche l'épée de M. de Retz, se jette sur lui et le passe par terre. Ainsi M. de Retz étant dessous, et M. de Montmorency n'ayant point d'épée, comme ils virent qu'ils ne se pouvoient que faire l'un à l'autre, ils s'accordèrent et furent séparer les seconds qui étoient aux prises. Puis M. de Retz baille son cheval à M. de Montmorency et monte en trousse, et tous vinrent déjeuner à l'hôtel Montmorency et dîner à l'hôtel de Retz. » Ainsi, après comme avant, Retz venait toujours par derrière.

(1) Je ne me serais pas permis ces réflexions; je les emprunte au judicieux Fontenay-Mareuil, *Mémoires* (p. 104).

des soldats de fortune, des diplomates, des espions, beaucoup de moines. Tout ce monde était aux écoutes de ce qui se faisait dans la salle de la comtesse de Soissons où les princes et les ministres royaux se réunissaient.

Les problèmes qui se traitaient autour de cette table auraient pu donner au débat une haute gravité. Mais l'action se rapetissait à la taille des acteurs et la négociation dégénérait en marché. A ce niveau, elle ne présente pour l'histoire qu'un intérêt restreint, et nous ne retiendrons, des résultats obtenus par la patience et la longanimité des commissaires royaux, que quelques faits précis (1).

Les princes, en somme, étaient vaincus. La rébellion sentait son impuissance, même en présence d'une régence malhabile et d'un gouvernement médiocre. Au contraire, le pouvoir reprenait confiance en lui-même et en ses forces. Le cap était franchi. La reine mère ne considérait plus comme aussi redoutable le péril devant lequel elle avait toujours tremblé, à savoir la coalition de tous les mécontents sous la conduite des grands. Elle commençait à prendre plus de confiance en l'avenir de son gouvernement.

Assurément, ce n'était pas le jeune roi, tout à ses chasses et à ses favoris, qui pouvait songer à disputer le pouvoir qu'on exerçait en son nom. Quant aux vieux ministres, leur temps était fini. Villeroy servait encore à Loudun, mais diminué, grognon, fâcheux aux princes, dont il combattait les convoitises, fâcheux à la cour qu'il soumettait à un régime de concessions de détails et de blessures d'amour-propre plus pénibles peut-être que des sacrifices plus importants. Sillery avait mené, sous main, une intrigue obscure

(1) On a beaucoup publié sur cette conférence de Loudun; non seulement les contemporains : PONTCHARTRAIN qui nous a donné un récit complet des négociations auxquelles il prit part, DE THOU qui ne nous ménage ni les minutieux détails, ni les longues réflexions (*Op. cit.*, t. X.); le *Mercure françois*, et tous les auteurs de *Mémoires;* mais aussi les auteurs du dix-neuvième siècle, qui ont considéré comme une bonne aubaine le fatras des documents stériles qu'ils ont rencontré dans les bibliothèques, ne nous ont rien épargné. C'est ainsi que M. BOUCHITTÉ a publié, aux frais de l'État, dans la *Collection des Documents inédits,* un volume in-4° de documents sur cet incident minuscule de notre histoire. — M. FAGNIEZ, après avoir consacré à ce même incident un article dans la *Revue historique* (1888), a repris la question dans son livre sur le *Père Joseph et Richelieu.* — Malheureusement, en ces matières, on n'est jamais complet, et aux amateurs, je signale le numéro 268, t. III du *fonds Godefroy*, où se trouvent encore quelques documents inédits. C'est le cas de dire avec le latin : « Difficiles nugæ ».

avec les princes. La reine en avait eu vent et elle couvait, en silence, le projet de se débarrasser de lui et de toute sa séquelle. D'Épernon, dépité et malade, restait à bouder dans sa province. Guise n'avait jamais été qu'un nom et une figure. En somme, il ne restait plus personne debout de l'ancien gouvernement. Tel était le résultat de ce voyage et l'œuvre de cette astucieuse Léonora que de Thou, narrateur classique de ces intrigues, accable du surnom de « Canidie ». Elle avait mis à profit l'absence de son mari pour élever à celui-ci un piédestal sur lequel la fatuité de l'Italien n'avait qu'à se dresser (1).

Elle n'était pas seule pour cette tâche. Dès cette époque, elle est entourée d'un groupe d'hommes nouveaux qui la dirigent ostensiblement. On le voit bien à un détail qui marqua l'issue de la conférence de Loudun. Les négociations traînaient, à l'occasion d'une demande des princes, visant directement le maréchal d'Ancre. Condé, qui avait jeté par-dessus bord nombre de ses amis, n'en avait pu faire autant de Longueville. Celui-ci, homme obstiné, avait déclaré qu'il ne ferait sa paix qu'à la condition que la question des places de Picardie fût réglée en sa faveur. On eut beau lui offrir les compensations les plus brillantes; ses amis eurent beau insister et prendre la peine de lui dévoiler ses véritables intérêts; il dit et répéta qu'il y allait de son honneur, qu'il ne voulait pas manquer à ses chers Picards, et il se buta.

Que devait faire le maréchal d'Ancre? On crut qu'il allait tenir bon de son côté. Maître de l'esprit de la reine, fort de la lassitude générale, il l'eût emporté. Mais Léonora quitta la cour en toute hâte. Elle accourut à Paris, fit venir son époux et lui conseilla un habile désintéressement. Par là, elle mettait la dernière main à l'œuvre de captation entreprise depuis si longtemps. La reine mère se montra à la fois touchée et furieuse de l'étendue du sacrifice. Elle s'irrita contre les princes qui, en se montrant si cruellement exigeants, la frappaient dans ses plus chères affections et contre les ministres qui l'acculaient à des concessions humiliantes. Concini adressa à la reine une belle lettre rendue publique où il n'était

(1) Je suis surtout, pour cette période, les récits de DE THOU (t. X, 607), de PONTCHARTRAIN et de RICHELIEU.

question que de la paix et du bien de l'État (1). Il est superflu d'ajouter qu'il reçut, par ailleurs, les plus généreux dédommagements (2).

Tout cela est trop adroitement combiné pour qu'on n'y reconnaisse pas une autre pensée que celle qui, jusque-là, avait réduit les vues de Concini à un simple travail d'enrichissement personnel. Le choix du moment propice qui assurait à la reine une autorité indiscutée, l'adroite mise en œuvre de la fortune politique du favori, tout indique une main plus hardie, une conception plus ferme. C'est le moment, en effet, où l'on commence à distinguer, auprès des Concini, quelques silhouettes encore obscures, mais qui bientôt apparaîtront en pleine lumière; parmi elles, on voit se profiler, dans l'ombre, la barbiche pointue de l'évêque de Luçon.

Dolé, avocat au Parlement de Paris, était, au début, l'homme d'affaires des deux Italiens; il devint bientôt leur confident. Sa compétence s'était étendue des intérêts d'argent aux questions politiques. Marie de Médicis, dès qu'elle devint régente, l'avait choisi pour son fondé de pouvoirs général et lui avait donné une place dans le conseil. En 1612, il avait été compromis, avec un certain Magnat, dans une affaire des plus louches, d'où il parut résulter que le duc de Savoie entretenait avec Concini une correspondance où les secrets de la politique française étaient bien mal gardés. L'affaire fut étouffée, grâce à un habile avertissement donné par Bassompierre au marquis d'Ancre. Magnat seul paya pour tous

(1) Voici la lettre de Concini, d'après le *Mercure François* (1616, p. 56) : « Madame, il court parmi le peuple le bruit que la conférence qui se tient à Loudun ne se peut terminer en une bonne paix que, préalablement, la citadelle d'Amiens ne soit rasée ou qu'elle change de main... J'offre, par le moyen de la présente, à Sa Majesté Très Chrétienne et à la vôtre de l'abattre moi-même ou de la mettre entre les mains de qui Sa Majesté le commandera... J'ajouterai seulement que Leurs Majestés seront toujours obéies par moi en tout et partout, et sans avoir égard à mon intérêt particulier, me contentant seulement que toute la France reconnaisse cette fidélité en moi que peut-être elle a douté de pouvoir trouver en un étranger et qu'elle-même doit désirer en un bon Français. » La lettre est habile et le coup de patte de la fin, à l'adresse des rebelles, sent son Italien.

(2) « Et afin que le maréchal d'Ancre ne perdît point en cet échange, mais au contraire trouvât son élèvement en l'abaissement qu'on lui avoit voulu procurer, on lui donna la lieutenance du roi en Normandie, le gouvernement de la ville et château de Caen, dont on retira Bellefond, celui du Pont-de-l'Arche, et peu après Quillebœuf. » *Mém. de* Richelieu (t. I, p. 110).

et fut pendu en place de Grève (1). Il y avait donc, entre l'avocat et le favori, un de ces « cadavres » qui sont des liens mystérieux et terribles pour ceux qui en partagent le poids. Concini avait fait la fortune de Dolé. En 1612, il l'avait appuyé pour la charge de procureur général au Parlement de Paris. Le chancelier de Sillery s'était mis à la traverse et devait, par la suite, payer cher cette intervention. Villeroy s'était également fait un adversaire de Dolé. En 1614, il l'avait empêché de devenir contrôleur général des finances. Les « barbons » devinaient-ils, dans ces jeunes ambitieux, leurs futurs successeurs?

Dolé était pour les mesures énergiques et, dès 1615, il avait conseillé, le premier, l'arrestation de Condé. Dans toute la négociation de Loudun, il s'était montré hostile aux concessions. Il était au comble de la faveur, en mars 1616, quand il mourut subitement, au moment où il touchait aux plus hautes destinées. Son caractère et sa courte fortune sont indiqués en quelques mots par de Thou, quand il parle de ses « emportements et brutalités », et par Arnauld d'Andilly, qui écrit dans son journal le 30 mai 1616 : « Mort de M. Dolé à quatre heures du matin. Il avoit été malade quatorze jours. Lorsqu'il tomba malade, la reine se confiait en lui des affaires d'État plus qu'en nul autre... Il était au plus haut point

(1) Magnat fut exécuté le 31 mai 1613. — Cfr. le récit très complet de BASSOMPIERRE I, p. 346-355), avec celui des *Mémoires de la Régence*, éd. de 1756 (t. I, p. 140) et le *Mercure François*. En somme, l'affaire de Magnat reste obscure et je n'ai pas connaissance qu'elle ait jamais été étudiée d'après les documents diplomatiques ou judiciaires. — Les relations secrètes de Concini avec l'étranger n'en ressortent pas moins de témoignages constants. Le 23 décembre 1614, CONTARINI écrit en chiffres à son gouvernement : « J'ai su que le duc de Savoie a, par de grands présents, gagné à sa cause la maréchale d'Ancre dont le pouvoir sur la reine est absolu, et il espère en tirer un grand profit. » (Vol. 1767, f° 245.) — Vers la même époque le duc de Monteleone, ambassadeur d'Espagne, écrit au duc de Lerme : « Je supplie Votre Excellence de croire que je n'ai rien négligé pour attirer dans nos intérêts la maréchale d'Ancre que je crois bien mieux disposée que par le passé... Pour en revenir à la maréchale d'Ancre, je pense que nous n'avons qu'à continuer les bons rapports dans lesquels nous nous trouvons avec elle, et l'argent que l'on doit m'envoyer arrivera à merveille pour la maintenir dans cette ligne. » Archives de Simancas. Citation empruntée à CAPEFIGUE, *Richelieu, Mazarin et la Fronde,* éd. de 1844, in-12 (t. I, p. 174). — Comme on le voit Léonora prenait des deux mains. Mais il est juste de reconnaître, qu'à cette époque, ces sortes de pensions et de cadeaux tiraient peu à conséquence. C'est le cas de rappeler le propos anecdotique relatif à Talleyrand : « Il reçoit du roi de Prusse pour qu'on lui donne la Saxe; il reçoit du roi de Saxe pour éviter que ce royaume soit réuni à la Prusse, et il garde son opinion. »

de sa faveur et de ses espérances. Il se jugea mort le second jour de sa maladie et fit son bonjour. Il a laissé huit enfants (1). »

Claude Mangot était aussi un avocat, mais d'un autre caractère, plus doux, plus souple et plus honnête. Le président Gramond dit de lui : « *vir probus et, quod in aulâ rarum, incorruptus.* » Il appartenait à une excellente famille de robe. Son père était de Loudun et, par cette origine, avait peut-être quelque accointance avec les Plessis-Richelieu. Ce père était un avocat illustre et dont Loysel parle avec éloge dans son *Dialogue.* Il avait eu un frère aîné, Jacques Mangot, qui était mort jeune et dont la perte fut pleurée dans les termes les plus touchants par l'élite de son temps, les Pasquier, les Loysel, les Du Vair, les d'Espeisses : « Il n'avait que trente-six ans lorsqu'il décéda et n'eût eu son pareil soit en probité et intégrité, soit en science et en connaissance de toutes bonnes lettres, s'il eût vécu... En un corps qui semblait assez frêle, il y avait des muscles et des nerfs bien forts et un très bon sang. » Son frère Claude avait de ce même sang dans les veines. Pourtant, il avait aussi rendu des services au maréchal d'Ancre. Commissaire dans ce même procès de Magnat, il avait dirigé la procédure de façon que le marquis et Dolé sortissent indemnes. Le favori l'envoya en mission en Savoie, puis le fit nommer premier président au Parlement de Bordeaux; il devait en faire, bientôt, un secrétaire d'État, un garde des sceaux. Sa capacité ne paraît pas avoir été suffisante pour ces grands emplois. Après la chute du maréchal d'Ancre, il devait rentrer au conseil d'État et, dans une situation plus modeste, rendre, toute sa vie, de sérieux services à l'homme qui avait été un instant son collègue dans le ministère, le cardinal de Richelieu (2).

(1) Sur Dolé, comparer : LEVASSOR, *Histoire de Louis XIII* (t. I, p. 139, 190, 227, 415, 429, 515). — FONTENAY-MAREUIL (t. I, p. 108). — DE THOU (t. X, p. 598). — ARNAULD D'ANDILLY (p. 152). — ZELLER, *op. cit.* (p. 29), cite ce passage du secrétaire florentin ANDREA CIOLI, qui prouve que Dolé avait une grande influence dès le début de la régence : « On tient, écrit-il le 19 juin 1610, que Villeroy est extrêmement mécontent, parce que la reine, dit-on, chaque fois qu'elle sort du conseil, a une consultation sur les décisions qui y ont été prises, avec trois conseillers secrets, à savoir avec Concino, avec Duret, qui est un de ses médecins, et avec Dolé, son procureur et avocat général... »

(2) Sur Mangot, Voir LOISEL, *Dialogue des avocats*, éd. Dupin (p. 96). — DU VAIR, *Traité de l'éloquence française.* — PASQUIER, *Recherches* (liv. IV, ch. 27, p. 409). — GRAMMOND, *Historiarum Galliae ab excessu Henrici IV, libri XVIII* (éd. 1653, p. 133).

Bullion, autre parlementaire d'origine, était une tout autre espèce d'homme. Bas de jambes, demi-bossu, rabougri, bon vivant, Bourguignon, aimant la table et le bon vin, homme de plaisanterie gauloise et de franche lippée, insinuant, adroit, tout à tous, avec beaucoup de flair, de savoir-faire et de présence d'esprit, c'était, en somme, un drôle assez plaisant, un de ces hommes qui, par les coulisses, finissent par se glisser sur la scène. On le plaisantait ferme. Tallemant nous dit qu'un poète l'avait comparé à un baril bien plein et qu'on l'appelait familièrement « le petit cochon ». Il paraît qu'avec cette sorte de figure, il avait de grands succès auprès des femmes. Il se servait de ce moyen, comme des autres, pour pousser sa fortune. Il était parent de Sillery. Enveloppé dans sa disgrâce, il sut se retourner; c'est vers cette époque qu'il fit la connaissance de l'évêque de Luçon et qu'il se mit à lui rendre des services obscurs que l'autre n'oublia pas. Il resta, toute la vie, un des plus dévoués serviteurs du ministre, souvent son conseiller, souvent aussi son souffre-douleurs, car le grand homme avait la plaisanterie un peu rude. Placé, plus tard, à l'administration des finances, il prouva que, dans cette tête bizarre, il y avait de l'acquis, de la fidélité, une réelle aptitude aux affaires. Il soutint le fardeau des difficultés financières, suite de la politique de Richelieu, avec une capacité pratique qui fit de lui un auxiliaire utile et, au second rang, un bon serviteur de l'État (1).

De ces divers personnages, le plus intéressant, à coup sûr, était Claude Barbin. De tous, il était le plus mince au début, le plus considérable à la fin. Sorti d'on ne sait où, il était, sous Henri IV, procureur du roi à Melun. Quand Léonora venait à Fon-

Dupleix, *Histoire de Louis XIII*, in-f° (p. 90). — Levassor, *Histoire de Louis XIII*, (t. I, p. 190 et 581). — L'article du *Dictionnaire de* Moreri. — Ne pas oublier une note très dure sur Mangot recueillie par M. Armand Baschet dans les papiers de Richelieu et publiés en l'appendice au *Mémoire d'A. J. Du Plessis*, etc. : « Mangot exerça quelques mois la charge de M. de Villeroy où il parut ridicule. Les sceaux lui réussirent mieux et sa charge fut remplie par l'évêque de Luçon, où celui-ci fit paraître dès son orient quel devoit être le reste de sa journée. » (P. 45.)

(1) Sur Bullion, et sur son rôle dans les affaires de Loudun, voir de Thou, *loc. cit.* (X, p. 588, 597); — l'*Historiette de* Tallemant des Réaux et la *Correspondance de* Richelieu, à l'*Index*

tainebleau, il lui portait des fruits de son jardin, lui donnait la collation et la gagnait par mille petits soins. Puis, il avait quitté la magistrature, s'était jeté dans les affaires des partisans, avait manié l'argent et les hommes, s'était approché peu à peu des grands, enfin s'était introduit, par son ancienne amie, dans la faveur de Marie de Médicis. On le trouve, vers 1611, intendant des finances de la reine mère. Il devait l'aider, elle et son entourage, dans les placements d'argent et dans ces espèces de spéculations dont les Italiens, gens âpres et imaginatifs, ont toujours eu le goût. Une fois dans la place, il avait pris, par les qualités de son esprit et de son caractère, un grand empire sur les deux femmes. Il n'y a qu'un avis sur lui. Amis et adversaires, le reconnaissent pour un homme énergique, intelligent et probe. Au milieu de toutes les tentations de la vie de cour et parmi les chemins tortueux qu'il avait dû suivre, il avait conservé de la droiture dans l'esprit et dans le cœur; comme on disait en ce temps-là, il avait « les mains nettes ». Brienne dit : « Quoique d'une naissance très basse, il avait l'esprit fort relevé. » Arnaud d'Andilly dit : « Il n'avoit point d'acquis, mais c'étoit un homme de très grand sens et très judicieux, qui avoit les mains très nettes et qui ne se prévenoit point, ce qui est une qualité si rare que je l'ai remarquée en peu de personnes. » Richelieu dit à son tour : « Barbin, homme de bon sens, mains nettes et courageux. » Ce sont là des éloges! Barbin les méritait; nous le verrons à ses actes. Il fut, pendant quelque temps, un des hommes les plus considérables du royaume : « Son logis était ordinairement plein de financiers, partisans, solliciteurs de pensions et de gens qui avaient besoin d'intervention près des puissances souveraines. Il n'exerçait pas seulement la charge de surintendant des finances sous le nom de contrôleur général, il était plus puissant que nul autre dans les affaires. »

Cette autorité, il paraît bien avoir eu le dessein de l'employer à la réalisation d'une conception politique mûrement délibérée. Il était l'âme de la petite cour qui s'était servie de l'influence des Concini pour s'emparer de l'esprit de la reine mère. Une fois maître de la place, il voulait, en inspirant confiance, restaurer l'idée gou-

vernementale, réagir contre la politique de déférence et d'abandon, mater les princes et les rebelles, au besoin par la force, assurer au pouvoir un lendemain. Il se trompait dans ses calculs, puisque ni la reine ni Concini ne lui offraient des appuis assez résistants et qu'il n'avait pas vu qu'au moment où on développait l'autorité monarchique, il fallait, avant tout, tenir compte de la volonté personnelle du monarque. Mais l'attitude qu'il prit et les indications qu'il laissa eurent, du moins, pour résultat de préparer aux mêmes idées et de former, pour des entreprises analogues, un homme dont son amitié allait bientôt faire un ministre, le jeune évêque de Luçon.

Les relations de Barbin et de Richelieu sont un des épisodes les plus curieux et les plus obscurs de la vie du « grand cardinal ». Ils s'étaient connus chez Denys Bouthillier, quand Barbin était encore procureur du roi à Melun. Leurs ambitions chassaient donc ensemble depuis fort longtemps. Les esprits et les caractères se plaisaient. L'intimité fut telle entre eux que Richelieu aurait voulu faire de Barbin son beau-frère. Barbin eut, le premier, une réelle autorité à la cour. Il prit l'évêque par la main et le présenta à Léonora d'abord, puis à Marie de Médicis. A la première occasion, il fit, de son ami, un ministre. Il ne jalousait ni ne craignait l'incontestable valeur de celui qu'il introduisait ainsi dans les hauts emplois. A la mort du maréchal d'Ancre, Barbin, étant le véritable chef du ministère, fut le plus frappé. On le mit à la Bastille et il perdit tout. Richelieu, moins compromis et plus souple, tomba d'une chute amortie, puis inspira une demi-confiance à Luynes et resta près de la reine mère. Barbin, délivré seulement en 1623, fut envoyé en exil. Louis XIII ne lui pardonna jamais le rôle qu'il avait joué près du maréchal d'Ancre.

Richelieu, redevenu ministre, resta-t-il fidèle à son ami? Les paroles et les protestations, de sa part, ne manquent pas. A diverses reprises, il intervint auprès du roi. Mais on sent, dans son attitude, une sorte de gêne et d'embarras. C'est que la différence entre les deux destinées était grande : l'un pauvre, banni, réclamant, avec une sorte de fierté hautaine, des services que l'autre n'osait ou ne voulait lui rendre. L'hostilité persistante de Louis XIII

était-elle le seul motif de ses hésitations? Richelieu craignait-il seulement de se compromettre? Cette explication, à la rigueur, peut suffire. Il est inutile de rechercher s'il n'y avait pas, tout au fond, dans cette âme soupçonneuse, comme une sorte de méfiance et d'inquiète ingratitude à l'égard d'un homme dont l'esprit supérieur avait peut-être, au début, étonné le génie de l'élève devenu maître à son tour (1).

III. — L'évêque de Luçon, de mars 1615 à décembre 1616.

Dans le groupe politique qui se pressait autour de Marie de Médicis et de Concini, l'évêque de Luçon lui-même n'apparaît qu'assez tardivement; il faut dire, maintenant, en quelles circonstances il s'y était fait une place.

A la clôture des États, qui avait eu lieu le 21 mars 1615, Richelieu était resté sur son beau succès oratoire et sur les éloges qu'il lui avait valus, notamment dans le monde épiscopal. C'était une force, à cette époque, que l'adhésion du haut clergé. Richelieu en conçut un juste sentiment de fierté, une confiance nouvelle en sa valeur et en son avenir. Mais il semble qu'il éprouva, en même temps, comme une sorte de surprise du peu d'empressement que mirent la cour et les ministres à recourir à lui. Le monde politique apprécie mal le genre de mérites dont Luçon se targuait alors : les petites besognes et les petites passions l'absorbent presque toujours; les grands talents ne l'intéressent que quand ils consentent à se mêler à ses jeux. Une fois les États terminés, personne à la cour ne songea plus à l'évêque de Luçon.

Une de ces crises de fatigue et d'abattement qui accompagnent

(1) Voir *Correspondance de* Richelieu (t. I, p. 699, t. VII, p. 422, p. 472 et surtout p. 521 et p. 931). — *Mémoires de* Brienne (éd. de 1721, t. I, p. 65). — *Journal d'*Arnauld d'Andilly (p. 167) et *Mémoires* du même (p. 369). — *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 66, 72, 188). — De Thou, *loc. cit.* (t. X, p. 598). — *Relation de* Dupuy dans l'*Histoire des Favoris* (p. 75-76). Les détails les plus complets sont dans les *Mémoires de* Montglat. — Aubery, qui est un apologiste, relève un trait assez curieux de la reconnaissance que Richelieu aurait gardé pour Barbin : dans son testament, il aurait légué une somme de trente mille livres au baron de Broye, héritier de son ancien ami. Cela a presque l'air d'une restitution. *Histoire de Richelieu* (p. 10).

généralement en lui les grands efforts, l'éloigne alors de Paris. Il va chercher un refuge dans son prieuré de Coussay (1).

C'est là que viennent le trouver les protestations de ses admirateurs, — presque tous ecclésiastiques, — et des offres de concours, où il devait pourtant discerner les premiers indices d'une autorité naissante.

Ce sont, d'abord, des lettres de Duvergier de Hauranne, qui, dans un style où le siècle et la théologie se confondent, lui écrit : « Je vous prie bien humblement, Monsieur, de croire que je n'ay point de plus grand dessein que de vous faire paroître que je participe autant de l'immobilité des anges en la volonté que j'ay de vous servir, que je confesse avoir un esprit subordonné au vôtre (2)... » C'est ensuite le propre frère de Richelieu, Alphonse, qui, d'un ton un peu maussade, se joint au concert : « Un de vos amis m'a fait voir la harangue qu'avez faite à la clôture des États. Je loue Notre-Seigneur qu'elle vous ait réussi à votre contentement, ayant été assuré qu'elle a été fort agréée d'un chacun (3). » C'est l'évêque de Nantes, qui, venu à Paris pour prendre part aux travaux de l'assemblée du clergé, soumet avec empressement à son collègue les résolutions vigoureuses prises par un grand nombre d'évêques sur une matière des plus importantes, et qui avait été traitée dans le discours prononcé devant les États : la réception en France du concile de Trente. « Nous ne faisons, dit l'évêque, que suivre, en tout, la trace de l'assemblée des États... Nous avons fait résoudre

(1) Il quitte Paris après le 16 mars 1615 (*Correspond.*, I, p. 142). Il est à Coussay le 17 mai (p. 143-146); il profite de son absence de Paris pour faire faire des réparations à sa maison.

(2) Lettre de DUVERGIER DE HAURANNE, du 19 mai 1615 : « Il reconnaît que l'évêque a un esprit très supérieur au sien. Il n'a pas d'autres desseins que de l'imiter; il loue sa circonspection en toutes ses actions... » AFF. ÉTRANG., *Mém. et Doc.* (t. 770, f° 19). — La note où SAINTE-BEUVE essaye d'expliquer l'origine des relations entre Duvergier de Hauranne et Richelieu est bourrée d'erreurs. Le passage des *Mémoires de* LANCELOT qui s'y trouve cité n'est qu'un ouï-dire d'après lequel l'illustre auteur de *Port-Royal* a échafaudé des hypothèses contredites par les faits. Comme nous l'avons prouvé déjà, comme nous le rappelons ici, Duvergier de Hauranne et Richelieu se connaissaient dès le début de leurs carrières, et notamment par Chasteigner de la Rocheposay; sur un point seulement Lancelot a raison : c'est quand il assure que « Saint-Cyran savait quelques particularités fort secrètes de la vie de Richelieu et qui n'étaient pas des plus belles ». V. *Port-Royal*, édit. in-12 (t. I, p. 307).

(3) AFF. ÉTR. (t. 770, f° 41), 29 mai 1615.

entre nous qu'au cas que le roi nous refusât la publication du concile sur laquelle nous insistons, nous la ferions en nos conciles provinciaux et tâcherions de la faire observer en nos diocèses. Mais il s'y trouve bien des difficultés... Je vous écrirai par le menu tout le progrès qu'aura pu faire cette affaire, la plus grande et la plus importante qui soit pour le rétablissement de la gloire de Dieu en ce royaume. » Dans cette même lettre, l'évêque de Nantes témoigne à celui auquel il rend compte « du désir qu'a toute la compagnie de vous gratifier et testifier l'estime qu'elle fait de vos actions, »... « M. de Bourgueil et moi, ajoute-t-il nous sommes vos petits disciples. » Et enfin, il fait l'allusion la plus délicate à l'intimité qui lie l'évêque d'Orléans, l'Aubespine, à l'évêque de Luçon. Nous allons voir comment celui-ci en usait avec cette amitié (1).

Vers cette même époque, en effet, il recevait une lettre qui émanait encore d'un ecclésiastique, mais qui devait avoir, pour lui, une tout autre saveur. Le signataire était Bertrand d'Eschaux, évêque de Bayonne. Il avait avec lui des relations déjà anciennes. Très lié avec Duvergier de Hauranne, avec Jansenius, avec La Rocheposay, Bertrand d'Eschaux appartenait à cette étroite intimité des amis de la première heure que nous avons vus se grouper autour des deux évêques de Poitiers et de Luçon. Il avait un pied à la cour. Béarnais, de très bonne souche, il était aumônier du roi. C'était un esprit cultivé, mais original, avec des manières et un langage gascons qui prêtaient un peu au ridicule. Il allait être nommé bientôt à l'archevêché de Tours, et ne devait manquer, plus tard, le chapeau de cardinal que par suite de l'opposition qu'il rencontra chez son ancien ami, Richelieu. Il vécut très vieux et resta jusqu'au bout très amoureux des belles-lettres et des belles personnes (2). Or, c'est lui, dans les circonstances que nous allons dire, qui ouvrit à l'évêque de Luçon le chemin des grands emplois.

(1) Aff. Étr. (t. 770, f° 42). Sur les questions relatives au concile de Trente, traitées dans l'assemblée du Clergé, voir *Dépêches de* Contarini, Biblioth. Nat., *fonds italien* (vol. 1768, f° 175).

(2) Sur Bertrand d'Eschaux, voir l'*Historiette de Mme de Chevreuse* dans Tallemant des Réaux, et la *Mme de Chevreuse* de V. Cousin, édit. in-12 (p. 115); Tamizey de Larroque, *Lettres inédites de Bertrand d'Eschaux au secrétaire d'État, Villeroy.* Extrait de la *Revue de Gascogne*, 1864. — Cfr. *Mémoires du* P. Rapin (t. I, p. 32).

Celui-ci reçut, en effet, à Coussay, dans les premières semaines du mois d'août 1615, une lettre où le bon évêque de Bayonne se perdait d'abord en compliments infinis : « Si ma plume était autant diserte pour vous extoller selon votre mérite que vous êtes bien puissant pour, par une profonde humilité et grande modestie, vous rabattre vous-même jusqu'au centre de la plus grande inanition que l'on peut imaginer, l'odeur de vos rares et singulières qualités serait plus répandue, à tout le moins en notre France... Mais, n'étant pas de ceux que le sort a voulu produire pour éloquens, il faut que je me contente de vous dire, sans cajolerie quelconque, que vous êtes autant aimable qu'estimable... et que tout ce que vous croyez trouver de bon en moi sera toujours employé uniquement à vous témoigner de mon amour et de mon estime... »

Puis, il en venait au fait, et le fait était au moins des plus curieux. Il n'était question à la cour que de la prochaine conclusion des mariages espagnols. La reine mère se préparait à partir pour Bordeaux On prenait les dispositions nécessaires pour l'arrivée prochaine de la jeune reine : on montait sa maison; on pourvoyait au personnel qui devait l'entourer; il fallait, tout d'abord, nommer son aumônier. On avait mis en avant le nom de l'évêque d'Orléans, Gabriel de l'Aubespine, homme instruit, distingué, appartenant à une excellente famille et soutenu probablement par les Villeroy, ses amis et alliés. Les choses avaient été très loin, puisque le brevet avait été préparé et remis entre les mains de la reine mère. C'est ici qu'il faut laisser parler l'évêque de Bayonne, en débarrassant un peu son langage des aspérités béarnaises : « Vous avez pu reconnaître par une précédente lettre que je ne voudrais, en aucun temps, vous suggérer des persuasions au préjudice de vos amitiés et habitudes, et que je ne serais jamais, si je ne perds le sens, auteur à qui que ce soit de commettre une lâcheté : mais là où, sans crime et sans reproche, je pourrai veiller pour le bien et avancement de mes amis, je serai loué d'une voix commune. Quand je vous écrivis dernièrement en quel état étaient les affaires de cour pour le regard de M. d'Orléans, notre commun ami, c'était lorsque, contre mon avis, l'on tenait ses affaires (c'est-à-dire sa candidature)

pour ruinées et du tout perdues, et c'était pour cela que je désirais que vous approchiez de Leurs Majestés pour voir si l'on ne serait pas autant aise de se servir de vous que de toute autre personne de notre robe et condition... Assez tôt après ma lettre, ses affaires furent en bon et désirable train; on lui expédia même et lui délivra le brevet de retenue du grand aumônier de la reine qui vient. Mais quelle sorte de fortune maligne préside à ses destinées! Car la reine, avec une vivacité non pareille et colère extraordinaire et bien contraire à sa débonnaireté habituelle, s'est fait rendre le brevet... Or, moi seul et M. de Loménie, qui avait expédié et délivré le brevet, nous avons pu constater la grande satisfaction et, s'il est loisible de le dire, l'apaisement de colère avec lequel elle le fourra dans sa pochette avec un changement de visage et un mouvement si prompt qu'il ne peut y en avoir d'autre cause que ce que dit le poète : *Tantæ ne animis cœlestibus iræ.* »

Au récit de cette scène animée, dont la divulgation n'allait pas sans quelque péril pour un courtisan, l'évêque ajoute que le marquis de Richelieu et lui-même ont pensé qu'il y avait là une occasion à saisir pour frayer le chemin à la candidature de l'évêque de Luçon, et il termine par cette phrase, qui est une preuve de la profonde dissimulation dont Richelieu s'enveloppait même à l'égard de ceux qui travaillaient pour lui : « Monsieur de Richelieu et moi, l'un par nature et l'autre par une ferme résolution de ne mettre jamais à nonchaloir votre service, nous sommes résolus, *contre votre humeur par trop, à l'aventure, stoïque,* de faire la guerre à l'œil pour voir si nous pourrions donner quelque atteinte utile et honorable pour vous. Et ne m'alléguez pas votre bâtiment de Luçon : *nous savons mieux que vous-même, ne vous déplaise, ce qui vous convient pour cette heure.* »

Deux mots suffiront pour faire connaître l'issue prochaine de cette intrigue. L'Aubespine fut écarté, et Richelieu nommé aumônier de la jeune reine. Il devait se servir de cette situation pour pénétrer auprès de Marie de Médicis et pour prendre sur elle l'ascendant qui régla le cours de leurs destinées. Mais ce sont là des conséquences que le bon d'Eschaux, évidemment, ne pouvait prévoir (1).

(1) Aff. Étrang. *Mém. et Doc.* (t. 770, lettre du 30 juillet 1615). — Sur Gabriel de

Cependant Richelieu persévérait dans sa retraite. Il écrivait peu, sauf aux ecclésiastiques et à des personnes édifiantes; il était plongé dans de vastes travaux théologiques; il demandait à son libraire, Cramoisy, des livres d'étude : « J'ai apporté deux livres de Parœus contre Bellarmin, l'un *De amissione gratiæ et statu peccati,* l'autre *De libero arbitrio;* il en reste un troisième du même auteur *De justificatione contra Bellarminum.* » Il lui faut ces livres, d'autres encore, tout ce qui paraît sur ces matières. C'est un docteur grave, penché sur ses papiers, et qui ne relève pas la tête. S'il se déride parfois, c'est toujours en compagnie peu frivole et sur un ton qui sent son évêque résident. Il écrit à Zamet, évêque de Langres : « Je m'imagine que, maintenant, vous ne respirez que sainteté et que tous vos ragoûts sont spirituels... Je souhaite tous les jours que vous soyez si bon courtisan qu'allant à Bayonne, je puisse vous attraper au passage; mais je crains bien que le zèle d'un bon pasteur vous arrête. Si Mgr le nonce fait ce voyage, je perdrai mon latin ou je le régalerai, non selon son mérite, mais selon la portée d'un misérable pays où je m'assure pourtant qu'il trouvera quelque divertissement (1). »

Ou bien encore c'est un terrible coup de boutoir envoyé à quelque officieux intempestif, futur pamphlétaire à ses ordres, qui lui avait donné on ne sait quel sujet de mécontentement. Voyez comme le caractère se découvre et devient brutal avec les inférieurs : « Monsieur, vous auriez raison de vous plaindre de moi et de me comparer aux amis de Job si vous étiez innocent et patient comme lui; mais n'ayant ni l'une ni l'autre de ces qualités, n'appelez pas persécution ce qui n'est que remontrance charitable et fraternelle... Vous n'ignorez pas l'opinion, téméraire je le veux bien, qu'un certain nombre de courtisans ont eue de vos actions, estimant que

l'Aubespine, ses publications et querelles théologiques, voir TAMIZEY DE LARROQUE, *Correspond. de Peiresc* (t. I, p. 25).

(1) Lettre à Cramoisy, mai 1615 (*Correspondance*, t. I, p. 144); à Zamet, évêque de Langres, juillet 1615 (*Ibid.*, p. 147). — Dans toute cette partie de sa publication M. AVENEL a confondu les lettres provenant du marquis de Richelieu et celles de l'évêque. Il y a là une source d'erreurs qui vient du manuscrit (Bibl. Nat., fonds Sorbonne, 1135), où ces documents ont été conservés en copie par un secrétaire (probablement Le Masle), qui n'a pas su distinguer les lettres des deux frères, probablement parce que les minutes n'étaient pas signées.

ce fut maquerellage d'être ambassadeur du roi Henri IV vers la marquise (de Verneuil), ou de vous entremettre entre lui et M[me] de Moret au temps de ses plus fortes passions... Quoi qu'il en soit, l'opinion que l'on a de votre esprit et les charges dont il a plu à la reine m'honorer me défendent d'entreprendre aucune sorte de commerce avec vous, ni de vous en donner avec M. des Roches; mais, usant de charité avec vous, comme j'ai toujours fait, et connaissant que l'humeur peccante qui vous dominait lorsque vous étiez ici abonde encore par trop en vous, je vous conseille de prendre une dose d'ellébore et d'user quelque espace de temps de lait clair pour tempérer cette grande chaleur et rabattre les vapeurs que vos viscères vous envoient au cerveau. » La raillerie est vraiment charmante, et le correspondant de Richelieu devait en goûter tout le sel (1).

La cour cependant s'acheminait vers Bordeaux. Elle venait d'elle-même au-devant de l'évêque volontairement confiné dans sa province. Il boude encore; il attend l'effet de certaines « promesses », auxquelles il devait faire allusion un peu plus tard quand elles furent réalisées. Cependant, il se décide à quitter son prieuré de Coussay et à venir saluer le roi et la reine, quand ils passent tout près de lui, à Poitiers. C'est là, probablement, vers la mi-septembre 1615, qu'il reçut de la reine mère des paroles décisives pour la charge d'aumônier de la future reine. La cour avait été obligée de s'arrêter assez longtemps dans cette ville, en raison d'une légère maladie survenue à la jeune princesse qui allait vers la frontière pour devenir la femme de l'infant. Le roi et la reine prirent même les devants et laissèrent la convalescente à Poitiers. C'est Richelieu qui donne à la reine mère des nouvelles de sa fille, et il le fait dans des termes qui témoignent d'une certaine intimité dans la famille royale (2).

Mais il n'accompagne pas la cour à Bordeaux, et aussitôt qu'elle

(1) *Correspondance* (t. I, p. 137).

(2) La lettre du t. I, p. 148, est, à tort, datée de juillet, par M. AVENEL; elle est du milieu de septembre, ainsi que l'indique la mention de la maladie de Madame. — « Madame retomba malade, à Poitiers, d'un flux de sang. » Cfr. *Journal d'*ARNAULD D'ANDILLY, 14 septembre (p. 116); RICHELIEU lui-même, dit : « Le 27 novembre, Madame eut la petite vérole, à Poitiers. » *Mémoires* (t. I, p. 102).

a quitté Poitiers, il rentre à Coussay; des correspondants assidus le tiennent au courant très exactement de tout ce qui se passe dans le royaume. Son frère était mestre de camp dans l'armée de Bois-Dauphin (1). Un de ses amis de Poitiers, M. de la Vacherie, réunissait les nouvelles et les lui transmettait, au besoin « par courrier exprès ». — « Je vois, lui écrit-il, le 15 octobre, par celle dont il vous a plu m'honorer, que vous êtes en la même inquiétude à la campagne sur l'état des affaires présentes que nous sommes ici de quel événement on peut espérer ou craindre. » Puis, ce sont des détails sur la marche de Condé, sur les protestants, sur M. de Sully, sur les amis de Richelieu, soit ceux qui se trouvent à la cour, soit ceux qui sont à Poitiers, comme Duvergier de Hauranne, dont le nom se retrouve dans ces lettres. Un autre correspondant donne, de Paris, des nouvelles intéressantes sur les événements qui se produisent en Angleterre (2).

Vers le début de novembre, Richelieu est toujours mal satisfait. Il attend avec une visible inquiétude des nouvelles de la cour. Celle-ci est à Bordeaux, depuis le 1er novembre. Le 4 novembre, le fidèle La Vacherie lui écrivait encore, répondant à sa pensée : « Vous me mandez que je sais les raisons qui vous empêchent de venir ici, que vous demeurez en votre solitude pour être inutile au public. Je me figure les raisons que vous me dites, et ces mêmes raisons me feraient hésiter davantage (à vous conseiller de venir), vu que les affaires ont changé de face depuis votre départ, si d'autres raisons que vous pouvez avoir, plus particulières, ne me faisaient acquiescer à votre solitude... Je dis ceci, Monsieur, pour savoir ce que vous valez et non que je veuille, par mon insistance, heurter la solidité de vos résolutions... » Cependant des nouvelles

(1) *Mercure françois* (t. IV, p. 211).

(2) Aff. Étrang., vol. 770. Lettre du 29 septembre, adressée à « Monsieur, Monsieur l'Evesque de Lusson » à Coussay, signée « Lavacherie »; lettre du même, du 8 octobre; lettre du même du 15 octobre; autre lettre du même jour, détails sur l'attitude de Sully; autre lettre du 28 octobre 1615; autre du 29 octobre; lettre d'un correspondant de Paris du 1er novembre; lettre de La Vacherie du 4 novembre 1615; du 15 décembre; lettre de Duvergier de Hauranne du 25 décembre; de La Vacherie du 26 décembre, etc. — Cette correspondance, qui donne la mesure de l'activité d'esprit de Richelieu, pendant cette retraite affectée de Coussay, contient des détails intéressants sur l'histoire de la campagne des princes et, notamment, sur ce qui se passe en Poitou.

de la cour sont arrivées directement à Richelieu. Il a obtenu enfin ce qu'il désire : c'est la charge d'aumônier de la jeune reine. La décision a été prise à Bordeaux, dès le début de novembre. Le 6 novembre, l'évêque écrit à la reine mère; il lui donne force détails sur tout ce qui se passe autour de lui; puis sa reconnaissance éclate, rejetée avec une indifférence affectée à la fin d'une lettre d'affaires : « Cependant, je supplierai Votre Majesté de me permettre de lui faire voir en trois lignes que, n'ayant point de paroles assez dignes pour lui rendre grâces de l'honneur non mérité qu'il lui a plu encore me faire en mon absence, résistant de son propre mouvement à ceux qui me voulaient priver du fruit de ses promesses, je dédie toutes les actions de ma vie à cette fin, suppliant Dieu qu'il accroisse mes années pour allonger les vôtres; que, sans me priver de sa grâce, il me comble de misères pour combler Votre Majesté de toutes sortes de prospérités (1). » Que ces paroles sont ardentes, que ces engagements vont loin, et que tout ce travail serait admirable, si les succès de l'ambition valaient une pareille dépense d'effort sur soi-même, de volonté soutenue, et d'artifice!

Le résultat acquis, rien n'est changé, en apparence, dans la vie de Richelieu. Cette charge ne lui donne, pour le moment, aucune autorité politique. D'ailleurs, la cour est toujours par monts et par vaux, empêtrée dans les difficultés du voyage de retour. Le royaume est dans le plus grand désordre. Toutes les provinces sont en proie aux hommes de guerre : Rohan n'a pu résister à la tentation; les protestants soulevés occupent tout le Midi; Condé a passé la Loire, et Bois-Dauphin n'a pas su l'empêcher de pénétrer dans la région de l'Ouest, d'où il peut donner la main aux protestants. Le frère de Richelieu, officier dans l'armée royale, trouve, pour qualifier la conduite du maréchal, des accents où l'on croirait reconnaître le vigoureux langage de l'évêque : « J'ai eu tant de honte et de déplaisir d'avoir vu M. le Prince passer la rivière de Loire à la vue de notre armée, que, depuis cette heure-là, je n'ai pas eu le courage de vous écrire... sachant bien qu'il ne peut y avoir d'excuse valable pour justifier cette action et, qu'en telles occasions où il s'agit du

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 9).

salut d'un État, de la réputation des armes d'un grand roi, et de la gloire qu'on y eût particulièrement acquise, les trop grandes et prudentes considérations doivent être mises sous les pieds... Malheureusement, les conseils de plusieurs autres aussi bien que les miens ont toujours été combattus d'une autorité souveraine, et la volonté que tous avaient de combattre, retenue par ses commandements absolus (1). »

« Autorité souveraine,... commandements absolus, » ces mots visaient les ordres venus de la cour. Les vieux ministres ne voulaient pas livrer au hasard d'une bataille le sort de leur politique d'atermoiement et de longanimité. Le roi marié, l'opposition des princes du sang, et notamment du prince de Condé, perdait de ses chances et de sa force. Ainsi, au début de l'année 1616, les esprits et les intérêts, tout se portait vers la paix. Les premières propositions du prince de Condé étaient parvenues au roi à Verteuil, chez un ami de Richelieu, La Rochefoucauld. Les conférences s'étaient ouvertes à Loudun, à quelques lieues de Richelieu et de Coussay.

L'évêque est évidemment très agité. Les grands intérêts de l'État se débattent autour de lui, si près! et pourtant il n'y est pas mêlé directement. Il cherche une entrée, une voie d'accès près de ces chambres secrètes où vont se partager les situations, l'influence; il ne la trouve pas. Ce sont toujours les vieux ministres qui tiennent la place et qui barrent la route. Villeroy, Pontchartrain, de Vic, de Thou, ont la charge des négociations; et ils s'occupent bien des ambitions inquiètes de l'évêque, qui, si récemment nommé aumônier de la nouvelle reine, n'est encore un personnage qu'à ses propres yeux!

Avant d'entrer dans le fond du débat, on avait eu beaucoup de peine à régler les conditions de la trêve. Les troupes de Condé campées dans le pays se livraient à tous les excès. La mère de Richelieu, restée dans son château, n'était pas épargnée (2). « Il y a

(1) Lettre à M. Duperron, *Correspond.* (I, p. 153). — M. Avenel lui-même hésite à l'attribuer à l'évêque. La première phrase semble indiquer qu'elle émane d'un des officiers de l'armée, c'est-à-dire du marquis de Richelieu.

(2) Lettre publiée par l'abbé Lacroix, *Richelieu à Luçon* (p. 139).

quarante ans que je suis dans cette maison, écrit-elle à sa belle-fille, et j'y ai vu passer toutes les armées; mais je n'ai jamais ouï parler de telles gens ni de telles ruines qu'ils font. A la vérité, j'ai trouvé cela fort rude, car ils n'en avaient jamais logé en ce qui m'appartenait. Encore, quand ils n'eussent fait que vivre honnêtement, l'on ne se fût presque pas plaint; mais ils rançonnent chacun son hôte et veulent prendre les femmes par force. Je crois bien que la plupart de cette armée-là pensent qu'il est un Dieu, comme font les diables. » Les biens personnels de Richelieu sont également mis au pillage. Il saisit cette occasion, et il écrit aussitôt à Louis Potier de Sceaux, secrétaire d'État, pour se plaindre, pour demander qu'on l'autorise à venir lui-même défendre ses intérêts à Loudun : « Je vous supplie très humblement m'obliger tant que de savoir de Leurs Majestés s'ils ne trouveront point mauvais que j'aille trouver, à Loudun, MM. de Brissac et de Villeroy, pour leur représenter toutes les contraventions aux articles de la trêve et faire en sorte que, par leur entremise, je puisse être rétabli en mon bien. »

C'était se glisser par une porte bien étroite : on ne la laissa même pas s'ouvrir devant lui. Il y avait à la cour tout un parti qui commençait à se défier de lui et qui faisait surveiller ses démarches (1). Aussi, en fut-il réduit à envoyer à Tours, où le roi et la reine se trouvaient maintenant, Charpentier, son secrétaire, qui, sous le prétexte de s'occuper des mesures de protection réclamées par l'évêque pour ses terres et pour celles de Mme de Richelieu, devait se mêler aux intrigues et le renseigner, jour par jour, sur les chances d'arriver aux affaires. « Vous qui êtes sur les lieux, lui écrit Luçon, en langage convenu, souvenez-vous que, avant de partir, il faut faire le plus d'efforts que vous pourrez... Je sais que

(1) Voir, dans le tome 770 des Affaires étrangères, la courte correspondance avec de Vic. — Lettres de celui-ci du 6 mars et du 14 mars 1616. On voit bien que Richelieu profite de l'occasion qui lui est fournie pour poser des questions au secrétaire d'État. Mais celui-ci, après s'être étendu sur l'affaire particulière, répond évasivement pour ce qui touche à la politique générale. — Voir aussi la lettre à Sillery, du 8 décembre. *Correspond.* (t. I, p. 157). Mais celle-ci est probablement du marquis. Si elle émanait de l'évêque, elle serait curieuse à rapprocher de la lettre à Charpentier, du 1er février, où la chute des ministres et notamment celle de Sillery est déjà prévue et escomptée.

l'on fait une enquête sur les raisons de votre séjour. Mais vous en avez une plausible qui doit paraître satisfaisante... On vient de m'écrire qu'il est question de m'établir en la place d'un grand colosse froid comme marbre (peut-être Sillery, peut-être Villeroy). Il faut surveiller cela de très près. » Richelieu fait aussi allusion à des amis qui travaillent pour lui : « l'abbé » (probablement l'abbé de la Cochère) et un personnage très influent « qui peut me donner grande consolation en mon attente... S'il m'écrit aussi chaudement qu'il le fit de Bordeaux, je tiendrai véritablement l'affaire assurée, sachant qu'ils la peuvent, s'ils veulent... » Il s'agit peut-être de Concini, ou peut-être aussi de Brienne, jeune ministre qui avait été son correspondant à Bordeaux. Il est aussi question d'un autre personnage qu'on appelle, assez irrévérencieusement, « la Lunette » ou encore « cette barbe », et qui « poursuit le patriarcat du lieu où vous êtes ». Il me paraît difficile de ne pas reconnaître, à ces indications, Bertrand d'Eschaux qui, dès cette époque, postulait le siège archiépiscopal de Tours. Richelieu n'a pas l'air de faire fonds sur l'amitié de ce grand donneur d'eau bénite de cour (1).

Les vieux ministres étaient condamnés dans l'esprit de la reine mère, et il n'est pas étonnant que Richelieu, renseigné par ses amis, se donnât tant de mal pour attirer l'attention sur lui. Mais l'heure n'était pas encore venue. Villeroy était utile pour mettre le sceau à la négociation de Loudun. Les princes, disposés à en finir, discutaient sur deux ou trois points pour vendre plus chèrement leur adhésion finale : c'était la fameuse question de « l'article du tiers », qui traînait toujours, depuis la session des États généraux, et à laquelle Condé avait attaché une importance théorique,

(1) Voir *Correspondance* (t. I, p. 164). Il faut se méfier de l'annotation de M. Avenel qui, au moment où il commençait sa publication, était peu au courant des circonstances historiques ambiantes et se trompait souvent. — Cfr. *Mémoires de* Brienne «... Celui-ci oublia pour lors ce qu'il m'avoit souvent protesté qu'il vouloit être de mes amis et l'expérience qu'il avoit fait de ma bonne foi, en m'adressant les lettres qu'il adressoit à la Reine pendant le voyage de Guienne... » Édit. de 1721 (t. I, p. 64). — Sur Bertrand d'Eschaux, voir *Mém. du* P. Rapin, *loc. cit.* — Quant à la petite affaire de la protection de ses domaines et de ceux de sa mère, elle ne fournit guère qu'un « prétexte plausible » à la présence de Charpentier à Tours. Richelieu la règla directement avec les chefs des rebelles, Bouillon, Nevers, Condé, auxquels il écrit à ce sujet. Voir *Correspondance* (t. I et t. VII).

destinée à couvrir uniquement ses réclamations d'ordre plus positif. On parla beaucoup autour de cette question avant de trouver un terrain d'entente. Enfin le prince, poussé, dit-on, par le Père Joseph, adhéra à un compromis qui donnait satisfaction au nonce du pape (1).

Nous avons dit comment une autre question non moins débattue, celle des places de Picardie, fut arrangée par l'habile désintéressement des Concini. Le prince de Condé était malade, dégoûté; son armée se débandait; ses partisans menaçaient de faire leur paix, l'un après l'autre. Bouillon, satisfait de ce qu'il avait obtenu, n'avait cure de la foule des réclamants qu'il avait engagés dans la querelle et qui frappaient à sa porte en désespérés. Condé signa, le 3 mai : « Que ceux qui m'aiment fassent comme moi! » s'écria-t-il. Tous ceux qui l'avaient suivi n'avaient pas les mêmes raisons de conclure. Quoiqu'on eût distribué, en dons et gratifications, plus de six millions de livres, le nombre et l'exagération des demandes étaient tels qu'il fallut renoncer à satisfaire tout le monde (2).

Sur les conseils de Villeroy, la reine avait, une fois encore, cédé à toutes les exigences personnelles du prince de Condé. Il obtint la ville et le château de Chinon; en échange de son gouvernement de Guyenne, celui de Berry, bien plus proche de Paris, avec la Grosse Tour de Bourges, qui passait pour une forteresse imprenable, plusieurs places à sa convenance et quinze cent mille livres d'argent comptant. Mais surtout, — grand succès moral pour lui, — un article secret disposait qu'il aurait effectivement la direction du conseil royal et le droit de signer. Pour décider la reine, hésitante, à faire ce sacrifice qui touchait à l'autorité royale et à l'honneur de la régence, Villeroy lui avait dit : « Que vous importe de laisser la plume en main à un homme dont vous tenez le bras (3)! » Elle avait cédé. Mais cette concession et celle qui avait été imposée

(1) Cet incident, qui avait passé jusqu'ici inaperçu, a été mis en lumière par M. Fagniez dans un article paru dans la *Revue historique* et reproduit dans son livre : *Le P. Joseph et Richelieu*. Peut-être, le rôle de Richelieu dans cette intrigue de confessionnal a-t-il été un peu exagéré. Cfr. *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 107).

(2) « Ils se plaignoient tous que M. le prince avoit pris tout l'avantage pour lui. » *Mémoires de* Richelieu (p. 110).

(3) De Thou (t. X, p. 598).

au maréchal d'Ancre à l'occasion des villes picardes l'avaient touchée au cœur. Elle avait soupçonné une connivence entre ses ministres et les princes. Dans le trouble des esprits et des consciences, ces arrangements étaient habituels.

D'ailleurs, l'attention de la reine était tenue en éveil par des hommes qui lui donnaient des conseils tout différents. Dolé, il est vrai, venait de mourir; mais Barbin l'avait remplacé dans la confiance de la reine et des Concini. On commença par exécuter Sillery. La chute du pauvre homme fut lamentable. Ayant appris qu'on faisait venir, de Provence, Du Vair qu'on lui donnait pour successeur, il avait demandé quelque répit; mais il dut obéir et remettre les sceaux au roi, en présence de la reine, à Tours, le 28 avril. « Il entra si étonné et si tremblant qu'il fut contraint de s'appuyer sur Mlle Catherine, femme de chambre de la reine; il se mit à genoux, pleura et fit, en somme, toutes les actions qui peuvent témoigner un extrême défaut de résolution (1). » On le remplaça par ce fameux Du Vair, foudre d'éloquence, grande vertu, grande barbe, et capacité médiocre, qui réservait à ses protecteurs actuels de promptes désillusions. Pour les autres ministres, on attendit encore. Richelieu, qui était aux écoutes, écrit : « L'éloignement du président Jeannin et de M. Villeroy était déjà aussi résolu, mais ce dessein n'éclatait pas encore, Barbin, à qui la reine avait donné la charge du premier, ayant cru devoir différer de la recevoir jusqu'à ce que Leurs Majestés fussent de retour Paris et la paix bien assurée (2). »

Cette période d'incertitude, imposée par la prudence et le sang-froid de Barbin, dut paraître bien longue à l'évêque de Luçon. La cour s'éloignait lentement des provinces de l'Ouest. Léonora Galigaï était, depuis plusieurs semaines déjà, rentrée à Paris. Luçon n'y tint plus : quoique malade encore, il quitta Coussay et vint à son tour s'installer à Paris, en son domicile de la rue des Mauvaises-Paroles, qu'il avait fait aménager pendant son absence pour une installation définitive (3).

(1) Cfr. *Journal d'*HÉROARD (1er mai), et *Journal d'*ARNAULD D'ANDILLY (p. 161).
(2) *Mémoires de* RICHELIEU (t. I, p. 109).
(3) La rue des Mauvaises-Paroles est mentionnée dans la *Correspondance*. Cette rue

C'est de là que, à peine arrivé, il adresse à la reine mère une lettre où, pour qui sait lire entre les lignes, apparaissent les divers sentiments qui l'agitent. Sûr déjà d'une sorte d'intimité, sachant qu'on apprécie et qu'on recherche ses conseils, il se plaît à les faire attendre, tout en s'excusant, dans les termes les plus humbles, de ne pouvoir être près de la reine mère et en alléguant des prétextes de santé : « Le déplaisir que j'en ai est indicible; mais ce qui me console est la connaissance que j'ai de ne lui être pas seulement nécessaire (à la reine), mais qui plus est utile, le secours que Votre Majesté tire en ses affaires de sa propre tête étant plus que suffisant et le meilleur qu'il puisse y avoir pour les faire réussir (1). »

IV. — Le ministère Concini-Barbin. — L'Évêque de Luçon devient secrétaire d'État.

Jamais, au contraire, la reine n'avait eu davantage besoin d'être dirigée.

Par la loi fatale de son intimité avec les d'Ancre, elle était amenée à leur abandonner le pouvoir. Mais, en revanche, elle sentait que, partout, la résistance s'organisait sourdement contre ses favoris. Ce n'était plus seulement le parti aristocratique, vieil adversaire dont l'inépuisable prodigalité des deniers publics finissait toujours par avoir raison : c'était l'opinion publique, très montée et dont l'excitation se traduisait par une véritable grêle de pamphlets; c'était le peuple, dont les sentiments naturellement hostiles aux étrangers étaient surexcités par les bruits de magie et de sorcellerie qui circulaient sur les Concini et sur leur entourage, et par une sorte de campagne mystérieuse où se confondaient la haine du pouvoir, celle des juifs et celle des Italiens (2).

où a habité Richelieu rejoignait la rue des Lavandières et la rue des Bourdonnais. Elle a été démolie, lors de la construction de la rue de Rivoli. On peut se rendre compte de son aspect ancien en visitant aujourd'hui l'étroite rue des Orfèvres et les rues voisines, qui ont conservé la plupart des vieilles constructions contemporaines des règnes de Henri IV et de Louis XIII.

(1) *Correspondance* (I, p. 85).

(2) Sur la campagne « antisémite », très vive alors et qui prenait surtout à partie les

Un incident assez peu important en soi, mais grave par l'état d'esprit qu'il révèle, avait découvert, au moment même où Concini touchait à l'apogée de sa fortune, ces dispositions fébriles et nerveuses du peuple de Paris. Le 2 avril, quelques jours après le retour du maréchal d'Ancre, comme il se rendait en carrosse à sa maison du faubourg Saint-Germain, la garde de la porte de Buci l'arrêta, l'ordre étant de ne laisser sortir personne sans passeport. Les gentilshommes de la suite se récrièrent et dirent que c'était le maréchal. Mais la garde tint bon, et le sergent du quartier, un cordonnier nommé Picard, lui dit assez insolemment qu'on ne le connaissait pas et qu'il n'avait qu'à se conformer à la consigne. Concini et ses gens le prirent d'abord de très haut; mais la foule s'ameuta : elle soutint le cordonnier, et le maréchal dut se retirer dans une maison voisine. Richelieu fait observer avec raison « qu'un seigneur français, né dans un climat plus bénin », eût oublié cet incident. Concini, lui, garda au cœur le souvenir de l'affront et le désir de la vengeance. A quelque temps de là, le cordonnier Picard fut attaqué par deux estafiers du maréchal, qui le rouèrent de coups et le laissèrent pour mort sur la place. Les deux hommes furent arrêtés. Le maréchal eût voulu les sauver. Mais le peuple s'émut; les magistrats tinrent bon, et les coupables furent exécutés en place de Grève, le 2 juillet. Depuis cet événement, entre le favori et le peuple de Paris il y avait hostilité déclarée (1).

Des symptômes plus graves encore se produisaient en un point plus dangereux. La reine avait cru reconnaître à de vagues indices que le roi, son fils, n'était plus le même à son égard. Affectueux, il ne l'avait jamais été. Mais il semblait que, de jour en

médecins et les astrologues et, notamment, Montalto, médecin de la reine mère et de Léonora Galigaï, et Côme Ruggieri, leur astrologue, voir *Mercure françois* (t. IV et suiv.). — Bayle au mot *Dacquin* (I, 278 A). — Cfr. un curieux passage des *Dépêches de* Contarini (vol. 1768, f° 3). — Les Juifs étaient visés dans les remontrances du parlement d'avril 1615 et dans le manifeste du prince de Condé. Des lettres patentes du 23 avril 1615, leur enjoignirent de « vuider le royaume un mois après la publication de ces lettres ». Quant à la haine contre les Italiens, elle était si vive, qu'on inséra un article contre les étrangers dans la paix de Loudun. Levassor (I, p. 505.) — Cfr. *Mercure françois* (t. IV, p. 120).

(1) L'incident est très connu. Voir notamment *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 113), et *Journal d'*Arnauld d'Andilly (p. 153).

jour, il perdît quelque chose de son respect et de sa déférence. Il grandissait. L'enfant taciturne devenait un adolescent dissimulé et froid.

Pourtant, on avait, avec une application soutenue, écarté de lui tout ce qui pouvait l'inciter à exercer prématurément son métier de roi. Saint-Simon, écho des souvenirs de son père, traduit en quelques lignes, peut-être un peu trop énergiques, l'impression que cette éducation avait laissée à Louis XIII lui-même : « Il fallait, à cette régente, un fils qui n'eût que le nom de roi et dont la majorité ne troublât point la puissance de ses favoris. Aussi fut-il élevé avec les précautions les plus convenables à remplir leurs vues et conséquemment les plus nuisibles au prince. On le laissa croupir dans l'oisiveté, dans l'inutilité et dans une ignorance si parfaite de tout, qu'il s'est souvent plaint à mon père, dans la suite, en parlant de son éducation, qu'on ne lui avait même pas appris à lire. On eut soin d'écarter toute cour de lui. C'était un crime si connu et si redouté d'approcher seulement de son appartement, qu'il ne s'y voyait que quelques valets bien choisis par ceux de sa mère et qu'on changeait dès l'instant que les inquiétudes de ceux qui gouvernaient la reine prenaient le plus léger ombrage (1). »

Comme gouverneur et comme précepteur, le roi avait eu, en quelques années, le maréchal de Souvré, vieux soldat loyal et droit, mais qui paraît avoir été de peu de moyens et d'influence médiocre; un poète bel esprit, Vauquelin des Yveteaux, renvoyé de bonne heure; un vieil helléniste qui lui faisait expliquer l'*Institution de l'empereur Basile*, et un autre savant modeste, M. Fleurance. Tout ce monde avait reçu un seul mot d'ordre : laisser le jeune roi s'abandonner à des divertissements qui prenaient tout son temps.

Sa principale occupation était la chasse. Il chassait le lundi, le mercredi et le samedi; « et s'il n'y avait point d'empêchements importants, il chassait aussi les autres jours », dit naïvement le

(1) *Parallèle entre les trois premiers rois Bourbons*, publié par P. Faugère; Hachette, in-8° (p. 8). — Tallemant dit que Marie de Médicis n'avait pas embrassé son fils une seule fois pendant toute la Régence. — Voir, en sens contraire, Zeller, d'après les ambassadeurs florentins, *Minorité de Louis XIII* (p. 126-130). — Cfr. *David Rivault de Fleurance et les autres précepteurs de Louis XIII*, par l'abbé Anis; Picard, 1893.

narrateur des hauts faits de sa fauconnerie, le sieur d'Esparron. Ses oiseaux au poing, ou galopant derrière ses meutes, il battait, par tous les temps, les plaines et les forêts des environs de Paris. Nous pouvons en croire encore le sieur d'Esparron, quand il affirme que « jamais on ne chassa si bien au vol en France, et que jamais roi n'eut de si bons oiseaux, que, de toutes parts, on lui apporte, sachant comme il les aime ». Dès 1610, Louis, encore dauphin et âgé seulement de neuf ans, écrit à sa petite sœur, Madame, ce billet vraiment bourbonien : « *Ma sœur, je vous envoie deux piés, l'un de loup et l'autre de louve, que je pris hier à la chasse. Je courray après dîner le cerf, et j'espère qu'il sera malmené, et demeurerai vostre bien affectionné frère :* Louis. » Nous verrons qu'il en écrivait de tout semblables à Richelieu trente ans plus tard (1).

Quand il ne chassait pas, le roi se divertissait à d'autres exercices non moins importants : il attelait ses chiens à de petits canons, il faisait des massepains ou d'autres pièces de cuisine. Nous parlons toujours, bien entendu, du roi majeur et âgé de seize ans. Pour les temps de pluie, il s'était fait organiser tout un vol de petits faucons et de pies-grièches, dressés à prendre les petits oiseaux qu'on lâchait dans les appartements et galeries. On sait que ce fut l'origine de la faveur de Luynes. Il faut laisser parler encore Saint-Simon : « M. de Luynes fut l'unique courtisan qui put avoir leur attache (des Concini) pour amuser l'ennui du Dauphin, toujours enfermé dans son appartement, et qui eut assez d'adresse pour se maintenir dans la liberté de l'approcher. Ils ne craignaient ni ses alliances ni ses établissements; il eut la souplesse de les rassurer sur son esprit et sur l'usage qu'il en pourrait faire; il fut ainsi très longtemps l'unique ressource du jeune prince dans sa réclusion et les duretés sans nombre qu'il éprouvait. »

Dans cette enfance prolongée, le roi conservait une douceur, une docilité, une soumission qui eussent trompé des esprits moins prévenus que ceux de la reine et de son entourage, si l'on n'eût déjà vu percer en lui deux qualités royales, que ce système d'éducation avait plutôt contribué à développer : le secret et la dissimulation.

(1) Voir surtout le *Journal* d'Héroard, *passim*, et Armand Baschet, *le Roi chez la Reine* (p. 71). Cfr. *Mémoires de la Régence* (p. 17) et Zeller (p. 130).

On ne savait pas au juste ce qu'il y avait dans ces longues bouderies qui éclataient parfois en des crises de colère allant jusqu'à l'épilepsie.

Vers la fin de 1615, l'ambassadeur vénitien résumait sa propre impression dans ce tableau vigoureux où tous les traits sont habilement ramassés : « Quant au roi, on s'applique à le porter le moins qu'il se peut aux affaires; avec des apparences contraires, les ministres le laissent se perdre dans des jeux d'enfants, oiseaux, chiens et autres frivolités; on lui laisse tout le loisir d'aller à la chasse, qu'il adore... Aussi on remarque qu'il ne favorise que les gens de basse extraction... Tous ceux qui l'entourent dépendent entièrement de la reine mère, qui les choisit, autant que possible, de capacité médiocre et de peu d'esprit, crainte qu'ils ne suggèrent au roi des pensées viriles. Aussi, il reste dans l'obéissance et le respect; l'autorité de la reine est entière et va plutôt croissant. Son fils ne parle, n'agit, ne commande que par elle. Le roi n'est, d'ailleurs, pas sans mérite; il a de la promptitude, de la vivacité. Il promettrait beaucoup si son éducation avait été meilleure, et s'il eût eu l'esprit plus enclin aux choses sérieuses (1)... »

Cependant, cette éducation qui avait été si négligée, cette prolongation de l'enfance ménagée avec tant d'art, cette incapacité de s'appliquer aux choses sérieuses dont on se réjouissait dans l'entourage de Marie de Médicis, abandonnaient le jeune roi à des influences qui, négligées tout d'abord, formèrent bientôt l'écueil sur lequel devait échouer la fortune politique de la reine mère et de Concini. Depuis quelque temps déjà, on se rendait compte que les conseils de Luynes s'étendaient au delà de « la petite volerie » et des pies-grièches.

Cette histoire des Luynes est un véritable conte de fées. Luynes, Brantes et Cadenet, trois frères provençaux, avaient hérité de leur père, brave capitaine dans les troupes du roi Henri, trois choses : une petite seigneurie, située entre Aix et Marseille, nommée Luynes, « et elle était si petite qu'on disait qu'un lièvre la franchissait d'un bond, plusieurs fois par jour » ; une métairie chétive

(1) Vol. 1768, f° 4.

nommée Brantes, « assise sur une roche et où le père avait fait planter une vigne »; enfin une île nommée Cadenet « que le Rhône avoit quasi toute mangée et qui disparaissait, de temps à autre, par le cours du fleuve, pour être remplacée par une autre qu'on appelle Limen. » A la mort de leur père, les trois frères se partagèrent ce fantastique héritage et vinrent à la cour. Ils étaient très adroits aux exercices, jouaient bien à la courtepaulme et au ballon. L'aîné fut page du comte de Lude, puis introduit auprès du roi Henri IV par un favori propre à tous les services, La Varenne. Il plaisait par sa jolie figure, sa tenue modeste, son esprit discret et mesuré. Il obtint une pension de quatre cents écus, sur laquelle il nourrit ses deux frères : ils étaient unis, tous trois, d'une amitié si tendre qu'on ne pouvait s'empêcher de les admirer et de les aimer (1).

Après la mort de Henri IV, quand le nouveau roi vint à grandir, on commença à s'occuper de ses relations journalières; il les choisissait généralement assez mal : un soldat nommé Haran; un « plat pied » de Saint-Germain en Laye, nommé Pierrot « qui lui faisoit passer le temps et lui fournissoit des moineaux ». Puisque le roi décidément n'avait de goût que pour cet ordre d'amusements, on pensa qu'il fallait en confier le soin à quelqu'un de plus relevé. M. de Vitry, capitaine des gardes du roi, songea à placer là une de ses créatures, un soldat des gardes, nommé La Coudrelle, « qui entendait fort bien la fauconnerie ». Mais le gouverneur du roi, M. de Souvré, averti à temps, contrecarra cette intrigue, et, pour mettre en cet endroit un homme qui lui aurait toute l'obligation, il jeta les yeux sur Luynes (2). Le roi avait déjà paru s'attacher à lui. En raison de la grande disproportion des âges, de l'origine modeste, des relations et des moyens médiocres, le personnage ne paraissait point dangereux (3).

(1) *Mémoires de* RICHELIEU (t. I, p. 74). Cfr. VICTOR COUSIN, *le Duc et connétable de Luynes*, dans le *Journal des Savants*, 1861 et suiv., et *Mme de Chevreuse*, Didier, in-12°.

(2) MONTPOUILLAN, dans ses *Mémoires*, imprimés dans le tome IV des *Mémoires de* LA FORCE, donne une version un peu différente des origines de la faveur de Luynes, à laquelle il prétend avoir eu la plus grande part (t. IV, p. 20 et suiv.).

(3) FONTENAY-MAREUIL.

Or, justement, les qualités qui avaient dicté le choix de l'entourage de Marie de Médicis furent celles qui gagnèrent le cœur du roi. Ce tempérament calme, prévenant et doux, cette maturité indulgente convenaient à l'enfant qui n'avait pas été élevé et dont la nature, à la fois peu communicative et faible, avait besoin d'être soutenue et dirigée. Il trouvait donc quelqu'un à qui parler, sans avoir à rougir de son bégaiement, qui voulût bien s'amuser de ses amusements, une épaule où s'appuyer tandis qu'il s'acheminait, d'un pas si hésitant, vers la virilité. Il s'abandonna, en toute âme et confiance, à ce seul ami qu'on lui laissait. Son inexpérience ne lui permettait pas de découvrir le calcul qui pouvait se cacher sous ces apparences charmantes. Bientôt, il ne put plus se passer de Luynes. Il l'adorait. La nuit, il rêvait de lui; il en avait la fièvre : *Luynes! Luynes!* criait-il, à la grande surprise d'Héroard, qui se penchait sur le lit de l'enfant pour suivre, jusque dans le sommeil, les progrès de cette étrange affection (1).

Bientôt ce fut une question pour la reine mère de voir s'il était préférable d'engager la lutte contre Luynes et de le briser avant qu'il fût devenu plus fort, ou bien s'il valait mieux le combler, pour gagner sa gratitude. On prit ce dernier parti; c'est celui des âmes faibles, et il vient d'une connaissance bien incomplète du cœur humain : les bienfaits nourrissent les ingrats (2).

En 1614, Luynes reçut le gouvernement de la ville et du château d'Amboise, qui fut retiré au prince de Condé. Pendant le voyage de Guyenne, le roi ne le quittait pas; il marchait, par les chemins, avec ce seul compagnon, galopait et chassait avec lui. Il l'envoya au-devant d'Anne d'Autriche, avec mission de présenter à celle-ci, « comme son confident serviteur », les hommages du jeune mari. Au retour, Louis XIII avait plus d'yeux pour son ami que pour sa femme. Il voulut s'arrêter trois jours, chez Luynes, à Amboise; il y parut satisfait et ravi de tout. « Le 9 février, il faisait un extrême froid; le roi chassait le héron, et tant qu'il était

(1) *Journal d'*HÉROARD. — Voir aussi ARMAND BASCHET, *le Roi chez la Reine*.

(2) Je suis le récit de Richelieu, renseigné journellement par les confidences de Barbin (t. I, p. 117). Il est, d'ailleurs, presque toujours confirmé par ARNAULD qui prenait part aux conseils et qui écrit au jour le jour.

à Amboise, la campagne a été sa chambre et son cabinet (1). »

Après la rentrée à Paris, l'intimité fut plus grande encore, constante. L'habile favori jouait un jeu très couvert, poli, obséquieux auprès de tout le monde. On le voyait, dans les coins, parlant à voix basse avec le roi. Le soir, il restait seul près de son lit et l'entretenait longtemps. Pourquoi ces interminables tête-à-tête? Que se disaient-ils? Autour d'eux, des confidents peu nombreux, les deux frères Brantes et Cadenet, des amis très sûrs, s'ils savaient quelque chose, gardaient bien le secret.

Ainsi, au moment où la reine se croyait le plus assurée de son autorité, au moment où Concini admis, recherché, entouré, mettait la main sur le gouvernement, au moment où les adversaires de l'un et de l'autre prenaient le parti de désarmer, on sentait remuer dans l'ombre quelque chose de nouveau qui entretenait l'inquiétude dans les âmes. La reine, incapable de dissimuler ses sentiments, étouffait.

Ses amis, ses confidents, parmi lesquels Richelieu apparaît dès cette époque, lui conseillaient d'en avoir le cœur net (2). Elle alla donc trouver son fils et lui mit le marché à la main : « Elle avait fait de son mieux pour le conduire jusqu'à sa majorité; maintenant qu'il était majeur, marié, elle se considérait comme hors de charge; elle demandait au roi de venir avec elle au parlement pour lui donner, en séance solennelle, à la fois le quitus de l'administration du royaume et le congé dont elle voulait jouir pour terminer ses jours dans le repos. » Elle avait même fait traiter l'achat de la principauté de la Mirandole où elle disait vouloir se retirer. De la part de la reine, cette offre était un jeu; elle savait bien « que le roi ne la recevroit pas et qu'elle feroit, en son esprit, l'effet qu'elle désiroit qui étoit de lui ôter la créance qu'elle eût un désir démesuré de continuer son gouvernement, quoique au fond, elle y fût portée par ambition particulière, non pour le bien du service, ou que la nécessité publique le requît. » Mais le fils fut plus habile que la mère : « Quelque insistance qu'elle pût faire, il ne voulut jamais lui accorder de quitter le gouvernement des affaires; » en revanche,

(1) Arnauld d'Andilly (p. 166-175).
(2) *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 170).

« il ne s'ouvrit pas à elle du mécontentement qu'il commençait à avoir du prodigieux élèvement du maréchal d'Ancre; il l'assura qu'il était très satisfait de son administration et il ajouta, en forme de réponse aux reproches indirects qu'elle avait adressés à Luynes, que personne ne parlait d'elle qu'en des termes convenables à sa dignité. » Luynes était présent à l'entretien et le roi lisait ses paroles dans les yeux de son ami. La reine ne sut pas pousser à fond son attaque. Au point où en étaient les choses, il eût fallu chasser Luynes.

Après s'être découverte, Marie de Médicis ne sut que se plaindre et verser des larmes. Elle fut trop heureuse de se prêter à une réconciliation feinte et de ressaisir cette autorité que le roi, d'autre part, n'osait pas encore lui retirer.

Vers le milieu de l'année 1616, tous les personnages du drame qui allait se dérouler étaient présents à Paris. La reine mère y était arrivée le 11 mai; elle avait fait sa rentrée, à la nuit tombante, sans bruit. Le roi et la jeune reine, au contraire, avaient été reçus avec pompe et au milieu d'un grand concours de peuple, le 16 mai. Les Concini étaient revenus dès le mois de mars et, si le maréchal s'était absenté quelques jours pour se rendre vers ses places de Picardie, il devait regagner Paris le 6 juin. Luçon était parti, en avril, de son prieuré de Coussay et s'était installé dans son domicile de la rue des Mauvaises-Paroles. Quant à Luynes, il ne quittait pas le roi.

Avec cette rentrée générale, coïncide la disgrâce des vieux ministres, si longtemps suspendue, maintenant arrêtée définitivement. Comme nous l'avons vu, on avait commencé par Sillery. Le 16 mai, jour même de la venue du roi à Paris, le président Du Vair avait reçu les sceaux. Huit jours après, ce fut le tour du président Jeannin. On lui laissa sa place dans le conseil et le titre de surintendant; mais il fut remplacé dans la direction effective des finances par Barbin, qui prit le titre de contrôleur général et qui fut mis à la tête des intendants. Avec Villeroy, ce fut un peu plus difficile; sentant sa disgrâce approcher, décidé à faire tête et à ne céder que devant un ordre formel, il s'était retiré dans sa maison de Conflans. La reine le fit venir. Il lui représenta « qu'il

y avait cinquante-quatre ans qu'il faisait sa charge, qu'il avait encore assez de force et de courage pour la faire aussi bien que jamais, que c'était sa charge, qu'il n'était nullement en humeur de se départir. » Mais la reine lui dit, en son italien : *Lo voglio.* Il répliqua encore très fermement; puis il partit. Mangot lui succéda; Villeroy refusa d'entrer en relations avec lui (1).

Le ministère ainsi reconstitué était entièrement dévoué à Marie de Médicis et au maréchal d'Ancre. Jamais la reine et son favori n'avaient joui d'une autorité plus absolue. Il ne restait plus qu'une difficulté sérieuse : savoir sur quel pied on traiterait avec le prince de Condé et ses adhérents qui, la paix de Loudun une fois signée, étaient restés à bouder dans leur province. On pouvait hésiter entre deux procédés : ou se maintenir dans l'esprit de la convention de Loudun, les traiter doucement, les attirer à la cour, tâcher d'obtenir leur adhésion aux transformations qui venaient de se produire; ou user de rigueur, profiter de leur faiblesse actuelle et de la dispersion de leurs troupes pour en finir une bonne fois avec cette opposition toujours renaissante. Parmi les hommes énergiques qui entouraient la reine, plus d'un s'était déjà prononcé pour ce dernier parti. Cependant les conseils pacifiques l'emportèrent et on résolut d'user, encore une fois, des voies de la douceur. L'évêque de Luçon fut envoyé vers M. le Prince, qui était allé en Berry prendre possession de son gouvernement, pour négocier son retour à Paris. Ce fut la première affaire d'État qu'eut à traiter Richelieu.

Quelle que fût sa fidélité, et notamment à l'égard de la reine mère, l'évêque s'était toujours ménagé certaines intelligences du côté de M. le Prince. Au début de l'année 1616, alors que les troupes de celui-ci menaçaient ses domaines et ceux de M[me] de Richelieu, il lui avait écrit sur le ton le plus déférent et lui avait demandé sa protection pour ceux qui « n'ayant que des prières pour armes, n'ont que des armes de paix ». Aussitôt la paix de Loudun signée, Richelieu avait encore écrit au prince pour le féliciter des avantages que lui avait rapportés sa rébel-

(1) *Journal d'*Arnauld d'Andilly.

lion : « Je ne puis que vous témoigner la part que je prends au contentement qu'il a plu au roi de vous procurer; je vous prie de croire que nul n'en a été touché plus profondément que moi, l'affection que j'ai à votre service ne me pouvant permettre de céder à qui que ce soit le titre que je me conserverai soigneusement toute ma vie de votre très humble serviteur. » Il entretenait aussi, avec certaines personnes de l'entourage de Condé, des relations destinées probablement à lui concilier l'esprit de celui-ci. Quoiqu'il paraisse avoir été, en ce moment, en rapports moins intimes avec le Père Joseph (1), peut-être recourait-il parfois à l'intermédiaire de Du Tremblay, frère du capucin et confident de M. le Prince. En tout cas, son ami La Vacherie s'était abouché avec un certain Vidard de Saint-Clair, Poitevin, homme besoigneux et quémandeur que Richelieu tenait en haleine par des promesses de place et d'argent.

On pouvait donc penser que l'évêque serait bien accueilli à Bourges, quand il viendrait y apporter non seulement les paroles de la reine mère, mais aussi les offres de service des Concini. Luçon, en effet, avait reçu mandat de parler au nom du maré-

(1) Ce fait résulte de la lettre par laquelle Richelieu a repris ses relations avec le P. Joseph, après la disgrâce qui suivit la mort du maréchal d'Ancre, et aussi des positions différentes prises par les deux amis : l'évêque de Luçon très dévoué à la reine et aux Concini, les du Tremblay, au contraire, attachés au prince de Condé et au duc de Nevers. Voici le passage de la lettre en question : « Mon père, je veux vous témoigner par cette lettre que j'ai de la confiance en vous, puisque, bien qu'il y ait *plus d'un an et demi* que nous ne nous soyons vus, je veux vous écrire avec la même franchise que si nous n'avions bougé d'ensemble. » Plus d'un an et demi! Cette lettre étant écrite en septembre 1617, cela reporte la dernière entrevue et, probablement, les dernières relations entre les deux amis, en février ou mars 1615. Cette date est antérieure à celle du retour de Richelieu à Paris. C'est la période où il se morfondait dans son prieuré de Coussay. Or, vers le début de mars 1615, le P. Joseph était à Loudun. On peut fixer à peu près sûrement à cette date l'époque du dernier entretien qui avait dû laisser, des deux parts, une impression assez pénible, puisqu'ils restèrent plus de dix-huit mois sans s'écrire et, qu'en reprenant la correspondance, l'évêque de Luçon dit : « Je veux témoigner la confiance que j'ai en vous, etc. » Il convient d'ajouter, cependant, qu'au moment où Luçon alla à Bourges, il se servit, ainsi qu'il est dit au texte, comme intermédiaire auprès du prince de Condé, d'un certain Vidard de Saint-Clair à qui il écrit : « Je ne veux pas oublier à vous dire que quelques-uns sont fâchés de l'entremise bâtie par le bon Père pour l'intelligence et union de Leurs Majestés et de Mgr le prince. » AFF. ÉTRANG. (t. 770, f° 148). La main du P. Joseph se retrouve ici, parce qu'il s'agissait d'un rapprochement qui, d'ailleurs, ne fut pas durable; les deux amis se séparèrent de nouveau jusqu'à l'époque où Luçon, tombé du pouvoir, crut devoir recourir à l'intervention du capucin.

chal d'Ancre et de sa femme. Ceux-ci, guidés probablement par Barbin, pensaient qu'au moment où ils éloignaient les vieux ministres, ils avaient tout intérêt à se rapprocher des princes et à les satisfaire, du moins momentanément, pour donner à la France, fatiguée des dissensions de cour, le spectacle de la paix et de l'union autour du gouvernement de la reine mère.

Dès l'époque du retour de la reine, Luçon avait commencé, par lettres, cette négociation où il servait d'intermédiaire entre les deux parties : « J'ai communiqué le contenu de vos lettres à la reine et lui ai représenté de nouveau autant qu'il m'a été possible la sincérité de votre affection, » écrivait-il au prince. « Madame la maréchale ne s'oublie pas de solliciter le règlement des affaires restées en suspens, désirant comme elle le fait, avec passion, votre présence à la cour... » « Je vous dirai, Monseigneur, sans crainte de m'avancer trop, que vous trouverez Leurs Majestés mieux disposées que vous ne sauriez vous l'imaginer, et vous avouerai que Mme la maréchale vous y a soigneusement et fidèlement servi, comme sans doute elle désire le faire en toute occasion (1). » Sur ces premières indications, Condé se décida à envoyer à Paris sa mère, la princesse de Condé douairière, et son favori Rochefort, pour tâter le terrain. Cependant les choses traînaient en longueur. Les lettres qu'écrivait le prince étaient contradictoires; « ce qui fit, nous dit Richelieu lui-même, que, pour démêler ces fusées, la reine me dépêcha vers lui, croyant que j'aurais assez de fidélité et d'adresse pour dissiper les nuages de la méfiance que de mauvais esprits lui donnaient d'elle contre la vérité (2). »

Dans ce rapide voyage, Luçon aborda avec le prince toutes les questions restées pendantes. Il parla au nom de la reine d'abord et donna les assurances nécessaires sur sa bonne foi, son désir sincère de voir le prince revenir à la cour; il insista sur l'autorité que la présence du premier prince du sang apporterait aux résolutions du conseil. Il parla ensuite au nom de la maréchale d'Ancre, et dit que celle-ci promettait solennellement d'employer l'influence que son mari et elle pouvaient avoir sur la reine à maintenir le

(1) *Correspond.* (t. VII, p. 319).
(2) *Mémoires* (t. I, p. 112).

prince en ses bonnes grâces; il exposa les motifs qui avaient décidé le renvoi des vieux ministres. Le prince de Condé, en demandant seulement quelques compensations pécuniaires pour Villeroy, approuva le changement et le choix de Mangot et de Barbin. On régla enfin la question de la présence du prince dans les conseils. Celui-ci s'engagea à garder le secret sur les affaires de l'État; en échange, on promit de les lui soumettre sans réticence.

Toutes les objections de Condé furent écartées ou satisfaites. Il se laissa gagner par ce flux de protestations, de flatteries et de promesses verbales. Sans même consulter ses amis et conseillers habituels, du Maine et Bouillon, il s'engagea à regagner la cour, et, le 17 juillet, il rentrait à Paris (1).

Maintenant on le tenait. Fidèle, il ajoutait, par sa présence, à l'autorité restaurée de la reine mère; insoumis ou seulement incertain, on n'avait qu'à lever la main pour le réduire à l'impuissance. Les nouveaux ministres inauguraient, par ce coup d'adroite politique, l'ère dans laquelle entrait le gouvernement de Marie de Médicis. Quant à l'évêque de Luçon, il gagnait d'emblée ses éperons d'habile négociateur et de politique prévoyant.

Une fois Condé à Paris, l'incompatibilité des situations et des caractères apparut, et le duel s'engagea rondement. Le prince réunissait autour de lui toutes les forces de l'opposition. Les concessions qu'on lui avait accordées à Loudun lui donnaient une autorité qui tenaient en haleine tous les esprits insoumis. Il était admis dans le conseil et le dirigeait effectivement. Le garde des sceaux Du Vair le secondait sous main : « Le Louvre étoit une solitude, sa maison étoit le Louvre ancien. On ne pouvoit approcher de sa porte pour la multitude du monde qui y abordoit. Tous ceux qui avoient des affaires s'adressoient à lui. Il n'entroit jamais au conseil que les mains pleines de requêtes et mémoires qu'on lui présentoit et qu'il faisoit expédier à sa volonté. »

Plein de son triomphe, Condé se montrait arrogant, bavard, présomptueux; mais il avait près de lui un compagnon autrement redoutable pour la cour, un homme qui le modérait, le calmait

(1) *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 115).

et donnait quelque fermeté à son cœur toujours vacillant : c'était Bouillon, conspirateur tenace, esprit adroit et ingénieux, qui passait sa vie à exciter la discorde et qui nageait dans la rébellion (1). Le duc de Mayenne, le duc de Longueville, étaient, bien entendu, de la partie. Si le chef des protestants, Rohan, se tenait coi, en revanche on avait trouvé moyen de détacher du parti de la reine jusqu'au duc de Guise.

Nevers, toujours fou, se trouvait offensé de l'intérêt poli, mais froid, qu'on portait à son rêve de croisade et se mettait aussi à bouder. Tous les anciens ministres, y compris Sully, fomentaient la discorde et attaquaient le pouvoir qu'ils avaient si longtemps servi. L'opposition avait d'autres appuis non moins redoutables : le Parlement, où des esprits bilieux comme le président Le Jay échauffaient les jeunes têtes; le peuple de Paris, qui était en train de se faire un héros du cordonnier Picard. Ces dispositions hostiles à l'égard du gouvernement de Concini se répandaient jusque dans les provinces, et, le 15 août, à Péronne, le peuple, chassant le gouverneur, avait remis la cité aux mains du duc de Longueville. Du dehors, les princes étrangers, engagés contre la maison d'Espagne, soutenaient les réclamations de Condé (2).

Ainsi, de toutes parts, venaient vers celui-ci des encouragements et des secours qui exagéraient sa confiance en ses forces et exaspéraient ses ambitions. Il était le vrai roi de Paris, vivait d'une vie, à la fois désordonnée et crapuleuse, qui ne lui laissait ni le temps de réfléchir, ni la liberté d'esprit nécessaire pour agir au moment opportun. Autour de lui, ses compagnons de débauche criaient à l'étourdir. Dans un de ces banquets, un mot fut pro-

(1) Voir Laugel, *le Duc de Bouillon, d'après les documents inédits. Revue des Deux-Mondes* (déc. 1876, janvier 1877).

(2) Le récit circonstancié de toutes ces intrigues encombre les *Mémoires* du temps. Il faut être au courant des moindres détails pour goûter l'admirable page de psychologie politique qui se trouve dans les *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 114). Comme force d'analyse et comme pénétration, cela dépasse de beaucoup ce que l'on vante le plus dans la *Chartreuse de Parme*; le passage commence par ces mots : « Car, premièrement, ils ruinaient le service de Leurs Majestés... » Je crois devoir ajouter que cette indication n'est pas à l'adresse du lecteur superficiel. — Cfr., d'ailleurs, *Journal d'*Arnauld (p. 188), Fontenay-Mareuil (p. 83-85, 105), et la *Correspondance de* Contarini pendant toute cette période. — Pour l'affaire de Péronne, voir *Une Révolte à Péronne sous le gouvernement du maréchal d'Ancre*, par Alfred Danicourt, 1885, in-8°.

noncé qui, sous une apparence énigmatique, pouvait cacher un sens redoutable : *Barrabas.* Chacun l'interpréta à sa façon, les uns se contentant d'y voir une insulte à l'adresse du ministre Barbin, selon le mot de l'Évangile : « *Erat autem Barrabas latro;* » mais le plus grand nombre affirmaient qu'il fallait dire « barre à bas », et que ces mots visaient la suppression de la « barre » qui, dans les armes des Condé, est le signe de la branche cadette : la branche aînée écartée, l'écusson aux fleurs de lys devait appartenir uniquement au prince. Condé lui-même disait sans mystère « qu'il ne lui restait plus qu'à ôter le roi du trône et à se mettre à sa place » (1).

Cette agitation, ces violences et ces ambitions avaient un point de mire avoué et commode : les Concini. Ceux-ci avaient échoué dans la tentative de rapprochement qui avait suivi la paix de Loudun. De part et d'autre, les haines s'étaient exaspérées. Dans l'entourage de Condé, on parlait couramment de l'assassinat du maréchal d'Ancre (2). On vivait dans une atmosphère de délations et de menaces réciproques. On s'habituait à l'idée qu'on était à la merci d'un coup de main; on s'apprivoisait avec le péril. Un jour que le maréchal alla visiter seul le prince de Condé, qui recevait l'ambassadeur d'Angleterre, les hommes du prince voulurent faire le coup. Ils attendaient un signal que leur maître n'osa donner. Concini, averti, se tira promptement du piège et sortit en narguant assez crânement ceux qui le menaçaient (3).

Au fond du cœur, pourtant, lui et sa femme étaient troublés. Vers le milieu du mois d'août 1616, « ils dirent à Barbin qu'ils étaient désespérés, qu'ils voyaient bien que tout était perdu pour le roi et pour eux; qu'ils voulaient l'un et l'autre se retirer à Caen, et de là, par mer, s'en aller en Italie; que plût à Dieu! fussent-ils dans une barque au milieu de la mer pour retourner à Florence ».

Barbin lui remonta un peu le cœur. Mais, peut-être commençait-

(1) Voir *Mémoires de* RICHELIEU (p. 120) et FONTENAY-MAREUIL (p. 106). *Journal d'*ARNAULD (p. 191).

(2) Sur toute la série des complots pour tuer Concini vers le milieu de 1616, voir LEVASSOR (t. I, p. 531-537).

(3) Cfr. RICHELIEU et ARNAULD (p. 191).

il à vouloir se dégager du poids énorme dont l'impopularité du favori entravait sa politique. Il conseilla au maréchal et à sa femme de s'absenter pour quelque temps, « afin que les princes ni les peuples ne pussent prendre leur prétexte accoutumé sur eux ». Le départ fut donc décidé, au moins pour la Normandie. Mais, au moment de monter en litière, la maréchale, — comédie ou faiblesse, — fut prise d'un évanouissement. Il fallut surseoir au voyage. Le maréchal voulait partir quand même; sa femme le retint et ne lui permit qu'une courte absence. Ils restèrent en France.

Parmi toutes ces difficultés, les conseillers de la reine n'avaient, pour se soutenir, que leur courage. Mais leur âme ne faiblit pas un instant. Comme le dit Richelieu, qui était au courant de tout, « le conseil était composé de personnes portées, avec passion, à l'affermissement du pouvoir ». Ils étaient résolus à faire tête jusqu'au bout. Barbin se multipliait, adroit et ferme, avec les princes, tenace et attentif auprès de la reine, rude parfois avec les Concini, l'œil tourné du côté de Luynes, sentant que le péril pouvait venir de là. La violence ne lui faisait pas peur. Il se voyait dans une de ces positions désespérées où la sagesse consiste à jouer froidement le tout pour le tout.

Une scène étrange fit une grande impression sur la reine. Le vieux Sully vivait, depuis sa disgrâce, dans une demi-retraite où il attendait toujours le signal qui devait le rappeler aux affaires. Quoiqu'on eût pour lui des égards apparents, il affectait une bouderie muette qui, si on lui en eût prêté l'occasion, n'eût demandé qu'à se déverser en plaintes abondantes et amères : en somme, la cour le négligeait et le considérait plutôt comme un adversaire. Or, un beau matin, on le vit arriver aux appartements de la reine, vêtu, comme d'ordinaire, à la mode surannée du roi Henri. Sa figure sévère était plus sombre que jamais. Il demanda à voir la reine. On lui dit qu'elle avait pris médecine. Il insista, disant que le sujet était trop important pour qu'il pût admettre le moindre retard, qu'il y allait de la vie de Leurs Majestés. On le fit entrer. Barbin et Mangot étaient là. Le jeune roi survint. Le vieillard fit le tableau le plus effrayant de la situation. Il affirma que tout allait périr et que le roi et le royaume étaient menacés.

Barbin lui demanda d'indiquer le remède. Sully fut interloqué. Il n'osait pas dire le fond de sa pensée, qui était de changer les ministres et de le rappeler lui-même aux affaires. Mais il reprit ses prédictions funestes et, comme il partait, revenant sur ses pas, une jambe avec la moitié du corps dans la chambre, il dit : « Sire, et vous, Madame, je supplie Vos Majestés de penser à ce que je viens de dire; j'en décharge ma conscience. Plût à Dieu que vous fussiez au milieu de 1.200 chevaux; je n'y vois d'autre remède »; puis il s'en alla (1).

La reine ne pouvait plus se contenir. Elle allait de l'un à l'autre, prenant tous les seigneurs de la cour à témoin de sa conduite, de sa longanimité à l'égard des princes. Est-ce que personne ne l'aiderait à défendre l'autorité du roi? Puis, elle se retournait du côté de Louis XIII, le suppliait encore de la décharger du fardeau du pouvoir. Tout cela était public. Les hostilités étaient déclarées. On se demandait seulement lequel des deux partis oserait faire le premier pas : celui-là était sûr de la victoire.

Condé, au lieu d'agir, perdit du temps à braver ses ennemis en paroles. Il eut, avec Barbin, une conversation qui commença par des caresses réciproques et qui finit par une rupture. Le ministre avait pris son parti depuis longtemps. Il entraîna la reine. Elle fit prêter un serment particulier de fidélité par les dix-sept seigneurs. On donna des ordres au maréchal de Thémines. Des préparatifs furent faits presque publiquement. On porta des pertuisanes par caisses, chez Barbin, en guise d'étoffes de soie d'Italie et, le 1er septembre, comme le prince de Condé se rendait chez la reine pour assister au conseil, Thémines, lui mettant la main sur l'épaule, l'arrêta. Le jeune Louis XIII, qui avait assisté au début de l'opération, montra une force de dissimulation qui eût dû ouvrir les yeux à ceux qui, ce jour-là, agissaient en son nom (2).

(1) 3 septembre 1616. — Voir Richelieu, *Mémoires* (p. 119) et Arnauld d'Andilly (p. 207).

(2) *Mémoires de* Pontchartrain (t. II, p. 239). *Journal d'*Arnauld d'Andilly (p. 205). — M. le prince se trouva être malade de... qu'il avoit gagnées chez un m... nommé Chercaut, lequel tient des femmes chez lui, et traite en festins... M. le prince avoit été averti, par diverses fois qu'il y avoit un dessein de l'arrêter, et encore le mercredi au soir, allant au b... avec un seul gentilhomme près Saint-Martin-des-Champs, il en eut avis, et répondit : « La bête est trop grosse. » *Journal d'*Arnauld d'Andilly (p. 197).

Le coup fait, tout ce qui hésitait courut en foule à la cour pour se montrer et donner des assurances de fidélité. Les plus compromis ne songèrent qu'à se mettre en sûreté. Mayenne, Bouillon, Guise, Vendôme et leurs complices s'enfuirent par toutes les portes. Il n'y eut que la princesse de Condé, mère du prisonnier, qui songea à organiser la résistance. Elle comptait sur le peuple de Paris. Elle sortit de sa maison et s'en alla jusqu'au pont Notre-Dame, criant partout : *Aux armes.* « Chacun l'écoutait avec étonnement et pitié ». Mais personne ne bougeait. Ce brave cordonnier Picard put, seul, produire une certaine émotion. Un gros de peuple qui le suivit se porta sur la maison du maréchal d'Ancre, près du Luxembourg, et la mit au pillage ainsi que celle de son secrétaire, Corbinelli. La dévastation fut complète et dura deux jours. On trouva, dans la maison du favori, des robes de la reine, dont l'une valait plus de cinquante mille écus.

Ce fut tout. Le prince de Condé trembla tout d'abord pour sa vie. Bientôt rassuré, il prit assez philosophiquement son parti. On le laissa au Louvre pendant quelque temps; puis on le transféra, sous bonne escorte, à la Bastille. Il put s'y reposer de ses débauches et y cuver tout à loisir ses ambitions. La reine, les favoris, les ministres triomphaient. Il avait suffi de vouloir. Qui pouvait maintenant leur résister? La haute noblesse était frappée à la tête. Les protestants ne bougeaient pas. En province, les princes échappés essayaient en vain d'organiser la résistance. La plupart d'entre eux finirent par accepter le fait accompli. Le 5 octobre, ils signèrent une déclaration qui fut considérée comme un acte de soumission et qui passait outre à l'emprisonnement du prince.

Au fond, pourtant, les grands se sentaient atteints et cherchaient une occasion de témoigner leur mécontentement. Nevers, qui faisait toujours tout à contretemps, la leur fournit. Il apprit l'arrestation de Condé, au moment où il allait en Allemagne pour recruter des adhérents à son fameux projet de conquête de la Terre-Sainte. Il n'était pas content de la cour de France, qui le payait de bonnes paroles et qui, au fond, ne cherchait qu'à se débar-

En lisant ces détails, on comprend le mot de Bouillon sur Condé, lorsqu'il apprit l'arrestation : « Ce petit brouillon nous a tous perdus. » (*Ibid.*, p. 200.)

rasser de lui et de ses encombrantes sollicitations. Saisissant une occasion de faire sentir sa mauvaise humeur, heureux peut-être aussi d'une circonstance qui retardait un voyage voué d'avance à l'insuccès, il écrivit au roi une lettre fort insolente et se mit à lever des troupes dans sa province de Champagne. Il essaya de s'emparer de Reims, dont La Vieuville lui refusa l'entrée. De plus en plus mécontent, il se mit en relation avec son voisin Bouillon, qui s'était renfermé à Sedan, et qui de là attendait que quelque mauvais vent soufflât.

La cour comprit que l'incendie allait se rallumer. On envoya à Nevers plusieurs émissaires chargés de bonnes paroles de la reine. Ils le trouvèrent exaspéré. On recourut alors à l'homme de confiance qui avait eu part aux actes vigoureux qui venaient de s'accomplir, Luçon. On savait que, par le Père Joseph, il avait eu des relations assez intimes avec Nevers. On comptait que son sang-froid et son autorité épiscopale auraient facilement raison de la pieuse et faible imagination du rebelle attardé

Richelieu s'y trompa lui-même. Il crut qu'il réussirait, en promettant au bon duc, dont il flattait la manie, le concours du roi pour la croisade. La reine, conseillée par l'évêque, écrivait : « Pour vous faire paraître combien j'affectionne ce qui peut vous apporter du contentement, je veux embrasser plus que jamais le dessein pieux que vous savez, et écrire de nouveau, pour cet effet, au pape et au roi d'Espagne par le chartreux dont vous m'avez parlé plusieurs fois. » Précisément à cette époque, le Père Joseph postulait à Rome pour la cause sainte. Les deux amis, séparés pour l'instant, travaillaient donc momentanément dans le même sens, mais avec des vues bien différentes.

Richelieu, muni de ces bonnes paroles, alla trouver Nevers. Il crut l'avoir gagné après quelques heures d'entretien et revint à la cour plein de confiance. Mais dès qu'il eut le dos tourné, Nevers lui échappa, et l'évêque, sans s'attarder à d'inutiles tentatives, conseilla lui-même d'employer la force. Il pensait qu'on aurait facilement raison de cette résistance isolée (1).

(1) On peut reconstituer tout l'incident de la négociation avec Nevers en rapprochant les documents suivants : *Mémoires de* RICHELIEU (t. I, p. 66 et p. 130); ARNAULD D'AN-

Cependant, à la cour, Nevers trouvait un secours inattendu. Le garde des sceaux, Du Vair, était resté, au fond, l'ami des princes. Il supportait mal le reproche que lui faisaient ses amis et surtout les parlementaires d'être, au pouvoir, le prisonnier et l'instrument des favoris et des ministres.

Cette longue barbe crut bien choisir son moment en faisant un éclat sur l'affaire de Nevers. En plein conseil, Du Vair dit à Barbin « qu'il se trompoit s'il pensoit le rendre ministre de ses conseils violens ». Barbin ne répondit rien sur l'heure ; mais, le lendemain, le garde des sceaux fut congédié. Il prit, d'ailleurs, la chose en philosophe et en honnête homme. En remettant les sceaux à la reine, il lui adressa un discours du genre stoïque, où il disait, un peu longuement, des choses excellentes et qui furent généralement approuvées. On nomma à sa place Mangot, qui laissait ainsi vacante la place de secrétaire d'État, où il avait d'ailleurs paru insuffisant.

C'était le moment de payer les services, déjà nombreux, rendus par l'évêque de Luçon. On ne pensa à nul autre. Laissons-le s'expliquer lui-même sur cet événement : « Peu de jours auparavant, j'avois été nommé pour aller en Espagne ambassadeur extraor-

DILLY (p. 214), et surtout la correspondance manuscrite, inédite jusqu'ici, de Louis XIII, de Marie de Médicis, du duc de Nevers et de l'évêque de Luçon pendant cette période, conservée à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Cabinet des Mss.* (f. fr. vol. 3797, f[os] 45 et suiv.). En vue de cette négociation, Richelieu écrivit de sa main un court canevas des principales raisons à développer devant Nevers et, après sa première entrevue, un exposé des plaintes du duc de Nevers. A ce moment, il croyait encore que Nevers se rangerait à son devoir; mais le 23 décembre, il ne conservait plus d'illusions et il écrit à M. de Tresnel, d'un ton où on sent l'homme maître du pouvoir... « Véritablement Leurs Majestés désirent avec passion que mondit sieur de Nevers se reconnaisse et leur donne sujet de n'employer point leurs forces contre lui. Mais s'il ne le fait, ils sont obligés, par raison d'État, de le mettre à la raison. » On remarquera que, dans cette négociation, Richelieu, flattant la manie du duc de Nevers, parle beaucoup du projet de croisade, délivrance du Saint-Sépulcre, voyage de Hongrie, entreprise dans laquelle le duc de Nevers, poussé par le père Joseph, mêle ses aspirations pieuses et ses ambitions terrestres. Dans ses *Mémoires*, Richelieu s'explique durement sur cette chimère : « Bien que cette entreprise fût mal fondée et sans apparence à ceux qui éloient tant soit peu versés en la connaissance des affaires du Levant... » etc. Voir toute la page (t. I, p. 116). — Rapprocher *Mémoire sur une tentative d'insurrection organisée dans le Magne de* 1612 à 1619, *au nom du duc de Nevers*, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 9 juillet 1841, par M. BERGER DE XIVRAY. (*Bibl. de l'École des Chartes*, juillet-août 1841.)

dinaire pour terminer plusieurs affaires... Par mon inclination, je désirois plutôt la continuation de cet emploi, qui n'étoit que pour un temps, que celui-ci, la fonction duquel étoit ordinaire. Mais outre qu'il ne m'étoit pas honnêtement permis de délibérer en cette occasion où la volonté d'une puissance supérieure me paroissoit absolue, j'avoue qu'il y a peu de jeunes gens qui puissent refuser l'éclat d'une charge qui promet faveur et emploi tout ensemble. J'acceptai donc ce qui me fut proposé en ce sujet par le maréchal d'Ancre, de la part de la reine, et ce d'autant plus volontiers que le sieur Barbin, qui étoit mon ami particulier, me sollicitoit et m'y poussoit extraordinairement (1). »

Ceci se passait à la fin de novembre 1616 (2). Il y avait dix-huit mois que Luçon avait prononcé son discours aux États généraux, huit mois qu'il avait quitté son prieuré de Coussay pour venir s'installer à Paris. En ce court laps de temps, il était devenu successivement aumônier de la reine régnante, conseiller d'État (3), secrétaire des commandements de la reine mère (4) ; il avait été chargé de plusieurs missions importantes, s'était fait attribuer une pension de six mille livres, chiffre considérable pour l'époque (5) ; avait

(1) *Mémoires* (t. I, p. 131).

(2) La commission est du 30 novembre. Elle est publiée dans le *Recueil d'*AUBERY (édit. de 1660, in-f°, p. 6), d'après les Mss. de Dupuy, vol. 92. Cependant ARNAULD D'ANDILLY dit que Mangot et Luçon prêtèrent serment le 26 novembre, et que Luçon prêta de nouveau serment le 2 décembre (*Journal*, p. 242).

(3) Je n'ai pas pu déterminer, jusqu'ici, à quelle date il reçut le brevet de conseiller d'État. On doit supposer que c'est au même moment où il fut nommé aumônier de la reine régnante. Ce fut, en effet, avant la disgrâce de Sillery, si nous en croyons ce renseignement donné par AUBERY : « Il fut fait conseiller d'État et, la première fois qu'il fut prendre séance au conseil et possession de cette charge, le chancelier de Sillery le reçut et le traita avec beaucoup plus de civilité et d'honneur qu'il n'avoit coutume de faire aux autres. Ce qui, ayant surpris quelques-uns de Messieurs du Conseil, il ne leur céla pas la bonne opinion qu'il avoit d'abord conçue de ce nouveau conseiller d'État... Il fut bientôt après destiné ambassadeur extraordinaire en Espagne. » *Histoire du cardinal-duc de Richelieu*, édit. de 1760, in-f° (p. 10). — Il convient d'ajouter, pour ne rien oublier, qu'en sa qualité de conseiller d'État, l'évêque de Luçon touchait une pension de 2.000 livres. (Voir le texte de la commission de secrétaire d'État publiée dans le *Recueil d'*AUBERY (*loc. cit.*).

(4) On ne sait pas non plus à partir de quelle date il remplit ces fonctions. C'est, en tout cas, avant septembre 1616, probablement en juillet, peu après la rentrée de la reine mère à Paris. *Correspondance* (t. I, p. 177, note).

(5) Voir le brevet de la pension « en considération des bons et recommandables ser-

été désigné comme ambassadeur en Espagne (1), et, sans même en avoir rempli les fonctions, devenait secrétaire d'État. Sauf le court intérim de Mangot, il succédait ainsi à ce « grand colosse froid comme marbre », à ce Villeroy qui, pendant si longtemps, avait été l'homme politique le plus autorisé de la cour de France. Il y avait là de quoi satisfaire et combler ses juvéniles ambitions; mais il y avait aussi de quoi surprendre tous ceux qui ne le connaissaient pas, de quoi inquiéter ses protecteurs et lui-même sur les conséquences d'une si prompte et si audacieuse ascension.

Le souvenir des services rendus par son père avait préparé à l'évêque ses premières entrées à la cour. Son frère, le marquis de Richelieu, son beau-frère Pont-Courlay, étaient, depuis longtemps, admis dans l'intimité de la reine mère. Le marquis, séduisant, brave et généreux, ne se contentait plus de sa charge de mestre de camp du régiment de Piémont; il se croyait appelé, lui aussi, à un autre avenir : « se voyant en état de penser à des choses plus grandes », il vendit son emploi à Fontenay-Mareuil, qui nous donne lui-même ce détail (2).

Dans les relations de sa famille, Richelieu avait trouvé encore d'autres appuis sûrs, des protecteurs influents, notamment M[me] de Guercheville, née Antoinette de Pons, sa parente éloignée, femme de haute vertu, dont l'amitié fournissait pour lui caution de bonne race et de bonnes mœurs (3). Il avait su se créer, de lui-même, des

vices qu'il a rendus ci-devant et qu'il continue chaque jour », daté du 29 août 1616, dans *Correspondance* (t. I, p. 189).

(1) « Il fut bientôt après destiné ambassadeur extraordinaire en Espagne, sur le sujet de la guerre d'Italie et des différends entre le duc de Savoie et le roi catholique... Cet emploi, lui eût été agréable dans le dessein qu'il a toujours eu de contribuer de tout son pouvoir à l'affoiblissement de la monarchie d'Espagne, émule depuis un siècle ou environ de celle de France; d'autant qu'il lui eût été facile, étant sur les lieux, de remarquer avec soin les défauts ou le foible de leur État, et de juger ainsi plus assurément de l'endroit où on le pouvoit attaquer avec succès. » (Aubery, p. II.) — Avenel a cité une minute, en date du 3 novembre 1616, ainsi libellée : « Minute d'ordonnance de 6.000 fr. pour l'entretènement de M. de Luçon : ce qu'il lui faut pour les frais du voyage qu'il va faire par commandement en Espagne, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. » C'est la seule trace officielle que l'on ait rencontrée jusqu'ici de cette désignation (*Corresp.*, t. I, p. 189).

(2) *Mémoires* (p. 111).

(3) Sur M[me] de Guercheville, voir *Recueil* S (page 47), *Mémoires de* Saint-Simon, édit. *Cheruel*, in-12 (t. IX, p. 391); l'abbé Lacroix, *Richelieu à Luçon* (p. 202);

amis et des admirateurs; on se rappelait ses succès dans la chaire, son discours à l'assemblée des États en 1615, ses vastes études, la bonne administration de son diocèse, ses premiers livres d'édification et de piété. Tout le haut clergé lui était favorable. Du Perron, Sourdis, Chasteignier de la Rocheposay, Gabriel de l'Aubespine, Charles de Bourgueil, Zamet évêque de Langres, chantaient ses louanges. Le Père Joseph qui restait, au fond, son ami avait su glisser, à l'oreille des grands, le mot qui tournait leur attention vers ce jeune homme si sage et si bien doué; ses amis l'aidaient, mais l'amitié ne l'embarrassait guère; il savait, au moment opportun, la déposer comme un fardeau gênant.

Une correspondance active, engagée de bonne heure avec les principaux ministres, donnait la mesure de son zèle un peu inquiet et de sa capacité. Il ne manquait aucune occasion d'étendre ses relations, d'entr'ouvrir les portes, de se montrer à une heure propice, de rendre un petit service habilement placé, et il cultivait, avec des termes empressés, très polis, jusqu'aux relations les plus banales. Les voies détournées ne le rebutaient pas non plus. Le petit-fils de l'avocat Laporte avait trouvé, dans l'héritage, des accointances bourgeoises qu'il ne reniait pas, pourvu qu'elles lui fussent utiles. Mme de Bourges achetait sa vaisselle et montait sa maison. Les Bouthillier, parmi tant d'autres services inappréciables, lui avaient fait connaître Barbin, robin comme eux, leur confrère de Melun, devenu, par la faveur des Concini, un si grand personnage dans l'État. Ce fut Barbin qui, à son tour, le recommanda à la maréchale d'Ancre.

Sur l'origine de ces relations et sur leur nature, les derniers voiles ne sont pas levés. Il est probable qu'on ne les déchirera jamais tous. Un pamphlet contemporain, parlant de la conduite de Léonora, dit qu'elle avait publiquement pour amants « un prêtre onctueux » et deux autres qu'il désigne moins clairement (1). De Mor-

*Journal d'*Arnauld d'Andilly (p. 299) et une note intéressante dans le *Journal de* Bassompierre (t. I, p. 172). — De Morgues dit, en parlant de Richelieu : « Les lettres ont servi pour subtiliser davantage son esprit et pour le faire entrer dans la cour ; à quoi quelques prédications et les recommandations de Mme de Guercheville servirent beaucoup; elle en a été récompensée depuis comme chacun sait. » *Diverses pièces* (p. 24).

(1) *Catholicon françois* (f° CII v°).

gues, ennemi juré de Richelieu, mais qui écrivait, en quelque sorte, sous les yeux de la reine mère, dit en 1631 : « Il a, en sa jeunesse, aimé les voluptés qui lui ont fait faire des choses non seulement indignes de sa profession, mais tout à fait ridicules. On ne les publie point en cet écrit qui ne doit coter que les imperfections et les fautes préjudiciables à l'État (1). » Nous avons une lettre de l'évêque de Luçon à Léonora dont il est bien permis de remarquer le ton quand on pense qu'elle est adressée à une femme peu séduisante et cela au moment où l'évêque venait de perdre sa mère : « C'est savoir obliger vos serviteurs de les traiter selon leur appétit, comme vous m'avez fait cette fois; car, désirant sur toutes choses l'honneur de votre souvenir, vous m'en avez gratifié... c'est une faveur d'autant plus grande qu'elle m'est départie *par une belle dame*, au milieu de mes infortunes lesquelles finiront quand il plaira à Dieu (2). » Pour ce genre de compliments, le moment est, tout au moins, bien mal choisi. Dans la *Relation de la mort du maréchal d'Ancre*, publiée par Dupuy et dont la valeur historique est indéniable, un passage précise encore le genre d'action, en quelque sorte physique, que l'évêque exerçait sur la nerveuse Italienne : « Léonora disoit qu'elle ne vouloit pas qu'on la regardât, disant qu'on lui faisait peur quand on la regardoit et qu'on la pouvoit ensorceler en la regardant... Sur la fin de sa faveur, elle avoit même banni de sa chambre, pour ce sujet, MM. de Luçon et Feydeau (3). » Le regard perçant de l'évêque remuait donc cette femme jusqu'à l'importunité.

Par la femme, Luçon touchait au mari. Sa correspondance avec l'Italien, pendant toute cette période de sa vie, donne l'idée de ce que l'ambition peut faire faire aux hommes fortement doués quand ils mettent leur énergie dans leur avilissement. Ce favori que Richelieu devait juger bientôt si sévèrement reçoit de lui les lettres les plus plates. Ce ne sont que protestations, flatteries, serments d'éternelle gratitude : « Cette lettre est un titre authentique de la reconnaissance que je vous dois et de mon affection inviolable à votre service... Je ne prétends pas pouvoir jamais me décharger de

(1) *Recueil de diverses pièces* (p. 23).
(2) *Correspond.* (t. I, p. 183).
(3) A la suite de l'*Histoire des Favoris* (p. 84).

la moindre des obligations que vous avez acquises sur moi, mais bien de vous faire paroître par la suite de toutes mes actions que j'aurai perpétuellement devant les yeux les diverses faveurs que j'ai reçues de vous et de Mme la maréchale (1)... » L'Italien se payait-il de cette monnaie? Il était assez fin pour en savoir le prix. Cependant, conseillé par Barbin, poussé par sa femme, sachant qu'il avait besoin de créatures dont la fortune dépendît uniquement de lui, il se vantait de son choix. Richelieu dit lui-même : « Je lui gagnai le cœur et il fit quelque estime de moi dès la première fois qu'il m'aboucha. Il dit à quelques-uns de ses familiers qu'il avoit un jeune homme en main capable de faire la leçon à *tutti barboni* (2). »

L'amitié des Concini mit l'évêque en relations constantes avec Marie de Médicis. De bonne heure, la correspondance qu'il adresse à la reine témoigne d'une sorte d'aisance et de familiarité. Dans les conciliabules des deux femmes, la présence du secrétaire des commandements paraissait toute naturelle. Il est facile de s'imaginer la nature des entretiens entre ces trois robes : la reine, lourde, massive et boudeuse, cherchant toujours une distraction, un conseil, une impulsion extérieure capable de la tirer de son indolence; la maréchale, fine, inquiète, mobile, toujours partagée entre ses convoitises insatiables et les terreurs de sa folle imagination; l'évêque, insinuant, adroit, égoïste, menant déjà les deux femmes au gré de sa froide volonté et les tenant sous le feu de son pénétrant regard (3).

En sortant de ces conciliabules, il pouvait se croire arrivé à

(1) *Correspond.* (t. I, p. 194). Voir aussi ce que dit Victor Cousin sur d'autres lettres tout aussi obséquieuses qui auraient été trouvées chez le maréchal d'Ancre après sa mort et versées au procès. (*Journal des Savants,* 1865, p. 280, note).

(2) *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 131).

(3) Cette sorte de pouvoir de sorcellerie ou de fascination que Richelieu avait su prendre sur Léonora, s'exerçait aussi sur Marie de Médicis. Cfr. ces deux passages du *Journal de* Richelieu, si curieux comme traits de mœurs et de caractères : « M. de Bullion m'a dit, écrit Richelieu lui-même, que, du temps de la maréchale d'Ancre, Montalte, médecin juif, avoit tellement empiété non seulement l'esprit de la maréchale, mais encore celui de la reine, qu'il leur avoit persuadé qu'on les pouvoit ensorceler par les yeux en les regardant... » (Édit. de 1665, p. 48.) « La reine interrogea un moine, qui passait pour « grand prophète », sur plusieurs choses dont la première fut ce que le cardinal deviendroit et s'il n'avoit point de charmes pour se faire aimer. » (*Ibid.,* p. 44).

ses fins. Il ne manquait guère à son autorité que ce fini, cet achevé qui accompagne l'expérience et qui récompense les grands services... Il y manquait autre chose, à quoi il est vraiment extraordinaire que cet homme si éveillé et si prudent n'ait pas songé : je veux dire l'adhésion du roi lui-même, de Louis XIII. Cette ambition hâtive, absorbée par le présent, ne sut pas deviner l'avenir, un avenir si proche! Luçon ne paraît pas s'être préoccupé de savoir si ce prince de seize ans, que tout le monde négligeait, ne se réveillerait pas bientôt pour parler en maître. La compagnie et la faveur des femmes lui avaient paru d'accès plus facile et de commerce plus agréable. Il s'en tint là. Son sourire, qui ne négligeait personne, négligea celui qui commandait à tous. Aussi, Louis XIII ne l'aimait pas. Ce prêtre à la fois anguleux et souple, ce scrutateur de conscience, cet homme froid, déplaisait à la nature timide et violente du roi. Richelieu allait bientôt se repentir de sa faute : son impatience du pouvoir devait payer, par huit années d'attente, l'erreur commise par elle en débutant.

En somme, sauf par le parti des vieux ministres, la nouvelle de l'avènement de Luçon fut, en général, bien accueillie (1). Ses adversaires eux-mêmes écrivent : « Plusieurs personnes le connaissaient d'un esprit subtil, qu'on ne peut aisément surprendre, parce qu'il est toujours en garde, qu'il dort peu, travaille beaucoup, pense à tout, est adroit, parle bien et est assez instruit des affaires étrangères (2). » Le *Mercure françois*, enclin, il est vrai, à l'apologie, dit aussi : « Celuy qui a été fait secrétaire d'État est un prélat si plein de gloire pour l'innocence de sa vie, pour l'éminence de son savoir et pour l'excellence de son esprit, que tous ceux qui savent quel est son mérite avoueront aisément que Dieu l'a destiné pour rendre de grands et signalés services à Leurs Majestés au milieu des tempêtes de leur État (3). »

(1) Pontchartrain dit « qu'on se plaignoit... de l'éloignement des affaires de tous les anciens ministres de l'État et de l'établissement de deux ou trois qui n'ont d'autre mérite et expérience aux affaires sinon d'être ministres des passions du maréchal et de sa femme (qui étoient MM. Mangot, Barbin et Richelieu-Luçon) ». (T. II, p. 268.) — Voir aussi le passage des *Mémoires de* Brienne cité plus loin.

(2) *Recueil de diverses pièces*, etc.

(3) *Mercure françois*, 1617 (p. 44).

Des contemporains moins suspects, les diplomates portent aussi des appréciations qui font plus d'honneur à leur confiance qu'à leur perspicacité. Voici d'abord l'avis des ambassadeurs vénitiens : « La charge de secrétaire d'État qu'avait Mangot fut offerte à Barbin; mais celui-ci n'a pas voulu quitter le ministère des finances, où il y a plus de profit et moins de fatigue. La secrétairerie a donc été confiée à l'évêque de Luçon, désigné antérieurement pour aller en Espagne. A notre avis, ce ministre ne peut être considéré comme favorable aux intérêts de Vos Seigneuries. Il nous revient en effet qu'il est du parti espagnol; d'ailleurs, il est grand aumônier de la reine régnante. Il fréquente habituellement à l'ambassade d'Espagne; on dit même que l'Espagne lui paie pension (1). » Le 2 décembre, le nonce du pape, Bentivoglio, qui, il est vrai, n'avait pas encore pris possession de son poste, écrivait de Lyon à la cour pontificale : « A la place de Mangot on a mis l'évêque de Luçon, prélat qui, quoique jeune, est, comme le sait Votre Sainteté, un des plus éminents de la France par ses connaissances, son éloquence, sa vertu et son zèle pour la religion. Nous pouvons espérer que ce changement nous sera favorable; car le garde des sceaux, quoiqu'il fût très instruit et très intègre, n'était pas très attaché aux choses de la religion; et comme secrétaire d'État, on ne pouvait rien désirer de mieux que l'évêque de Luçon (2). » Il n'est pas jusqu'au duc de Monteleone, ambassadeur de Philippe III, qui ne fasse à son tour l'éloge de l'évêque : « C'est mon ami intime, écrivait-il : il n'en existe pas deux, je crois, en France aussi zélés pour le service de Dieu, de notre couronne et du bien public. Et quand il n'aurait pas toutes ces qualités, son zèle pour le service de la reine infante nous permet de tout attendre de lui. D'ailleurs, j'ai les preuves les plus formelles de son dévouement à notre cause. » Le nouveau secrétaire d'État allait avoir beaucoup de peine à se donner pour détruire la trop bonne opinion qu'on avait de lui dans certaines ambassades étrangères (3).

(1) Dépêche des deux ambassadeurs vénitiens, OTTAVIANO BON et VICENZO GUSSONI, du 29 novembre, Bibl. Nat. f. Ital., vol. 1770 (f° 140).

(2) *La Nunziatura di Francia del card.* GUIDO BENTIVOGLIO, édit. de 1863 (t. I, p. 14).

(3) Cfr. les citations de CAPEFIGUE, *Richelieu, Mazarin,* etc. (p. 177), et AVENEL, *Correspond.* (t. I, p. 192).

Richelieu fut désigné pour le poste de secrétaire d'État le 25 novembre. Sa mère était morte, à Richelieu, le 14 novembre, âgée seulement de soixante ans (1). Aussitôt que le marquis de Richelieu apprit la triste nouvelle, il écrivit de Paris à sa sœur Nicole, qui avait assisté aux derniers moments de Madame de Richelieu, pour faire retarder les obsèques : « Je vous prie, écrivait-il, de mettre le corps de ma pauvre mère dans la chapelle, le plus honorablement que faire se pourra, jusqu'à ce que M. de Luçon puisse venir, afin que nous le puissions porter en terre tous ensemble... M. de Luçon ne pouvant s'en aller que dans quinze jours, je partirai dans huit, afin de donner quelque ordre à nos malheureuses affaires (2). » Luçon écrivait de son côté à Alphonse de Richelieu une lettre pleine d'une émotion profonde et sincère : « J'ai bien du regret qu'il faille que vous appreniez par cette lettre la perte commune que nous avons faite de notre pauvre mère... En sa mort, Dieu lui a départi autant de grâces, de consolation et de douceurs qu'elle avait reçu, en sa vie, de traverses, d'afflictions et d'amertumes... Pour moi, je prie Dieu qu'à l'avenir ses bons exemples et les vôtres me puissent si utilement toucher que j'en amende ma vie. Bien vous dirai-je que sa mort, jointe aux circonstances d'icelle, m'ont cruellement touché (3)... »

Le corps de la mère attendit près de trois semaines, dans la chapelle de Richelieu, la venue de l'évêque. Mais la carrière de celui-ci se précipitait. Dès le 29 novembre, il avait pris en main la conduite des affaires du dehors. « Outré de douleur », ce sont ses propres expressions, il dut renoncer à son voyage. Dans le tumulte des affaires, sa pensée, du moins, put-elle s'isoler et se reporter vers ce passé déjà si lointain, vers cette province, vers ce château où s'était écoulée son enfance, vers cette modeste église de village, où reposaient les corps des Du Plessis et où sa mère fut déposée, à son tour, le 8 décembre, par les soins du curé de la paroisse de Braye?

(1) Voir l'acte mortuaire dans notre tome premier (p. 60).
(2) *Correspond.* (p. 181, note).
(3) Le reste de la lettre fait défaut. *Correspond.* (t. I, p. 180-182).

CHAPITRE TROISIÈME

LE PREMIER MINISTÈRE.

I. — Le ministère Concini-Barbin. — La politique d'autorité.

« Il semblait que l'on entrât dans un nouveau règne », écrit un contemporain au moment où, par l'influence du maréchal d'Ancre, l'évêque de Luçon arrivait aux affaires. En effet, la première phase de la régence de Marie de Médicis était définitivement close. Les « barbons », Villeroy, Sillery, Jeannin, étaient remplacés par les « jeunes », Barbin, Mangot, Luçon (1).

Les nouveaux ministres avaient des vues, du courage, et de la capacité. Mais leur fortune politique, qui dépendait de la faveur de Concini, était précaire comme elle; leur action était affaiblie d'avance par l'insécurité. Il avait fallu de la souplesse pour arriver au pouvoir dans ces conditions : il eût fallu de la bassesse pour y rester longtemps et pour se plier aux projets et aux caprices du maréchal. Il était le véritable maître du ministère, maître inconsistant, ombrageux, gonflé outre mesure et enivré jusqu'à la folie par la docilité que sa prodigieuse ascension rencontrait parmi les Français.

Marie de Médicis, jusque-là craintive et timorée entre les mains des Villeroy et des Sillery, paraissait excitée par le contact de ses nouveaux conseillers : c'étaient plutôt les parties irritables de son

(1) Ces changements fréquents de ministres étonnaient l'opinion. L'ambassadeur Vénitien écrit : « On parle encore de changements dans le ministère. Cette fois, il s'agirait d'écarter Phélypeaux, Sceaux et Loménie. Il y a quelques jours, Mangot a dû perdre sa charge, en raison de sa parfaite inaptitude aux affaires de l'État. Ces changements constants des ministres sont habituels maintenant et nuisent aux affaires. » *Amb. Vén.* (t. 1770, f° 184).

caractère qui se manifestaient maintenant. Elle s'arrachait à son ancienne indolence pour se répandre en crises de dépit et de larmes, où elle accusait tout le monde des fautes qu'elle avait commises, et de celles qu'elle se sentait prête à commettre. Agée de quarante-deux ans, elle entrait dans cette période de la vie des femmes où les regrets sont encore plus insupportables que les remords : le spectacle de leur beauté qui s'effeuille fait de la maturité des veuves le plus lugubre des automnes. Un portrait de Haluech dessine brutalement les carnations pâlies et empâtées du visage, le nez proéminent, les yeux amortis, et les plans graisseux des joues et du menton. Le corps seul pouvait tenir encore ce que la figure ne promettait déjà plus (1).

On avait perdu pour la reine tout respect. Les pamphlétaires ne se gênaient pas pour incriminer son origine étrangère, ses faiblesses pour les deux Concini et le je ne sais quoi de suspect qui s'affirmait dans les relations avec le mari. Les diplomates ne s'adressaient à elle que par égard pour les prérogatives déjà effacées d'une régence arrivée à son terme. Même ceux qui comptaient sur elle pour la défense de leurs idées ou de leurs intérêts la jugeaient sévèrement : « La reine est, par nature, pauvre de paroles, et encore plus pauvre d'idées, écrivait le nonce Bentivoglio ; dans les affaires importantes, on ne peut rien tirer d'elle, quand elle n'a pas eu le temps de conférer avec ses ministres (2). »

Concini était le véritable souverain, et les ministres désignés par lui étaient à ses ordres. Il les considérait tous, Barbin, Luçon, Mangot, Brienne, comme des valets et les traitait comme tels. Quand il était à la cour, les conseils se tenaient chez lui (3). Quand il était absent, on lui écrivait tous les jours pour le tenir au courant des décisions prises. La politique générale du ministère se subordonnait à ses vues particulières (4).

Il se montrait, d'ailleurs, de plus en plus décidé à affirmer et

(1) C'est le portrait que nous reproduisons dans le présent volume.

(2) *Correspond. de* BENTIVOGLIO (t. I, p. 124).

(3) Sur la façon de tenir les conseils, voir un passage du *Journal d'*ARNAULD (p. 244).

(4) Voir la *Correspondance de* RICHELIEU, t. Ier, sous l'année 1617, et t. VII, notamment, p. 924 ; remarquer les formules : « permette », « ordonne ».

à exercer l'autorité gouvernementale. C'est la tendance ordinaire des favoris : maîtres de la volonté du souverain, ils veulent qu'elle soit obéie. En poursuivant les « grands », toujours en état de rébellion, il se posait en défenseur de la tranquillité publique et de l'ordre. C'était, pour son gouvernement, une chance sérieuse de succès. Les intérêts sont pusillanimes; ils se rallient vite à ceux qui parlent haut et qui frappent fort, puisqu'en somme l'énergie dans le gouvernement tourne au profit de ceux qui ont quelque chose à défendre.

Pour l'action, le ministère était bien composé : des hommes pauvres et maigres, n'ayant rien à ménager, non de ces gras personnages qui tremblent sans cesse pour leur bourse ou pour leur peau, — « de basse naissance et des faquins », dit du Vair. Plutôt intègres, mais ambitieux d'honneurs et de pouvoirs, sur la carte que le hasard avait mise entre leurs mains, ils jouaient leur va-tout. Seul, peut-être, dans ce conseil, l'évêque de Luçon était tenu à quelque ménagement pour la classe à laquelle il appartenait par sa naissance et par son rang épiscopal; les diplomates contemporains le distinguent finement en cela de ses collègues (1). Mais il n'était pas le chef du ministère. N'eût-il pas subordonné sa fortune à la faveur du maréchal, qu'il eût dû s'incliner devant la volonté de l'homme qui l'avait poussé aux affaires : c'était Barbin.

Tout le monde considérait celui-ci comme le premier ministre (2) : « Le maréchal m'a parlé des trois ministres comme de ses créatures, écrit le nonce dès son arrivée à Paris; il fait beaucoup de cas de Mangot et de Luçon. Mais il me dit que celui qu'il estime le plus, c'est Barbin, qui, par sa pratique des grandes affaires, peut vraîment passer pour le maître des deux autres. Ce Barbin est celui qui a, en ce moment, le plus d'autorité; c'est lui qui a provoqué la chute du président du Vair ». Dans les audiences c'est bien l'attitude que prenait Barbin : « Je l'ai trouvé homme résolu, parlant librement, et avec autorité. Nous avons parlé des choses du dedans, et des choses du dehors. Il me dit

(1) Bentivoglio (I, p. 72).

(2) Pontchartrain dit : « Barbin que je nomme le premier, comme étant celui qui conduisait toutes les affaires » (t. II, p. 306).

qu'il avait bon espoir de sortir d'affaires, au besoin par la force, si la douceur ne suffit pas; en tout cas, il assure qu'il ne ménagera rien de ce qu'il faut pour réussir (1). »

Après l'avoir fréquenté plus longtemps, le même nonce, de sa plume élégante, fait de Barbin le portrait suivant : « C'est un homme de basse naissance, mais d'esprit vif et subtil. Il a une longue pratique des questions de finances; en maintes circonstances, il a montré, en ces sortes d'affaires, un esprit inventif et ingénieux qui l'a introduit dans la faveur des Concini et qui lui a fait obtenir la charge de contrôleur général. Maintenant, tant par son titre que par leur faveur, il a le maniement de toutes les finances du royaume. C'est un homme d'aspect rigide, dur en affaires, haï autant à cause de sa puissance que parce qu'il la tient de ce qui est haï de tout le monde. Il passe pour homme de bien et bon catholique; d'ailleurs, pour les choses ecclésiastiques, il s'en rapporte à l'évêque de Luçon. Il montre du jugement et de la résolution. Il parle avec fermeté et autorité et c'est lui qui a la plus grande part dans tout ce qui se fait actuellement (2). »

Luçon était le bras droit de Barbin : l'ami, le protégé, le confident. Tout ce qui s'est fait pendant ce court ministère a été décidé en commun par ces deux hommes, souvent contre leurs collègues, parfois contre le maréchal d'Ancre. De cette action commune, Luçon, par la suite, n'a jamais rien désavoué. Après la chute du ministère, il écrivait dans un mémoire intime qu'il préparait en manière d'apologie : «... faudra mettre la défense de Barbin, mains nettes et courageux » (3). Barbin, d'autre part, avait en Luçon une confiance absolue. Il semble qu'il prenait plaisir à satisfaire les ambitions de son jeune ami. Il y mettait même de la rondeur et lui faisait, au grand émoi de ses collègues, attribuer, en vertu du rang épiscopal, la préséance sur les autres secrétaires d'État (4). La commission qui nomma l'évêque au secrétariat

(1) Lettres du 15 déc. 1616 et du 17 janvier 1617 (t. I, p. 32).

(2) Lettre du 28 mars 1617 (t. I, p. 165).

(3) *Caput apologeticum* (Correspond., t. VII, p. 422).

(4) Voir l'incident très vif raconté dans les *Mémoires de* Brienne (édit. de 1721, t. I, p. 62). Brienne contesta la préséance accordée à Luçon, disant que sa qualité d'évêque, que l'on invoquait, l'obligeait à *résider :* « Nous trouvâmes dans le cabinet de la

d'État l'associe au vieux Villeroy, qui reste titulaire de la charge, « pour en faire la fonction et jouir des honneurs, pouvoir, autorité, prérogatives, privilèges et franchises appartenant à ladite charge, et office de secrétaire d'État et de nos commandements, tout ainsi et en la même forme qu'en a ci-devant joui ledit sieur de Villeroy ; pour avec lui, conjointement ou séparément, en la présence ou l'absence l'un de l'autre, faire, signer et délivrer toutes les lettres et autres expéditions concernant nos affaires tant au dedans qu'au dehors notre royaume ». En outre, par une innovation importante, la commission de Richelieu, étendant singulièrement les pouvoirs du nouveau ministre, lui confie dans les termes suivants l'administration de la guerre : « également en ce qui concerne l'ordinaire et l'extraordinaire de la guerre et toutes les autres fonctions qui dépendent de ladite charge et office ». Les « gages et entretenemens » étaient fixés à 17 000 livres tournois (1). Dans les circonstances critiques que l'on traversait, un évêque ministre de la guerre, voilà qui prêtait aux criailleries des partis et notamment des protestants ! Mais cela témoigne aussi de l'extraordinaire confiance que ses protecteurs avaient en ce jeune homme qui n'avait encore rempli aucune fonction publique.

Jusqu'ici, il n'avait été, en effet, qu'un évêque zélé et un courtisan habile. La dignité épiscopale qui l'avait approché de la reine lui donnait seule une sorte d'autorité. Le maréchal d'Ancre eût désiré le voir renoncer à son diocèse pour le tenir tout à fait. Mais Luçon, par une première méfiance, refusa de se démunir ; il consentit seulement à se défaire de sa charge d'aumônier de la reine

Reine l'évêque de Luçon et Richelieu, son frère. Barbin s'adressant à l'évêque lui dit ce qui s'étoit passé entre nous, en présence de Sa Majesté Celui-ci oublia pour lors ce qu'il m'avoit souvent protesté qu'il vouloit être de mes amis, et l'expérience qu'il avoit fait de ma bonne foi, en m'adressant les lettres qu'il écrivoit à la Reine, pendant le voyage de Guienne : car il me dit, d'un ton fier, qu'il y avoit longtemps qu'il savoit que plusieurs personnes (et moi particulièrement) qui approchaient le Roi, avoient peu de considérations pour l'Église. Ma réponse fut modérée et je me contentai de lui repartir que le regardant comme évêque et le trouvant dans la maison de Sa Majesté, je n'avois rien à lui dire, mais que je ne conseillais pas à son frère, vers lequel je me retournai de me tenir un pareil langage... » Il fallut bien céder devant les injonctions du maréchal d'Ancre et de Barbin, et Luçon eut la préséance.

(1) Voir les deux commissions, celle qui nomma l'évêque et celle qui lui accorde la préséance dans le *Recueil d'*AUBERY, in-f° (t. I, p. 6 et 7).

régnante qu'il céda bientôt à Zamet, évêque de Langres (1).

Cette même dignité épiscopale lui assurait, de prime abord, la confiance des catholiques. Le nonce se louait beaucoup de lui au début, vantait ses vertus, son dévouement, sa piété; le pape l'accablait d'éloges, de faveurs, de bénédictions (2). En revanche, les huguenots étaient mécontents (3). Au dedans et au dehors, tous ceux qui étaient engagés dans la politique anti-espagnole partageaient la même méfiance. Il semble même qu'autour de l'évêque on appréhendât de le voir succomber sous le poids des lourdes charges qu'il avait assumées; car on lui adjoignit pour les affaires militaires un vieux commis nommé Beaucler, chargé de lui « faire leçon (4) ». Mais il montra bientôt qu'il n'avait de leçon à recevoir de personne.

Cet homme était fait pour gouverner. Jusque-là, il avait marché, contraint et courbé, dans les avenues de l'ambition et de l'intrigue. A peine au pouvoir, sa taille se redresse : il est encore tout vibrant de jeunesse : sa sagesse même a quelque chose de passionné. Il ne faut nullement se représenter ici le futur cardinal, l'homme d'État de grand poids et de physionomie grave que la tradition, par un procédé de simplification trop aisé, ramène à un type unique et consacré. Le nouveau ministre est beaucoup plus près de ce qu'a été le marquis de Chillou. C'est à peine s'il a perdu l'aspect de l'adolescence, ses habitudes physiques et son ton cavalier. Il ne paraît en évêque que dans les cérémonies publiques. Dans le cours de la vie, c'est un jeune courtisan maigre et grêle, à l'aspect sérieux et intelligent. C'est ainsi, par exemple, qu'il apparaît à l'abbé de Marolles, mandé du collège pour recevoir une semonce sur la conduite de son père, mêlé à la révolte de Nevers; au milieu de l'algarade, le collégien eut le

(1) *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 132). — Le Clerc dit qu'il céda sa charge à l'évêque de Langres et « qu'il en tira une bonne somme d'argent dont il paya quelques dettes de sa maison et se mit en état de vivre avec plus de splendeur à la cour ». *Vie du Cardinal*, édit. de 1753 (t. I, p. 20).

(2) Le pape approuve le choix de Luçon comme ministre et prescrit au Nonce de remercier le maréchal d'Ancre de cette nomination : Bentivoglio (t. I, p. 61).

(3) *Ibid.* (p. 83), et *Correspond.* (t. VII, p. 377).

(4) *Recueil de diverses pièces* (édit., de 1637, p. 27).

temps de jeter un coup d'œil autour de lui : « Là, dit-il, était M. de Luçon, en habit noir, renversé sur une chaise de cuir, tandis que le garde des sceaux était debout en me parlant sur ce sujet... (1). »

On rencontre aussi l'évêque aux bals de cour, même aux bals masqués (2). Dans les audiences, il est empressé, affable, donne sa foi « de cavalier et de gentilhomme », parle abondamment, mêlant, au besoin, le français et l'italien (3). Il écrit vite et bien. Il écrit beaucoup. Parfois, il dicte à ses secrétaires de courts résumés qu'ils n'auront qu'à développer. Mais, le plus souvent, il prend lui-même la plume et s'applique avec un réel souci de la forme et même une pointe de prétention à ce sujet.

En tout, il a la coquetterie des débutants, l'entrain des jeunes, une confiance dans le succès que l'expérience n'a pas encore atteinte. Ignorant encore de la force des petits obstacles, il va devant lui, court et galope avec une gaîté, une allure où il y a du fond et de la race, mais aussi une étonnante imprescience des événements qui, pourtant, s'approchent déjà, et de la catastrophe qui va bientôt l'envelopper. C'est de ce contraste que naît le drame de ce court et tragique premier ministère.

Le duc de Nevers, ayant rompu avec la cour après l'arrestation du prince de Condé, avait allumé un incendie qu'il ne fut plus question d'éteindre. C'était un singulier esprit que ce Nevers, et Guez de Balzac nous a laissé de lui un portrait que Saint-Simon ne désavouerait pas : « Je ne vis jamais d'imagination si fertile et si chaude que la sienne. Il ne se pouvoit voir de raisonnement plus vite, ni qui courût plus de pays, ni qui revînt plus difficilement au logis. Mais cette fertilité et cette étendue ne faisoient que fournir matière à l'extravagance et donner plus d'espace à des pensées folles... Il péchoit surtout en subtilité; il avoit trop de ce qui élève et qui remue et trop peu de ce qui fonde et qui affermit. Son repos même étoit agité : il dictoit

(1) Cité dans *Correspond.* (I, p. 513, note).
(2) Lettre de Monteleone, citée dans CAPEFIGUE, *Richelieu, etc.*, 1844 (t. I, p.177).
(3) « Il viscovo rispose in italiano : « Signori, vi giuro da cavalier e gentilhuomo, che il Re vuole che habbiate il passo... » *Ambass. Vénit.* (vol. 1770, f° 154).

ses dépêches en dînant. Il dormoit les yeux ouverts, et l'un de ses domestiques m'a dit que, de ces yeux ouverts, il sortoit des rayons si affreux que, souvent, il en eut peur et ne s'y accoutuma jamais bien (1). » Ce bon duc, très excité depuis l'arrestation du prince de Condé agitait tout, dans la province de Champagne. Il traitait insolemment les envoyés du roi; il levait des troupes; il jetait du monde dans les villes frontières; il vendait la coupe de ses bois pour faire de l'argent; il était sans cesse en relation avec Sedan et avec cet infernal Bouillon (2).

Celui-ci, esprit caustique et rebelle expérimenté (3), jetait l'huile sur le feu et excitait le pauvre Nevers qui n'avait pas besoin d'être mis hors de sens. Après l'arrestation de Condé, Bouillon avait dit en s'échappant : « Notre procès ne peut se vider qu'à huis ouvert; que ceux qui ont accoutumé d'en juger à huis clos aillent à Paris, s'ils veulent s'y enfermer; je tiens que le chemin de Soissons est le plus assuré que nous puissions tenir. » Et, en effet, Soissons et les provinces de l'Est devaient être le champ de cette nouvelle rébellion. Terrain bien choisi, puisqu'il commandait la capitale, coupait ses relations avec le dehors, et assurait, par les Flandres, la Belgique et l'Allemagne, la venue des troupes étrangères destinées à renforcer les armées des princes. « Je suis contraint de me sauver sans bottes, aurait encore dit Bouillon, mais pour un bas de soie qu'on me fait gâter, je ferai user par centaines les paires de bottes (4). » Sa prédiction se réalisait, toute la France de l'Est était à cheval et bottée.

Les nouveaux ministres ne s'en étonnaient nullement. Luçon lui-même, oublieux de ses bonnes relations avec le Père Joseph et avec le duc de Nevers, répondit sur un ton ferme et moqueur qui dut exaspérer le rebelle, à une lettre de plainte que celui-ci avait publiée.

(1) *Aristippe*, Discours quatrième, dans l'édit. des *Œuvres de* Balzac publiée par Moreau, 1854, in-12 (t. II, p. 203).

(2) Le 27 novembre, on avait appris que Bouillon renforçait la garnison de Sedan. Le 1er décembre, on a nouvelle à la cour que Nevers a surpris Sainte-Menehould, et y a mis une forte garnison.

(3) Richelieu appelle Bouillon « le démon des rébellions ». (*Mémoires*, I, p. 130).

(4) *Journal* d'Arnauld (p. 200).

D'ailleurs, les grandes résolutions étaient prises. Une des premières lettres de notre évêque donne tout de suite le ton : « Reste maintenant l'affaire de M. de Nevers, qui, s'étant assuré force gens, ayant actuellement levé un assez bon nombre, grossi ses garnisons, muni ses villes, et écrit en fort mauvais termes, a donné par ce procédé, de grands et justes sujets de plainte à Sa Majesté qui, par la grâce de Dieu, est en état de se faire obéir. On ne sait pas encore comment cette affaire se terminera, si doucement ou par les armes. Tout ce que je vous en puis dire est que véritablement Leurs Majestés désirent avec passion que mondit sieur de Nevers se reconnaisse et leur donne sujet de n'employer point leurs forces contre lui. S'il ne le fait, Elles sont obligées, par raison d'État, de le mettre à la raison et s'y sont résolues, comme tous autres qui voudraient s'élever contre leur autorité (1). »

Pour soutenir ce langage, il fallait des forces et il fallait de l'argent. L'argent, c'était affaire à Barbin de le trouver. Ses prédécesseurs avaient laissé la caisse vide : l'avarice des grands avait épuisé le royaume, et maintenant qu'on voulait « châtier leur insolence », on était ruiné (2). On dut donc recourir à ces moyens fâcheux, usités sous l'ancien régime dans les grands besoins. On décréta, par voie d'édits, qu'une taxe supplémentaire serait perçue par les élus (3). C'était une mesure arbitraire. La cour des aides refusa d'enregistrer les nouveaux édits. Mais les présidents furent convoqués au Louvre, et là, une algarade assez vive se produisit entre leur chef, le président Chevalier, et le garde des sceaux, Mangot. Celui-ci représenta la nécessité des finances, les excessives dépenses que le roi était contraint de supporter, l'urgence de recourir à des moyens extraordinaires pour y subvenir. Chevalier, en bon parlementaire, tonna contre le gaspillage et le désordre régnant dans les finances de l'État. Mangot répondit que les reproches en question portaient sur l'administration précédente, qu'il était dans les intentions du nouveau contrôleur général de porter remède aux abus signalés; mais que, pour le moment, il fallait

(1) Lettre du 23 déc. 1616. *Corresp.* (t. VII, p. 327).
(2) Voir *Correspond. des Ambass. Vén.* (t. 1770, f° 291).
(3) PONTCHARTRAIN (t. II, p. 267) et *Ambass. Vén.* (f° 300).

de l'argent à tout prix, et il enjoignit à la cour des aides d'enregistrer les édits (1). Quelques jours après, on envoya auprès d'elle le comte de Soissons assisté d'un maréchal de France et de trois des plus anciens du Conseil, et il fallut bien s'exécuter. Les ministres se procurèrent ainsi quelques ressources.

Barbin était, d'ailleurs, disposé à s'appliquer sérieusement à ses fonctions, et à mettre un peu d'ordre dans le bourbier suspect où la bonhomie de son prédécesseur, le président Jeannin, avait fini par se perdre. Assisté d'un homme expérimenté, Arnauld, l'intendant, il fit préparer un relevé complet de tous les états de ressources et de dépenses du Trésor pour l'année 1617. Il voulut que ce travail fût prêt le 1er janvier; ainsi, pour la première fois depuis Sully, et pour la dernière fois, peut-être, jusqu'à Colbert, on vit, au début de l'année, un budget complet de « l'exercice » dans lequel on allait entrer. Ce travail permit de relever de grosses irrégularités. On s'aperçut, par exemple, que, rien que dans la solde des Suisses, il y avait des manquants montant à près de 300 000 livres. Arnauld d'Andilly, qui nous raconte ce détail, fait observer simplement que M. de Castille, gendre du président Jeannin, était, en même temps, ambassadeur en Suisse, et était chargé, par conséquent, à la fois de conclure les traités et de verser les sommes qui lui étaient remises par son beau-père. De telles insinuations visant des personnes qui passaient pour honnêtes, s'expliquent par les mœurs du temps. Personne ne s'étonnait de voir des particuliers s'enrichir aux affaires. On demandait seulement qu'ils y missent quelque mesure (2).

Dans l'affaire des élus, sur laquelle s'était expliqué le président Chevalier, on fut également obligé de convenir, après vérification, que l'affermage était fait dans des conditions fâcheuses pour les intérêts du roi. La corruption, la faiblesse des gouvernements précédents pesaient ainsi sur la nouvelle administration. Mais celle-ci

(1) *Journal* d'ARNAULD (p. 246). — Cet incident a frappé Richelieu. Car il en fait mention dans ses notes intimes. Voir *Maximes d'État et fragments politiques...* dans *Collect. des Documents Inédits* (p. 729).

(2) Voir tous ces faits dans les *Mémoires* d'ARNAULD D'ANDILLY, qui collabora, avec son oncle Arnauld, l'intendant, à la confection de ce travail (édit. de 1734, p. 110). — Voir aussi *Journal d'*ARNAULD (p. 252).

eut à peine le temps de se reconnaître et de pourvoir au plus pressé.

On avait réuni quelque argent; il fallait des armées. On songea d'abord à s'assurer des chefs dévoués et autorisés. La puissance royale était si diminuée que l'investiture du commandement de la part du prince n'eût pas suffi pour donner à un général l'autorité nécessaire. Il fallait qu'il eût, par lui-même, une grande situation et qu'il entraînât, en quelque sorte, tout un parti derrière lui dans le service du roi. Quelque temps avant l'arrivée de Richelieu au pouvoir, on avait fait sortir de la Bastille un homme de grande naissance, qui avait la réputation d'un bon officier général; c'était le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, emprisonné par Henri IV lors du complot de Mme de Verneuil, et qui avait cuvé l'esprit de rébellion dans les loisirs d'une longue détention à la Bastille. Par un retour de confiance, où se peint toute une époque, on le délivra pour lui confier le commandement d'une armée. On s'assura aussi du duc de Guise, qui, un instant, s'était engagé avec les princes; en s'y prenant adroitement, on put le ramener à la cour, et le réconcilier avec le maréchal d'Ancre. Enfin, on avait sous la main un vieux soldat, vaniteux mais brave, Montigny. Tels furent les chefs qu'on destina aux armées qu'il s'agissait maintenant de rassembler.

Ceci était l'affaire particulière du nouveau ministre de la guerre; mais il se heurtait à de grandes difficultés. L'armée n'existait plus : ni cadres, ni troupes. Pour la refaire, il fallait, de toute nécessité, s'adresser aux gentilshommes et aux capitaines qui opéraient le recrutement par le système des commissions. Mais, par ce temps d'indiscipline universelle, ils se montraient très exigeants. Le moindre d'entre eux marchandait longuement et faisait payer chèrement un concours toujours mal assuré.

Le mieux était de recourir aux troupes étrangères : la Suisse avait, depuis longtemps, le privilège de fournir aux armées françaises leur plus solide noyau; l'Allemagne avait été la grande « matrice des hommes » durant les guerres du XVIe siècle; la Hollande était l'école des officiers et des ingénieurs. Pour s'assurer les ressources en hommes que ces pays voisins pouvaient fournir,

la politique du nouveau cabinet dut donc s'orienter sans retard vers les questions extérieures (1).

D'ailleurs, les princes rebelles avaient pris les devants. On n'ignorait pas que Bouillon, familier de tous les souverains, agissait auprès des puissances hostiles à l'Espagne, décriait partout le nouveau gouvernement, et réclamait des secours pour les rebelles français, en invoquant l'intérêt général de l'Europe. Il parlait, en somme, le langage traditionnel de la politique française, celui de Henri IV, celui qui devait servir plus tard à Richelieu lui-même. Il disait que les mariages espagnols subordonnaient la France à la politique de l'Escurial. Près des patriciens de Venise, il agitait le spectre de l'asservissement de la Péninsule; aux États généraux de Hollande, il rappelait les souvenirs de la guerre de l'indépendance; au roi Jacques d'Angleterre, il faisait un cas de conscience de laisser le royaume de Henri IV s'inféoder de plus en plus à la papauté; il implorait surtout l'appui des princes protestants de l'Allemagne au nom d'une vieille confraternité d'armes; enfin, il savait qu'il trouverait dans le duc de Savoie un ambitieux toujours prêt à rechercher, parmi les complications internationales, l'accroissement de son domaine et la fortune de sa dynastie. Ses émissaires étaient partout. Ils dénonçaient l'influence toujours croissante des Italiens à la cour de France. Ils assuraient, non sans raison, que les Espagnols avaient les Concini à leur solde. Ils se plaignaient que les affaires du royaume fussent aux mains d'un évêque notoirement dévoué à l'Espagne. Ils justifiaient ainsi la cause des rebelles et demandaient des hommes, des armées, de l'argent. On les écoutait.

Or, au même moment, des dissentiments graves agitaient l'Europe. Les querelles qui divisaient les princes du Nord de l'Italie

(1) On songeait même à recourir aux troupes espagnoles : « La reine fait toujours de grands efforts pour retirer Amiens au duc de Montbazon et le donner au maréchal d'Ancre. Non pas tant pour être agréable au dit maréchal d'Ancre que pour sa propre cause; car elle désire entièrement être, par lui, en possession complète de la Picardie, pour pouvoir, au besoin, faire pénétrer, par là, dans le royaume un secours d'Espagnols ». Lettre des *Ambassad. Vénit.*, datée du 13 décembre 1616 (vol. 1770, f° 166). — Sur le plan politique de la Reine et du maréchal d'Ancre, V. *Mémoires* de PONTCHARTRAIN (t. II, p. 268). — Il est à remarquer que Richelieu confirme ce détail, en disant qu'il s'opposa toujours au projet de la Reine et du maréchal d'Ancre. (*Mémoires*, I, p. 496); Voir aussi *Corresp.* (t. VIII, p. 16).

pouvaient devenir les premières étincelles d'un grand incendie. Les ambassadeurs de Venise et du duc de Savoie assiégaient, à leur tour, les ministres du roi et imploraient leur intervention.

C'est dans ces circonstances que l'évêque de Luçon prenait la place de Mangot, dont l'insuffisance notoire avait encore embrouillé une situation très compromise, tandis que Villeroy boudait dans son coin, après avoir emporté tout ce qui pouvait éclairer ses successeurs sur les origines et sur les relations si complexes des affaires qu'ils avaient à traiter.

II. — La politique extérieure. — La mission de Schomberg. — Les affaires d'Italie.

A peine ministre, le premier soin de Luçon fut d'entrer en contact avec les représentants du roi au dehors par une véritable « circulaire » dont il traça lui-même les grandes lignes dans les termes suivants : « Faut faire une dépêche à tous les ambassadeurs qui portera, qu'ayant plu au roi me mettre en la charge de secrétaire d'État, j'ai été extrémement aise d'avoir les affaires étrangères pour avoir l'occasion de l'y servir ; qu'ils peuvent croire que j'embrasserai toutes les occurrences qui s'y présenteront ; que, de leur part, ils me feront plaisir de me les donner. Mais qu'ils se peuvent assurer *que je n'aurai point besoin d'avis en celles que je verrai moi-même...* » Après cette entrée en matière quelque peu assurée, il songe que les renseignements lui manquent ; il demande aux agents du roi de lui adresser non seulement une relation complète de ce qui se passe dans le pays où ils résident, mais aussi de lui transmettre une « copie de l'instruction qui leur fut donnée lorsqu'ils partirent en ambassade... ». S'il attend ce secours de leur obligeance, il leur promet en échange tout son appui auprès du roi (1).

Le ton un peu hautain de cette première communication paraît avoir déplu aux ambassadeurs qui, pour la plupart, étaient des

(1) Minute inédite de la main de Richelieu. — Fait partie de la collection des documents précieux, venant de Lord Asburnham, que la savante vigilance de M. Léopold Delisle a reconquis pour notre grand dépôt public.

personnages importants en un temps où l'évêque était encore sur les bancs du collège. Les diplomates, gens de nuances, sont susceptibles. Le vieux Léon, ambassadeur à Venise, homme méthodique et grave, attaché probablement à l'ancien ministre Villeroy, ne cacha pas à l'évêque sa façon de penser, et il saisit bientôt une occasion d'apprendre le métier à ce blanc-bec : « Vous me permettrez de vous dire que voilà deux ordinaires passés sans que j'aie reçu aucune réponse du roi en réponse aux miennes... Ce qui désoriente et met en peine les ministres qui servent au dehors... La coutume est d'écrire à chaque ministre une lettre au nom du roi et une autre au nom de la reine, sa mère... il est à propos d'accuser en icelles réception auxdits ministres... Voilà en gros ce que je puis vous dire en cette heure (1). » Tresnel, ambassadeur à Rome, était un personnage assez médiocre; il se fâcha, lui aussi, pour quelque formule de politesse oubliée et se plaignit hautement (2). Le ministre en Hollande, du Maurier, était plus prudent, mais il se tenait sur la réserve (3). Avec de tels instruments, Luçon, isolé, sans secours, n'ayant guère, pour l'aider, que son cabinet intime, avait des heures pénibles. Les ambassadeurs des puissances à Paris en faisaient l'observation. Bentivoglio écrit : « Monteleone se plaint que Luçon est distrait quand il lui parle, et qu'il ne lui prête pas toute l'attention désirable. Et vraiment, le pauvre homme, outre qu'il est nouveau dans les affaires, en a pris la conduite dans un temps de tourmente; il n'est donc pas étonnant s'il est distrait par la multitude de ses devoirs. »

Dans ces moments, son tempérament nerveux prenait le dessus. « Je n'ai jamais été au milieu des grandes entreprises qu'il a fallu faire pour l'État que je ne me sois senti comme à la mort, » écrivait-il quelques années plus tard. Mais de telles crises ne duraient pas; et cette âme énergique avait bientôt retrouvé tout son ressort. Après avoir reçu la lettre de Léon, il le remercie sur le ton de la plus fine ironie, « de ce que, non content de satisfaire au désir que

(1) *Correspond.* (t. VII, p. 344).
(2) *Correspond.* (t. VII, p. 919, 922).
(3) Sur l'attitude de Du Maurier, cfr. *Correspond.* (t. I, p. 240, note de M. Avenel) et l'ouvrage si intéressant de M. Ouvré sur *Aubéry du Maurier*, 1853 (p. 247).

j'ai de prendre connaissance du sujet de votre ambassade, vous avez voulu, par un excès de bonne volonté, me prescrire comme quoi je me dois gouverner en toutes les autres. » Mais son parti était pris de changer tout ce personnel lié au passé et de n'employer partout que des hommes nouveaux.

Cette résolution une fois arrêtée, il consacra quelques semaines à un examen rapide de la situation de l'Europe et à l'étude des diverses questions qui se présentaient à lui, ne voulant agir que quand il se sentirait en pleine connaissance des affaires et bien maître de ses intentions.

Le premier pays qui attirait ses regards, c'était l'Italie. Un des problèmes politiques les plus graves qui puissent retenir l'attention des hommes d'État français était posé à cette époque : il s'agit de la possession de ces vallées des Alpes par lesquelles l'Allemagne entre en communication avec les puissances méridionales, rivales de la France. A cette époque, l'Espagne était puissante. Elle régnait sur la Belgique et sur la Franche-Comté ; elle dominait l'Italie. Ses armées, suivant les routes militaires ouvertes par les Romains, s'efforçaient de gagner le Rhin supérieur à travers les défilés des Alpes centrales. Établir ce réseau de routes d'une manière durable, c'était fermer le cercle qui enserrait nos frontières (1).

Heureusement, en Italie même, les ambitions tenaces de l'Espagne rencontraient deux adversaires luttant pour leur propre compte.

C'était la Savoie et c'était Venise.

La dynastie de Savoie, encore blottie dans son aire, passait seulement la tête et humait le vent. La paix conclue à Lyon, par Henri IV la détournait de la France, proie hors de proportion, sinon avec ses appétits, du moins avec ses forces. L'échec réitéré des fameuses escalades de Genève lui avait appris qu'il n'y avait rien à prendre sur la Suisse. Ne pouvant satisfaire ni « sa soif de Genève », ni « sa faim de Grenoble », elle se tournait vers ces grasses plaines de l'Italie, où sa rapide fortune devait bientôt s'abattre.

(1) Les précédents de la question des défilés alpins sont remarquablement exposés dans le livre de M. Ed. Rott, *Henri IV, les Suisses et la Haute Italie, la lutte pour les Alpes* (1598-1610) ; Plon, 1882, in-8°. La carte jointe à cet ouvrage est précieuse à consulter.

Elle était représentée, alors, par un des types les plus remarquables de la race, Charles-Emmanuel, petit homme noir, Italien par l'intelligence, l'adresse, la fertilité extraordinaire des desseins et des ressources, plus homme du Nord par le sang-froid, la force de résistance et l'inébranlable fermeté. C'était vraiment l'aigle rapace. Tout pour lui était butin. Il convoitait tout, il attaquait tout; il avait toujours du sang aux ongles; et les rudes coups qu'il recevait parfois ne faisaient que l'étourdir. Fontenay-Mareuil le définit en deux mots : « le plus ambitieux prince du monde et le plus inquiet »; et Brèves, l'ambassadeur, le juge de même : « Tant que son esprit traversier vivra et aura de quoi, il troublera toujours le monde. » Il devait, en effet, tailler de la besogne aux diplomates, « faisant endiabler quiconque le voulait servir tout autant que ses ennemis » (1).

Cet étonnant brouilleur de cartes avait toujours, en raison de sa nombreuse famille, quelque mariage à manigancer, quelque prétention à produire, quelque tutelle à exercer qui, par une suite de déductions aussi plausibles qu'inattendues, lui permettaient de réclamer, au détriment de la tranquillité générale, le privilège le plus odieux du cousinage, celui de se mêler des affaires d'autrui.

La mort de Henri IV l'avait bien surpris; car justement il négociait un mariage avec le roi, grand marieur aussi de son côté. Une alliance politique doublait l'union éventuelle des deux dynasties, et on partait ensemble en guerre contre l'Espagne, quand le roi de France mourut. Profonde déception et terrible embarras pour le duc, qui restait tout seul en face de l'énorme molosse espagnol, grondant et déchaîné (2).

(1) Cfr. Fontenay-Mareuil (p. 80). — Perrens, *Mariages espagnols* (p. 28-30 et p. 319). — Watson, dans son *Histoire de Philippe III*, fait du duc Charles-Emmanuel un éloge vraiment hyperbolique (t. II de la traduction française, p. 116). — *La Réponse aux plaintes des Malcontens*, insérée dans le *Mercure françois* dit judicieusement : « A la vérité, il seroit grandement à désirer que, comme la valeur et le courage de ce prince font qu'aujourd'hui il est en admiration parmi les plus belliqueux... il y eut aussi en luy, pour tempérer cette ardeur et magnanimité d'esprit, la froideur et égalité aux affaires que doivent nécessairement avoir tous les princes qui ont leurs États médiocres et qui ont des voisins beaucoup plus puissants qu'eux-mêmes. » *Mercure françois* (t. IV, p. 111).

(2) L'Espagne, vraiment, l'avait échappé belle. Henri IV s'était engagé à fond, pour sui-

Par quels trous tortueux le Savoyard ne dut-il pas passer pour échapper à la colère qu'il avait suscitée? Son fils, le prince Philibert, dut aller en Espagne subir les rebuffades de l'orgueil castillan et implorer le pardon de l'alliance conclue avec Henri IV. Il est vrai que, tout en négociant un nouveau mariage pour ce fils, à Madrid, le duc en traite un autre tout contraire en Angleterre, et qu'en Italie il trame une vaste alliance entre les États hostiles à la domination espagnole. C'est alors qu'il adresse effrontément aux Italiens un manifeste célèbre où le fin renard fait parade de ses plus beaux tours : « Mes armées sont la sauvegarde de l'Italie; le roi d'Espagne tient sous le joug Naples et Milan; les embarras de Venise se multiplient, la Toscane est comme assiégée, Rome hésite; Gênes, sous le canon des flottes de Barcelone, n'obéit qu'aux ordres de Madrid; si je désarme, la Péninsule ne comptera plus que des traîtres et des esclaves. Que l'opinion des Italiens dicte ma réponse (1)! »

L'Espagne possédait, en Italie, Naples et le Milanais; elle avait Mantoue sous sa protection. On ne pouvait lever un doigt dans la Péninsule sans toucher à ses intérêts ou à ses prétentions. Mais, en raison même de la grandeur et de la diversité de ses possessions, elle était obligée de laisser à ses vice-rois une grande indépendance. L'Espagne, comme l'Angleterre d'aujourd'hui, était dispersée sur le monde entier. Sa politique était toujours partagée entre la nécessité de s'étendre sans cesse et la difficulté de garder des acquisitions de plus en plus éloignées. Aussi, même en Italie, le vice-roi de Naples et le gouverneur du Milanais étaient-ils à peu près les maîtres dans leur province. Leur action, subordonnée seulement dans sa ligne générale aux intérêts de la couronne, était dirigée, le plus souvent, selon les

vre en Italie, d'accord avec la Savoie, une politique qui eût modifié, probablement, il y a trois siècles, le sort de la péninsule. Je reviendrai sur la question. Voir, notamment, le *Lesdiguières de* M. Dufayard (p. 344), et relire l'exposé que fait Villeroy à l'ambassadeur vénitien Foscarini, le 14 juillet 1610, d'un grand projet de confédération italienne, avec le duc de Savoie et le pape, contre l'Espagne, dans *Relazioni*, XVIIe siècle, *Francia*, (t. I, p. 340). — La régence de Marie de Médicis avait modifié tout cela.

(1) Saint-Genys, *Histoire de Savoie* (t. II, p. 252). — Au sujet du mouvement d'opinion si accentué qui se produisit, à cette époque, en Italie, contre la domination espagnole, cfr. Domenico Carutti, *Istoria della diplomazia di Savoia;* Torino, Bocca, 1876 (t. II, p. 132).

vues et le tempérament particuliers de ces hauts personnages.

Dans la période qui avait suivi immédiatement la mort de Henri IV, Charles-Emmanuel avait eu affaire dans le Milanais à un gouverneur si réservé, si timoré qu'on finit par l'accuser, à Madrid même, d'infidélité. C'était le marquis d'Inojosa. Il fut rappelé. On lui donna des juges et on le remplaça par Don Pedro de Tolède, homme énergique, hautain, porté, autant par caractère qu'en raison des circonstances de sa nomination, à prendre le contre-pied de la politique prudente de son prédécesseur. Il déclara tout de suite « qu'il était décidé à faire reconnaître par le monde entier que les Espagnols ne se soumettent qu'à ce qui leur plaît, sans prendre égard à quoi que ce soit, quand il s'agit d'une affaire où il y va de leur grandeur et de leur supériorité. »

Avec Charles-Emmanuel, les sujets de conflit ne manquaient pas. Tout auprès de la Savoie, et, si je puis dire, sous son aile, un petit pays, le Montferrat, la séparait seule du duché de Milan. Le Montferrat appartenait aux ducs de Mantoue. En 1612, François, duc de Mantoue, était mort, laissant une fille âgée de trois ans, de son mariage avec Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel. Celui-ci, en bon grand-père, mit d'abord la main sur l'héritage de sa petite-fille, ou, du moins, sur ce qui était à sa convenance, le Montferrat (avril 1613). Ceci se passait du temps du marquis d'Inojosa. A la suite d'une guerre de courte durée, la France était intervenue, et sa médiation avait fait accepter, par les belligérants, la paix d'Asti (21 juin 1615), qui, en somme, était favorable au duc Charles-Emmanuel (1). C'est à la suite de ces événements qu'Inojosa avait été disgracié. L'exécution du traité d'Asti fut donc le point sur lequel Don Pedro fit porter sans retard ses réclamations (2).

Charles-Emmanuel, malgré l'engagement qu'il avait pris dans le traité, avait continué ses armements; Don Pedro le mit en de-

(1) Voir la correspondance de l'ambassadeur vénitien CONTARINI, notamment ses lettres du 26 mai et du 16 juin (vol. 1768, f°s 68 et 112-117) et, plus loin, l'importante lettre du duc de Savoie au sénat de Venise, au sujet de la paix d'Asti (f°s 160-172).

(2) Sur les origines des affaires de Mantoue et du Montferrat, voir un bon mémoire dans le *Mercure françois* (t. IV, p. 114), et FONTENAY-MAREUIL, *Mémoires* (p. 66). — Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes les archives et tous les ouvrages relatifs à cette période sont encombrés de documents sur ce sujet.

meure de disperser ses troupes. Mais Charles-Emmanuel s'y refusa. Il se croyait fort. Il avait contracté des alliances avec Jacques Ier et avec la République de Venise et avait reçu de l'argent de ces deux gouvernements : il avait levé et instruit ses excellentes milices savoisiennes, enrôlé des troupes en France, en Suisse, en Lorraine, acheté des mousquets à Genève, intrigué partout, et surtout en France, auprès de son grand ami et voisin, le maréchal de Lesdiguières. Il se sentait vivre, puisque tout, en Europe, était troublé à cause de lui.

De ces diverses intrigues, les plus importantes étaient assurément celles qu'il poursuivait avec les Vénitiens et avec Lesdiguières. Venise était, pour l'Espagne, une adversaire beaucoup plus ancienne et plus irréductible que la Savoie. Ceux qui combattaient la monarchie péninsulaire pouvaient toujours escompter, de sa part, une prudente adhésion. Pour le moment, la République était engagée dans un défilé très étroit, où la force et l'adresse de sa grande rivale l'étreignaient cruellement. Il ne s'agissait pas de secourir les autres, mais bien de les appeler à l'aide.

La République « reine de l'Adriatique » avait, par-dessus tout, besoin de sécurité sur les eaux. Mal protégée par ses lagunes, non fortifiée et non fortifiable, tout danger qui s'approchait d'elle, si mince qu'il fût, la faisait trembler. Or, depuis plusieurs années, elle se trouvait aux prises avec un ennemi qui, pour n'être qu'un moucheron, à comparer avec la puissance du lion de Saint-Marc, ne lui en faisait pas moins de cruelles piqûres. C'était la tribu célèbre des Uscoques.

Ce ramassis de brigands et de transfuges, formé, dans la première moitié du XVIe siècle, à l'abri des îlots qui découpent le fond de la mer Adriatique, était cantonné autour de la ville de Segna. De là, il menaçait sans cesse la navigation, attaquant le plus souvent les Turcs, mais, faute de mieux, s'en prenant aux Vénitiens. Venise avait la prétention de faire la police de ses eaux. Elle résolut de mettre le pied sur ce nid de forbans. Mais elle se heurta à la maison d'Autriche. En effet, les Uscoques avaient réclamé la protection de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, proche pa-

rent de l'Empereur (1), Segna étant situé sur son territoire. Au cours de leur expédition, les troupes vénitiennes avaient ravagé les terres de l'archiduc. Les sujets de Ferdinand se vengèrent, et le sénat de Venise, sortant des bornes de sa prudence habituelle, se décida à entrer en guerre ouverte avec l'archiduc. En décembre 1615, le généralissime des forces vénitiennes, Pompeo Giustiniani, avait reçu l'ordre de mettre le siège devant la ville autrichienne de Gradisque. Pompeo passait pour un bon général, mais ses troupes étaient déplorables : « La lâcheté et la bonhomie de ses soldats que les prières, l'autorité, les menaces et les coups de leurs capitaines ne purent jamais déterminer à tenter l'escalade, firent échouer l'entreprise. » Quelques temps après, P. Giustiniani fut tué dans une reconnaissance. On lui éleva un tombeau magnifique et une statue équestre. Mais cela ne constituait pas une armée pour son successeur, Jean de Médicis (2).

Or, justement, Don Pedro de Tolède, ayant assumé le gouvernement du Milanais, menaçait de prendre Venise à revers. Les affaire de l'Espagne étaient étroitement jointes à celles de l'Autriche. Il pensait que l'occasion était excellente pour briser, d'un coup, la force de l'orgueilleuse République. Au même moment, deux autres Espagnols non moins redoutables, le vice-roi de Naples, le célèbre duc d'Ossuna, et l'ambassadeur du roi catholique près de la République, le marquis de Bedmar, méditaient aussi sa perte. Un vaste complot, sur les origines et la portée duquel le dernier mot n'est pas dit encore, était tramé au sein des armées de mer-

(1) On trouvera un bon exposé de l'affaire et un tableau de l'attitude respective des puissances, au sujet du conflit entre l'archiduc Ferdinand et les Vénitiens, dans LEVASSOR (t. I, p. 569).

(2) Sur tous ces points voir DARU, *Histoire de Venise* (t. IV, p. 352). — L'appréciation sur les troupes vénitiennes est empruntée à la *Correspondance de* LÉON *et au Journal de son ambassade,* conservés à la Bibliothèque Nationale. — J'avais, par erreur, donné au commandant des troupes italiennes le nom de Frangipani. Celui-ci commandait dans Segna. M. le marquis Luigi Frangipani a bien voulu me signaler cette confusion et me communiquer l'épitaphe inscrite sur le monument de Giustiniani : *Pompeio Justiniano, patritio genuensi, præcipuarum arcium in Belgio expugnatori, intrepida brachii obtruncatione apud Ostend. coeleber. Venetæque R. P. cum armis imperio præf. gen. Ad natis invicto flammicrepo marte confosso. MDCXVI. Armis et calamo bellatorib. conspicuo miratrici famæ servato post funus pub. statuam eq. et monumentum exs. c.*

cenaires enrôlées par le Sénat, et jusque dans la ville même (1).

Dans ce péril, Venise, à son tour, cherchait des alliés. Il est naturel qu'elle ait pensé tout d'abord au duc de Savoie : un intérêt commun rapprocha les deux adversaires de don Pedro de Tolède. Un traité d'alliance fut donc signé entre eux, le 21 juin 1615, à Asti (2). En cas de rupture nouvelle avec l'Espagne, Venise devait fournir au duc un subside en argent et un corps de 4 000 hommes pour opérer contre le Milanais. La République devait, en outre, mettre une flotte à la mer. Mais, comme le duc de Savoie, elle manquait de soldats et elle devait les chercher au dehors. Elle s'adressa à tous les ennemis de la maison d'Espagne; d'abord, aux Provinces-Unies, qui conclurent, elles aussi, un traité d'alliance avec la République italienne; de ce chef, on put compter sur un corps de 4 000 Hollandais qui vint débarquer et passer la revue sur la place Saint-Marc, à la grande satisfaction du parti de la guerre, mais au grand effroi des gens timides et expérimentés, qui voyaient avec terreur ce corps redoutable d'hérétiques, maître de la ville. On se hâta de l'expédier vers le Frioul (3).

On s'adressa aussi aux cantons suisses. Parmi eux, les catholiques restèrent fidèles à l'Espagne. Mais Berne et Zurich se laissèrent charmer par le son des sequins et promirent des soldats (4). Pour permettre à ces recrues de gagner son territoire, et, en même temps, pour achever cette vaste entreprise d'enrôlement, Venise devait s'entendre avec une petite république voisine, maîtresse des défilés des Alpes, les « Ligues grises ». Or, ces peuples, à demi barbares, étaient engagés, depuis longtemps, dans l'alliance de la France. Henri IV avait renouvelé les traités qui lui assuraient, à lui et à ses successeurs, le privilège exclusif de recruter ses armées chez les Grisons et de faire passer ses troupes par les importants défilés qu'ils occupaient (5).

(1) C'est la fameuse conjuration de 1617-1618, au sujet de laquelle on a tant écrit et qui est, certainement, un des romans les plus passionnants que puisse présenter la réalité historique.

(2) Daru (t. IV., p. 379).

(3) *Codex diplomaticus*. Lunig (t. II, pars 2, sectio 6, XLI). — Daru (p. 369).

(4) Lunig (*loc. cit.*, XXXVIII).

(5) Levassor (I, p. 575).

Ainsi, en même temps que le duc de Savoie se tournait vers la France et notamment vers son puissant voisin, le maréchal de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, pour réclamer de lui aide et secours contre les lieutenants de l'Espagne, Venise, invoquant la vieille amitié qui l'unissait à la couronne de France, rappelant le souvenir si récent de l'appui qu'elle avait fourni au roi Henri IV pour l'aider à conquérir son royaume, s'adressait aussi à son successeur (1).

Ces événements se passaient dans les premiers mois de l'année 1616, quelque temps avant l'arrivée de l'évêque de Luçon aux affaires.

L'embarras était grand pour la cour de France. Les deux dynasties de France et d'Espagne venaient de s'unir par le double mariage, couronnement de la politique de Marie de Médicis. Sans qu'il y eût, à proprement parler, de traité d'alliance, l'entente existait entre les deux cours. L'ambassadeur d'Espagne, le duc de Monteleone, était admis dans les conseils de Marie de Médicis. Il avait acquis à la cause de son maître les Concini et leur bande. A l'intérieur, le parti catholique, les prêtres, les moines, s'appuyaient sur lui, et il n'avait d'autres adversaires que les adversaires de la reine mère, les rebelles, Condé, Bouillon, Mayenne, Vendôme, qui recherchaient l'appui du parti huguenot, des princes d'Allemagne, de la Hollande, de la Savoie, de Venise, en un mot, de tout ce qui, au dehors, était engagé dans la lutte ouverte contre la maison d'Espagne.

D'autre part, on ne pouvait oublier les vieilles traditions qui poussaient invinciblement les « bons Français » à résister à la domination espagnole. Cette politique était considérée, non seulement en France, mais en Europe même, comme une maxime d'État. On constatait, comme un fait, « la contrariété d'humeur qui existait entre la nation française et l'espagnole » (2). « Il faut,

(1) Voir une très importante lettre de PIETRO CONTARINI, à la suite d'une audience de Marie de Médicis, le 8 mars 1616, où toute l'attitude de Venise à l'égard de la France, au lendemain des mariages espagnols, se trouve habilement exposée. (Bibl. Nat., *f. Ital.*, vol. 1769, f°s 5-15).

(2) Titre d'un pamphlet dédié à Richelieu, peu après la mort de Gustave-Adolphe. L'auteur avait sous les yeux un autre pamphlet publié en 1614, à propos des mariages espagnols, et intitulé l'*Antipathie des Français et des Espagnols*, par Ch. Gauvin.

dit Rohan, poser pour fondement qu'il y a deux puissances dans la chrétienté qui sont comme les deux pôles desquels descendent les influences de la paix et de la guerre sur les autres États, à savoir, les maisons de France et d'Espagne. Celle d'Espagne, se trouvant accrue tout d'un coup, n'a pu cacher le dessein qu'elle avait de se rendre maîtresse et de faire lever en Occident le soleil d'une nouvelle monarchie. Celle de France s'est incontinent portée à faire le contrepoids. Les autres puissances se sont attachées à l'une ou à l'autre selon leurs intérêts (1). » La situation que Rohan exposait avec la clarté et la force de son esprit, tout le monde la considérait comme fatale, et la subordination complète à la maison d'Espagne eût été, pour les ministres français, une honte qu'aucun d'eux n'eût pu accepter.

Quel embarras pour un ministre jeune, arrivé aux affaires par la faveur des Concini et de Marie de Médicis, familier intime de l'ambassade d'Espagne, pour un homme qui, par ambition ou par conviction, s'était prononcé publiquement, dix-huit mois auparavant, en faveur des alliances espagnoles, pour un prêtre que l'éclat des grandes dignités ecclésiastiques attirait, et qui, avant tout, voulait rester digne de la confiance que Rome et le nonce ne cessaient de lui témoigner !

Au moment où il réfléchissait encore sur le meilleur parti à prendre, ou peut-être, tout simplement, sur le meilleur moyen de se tirer d'affaire, sa politique se trouvait brusquement engagée en dehors de lui. Le gouverneur du Dauphiné, Lesdiguières, franchissait les Alpes, et répondait, par une démonstration militaire, à l'appel du duc de Savoie.

Il fallait l'état de désorganisation profonde où était tombé le royaume pour que de pareils faits fussent possibles. Un gouverneur de province, ayant sa politique extérieure à lui, se décidait et agissait selon ses vues particulières, sans s'inquiéter ou sans tenir compte des volontés de la cour. Il levait des troupes, entrait en campagne, combattait les alliés de la couronne, en daignant à

(1) *Préface de M. de* Rohan, *sur les Intérêts des Princes qu'il a composés;* Cologne, 1666.

peine avertir le gouvernement de ses intentions; et, tandis qu'en pleine séance du parlement de sa province, le lieutenant général est convoqué pour entendre les ordres du roi, « pendant que les greffiers lisent à haute voix les royales ordonnances qui défendent à l'armée des Alpes de se mettre en marche, on entend le tambour qui bat dans les rues de Grenoble, on peut voir, des fenêtres du palais, défiler, sur les ponts de l'Isère, les soldats enthousiastes du vieux capitaine qui veut sortir de France malgré son roi (1) ».

Le vice-roi du Dauphiné, celui que Henri IV, lui-même, appelait en riant le « roi Dauphin », le vaillant soldat des guerres de religion, le chef militaire le plus considérable du parti huguenot, le serviteur, en somme fidèle, et l'ami, en somme dévoué, de Henri IV, était un habile homme qui avait su conduire adroitement sa fortune jusqu'au degré d'honneurs et de puissance où elle était parvenue. Politique madré autant que vaillant capitaine, il méritait, par son caractère et par ses origines, le surnom d' « avocat » qu'on lui avait donné au début de sa carrière de soldat de fortune.

Parti de rien, devenu le second personnage du royaume, il avait l'ambition froide et calculatrice, une ambition immodérée dans son but, et mesurée dans ses moyens. Même du vivant de Henri IV, il avait donné au roi quelque ombrage (2). Après la mort de celui qui avait été son compagnon d'armes, et, dans tous les sens du mot, son maître, il affecta de rester fidèle aux intentions et aux desseins du défunt, recueillant ainsi la part de l'héritage d'Alexandre que d'autres avaient laissé en déshérence. Il borne sa fidélité à une sorte de déférence verbale pour la reine et ses ministres, tandis qu'au dedans et au dehors il agit à son gré, gouverne sans rendre compte, suit ses idées et se dirige où sa fortune le porte.

L'Italie l'attirait. Il avait le sentiment que sa situation, si haute

(1) Dufayard, *Histoire de Lesdiguières* (p. 368).

(2) Henri IV disait « qu'il voulait faire le Dauphin ». Cependant il affectait de lui témoigner la plus grande confiance, ainsi que le prouve la conversation si importante dont Bullion nous a laissé le récit et qui a été analysée dans le tome 1er du présent ouvrage (p. 259-262). — Richelieu se méfia toujours de cet habile homme. Voir *Maximes d'État et fragments politiques*, n° LXVIII (p. 766).

déjà, grandissait encore, quand, rude soldat bardé de fer, il apparaissait sur la crête des Alpes et jetait l'épouvante sur les plaines fertiles soumises à la domination espagnole. Si, dans sa vie, il était resté fidèle à une idée, c'est à celle-là : combattre partout, mais surtout en Italie, la maison d'Espagne. C'est cette pensée qui avait fait de lui, alternativement, un adversaire implacable ou un partisan déclaré du duc de Savoie (1).

Il la suivait encore, quand, au mépris des ordres de la cour, il franchissait les Alpes, en hiver, pour porter secours au Savoyard traqué dans ses montagnes par le gouverneur Don Pedro. Parmi les raisons qu'il donnait, après coup, pour expliquer sa résolution, il y en avait de très plausibles. « Le feu roi a engagé le duc de Savoie dans la querelle dont il porte aujourd'hui tout le poids ; Louis XIII lui-même, médiateur de la paix d'Asti, doit veiller à ce qu'elle soit fidèlement observée des deux parts. Le gouverneur du Milanais l'a violée effrontément, et menace l'existence de la Savoie. Or, la maison de France a un intérêt de premier ordre à ce que cette principauté ne soit pas anéantie. Il y va même de l'honneur de la couronne. C'est ce sentiment, partagé par tous les « bons Français », qui guide le maréchal au moment où il franchit les Alpes. Sa conduite a toujours été à l'abri du reproche ; elle l'est encore dans cette circonstance ; ce n'est pas à son âge qu'il voudrait gâter une existence toute faite de loyauté et de soumission. Il restera, jusqu'à la mort, fidèle à son serment d'obéissance, mais aussi fidèle au serment qui le lie aux alliés de Sa Majesté. La province est tranquille. Le royaume ne souffrira pas d'une courte absence qui aura pour résultat de rendre les Espagnols plus traitables et de les incliner devant l'intervention du roi de France, qui, une fois encore, agira dans le sens de la paix (2). » Le 19 décembre, Lesdiguières quittait Grenoble avec 7 000 fantassins et 500 cavaliers. Il arrivait à temps pour sauver Charles-Emmanuel, en prenant ou en débloquant les places assiégées ou enlevées par les Espagnols.

(1) V. l'ouvrage de M. Dufayard, *passim* et notamment p. 267.

(2) Lettre reproduite dans la Correspondance des *Ambassad. Vénitiens* (vol. 1770, f° 217).

Au fond, tous les cœurs français étaient avec Lesdiguières. Louis XIII lui-même, en recevant ces lettres où un sujet en prenait à son aise avec les ordres du prince, ne pouvait dissimuler sa satisfaction : « Tant mieux, dit-il, cela fera baisser le nez aux Espagnols (1). » La cour pensait de même : quelques mois auparavant, sur les instances de l'ambassadeur d'Espagne, on avait interdit aux gentilshommes et aux soldats de franchir les Alpes pour aider le duc. Tout le monde se plaignit de cette mesure, et les gentilshommes n'en tenaient aucun compte : « On ne peut croire combien, de cet ordre, chacun en dit vivement sa pensée. On trouve qu'il est vraiment trop dur d'être empêché d'aller à la défense d'un prince allié de cette couronne, qui est en paix avec la France et dont la conservation importe tant aux intérêts de ce royaume, quand le roi défunt n'a pas interdit à ses sujets d'aller se mettre au service de l'archiduc Albert, au moment même où les États de Hollande étaient ses alliés (2). »

Les ambassadeurs vénitiens, de leur côté, travaillaient avec ardeur à provoquer une intervention de la cour de France dans les affaires d'Italie. Le 29 novembre, ils écrivaient encore, résumant dans une phrase heureuse l'ensemble des raisons qui auraient dû la décider : « Nous avons fait connaître à Sa Majesté la nécessité où elle se trouve d'aider la Savoie, de porter intérêt aux affaires de la République, de soutenir l'Italie, et enfin d'avoir l'œil le plus attentif sur les desseins et les actes des Espagnols, qui veulent arriver, par tous les moyens, à la domination complète sur l'Italie, au grand préjudice de la couronne de France... Mais, ajoutent-ils, nous n'avons guère obtenu de succès, le ministre (Mangot) étant sans expérience non seulement de cette affaire, mais de toute espèce d'affaires, et, en outre, attaché au parti contraire (3). »

Maintenant que Mangot venait d'être remplacé par Luçon, allait-il en être autrement? C'est ici que les circonstances atten-

(1) *Ambassad. Vénit.* (vol. 1770, f° 226).

(2) *Mercure françois* (t. IV).

(3) (Vol. 1770, f° 134). — Cfr. l'exposé intéressant de l'affaire que PONTCHARTRAIN fait dans ses *Mémoires.* — C'est une lettre de Pontchartrain, du 2 décembre, qui interdit à Lesdiguières de passer en Italie. Elle est reproduite par les *Amb. Vén.*

daient le ministre débutant pour poser devant lui un de ces dilemmes redoutables qui sont l'épreuve des hommes d'État. On dirait que la destinée prend à tâche de lui soumettre d'emblée les grands débats qui occuperont sa vie.

Plongé dans ses réflexions, le jeune évêque compare et pèse : d'un côté les vieilles traditions, le souvenir du roi Henri, un sentiment d'honneur et de fierté nationales, un noble espoir de luttes et de relèvement après les faiblesses et les hontes d'une régence avilie; de l'autre, la pression des intérêts et des événements qui ont poussé aux affaires le nouveau ministre et ses amis, les engagements et les familiarités avoués, les paroles prononcées aux États, les aspirations et les vanités de la reine mère si heureuse des mariages espagnols, et, par-dessus tout, l'appréhension d'une grosse partie à jouer avec des ressources restreintes, une autorité discutée, un avenir précaire... Richelieu hésite. Enfin, se mettant en mouvement, il essaye de se dégager des liens qui l'enchaînent, et sa politique, à la fois impatiente et rusée, se glisse entre les deux solutions qui s'offrent à lui.

Pour bien marquer l'impulsion nouvelle qu'il entendait donner à la politique extérieure, l'évêque de Luçon avait décidé d'envoyer des hommes nouveaux auprès des gouvernements étrangers : le baron du Tour en Angleterre, M. de la Noue en Hollande, M. Miron en Suisse, et M. de Schomberg en Allemagne. La mission de ce dernier est sinon la plus importante, du moins la plus urgente. Il faut agir promptement auprès des princes allemands, pour contrecarrer les démarches du duc de Bouillon et des rebelles français, pour s'opposer au départ des soldats qu'ils ont enrôlés, pour hâter le recrutement des troupes qui doivent renforcer les armées royales.

Schomberg est *persona grata* près des princes protestants. D'origine écossaise, il est de la religion. Son père, bon serviteur du roi Henri, avait rempli des missions analogues auprès des mêmes personnages. Selon le jugement de Richelieu, « c'est un gentilhomme qui fait profession d'être fidèle et qui tient cette qualité de sa nation; avec moins de pointe d'esprit que de solidité de juge-

ment, il est homme de grand cœur, de générosité et de bonne foi. »

Le choix de Schomberg, dans les circonstances où l'on se trouve, est significatif. Jusque-là, Marie de Médicis, ayant tout subordonné au projet des mariages espagnols, suivait avec zèle les conseils venus de Rome ; on ne faisait rien à Paris sans consulter le nonce et l'ambassadeur d'Espagne. Ce n'est assurément ni l'un ni l'autre qui ont désigné Schomberg. Ils ont moins encore collaboré à ses instructions. S'il va retrouver les anciens alliés du royaume, c'est pour leur tenir un langage très différent de celui que la cour de France leur a fait entendre depuis la mort du roi Henri.

« La première chose que M. le comte de Schomberg doit avoir devant les yeux est que la fin de son voyage d'Allemagne est de dissiper les factions qu'on y pourroit faire au préjudice de la France, d'y porter le nom du roi le plus avant que faire se pourra, et d'y établir puissamment son autorité. » Ces paroles ont une allure qui n'est déjà plus celle d'une politique subordonnée. Le grief, trop répété par les princes et par les protestants, est immédiatement pris corps à corps : « Vos premiers efforts consisteront à faire connoître que c'est une pure calomnie qui n'a d'autre fondement que la passion et l'imposture de nos ennemis, de dire que nous soyons tellement Romains et Espagnols que nous veuillions embrasser les intérêts, soit de Rome, soit d'Espagne, au préjudice de nos anciennes alliances et de nous-mêmes, c'est-à-dire ou de ceux qui font profession de la religion prétendue réformée en France ou de tous autres qui, *haïssant l'Espagne, font particulièrement état d'être bons Français.* » Si le nonce et l'ambassadeur d'Espagne eussent pu lire cette phrase, elle les eût éclairés et probablement surpris.

N'est-ce pas assez encore? « Une des choses les plus importantes à leur persuader (aux princes et républiques protestantes) est que nous faisons un extrême cas de leurs alliances et que nous avons un soin indicible de les conserver et, qu'en toute occasion, ils recevront notre assistance. » Dans ces protestations, il faut faire, évidemment, la part du langage diplomatique; cependant, de telles paroles ont du poids; les mettre par écrit, c'est laisser une

bien grande latitude à l'homme de confiance, au protestant, à l'ami de « la cause » qui a charge de les répéter et de les commenter.

D'ailleurs, le fond de la pensée se découvre dans un autre passage des Instructions : il s'agit de ces fameux « mariages espagnols » tant reprochés. L'apologie de la conduite de la reine est faite en des termes si habilement choisis que le plus farouche huguenot ne trouverait rien à y reprendre : on invoque les précédents historiques ; on assure que ces mariages ont permis de passer les mauvais temps de la régence en paix, qu'ils ont « ôté le venin » à la politique agressive des Espagnols, qu'ils ont été agréés par ces mêmes princes qui les blâment aujourd'hui, qu'ils ont été désirés par Henri IV, qu'enfin ils ont eu si peu d'influence sur la politique française qu'à l'heure présente on renvoie dans leur pays les Espagnols qui sont près de la reine, « ce qui justifie clairement le dessein que nous avons de nous rendre Espagnols en France !... »

« Et, ajoute le document, ne sert de rien de mettre en avant l'humeur entreprenante des Espagnols, puisque, sans approfondir leurs intentions et leurs desseins, c'est nous faire tort de croire que nous ne puissions conserver les nôtres et nous garantir de ceux qui, justement, nous doivent craindre... C'est donc à tort que l'on appréhende que, de l'union de ces deux couronnes, sourde la division de la France. Nul ne croira aisément qu'un homme brûle sa maison pour faire plaisir à son voisin et que, pour aimer autrui, on se veuille haïr et perdre soi-même. Les diverses créances ne nous rendent pas de divers États ; divisés en foi, nous demeurons unis en un prince au service duquel nul catholique n'est si aveuglé d'estimer, en matière d'État, un Espagnol meilleur qu'un Français huguenot. »

Est-il nécessaire d'aller plus loin encore et de promettre aux princes d'Allemagne de les aider dans leurs efforts pour s'opposer à la politique de l'Escurial ? On ira jusque-là. « Il faut prendre occasion de leur témoigner à notre profit que nous ne désirons point l'avancement de l'Espagne, nous offrant, *quoique discrètement,* à les assister contre les pratiques que le roi d'Espagne fait pour faire tomber, avec le temps, les couronnes de Hongrie et de Bohême, celles du roi des Romains et l'impériale sur la tête d'un

de ses enfans. » De loin, Luçon prévoyait les troubles que devait, plus tard, susciter en Allemagne la succession au trône impérial, et les rivalités d'où est issue la guerre de trente ans. Déjà, il prenait, « quoique discrètement », position du côté des adversaires de l'Espagne.

Renseigné sur ces intentions, — et, en diplomatie, tout finit par se savoir, — comment le gouvernement de Philippe III eût-il gardé la moindre confiance dans les ministres qui prenaient contre lui, d'avance et de si loin, de telles précautions?

Quand, enfin, arrivant à l'objet direct de la mission de Schomberg, ses instructions lui exposent les arguments qui doivent persuader les princes d'Allemagne de venir en aide au roi, elles renferment des paroles non moins graves : « Il faudra leur faire connoître qu'il n'est pas question de religion, mais de pure rébellion; que le Roi veut traiter ses sujets, de quelque religion qu'ils soient, également; mais qu'il veut aussi, comme la raison le requiert, que les uns et les autres se tiennent à leur devoir... »

Partout en Europe, l'attitude qu'on va prendre, et qui se dessine déjà dans ces instructions, est conforme à ces principes : « Est-ce mépriser nos alliances, pour l'Espagne, que de rechercher la main du prince de Galles pour une des filles de la Reine, que d'entretenir aux États de Hollande 4000 hommes de pied pour leur conservation, que de donner à la République de Genève une pension de 24 000 écus? Est-ce mépriser nos anciennes alliances en Italie que de se porter à la défense du traité d'Ast, après avoir été les médiateurs de sa conclusion? On dit que nous abandonnons le duc de Savoie : qu'on nous montre l'Anglois, le Hollandois, l'Allemand qui se trouve en l'armée du duc de Savoie. Cependant ce sont ces nations qui nous blâment, plaisamment à la vérité... Est-ce mépriser nos anciennes alliances en faveur de l'Espagne que d'accorder aux Vénitiens le passage des Grisons qu'ils ne peuvent avoir sans nous, et sans lequel l'archiduc de Gratz auroit contre eux de très grands avantages? »

Il ne reste plus qu'à conclure. Mais c'est le plus difficile. On ne peut passer outre au principal reproche fait par les rebelles au gouvernement de la reine : la faveur du maréchal d'Ancre. Or,

comme c'est le point faible de la situation politique dans laquelle les ministres sont engagés, c'est aussi le point faible des instructions. Le maréchal d'Ancre est penché par-dessus l'épaule du rédacteur; celui-ci atténue, insinue; il glisse; mais il appuie trop encore : « Celui dont on parle est bien loin du degré d'élèvement où beaucoup d'autres sont parvenus; il est seul étranger élevé, (c'est-à-dire élevé aux honneurs), étranger tellement François qu'il ne fait part de sa fortune à aucun autre que François. Combien des meilleures maisons du royaume avancées par son entremise?... Quel sujet y a-t-il de plainte? S'il y en a, c'est de ceux qui les font et non de ceux de qui elles sont faites, pouvant dire avec vérité (pour clore ce discours en trois mots) que le gouvernement a été et est tel que, si on le considère sans passion, on n'y trouvera rien à reprendre, si ce n'est d'y voir *trop de clémence sans rigueur, trop de bienfaits sans châtiments* ». Ces dernières paroles sont fières. Prononcées par le maréchal d'Ancre lui-même, elles passeraient pour insolentes; dans la bouche de ses ministres, elles sont au moins téméraires. On ne fait parler les rois sur ce ton que quand on a en vue des œuvres royales. Mais quand ce sont les favoris qui usurpent ce langage, la « rigueur » n'est pas loin et les « châtiments » ne se font pas attendre.

Telles quelles, les intructions données à Schomberg sont remarquables par la netteté avec laquelle elles affirment l'indépendance de la cour de France à l'égard de l'Escurial. A ce point de vue, elles sont en contradiction si formelle avec la politique générale suivie par la reine pendant sa régence qu'on ne peut qu'être frappé de l'espèce d'instinct qui, si longtemps à l'avance et en dépit des circonstances ambiantes, pousse dans sa vraie voie le futur cardinal de Richelieu (1).

(1) Richelieu en joignant à ses *Mémoires* le texte des Instructions à Schomberg fait les réflexions suivantes : « Et d'autant que l'Instruction que je dressai pour le comte de Schomberg explique fort particulièrement l'ordre qui lui fut donné et justifie le mieux qu'il se peut toute la conduite du gouvernement de l'État depuis la mort du feu roi, joint que les princes d'Allemagne étaient ceux que principalement on considéroit, j'ai cru devoir la mettre en note pour la commodité du lecteur. » Édit. Mich. et Pouj. (t. I, p. 137). Voir le texte plus complet donné par M. Avenel, *Corresp.* (t. I, p. 208), avec les mentions bibliographiques complémentaires qui sont au t. VIII (p. 12). — On trouve dans la correspondance d'Allemagne aux Archives des Affaires Étrangères deux

Les systèmes politiques qu'une génération offre à l'activité d'un homme d'État sont peu nombreux et simples. Une fois au pouvoir, il se porte d'une prompte inclination vers celui dont la réalisation absorbera sa vie. Mais le danger de ces vues si naturelles et si fortes est dans la précipitation. Lancé en avant, l'homme d'imagination ardente ne remarque pas toujours qu'on ne le suit pas et qu'il est seul. Les jeunes gens surtout sont pressés et ne veulent pas faire crédit aux années, qui, pourtant, les payent toujours avec usure.

C'est ainsi que Richelieu, au moment où il adresse à Schomberg les belles instructions dont il sera toujours si fier et qu'il a soigneusement insérées dans ses *Mémoires*, parce que leur portée s'étend sur toute sa carrière politique, complique singulièrement le problème des relations extérieures de la France par la hâte avec laquelle il traite les affaires d'Italie.

Son ambition est de les régler d'un seul coup, et par une initiative nouvelle et hardie émanant de la France seule.

L'idée première de ce projet apparaît tout d'abord dans la correspondance du comte de Béthune, ambassadeur en Italie; c'est un diplomate intelligent, actif, expérimenté, mais, comme la plupart des agents qui résident au dehors, plus frappé par le prestige d'une politique d'action que retenu par l'appréhension des difficultés qu'elle soulève et des sacrifices qu'elle impose (1).

Cette idée embryonnaire, Richelieu la fait sienne, la développe, en tire tout un programme. Après avoir consulté, — pour la forme probablement, — le prudent Villeroy, qui, par calcul peut-être, encourage les témérités de son jeune successeur (2), il se lance à

textes des Instructions données à Schomberg (t. V, f° 275 et f° 290). A la fin du texte on lit la mention suivante : « Cette même instruction avoit été baillée par ledit Sr de Richelieu à M. Miron allant pour le roi en Suisse. »

(1) Sur l'initiative prise par Béthune, voir lettre de Tresnel du 31 décembre 1616, *Affaires étrangères*, Rome (f° 400), et cfr. *Ambass. Vénit.*, vol. 1770, f° 225 : « Il est arrivé avant-hier un courrier de M. de Béthune, proposant à S. M. de provoquer une conférence où il serait traité des affaires communes et de la paix d'Italie... Il conseille en même temps à S. M. de ramener toute cette négociation à Paris... » La lettre est du 3 janvier 1617.

(2) Villeroy garde une réelle influence sur les affaires, sous le ministère de son nouveau collègue, qui le consulte souvent. Voir *Corresp.* (t. I, p. 201 et 241, et t. VII, p. 419).

fond. Il se rend compte pourtant que la France n'a, pour le moment, qu'un intérêt indirect dans la question; mais il a confiance en ses forces, et il écrit au nom du roi : « Si je n'étois plus touché des intérêts d'autrui que je ne suis des miens propres, j'attendrois du temps ce que, jusques ici, je n'ai pu avancer par mon entremise; mais l'affection particulière que j'ai au bien de ceux qui sont mêlés en cette affaire m'empêche de prendre cette résolution. » Voilà donc qu'il touche, en même temps, à l'affaire de Savoie et à celle des Vénitiens : « J'estime que, par un même accord, on peut terminer ces deux différends, et ainsi, mettre tout d'un coup la chrétienté en repos. » Quel est donc le procédé qui permettra d'obtenir de si grands résultats? Le roi lui-même se proclame l'arbitre des deux affaires. « Pour cet effet, j'ai avisé de prendre une toute autre voie que celle que j'ai tenue jusqu'ici; désirant maintenant, pour le bien des parties intéressées, attirer la négociation auprès de moi, m'assurant qu'elles déféreront beaucoup plus à ce dont je les prierois quand elles verront que je prendrois moi-même connaissance de leurs affaires que lorsqu'elles pourroient croire que d'autres seulement la prendroient pour moi (1). »

Donc, la négociation serait transportée à Paris. Savoie, Venise, le pape, l'Espagne, l'Empire, enverraient près du roi de France des ambassadeurs spéciaux avec pouvoir de traiter et de conclure. Richelieu caresse d'avance l'idée de cette espèce de « conférence », où il entrera pour la première fois en contact avec les diplomates européens, où il pourra faire apprécier la qualité de son esprit. « Dieu me fera cette grâce, écrit encore le roi, de seconder le dessein passionné que j'ai de conserver la paix pour moi-même et l'établir par toute l'Europe. » Ces formules sont vastes, mais vagues.

Il est de règle, en diplomatie, qu'il ne faut pas s'engager dans une procédure sans avoir sondé le fond de l'affaire, car la procédure touche à l'honneur, et qu'il faut bien circonscrire les questions avant d'entreprendre de les résoudre. Sur ces deux points, l'inexpérience de Richelieu le mettait en défaut. Offrir aux autres puissances une sorte d'arbitrage qu'elles ne demandaient pas, c'était courir le

(1) Le roi saisit Sénecey, ambassadeur à Madrid, dès le 1er janvier 1617, par la lettre insérée dans *Correspondance* (t. VII, p. 330).

risque d'un refus. A la rigueur, on eût pu prêter à certaines des parties intéressées un appui limité; mais prendre en charge tout le poids du débat, c'était assumer une responsabilité hors de proportion avec l'intérêt réel du pays, avec ses forces, avec l'autorité dont la France disposait en Europe. Prétendre résoudre, d'un seul coup, comme l'indiquait la proposition, toutes les questions pendantes en Italie, c'était compliquer encore l'objet de l'intervention française, et en affaiblir d'avance l'effet utile; c'était rechercher, en un mot, un de ces succès de prestige qui échappent presque toujours à ceux qui les poursuivent.

Richelieu, une fois ses vues arrêtées, déploie, il faut le reconnaître, une grande activité personnelle pour les faire aboutir : lettres à tous les ambassadeurs leur expliquant en détail les intentions du roi; efforts pressants à Paris, près du nonce, près de l'ambassadeur d'Espagne, près des ambassadeurs vénitiens pour les déterminer à recommander cette combinaison à leurs gouvernements; missions spéciales à des hommes de confiance se rendant à Madrid (1) et à Vienne pour chercher à convaincre les cabinets rivaux.

Quant à Lesdiguières, dont l'intervention en Piémont a été tout d'abord blâmée par la cour, Richelieu comprend que le coup de tête du vieux huguenot peut lui servir. Le corps d'occupation qui opère dans la haute Italie représente, en somme, le seul instrument efficace dont la France dispose dans une affaire où elle prétend s'arroger le premier rôle. Luçon tient donc en suspens l'approbation ou le désaveu que l'on réclame de la cour de France. Le roi écrit à Béthune : « Monsieur, j'ai vu, par votre lettre du 29 décembre, la peine en laquelle vous êtes pour ne savoir comment vous devez vous gouverner avec M. Lesdiguières, ayant appris que Leurs Majestés n'agréent son voyage. Je n'ai rien à vous dire là-dessus *sinon que votre prudence vous y fournira de plus suffisante instruction que ce qu'on vous en pourroit donner*. Quant audit sieur Lesdiguières, *je ne sais pas ce qu'il fera en pays où il va;* mais d'une chose suis-je bien assuré, que Sa Majesté *sait bien ce qu'il doit faire,* étant certain que tant s'en faut qu'elle ait approuvé

(1) Il fut question d'envoyer le marquis de Richelieu en Espagne, puis Marillac, puis La Rochefoucauld. *Ambass. Vénit.* (vol. 1770, f° 234).

son dessein, qu'au contraire elle a *tâché* par ses lettres et ceux qu'elle a envoyé de sa part, à l'en divertir, *nonobstant quoi il n'a pas laissé de passer outre en sa résolution* (1). » Voilà un agent bien renseigné!... Heureusement qu'il sait lire entre les lignes et que, selon le mot même employé dans la lettre, sa « prudence » lui servira de « suffisante instruction ». Lesdiguières reçoit, en même temps, de la main de Richelieu, des compliments d'une forme volontairement banale, mais où il trouve, en somme, tout autre chose qu'un désaveu de l'initiative prise par lui (2).

Cependant, si le ministre qui, prématurément, peut-être, assigne à la France un rôle si grand au dehors se retourne vers les affaires intérieures, il doit se sentir pris d'inquiétude et de dégoût en présence des difficultés, chaque jour croissantes, qui affaiblissent ou entravent son action. Les Nevers, les Bouillon, les du Maine, reprenant le rôle du prince de Condé, enfermé à la Bastille, et préludant à l'œuvre de discorde qui sera, par la suite, celle des Gaston d'Orléans, des Montmorency et des Cinq-Mars, lui donnent déjà la mesure des obstacles entre lesquels il devra, durant toute sa vie, « marcher au but qu'il s'est proposé pour le bien de l'État ».

L'irritation causée par tant de passions mesquines et d'intrigues odieuses serait faite pour tendre à l'excès des nerfs plus calmes que ceux des conseillers de la reine mère. Ils n'en conçoivent d'ailleurs, qu'un dessein plus vigoureux de s'engager à fond contre les rebelles. Dès le début de janvier, les fers sont mis au feu partout à la fois : « Il se tient sans cesse ici des conseils de guerre d'une très grande importance. On est décidé à quitter la politique des rois antérieurs qui dirigeaient les peuples par la douceur et la tolérance. On recourra, s'il le faut, à la force et à la violence. Mais on veut obtenir de tout le monde entière obéissance... Les ministres font tout pour arriver à une autorité absolue... On considère maintenant la guerre comme décidée. La reine mère est disposée à ris-

(1) *Corresp.* (t. I, p. 260).
(2) *Corresp.* (t. I, p. 381), lettre du 12 mars 1617. Sur le double jeu de Richelieu à l'égard de Lesdiguières comparer la lettre qu'il écrit à Créqui, gendre du maréchal, le même jour (p. 384).

quer le tout pour le tout... Nous tenons cela de la bouche même de l'évêque de Luçon, qui nous a dit que c'était chose décidée et décrétée dans le Conseil (1). »

Tout d'abord, on veut agir sur l'opinion. Ce serait une erreur de croire que, sous l'ancien régime, les gouvernements tenaient peu de compte du sentiment public. Ils s'appliquaient, au contraire, à rester constamment en contact avec lui. Pendant les guerres de religion, on avait connu la force des courants d'idées déterminés par une active publicité. Tous les partis rivaux s'efforcent de gagner les esprits à leur cause. Une nuée de pamphlets s'abat sur le pays; une guerre de plume passionnée épuise toutes les armes. La presse actuelle n'est ni plus prompte, ni plus ardente, ni plus téméraire, ni plus spirituelle parfois, ni parfois plus niaise. Tout se dit, tout s'écrit; le torrent des injures, des médisances et des calomnies grossit toujours et déverse impunément ses ondes noires : la polémique dénonce elle-même les abus de la polémique (2).

Luçon, emporté peut-être par son ardeur juvénile, se jette dans la mêlée. Le duc du Maine, fils du fameux Mayenne de la Ligue, « homme violent et téméraire, d'esprit impatient et de nature inquiète, ennemi mortel du maréchal d'Ancre », s'était plaint, dans un mémoire répandu à profusion, des procédés violents employés par les chefs du gouvernement, et, s'exagérant sa propre importance, il avait prétendu qu'on avait voulu le faire assassiner. Le 17 janvier 1617, Richelieu lui répondait, au nom du roi, par une lettre publique (3). C'est un curieux morceau d'ironie concentrée. « Je ferai châtier le coupable, s'il le mérite, dit le roi, je ne souffrirai jamais qu'en mon État on pratique impunément telles méchancetés. Mais je permettrai aussi peu qu'on entreprenne sur les places que me gardent mes sujets et mes serviteurs que sur leurs vies. C'est pourquoi, demeurant dans les bornes de votre devoir, vous pouvez vous assurer que rien ne vous conservera plus sûrement les

(1) *Ambass. Vénit.* (t. 1770, f° 249).

(2) *Advertissement à la France, touchant les libelles qu'on sème contre le gouvernement de l'Etat,* 1615.

(3) Voir les deux mémoires pour et contre dans le *Mercure françois* (année 1617, p. 37 et suiv.). — Cfr. *Corresp.* (t. I, p. 255).

villes qui ont été autrefois consignées entre les mains de votre père, que mon autorité. Je ne réponds point à la façon dont vous me témoignez qu'il les a eues, l'intégrité de ses dernières actions m'obligeant de perdre la mémoire des premières qu'il a beaucoup de fois condamnées lui-même... Les témoignages que vous me rendez par votre lettre de désirer chercher votre repos dans l'innocence de vos actions me réjouiroient grandement si les effets ne sembloient contrevenir à vos paroles; ne pouvant concevoir que l'innocence puisse compatir avec les intelligences et pratiques qui sont, tous les jours, entre vous et ceux qui veulent troubler le repos de mon État. »

Les princes répondirent, à leur tour, par un manifeste extrêmement violent, où ils prenaient à partie la reine mère, le maréchal d'Ancre, les ministres nouveaux. Ils reprochaient notamment le renvoi des anciens ministres : « Voyant la faveur prodigieuse de cet étranger donner les gouvernemens de vos places, destituer les anciens et principaux officiers de votre conseil, et de vos parlemens, leur ravir des mains les titres d'honneur que leur âge, leur vertu, et leur mérite leur avoient acquis, pour mettre en leur place ses créatures, personnes indignes, inexpérimentées à la conduite d'un État et gens nés à la servitude (1)... »

Ce fut encore Richelieu qui répliqua. Dès le 14 février 1617, il « taille ses plumes » : ce sont ses propres expressions (2). En trois jours, il a rédigé un manifeste de portée véritablement gouvernementale et qui fut répandu dans le public à un nombre considérable d'exemplaires, sous le titre de : « Déclaration du roi sur le sujet des nouveaux remuemens de son royaume. » Cette pièce passa auprès des connaisseurs pour « délicate et bien faite » (3). C'est en effet, un des morceaux les plus soignés émanés de la plume de Richelieu. La composition est solide, la dialectique vigoureuse, la phrase souvent éloquente :

... « Afin d'attirer les peuples, qui ne respirent autre chose que le repos, les princes publient artificieusement qu'ils désirent la

(1) Ces documents, publiés dans le *Mercure françois,* ont été reproduits dans la plupart des recueils de pièces relatives au règne de Louis XIII.
(2) *Corresp.* (t. VII, p. 347). — (3) Rohan.

paix et que Sa Majesté veut la guerre... Est-ce désirer la paix que de s'assurer, comme ils font, de tous les côtés, des gens de guerre; que de faire publiquement des levées de soldats de leur autorité; que de fortifier les places dont Sa Majesté leur a donné la garde et le gouvernement; que d'entreprendre sur ses villes, d'arrêter et saisir ses deniers, de mendier protection de toutes parts, de vouloir introduire des armées étrangères dans ce royaume; enfin que de s'approcher avec forces de Sa Majesté et non seulement de commettre tous actes d'hostilité, mais permettre les voleries? Des sujets désirent-ils la paix lorsqu'ils la demandent à main armée? Les rois la procurent quelquefois ainsi, mais non pas les sujets...

« Quant à Sa Majesté, qui peut dire qu'elle désire la guerre après avoir vu qu'en peu de temps elle a fait trois traités pour donner et conserver la paix à son peuple? Après avoir vu les sommes immenses avec lesquelles elle l'a rachetée plusieurs fois, après avoir vu l'excessive clémence dont elle a usé envers ceux qui l'ont troublée? Qui ne voit enfin que le seul moyen qui reste maintenant à Sa Majesté, pour empêcher les rébellions trop fréquentes en son État, est de punir sévèrement ceux qui en sont les auteurs et reconnaître ses fidèles sujets qui demeurent en l'obéissance qu'ils lui doivent?... Si la douceur dont Sa Majesté a usé jusques à cette heure ne fait autre chose que les endurcir, si l'oubliance de leurs fautes ne sert qu'à leur faire oublier leur devoir, si ses bienfaits n'ont eu d'autres effets que de les rendre plus puissans à mal faire, et que leur ingratitude soit la seule reconnaissance dont ils les payent; si les menaces portées sur ses déclarations sont inutiles pour les contenir, si enfin ils ne peuvent être ramenés à leur devoir par aucune considération, et que, d'ailleurs, ils continuent à faire paraître par leurs actions qu'ils n'ont autre dessein que d'abattre l'autorité de Sa Majesté, démembrer et dissiper son État, se cantonner en son royaume, pour, au lieu de la puissance légitime, introduire autant de tyrannies qu'il contient de provinces... en ce cas, Sa Majesté, touchée des sentimens d'un vrai père, animée d'un courage d'un grand roi, sera contrainte, quoique à regret, de châtier ces perturbateurs de son État et punir leur rébellion (1). »

(1) Voir cette déclaration, notamment dans le *Recueil de pièces concernant l'His-*

Des paroles, on passe immédiatement aux actes. Au moment où la déclaration paraissait, trois armées étaient mises sur pied avec ordre de marcher sur les provinces soulevées et de les ramener, par la force, dans l'obéissance du roi. Cette partie de la tâche que s'était imposée le nouveau ministre de la guerre n'était ni la moins absorbante, ni la moins difficile. Il fallait tout créer. Luçon déploie une activité sans bornes, faisant beaucoup par lui-même, sollicitant de vive voix et par écrit la fidélité des grands, s'adressant à de simples gentilshommes, secouant la nonchalance des uns, entretenant les espérances des autres, flattant les amours-propres, calmant les susceptibilités, arrangeant les conflits. Il envoie dans les provinces des hommes qui sont les avant-coureurs de ses futurs intendans et qui ont charge de veiller aux enrôlements, aux approvisionnements, à l'argent, à la discipline militaire (1).

Bentivoglio, qui va le voir, le 14 février, le trouve dans le feu du travail et plein de confiance. « Il est très ardent pour la guerre; il la juge nécessaire si le roi veut être roi. Il a parlé en termes violens des princes, disant qu'il falloit les attaquer vigoureusement et que la guerre seroit aussitôt finie que commencée. Il m'a dit que, d'ici à huit ou dix jours, le roi partira pour Reims avec toute la cour, que le ministère disposoit de 900.000 écus outre les revenus ordinaires, que Sa Majesté avoit réuni, en si peu de jours, une armée de 25.000 fantassins et de 5.000 cavaliers, et qu'il y avoit des troupes dans toutes les provinces du royaume pour étouffer toute tentative de rébellion. »

Dans une autre lettre du même jour, le nonce donne, d'après le duc de Guise lui-même, qui va prendre le commandement de l'armée de Champagne, des détails plus précis encore sur la composition de cette armée improvisée et porte le chiffre de l'infanterie à 30.000 hommes, dont 4.000 Suisses, 4.000 lansquenets,

toire de Louis XIII depuis l'an 1617 *jusqu'en l'année* 1631; Paris, Montalant, 1716, in-12 (t. II, p. 37). Voir l'original *Aff. Etr.*, Mém. et Doc. (Vol. 771, f° 37).

(1) Voir toute la correspondance des mois de janvier et février 1617, dans Avenel, t. I et t. VII. Voir notamment lettre à M. Arnauld (t. I, p. 274), à M. de Riberpré, à M. de Champigny, à M. du Plunot, etc. — Au sujet des intendants, voir t. I (p. 233, 279, 333, 349, 396, 444, etc.).

3.000 Liégeois et 4.000 Hollandais, ceux-ci en échange des 4.000 hommes que le roi de France entretenait habituellement en Hollande; en outre, il y aura 1.200 cavaliers allemands et 500 du pays de Liège. Tout le reste est Français. Le duc dit qu'il dispose de 40 pièces d'artillerie avec tout le nécessaire pour le service de son armée (1).

Ces troupes, formant l'armée principale et opérant dans l'Ile-de-France et en Champagne, étaient sous le commandement du duc de Guise. Comme on n'avait aucune confiance dans ses capacités militaires, on lui avait adjoint un homme qui passait pour un brave soldat, Thémines. Une autre armée opérait dans le Maine et le Perche, sous les ordres du comte d'Auvergne. Elle reçut l'ordre de se rabattre au besoin sur l'Ile-de-France. Enfin, Montigny, à la tête d'un petit corps de troupes, devait s'emparer des places du Nivernais.

Il semble, qu'à ce moment, le duc de Nevers ait pris peur, et qu'il ait voulu s'accommoder; il fit faire des ouvertures à Paris, par l'intermédiaire de sa sœur, la duchesse de Longueville, qui en parla au nonce; mais celui-ci se sentait sans influence. La duchesse s'adressa elle-même à Luçon. Elle le trouva très boutonné et dur. La reine, excitée par lui, ne décolérait pas contre Nevers. Richelieu écrivait lui-même : « Il y a apparence que ces remuemens ne se termineront pas par un traité, comme ont fait ceux du passé, le roi se mettant en état de ranger à la raison ceux qui s'en sont éloignés (2). »

Bentivoglio, de plus en plus pessimiste, dépeint l'état d'esprit des ministres, l'excitation réciproque, et indique les suites funestes qu'on peut déjà prévoir : « Les conseils violens l'emportent. On court précipitamment aux armes. La reine est pleine de rage du manifeste des princes où d'Ancre est déchiré si cruellement, et par conséquent elle-même; elle n'a à qui se fier. Il n'y a près d'elle aucun homme de valeur, ni pour com-

(1) *Corresp. de* Bentivoglio (t. I, p. 97 et 101). — Cfr. *Ambass. Vénit.* (vol. 1770, f° 331).

(2) *Corr.* (t. I, p. 350). — Sur l'activité et l'énergie déployée par l'évêque de Luçon dans toute cette période, voir la note de M. Avenel (*ibid.*, p. 357).

mander les troupes, ni pour négocier; l'argent manque. Sa cause est détestée, parce qu'on la considère comme celle du maréchal. Guise, qui est à la tête des troupes de la reine, me disoit lui-même qu'il ne se faisoit aucune illusion, et que le dessein du maréchal étoit de ruiner les princes pour arriver à son but, à savoir d'être connétable de France, et de régner seul sur la cour (1). »

On en revient toujours à ce malheureux Concini. Tous les efforts faits auprès de l'opinion, toute l'activité déployée se heurtent à cette réflexion que c'est pour le marquis d'Ancre que l'on travaille, et que ces gens qui parlent si haut, se subordonnent volontairement aux vues personnelles du favori. Les observateurs les plus réservés, comme Pontchartrain, s'expliquent encore en ce sens : « Ceux qui liront ceci noteront que les confidens du maréchal d'Ancre avoient résolu, pour maintenir ledit maréchal en son autorité et au pouvoir absolu qu'il prenoit dans le royaume, qu'il était nécessaire d'entretenir toujours la guerre, parce que le moyen qu'il avoit d'y employer ses créatures et d'y prendre telle part et l'emploi qu'il voudroit, lui donneroit et conserveroit son autorité (2). »

Arrivé au comble de la faveur auprès de la reine, Concini nourrissait toutes les ambitions à la fois. Il poursuivait sa vieille idée de l'acquisition d'une souveraineté indépendante sur la frontière de la France. On dit que la révolte de Bouillon lui donnait lieu de penser à Sedan. En tout cas, il ne cachait pas son désir d'être nommé connétable. Il équipait des troupes à ses frais et avait sous la main un corps de plusieurs milliers d'hommes. Il eut l'insolence d'offrir au roi le concours de cette armée dans une lettre publique, rédigée en des termes tels que le roi de France paraissait l'obligé de l'aventurier (3) !

Il avait perdu, au début de l'année 1617, une fille qu'il aimait tendrement et qu'il comptait établir dans une des grandes familles du royaume. Sa femme était malade : « Elle est languissante ; elle va gonflant du ventre et des parties inférieures du corps, non

(1) T. I, p. 100.
(2) *Mémoires* (t. II, p. 268 et 271).
(3) Voir Levassor (t. I, p. 595).

sans grande appréhension d'hydropisie ; elle souffre beaucoup (1). » Le ménage était complètement détruit. Les deux associés se détestaient et ne restaient unis que pour la défense de ce qu'ils avaient acquis ensemble. Ces deuils et ces tristesses avaient rendu le maréchal irritable et sombre. Sa vanité ne connaissait plus de bornes. Au moment où le duc de Guise partait pour l'armée, il le blessa cruellement (2). L'ambassadeur près du pape, Tresnel, est rappelé à Paris : « Le maréchal s'exprima sur son compte avec le plus grand mépris, disant que c'étoit une bête, qu'il se moquoit de lui, qu'il l'avoit fait attendre des heures dans son antichambre (3). » Telles étaient ses façons habituelles de parler et d'agir. Il ne traitait pas mieux les ministres, et même des hommes qu'il eût dû ménager. « Alberti, Alberti, mon ami, dit-il un jour, en serrant les mains de Luynes, le roi m'a regardé d'un œil mauvais, *con occhi furiosi;* vous m'en répondez, Alberti, vous m'en répondez. »

Laissons parler encore un homme qui voit les choses de près, puisqu'il est dans le ministère, Pontchartrain : « La tyrannie de l'autorité du gouvernement du maréchal d'Ancre et des trois sus-nommés, Barbin, Luçon et Mangot, étoit si grande qu'aucun des grands ne la peut supporter ; il fait des affronts aux uns et aux autres quand il se passoit quelque chose qui n'étoit pas agréable ; il est toujours en dessein de faire chasser et congédier le reste du Conseil et les secrétaires d'État qui ne dépendoient pas entièrement de lui, de faire changer les officiers des cours souveraines, ôter ceux qui sont près la personne du roi. En somme, son procédé étoit si insupportable, qu'hormis quelques particuliers qu'il faisoit grandement gratifier, toutes personnes de toutes qualités lui vouloient mal et le haïssoient (voire même ses propres domestiques), et, à son occasion, cette haine et malveillance alloit sur la reine mère, qui n'entendoit, voyoit et ne parloit à personne que par l'organe dudit maréchal, qui prenoit soin qu'aucun n'en pût approcher (4). »

(1) Bentivoglio (t. I, p. 131).
(2) *Ambass. Vénit.* (vol. 1770, f° 315).
(3) Bentivoglio (t. I, p. 89).
(4) *Mém. de* Pontchartrain (t. II, p. 275).

Les étrangers, plus impartiaux encore, s'expriment de même : « La violence du maréchal d'Ancre ne peut durer. Tout ce que les princes disent dans leurs manifestes est la vérité même. Leur cause suscite un applaudissement universel, et c'est tout le royaume qui parle par leurs bouches... Aujourd'hui, toute la haine se déverse sur le maréchal et sur sa femme, tous deux étrangers, tous deux haïs et détestés comme des furies et que toute la France a en horreur et en abomination (1). »

Allez donc faire de la politique dans de telles conditions : quel respect inspirer au dedans? quelle confiance au dehors? Combien de temps, d'ailleurs, avait-on devant soi ; des semaines? des jours? Qui eût pu le dire? Si quelques personnes, comme Rohan, faisaient crédit au ministère et affirmaient qu'il l'emporterait (2), la plupart pensaient le contraire et disaient tout haut que cela finirait mal pour les ministres et pour le favori.

Nevers, alternativement abattu ou fanfaron, jurait maintenant qu'avant peu, par lui et ses amis, la reine mère perdrait le gouvernement de la France et serait obligée de se retirer dans un couvent. Symptôme décourageant, cette sage et fidèle Madame de Guercheville avait manifesté le désir de céder sa charge de dame d'honneur de la reine, disant « qu'avant peu de mois, elle n'auroit plus lieu de l'exercer, la reine mère devant perdre son autorité et être reléguée à Florence ». Le pape faisait donner très confidentiellement avis à Marie de Médicis qu'il lui revenait de source très sûre (peut-être par les confesseurs) que, dans l'entourage de Louis XIII, on projetait de le séparer d'elle, et qu'on voulait emmener le roi à Lyon pour l'arracher à l'autorité de sa mère. La reine, avertie par le nonce, eut une conversation avec le roi, à la suite de laquelle elle se déclara entièrement rassurée (3).

Cependant, les ministres persévéraient dans la politique énergique qu'ils avaient inaugurée. Leur seule chance reposait maintenant sur le succès des armes. Aussi, Luçon se multipliait pour assurer le recrutement et la solde des hommes, pour stimuler les

(1) Bentivoglio (t. I, p. 106).
(2) Voir la fin de son *Discours sur le Gouvernement de la France, en* 1617.
(3) Bentivoglio (t. I, p. 121-126).

officiers, leur donner quelque chose de l'ardeur désespérée qui l'enflammait lui-même. Schomberg, à peine arrivé en Allemagne, y avait conclu avec le rhingrave des capitulations et avait levé 400 reîtres et 400 lansquenets; on faisait en Suisse des levées importantes (1). Plusieurs milliers d'hommes se dirigeaient vers la France et venaient renforcer les armées royales. Enfin, celles-ci se mettaient en mouvement et obtenaient de premiers succès. Les forces qu'elles avaient devant elles n'étaient ni organisées ni commandées. Les princes ne pouvaient compter que sur les quelques milliers d'hommes que Bouillon était allé recruter dans le pays de Liège et qu'il amenait lentement à leur secours (2).

Dans le Nivernais, Montigny, qui avait pour aide de camp le marquis de Richelieu, s'empara de toutes les places appartenant au duc et enferma dans la capitale de la province la duchesse de Nevers, qui lui avait tenu tête très vaillamment. Le comte d'Auvergne avait pacifié tout le Maine et le Perche ; il était libre maintenant de marcher au secours du duc de Guise. Celui-ci avait eu également, dans les provinces de l'est, des succès assez importants. Il avait pris Richecourt, Château-Porcien, Cezigny et mis le siège devant Rethel. Nevers, poussé de place en place, ne gardait plus que Mézières, tandis que le duc du Maine, bousculé par le comte d'Auvergne, qui s'emparait successivement des châteaux de l'Ile-de-France, était contraint de s'enfermer dans Soissons. Ainsi trois sièges importants, commencés presque simultanément : Nevers, Soissons et Rethel, devaient mettre fin bientôt à la révolte des princes (3).

Les ministres commençaient alors à respirer. Ceux mêmes qui ne leur sont pas favorables reconnaissent que « par leurs bons soins et diligences, les princes et grands avoient été si vivement atta-

(1) Voir la correspondance de Schomberg aux Affaires Étrangères, *Allemagne*, t. V, début de 1617.

(2) On leur avait aussi procuré de l'argent, en Hollande, au pays de Liège et en Allemagne. *Ambass. Vénit.* (vol. 1770, f° 328).

(3) Sur tous les détails de la campagne, la *Correspondance de* RICHELIEU renseigne au jour le jour.

qués et serrés de si près qu'ils étoient au désespoir et ne savoient où avoir recours (1). »

Luçon pouvait croire que l'on touchait au but.

Il était moins heureux au dehors. Dans la politique extérieure, les résultats sont toujours plus lents : les intérêts adverses, plus sûrs d'eux-mêmes, se défendent mieux. Les missions envoyées par Luçon en Europe avaient abouti à des résultats divers, mais, en somme, assez peu satisfaisants. C'est en Angleterre, peut-être, que l'accueil avait été le plus favorable. Le roi Jacques affectait, depuis la mort de Henri IV, une mauvaise humeur que son pédantisme rendait plus insupportable encore. Il grondait sans cesse contre les mariages espagnols (2), excitait sous main les protestants, se tenait en relations constantes avec leurs chefs et ne cessait de se dire leur protecteur (3). En agissant ainsi, le roi Jacques poursuivait un dessein arrêté. S'inspirant des traditions de la politique anglaise, il prétendait tenir la balance entre les deux partis qui divisaient l'Europe, et reprendre, grâce aux querelles intestines des puissances continentales, l'autorité internationale qu'Élisabeth avait exercée et que Henri IV lui avait ravie : « L'Angleterre, disait, dès le XVIIe siècle, le comte de Salisbury, est comme une demoiselle à laquelle deux prétendans font la cour. Si elle cédait à l'un, elle encourrait la haine de l'autre (4). » Luçon avait sans peine découvert ces vues. Il avait déclaré nettement à l'am-

(1) PONTCHARTRAIN.

(2) Voir *Correspondance* (t. VII, p. 328).

(3) Voir les détails intéressants, contenus dans une dépêche de l'ambassadeur vénitien Contarini, au sujet de la réception de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Hay, par Marie de Médicis, le 23 juin 1615 : « L'ambassadeur est chargé de dire tout l'attachement et la fidélité que son maître éprouve pour la famille royale de France à tel point qu'entre lui et le défunt roi l'engagement avait été pris de veiller au sort des enfants de celui qui viendrait à mourir le premier. Puis il proteste contre les mariages d'Espagne, invite la reine à mieux gouverner son royaume, le parlement ayant de justes sujets de plaintes, les peuples peu satisfaits, les princes mécontents, les huguenots inquiets... Puis il admoneste la reine au sujet de sa politique extérieure en Allemagne. » La reine, assez embarrassée, renvoie à son conseil « qui fera une réponse écrite ». *Amb. Vén.* (vol. 1768, f° 125). — Cfr. sur le même incident un passage des *Mémoires de* RICHELIEU (t. I, p. 100).

(4) Cité dans PERRENS, *Mariages espagnols* (p. 26); d'après *Relat.* N. MOLIN, 1607 (p. 46-66).

bassadeur d'Angleterre « qu'il entendoit que le roi Jacques ne fît pas en France ce qu'il ne souffriroit pas que le roi de France fît en Angleterre, c'est-à-dire appuyer et soutenir des sujets révoltés » (1).

Le baron du Tour, que le roi d'Angleterre « aimoit très particulièrement pour avoir été ambassadeur près de lui lorsqu'il étoit roi d'Écosse », sut dire les mêmes choses sur un ton plus doux et « lui insinuer dextrement en l'esprit que la confiance que le roi de France avoit en son amitié et alliance étoit telle qu'il espéroit que, bien loin de protéger des sujets rebelles contre leur souverain, le roi, au contraire, aideroit au besoin, par les armes, à les faire rentrer dans l'obéissance ». Moitié fermeté, moitié caresse, Jacques avait paru se laisser convaincre, et, le 27 mars 1617, Luçon pouvait écrire au duc de Guise « qu'il avoit de fort bonnes nouvelles d'Angleterre, et que le roi Jacques avoit assuré à M. le baron du Tour que, quoiqu'on dise qu'il assistoit couvertement ces messieurs les princes, il ne le feroit jamais (2) ».

En Hollande, l'envoyé de Richelieu rencontra de plus sérieuses difficultés. Les États entretenaient avec la cour de France une alliance ombrageuse, toujours inquiète des relations de cette cour avec l'Espagne. L'accomplissement des mariages leur avait été, selon notre ambassadeur, « grandement formidable ». Ils n'avaient pas pardonné au gouvernement de Marie de Médicis, et, dans leur réserve taciturne, on sentait qu'ils ne lui pardonneraient jamais. Bouillon était, d'ailleurs, pour eux, un vieil allié, confident de tous les déboires et de tous les soupçons (3). D'autre part, un politicien retors, ancien représentant des États en France, Aersens, soufflait sur le feu (4), tout en discutant, avec des ar-

(1) *Ambass. Vénit.* (vol. 1770, f° 194). — Cfr. Birch, *An Historial View of the Negotiation between the courts of England, France, and Brussel, from the Year* 1592 *to* 1617, *extracted from the Ms State-Papers of Sir* Th. Edmondes; Londres 1749, in-8° (p. 397).

(2) *Correspondance* (t. I, p. 452).

(3) Voir au *fonds Godefroy*, vol. CCLXVIII (tome III, pièce 93) : Lettre du duc de Bouillon aux États de la province de Gueldre, 10 avril 1617. Demande de secours contre le maréchal d'Ancre; — p. 94: idem aux États de la province d'Over-Yssel.

(4) Sur Aersens, voir la note de M. Avenel (t. I. p. 270, et t. VII, p. 334 et 920), l'ouvrage de M. Ouvré sur *Aubery du Maurier,* et l'*Histoire des Provinces-Unies* de Jean Leclerc, 2e édition, in f° (t. I, p. 317).

guments juridiques, la mesure de la gratitude que la République devait à la dynastie des Bourbons. Cette double action était très mollement combattue par notre ambassadeur à la Haye, Aubery du Maurier, diplomate silencieux et prudent, mais protestant convaincu, et correspondant assidu de Duplessis-Mornay (1).

Quand La Noue arriva en Hollande, il ne trouva que de froids visages. Il avait pour mission de dissiper les méfiances; or, on se méfiait de lui. Un envoyé du prince de Bouillon, Varigny, plaidait la cause des rebelles. Entre ces sollicitations diverses, les esprits étaient partagés. Les grandes querelles religieuses qui, à ce moment même, éclataient en Hollande, subordonnaient toute politique aux passions déchaînées. Le prince Maurice encourageait sous main Aersens et conseillait de refuser l'envoi des 4000 hommes réclamés par La Noue. Barnevelt, au contraire, se montrait favorable aux demandes de la cour de France. Les choses devaient traîner en longueur jusqu'au moment où les renforts deviendraient inutiles. En somme, la Hollande, citadelle du parti protestant, refusait toute créance aux protestations imprévues de l'évêque de Luçon (2).

En Allemagne, la mission de Schomberg auprès des princes avait un peu mieux réussi. Parti dès les premiers jours de janvier, il avait vu, en passant, le duc de Lorraine et avait obtenu de lui des promesses verbales de concours et de fidélité. Puis, il s'était acheminé vers tous ces petits centres où pullulaient des rivalités et des dissensions qu'il comptait bien mettre à profit : Saverne où se trouvait l'archiduc Léopold, Durlach où résidait le marquis de Bade, Heidelberg, séjour de l'électeur palatin; « et, dit-il lui-même, si les princes protestans, après m'avoir oüy, ne se comportent envers Votre Majesté comme ils doivent, je leur taillerai, si je ne me trompe, plus de besogne avec les électeurs et princes catholiques qu'ils n'en sauroient de longtemps coudre; car la défiance n'est pas malaisée à faire naître entre ces deux ligues. » Partout, c'étaient des

(1) Outre l'ouvrage de M. Ouvré, il faut avoir sous les yeux la *Correspondance de* Duplessis-Mornay, et les *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande et des autres Provinces-Unies où l'on verra les véritables causes des divisions qui sont depuis soixante ans dans cette république et qui la menacent de ruine*, par Messire Louis Aubery, seigneur du Maurier; Paris, 1687, in-12.

(2) Voir *Correspondance* (t. VII, p. 923-925).

troupes qu'il devait demander. Il en obtint presque partout, ou, du moins, des promesses (1).

Après avoir vu les princes électeurs, Schomberg devait se rendre en Autriche, où la France était représentée par un agent expérimenté, Baugy. Celui-ci suivait, avec un intérêt très intelligent, la grosse affaire de la succession qui s'ouvrirait à la mort de l'empereur Mathias qui n'avait pas d'enfans. On essayait d'écarter l'archiduc Ferdinand, et on réclamait vaguement les droits des descendants de Charles-Quint sur la Bohême et la Hongrie. Richelieu, tout en protestant du « respect religieux avec lequel le roi entretient l'alliance qu'il a avec l'Espagne », avait pris parti pour Ferdinand, et il écrivait à Schomberg : « Vous vous conduirez dans cette affaire secrètement et avec dextérité et en sorte, s'il y a moyen, comme je n'en doute pas, que vous rompiez les desseins des Espagnols et veniez à bout de ce que je souhaite pour le bien de la chrétienté. » Cette politique devait réussir pour des raisons que l'ambassadeur analyse avec soin dans sa correspondance. Les Espagnols eux-mêmes renoncèrent à leurs prétentions sur le royaume de Hongrie et de Bohême, et Baugy l'annonça par une dépêche du 5 mai, qui devait être ouverte par le remplaçant de l'évêque de Luçon (2).

Ce succès de la politique française eut, d'ailleurs, peu de suite. Car Ferdinand, élu roi de Bohême, en juin 1617, puis porté à la couronne impériale, retomba sous la coupe de ses premiers maîtres, les jésuites, et s'appuya exclusivement sur la maison d'Espagne.

(1) Voir toute la correspondance de Schomberg, conservée aux Affaires Étrangères, *Allemagne* (vol. V, f° 274 et suiv.). — Voir, notamment, au f° 303 : « Articles de la capitulation faite, au nom du Roy, avec le sieur comte Rhingraff, etc... fait à Francfort le 23e mars 1617 », etc.

(2) Outre la correspondance de Schomberg déjà citée, voir toute celle de Baugy, conservée dans le même volume (vol. V, fol. 300 et suiv.). Notamment, lettre du 21 janvier 1617, de Baugy à Richelieu : « L'archiduc Maximilien est résolu de ne bouger d'auprès de l'Empereur jusqu'à ce qu'il ait parachevé la besogne qu'il a entreprise en faveur de l'archiduc Ferdinand, son cousin, lequel il veut porter à la succession de tout ce que possède Sa Majesté Impériale. Il a eu jusqu'ici deux grandes oppositions, l'une des Espagnols, qui prétendent devoir être préférés audit Ferdinand en celle du royaume de Hongrie et de Bohême qui leur servirait de degré pour parvenir à l'Empire, et l'autre du cardinal Clezel pour la crainte qu'il a de perdre son autorité ou pour le désir d'en être lui-même le promoteur, afin que Ferdinand lui en ait l'obligation. » Lettre déchiffrée (f° 313). — Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 250, p. 507 et 508), et Fontenay-Mareuil (p. 69).

Mais le nœud de la politique de l'évêque de Luçon était, comme nous l'avons vu, dans les affaires d'Italie. Ici, il avait subi un échec complet.

A la fin de l'année 1616, les situations respectives étaient les suivantes : l'Espagne menaçait la Savoie; Lesdiguières avait passé les Alpes pour venir au secours du duc Charles-Emmanuel; Venise était en guerre avec l'archiduc Ferdinand. Battue, elle avait besoin de secours immédiat et prétendait se servir des défilés des Grisons pour faire passer les renforts que ses recruteurs enrôlaient en Suisse; mais elle ne pouvait le faire sans l'autorisation de la France.

Dès que l'évêque de Luçon a remplacé Mangot, les ambassadeurs s'adressent à lui et le supplient de prendre parti. Ils sollicitent, en même temps, une audience de la reine et exposent à celle-ci toutes les raisons favorables à l'alliance de la République avec les Grisons : « La reine nous écouta attentivement, montrant sur son visage qu'elle étoit satisfaite de ce qu'avoient fait Vos Seigneuries, et, se tournant vers l'évêque de Luçon, elle lui dit : « Vous « avez entendu ce qu'ils demandent; faites une dépêche immédia- « tement pour recommander à Gueffier que, puisque la Républi- « que veut faire son traité d'alliance avec les articles ajoutés, je ne « l'empêche nullement. » Nous la remerciâmes cordialement, ajoutent les ambassadeurs, et nous nous en allâmes avec une véritable surprise d'avoir trouvé en Sa Majesté une résolution si prompte et si ferme en ce qui concernoit cette affaire. Pour être plus sûrs, nous attendîmes dans l'antichambre pour parler à M. de Luçon et pour lui demander de faire l'expédition conforme aux intentions de la reine. Il sortit, confirma les dires de Sa Majesté, ajouta qu'il alloit préparer l'instruction avec Mangot, et il joignit mille autres bonnes paroles d'obligation et de service pour notre République (1) ».

Que fallait-il penser de cette attitude favorable? Luçon marquait-il déjà l'orientation nouvelle, plus indépendante, à l'égard de l'Espagne, qu'il comptait donner à sa politique? Était-ce simplement

(1) Lettre du 5 décembre 1616 (vol. 1770, f° 151).

courtoisie et bienveillance banales, naturelles chez un nouveau venu qui désire se faire bien accueillir? Cette résolution un peu prompte ne venait-elle pas aussi d'une certaine ignorance des intérêts importants engagés dans cette affaire d'apparence si simple?

Quoi qu'il en soit, quelques jours après, Luçon reprend les concessions qu'il a faites un peu hâtivement. Il a probablement réfléchi aux conséquences d'une rupture déclarée avec l'Espagne sur cette question si grave des défilés alpins. Oui, la France interviendra dans les affaires d'Italie; mais elle interviendra comme il lui convient, en médiatrice, en arbitre, non en adversaire déclarée de l'une des deux parties en cause. L'ambassadeur du roi auprès des Grisons, Gueffier, recevra donc l'ordre de travailler à l'alliance « sous la condition toutefois *que des difficultés ne viennent pas de la part des Vénitiens* ». En même temps, on donne à Gueffier « les ordres nécessaires au cas où les difficultés viendraient des Grisons » (1).

Quant aux affaires générales d'Italie, le point de vue de la cour de France n'est pas moins relevé : « Nous sommes venus à l'audience de la reine mère qui nous a dit qu'elle vouloit, comme son défunt mari, rétablir la paix en Italie, qu'il falloit que tout passât par les mains de son ambassadeur, Béthune, si expérimenté et si bien disposé, que le dessein des Espagnols était manifeste et qu'ils vouloient être les seuls arbitres et dominateurs de la péninsule (2). »

En présence de cette double réponse, les ambassadeurs sont-ils satisfaits? En ce qui concerne l'affaire des Grisons, non certainement. Car ce n'est plus l'adhésion nette et franche à leurs vues qu'on leur avait laissé espérer quelques jours auparavant. Cependant, ils veulent douter encore et suspendent leur jugement. Quant au second point, ils semblent vouloir faire, de leur assentiment à la proposition qu'on leur soumet, une contre-partie de l'arrangement relatif aux défilés des Alpes. « Nous avons répondu : M. de Béthune ne quittera pas l'Italie, et la paix ne sera pas faite sans l'intervention de la France (3). » *Intervention*, au

(1) Lettre du 28 décembre (vol. 1770, f° 203).
(2) *Ibid.*, f° 189.
(3) *Ambass. Vénit.* (vol. 1770, f° 189).

lieu de *médiation*, c'est une nuance appréciable, dans la bouche de ces diplomates experts, et leur réponse marque l'origine du malentendu qui va sans cesse aller en s'aggravant.

Luçon joue au plus fin. Il fait attendre quinze jours encore une réponse précise au sujet de l'affaire des Grisons. Il sait bien, au fond, qu'il ne peut pas étendre aux Vénitiens ce privilège exclusif des « passages », que la sage politique de Henri IV a réservé à la France. Il sait aussi que faire une pareille concession ce serait blesser l'Espagne à la prunelle de l'œil. Les ambassadeurs, de leur côté, sentent qu'ils ont manqué l'heure. Ils multiplient les démarches. Ils vont chez le maréchal d'Ancre, qui les assure de son bon vouloir et rejette tout sur Gueffier. Ils vont chez Mangot; ils vont chez la reine mère. Ils harcèlent Luçon.

Celui-ci, au cours d'une nouvelle audience, développe surtout les raisons du refus, insiste sur les intérêts du roi, promet d'en parler à ses collègues. Fâcheuses dispositions! Les ambassadeurs reviennent à la charge. Enfin, le 22 janvier, Luçon se décide et leur déclare nettement que, si la France ne fait pas d'obstacle à ce qu'une alliance soit conclue entre les Ligues grises et la République de Venise, si même elle est favorable à cette alliance, c'est à une condition expresse, à savoir « que le passage des Alpes reste interdit à toutes les armées, sauf à celles de la France à qui le passage reste assuré *même contre les Vénitiens* (1) ». Cette réponse, prévue peut-être, n'en fut que plus mal accueillie par les ambassadeurs. Pouvaient-ils s'attendre à un pareil coup de la part du roi de France, du fils de ce Henri IV qui leur devait la couronne? La phrase qu'on leur proposait d'ajouter au traité d'alliance détrui-

(1) Lettre du 17 janvier : « Jusqu'ici, dit l'évêque de Luçon aux ambassadeurs, le royaume de France a, seul, le passage chez les Grisons. Il veut bien être agréable à Venise; mais, à condition que le privilège des rois de France n'en souffre aucun dommage... Cependant par suite de l'intervention du maréchal d'Ancre et en raison de l'ancienne alliance, on est disposé à envoyer à Gueffier l'ordre de ne plus s'opposer à la conclusion du traité entre Venise et les Grisons, à condition que le passage ne soit accordé aux Vénitiens que pour la défensive, tandis que la France pourra continuer à se servir du chemin, en tout temps et comme il lui plaira. » (Vol. 1770, f° 247, f°s 275, 280, 308.) — Les instructions données à Gueffier sont beaucoup plus positives encore. Le roi écrit à Léon : « J'ai mandé à Gueffier qu'au cas où on veuille insérer en cette alliance les articles que je lui ai envoyés, il s'oppose ouvertement à ce que telle chose ait lieu pour le préjudice qu'elle me causerait. (*Corresp.*, t. VII, p. 338.)

sait l'alliance elle-même. Quelle bassesse d'âme supposait-on au gouvernement vénitien de penser qu'il admettrait volontairement une proposition visant le passage des armées françaises dirigées expressément contre la République. La scène fut vive. Luçon restait assez embarrassé. Il se rejeta sur les résolutions arrêtées en conseil, sur la dureté des temps, sur les difficultés de l'heure présente : « Nous sommes vraiment dans une situation misérable, dit-il. Les Espagnols ne sont pas contens de nous, nous ne sommes pas bien avec l'Angleterre, ni avec les États de Hollande, le duc de Savoie est mal satisfait, la République se plaint, nos propres sujets sont soulevés contre nous ; de façon que, pour vouloir faire le bien, nous souffrons des maux sans nombre (1). » Ce langage n'était pas fier ; il dévoilait trop bien les inconvénients de la fausse situation où s'était mis le gouvernement du maréchal et le manque d'autorité de ses ministres, tant au dedans qu'au dehors (2).

Les ambassadeurs de Venise sentaient qu'ils avaient barre sur le jeune secrétaire d'État, et maintenant qu'ils avaient perdu la partie dans l'affaire des Grisons, ils ne cherchaient qu'à prendre leur revanche dans celle de la médiation. On les abandonnait par crainte de mécontenter l'Espagne : avec une promptitude rare, ils se retournent vers l'Espagne, et c'est à la grande ennemie, à la rivale éternelle qu'ils demandent le moyen de punir Luçon de sa témérité.

Celui-ci, en effet, poursuivait officiellement, auprès d'eux et auprès de toutes les puissances, les propositions relatives à la médiation de la France pour le règlement définitif des affaires d'Italie.

Le plan d'ensemble, définitivement arrêté, est exposé dans une lettre que le ministre adresse aux représentans de la France dans les cours intéressées : « Je vous dirai que le désir qu'a le Roi de pacifier les troupes de l'Italie et rétablir le repos par toute la chré-

(1) *Ambass. Vénit.* Lettre du 22 janvier (f° 280).

(2) Toute la politique tortueuse de Luçon est résumée, par lui-même, dans une lettre adressée à Sancy, ambassadeur à Constantinople : « Le roy estime faire beaucoup s'il peut tenir les choses en telle balance que, sans rompre avec le roi d'Espagne, il empêche la perte de M. de Savoie qu'il est obligé de conserver par raison d'État, c'est ce qui lui fait et vouloir retirer ledit sieur Lesdiguières, et, tout ensemble, faire la paix. » (*Corresp.*, t. VII, p. 312.)

tienté l'a fait résoudre de traiter par lui-même ce que jusqu'ici il a fait par ses ambassadeurs. Pour cet effet, il s'est résolu d'attirer la négociation de la paix d'Italie auprès de lui, estimant qu'on déférera à sa présence ce que jusqu'ici on n'a pas fait à ses ambassadeurs. Il envoie à cette fin le sieur comte de Larochefoucauld en Espagne pour obtenir que cette affaire se traite ainsi qu'il le désire et juge expédient. Sa Majesté a semblablement écrit au duc de Savoie, aux Vénitiens et à tous ceux qui y ont intérêt pour leur faire goûter cette proposition que Sa Sainteté agrée, trouvant bon, ou d'envoyer un légât à cette fin, ou de donner commission expresse à son nonce qui est auprès de Sa Majesté. Nous espérons que ce traité réussira au bien de la chrétienté, au repos de l'Italie et à la gloire de Sa Sainteté et du Roi qui l'entreprennent (1). »

A Paris, l'évêque de Luçon saisit les ambassadeurs vénitiens le 22 janvier. Il semble garder une certaine illusion sur les sentiments de ceux qu'il vient de blesser si profondément dans l'affaire des Grisons : mais nous qui lisons les lettres adressées par ces diplomates à leur gouvernement, nous savons ce qu'ils pensent et combien ils sont ulcérés. Aussi leur avis ne se fait pas attendre.

Le 24 janvier, ils écrivent à Venise pour engager la République à ne pas laisser la négociation se transporter à Paris. Ils ont déjà amené l'envoyé du duc de Savoie à leurs vues et ils trouvent un excellent argument pour vaincre, s'il y a lieu, les hésitations de Sénat : « Nous sommes d'accord avec l'envoyé du duc de Savoie, disent-ils, pour penser qu'ici on considère au fond la prompte conclusion de la paix d'Italie comme contraire aux intérêts de cette couronne; en effet les Français qui, en ce moment, ont pris du service dans les armées du duc de Savoie sont, pour la plupart, des partisans des princes. Si la paix se fait, ils viendront se mettre au service de ceux-ci, et cela au grand préjudice des intérêts du roi. On peut donc douter que les ministres français, s'ils ont une fois l'affaire de la paix d'Italie dans les mains, mettent un grand zèle à la conclure, contrairement à leurs intérêts. Aussi serait-il de la prudence de Vos Excellences de peser leurs

(1) Lettre du 25 janvier, à M. de Sancy; *Corresp.* (t. VII, p. 340).

résolutions et d'apporter à cette affaire toute la maturité qu'elle demande (1). »

Le sénat de Venise n'avait pas besoin d'être poussé par ses agents pour prendre une résolution conforme à leur désir. L'ambassadeur du roi, M. de Léon, lui avait communiqué la proposition, peut-être avec quelque mollesse, car il était loin d'être prévenu en faveur de son chef. Il n'avait obtenu que des paroles évasives, transmises à Paris pour ce qu'elles valaient.

Dès les premiers jours de février, Luçon apprenait, de toutes parts, qu'il était joué. Le duc de Savoie avait fait la moue quand on lui avait parlé d'envoyer un ambassadeur spécial à Paris; l'Espagne déclinait nettement la proposition; en Autriche, notre ambassadeur, Baugy, n'osait même pas ouvrir la bouche, sentant d'avance quel accueil lui serait réservé : « Vous aurez vu, par mes précédentes du 18 de ce mois, les raisons qui m'ont mû à ne point passer avec l'Empereur l'office qui m'a été mandé pour lui faire trouver bon que le roi tirât auprès de lui le traité d'accommodement des troubles d'Italie, duquel les Espagnols se sont emparés *sur la requête qu'ils disent leur en avoir été faite par les Vénitiens.* Quand on m'en parle, je reponds qu'il n'importe à Sa Majesté en quel lieu il soit, pourvu qu'il se termine par une bonne paix. » On le voit, ce sont les Vénitiens que l'on accuse hautement (2).

De partout, le même renseignement arrive au ministre. Il s'en plaint en termes amers à l'ambassadeur Léon, qu'il soupçonne de s'être laissé jouer et qui, probablement, rit dans sa barbe de la déconvenue de son chef. Parlant au nom du roi, Luçon écrit : « Je ne puis que je ne m'étonne grandement de ce que leurs actes (il parle du sénat de Venise) du tout contraires à leurs paroles, ne soient venus à votre connaissance; ou que l'ayant su, vous ne m'ayez donné avis de ce que vous auriez vu en cela se passer à mon préjudice... Le sieur Baugy a su et m'a averti, le

(1) Toute la lettre des ambassadeurs du 24 janvier est importante (vol. 1770, f° 103). Conférer la lettre de Bentivoglio du 27 janvier (t. I, p. 55).

(2) Voir les lettres de Baugy, notamment celle de Prague du 21 janvier. *Aff. Étr.* Allemagne (t. V, f° 314) et la lettre du 25 février (f° 329).

14 janvier, *qu'à leur prière* le Roi Catholique a écrit à l'Empereur pour le prier d'envoyer vers lui des ambassadeurs afin de traiter du différend que mon cousin l'archiduc de Gratz a avec eux. Par là, vous pouvez juger combien j'ai juste sujet de me plaindre de leur procédé, voyant, qu'en même temps que je travaillais avec plus d'affection à cet accommodement, ils se sont pourvus à même fin par devers le Roi Catholique pour lui attribuer l'honneur d'être venu à bout d'une chose qui semblait particulièrement m'être réservée (1). »

Luçon ne peut se contenir longtemps à l'égard des ambassadeurs vénitiens; il va les trouver chez eux, tenant à la main la lettre par laquelle Béthune lui apprend l'échec de la négociation. Il fait d'abord, d'un ton assez calme, un exposé complet de l'affaire, mais il s'anime en parlant, et enfin sa colère éclate : « Nous sommes trop intimes, nous, avec le roi d'Espagne pour nous plaindre de voir la paix se traiter à Madrid. Mais vous, c'est donc, désormais au roi d'Espagne que vous vous adresserez quand vous aurez des difficultés en Italie? Pouvoit-on s'attendre à une pareille conduite de la part de la République? N'est-ce pas elle qui avoit eu recours au roi de France? Est-ce ainsi qu'elle reconnoît le zèle qu'on a déployé à Paris pour arranger cette affaire? C'est un manque d'égards inouï, et le roi s'en souviendra. Pour le moment, il est faible, c'est vrai. Mais il n'est pas si bas que son royaume ne reprenne en peu de temps son ancienne vigueur et pour qu'il impose autour de lui le respect auquel il a droit... » C'est au tour des ambassadeurs de s'excuser et de plaider les circonstances atténuantes. Mais ils sont vengés (2).

Ils prennent pour confident de leur joie le nonce Bentivoglio, qui ne paraît pas trop fâché, lui-même, du bon tour joué à son jeune partenaire. Il écrit à Rome : « J'ai vu les ambassadeurs vénitiens qui m'ont dit que Luçon leur a fait, au nom de la reine, une grosse querelle au sujet de la négociation que la République a transportée à Madrid. Luçon, dit-il, espère encore que, si on ar-

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 345 et 362).
(2) Voir tout le récit de cette scène si animée, dans la lettre des ambassadeurs du 7 février (vol. 1770, f° 321).

range à Madrid l'affaire de l'archiduc Ferdinand avec Venise, du moins on laissera l'arrangement des affaires du Piémont se faire à Paris; mais, ajoute le nonce, les ambassadeurs n'en croient rien, et ils disent que c'est une dernière feinte des Français pour couvrir leur honte de se voir entièrement exclus des affaires d'Italie dont ils se prétendoient les arbitres (1). »

L'échec est complet; et si Luçon ne lit pas ces lettres, il devine, autour de lui, les sourires muets des diplomates qui les ont écrites. Dans sa colère, il ne sait à qui se prendre. Il rappelle l'ambassadeur du roi à Venise, M. de Léon; il rappelle l'ambassadeur à Rome, le marquis de Tresnel (2). Il répand sa mauvaise humeur en lettres dont le ton va toujours s'exaspérant : « Bien que je n'aie point de paroles qui puissent exagérer l'indignité du procédé des Vénitiens, je trouve bon, néanmoins, l'avis que vous me donnez de remettre en un temps plus opportun à faire paraître le ressentiment que j'en ai. » Bon conseil, mal suivi, d'ailleurs, et Léon, qui lit cette phrase, dans la lettre qui lui annonce son rappel, doit se dire que son jeune chef aurait encore besoin de quelques bonnes leçons.

L'évêque, en effet, ne devrait s'en prendre qu'à lui-même : c'est lui qui s'est trompé sur la convenance et sur la portée de son intervention; c'est lui qui a cru jouer au plus fin et qui s'est heurté assez naïvement à ces hommes subtils qu'il n'avait pas su ménager quand ils s'adressaient à lui; c'est lui qui s'est lancé dans une de ces campagnes dangereuses où l'on met en péril, sans intérêt suffisant, l'honneur des gouvernements qui prétendent n'en tirer que de la gloire. En voulant imposer aux Vénitiens l'alliance des Grisons avec l'adjonction d'une clause contraire à leurs intérêts, en réclamant d'eux, en même temps, une adhésion à sa proposition de médiation, Luçon poursuivait une politique qui, par excès de finesse, tombait dans la contradiction. Il voulait gagner des deux côtés à la fois, ce qui est impossible, à moins d'avoir affaire à des partenaires incapables ou d'avoir recours à

(1) Bentivoglio (t. I, p. 108).

(2) *Corresp.* (t. VII, p. 362 et p. 919, 922). Voir aussi la lettre du 7 avril (t. I, p. 499).

la force. Il avait mal calculé : mal calculé le mérite de ses adversaires, mal apprécié sa propre autorité.

N'avait-il donc fait aucun retour sur lui-même? Ne s'était-il donc pas aperçu que tout croulait autour de lui, que la carrière du maréchal était parvenue à un comble de témérité qui l'exposait au moindre caprice de la fortune, que le ministère dont il faisait partie n'avait ni poids, ni assiette, ni solidité? Était-il donc aveugle? Et, s'il voyait clair, comment pouvait-il supposer que les autres tenaient les yeux fermés, et qu'ils ignoraient le peu de valeur d'une parole tombant de sa bouche? L'échec était la suite naturelle et fatale de la situation fausse où il se trouvait et de la témérité avec laquelle il s'était lancé sans consulter ses forces. Jeune présomptueux, averti par ce premier insuccès, il fut trop heureux de dissimuler, dans la catastrophe générale qui l'écarta du pouvoir, l'avortement complet et piteux de la première négociation importante qu'il eût menée et dont il se garda bien de souffler mot, par la suite, dans ses *Mémoires*.

III. — La catastrophe.

Concini et les ministres avaient compris, dès la fin de février, qu'il était nécessaire de frapper un grand coup pour en finir avec les rebelles. Le sort de cette courte campagne était suspendu à la prise de Soissons. On avait donc décidé que le roi se rendrait de sa personne à l'armée du duc de Guise; on comptait que le voyage du roi produirait une grande impression dans le pays et mettrait fin aux intrigues qui se nouaient, à la cour même, sous les yeux de la reine régente.

L'habitude de l'indiscipline était tellement invétérée et les sentiments de haine à l'égard de Concini étaient si répandus, qu'on voyait les plus fidèles serviteurs de la royauté et de la reine, à Paris et dans les provinces, se détacher, l'un après l'autre, du parti de la cour. Par une tactique renouvelée des luttes du XVI[e] siècle, ces mécontents, plus sages ou plus habiles que les princes révoltés, se groupaient en un parti intermédiaire, — un tiers parti, — qui, comptant sur les sentiments toujours peureux et toujours frondeurs

de la bourgeoisie, espérait, avec le concours des « politiques », imposer à la royauté et aux rebelles une fructueuse médiation (1). On citait, parmi les grands personnages qui s'attachaient à ce parti, le vieux d'Épernon, favori hautain, jaloux de toute faveur qui n'allait pas vers lui (2); Lesdiguières, auquel la rumeur publique attribuait un mot inquiétant : « Je suis venu pour faire la paix d'Italie, et je m'en retournerai pour faire la paix de France (3) »; Sully (4), toujours chagrin et toujours impatient d'un pouvoir qui lui échappait toujours; Montmorency, si puissant dans son Languedoc; Bellegarde, Roquelaure, d'Alincourt, gouverneur de Lyon et fils de Villeroy. On disait que ces grands seigneurs, se targuant d'une fidélité particulière et affirmant que la politique de Concini et des ministres était contraire aux véritables intentions du roi, se préparaient à marcher sur Paris, à la tête d'une armée de 35 000 à 40 000 hommes, pour se mettre à la disposition de Louis XIII et l'arracher à la servitude où le tenaient la régente et ses favoris.

Pour couper court à ces bruits, — peut-être à ces projets, — le mieux était de mettre à exécution, sans retard, la résolution arrêtée de conduire le roi à Soissons. Mais, sans qu'on pût s'expliquer exactement pourquoi, ce voyage, toujours annoncé, était retardé de jour en jour. A la fin de février, on prie les ambassadeurs de se préparer à accompagner le roi « qui partira la semaine prochaine (5) ». Le 12 mars, le voyage devient problématique. « On craint de laisser Paris sans troupes avec le prince de Condé dans sa prison. Un soulèvement populaire auroit vite fait de le délivrer et de lui confier le commandement de la capitale (6). » Les uns affirment que c'est le roi qui ne veut pas partir; les autres disent que la reine est indécise : « Une personne bien renseignée m'assure que la reine a peur du

(1) Sur le Tiers-Parti, voir notamment PONTCHARTRAIN (t. II, p. 255); le *Libre discours de M. de Rohan sur le temps présent*, 1617; BENTIVOGLIO, lettre du 28 février 1617 (t. I, p. 129).

(2) V. *Mercure François*, p. 189; BENTIVOGLIO (t. I, p. 86); *Correspond.* (t. I, p. 490).

(3) BENTIVOGLIO (t. I, p. 107).

(4) « M. de Sully a écrit à la Reine de son style ordinaire qui décrie le gouvernement; mais, à mon avis, ses humeurs se déchargeront par sa plume. » Lettre de RICHELIEU du 9 avril. *Correspond.* (t. VII, p. 371).

(5) BENTIVOGLIO (t. I, p. 122).

(6) *Ambass. Vénit.* (vol. 1770, f° 327).

roi ; on auroit découvert récemment que cette sortie du roi seroit dangereuse, et on lui auroit conseillé de ne pas se séparer de lui (1). » Pendant tout le mois de mars, on a le pied sur l'étrier : ce sera pour le 12 ; ce sera pour le 20 ; ce sera pour le mardi qui suivra le 31 mars ; — et on ne part pas. Enfin le 8 avril, on décide brusquement que le voyage n'aura pas lieu (2). Ordres, contre-ordres? Le public ne comprend pas. Mais ceux qui sont dans le secret assurent « que la reine mère avoit avis que le roi, qui se voyoit de jour en jour plus méprisé, avoit résolu, si l'on alloit à la campagne, après avoir fait une journée ou deux, de prendre quelques-uns de sa suite les plus confidens et s'en aller lui-même en son armée, se loger dans le quartier du régiment de ses gardes,... et d'y prendre la résolution de ce qu'il avoit à faire pour s'ôter du gouvernement et de l'autorité de la reine sa mère et de la tyrannie du maréchal d'Ancre (3). »

Tous les yeux sont tournés vers le maréchal d'Ancre. Lui poursuit ses desseins particuliers, va et vient comme si de rien n'était. Il a confiance en son étoile. D'ailleurs, il est brave et aurait dit volontiers comme l'autre : Ils n'oseraient. Un jour, au conseil, il s'assied sur le siège du roi. Un autre jour, il se moque de voir celui-ci jouer comme un enfant et dit « qu'il faudroit lui donner le fouet » ; il se couvre devant lui ; il se pavane, dans la cour du Louvre, à la tête de deux cents ou trois cents gentilshommes, tandis que le roi regarde, de la fenêtre du premier, seul avec Luynes. Le roi a besoin de quelque somme d'argent pour ses plaisirs : on lui objecte que la caisse est vide (4). Louis XIII se tait ; mais en lui, la haine monte.

Concini n'éprouvait-il pas au fond du cœur plus d'inquiétude qu'il n'en laissait paraître? Sa femme, en tout cas, « plus adroite que lui », était nerveuse, agitée, pleurait, demandait à partir. La reine elle-même aurait voulu le modérer et elle le « rabrouait » en public. Surtout, un symptôme qui ne trompe pas les esprits perspicaces

(1) Bentivoglio (t. I, p. 148).
(2) Voir *Corresp.* (t. I, p. 449, 477-487, 504).
(3) Pontchartrain (t. II, p. 285).
(4) Tous les déboires de Louis XIII, par suite de l'insolence du maréchal d'Ancre, ont été relevés et mis en lumière par Baschet, *le Roi chez la Reine* (p. 280-285). — Cfr. Héroard (t. II, p. 204). — Pontchartrain (t. II, p. 286) et surtout : la *Relation* publiée dans l'*Histoire des plus illustres favoris* de Pierre Dupuy, 1659, in-12.

aurait dû le frapper : ses amis, ses créatures, les ministres, prenaient leurs précautions et se détachaient de lui. Barbin, après plusieurs algarades très vives, lui tournait franchement le dos; on dit que le maréchal avait déjà pris son parti de la brouille et qu'il songeait à remplacer Barbin, Mangot et Richelieu par des hommes qu'il considérait comme plus sûrs : Ruccelaï, de Mesmes et Barentin (1).

Quoi qu'il en soit, l'attitude de l'évêque de Luçon, en cette conjoncture, est digne de toute curiosité. Il ne se fait plus d'illusion; il ne cache même pas sa tristesse et ses appréhensions; seulement il essaye de se tirer personnellement d'affaire et de sauver ce qui peut être sauvé.

Tandis qu'à l'égard de Concini, il multiplie les prévenances, les lettres obséquieuses, les paroles de confiance ou les protestations de dévouement, il s'éloigne cependant à reculons, cherchant, à la dérobée, quelque issue. L'évêque va trouver le nonce du pape, lui conte ses inquiétudes et ne lui cache pas qu'il est las des agitations de la politique et, qu'une grande situation ecclésiastique, l'archevêché de Reims, par exemple, ou le chapeau de cardinal, lui conviendrait parfaitement. Il s'adresse aussi à la reine mère; l'avertit des dangers que la politique téméraire de Concini fait courir à elle et à ses amis; elle en convient; l'évêque insiste; il parle encore de lassitude, de découragement; il offre de céder la place à d'autres : « J'allai au Louvre, je parlai à la reine, lui fis instance de permettre à Barbin et à moi de nous retirer... Elle me dit qu'elle me répondroit dans les huit jours. Cela m'arrêta et m'empêcha de parler au roi que ces huit jours ne fussent expirés, avant lesquels le maréchal fut tué. » On joue, en même temps, un jeu plus dissimulé et plus profond. Le beau-frère de l'évêque de Luçon, M. de Pont-Courlay, aborde Luynes secrètement et lui fait des offres de service au nom du secrétaire d'État; celui-ci promet de n'agir que d'après les ordres directs du roi et de le tenir au courant de tout ce qui se fait dans l'entourage du maréchal d'Ancre. Cela ressemble fort à une trahison. Or, ces propositions sont si sérieuses qu'elles sont prises en grande considération par Luynes « comme venant de la plus saine tête du conseil du maréchal », et que peu s'en

(1) Richelieu, *Mémoires* (p. 152).

fallut qu'elles ne modifiassent les résolutions déjà prises dans l'entourage du roi (1).

Concini, si aveuglé qu'il soit, n'est pas dupe. Il devine qu'il se trame quelque chose. Luçon le gêne dans ses projets, se met en travers de la fortification de Quillebœuf, place forte de la Normandie, dont le maréchal venait d'obtenir le gouvernement et qu'il munissait, par précaution, comme la clef du royaume. Il le prend avec l'évêque sur son ton ordinaire : « Par Dieu, Monsieur, lui écrit-il, je me plains de vous; vous me traitez trop mal. Vous traitez la paix sans moi; vous me faites écrire par la reine... Que tous les diables, la reine et vous, pensez-vous que je fasse? La rage me mange jusqu'aux os (2). »

Concini se précipite ainsi vers sa perte, s'aliénant tout le monde par la fureur de ses emportements. Quel contraste avec le procédé onctueux et félin de Luynes, « timide et soupçonneux (3) ». Depuis des mois, celui-ci agit sur l'esprit du roi par une pression continue et caressante. L'objet des longues conversations, au chevet du lit ou dans les embrasures de fenêtres, est toujours le même. On montre au jeune souverain son royaume dans la main de cet étranger. On lui répète qu'il n'y a plus un grand seigneur en France qui ne soit hostile au favori de la reine mère. On excite les sentiments de jalousie qu'il garda toute sa vie à l'égard de son frère Gaston, et on lui signale les préférences de Marie de Médidis pour ce cadet. On prend le roi par ses dispositions ombrageuses, le jeune homme par la vanité, l'enfant qu'il est encore, par la peur. Qu'est-ce que ces devins et ces astrologues consultés sans cesse par le Concini et par sa femme, sinon des jeteurs de maléfices et de mauvais sort? D'ailleurs, on montre, sous le manteau, des

(1) Sur l'attitude de Richelieu, cfr. le récit circonstancié qu'il fait dans ses *Mémoires*, et le *Caput apologeticum* dans la *Correspond.* (t. VII, p. 416). Voir, en outre, toute la correspondance avec d'Ancre qui reste si obséquieuse pendant les mois de mars et d'avril. Tout au plus, une petite nuance de froideur, dans la lettre du 1er avril (t. I, p. 485, et t. VII, p. 380, 382, 926). — Rapprocher surtout ses confidences au nonce du pape, dans les lettres de celui-ci du 14 mars et du 25 avril. — Pour la démarche faite auprès de Luynes, elle est mentionnée dans la *Relation* publiée par Dupuy (p. 9).

(2) Richelieu, *Mémoires* (p. 152).

(3) *Ibid.* (p. 154). Cfr. *la Relation* publiée par Dupuy et les *Mémoires de* Montpouillan, dans le t. IV des *Mémoires de la* Force.

lettres, vraies ou supposées, de Barbin, « pleines de desseins contre sa personne sacrée ». On attire son attention sur ce fait que les gardes de la reine sont substitués à ses propres gardes, comme si on eût eu dessein de tenir sa personne en la puissance de cette troupe. A la moindre indisposition, on laisse comprendre avec des gestes d'effroi, des attentions inquiètes, des demi-allégations, des réticences, qu'il pourrait bien être question de poison.

Sur ces entrefaites, Concini fait une faute lourde. Il part pour la Normandie. Il vient hâter la fortification de Quillebœuf qui n'avance pas assez vite à son gré. Il laisse la place libre à ses adversaires. Ceux-ci, moins attentivement surveillés, mettent les fers au feu pour le coup décisif. D'ailleurs, ils sentent qu'il faut en finir. Soissons a été investi le 6 avril. En même temps, Rethel est assiégé. Le duc de Nevers demande à s'arranger. Le 13 avril, on délibère au conseil sur ce qu'il y a à faire. Le roi y assiste deux fois, ce qui n'est guère dans ses habitudes et, à l'issue de la réunion, il va, chaque fois, rendre compte à Luynes. La réponse arrêtée est dure pour Nevers. On lui demande, en somme, une capitulation, sans condition. Rethel se rend le 16. On attend, de jour en jour, la prise de Soissons. Si on tarde jusque-là, Concini l'emporte... Il rentre à Paris, le 17, décidé à en finir, lui aussi. Le drame se noue. Les deux partis sont résolus. Ils se surveillent sournoisement (1).

(1) Voir tous les détails, jour par jour, dans le *Journal d'*Arnauld d'Andilly et dans la *Correspondance des Ambassadeurs Vénitiens* (vol. 1770). Il ressort de tous les documents que le ministère touchait au but et qu'il allait l'emporter; c'est ce que reconnaît Pontchartrain, peu suspect : « Néanmoins par le soin et diligence qui y est apportée par ces nouveaux ministres : ces princes et grands avaient été si vivement attaqués et serrés de si près qu'ils étaient au désespoir et ne savaient où avoir recours et même on ne se souciait pas de les recevoir à grâce, et ce changement leur arriva à grand'heur pour échapper et être délivrés de leur entière ruine... — (t. II, p. 306). » Cfr. le récit d'Arnauld (p. 285): « J'ai ouy dire à M. Barbin, le 23 mars 1618, que véritablement les affaires du Roi étoient en tel état que les princes ne pouvaient pas durer encore trois semaines et étaient réduits ou à mourir sur la brèche, ou à se jeter entre les bras du Roi et en sa miséricorde.... » Richelieu le sentait si bien qu'il jouait le tout pour le tout : Il écrivait le 23 avril, veille de la catastrophe : « Je vous assure que les finances de S. M. sont si courtes que, par le désir que j'ai que son service ne retarde point, manque d'argent, j'ai mieux aimé avancer quinze cents livres du mien, ainsi que vous le verrez par la suscription que je vous envoie sur mon fermier (*Corresp.*, t. I, p. 529). » Il n'y a jamais eu plus près de la coupe aux lèvres.

Les résolutions extrêmes paraissent avoir été envisagées, pour la première fois, au début d'avril, trois semaines avant l'exécution. Tout d'abord, on avait songé à s'enfuir vers l'armée des princes et à leur demander main-forte. Mais les ministres, comme on l'a vu, avaient probablement eu quelque soupçon de ce projet, puisqu'ils avaient contremandé le voyage du roi. Au retour du maréchal d'Ancre, Louis XIII et Luynes commencèrent à parler entre eux de l'arrestation et même de la mort du maréchal. On pensa d'abord à le faire tuer dans le cabinet d'armes du Louvre, en présence du roi, par un homme seul, Montpouillan, fils du maréchal de la Force, qui se chargeait du coup. Mais on renonça vite à ce dessein trop aventureux. On revint vers l'idée de l'arrestation. Chaulnes, frère de Luynes, conseilla de s'adresser au baron de Vitry, capitaine des gardes du corps, homme d'exécution. Il fut sondé par le sieur du Buisson, commis subalterne de la volerie, — car tout cela se passe entre personnages assez minces. Vitry se dit prêt à faire tout ce que le roi lui commanderait. C'est le vendredi que Vitry est averti; l'exécution est fixée au surlendemain, dimanche. Durant ces deux jours, on ne dormit guère dans l'entourage intime du roi. Tout le monde, et Louis XIII le premier, vivait dans la crainte d'une indiscrétion qui renverserait les rôles, et mettrait en péril les conjurés. On était entouré d'espions. Les moindres mouvements de la partie adverse paraissaient suspects. On eut plusieurs fausses alertes. Le dimanche, le roi qui fut, dans tout cela, admirable de secret et de dissimulation, alla à la messe, vit sa mère, et rentra chez lui, pour attendre. Mais le coup manqua, par un défaut de coïncidence dans les heures et les rencontres prévues.

Le lundi 24, le roi se leva de grand matin et fit dire qu'il allait à la chasse; mais sous un prétexte ou sous un autre, il tarda jusqu'à dix heures. Luynes, d'Ornano, Bautru, étaient auprès de lui. On causait à voix basse. Les chevaux étaient tout sellés, hors du Louvre, en cas d'échec. Vitry avait apposté une vingtaine d'hommes résolus aux divers endroits de la cour intérieure. Les groupes devisaient entre eux; mais les principaux étaient aux aguets. Vitry était dans la grande salle des Suisses, assis sur un

coffret, son manteau sur l'épaule, les jambes ballantes, un bâton à la main.

Sur les dix heures, on annonça que le maréchal sortait de son logis, situé, comme on sait, sur le terre-plein du Louvre, et s'avançait vers la porte située en face Saint-Germain-l'Auxerrois, accompagné, comme d'ordinaire, d'une troupe nombreuse de solliciteurs et de courtisans. Comme le maréchal franchissait le pont dormant et allait mettre le pied dans la cour, Vitry se dirigea rapidement vers lui. Mais arrêté par un importun, il le laissa passer, ne le vit plus et dut demander : « Où est le maréchal? » On le lui montra qui lisait une lettre. Il s'avança, parmi la presse des gentilshommes, lui mit la main sur le bras droit, disant : « Le roi m'a commandé de me saisir de votre personne. » Le maréchal se retourne, dit : *A mè!* et porte la main à la garde de son épée. Vitry répond : *Oui, à vous*, le saisit plus fortement et fait signe à ceux de sa suite qui, sortant le pistolet de dessous le manteau, tirent au visage. Trois balles fracassent la gorge, la mâchoire, le front; d'autres hommes frappent à coups d'épée. Le maréchal tombe sur les genoux; il est mort. Vitry l'étend à terre d'un coup de pied et crie : *Vive le roi!* Ceux qui entouraient le maréchal ont fait à peine mine de résister. Un mot a suffi pour que tout le monde s'inclinât : « C'est l'ordre du roi (1). »

Le colosse mort, on s'aperçut combien il était peu de chose. Ce fut une ruine immédiate, absolue, complète, une poussière. Catherine, la femme de chambre de la reine mère, entendant les coups de pistolet, s'était mise à la fenêtre de la chambre de la reine, et appelant Vitry lui-même qui allait et venait au milieu de la cour pour surveiller toutes choses, elle lui demanda ce que c'était. Il lui dit que le maréchal d'Ancre venait d'être tué, que

(1) Pour le récit du complot et du meurtre les documents contemporains abondent. C'est un fait public et qui a paru si extraordinaire que chacun en a parlé à sa façon; beaucoup même y ont voulu avoir leur part. J'ai suivi comme plus complets et mieux informés : la *Relation* de Dupuy, les *Mémoires* de Richelieu, les *Mémoires de* Montpouillan, le *Journal d'*Arnauld d'Andilly, *les Mémoires* de Fontenay-Mareuil, les lettres des *ambassadeurs Vénitiens* et celles de Bentivoglio. — Cfr. une petite brochure parue en 1853, chez Hachette, intitulée : *Assassinat du Maréchal d'Ancre, relation anonyme attribuée au garde des sceaux Marillac.* C'est un extrait de la *Relation* publiée dans le recueil de Dupuy.

c'était lui qui l'avait fait, par l'ordre du roi. La femme de chambre ferma le châssis et courut prévenir sa maîtresse. « *Ohimé!* s'écria la reine, j'ai régné sept ans, je n'attends plus qu'une couronne au ciel. »

Quelqu'un qui se trouvait là demanda comment il fallait prévenir la maréchale : « Eh! répondit la reine, j'ai bien d'autres choses à penser; si on ne veut pas le lui dire, qu'on le lui chante. » Elle allait, échevelée, par la chambre, battant des mains : « Qu'on ne me parle plus de ces gens-là. Je les ai bien prévenus. Ils auroient dû repartir pour l'Italie. J'ai assez à faire de m'occuper de moi. »

La maréchale d'Ancre apprit l'événement par l'arrivée des gardes du roi. La porte de sa chambre étant ouverte, elle les vit et demanda ce qu'il y avait. On lui dit : « Madame, il y a de mauvaises nouvelles; monsieur le maréchal est mort. » Elle reprit : « Il a été tué; c'est donc le roi qui l'a fait tuer. » Elle s'écria que son mari était un orgueilleux, un fou, qu'elle le lui avait bien prédit. Puis, faisant un retour sur elle-même, elle mit ses pierreries et ses billets dans la paillasse de son lit, et, s'étant fait déshabiller, l'Italienne, comme un animal blessé, se coucha.

Bientôt les gardes de Vitry pénétraient chez elle et la faisaient lever. Ils bouleversèrent tout dans sa chambre, la dépouillèrent de ce qu'elle aimait le plus, ses pierreries, ses bagues, l'or, l'argent que, par précaution, elle portait toujours sur elle. Elle ne trouva même plus de bas pour se chausser et dut en faire demander à son jeune fils, qui lui envoya aussi quelques écus qu'il avait sur lui; et la favorite déchue, dont les grandeurs avaient déséquilibré le corps et l'âme, commença à monter le rude calvaire, où elle se releva, et où l'histoire miséricordieuse inscrit, sur un fond de tortures et de douleurs excessives, sa curieuse physionomie de petite femme énergique et noire (1).

(1) Il est étonnant que l'histoire ou du moins la curiosité n'ait pas tiré un plus grand parti du précieux document conservé à la Bibliothèque nationale (500 *Colbert*) et intitulé « Procédures et arretz contre les accusés de crimes de Leze-Majesté. Tome IV, contenant plusieurs informations interrogations et autres pièces du procès de La Mareschale d'Ancre, en 1617 ». Ce sont les originaux. Les dépositions de l'entourage de Concini et de sa femme, donnent, sur leur vie, les renseignements les plus précieux. Je citerai seulement

Luçon était chez un de ses amis, recteur de Sorbonne, où la nouvelle fut apportée par un autre sorboniste qui venait du Palais. Il dit lui-même qu'il fut surpris et qu'il n'avait pas prévu que ceux qui étaient auprès du roi eussent assez de force pour machiner une telle entreprise. Il revint par le Pont-Neuf et apprit, du frère du Père Joseph, que le roi le faisait chercher. Il se rendit, auparavant, chez la reine, où il trouva Barbin et Mangot, dans les écuries, très effrayés. On disait que le roi était surtout excité contre Barbin. Il fut décidé que Luçon, évêque et moins compromis, irait devant. Gagnant donc la galerie du Louvre, il vit le roi, monté sur un billard, au milieu de toute la cour très échauffée et multipliant, à grand bruit, les protestations de fidélité.

Le roi distingua l'évêque parmi ces porte-épée. Du plus loin qu'il le vit, il l'appela et lui cria : « Eh bien, Luçon! enfin me voilà hors de votre tyrannie. » Sans le laisser répondre, le roi ajouta : « Allez, allez, ôtez-vous d'ici. » Le prudent Luynes, qui était près du roi, intervint. Il donna l'assurance que Luçon avait toujours bien conseillé la reine mère et Concini. L'évêque se sentait sauvé; il parla à son tour et même, si on l'en croit, avec quelque dignité, puisqu'il essaya d'intervenir en faveur de ses collègues, Barbin et Mangot. Mais on ne voulut pas l'entendre. Le roi lui dit seulement de se rendre au Conseil, où déjà s'étaient réunis les ministres nouveaux, qui n'étaient, en somme, que les

cette déposition du valet de chambre, Desdiguières : « La dite dame avoit à son service un nommé Montalte, médecin juif de religion et qui en faisait profession;... depuis sa venue, il vit ladite maréchale changer d'humeur et ne se souciait plus de visiter les églises, même d'oüir la messe comme elle avait accoutumé... et quitta le confesseur qu'elle avait et ne faisait plus de bien aux Carmes déchaussés... Dit aussi avoir reconnu que, depuis ledit temps, elle devint d'humeur fâcheuse et mélancolique et s'imaginait qu'on la pouvait ensorceler en la regardant fixement et qu'en lisant des lettres, on la pouvait empoisonner... qu'elle s'amusait à faire de petites boulettes de cire qu'elle mettait dans une boette, et puis les mettait dans un coffre. » (f° 58). Un sieur Philippe Dacquin dépose que « le dit Montalto l'entretenait souvent d'un livre qui se nomme, en langue hébraïque, *Cepher Gheissira*, qui vaut autant à dire que *Livre de la création*, qui contient les fondemens plus particuliers de la cabale hébraïque, qui est proprement la Magie; que, par cette science, le Thalmud et les rabbins croient qu'un homme qui en sait la pratique, peut comme de nouveau créer un homme à sa dévotion, changer ses humeurs et habitudes, s'en faire aimer, de sorte qu'il ne lui puisse rien refuser... » (f° 64). C'est sur ces misères que l'on établit le procès et la condamnation de la pauvre femme. Au fond, on en voulait à sa fortune et les Luynes avaient hâte de se partager

anciens ministres revenus en faveur : du Vair, Villeroy, le président Jeannin. Il semble que Luçon se soit fait l'illusion de croire qu'il pourrait encore siéger parmi eux. Mais le vieux Villeroy, qui n'avait pas oublié tant d'avanies qu'on lui avait fait subir, demanda, dès qu'il le vit entrer, en quelle qualité l'évêque se présentait. Celui-ci ne dit mot ; personne ne lui parlait. Il se tint un moment debout près de la porte et, selon sa propre expression, « se retira doucement ».

Rentré chez lui, il put philosopher à loisir « sur l'inconstance de la fortune et le peu de sûreté qu'il semble qu'il y a aux choses qui paraissent être assurées en la condition humaine ». Il apprit, en effet, que Mangot avait été arrêté par l'ordre du roi, que Barbin, qui, dans toute cette affaire, s'était conduit bravement, avait des gardes en son logis, que personne ne leur parlait et qu'il était question de leur donner des juges.

Dans la journée du lendemain, un spectacle auquel il assista par hasard, lui découvrit plus encore la grandeur du péril et toute l'horreur de la situation.

Le corps du maréchal d'Ancre, relevé dans la cour du Louvre, avait été dépouillé, et, nu, mis en un drap dont les deux bouts furent attachés par une ficelle, puis traîné sous les marches d'un escalier, près de la porte. La nuit venue, on l'avait porté à Saint-Germain-l'Auxerrois et enterré secrètement, sous les orgues. Mais le peuple de Paris eut vent de la chose et, dans le désordre qui accompagne ces grandes catastrophes, la violence n'ayant plus de frein, la foule s'était précipitée dans l'église, avait déterré le corps et, l'ayant traîné sur le Pont-Neuf, l'avait pendu par les pieds à une potence « qu'il y avoit fait planter lui-même pour faire peur à ceux qui parlaient mal de lui ». Là, sur ce cadavre, le peuple assouvit sa haine et se livra à la plus horrible boucherie. On lui coupa le nez, les oreilles, et le reste, on jeta les entrailles dans l'eau, on fit rôtir des morceaux de chair découpés dans ce corps ; on essaya de brûler les membres ; et enfin, ce qui restait du cada-

ses dépouilles. La question d'argent a été très bien éclaircie par M. de Crèvecoeur, dans sa brochure : *Un Document nouveau sur la succession de Concini ;* Paris, Champion, 1891, in-8°

vre demi-carbonisé fut encore traîné et dépecé par les rues et les carrefours de la ville.

Luçon, allant chez le nonce, devait justement passer par le Pont-Neuf. Il se trouva, dans son carrosse, engagé au milieu de cette foule hurlante et trépignante : « Les cochers étant peu discrets, le mien en chapitra quelqu'un qui commença à vouloir émouvoir noise sur ce sujet. Au même instant, je reconnus le péril où j'étois, en ce que, si quelqu'un eût crié que j'étois un des partisans du maréchal d'Ancre, leur rage étoit capable de les porter aussi bien contre ceux qui, aimant sa personne, avoient improuvé sa conduite, comme s'ils l'eussent autorisée. Pour me tirer de ce mauvais pas, je leur demandai, après avoir menacé mon cocher extraordinairement, ce qu'ils faisoient; et m'ayant répondu selon leur passion contre le maréchal d'Ancre, je leur dis : « Voilà des gens qui mourroient au service du roi ; criez tous « *Vive le roi!* » Je commençai le premier, et ainsi j'eus passage ; et me donnai bien de garde de revenir par le même chemin ; je repassai par le pont Notre-Dame (1). »

La reine mère était restée chez elle, entourée de Mme de Guise, de la princesse de Conti, de Mme de Guercheville et d'autres dames de la cour. N'ayant pas de nouvelles du roi, elle envoya vers lui son écuyer, Bressieu. On dit à celui-ci que la reine se tînt tranquille et que le roi la traiterait comme sa mère ; mais « qu'il vouloit désormais être roi ». On changea les gardes de la reine mère et on les remplaça par les gens de Vitry. Elle demeura donc enfermée et, en réalité, prisonnière. Cette captivité dura neuf jours. Cependant, au bout de quatre ou cinq jours, quand le premier feu de la colère fut apaisé, le roi consentit à entrer en pourparlers pour régler la situation qu'on allait faire à Marie de Médicis, mais tout en refusant toujours de la voir.

C'est ici que Luçon apparaît dans le nouveau rôle qui va être le sien pendant des années, celui de conseiller et de favori de la reine mère. Concini mort, sa femme prisonnière, Barbin écarté, Marie de Médicis, qui ne pouvait être seule, n'avait plus que Luçon.

(1) *Mémoires* (t. I, p. 159).

Il fut l'intermédiaire des négociations. Luynes n'était pas fâché de se servir de lui et de le ménager (1). Ainsi, dans ce désastre, il sut prendre immédiatement un rôle qui lui gardait, en somme, une certaine figure et qui le rendait utile aux deux partis.

Tandis que des collègues du ministère étaient mis sous les verrous ou traités en suspects, que les serviteurs du maréchal d'Ancre étaient « requis à son de trompe de sortir hors de Paris (2) », que tous les partisans de la reine mère étaient mis hors d'emploi (3); seul l'évêque de Luçon fut traité avec égards. Il le constate lui-même avec satisfaction et il ajoute que Luynes « lui offrit de rester au conseil avec tous ses appointements (4) ».

Mais il crut plus habile et plus honorable de mettre ce peu d'influence qu'il s'était ménagée au service de sa maîtresse.

La négociation dont il se chargea fut adroitement conduite. Il fut décidé que la reine irait en son château de Moulins; qu'en attendant que les réparations fussent faites, elle pourrait s'arrêter à Blois; qu'elle ne serait accompagnée que de ceux qu'elle voudrait; qu'elle aurait pouvoir absolu non seulement dans la ville de sa résidence, mais dans toute la province où elle se trouverait située; qu'elle pourrait jouir de tous ses apanages et appointements et que, si cela ne suffisait, on lui donnerait davantage; que le roi la verrait infailliblement avant son départ, et que Barbin aurait la vie sauve et serait traité avec ménagement.

(1) La lettre de Richelieu à Luynes, du 10 mai, marque l'évolution, dans des termes frappants; Richelieu, quinze jours avant, n'en écrivait d'aussi déférentes qu'au maréchal d'Ancre : « Je vous rends mille grâces des bons offices que, de plus en plus, vous continuez journellement à me départir et particulièrement de la confiance qu'il a plu au roi me témoigner, par votre moyen, en agréant l'honneur que la reine mère a voulu me faire en m'établissant chef de son conseil et me mettant ses affaires entre les mains. Je ferai connaître à tout le monde que je m'acquitterai de cette charge au contentement de S. M. » *Correspond.* (VII, 386).

(2) Richelieu, *Mémoires* (t. I, p. 160).

(3) « De même, dit encore Richelieu, qu'en ces bâtiments qu'on mine par le pied, rien ne demeure, ainsi l'autorité de la Reine étant ruinée, tous ceux qui subsistoient en elle tombèrent par sa chute. » (*Ibid.*, p. 160.) — Barbin, notamment, fut arrêté aussitôt et conduit au For-l'Évêque, puis mis à la Bastille. On lui fit son procès. Condamné au bannissement, sa peine fut commuée d'une étrange façon, car on décida qu'il subirait une prison rigoureuse. Néanmoins, vers la fin de 1619, sur les instances de la reine, Barbin put sortir de la Bastille et quitter la France.

(4) Richelieu, *Mémoires* (t. I, p. 161).

Le départ fut fixé au 3 mai. Le roi vint la visiter ce jour-là. L'entrevue fut froide et politique, non tendre, ni de mère à fils. La reine l'appela *Monsieur*. Le roi répondit par un compliment apprêté que Luynes lui avait fait apprendre par cœur. La reine baisa le roi à la bouche, sans l'embrasser; pourtant, à la fin, elle fondit en larmes, quand son second fils, Gaston, vint prendre congé d'elle; elle le serra par deux fois, sans pouvoir presque parler. Mais, aussitôt, elle se reprit, et elle reçut, le visage froid et immobile, les compliments de la cour et de la ville, venues pour la saluer à son départ. On devinait, dans ce silence et dans cette froideur, l'orgueil blessé, la dissimulation et le désir de vengeance qui étreignaient le cœur de l'Italienne, chassée du pouvoir dans des circonstances si tragiques.

Au bas du perron, des carrosses attendaient la reine et sa suite. Laissons parler maintenant l'évêque de Luçon : « Elle sortit du Louvre simplement vêtue, accompagnée de tous ses domestiques qui portoient la tristesse peinte sur leur visage; et il n'y avoit guère personne qui eût si peu de sentiment des choses humaines que la face de cette pompe quasi funèbre n'émût de compassion. Voir une grande princesse, peu de jours auparavant commandant absolument à ce grand royaume, abandonner son trône et passer, non secrètement et à la faveur des ténèbres de la nuit cachant son désastre, mais publiquement, en plein jour, à la vue de tout son peuple, par le milieu de sa ville capitale, comme en montre, pour sortir de son empire, étoit une chose si étrange qu'elle ne pouvoit être vue sans étonnement. Mais l'aversion qu'on avoit contre son gouvernement étoit si obstinée, que le peuple ne s'abstînt néanmoins pas de plusieurs paroles irrespectueuses en la voyant passer, qui lui étoient d'autant plus sensibles que c'étoient des traits qui rouvroient et ensanglantoient la blessure dont son cœur étoit entamé (1). »

(1) *Mémoires* (t. I, p. 164). — Il faut lire aussi tout le jugement porté sur le maréchal d'Ancre et sur sa femme (p. 170) : « Heureux l'un et l'autre s'ils eussent vécu en l'amour et confiance qu'ils se devoient... etc. » — Ce morceau et le *Caput apologeticum*, écrit en avril 1618, publié par M. Avenel, sont des morceaux d'histoire du plus haut prix et montrent toute la distance qui sépare, même chez les hommes d'État les plus vigoureux, les jugements des actes, les velléités des volontés.

Derrière la longue file de voitures qui emportait, comme dans une débâcle, ce qui restait de la coterie tombée, tout à la fin, dans le dernier carrosse, se trouvait l'évêque de Luçon accompagné de l'évêque de Chartres. Fermant le cortège de cette « pompe quasi funèbre », il recueillait, en une heure décisive, la grave leçon que sa jeunesse, maintenant close, laissait à sa maturité.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

LE CHEMIN DU POUVOIR (1614-1617).

HISTOIRE

DU

CARDINAL DE RICHELIEU

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Tableau de la France en 1614. Firmin-Didot, in-12.

Études historiques sur le XVIe et le XVIIe siècle en France. Hachette, in-12.

Henri Martin; sa vie, ses œuvres, son temps; Léopold Cerf, in-12.

Origine de l'Institution des Intendants. Champion, in-8°.

L'Affaire de Madagascar. Calmann-Lévy, in-12.

La Seine et les Quais. Daragon, in-12.

L'Énergie française. Flammarion, in-12.

Du Choix d'une carrière. Tallandier et Flammarion, in-12.

Histoire de la France contemporaine, ancienne maison Furne; Combet et Cie, in-8° (premier volume).

La Paix latine. Combet et Cie, in-12.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE

DU

CARDINAL DE RICHELIEU

PAR

GABRIEL HANOTAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME II — DEUXIÈME PARTIE

RICHELIEU REBELLE — LA CRISE EUROPÉENNE DE 1621
RICHELIEU CARDINAL ET PREMIER MINISTRE
(1617-1624)

Ouvrage couronné par l'Académie française

(GRAND PRIX GOBERT, 1896)



LIBRAIRIE DE PARIS

FIRMIN-DIDOT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

LIVRE DEUXIÈME

RICHELIEU REBELLE

LIVRE DEUXIÈME

RICHELIEU REBELLE

CHAPITRE PREMIER

MARIE DE MÉDICIS A BLOIS (MAI-JUIN 1617)

L'évêque de Luçon avait pour oncle un chevalier de Malte connu sous le nom de commandeur de la Porte. C'était un homme d'humeur bizarre, mais d'excellent sens et jugement. Il avait été chargé par sa sœur, Suzanne de la Porte, de diriger les premières études du futur cardinal et il le connaissait bien; de bonne heure, il lui avait prédit un glorieux avenir. Cependant les succès de la famille ne l'éblouirent jamais et il garda toute sa vie, avec son neveu, des habitudes de sincérité et le langage d'une franchise parfois un peu rude (1).

(1) Amador de la Porte, frère puiné de Suzanne de la Porte, baptisé le 1er juillet 1568. Son père, avocat de l'ordre de Malte, l'avait fait recevoir chevalier. Il était commandeur en 1619. La reine mère le nomma gouverneur d'Angers, à la mort du marquis de Richelieu. Plus tard, Richelieu le pourvut de la lieutenance du gouvernement du Havre. Il le fit nommer Grand-Prieur du Royaume, en 1640. Il mourut, deux ans après Richelieu, le 31 octobre 1644 (*Correspondance*, I, p. 626). — Richelieu analyse lui-même, très finement, la tournure d'esprit de son oncle dans les conseils qu'il lui donne au moment où, dans des circonstances délicates, il va prêter serment au roi pour le gouvernement de la ville d'Angers que vient de lui confier la reine mère (juillet 1619). Le neveu écrit à l'oncle « de répondre peu », de s'en tenir à des formules générales de dévouement au Roi et à la Reine. Si on le pousse : « Du reste vous savez bien que je suis bourgeois, qu'on ne me donne pas de grandes nouvelles; « et encore : « il sera à propos qu'il dise au Roi et à la cour, selon le sujet qu'il en viendra, qu'à la vérité il est homme qui parle librement, mais qui fait toujours bien; » et encore : « il doit parler peu et brider sa liberté » (*Correspondance*, t. VII, p. 463). — V. ma note, ci-dessus t. I, p. 68, et

Quand l'oncle avait appris à Malte, où il se trouvait en février 1617, la nouvelle de la nomination de l'évêque de Luçon à la secrétairerie d'État, il lui avait écrit une lettre de sa façon qui, en raison de la lenteur des communications, n'était parvenue à son adresse qu'au temps où — la fortune ayant déjà tourné — l'évêque était obligé de quitter le ministère et Paris précipitamment : « Je ne sais, disait le commandeur, si je dois me réjouir avec vous de la charge dont le Roi vous a honoré, vu le temps qui court. Je sais que Dieu vous a fait des grâces pour être capable des plus grandes choses. Mais ces temps turbulens et pleins d'infidélité, où la justice ne paraît que rarement, me les font juger indignes de vous. Car, adieu vos contentemens, adieu votre santé, adieu tout repos. Vous êtes embarqué dans cet océan de confusion, sans l'aiguille et sans biscuit, et, qui pis est, le ciel justement irrité contre nous. Quel courage, quelle force et quelle fortune il faut pour conduire son vaisseau et sa réputation parmi tant d'obstacles! C'est le voyage que vous faites, monsieur, et ce qui m'en fait redouter l'événement (1). »

L'événement s'était produit tel que l'avait prévu le bon oncle, et maintenant le neveu, confus et meurtri, roulait sur le chemin de Blois avec la reine mère et sa cour.

Il semble que, dans les derniers temps de la vie du maréchal d'Ancre, il avait eu quelque pressentiment du drame qui se préparait. Faisant ses confidences au nonce Bentivoglio et parlant de la faveur des Concini, il disait « qu'une pareille violence ne pouvait durer » (2). Il eût même voulu se garer; lui et Barbin auraient manifesté quelque envie de quitter la place.

Emportés par l'ardeur de la lutte et par la confiance en soi qui n'abandonne guère l'homme public, ils étaient restés; ils avaient poursuivi ardemment, jusqu'à la dernière minute, le succès; et, au moment où ils croyaient le tenir, la bourrasque s'était abattue

en outre : *Mémoires* de Castelnau (t. II, p. 297). — Tallemant des Réaux, *Historiette de La Meilleraye*. — La Fontenelle de Vaudoré, *Histoire de la maison de la Porte La Meilleraye*.

(1) Archives des Affaires Étrangères, *Mémoires et Documents*, France, vol. 771. La lettre est datée du 15 février 1617.

(2) *Correspondance* (t. VIII, p. 15). — Cfr. Bentivoglio (t. I, p. 195).



CHARLES D'ALBERT, DUC DE LUYNES.

D'après un dessin des Archives du Saint-Esprit, à la Bibliothèque Nationale.

sur eux et les avait enveloppés, bousculés, roulés dans son tourbillon.

Maintenant, Concini était mort. Sa femme était à la Bastille, Barbin au Fort-l'Évêque, la reine régente en route pour Blois, et l'évêque de Luçon réfléchissait, au cours du voyage qui, si lentement et par de si durs chemins, l'emmenait vers un exil dont il était difficile d'apercevoir la fin.

Oui, son oncle avait raison, les temps étaient mauvais pour les ambitieux pressés. Toute la jeune équipe qui s'était embarquée, confiante dans l'étoile du Concini, avait mal calculé. Cet Italien voulait savoir « jusqu'où la fortune pouvait mener un homme ». Il le savait maintenant. Et les autres aussi le savaient. L'horrible spectacle! Paris pendant ces huit jours! Et ce silence du Roi, cette dissimulation! Et cet abandon de tous; et la fureur du peuple! ces faces hideuses, ce corps déchiqueté! On ne pouvait y penser, et le carrosse qui emportait le paquet des femmes et des prêtres en était tout tremblant.

L'évêque, cependant, se perdait dans ses réflexions. Et nous savons à quoi il pensait, car il se confia depuis au papier (1). Il pensait au sort du maréchal d'Ancre; il cherchait, dans cet exemple terrible, des leçons, et, de cet effet redoutable, les causes.

Concini n'était pas sans mérite. Il était brave, libéral, adroit aux exercices, beau joueur et beau diseur, plus intelligent même que sa femme et que la plupart de ceux qui l'entouraient. Sa conduite et ses projets n'étaient pas sans grandeur : « Il avait, dit Richelieu lui-même, pour principal but d'élever sa fortune aux plus hautes dignités où puisse venir un gentilhomme; pour se-

(1) On lira, avec le plus grand intérêt, deux morceaux préparés pour les *Mémoires* de Richelieu et qui sont conservés, en manuscrit, dans le vol. 771 des Archives des Affaires Étrangères, France : *Mémoires et Documents*. Le premier de ces morceaux est intitulé : « Jugement du maréchal d'Ancre, pour mettre après sa mort », avec la mention suivante : « Il en faudra mettre autant de sa femme après sa mort ». En travers, on lit : « Portrait et éloge du maréchal d'Ancre. » Le second manuscrit commence par les mots : « Leonora Gai prit le surnom de Galigaï... » Ces morceaux portent des signes indiquant qu'ils ont servi à la rédaction des *Mémoires*, et, en effet, on les retrouve insérés dans le texte des *Mémoires*, édit. Mich. et Ponjoulat, (t. I, p. 167 et 169). Dans ce texte, il y a, partout, « je » ou « moi », là où dans le manuscrit il y a « l'évêque de Luçon ». La rédaction n'est peut-être pas de Richelieu lui-même; mais l'inspiration est certainement de lui.

cond désir, la grandeur du Roy et de l'État; et, en troisième lieu, l'abaissement des grands du royaume et surtout de la maison de Lorraine. » Il y avait du bon, là dedans. Par où donc avait-il manqué?

Il était étranger, par conséquent haï. Avec cela dur, insultant, traitant de haut en bas princes et courtisans. Et puis, il avait sa femme, cette malheureuse Galigaï, qui, au début, avait aidé à sa fortune, mais qui, à la fin, lui avait tant nui : violente, acariâtre, opiniâtre, avare, hallucinée, ne parlant plus que de ses visions, de ses sorcelleries, ou bien de sa mort, de sa fuite en Italie qu'elle voulait immédiate, se rebellant contre la destinée; brutale à son mari, arrogante au Roi, traitant la reine de *balourde,* attirant ainsi, de toutes parts, un danger qu'elle sentait imminent et qu'elle ne savait comment conjurer.

Ces pauvres fous s'étaient perdus par leur folie, par leur ambition, par leur fortune même. Mais il y avait une autre cause que l'évêque discernait maintenant et dont l'évidence l'accablait. Les Concini n'avaient, en France, qu'un seul appui, celui de la reine Marie de Médicis, la première femme du royaume sans doute, mais une femme, une étrangère, elle aussi : appui mobile, peu sûr pour les autres, et de lui-même précaire. Et ils avaient voulu jouer la partie contre le Roi!

C'était là qu'était la faute, l'initiale erreur. La volonté du Roi! Un simple caprice de cet enfant, une bouderie devinée, saisie, et aussitôt traduite en acte par une cabale attentive, et tout s'était écroulé; et c'en était fait de ces vies altières et de ces téméraires destinées!

Concini avait eu le sentiment du danger. Il avait cherché à se constituer, par la faveur, quelque chose de plus stable que la faveur : une sorte de souveraineté indépendante. Il avait multiplié les « places de refuge » aux portes du royaume, en Picardie, en Normandie, dans ces pays frontières d'où l'on donne si facilement la main à l'étranger et à l'ennemi : il avait occupé Amiens, fortifié Quillebœuf. Il disait : « mes places, mes troupes ». A quoi tout cela lui avait-il servi? L'enfant taciturne n'avait eu qu'à laisser faire.

Il n'y avait décidément, dans le royaume, d'autre appui, d'autre

abri et d'autre refuge que la volonté du Roi; et l'évêque, enragé de son erreur, allait se répétant, dès lors, la phrase qu'on trouvera si souvent sous sa plume ou dans sa bouche : « c'est cracher contre le ciel que de prétendre s'opposer à ses volontés souveraines! »

Ce qui est vraiment remarquable, c'est que, du fond d'une telle chute, il ne désespéra pas, il ne s'abandonna pas un seul instant. Voilà bien l'ambitieux. Sur l'heure même, sur la minute du coup, déjà, il prend position pour l'avenir, il dénombre ses chances de retour et, déjà aussi, il change ses batteries. De telles dispositions font des vies extraordinairement intéressantes et occupées. Tout le monde, autour de lui, perd courage et pleure : il calcule, combine et négocie.

Avant qu'il eût quitté Paris, son parti est pris. Il ne résistera pas; il ne s'entêtera pas. Le Roi l'emporte : Vive le Roi!

Mais comment dissiper les méfiances de cet enfant morose que de si dangereux rivaux entourent? C'était là le nœud délicat, celui que, malgré toute son application, l'ambitieux, compromis dans un autre parti, ne parvenait pas à débrouiller. Se soumettre entièrement à la fortune des nouveaux venus, tactique peu fière et peu sûre. Par quelle autre voie parvenir auprès du Roi, puisque ces gens-là tenaient toutes les avenues?

Même avant la catastrophe, l'évêque avait essayé d'un rapprochement. Ses relations avec Luynes étaient suspectes au maréchal d'Ancre. Son beau-frère, Pontcourlay, servait d'intermédiaire (1). Luynes avait compris qu'il y avait là quelqu'un à ménager. Mais Luynes ménageait tout le monde. Il avait payé la démarche d'un sourire et s'était passé de l'évêque pour l'exécution du dessein secret. Et, quand celui-ci était accouru, au bruit de la mort du maréchal, il avait trouvé le roi sur le billard, entouré de ses gentilshommes, peu disposé à prêter l'oreille aux explications et aux compliments.

Au Conseil, pis encore. Il avait bien fallu se rendre à l'évidence : on ne voulait pas de lui! Quelques démarches vaguement

(1) Voir le récit assez alambiqué des *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 156).

faites, auprès du nonce, pour obtenir l'ambassade de Rome, n'avaient pas été plus heureuses. Bentivoglio observait avec raison que le ministère attribuerait sans doute cette place à quelqu'une de ses créatures (1).

Il ne restait que la reine mère. Celle-ci, abandonnée de tous, s'accrochait au seul homme énergique qu'elle trouvât auprès d'elle? Toute déconfite et bafouée qu'elle fût, elle restait la mère du Roi. Louis XIII, au fond, l'aimait toujours ou plutôt la craignait encore. N'y avait-il pas, au milieu de tout cela, et alors que la fortune du nouveau favori restait fragile et inquiète, n'y avait-il pas un rôle à prendre, celui d'intermédiaire? Quelques services habilement rendus pouvaient, tout en réservant l'avenir, modifier les dispositions du roi.

L'évêque de Luçon semble s'être arrêté à un plan qui convenait à son caractère de conseiller et confident de la Reine, à la dignité de la robe ecclésiastique, à la tenue d'un gentilhomme. Mais que de souplesse, d'adresse et de dextérité ne fallait-il pas pour tenir ce rôle jusqu'au bout! A Paris, on était tout au soupçon; à Blois, tout à la fureur. La Reine Marie s'enfonçait de plus en plus dans ses obtuses et intraitables obstinations, interrompues seulement, de temps à autre, par quelque éclat furieux. Dans les deux cours, des intrigants, des envieux, des ennemis déclarés ou couverts, et, les pires de tous, des amis maladroits ne travaillaient qu'à entraver ou à gâter les plus savantes combinaisons.

L'évêque se sentait prêt pour cette escrime des cours. Mais il avait affaire à d'habiles adversaires. Il avait pu mesurer leur force dans les entretiens où s'étaient débattus les intérêts de la reine mère, avant le départ pour Blois. C'était là aussi qu'il avait dévoilé, peut-être un peu vite, son désir de se rapprocher de la cour. Jusqu'où avaient été les engagements de part et d'autre? On ne saurait le préciser. Mais Luynes et l'évêque de Luçon s'entendirent ou du moins feignirent de s'entendre; ils se trompèrent l'un l'autre sans se tromper l'un sur l'autre. En un mot, il y eut,

(1) Bentivoglio (I, p. 204).

entre l'évêque qui partait et le favori qui arrivait, une jolie passe d'armes d'où ils sortirent bons amis et adversaires jusqu'à la mort.

Ce Luynes, poussé en une nuit, avait alors quarante ans. Il était donc sensiblement plus âgé que Richelieu. J'ai déjà dit sa grâce physique, ses manières douces et caressantes, le je ne sais quoi d'agréable et de grave qui avait captivé l'humeur morose du jeune roi. Courtisan délié et attentif, rien ne lui échappait du travail de la cour. Par ses deux frères et par ses amis, il savait être toujours exactement renseigné, et c'est un art non moins précieux à la politique qu'à l'intrigue.

Il sortait de l'intrigue et il arrivait à la politique. Clairvoyant et décidé, il comprit qu'il devait jouer en personne sa partie et celle du royaume, puisque, par la volonté du Roi, elles étaient liées désormais. De fauconnier, ministre, il avait pris le jeu en main. Comment, maintenant, allait-il s'en tirer?

Intelligent sans doute, et vif d'esprit; du sang-froid, du coup d'œil, de l'entregent. En bon Méridional que rien n'étonne, apte à tout saisir d'un coup d'œil circulaire et froid; discret, diligent sinon appliqué; toujours debout, toujours en garde; avec ce qu'il faut de vanité pour vouloir réussir et ce qu'il faut d'esprit de conduite pour s'y appliquer; mais au vrai, — et sur ce point tous les contemporains sont d'accord, — sans fond, sans âme et sans suite, léger, timide et craintif comme le lièvre dont le parcours faisait, jadis, tout le domaine paternel; l'âme toujours en peine, sans plaisir et sans joie; et, dans sa douceur sucrée, un levain tournant vite à l'aigreur et à la haine. Comme tous les grands favoris, d'une ambition inassouvissable, emportés qu'ils sont par la soif du risque et du va-tout, perdant pied au fur et à mesure qu'ils montent, et se hâtant, hors d'haleine, vers cette solitude des sommets où ce genre de parvenus dédaignent les secours et les avis parce qu'ils croient que leur capacité s'est élevée en même temps que leur fortune (1).

(1) Pour le portrait de Luynes, comparer les différents morceaux rédigés par les ambassadeurs vénitiens et florentins, et réunis par B. Zeller dans son ouvrage intitulé : *Le Connétable de Luynes, Montauban et la Valteline, d'après les Archives d'Italie,* Didier, 1879, in-8° (p. 3-9). — Cfr. le magistral portrait inscrit par Richelieu dans ses *Mémoires* (I, p. 251).

En somme, la politique de Luynes fut toute personnelle, courte, versatile, inspirée par la circonstante présente, sans aucune vue sur l'avenir. Le caprice de la destinée est tel que le sort d'un grand peuple et une suite d'événements des plus considérables devaient dépendre des ambitions d'un cadet de Provence, habile homme et bon oiselier. C'est pourquoi la responsabilité du choix des hommes pèse si lourdement sur la tête des chefs d'État et qu'elle est nécessairement leur plus haut devoir (1).

Au début, le nouveau maître de la France fut très entouré. Tout ce que les violences de Concini avaient éloigné était accouru aussitôt après l'assassinat. Il y avait une curée à se partager; tous les appétits avaient fait cortège à l'hallali, et on s'était distribué les charges, les gouvernements, les places, l'argent et les meubles du maréchal d'Ancre (2). Les Grands révoltés avaient quitté les armées, sur un signe du Roi, pour reprendre leur place à la cour. Seul, le perspicace Bouillon s'était contenté d'envoyer saluer Louis XIII, disant que *la taverne était toujours la même, le bouchon seul étant changé.*

Le Conseil avait été reconstitué rapidement avec les anciens ministres, Sillery, Villeroy, Jeannin, du Vair : noms glorieux et

(1) Un brillant historien contemporain, Victor Cousin, s'est efforcé de découvrir dans le duc de Luynes l'étoffe d'un grand homme d'État méconnu, et une sorte de précurseur de Richelieu. La thèse n'est qu'un très intéressant et très érudit paradoxe. Voir les études publiées par M. Victor Cousin, sous le titre : *Le Duc et connétable de Luynes*, dans le *Journal des Savants*, années 1861 et 1862; le premier article a paru dans le numéro de mai 1861. Il serait bien injuste de ne pas reconnaître l'importance et la nouveauté de ce travail, que M. Victor Cousin n'a pas réuni en volume. Mais, ceci dit, la thèse soutenue par cet auteur ne me paraît pas supporter l'examen d'une critique judicieuse et impartiale. — Le savant éditeur de la *Correspondance de Richelieu*, M. Avenel, a réfuté, d'une manière qui paraîtra convaincante, la thèse de M. Victor Cousin dans un important article, intitulé : *L'évêque de Luçon et le connétable de Luynes*, article paru dans la *Revue des Questions historiques*, année 1870 (p. 79 et suiv.). — Il faut lire aussi avec attention, sur ce sujet, les commentaires du même éditeur dans les volumes de la *Correspondance* de Richelieu qui se réfèrent au temps du connétable de Luynes.

(2) « Vitry est nommé maréchal de France et reçoit 70.000 écus. M. d'Ailli reçoit la charge de colonel des gardes du Roi. M. de Luynes est fait premier gentilhomme de la Chambre de S. M., reçoit la lieutenance de la Normandie, et, en libre don, tous les biens meubles du maréchal et de la maréchale d'Ancre. » *Ambassadeurs Vénitiens.* Bibl. Nat., Manusc., Supp. fr., vol. 1771 (f° 93).

têtes expérimentées. Mais ce personnel, un peu défraîchi, aurait-il l'autorité suffisante, soit auprès du pays, soit auprès du jeune et entreprenant favori?

Dans sa coterie intime, il y avait d'abord ses deux frères, Honoré et Léon, bientôt ducs de Chaulnes et de Luxembourg, qui ne furent jamais, pour lui, que des mannequins à manteaux de ducs et pairs. Quelques autres paraissent gens d'esprit et de main : un Modène, appartenant à une excellente famille du Comtat, ayant avec lui quelque cousinage, personnage remuant et actif (1); un Déagent, qui eût pu tenir des emplois considérables; il avait du sérieux, du savoir-faire et de la décision; souvent mêlé aux grandes affaires, il paraît les avoir comprises. Pourtant il échoua : peut-être par maladresse d'esprit, plus probablement, faute de cœur. Après s'être beaucoup remué, il finit par se faire mettre à la Bastille avec la réputation d'avoir trahi tous ceux qu'il avait servis (2).

On trouvait, en outre, à mi-chemin, entre Luynes et la reine Marie de Médicis, quelques-uns de ces réjouissants personnages venus d'outre-monts, qui traversent l'histoire de ce temps, comme des acteurs de la *Comedia dell' Arte,* et qui, héritiers déchus des politiques du XVIe siècle, partant de Machiavel, se dirigent vers Scapin : un certain abbé Ruccellai, Florentin, d'abord clerc de la Chambre à Rome, puis, s'étant insinué dans la faveur du Pape Paul V assez avant pour donner de l'inquiétude au cardinal-neveu, expulsé de Rome et perdant ainsi sa carrière de *porporato*. Venu

(1) François de Raymond de Monmoiran, seigneur, puis marquis de Modène au comtat Venaissin, né en 1567, lieutenant général à l'armée du roi Louis XIII, ambassadeur pour Sa Majesté à Madrid et à Turin, Grand Prévôt de France, mort à Avignon, 1632; il était neveu maternel de Luynes, à la mode de Bretagne. Le cardinal de Richelieu le fit mettre plus tard à la Bastille où il séjourna quatre ans avec le maréchal d'Ornano, son neveu. — Voir l'abbé PROMPSAUT, *Histoire de Modène* (Comtat Venaissin), Carpentras, 1883, in-8°. — Cfr. *Journal d'*ARNAULD, édit. Halphen (p. 302, note 3), et *Mémoires de* FONTENAY-MAREUIL (p. 120).

(2) Déagent a laissé des *Mémoires* assez intéressants, publiés à la suite de ceux du maréchal d'Estrées, dans les *Mémoires particuliers pour servir à l'Histoire de France*, Paris, Didot, 1756, en tête du tome III. Ces mémoires ont été utilisés par les rédacteurs des *Mémoires de* RICHELIEU. — ARNAULD dit dans ses *Mémoires* (p. 378) : « Déagent avait alors plus de part que nul autre dans les affaires et faisait les fonctions de premier ministre ». — V. aussi *Correspondance* (t. VII, p. 383, note) et FONTENAY-MAREUIL, *Mémoires* (p. 120).

en France, il s'enrôle dans la bande des Concini, vit somptueusement à la cour, et conquiert le genre d'influence qu'assurent beaucoup d'adresse, d'aplomb et de dépenses. Il était, dit-on, sur le point de remplacer l'évêque de Luçon quand eut lieu l'assassinat, — destiné ainsi, toute sa vie, à manquer la fortune d'un quart d'heure. Spirituel, voluptueux, grand musicien, le premier homme, dit-on, qui ait eu des *vapeurs,* mais, quand il le fallait, vif, actif, remuant et résolu. Ennemi dangereux, crevant d'envie et de vengeance; de ces gens redoutables qui sont esclaves de leur imagination plus encore que de leur passion. Avant tout, adversaire muet de Richelieu qu'il essaya toujours de supplanter près de la reine mère, et auquel il paraît avoir voué une de ces haines secrètes qui n'ont leur pleine satisfaction que dans la douceur hypocrite des amitiés de commande, des effusions empoisonnées et des baisers de Judas (1).

Tout en bas de l'échelle, un autre, d'un comique achevé, un certain Tantucci, vrai fantoche, traître constant et sincère, mangeant ostensiblement à tous les râteliers, curieux, bavard, épistolier, promettant, jurant avec surabondance, pleurnicheur, insistant vraiment un peu trop sur les coups de pied reçus, mais commode parce qu'il savait tout, répétait tout, mentait toujours et était prêt à tout empocher (2).

C'est parmi ces témoins et ces comparses qu'allait se jouer la partie entre Luynes et Richelieu. Celui-ci avait quitté Paris, le 3 mai (3). Le voyage de Blois se fit péniblement. A Orléans, la cour fugitive fut reçue avec de grands honneurs, notamment par le clergé. A Blois, il n'en fut pas de même. Les bourgeois de la ville en délibérèrent et on ne fit, en somme, que juste le nécessaire (4).

(1) Sur cette intéressante figure de Rucellai, cfr. le portrait inséré dans les *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 268). — Zeller, *Luynes*, p. 6 (p. 19-20). — Bentivoglio, à l'*Index*. — Levassor, *Histoire de Louis XIII,* éd. in-4° (t. II, p. 31-36). — *Amb. Vén.*, vol. 1771, passim, notamment f° 118.

(2) Il y a toute une série de lettres des plus curieuses de ce Tantucci, et qui peignent le personnage, dans le vol. 771 des *Mémoires et Documents*, aux Affaires Étrangères. — Voir aussi *Correspondance* (t. VII, p. 387).

(3) Avenel (*Correspondance*, I, p. 541) doit se tromper en disant le 4 mai. — Cfr. une lettre adressée à Richelieu, probablement par Déagent, pour lui demander d'intervenir en faveur de Barbin, datée du 3 mai (Affaires Étrangères, vol. 771).

(4) *Amb. Vén.*, vol. 1771 (f° 113).

La Reine occupa le château. Avant de partir de Paris, l'évêque de Luçon avait pris ses précautions pour qu'elle fût du moins maîtresse chez elle. Outre les conditions stipulées par un accord spécial entre l'évêque et le favori, un brevet du Roi, signé du 2 mai, avait confirmé la reine mère dans ses « pensions, appointemens, gouvernemens, domaines, bienfaits et droits (1) ». Elle avait besoin de ressources importantes ; ses charges étaient lourdes. J'ai sous les yeux les registres de ses dépenses et sa correspondance d'affaires. Tout un conseil privé était employé à régler le détail de cette administration. Ces registres nous tiennent au courant de la vie intime de la petite cour, resserrée dans l'élégant et somptueux château que tant de scènes historiques illustres préparaient à de nouveaux drames (2).

De beaucoup, le personnage le plus important est notre héros, l'évêque de Luçon. Il n'a pas seulement le rang et le pas, la qualité de chef du conseil de la Reine ; il a la confiance, l'étroite intimité et, dans les chambres du haut, les longues conversations en tête-à-tête. Que se disent-ils, la femme et le prêtre ? Personne ne le sait ; personne ne le saura jamais. Quand ils descendent le soir, à la table où l'on dîne en commun, tout le monde les suit des yeux.

La compagne ordinaire de la Reine, depuis que la Galigaï n'est plus là, c'est sa dame d'honneur, une femme éminente, d'excellente noblesse, de beaucoup d'esprit et de grande sagesse, Mme de Guercheville, amie fidèle de Richelieu. Sa présence auprès de la Reine met, dans cette vie agitée de passions violentes, un calme, une douceur, une tranquillité rythmée, un peu courte, à la française. Tant que la reine l'aura près d'elle, elle sera gardée contre bien des folies (3).

(1) Le brevet est aux Affaires Étrangères, vol. 771 (fº 109).

(2) Voir, à la Bibliothèque Nationale, Cabinet des Manuscrits, *Cinq-Cents Colbert*, vol. 86-87-88-89 : *Lettres et Mémoires de Marie de Médicis pour les années 1610-1615;* 90-91 : *Registres des dépêches et expéditions arrêtées au Conseil de la Reine pour les Affaires de sa Majesté pour les années 1610 et les suiv.;* vol. 91, pour les années 1612-1619 ; vol. 92 : *Rolle des Expéditions ;* vol. 93, *État des ordonnances de la Reine,* pour l'année 1611 et les suiv., jusqu'à 1619 ; vol. 93, *suite;* vol. 94, *suite ;* vol. 95 : *État des résolutions prises par M. de Blancmesnil, chancelier de la Reine...*, etc.

(3) Sur Mme de Guercheville et sur son rôle près de Richelieu, voir *Correspondance* (t. I, p. 603, et t. VII, p. 391).

Le château abrite encore le principal écuyer, M. de Brescieux, ami intermittent de l'évêque de Luçon; le secrétaire des commandements, M. de Villesavin, adversaire déclaré; un maître des requêtes, frère de Barbin; divers familiers, Mazoyer, Messi, un médecin, vieux et fidèle serviteur, Delorme, le chirurgien Ménard, le valet de chambre Roger. Puis les Italiens en nombre : Ruccellai qui, de temps en temps, vient de Paris voir d'où le vent souffle; un camarade à lui, de haute situation et de quelque mérite, Bonzi, évêque de Béziers, qui, comme la plupart de ses compatriotes, ménage les deux camps et ne serait pas fâché d'éliminer l'autre évêque; puis les subalternes, le chapelain Polidoro Geromini et son neveu Francesco, candidat à la survivance, l'apothicaire Codoni, le tailleur Zocolli, et, brochant sur le tout, allant et venant de Paris à Blois et de Blois à Paris, l'éternel Tantucci (1).

Ainsi entourée d'une sorte de cour, la reine mère pouvait garder, au début, certaines illusions. On disait qu'elle conservait de nombreux partisans dans le royaume et que, notamment, le clergé lui était dévoué. Mais elle sut bientôt à quoi s'en tenir. Le cardinal du Perron ayant voulu s'entremettre pour plaider la cause de la Reine auprès du Roi, celui-ci lui avait fait dire de ne pas se déranger. Louis XIII était tout fier du parti qu'il avait su prendre et qui l'avait délivré. L'ambassadeur vénitien écrit à Venise, qu'à l'audience qui suivit le coup d'État, le Roi, tout en lui donnant les assurances ordinaires d'amitié pour la République, « ne pouvait s'empêcher de rire, à tel point qu'il dut mettre la main devant sa bouche pour que l'on ne s'aperçût pas de son hilarité intérieure, tant il se sentait lui-même plein de joie d'avoir fait une action grande et inattendue de sa jeunesse (2) ».

Il n'y avait donc pas d'illusion à se faire. Le séjour à Blois serait un long exil.

Richelieu arrive à Blois, le 7 mai. Aussitôt une correspondance

(1) Ces détails sont empruntés à la correspondance des familiers conservée dans le volume 771 des Affaires Étrangères et aux documents recueillis dans les *Cinq-Cents Colbert*.

(2) *Amb. Vén.*, vol. 1771 (f°s 86-95).

active s'établit entre lui et le favori, par l'intermédiaire de Déagent. Dès le lendemain 8, Richelieu écrit directement à Luynes. Il lui rend compte du voyage et de l'arrivée de la reine mère. Il affirme que Luynes aura tout contentement d'elle, « que la mémoire des choses passées n'a déjà plus lieu en son esprit », et il ajoute, avec une candeur un peu forte, « qu'il n'eût pas cru que si peu de temps l'eût guérie comme elle est ». Cet empressement à rendre des comptes n'est pas sans paraître suspect autour de Marie de Médicis. Car Richelieu, dans une lettre à Déagent qu'emporte le même courrier, dit « que quelques-uns ont fort travaillé contre lui »; mais « que la confiance de la Reine n'a fait que s'en accroître (1) ».

Luynes et Déagent répondent diligemment. Le 10, Luynes écrit qu'il est très satisfait de voir que « les affaires réussissent selon le désir *des gens de bien* »! C'est la formule qu'on emploie. Déagent est plus prolixe. Il envoie à l'évêque de Luçon « le chiffre que vous me commandâtes de faire à votre départ ». Il conseille à la Reine de parler ferme, en se servant toutefois d'un autre intermédiaire que lui-même; il maintient l'évêque de Luçon dans une utile inquiétude : « Je ne vous tairai point, monsieur, qu'à toutes heures, on a les oreilles battues de ne se point assurer en la personne à laquelle vous savez que j'ai voué tout service (c'est Richelieu), et veut-on persuader qu'elle est du tout portée à caballer. J'essaye, autant qu'il m'est possible, à faire voir la vanité de ces beaux avis, en espérance d'en venir à bout, quels artifices que l'on apporte au contraire, pourvu que vos conseils soient suivis par delà (c'est-à-dire par la Reine). »

Le 10 encore, Richelieu reprend la plume, et puis le 12, et puis, de deux jours en deux jours, il écrit tantôt à Luynes, tantôt à Déagent, le plus souvent aux deux.

Et ce sont toujours les mêmes protestations, les mêmes engagements, les mêmes effusions : « A M. de Luynes, le 10 mai. Je vous rends mille grâces des bons offices que, de plus en plus, vous continuez journellement à me départir et particulièrement de la

(1) V. Affaires Étrangères, vol. 771, et *Correspondance* (t. VII, p. 927).

confiance qu'il a plu au Roi me témoigner par votre moyen en agréant l'honneur que la reine mère a voulu me faire, en m'établissant chef de son conseil et en me mettant ses affaires entre les mains. Je me promets faire connaître à tout le monde que je m'acquitterai de cette charge au contentement de Sa Majesté et de tous les gens de bien, en dépit de mes envieux qui ne sont pas en petit nombre... La Reine est fort satisfaite et contente, grâce à Dieu... » A Déagent, le même jour : « Nonobstant mes ennemis et mes envieux, la confiance qu'on a désiré que je prisse auprès de la Reine est établie... Je m'oblige à CII (au Roi) sur ma tête d'empêcher toute caballe, menée et monopole; ou, si je ne le puis, non seulement m'obligé-je à lui en donner avis, mais le lui donner à temps pour porter remède. » Puis il fournit des détails précis sur la conduite de la Reine : « Elle a voulu écrire à la maréchale d'Ancre; car j'ai su qu'un soir elle avait fait sortir une de ses femmes de chambre et avait demandé de l'encre et du papier... mais certainement elle ne lui a pas écrit. » A Luynes, encore le 12 : « Surtout ne vous étonnez pas de ce que vous orrez; car je veux mourir si le Roi, et vous en particulier, n'avez contentement de la reine mère et si vous n'avouez un jour que j'ai fait auprès d'elle ce que doit faire un homme de bien... »

Le 18 mai, à Déagent, en se servant du chiffre qu'il avait reçu : « Je suis grandement et plus que je ne puis dire obligé à CII (au Roi) et à 158 (Luynes) de la confiance qu'ils ont en moi; s'ils y sont trompés, je supplie Dieu qu'il ne me pardonne jamais. L'esprit de CXIII (la reine mère) est et sera tel que vous sauriez désirer... CXIII (la Reine) a voulu faire tenir publiquement son conseil à 123 (Richelieu) comme chef d'icelui, ce qu'il n'a fait, attendant que CII (le Roi) l'ait agréé, quoiqu'il sache bien en général être envoyé ici par CII (le Roi) pour servir CXIII (la reine mère) ainsi qu'il lui plaira. » La Reine est toujours en soupçon; mais Richelieu l'endort, « vu la franchise avec laquelle je lui ai parlé ». Et de fait, depuis ce temps-là, « la bonne chère de Sa Majesté qui m'a toujours fort bien traité est fort augmentée... ». « M. de Villesavin chemine bien, comme aussi Mme de Guercheville... » Tout cela frise bien une sorte d'espionnage. Aussi Déagent ne se gêne pas pour

écrire à l'évêque lui-même que cette accusation court sur lui à Paris (1).

Malgré ces preuves et ces protestations incessantes de la part de l'évêque, du côté de la cour on reste froid. Plus il avance, plus on recule. On le soupçonne toujours, il se défend sans cesse. Son langage est si chaud qu'on ne peut le croire sincère. D'ailleurs, ce qu'on craint, ce ne sont pas tant ses actes, c'est lui-même. Le mot est du nonce Bentivoglio : « Il est odieux parce qu'il a trop de mérite, *di troppo spirito* (2). » Tantôt on se plaint qu'il fomente des troubles à l'intérieur, tantôt il cabale avec l'Espagne, tantôt il invite la Reine à recevoir de hauts personnages, des ambassadeurs; puis on l'implique au procès de la maréchale d'Ancre, et on le fait trembler sous la menace des plus perfides et des plus dangereuses accusations.

Il tient tête au début. Il a réponse à tout : « Quant aux bruits qu'on fait courir des brouilleries et menées qui se traitent, je vous supplie de croire, quoi qu'on die, que jamais on n'aura but ni dessein que le contentement du Roi, et si la chose arrivoit autrement, vous savez bien ce que je vous ai mandé... » « Quant à celui qui parle par ouï-dire de 123 (Richelieu), quiconque qu'il soit, c'est un imposteur qu'il fera rougir, sans savoir de quoi il est question, quand on voudra... » « Quant aux intelligences d'Espagne, je n'ai rien à vous dire, sinon que je suis d'avis qu'on dit que 123 traite avec le Grand Turc parce qu'il a communiqué avec son Chaours qui est à Paris... La Reine a établi ledit 123 en sa maison aux charges qu'il a plu au Roi d'agréer; ce n'est pas, comme vous pouvez croire, au contentement de tout le monde, particulièrement de 148 (Ruccellai), qui, ayant perdu tous ses artifices de deçà (à Blois), ne les épargnera pas delà (à Paris)... Mais dormez en repos et sachez que ce que je vous mande est si vrai que rien ne le peut être davantage. Je vous prie de continuer les assurances de mon affection au service de CII (du Roi) et de 158 (de Luynes), à qui je me fie comme vous savez... » Il se fie, dit-il,

(1) Toutes ces correspondances sont en originaux au vol. 771 des Affaires Étrangères.
(2) Bentivoglio (t. I, p. 223).

mais on ne se fie pas à lui. Et les lettres de Déagent le lui font sentir d'abord, le lui déclarent bientôt (1).

Un mois ne s'est pas écoulé que son double jeu est découvert. Sa situation est intenable. De partout, des nouvelles inquiétantes lui arrivent. Bentivoglio, qui est *public* dans la circonstance, écrit le 23 mai : « Il se confirme que Luçon a reçu l'ordre de se retirer ; il était déjà en dissentiment avec la reine mère, car il s'était chargé de l'épier et de rapporter toutes ses actions au Roi. Le pauvre homme a bien perdu de sa réputation et de son autorité dans tous ces événements. » Le 6 juin, Richelieu reçoit de Luynes une lettre pleine de réticences où, parmi les formules de politesse excessives, il voit l'insolence d'une faveur désormais assurée et le soupçon permanent d'une inquiétude que rien ne désarme.

Alors, il perd courage et, cerné de toutes parts, trompé par tous, lui si fin et si fait pour tromper les autres, pris au piège de sa propre habileté, il trouve, dans une résolution soudaine, la ressource dernière qui le tirera de cette impasse. Il écrit à Déagent : « Je suis le plus malheureux de tous les hommes, sans l'avoir mérité ; si je n'eusse pensé être garanti de l'envie et de la rage par l'appui que vous savez, je ne me fusse pas embarqué au vaisseau où je suis... Sa Majesté jugera ce qu'elle doit faire. Monsieur de Luynes et vous lui conseillerez, et moi je ferai voir que je suis vrai et fidèle serviteur... Rien ne me changera *en quelque lieu que je sois ;* partout je servirai le Roi si ingénument et avec tant de passion que mes ennemis en recevront de la confusion... Je vois bien qu'il ne me reste que la parole à cet effet ; mais, en quelque façon que ce soit, je ferai mon possible... » On sent, à cette lettre, qu'il ne restera pas longtemps près de la reine mère. Le même jour, il écrit au Père Suffren, un bon jésuite, ami de la reine mère, de se préparer à venir rejoindre celle-ci à Blois (2).

Cette lettre est du 10 juin. Que se passe-t-il, à une date très voisine de là, probablement le lendemain ? Vers dix heures du soir,

(1) Voir la lettre de Déagent du 9 mai, « 3 heures du matin », dans vol. 771, Affaires Étrangères — Cfr. *Correspondance* (t. VII, p. 394), et Bentivoglio (I, p. 250).

(2) Lettre du 10 juin au père Suffren, original, Affaires Étrangères (vol. 771). — *Correspondance* (t. VII, p. 397).

tout le monde était réuni au château de Blois dans la salle commune pour le souper. On attendait la Reine et l'évêque de Luçon. L'attente se prolonge. Enfin après dix heures, la Reine fait dire qu'elle ne soupera pas. Un serviteur de Richelieu, Mulot, ajoute, à l'oreille de quelques-uns, que l'évêque a décidé de partir le lendemain matin.

Les curiosités en éveil comptaient, du moins, le prendre au saut du lit et à l'heure du lait. Mais il fut diligent et, quand on se leva, il avait déguerpi. Par la soudaineté du départ, il échappait aux questions et aux protestations. Dans la journée, la reine mère se déclara souffrante. Elle fit venir ses médecins. Ils la trouvèrent congestionnée, angoissée, et, c'est leur mot, dans une véritable « bourrasque d'âme ». Elle se livra à eux avec une docilité rare; elle fut saignée et, toujours d'après les médecins, elle fut beaucoup mieux. On peut juger de l'émoi dans cette petite cour.

Voici ce qu'on apprit. La veille du départ de l'évêque, une lettre était arrivée de Paris, par laquelle le marquis de Richelieu, son frère, lui affirmait tenir de bonne source que le Roi était décidé à le renvoyer dans son évêché. Luçon, recevant cette nouvelle, avait perdu tout sang-froid, et, sans attendre un ordre formel, il avait cru plus habile ou plus convenable de devancer celui qu'on lui annonçait : il avait quitté Blois se rendant en droite ligne à Richelieu. Or, l'avis n'était pas fondé, et l'on sut bientôt que l'évêque, trompé par son frère, s'était trompé lui-même en agissant si hâtivement.

Tel est le récit qui figure dans les *Mémoires* de Richelieu et dans ceux de Déagent; il est conforme à la correspondance manuscrite, et Richelieu a conservé dans ses papiers la lettre par laquelle le marquis s'excuse d'avoir induit son frère en erreur : « Je suis au désespoir de vous avoir donné l'avis de ce que je vous ai mandé, bien qu'il fût vrai et que je l'eusse appris de M. Châteauneuf qui me dit qu'il avait été présent à la résolution qui en fut prise. Cela m'ayant été confirmé par une personne de plus grande qualité et par plusieurs autres encore, je vous le mandais aussitôt. Mais depuis, le changement des choses

ayant fait changer celle-là qui était bien vraie, excusez mon affection et la passion que j'ai à votre service. » Tous ces faits concordent avec tant de précision qu'on ne peut les mettre en doute. Cependant il est assez curieux que la lettre même qui détermina le départ de l'évêque ne se soit pas retrouvée jusqu'ici (1).

Quels furent les sentiments de la Reine ? Nous les connaissons par le récit de son premier médecin Delorme, et nous savons qu'elle fut malade de fureur. Nous avons les lettres qu'elle écrivit au Roi et à Luynes. C'est le rugissement d'une lionne blessée : « Si la qualité de mère a du pouvoir à l'endroit d'un fils,... je vous supplie de tout mon cœur de ne me dénier pas la continuation de la faveur que vous m'aviez faite de retenir l'évêque de Luçon près de moi. Ne me faites pas faire des affronts que j'aimerais mieux mourir que de les endurer... ce que je désire avec telle passion, qu'après le bien de votre service, je ne désire autre chose en ce monde. » A Luynes : « Après avoir mis le Roi au monde, l'avoir élevé, avoir travaillé sept ans à son établissement, je suis réduite à voir mes ennemis, même mes domestiques, me faire tous les jours des affronts... Je deviens la fable du peuple... Éloigner l'évêque de Luçon, c'est témoigner qu'on ne me traite plus en mère, mais en esclave... On veut donc me forcer à quitter le royaume. Puisque le Roi a confiance en vous, c'est à vous de lui remontrer qu'il ne doit pas craindre de déplaire à quelques particuliers pour donner contentement à sa mère. J'envoie l'évêque de Béziers vers le Roi. Il voudra dire le reste (2). »

(1) Cet incident si curieux et si intéressant, qui permet d'apprécier l'embarras de Richelieu et son jeu si compliqué entre la reine mère et la Cour, est presque incompréhensible si l'on ne rectifie pas les dates adoptées pour la classification des documents dans le manuscrit des Affaires Étrangères et acceptées d'abord par M. Avenel. Celui-ci notamment a, dans son tome Ier, reporté à l'année 1618 deux lettres de Richelieu et de son frère qui sont certainement de juin 1617. Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 584 et t. VII, p. 401-407). Il faut dater du 14 mai et non du 14 juin la lettre du marquis de Richelieu où celui-ci s'excuse auprès de l'évêque (Affaires Étrangères, vol. 771). — Les détails que je donne au texte sont empruntés aux lettres de Marie de Médicis, à celles de son entourage et notamment de son médecin Delorme qui ne la quitta pas dans cette crise.

(2) Voir aux Affaires Étrangères, vol. 771, fos 325 et suiv. : la lettre de la reine mère pour protester contre le départ de l'évêque de Luçon, les « Instructions données

Pendant les quelques jours qui suivirent le départ de l'évêque de Luçon pour Richelieu, la petite cour de Blois « fut tellement enragée, — ce sont les expressions de Tantucci, — que ce fut un véritable enfer ». Chacun donna libre cours à sa passion. On se détestait les uns les autres, et on ne dissimula plus. L'horreur de cette situation apparut avec les conséquences qui en devaient résulter. L'évêque de Béziers, qui était envoyé pour plaider la cause de Richelieu, était loin d'être son ami. Il devait trouver, à Paris même, son compère Tantucci, qui, mis en goût par l'espérance d'obtenir de la cour une pension de 300 écus, nageait dans la trahison. A Blois, Richelieu absent était abandonné de tous. Même cette bonne Mme de Guercheville ne le défendait pas. Ce fut bien pis quand on apprit qu'on avait été trompé, et qu'à Paris il n'avait été nullement question, comme le marquis de Richelieu l'avait écrit, de donner à l'évêque l'ordre de se séparer de la Reine. Alors, pourquoi ce départ précipité? Pourquoi n'avoir pas attendu des nouvelles plus précises? Chacun commente, soupçonne et blâme.

La reine écrit à Richelieu lettres sur lettres. Elle le rappelle; elle lui reproche de l'avoir quittée à l'improviste; de n'avoir pas dit la vérité, prétextant une absence de huit jours; elle envoie à Tours, au-devant de lui, le carrosse de Mme de Guercheville. L'évêque n'est pas loin. Il est à Richelieu. Qu'il le veuille et il sera de retour à Blois en quelques heures, avant même qu'à Paris on connaisse l'incident. Mais il ne bouge pas. Il écrit à la Reine une lettre alambiquée, où il prend, par avance, le ton de l'excuse. Les heures s'écoulent, puis les journées. L'évêque ne bouge pas.

Singulière attitude. Le 15 juin, Béziers, qui n'est pas encore parti, lui écrit, au nom de la Reine, cette lettre où les soupçons commencent à percer : « Vous verrez par les lettres que je vous envoie que la Reine a voulu ouvrir (ce sont évidemment des lettres de Paris), que l'avis de M. de Richelieu est réussi ce que je pensais et qu'il a pensé ruiner nos affaires lorsqu'elles étaient en très bon état. La Reine en est en une extrême colère contre lui et

à M. de Béziers » pour le même objet, et les lettres au Roi et au connétable accréditant l'évêque de Béziers.

le sera de même contre vous, si vous ne partez, immédiatement sa lettre vue. Je vous conseille, en vrai ami et serviteur, de venir incontinent. Vous n'avez pas sujet de craindre. Car la Reine a écrit à M. de Luynes d'une façon qu'il n'a garde de manquer d'empêcher tout ce qu'on pourrait profiter contre vous de votre absence. Monsieur votre frère a fait ce que tous vos ennemis conjurés n'ont pu effectuer et, pour vous dire franchement mon avis, votre hâte vous a pensé faire du mal. Mais la grande affection de la Reine a remédié à tout. Vous pouvez venir en toute assurance; mais venez à l'imprévu pour voir la mine de nos gens (1)... » Richelieu fait toujours la sourde oreille. Deux jours après, autre lettre, plus pressante encore, de la même source et de la même main. Même immobilité. Les soupçons planent sur lui et sur son frère. Ils se défendent à peine dans des lettres concertées où la concordance des termes exprimant des excuses également alambiquées cache à peine leur commun embarras.

Cependant à Paris, on a connu tout l'incident. Richelieu, d'ailleurs, avait pris les devants. Il avait écrit au Roi et à Luynes. La lettre au Roi indique, chez l'évêque, le regret « de ne pouvoir se garantir des calomnies dont on le charge, que par le silence », et sollicite le Roi « de lui prescrire pour sa demeure tel autre lieu qu'il plaira à Sa Majesté, où je puisse vivre sans calomnie comme je suis de coulpe, l'assurant que, en quelque lieu que ce soit (et il avait ajouté en marge ces mots rayés prudemment « même la Bastille s'il le juge à propos »), je m'estimerai grandement heureux s'il me garantit de la perte de ses bonnes grâces ».

La lettre à Luynes laisse percer l'émotion, mais elle est déjà toute différente des lettres précédentes. La résolution prise donne à l'homme un accent de fierté : « J'ai supplié la Reine de me permettre de me retirer, lui demandant congé pour quinze jours. Vous saurez comme le tout s'est passé, quelles sont mes

(1) Cette lettre si intéressante de l'évêque de Béziers, Bonzi, n'est pas aux Affaires Étrangères. Elle est conservée dans les archives de la maison de Richelieu qui m'ont été ouvertes par la très gracieuse obligeance de S. A. S. madame la princesse de Monaco. Archives de Richelieu, *Papiers du Cardinal* (t. I, p. 67).

intentions et mes desseins et je m'assure que toutes mes actions vous feront connaître que l'envie et la rage de tous ceux qui me traversent ne peuvent rien altérer en un homme de bien comme moi. On me veut, monsieur, faire perdre l'honneur. Je me suis mis en votre protection pour ne rien considérer que le service du Roi, de la reine sa mère et le vôtre... Si on pense que Dieu m'ait donné quelque esprit qui n'est pas grand, il ne me doit pas être imputé à crime. Dieu voit tout... Je vous supplie d'aviser à ce que vous estimerez pour le mieux et contribuer à la conservation de l'honneur d'une personne à qui véritablement on ne le peut ôter. »

La cour saute sur l'occasion. Le 15 juin, Louis XIII écrit à Richelieu et le félicite, avec une ironie officielle, de la résolution qu'il a prise de se rendre dans son diocèse « pour y faire les devoirs de votre charge et pour exhorter vos diocésains à se conformer aux commandemens de Dieu et aux miens ». Il lui enjoint en outre de ne pas quitter désormais son évêché sans un ordre nouveau.

L'évêque de Luçon reçoit cette lettre à Richelieu. Il répond le 18 juin : « Sire, n'ayant jamais eu ni ne pouvant avoir autre intention que de servir Votre Majesté et d'obéir à ses commandements, je n'ai rien à répondre à la lettre qu'il a plu me faire l'honneur de m'écrire, sinon que j'observerai si religieusement ce qui est de ses volontés que cette action comme toutes celles de ma vie feront avouer à tout le monde que je suis véritablement, Sire, de Votre Majesté, le fidèle et obéissant serviteur. »

La Reine continue à crier, la petite cour à s'agiter, les Bonzi et les Tantucci à trahir. Chanteloube et Ruccellai accourent. Tous les ennemis de Richelieu, tous les violents reprennent le dessus. Mais lui, est hors d'affaire et sorti du guêpier. Maintenant, il respire. Le revoilà lui-même, et après quelques jours de réflexion, il écrit au Roi et à Luynes, et cette fois, c'est d'un tout autre ton encore. Ce sont des lettres d'homme libre et libéré, qui sait ce qu'il vaut et qui se redresse de toute sa taille : « Je proteste, Sire, devant Dieu, que je ne puis empêcher qu'on me calomnie, mais que j'empêcherai bien qu'on en ait sujet... Quand j'ai eu l'honneur d'être

employé en vos affaires, j'ai fait, Sire, en conscience, ce que j'ai estimé devoir faire pour le bien de votre service. Depuis ce qui s'est passé (l'allusion à la mort du maréchal d'Ancre est directe), obéissant à vos commandements, j'ai eu l'honneur de suivre la Reine votre mère; je me suis comporté, en sa maison, en sorte que Votre Majesté en doit avoir contentement, toutes mes intentions n'ayant pour but que le service de Votre Majesté. Le bruit seul que je n'étais pas agréable à Votre Majesté, sans que j'en eusse aucune connaissance de ma part, me fit la supplier (la Reine) de me permettre faire un voyage chez moi pour quelques jours. Ici, je n'ai d'autres soins que de prier Dieu pour la prospérité de Vos Majestés et m'occuper, parmi mes livres, aux divertissements et fonctions d'un homme de ma profession (1). »

Le voici donc dans des dispositions nouvelles et bien différentes de celles où l'avait laissé, dans les premiers temps qui avaient suivi la mort du maréchal d'Ancre, l'agitation encore vibrante du monde politique où il venait de passer ses dernières années. Tout d'abord, malgré la rudesse du coup, il n'avait pas saisi la portée de l'acte qui l'éloignait du pouvoir. Maintenant, il ouvre les yeux. Il comprend, selon le mot d'un de ses historiens, que « pour les hommes d'État, il est des circonstances où il faut savoir se faire oublier ». Il se résout à boire, selon le joli mot de Zantucci, ce « calice de dilation ». Il ne songe plus, comme il le dit lui-même, qu'à vivre « en un petit ermitage parmi ses livres et les actions de sa charge ». Son parti était pris, et il devait s'y tenir avec la fermeté de caractère qui l'avait arraché à la situation dangereuse où une erreur de jugement l'avait d'abord placé.

Que l'on songe aux difficultés inextricables où il était engagé; que l'on considère l'extraordinaire opportunité de la lettre du marquis de Richelieu qui lui fournit une occasion si propice de se tirer d'affaire, qu'on tienne compte de l'obstination avec laquelle il se dérobe aux appels désespérés de la Reine, qu'on pèse le mécontentement de celle-ci, quand elle devrait plutôt plaindre ou consoler, et on sera amené à se demander si, en vérité, la

(1) *Correspondance* (t. I, p. 541. Cfr. t. VII, p. 409).

lettre qui a provoqué si subitement le départ, — en admettant même qu'elle n'eût pas été dictée de loin au marquis, — était aussi formelle que Richelieu l'a prétendu. Tous les témoignages qui subsistent, concordent, il est vrai, pour faire croire à un coup du hasard. Mais ces divers récits sont tous empruntés aux allégations de l'évêque ou du marquis. La lettre qui aurait fait part des intentions du Roi, a-t-elle été écrite réellement?

La question reste ouverte et nous en sommes réduits aux conjectures. C'est qu'en effet, dans les matières où la liberté humaine est en jeu, la certitude non seulement sur les intentions, mais sur les actes, échappe souvent, surtout quand les personnes qui ont agi ont intérêt à faire disparaître les témoignages. Il y a, en histoire, nombre de problèmes qui ne seront jamais résolus, quelque ardeur ou quelque passion que l'on mette à vouloir tirer des dossiers ou des archives plus qu'ils ne contiennent ou plus qu'ils ne veulent livrer.

Quant à la reine Marie de Médicis, la violence de son chagrin paraît s'être atténuée peu à peu. Au bout de quelque temps, elle apprend que la mission confiée si maladroitement à Béziers ne réussit pas. Elle en écrit à Richelieu sur un ton très affectueux, mais plus calme : « Monsieur de Luçon, vous avez su ce qui se passe en notre affaire. Il semble que le sieur de Luynes se veuille maintenant dédire de la promesse qu'il m'a faite. Je ne pense pas pourtant qu'il le puisse faire, s'il considère que ce n'est pas de la sorte qu'il faut traiter la mère de son roi... Si ceux qui vous travaillent étaient aussi affectionnés à servir le roi que je sais que vous êtes, ils vous traiteraient autrement qu'ils ne font. Il faut avoir patience. Je la prends de ma part. Prenez-la aussi de votre côté, je vous en prie, et croyez que je ne vous oublierai jamais. Votre très bonne amie, Marie. »

Richelieu absent, ses adversaires « travaillent » l'esprit de la Reine. Non sans succès. Les lettres de l'évêque de Béziers sont là pour nous apprendre que le soupçon est soigneusement entretenu dans son esprit. Tantucci écrit à Richelieu : « Villesavin est le maître. » Il ajoute, poliment, que la Reine « connaît le pèlerin ». L'évêque de Béziers écrit à son collègue de Luçon

des lettres aigres-douces où le fiel perce. Les subalternes se plaignent de son absence et la lui reprochent. Un homme d'esprit peint, avec détachement et philosophie, les « météores de ce petit monde ».

La Reine change de ton dans ses lettres au Roi et à Luynes. Elle ne demande plus son conseiller et son ami avec la fureur des premières heures : « Monsieur de Luynes, écrit-elle, il faut que je vous confesse que j'ai été fort étonnée qu'on ne m'ait pas voulu donner du contentement sur le sujet de M. de Luçon. Car cela me fait croire qu'on ne se méfie pas de lui, mais de moi... C'est faire beaucoup de tort à mon intégrité de s'imaginer que je veuille me servir dudit évêque pour brouiller... Je désire me servir de lui pour mettre quelque bon ordre à mes affaires particulières. »

Quel changement! En vérité, la présence effective est nécessaire à cette femme de matière si lourde et d'esprit si court; sinon, dans sa mémoire et dans sa passion même, les voiles s'épaississent vite. Elle écrit encore à Richelieu, en juillet, pour se plaindre de ne pas recevoir de lettres de lui. Elle ajoute que c'est chose « qu'il peut faire librement sans craindre que le Roi le trouve mauvais » et elle l'invite à « ne pas se montrer si paresseux à lui faire savoir de ses nouvelles ».

Il est très embarrassé; pourtant, il se décide. La lettre, qu'il rédige avec le plus grand soin, dit beaucoup pour qui sait lire : « Madame, les jours que je suis sans avoir l'honneur de voir Votre Majesté m'étant des siècles, la passion que j'ai à son service ne me permet pas de différer plus longtemps de lui témoigner que si je suis absent d'elle, je ne laisse pas d'y penser comme je dois et ainsi que sa bonté m'y oblige... Votre Majesté aura agréable, s'il lui plaît que je m'acquitte de ce devoir en son endroit en attendant que j'aie le bonheur de me tenir auprès d'elle... La forte passion que j'ai au service de Votre Majesté ne me permet pas de différer davantage (1)... » Il y a, dans tout cela, un autre accent que celui de la fidélité d'un bon serviteur.

(1) La minute de cette précieuse lettre, qui paraît avoir été enlevée aux archives des Affaires Étrangères, fait partie maintenant des collections de la Bibliothèque Nationale,

Cette crise de mai-juin 1617, qui évolue entre la mort du maréchal d'Ancre et le départ de Blois, est capitale dans la vie du futur cardinal. Elle montre tout l'homme et dévoile son procédé. Inquiet, l'œil ouvert sur l'avenir, souvent en avance sur le temps, il suit avec une ardeur ambitieuse les conceptions qui se lèvent en lui. Mais, dans l'exécution, il se montre cauteleux, prudent, habile, trop habile, se fiant à la finesse et à la supériorité de son esprit que tout le monde connaît, mais qui met tout le monde en garde. Si la réalité lui oppose ses obstacles ordinaires, si l'échec ou le danger apparaissent, son imagination le trouble ; il tremble, il hésite. Puis, tout à coup, la clarté de son esprit l'illumine de nouveau, le décide et lui rend tout aisé. Alors, vif, net, vigoureux, renversant, au besoin, l'obstacle d'un coup d'épaule, il se retrouve ferme, hardi, appuyé sur un caractère qui résiste comme un roc.

Ce dominateur n'est pas tendre, alors, pour ceux qui l'entourent, et ce fascinateur use de sa puissance. Il devient brutal et d'une virilité dure. Que sont, en somme, ces pauvres vies particulières, comparées à l'œuvre qu'il se propose et dont sa vie supérieure est l'instrument nécessaire? S'il s'agit des femmes, on dirait qu'il leur en veut de la captivité où elles voudraient et ne sauraient le retenir. Il les traite rudement en fait, et ses paroles ne valent pas mieux. Il écrira plus tard : « Il se trouve souvent, dans les intrigues des cabinets des rois, des écueils beaucoup plus dangereux que dans les affaires d'État les plus difficiles ; et, en effet, il y a plus de péril à se mêler de celles où les femmes ont part que des plus grands desseins que les princes puissent faire en quelque nature d'affaire. »

où elle est rentrée grâce à l'heureuse initiative de M. Léopold Delisle, en même temps que les documents venant de Libri, qui ont figuré dans la collection Asburnham (B. N., Sup. fr., nouvelles acquisitions, vol. 5131).

CHAPITRE DEUXIÈME

RICHELIEU DANS SON DIOCÈSE (1617-1618)

Du mois d'avril 1617, date de l'assassinat du maréchal d'Ancre, au mois d'avril 1624, époque à laquelle Richelieu rentra au ministère, il s'écoula sept années. Sept ans, c'est un long morceau de la vie humaine. Sept ans de disgrâce, c'est une longue épreuve pour un ambitieux.

Ambitieux, Richelieu l'était. Mais, comme il le dit lui-même, d'un joli mot de cavalier, « son ambition n'était pas telle qu'il ne lui tînt la bride en main ». L'évêque sort de la jeunesse, et s'avance vers la maturité. Il y a encore, dans son désir du pouvoir, quelque chose d'ardent et de passionné. Cependant, la gravité des problèmes de la vie l'émeut plus profondément, et la force qui le pousse n'est pas seulement l'appétit des honneurs, de la fortune et des hauts emplois.

Les circonstances qui préparent de loin et par une série d'efforts séculaires de telles existences, leur impriment d'avance un caractère exceptionnel. Ces grands hommes ont une conformation particulière. Ils montent naturellement, comme les aigles, vers les régions supérieures où la vue est plus étendue et où l'on est seul. S'ils n'y allaient pas, ils auraient la nostalgie des espaces non parcourus, avec la lassitude des facultés non employées. La vie leur serait inutile et insupportable.

D'ailleurs, ils ne vont pas là-haut de leur seul mouvement. Tout le monde les pousse. De la foule, une exhortation incessante s'élève vers ceux qui sont aptes à diriger les autres. Sous la discipline formelle de la société, il y a une discipline intime qui

fait et fera, de tout temps, avec les subordonnés des subordonnés et avec les chefs des chefs. De vieux soldats d'Afrique ont raconté qu'en temps de guerre, quand une compagnie se trouvait au loin, égarée, entourée d'embûches, il arrivait une heure où tous se tournaient instinctivement vers un homme qui n'était, peut-être, qu'un simple soldat, mais qu'on sentait plus capable de tirer tout le monde d'affaire. Tant qu'on était en péril, cet homme commandait, on obéisssait. Le péril passé chacun reprenait sa place et la hiérarchie sociale ses droits sur la hiérarchie naturelle un moment apparue... Si c'est de l'ambition de répondre à l'appel des foules, ces hommes sont des ambitieux.

L'ardeur de la lutte s'en mêle aussi, et aussi la vanité. Ces tempéraments de conducteurs de peuples sont susceptibles, nerveux, inquiets. Ils portent leur supériorité toute frémissante sur le bout des doigts. Tout les agite, les irrite. Ils sont souvent froissés; ils froissent plus souvent encore. Ceux qui les jugent de loin les désirent et les élèvent; ceux qui les voient de près les détestent et les abaissent. Il s'établit ainsi une sorte de jeu vif, ardent, où chaque incident est une partie gagnée ou perdue, où chaque jour amène sa joie ou sa déconvenue; et il résulte, de cet émoi constant, une excitation nerveuse qui entretient et nourrit l'ardeur ambitieuse.

De la vie, se dégage un autre stimulant singulièrement énergique : c'est l'épreuve journalière qu'un tel homme fait instinctivement de sa propre valeur, de son aptitude, de sa supériorité. Penché sur le jeu, il s'aperçoit que son avis est le bon, que si on le suit, on gagne, que si on le néglige, on perd. Il discerne le point délicat, le nœud de chaque affaire; il met le doigt sur la carte et dit : « Je battrai les Autrichiens là. » Plus il renouvelle l'essai, plus il le voit réussir. Même dans les affaires insignifiantes, il s'exerce, et se plaît à deviner d'avance comment elles se dérouleront, à prévoir l'issue, à indiquer les moyens d'agir sur les événements et de les modifier. Cette expérience quotidienne développe la confiance en soi, l'autorité, mais aussi l'orgueil. Un jour viendra où l'homme qui l'a renouvelée pen-

dant une vie entière sera pris de vertige, n'écoutera plus rien, se croira infaillible. Alors il est perdu; Sainte-Hélène l'attend. Mais auparavant, quand il doute encore, quand il garde quelque retenue et que chaque circonstance affermit son courage hésitant, comment résisterait-il à la tentation de mettre la main à la pâte, puisqu'il a constaté que les choses vont bien s'il s'en mêle et mal s'il s'abstient? Il se jette dans la lutte, plein de foi et, je dirai, de bonne foi. L'ambitieux est l'homme qui est toujours persuadé qu'il fait mieux que les autres et qu'on ne peut se passer de lui.

Enfin cet homme se sent gros de l'œuvre qu'il doit accomplir. Une tâche est préparée pour lui. Il va vers elle, comme l'aiguille tourne au nord, invinciblement. Des désirs vagues, des aspirations incertaines, des espérances inconsistantes et brumeuses traînent au-dessus des foules. Il faut la présence d'un tel homme pour qu'elles se polarisent, se condensent, se fassent lumière, éclair, pluie bienfaisante ou orage destructeur. Celui qui a cette force en lui le sait. Il voue sa vie à l'œuvre pour laquelle il est né.

Instinct naturel, facultés exceptionnelles, consentement de tous, vanité, orgueil, amour de la gloire, sentiment du devoir, tout concourt à développer, en certaines âmes, le goût de la domination, qui, quand il se joint à la vertu, fait le héros, et qui serait peut-être la plus noble des passions de l'homme, s'il n'y avait, plus noble encore, la passion de l'abnégation et du sacrifice.

Dans les temps de disgrâce, tous les ambitieux n'agissent pas de même. Je n'ose pas dire que c'est alors qu'on peut les juger : il ne faut pas juger les hommes sur leurs faiblesses, mais sur leurs mérites; cependant les âmes se montrent à nu dans ces heures pénibles. On a vu des ambitieux qui, jamais las et jamais rassasiés, n'ont fait de leur disgrâce qu'une longue plainte et qui, attachés au rocher, ont remué le monde de la secousse de leurs chaînes. S'ils eussent pu, ils auraient, comme Samson, ébranlé les colonnes du temple et tout ruiné autour d'eux. Leur passion est si forte qu'elle opprime leur jugement; leur volonté, pourtant si énergique, n'est pas assez puissante pour se dominer elle-même.

Ceux-là sont de vrais ambitieux, des bêtes puissantes et carnassières, organismes énormes légués aux époques récentes par le vieil atavisme des luttes ancestrales.

Il en est d'autres qu'une civilisation plus raffinée a polis et qu'un équilibre plus délicat maintient dans la limite de la dignité personnelle et de l'élégance sociale. Ceux-là, quand le vent est contraire, croisent les bras et attendent. Leur orgueil souffre, mais il n'est pas abattu. Il résiste, de lui-même, à la tentation la plus vive, pour leur nature combative, celle de prouver qu'ils ont raison. Ils replient leur dialectique dans le silence et répriment leur conviction dans un sourire. Ils attendent, confiants dans le retour des choses, dans une espèce d'équité qui gît au fond de l'âme des foules, et dans un jugement impartial qui, peut-être, leur sera refusé même après leur mort.

Quand ils sont encore jeunes, ils adoptent ce parti d'autant plus volontiers qu'il n'exclut pas un certain calcul. Certainement, ce qu'il y a de plus habile au monde c'est de bien faire; mais ce qu'il y a de plus sage c'est de se taire.

Une fois passées les premières semaines tumultueuses que nous avons racontées, Richelieu entra dans la disgrâce avec la décision prise de ne laisser fléchir, pour aucune raison, la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Il attendrait l'heure où on lui rendrait justice et où les deux partis rivaux seraient d'accord pour recourir à lui. Pour échapper à la haine et à l'envie, il se résigne, comme le lui conseille un de ses correspondants, à une existence « à demi conventuelle » (1). Il écrit, vers le milieu de l'année 1617, à M. d'Haligre : « Je suis réduit en un petit ermitage parmi mes livres (2) », en août 1617, au nonce : « Je vis dans mon diocèse parmi le contentement de mes livres et les actions de ma charge. » Bientôt après : « Je suis résolu de couler doucement le temps parmi mes livres et mes voisins (3). » Sur la fin de 1617 : « J'estimois qu'étant du tout attaché à ma

(1) *Correspondance*, t. I (p. 688).
(2) *Correspondance*, t. I (p. 544).
(3) *Ibid.* (p. 549 et 551).

charge et à mes livres, je serais exempt de calomnies (1). » Et enfin, au début de 1618 : « En cet éloignement, j'ai vécu en ma maison parmi mes livres (2). » Je ne pense pas qu'il soit possible de pousser plus loin, pour un homme aussi actif, le parti pris du détachement et de l'étude.

Non seulement il le dit, mais, en homme sérieux qu'il est, il fait ce qu'il dit. Sa correspondance, du moins pendant les deux premières années de son exil, chôme et s'éteint. On dirait qu'il retient son souffle. On l'entend à peine. Il ne s'adresse plus qu'à des femmes, à des prêtres, entretenant tout juste ses relations du monde et ne s'appliquant guère plus qu'à la surveillance de ses affaires particulières. Il se fait petit, et il a raison ; car l'orage gronde toujours sur sa tête.

Par un artifice de procédure, on l'a impliqué au procès de la maréchale d'Ancre. Le procureur général Servin, toujours excité contre ce qui est d'église, l'a accusé véhémentement d'avoir eu, avec le maréchal d'Ancre, une correspondance contraire aux intérêts de l'État (3). La cour lui fait sentir la menace. Le 12 juillet Déagent, reprenant délibérément une conversation qui a si mal tourné pour Richelieu, se félicite d'avoir pu faire en sorte que, malgré le réquisitoire de Servin, l'évêque n'ait pas été compris au procès.

Cette poursuite contre la pauvre femme était inique. Ce n'était pas à elle qu'on en voulait, mais à la Reine, et celle-ci ressentait cruellement l'injure. Richelieu ne bouge pas. Il n'en est plus à croire aux promesses qu'avec un aplomb infatigable lui renouvelle Déagent : « M. de Luynes vous a continué toujours sa bonne volonté, m'ayant depuis peu, par deux fois, donné sa parole de votre retour, sans me pouvoir assurer du temps. Il est vrai que les esprits sont toujours fort aigris, ici, contre vous. » Tantucci lui-même essaye de se justifier. On lui fait subir une sorte d'interrogatoire où il découvre la figure piteuse d'un renard tombé

(1) *Ibid.* (p. 559).
(2) *Ibid.* (p. 561).
(3) Voir lettre du nonce Bentivoglio du 5 juillet. — Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 352, et t. VIII, p. 16), et *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 181).

au piège ; il écrit d'interminables lettres où tout est expliqué avec une candeur empressée qui se heurte au parti pris de silence de l'exilé (1).

Ce qu'il y a de plaisant c'est que tout le monde se met à plaindre cette pauvre maréchale que tout le monde a poussée sur l'échafaud : « Sa mort, dit Déagent, lui a attiré autant d'honneur que sa vie lui avait attiré de haine et de blâme ». « Cette mort, dit à son tour Tantucci, a été tellement regrettée que c'est miracle. Mais le roi avait peur tant qu'elle était vivante ». Finalement, c'est le roi, c'est cet adolescent affolé à plaisir, qui reste responsable de tout !

L'évêque de Luçon est à Richelieu d'abord, puis dans son prieuré de Coussay. Il revoit les champs paternels et les longs horizons montueux de sa jeunesse ; il écoute, de loin, ces bruits qui viennent de la cour et assiste bientôt à une autre ruine, celle de son influence auprès de la reine mère. En son absence, toutes les haines et toutes les ambitions sont déchaînées contre lui.

Ruccellai, qui avait fait le mort et s'était refugié dans son abbaye de Champagne, reparaît. Il écrit, le 25 juillet, à la reine pour la louer de sa conduite, pour lui offrir ses services et pour la supplier de le recevoir à Blois. Nous voyons, par les lettres des officieux adressées à l'évêque de Luçon, que son parti est fort désemparé et que la place est prête pour ses rivaux, c'est-à-dire pour ceux qui poussent à la rupture complète avec la cour et à une prise d'armes (2).

Luynes, sentant que la reine a perdu son conseiller le plus prudent et son meilleur appui, l'achemine vers les fautes irréparables. D'une part, on la blesse par toute une série de mauvais procédés qui, avec son caractère irascible, lui rendent la vie insupportable ; d'autre part, on envoie auprès d'elle ce Modène, confident de

(1) Voir les lettres de Tantucci du 1er juillet et au delà, reliées hors de leur place dans le volume 771 des Affaires Étrangères, (fos 339 et suiv.).

(2) Sur ces démêlés, cfr. la correspondance originale du mois de juillet, au vol. 771 des Archives des Affaires Étrangères, avec *Correspondance* (t. I, p. 584). — *Mémoires* de Richelieu — Bentivoglio, (t. I, p. 347, 378). — Voir la lettre de Ruccellai à la reine mère, par laquelle il lui offre ses services. Affaires Étrangères, vol. 771 (fo 167).

Luynes, pour surveiller ses actions, pour corrompre ses serviteurs, pour écarter les fidélités : soit un secrétaire mis là par Richelieu, soit une sœur de celui-ci qui devait prendre service près de la reine. Et tout cela profite à Bonzi, à Ruccellai et à leur cabale (1).

Richelieu ressent vivement ces piqûres. Il écrit à sa sœur : « Je suis si malheureux, principalement cette année (2)... » et il déplore, à voix basse, « ... un temps auquel il semble que l'on est mis en oubli par ses amis (3) ».

En septembre, il a un moment de véritable découragement. Abattu, souffrant de son éloignement et de son isolement, le cœur lui crève. Après trois mois de silence, il prend la plume. C'est une lettre à Déagent (sept. 1617), où il implore ses bons offices, « en considération de l'amitié que vous m'avez toujours promise », et à laquelle, dit-il, il continue à croire, « quelques efforts que l'on ait faits pour le lui aliéner ». C'est une lettre à Luynes, pour le « supplier » de le « protéger » auprès de Sa Majesté (4).

C'est une lettre au roi lui-même, où il rappelle la promptitude avec laquelle il a été au-devant des désirs de la cour, en s'éloignant du séjour de la reine mère : « Depuis ce temps-là, j'ai vécu en ma maison, priant Dieu pour la prospérité de Votre Majeté, et recherchant parmi mes livres une occupation convenable à ma profession. On m'a toujours témoigné que la volonté de Votre Majesté était que, dans quelque temps, je retournasse près de la Reine votre mère. Même, il lui a plu me mander qu'Elle en était assurée de bonne part; sur cela j'ai attendu l'honneur de ses commandemens. Je croyais, Sire, qu'en me gouvernant de la façon non seulement demeurerais-je exempt de blâme, mais même que mes actions seroient approuvées de ceux qui me voudroient le moins de bien. N'ayant pas eu ce bonheur que je me promettois, je tâcherai de l'acquérir à si bien faire que ceux qui me rendent de mauvais offices se ferment la bouche d'eux-mêmes : c'est, Sire, le but que je me propose, suppliant Dieu de ne me point faire

(1) Bentivoglio, t. I (p. 395-419).
(2) *Correspondance* (t. I, p. 543).
(3) *Ibid.* (p. 545).
(4) *Correspondance*, t. VII (p. 411, 928).

miséricorde si j'ai jamais eu aucune pratique ni pensée contraire à votre service (1). »

Ces protestations sont vaines. Aussi, avec sa sûreté de coup d'œil habituelle, l'évêque se décide, en même temps, à une démarche qui sera capitale pour le reste de sa carrière.

Il fait appel à son ami de jeunesse, le Père capucin Joseph du Tremblay. Pendant le premier ministère de Richelieu, un froid était survenu entre eux, probablement à la suite de la rupture du duc de Nevers, grand ami du Père Joseph, avec le maréchal d'Ancre et ses partisans. Quoi qu'il en soit, depuis dix-huit mois, les deux amis n'avaient plus eu aucune relation. Le Père Joseph, d'ailleurs, avait passé presque tout son temps en Italie, s'employant activement à la réalisation de son rêve d'une croisade contre le Turc. Rentré en France vers le mois de juin 1617, il s'était trouvé mêlé de nouveau aux affaires de la famille royale. Il avait écrit lui-même au cardinal Borghèse, neveu du pape, qu'il travaillait à un rapprochement entre le roi et la reine mère (2).

Dans les circonstances si pénibles qu'il traverse (fin septembre 1617), Richelieu prend le parti de recourir au bon Père : « Mon père, je veux vous témoigner par cette lettre, que j'ai de la confiance en vous, puisque, bien qu'il y ait plus d'un an et demi que nous ne nous soyons vus, je vous veux écrire avec la même franchise que si nous n'avions bougé d'ensemble. Je suis si gros de déplaisir... que je veux vous ouvrir mon cœur... » Et alors, c'est un récit de tout ce qu'il a enduré depuis quatre mois, c'est un tableau, un peu chargé peut-être, de son humilité, de sa résignation chrétienne : « Je ne recherche que le repos pour cet effet. Je vous proteste devant Dieu n'avoir eu ni n'avoir d'autre pensée... » Il sait que le Père Joseph a des attaches à la cour et notamment « qu'il voit et estime grandement M. Déagent ». Il le prie de prendre sa cause en main. C'est une œuvre pie, car la vie de l'évêque, dans son prieuré et dans son diocèse, est toute consacrée à

(1) Sept. 1617. *Correspondance* (t. I, p. 551).

(2) Sur la vie très active du Père Joseph dans cette période, v. FAGNIEZ, *Richelieu et le Père Joseph* (t. I, chap. III et IV).

un grand travail contre l'hérésie. Il touche ici, auprès du Père Joseph, la corde sensible et évoque les vieux souvenirs des missions communes dans le Poitou : « Ce m'est un grand crève-cœur de voir que travaillant contre l'hérésie, les huguenots prennent occasion de rabaisser ce que je fais contre eux par les bruits qu'ils répandent qu'on fait courir de moi dans la cour. »

On ne s'attendait guère à voir là les huguenots. Mais il faut faire flèche de tout bois, et le pieux capucin ne peut rester insensible à un langage si humble à la fois et si édifiant. Il sait que les intérêts de l'évêque de Luçon sont vus d'un œil favorable par la cour de Rome (1). Il escompte d'avance le secours qu'un homme comme Richelieu peut apporter à la cause à laquelle il a consacré sa vie. D'ailleurs, la lettre de l'ami le touche. Il y a, entre ces deux âmes, des affinités dont l'avenir fera le lien le plus fort qui puisse unir deux grandes existences. Dès ce moment, le Père se met à préparer de loin, avec sa patiente ténacité et son expérience consommée des dessous de la politique, l'heure où il pourra donner à l'oreille, au moment opportun, le conseil heureux qui rappellera Richelieu de l'exil et lui ouvrira de nouveau le chemin de la confiance royale (2).

Mais cette heure, si on peut la pressentir dès maintenant, n'est pas encore sonnée, et Richelieu retombe dans ses tristesses et dans son silence. Il a bien raison quand il écrit qu'il n'a d'autre consolation que ses livres ; car il n'a pas d'autre occupation. Son énergie se renferme dans son cabinet.

Il est vrai que, là encore, il reste un homme d'action et un combattant. Même dans le choix du sujet sur lequel il porte son application, il n'a pu s'arracher à la polémique courante, et en ce moment où il semble se consacrer tout entier à ses devoirs d'évêque, il touche au problème le plus difficile de la politique du temps et dont la solution absorbera les forces de sa vie tout entière : le

(1) Bentivoglio (t. I, p. 436).

(2) Voir la lettre au Père Joseph, dans *Correspondance* (t. VII, p. 412). — Au même moment, Richelieu s'adresse à peu près dans les mêmes conditions à son ancien ami, Bertrand d'Eschaus, évêque de Bayonne, *Correspondance* (t. I, p. 558).

problème protestant, ou, pour mieux dire, la coexistence de plusieurs églises dans un État unifié.

C'est encore l'homme d'État qui dicte, au moment où le théologien et sorboniste écrit son premier ouvrage de polémique religieuse : *Les principaux points de la Foi de l'Église catholique deffendus contre l'escrit adressé au Roy par les quatre ministres de Charenton.*

En France, toutes nos querelles politiques, depuis quatre siècles, ont un fond de religion. Le Français, logique, idéaliste et autoritaire, n'est satisfait que quand il a rattaché à des idées générales et à un système les mobiles qui le déterminent, soit passion, soit intérêt, soit caprice. Or, il trouve un système tout fait dans la doctrine religieuse où il a été nourri ou bien qu'il a choisie lui-même. La religion fait le parti ou, du moins, l'autorise. Ainsi s'explique également l'importance, qui paraît d'abord singulière, de certains livres de controverse dans notre histoire. Les *Provinciales* de Pascal ont une portée politique qui égale, si même elle ne le dépasse, leur intérêt théologique.

Au début du XVIIe siècle, la querelle du protestantisme et du catholicisme se poursuivait simultanément dans les faits, l'épée au poing, et dans les livres, la plume à la main. Les gouvernements ne pouvaient s'y montrer indifférents. Le roi Jacques était un polémiste. Henri IV, débonnaire, présidait aux laborieux tournois oratoires engagés entre un Du Perron et un Duplessis-Mornay. Les femmes assistaient à ces conférences comme à un spectacle. Tout le monde écoutait ces disputes scolastiques, sans les bien comprendre peut-être, mais avec le plus vif intérêt. Il y allait, pour chacun, non seulement de la cause religieuse à laquelle il appartenait, mais du parti dans lequel il était engagé corps et biens.

Vue sous cet angle, la littérature de controverse qui encombre les bibliothèques du XVIIe siècle, s'éclaire de son vrai jour. Bossuet écrit l'*Histoire des Variations des Églises protestantes* au moment où Louis XIV révoque l'Édit de Nantes.

Dans ces luttes séculaires, la Compagnie de Jésus combattait au premier rang. L'Ordre, ou plus exactement « la Compagnie », avait été créée pour la bataille : elle bataillait courageusement.

Quand il y a des coups à donner ou à recevoir, on est sûr de trouver un jésuite dans l'affaire, — qu'il s'agisse des chefs comme Bellarmin ou Coton, ou des enfants perdus comme Le Moine ou Garasse.

Le Père Coton, dont nous venons de prononcer le nom, avait joué un rôle décisif dans les événements qui avaient permis à la Compagnie de s'introduire en France, vers la fin du XVIe siècle. La chose s'était faite comme par miracle. Quand les bons Pères, au fort des guerres de religion, amorcèrent leur entreprise, tout le monde y paraissait contraire. Et cependant, en quelques années, Henri IV, protestant de la veille, leur ouvrait toutes grandes les portes du royaume. Avant de mourir, il leur léguait son cœur pour être gardé dans leur maison de la Flèche.

Le Père Coton, qui avait tant contribué à ce succès, conserva, jusqu'à la mort de Henri IV, une réelle influence sur ce prince. On disait à la cour que le Roi *avait du coton dans les oreilles*. Après l'assassinat, il resta le confesseur du jeune roi et de la reine mère. Toujours puissant, toujours actif, toujours combattant, c'était un homme qui s'était fait respecter, aimer, ou craindre de tout le monde. Mais il semble bien que son activité jamais au repos et son zèle pour la reine finirent par le compromettre dans la cabale du maréchal d'Ancre. Après la mort de celui-ci, il devint suspect. Le nonce Bentivoglio lui-même l'accuse d'intrigues et d'indiscrétion. Dans le secret du confessionnal, il aurait posé au roi Louis XIII quelques questions embarrassantes. Quoi qu'il en soit, il n'était pas l'homme de Luynes. Celui-ci voulait être le maître. Il le remplaça (1). On ne chercha pas hors de la Compagnie, et au Père Coton on substitua, en qualité de confesseur du Roi, un autre jésuite, le Père Arnoux : ce fut ainsi que la tradition s'établit de réserver à l'Ordre cette importante mission.

Le Père Arnoux avait de la faconde; mais c'était un caractère moins prudent que l'autre ; sous sa rudesse apparente il y avait le goût de la politique et de l'intrigue. Louis XIII ne ga-

(1) Sur le Père Coton, voir l'ouvrage si important du Père PRAT : *Recherches historiques sur la Compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton*, 5 vol. in-8°, Lyon, 1876. — Cfr. *Mémoires de Fontenay-Mareuil* (p. 121). —BENTIVOGLIO, qui n'est pas tendre pour lui, raconte sa disgrâce (vol. I, p. 301, 380, 382 etc.).

gnait pas au change. Le Père Arnoux eut-il la prétention de faire oublier les joutes oratoires où son prédécesseur avait brillé? Voulut-il débuter par un coup d'éclat? Vers le milieu de 1617, deux mois après qu'il eut été choisi pour remplir les fonctions de confesseur, prêchant à Fontainebleau, il prononça devant le Roi deux discours où il se faisait fort de démontrer que tous les textes de l'Écriture sainte cités par les protestants dans leur Confession de foi étaient faussement allégués et, pour donner à ce défi plus de poids, il remit entre les mains du Roi et fit circuler dans la cour une liste des textes au sujet desquels il prétendait prouver la fragilité de la thèse protestante (1).

Accuser des protestants d'ignorer la Bible ! Les plumes des pasteurs sont taillées aussitôt. Les plus qualifiés d'entre eux descendent dans la lice. Ils font au Père Arnoux une réponse savante, précédée d'une préface courte et incisive, qui résume, en somme, la thèse protestante sur le dogme, sur la discipline et sur les affaires du monde. Cette réponse était intitulée : *Défense de la confession des Églises réformées de France contre les accusations du sieur Arnould, jésuite,* et elle était signée des quatre ministres de Charenton : Montigni, Durand, du Moulin et Mestrezat.

La brochure parue, tout l'accompagnement ordinaire de ces sortes d'événements se produisit : la Sorbonne intervint, le Parlement se saisit; le Conseil évoqua l'affaire (2). La Cour, qui, parmi tant de difficultés intérieures, n'avait pas besoin de cette complication, eût voulu étouffer l'incident. Mais les plumes étaient déchaînées. Les chaires et les prêches retentissaient des discussions et des contradictions les plus véhémentes.

Richelieu pensa que l'occasion était excellente pour rappeler qu'il existait, qu'il avait, comme évêque, la garde du troupeau du Christ, et pour faire entendre le mot de l'homme d'État dans une question qui touchait tout autant à la politique qu'à la religion. En moins de trois mois, il écrivit, imprima et

(1) Voir tout l'incident dans Bentivoglio (t. I, p. 361, 366, 389, etc.).
(2) Voir l'arrêt du Conseil évoquant l'affaire, 10 juillet 1617, dans le vol. 771 de Affaires Étrangères. *Mémoires et Documents* (f° 160). — Cfr. Puyol, *Louis XIII et le Béarn* (p. 448).

publia un livre de deux cent cinquante pages, fortement charpenté, solidement écrit, bourré de textes et de citations qui témoignaient sinon d'une érudition bien particulière, du moins d'une rare faculté d'assimilation. On pourrait résumer en quelques mots le caractère général de ce livre : c'est un « Exposé de la foi de l'Église catholique sur les matières de controverse », ressemblant, en beaucoup de points, au livre que Bossuet composa sous ce titre, cinquante ans plus tard.

Coup hardi, pour un évêque, d'écrire un ouvrage d'une telle portée ; grand mérite, pour un théologien, de l'avoir fait sans donner prise à une critique décisive; succès plus rare et plus précieux encore, pour un homme d'État, d'avoir pu le publier sans soulever des mécontentements graves, soit chez ceux qu'il combattait, soit chez ceux mêmes dont il prenait la défense. Le livre a pour titre : *Les principaux points de la Foy de l'Église catholique deffendus contre l'escrit adressé au Roy par les quatre ministres de Charenton.* C'est un chef-d'œuvre de tact et de mesure, qualités rares alors dans ce genre d'écrits. Toute l'habileté consiste dans la franchise et la modération avec laquelle les problèmes les plus délicats sont abordés.

Dès les premières lignes de la préface, l'évêque le prend sur le ton de la conciliation, de la courtoisie et de la tolérance. On dirait qu'il a déjà en tête le projet de réunion des Églises qu'il caressera à différentes époques de sa carrière politique. Il fait la concession décisive du débat libre et égal entre les deux systèmes. Il écarte résolument l'appel à la force, rejetant ainsi la maxime qui avait été celle de tout le XVI[e] siècle et au nom de laquelle s'étaient faites les guerres de religion : *cujus regio, ejus religio.*

« En ce débat, dit-il, j'userai de la plus grande modération... et traiterai mes adversaires avec tant de douceur que, s'ils se dépouillent de passion, ils auront sujets d'en être contents. Par là, ils connaîtront que mon dessein est de leur faire du bien et non du mal, de les guérir et non de les blesser, qu'au lieu d'être haïs de nous, comme ils disent, nous les aimons véritablement... Et afin qu'ils ne pensent pas... que, parlant de leur conversion, je veuille

inciter Votre Majesté (le livre est dédié à Louis XIII) à les y porter par force, je lui dirai que les voies les plus douces sont celles que j'estime les plus convenables pour retirer les âmes de l'erreur : l'expérience nous faisant connaître que, souvent, aux maladies d'esprit, les remèdes violents ne servent qu'à les aigrir davantage (1). » Nous sommes loin de la Saint-Barthélemy ; et nous sommes loin aussi de la révocation de l'Édit de Nantes.

Dès le début de sa vie politique, Richelieu dégage les principes de mutuelle tolérance sur lesquels doit reposer la vie nationale dans un État où diverses Églises subsistent. Pour que personne ne s'y trompe, il ajoute : « Par ce moyen Votre Majesté, correspondant au glorieux titre de Très-Chrétien que la piété de ses prédécesseurs lui a acquis, se rendra le plus signalé roi du monde et affermira, de plus en plus, le repos et *la paix* dans son État. »

Ainsi, cet homme qui a de l'autorité de l'État une conception si fière, l'adoucit cependant, quand il touche au point sensible de l'âme humaine, à cette « prunelle de l'œil » qui est la liberté des consciences. Il devine, un des premiers, que la mission du gouvernement moderne est de dominer et d'apaiser ces conflits et non de les soulever et de les irriter. Évêque aujourd'hui, cardinal demain, il impose à l'autorité religieuse une limite. Il contient les zélés, appelle à lui les hommes de bonne volonté et les hommes de foi. Avec ces concitoyens de croyances diverses, qui, la veille, se ruaient les uns sur les autres, il veut faire une société unie, une nation.

Sa discussion habile et pressante suit, pied à pied, la réponse que les ministres avaient faite aux propositions du Père Arnoux. Qui l'emporte dans ce duel de plume? On ne saurait se prononcer sans être accusé de partialité. C'est le débat philosophique de la volonté de Dieu et de la liberté de l'homme, c'est le débat théologique de la foi et des œuvres, de l'efficacité de la grâce, du nombre

(1) *Les principaux points de la Foy de l'Église catholique deffendus contre l'escrit adressé au Roy par les quatre ministres de Charenton.* — La première édition est publiée à Paris, chez Denys Moreau, in-12, et datée de 1618. — Les réimpressions ont été nombreuses. Il y a une édition in-4° chez S. Cramoisy, 1629, et une in-12 à Rouen, chez J. de la Mare. — Je cite l'édition de 1629, in-4°.

des prédestinés et des élus; c'est le débat historique de la liberté d'examen et de la tradition; c'est enfin le débat politique de l'obéissance totale à la volonté du prince ou de la résistance, selon le *criterium* d'une conscience qui n'a son contrôle que dans elle-même.

Du côté du protestantisme, tout se résume en une formule : suppression des intermédiaires. Dieu parle à l'homme directement. Il n'a d'autre langage que le Livre qu'il a dicté lui-même. Pourquoi le prêtre? pourquoi le sacerdoce? pourquoi le sacrifice de la messe? pourquoi le culte des saints et de la Sainte Vierge? pourquoi les images? Une conscience éclairée et droite suffit, quand Dieu l'a appelée à lui, quand il l'a destinée, du fond de sa volonté impénétrable. Oui, cela suffit; et les œuvres elles-mêmes ne peuvent que venir en aide à la foi.

Du côté du catholicisme, c'est l'universalité qui l'emporte et non l'individualité. Il s'agit de l'humanité et non de l'homme; de l'Église et non du fidèle. La hiérarchie et l'autorité sont nécessaires pour parer au pire de tous les maux : le désordre, l'anarchie, suites fatales de l'examen libre et du sens individuel; l'anarchie, à laquelle la religion a arraché l'homme et qui le ressaisit, quand la religion relâche la prise qu'elle a sur lui.

Les deux thèses sont radicalement opposées. C'est Ormuzd et Ahriman; elles se combattront tant qu'il y aura des hommes et une société, et ce sont les faits seuls qui les apaiseront pour essayer de les concilier dans une mutuelle tolérance.

Richelieu caractérise, par les paroles les plus fortes, le sens et la portée du débat : « Au fond, votre but, dit-il aux pasteurs, est *de vous chercher vous-mêmes*, vous affranchissant en ce monde de toute la peine et de toute la sujétion qui se peut trouver à bien faire. Car, pourquoi dites-vous l'Écriture unique règle de votre salut, sinon pour vous affranchir de l'obéissance de l'Église et de la sujétion des traditions... A quelle fin niez-vous que saint Pierre ait été le chef de l'Église universelle sous Jésus-Christ, sinon pour n'être point soumis à l'autorité de son successeur? ... »

Il fait toucher du doigt le danger du système qui confie à chaque particulier la décision suprême sur la foi et sur la destinée :

« Vous trompez le peuple en lui persuadant qu'entre tous les moyens externes qui peuvent servir à notre salut, la lecture de la Bible est le seul auquel il peut trouver de la certitude, ce qui est faux, puisque autrement les simples et les ignorants qui n'ont point de lettres ne peuvent avoir la foi. Ceux qui étaient chrétiens devant que l'Évangile fût écrit, ceux qui, du temps de saint Irénée, croyaient, comme il témoigne, en Jésus-Christ, *sans papier et sans encre,* ne l'eussent pu avoir... Il n'y a personne qui ne reconnaisse que vous trompez le peuple et le portez à sa perte, puisqu'en le privant de sa guide ordinaire qui est l'Église, vous ne lui en donnez pas d'autre... Pareils à celui qui, trouvant un aveugle dans un mauvais chemin plein de précipices, lui ôte son bâton et sa conduite, sans lui en donner d'autres, montrant ainsi le dessein qu'il a de le perdre. »

Ce ton direct et pénétrant est celui de tout l'ouvrage. On y trouve, le plus souvent, cette alacrité, ce sens des réalités, et ce naturel qui vont presque jusqu'à la bonhomie et qui donnent un singulier accent à une philosophie sagace et profonde : ainsi, quand, à propos de la prédestination, il prend directement à partie les ministres : « Car, dites-moi, messieurs, je vous supplie, je parle à vous en votre particulier, où est-il dit en l'Écriture, en termes exprès, que l'un de vous, par exemple Pierre du Moulin, soit assuré de son salut? S'il n'est point dit, comment le pouvez-vous croire comme article de foi? »... « Est-il vraisemblable que Dieu, qui a fait l'Écriture pour nous apprendre en icelle le moyen de nous rendre justes devant lui, ait voulu y écrire expressément cent articles, par exemple, la créance desquels ne nous justifie pas... et qu'il n'ait pas voulu expressément écrire celui par la créance duquel vous enseignez que nous sommes justifiés, celui auquel consiste l'essence et le fondement de votre religion, et qui en est le *gond,* la *proue* et la *poupe,* pour user de vos termes; mais qu'il l'ait laissé au discours et à l'illation d'un chacun, soit habile ou ignorant, soit idiot et tel qu'il ne sache aucunement les règles qu'il faut suivre pour faire une bonne conséquence. »

L'argumentation se promène ainsi avec abondance, clarté, autorité et prestesse sur tous les sujets qu'ont abordés les mi-

nistres : les indulgences, le sacrifice, l'élévation de l'hostie, les âmes du purgatoire, les messes dites privées où les assistants ne communient pas, la communion sous une seule espèce, le sacerdoce. Mais là où l'on sent la main du maître, c'est quand il aborde le problème politique.

Ce grand artisan de la discipline nationale en France ne laissera pas échapper l'occasion de dire leur fait à ceux qu'il considère comme des ouvriers de discorde. Ici, il frappe à coups redoublés. On dirait qu'il prend déjà la Rochelle : « Or, afin qu'il ne semble pas que je vous impose, je ferai paraître clairement que vous donnez une puissance beaucoup plus grande au peuple que celle que vous déniez au Pape, ce qui est grandement désavantageux aux Rois : n'y ayant personne qui ne juge que ce soit chose beaucoup plus périlleuse d'être commis à la discrétion d'un peuple qui s'imagine quelquefois être maltraité, et qui est une bête à plusieurs têtes qui suit d'ordinaire ses passions, qu'à la correction d'un père plein d'amour pour ses enfants... Depuis que vos erreurs ont été introduites dans le monde par Luther et Calvin, vous n'avez laissé passer aucune occasion où vous avez pu user de votre pouvoir prétendu sans l'avoir fait. Vous avez mis des armées sur pied contre Charles-Quint... Vous avez pris les armes contre trois rois de France : François II, Charles IX et Henri III... » Et, après une longue énumération, ce coup de massue sur la tête des bons ministres qui, s'adressant au Roi, avaient vanté leur fidélité aux princes : « Quiconque lira les histoires, qui vérifient ce que je dis, verra, qu'après un siècle, vous avez troublé deux Empires, dépouillé actuellement un Roi, exclu un autre de son royaume, déposé une reine, fait la guerre à une autre pour la priver de sa couronne, pris les armes contre quatre rois, déposé d'autres princes temporels, fait mourir un Roi, rendu captive une reine vertueuse et sage, laquelle en violant les lois divines et humaines, vous avez fait mourir par un genre de mort du tout inhumain et digne de pitié. »

La thèse, comme on le voit, tourne, de plus en plus, à la politique ou plutôt à la philosophie sociale : c'est, encore une fois, la question de la discipline, de la tradition, de l'ordre humain

dans l'ordre ecclésiastique et divin, qui va planant sur ces pages vivantes où l'un des esprits les plus clairs et les plus hauts qui aient touché à ces matières s'échauffe au feu d'une discussion communicative. Il en veut à la Réforme et, comme il dit, *il la hait* d'avoir détruit le bel idéal d'unité qu'avait conçu le moyen âge, d'avoir déchiré la robe sans couture. « La Religion prétendue réformée est digne de haine, parce qu'elle fait schisme en l'Église. » Voilà son grand point. Cet homme est l'*Unité* incarnée, un Français, un Romain, un Latin. Il aspire à l'ordre social et à la discipline. Il ne comprend pas qu'on puisse marchander l'obéissance à la volonté suprême qui dicte la loi.

C'est par là qu'il termine. S'efforçant d'arracher ses derniers voiles à la pensée de Luther et de Calvin, il renouvelle l'éternel procès de la communauté hiérarchisée contre l'individu indépendant ou révolté. Il cite d'abord : « Ni le pape, ni l'évêque, ni aucun homme, a dit Luther, n'a pouvoir d'obliger le chrétien à une syllabe, si ce n'est de son consentement... Je vois, dit-il au même endroit, que ni les hommes ni les anges ne peuvent imposer aucune loi qu'en tant qu'ils le veulent; *car nous sommes libres de toutes lois.* » A cette affirmation si forte du docteur de Wittemberg, l'évêque, le prélat, le dignitaire de l'Église oppose l'affirmation pleine de hauteur et d'ironie de la thèse contraire. Il ne discute plus; car il sait que, sur ce point, l'antagonisme est irréductible : « Donc, il paraît que vous enseignez disertement que les lois humaines n'obligent en aucune façon les consciences. Telle est votre doctrine! Elle est détestée de l'Église catholique et le doit être universellement de tout le monde, attendu qu'elle ouvre une grande porte à la désobéissance, en ce qu'on ne saurait mieux apprendre à mépriser l'autorité de l'Église, des rois et des magistrats et à violer leurs lois et ordonnances, qu'en persuadant à un chacun qu'il ne peut y en avoir aucune qui oblige les consciences. »

Pour dire toute ma pensée, je crois qu'ici le théologien entraîne le politique et le trompe. Il serait facile au protestantisme de répondre que, si la Réforme a porté atteinte à l'unité catholique et à la domination romaine universelle, elle n'a nullement

affaibli le ressort de la puissance politique, ni enseigné le mépris des lois. On réunirait facilement nombre de passages empruntés aux œuvres de Luther et de Calvin affirmant l'autorité du pouvoir et resserrant les nœuds de la société civile. De grandes nations se sont constituées et vivent dans un ordre parfait, en se conformant aux principes des docteurs de la Réforme. Ceux-ci se sont certainement arrêtés sur la pente de l'anarchisme qui, au dire de Richelieu, était l'aboutissant de leur système. Et précisément, ils font tête, en s'appuyant sur la notion de l'État, de même qu'au nom de l'État ils résistent à la domination universelle, spirituelle et temporelle, telle que l'avait conçue la papauté du moyen âge.

De sorte que, si l'on va au fond des choses, on constate que — par une singulière contradiction inaperçue, d'ailleurs, de lui-même, — Richelieu est en communauté de vues avec ses adversaires, au moment même où il les combat. Sa préface corrige son livre ou, plutôt, elle le complète. Puisque les faits ont détruit l'harmonie ancienne, encore faut-il vivre, encore faut-il chercher quelque part le point d'appui qui manque désormais. Et ce point d'appui, il le trouve, à son tour, comme les docteurs protestants, dans la puissance de l'État.

Peu à peu se dégage ainsi, de part et d'autre, par la nécessité des faits, la conception d'une vie nationale indépendante de la croyance religieuse de chacun des citoyens. Et c'est là précisément où en est Richelieu. S'il considère que c'est un crime au citoyen de s'insurger contre l'État ou de vouloir constituer un État dans l'État, crime qui appelle la répression par la force, il ne songe nullement à recourir à la force quand il s'agit de la foi. Tout au contraire, il s'en défend. Il souscrirait volontiers aux paroles de Bodin : « Que le prince renonce à la violence. S'il veut attirer ses sujets à sa propre religion, qu'il use de douceur. La violence n'aboutit qu'à rendre les âmes plus revêches : par elle, on tombe dans les plus grands maux auxquels puisse s'exposer un État : les émotions, troubles et guerres civiles. »

En un mot, l'homme d'État fait déjà la paix à laquelle l'évêque ne consent pas encore. La conception de l'unité est ramenée à l'unité nationale et elle s'y tient. Ainsi, cette belle intelligence reste,

plus qu'elle ne s'en rend compte peut-être, fidèle à elle-même. En effet, l'homme qui a écrit le livre et la préface n'est-il pas le même qui, après avoir pris la Rochelle, deviendra l'allié des protestants, faisant de cette contradiction apparente l'axe d'une existence où se rencontrent toujours le sens pratique, la mesure et un vigoureux esprit de modération (1)?

La rédaction et la publication de ce traité furent, pour Richelieu, une forte et salutaire distraction durant l'été de 1617. Au début d'octobre, il écrivait au garde des sceaux pour lui demander le privilège (2), et, le 7 du même mois, il obtenait l'approbation des docteurs de Poitiers (3). Bientôt, il envoyait des exemplaires de son livre, imprimé dans cette ville, à ses amis, aux docteurs de la Sorbonne, à ses confrères, les évêques, au Père Suffren, confesseur de la reine mère, et il recevait de partout des compliments et des félicitations (4). Plusieurs pasteurs protestants répondirent promptement. Mais l'ardeur qu'ils mirent à transformer la querelle en polémique politique indique combien ils étaient encore éloignés de partager les tendances hautement modérées de leur contradicteur.

Le livre, en un mot, produisit tout l'effet sur lequel l'évêque pouvait compter. Il tint le public en haleine et mérita l'attention et l'estime des hommes graves. Le succès fut tel que les adversaires personnels de Richelieu en conçurent du dépit. « Plus cette action me donna de réputation, plus elle me chargea d'envie, » dit-il lui-même. Et, en effet, il était à une de ces époques de la vie où la supériorité naissante n'a pu encore se dégager du premier cortège des jalousies particulières et des haines médiocres.

(1) Bayle, dans sa critique très intéressante du livre de Richelieu, fait observer que celui-ci, tout en reprochant aux protestants leurs doctrines anti-monarchiques, n'a pas mentionné les livres si importants de Hubert Languet et les *Vindiciæ contra tyrannos*. Pour expliquer cette singulière omission, il cite un passage de Rivet affirmant que Richelieu avait pris toutes ses citations dans le livre de l'écossais Brereley. — Le ministre Blondel répondit à l'évêque de Luçon sous le titre : *Modeste déclaration de la sincérité des Églises Réformées*, à Sedan, 1619. — V. Bayle, *Dissertation sur le livre de Junius Brutus*, à la suite du *Dictionnaire* (t. IV, p. 573).

(2) *Correspondance* (t. VII, p. 414).

(3) L'approbation des docteurs est datée de « Poitiers, le 9 octobre, jour saint Denis, l'un des apôtres de la France ». V. édit. de 1629, en tête.

(4) *Correspondance* (t. I, p. 558).

Cependant, à Paris, le favori, le rival s'affirmait dans la faveur du roi et dans l'habitude du pouvoir. Il se gorgeait d'argent et d'honneurs. Au lendemain de la mort du maréchal, il avait obtenu les charges de lieutenant général de la Normandie et de premier gentilhomme de la Chambre, les places du Pont-de-l'Arche et de Quillebœuf. En mai, pour mieux surveiller le Roi, il prend, au Louvre, l'appartement de M[me] de Guercheville. Le 7 juin, il est reçu conseiller au Parlement. En août, il se fait attribuer toute la confiscation de la maréchale d'Ancre.

Il songeait à épouser la sœur naturelle du Roi, M[lle] de Vendôme, rêvant faire couler ainsi, dans les veines de ses enfants, le sang des Bourbons. En présence de l'opposition naissante autour de lui, il renonça à ce projet. Mais, le 13 septembre, il épousait M[lle] de Montbazon, « laquelle étoit d'une grande maison, fort belle et avoit des biens suffisamment » (1). Il devenait ainsi le beau-frère du duc de Rohan et l'allié des plus grandes familles du royaume. Il eut la valeur de cinq cent mille livres en mariage. Tout était, pour lui, revenant-bon. « Tout résonnait d'éloges à sa gloire. » La cour, le public, le royaume s'inclinaient devant cette fortune plus soudaine encore et non moins inexplicable que celle du maréchal d'Ancre.

Il fallait consolider tout cela. Il fallait donner à la politique suivie à l'égard de la reine mère l'appui de ce qu'il y avait de plus autorisé dans le royaume. Luynes eut l'idée de recourir à une espèce de contrefaçon de l'assemblée des États. Sous le prétexte, habilement choisi, de réformes à accomplir (il y a toujours des réformes à accomplir en France), il fit convoquer une réunion des notables avec mandat d'étudier rapidement un certain nombre de propositions empruntées aux cahiers de 1614. L'assemblée se composait de treize membres du clergé, seize de la noblesse, et vingt-cinq représentants des cours souveraines. Elle devait se réunir à Rouen, Luynes ayant préféré « cette seconde capitale de la France », parce qu'elle était aussi le chef-lieu de sa lieutenance générale de Normandie.

(1) Voir le livre de Victor Cousin sur *Madame de Chevreuse*.

Le Roi vint en personne. Mais Luynes fit son entrée à part, à la tête de 500 chevaux. En raison de sa qualité de lieutenant général, il présida lui-même la séance d'ouverture des États de la province et il parla avec bonne grâce, aux applaudissements de tous.

L'assemblée des Notables s'ouvrit, le 4 décembre, en présence du Roi, par un discours du chancelier, le vieux Sillery. Puis, on se mit au travail. En vingt jours, la besogne fut faite et le paquet de réformes accepté, sous de légères modifications. Le cahier fut remis au Roi par le cardinal Du Perron, le 26. Il contenait un plan général de refonte des Conseils du Roi, la suppression de la Paulette, la limitation du chiffre des pensions, en un mot, il donnait satisfaction à la plupart des aspirations justifiées, qui, depuis si longtemps, se manifestaient par tout le royaume.

Ce fut une congratulation générale pour un si beau et si prompt résultat. Louis XIII fixa un rendez-vous aux députés, à Paris, le lendemain du jour des Rois, pour leur faire connaître sa réponse qu'il promit sincère et favorable. Mais cette promesse ne tint pas, et il n'en fut plus jamais question. Fontenay-Mareuil conclut judicieusement : « Cette assemblée demeura, comme toutes les autres, sans effet. Mais comment aussi, verroit-on ôter les désordres d'un lieu où il y a un favori qui ne subsiste que par le désordre et qui en est lui-même le plus grand de tous (1)? »

Cependant Luynes surveillait, du coin de l'œil, tout ce qui se passait du côté de la Loire, soit à Blois, soit à Coussay. Ce solitaire muet l'inquiétait toujours. L'évêque a beau faire le mort : on le sait vivant et bien vivant. Il gêne. On trouve qu'à Coussay,

(1) Sur l'assemblée des Notables, voir les histoires générales du règne de Louis XIII. — Cf. Fontenay-Mareuil, *Mémoires* (p. 127). — « Brevet du pouvoir donné par le Roy à Mgr le duc d'Anjou, son frère unique, pour présider en l'assemblée des Notables », 7 décembre. *Affaires Étrangères* (vol. 771, f° 185). — « Sommaire des propositions présentées par écrit de la part du Roy en l'Assemblée de Rouen du samedi 7 décembre 1617 » (*ibid.*, vol. 771., f° 190). — « Le cahier de l'assemblée des Notables, tenue à Rouen », 26 décembre 1617 (*ibid.*, f° 194). — A la suite : « Mémoire de ce qui s'est passé en l'assemblée tenue à Rouen (f°s 220-232). — Richelieu dit dans ses *Mémoires :* « Le principal dessein de Luynes était de faire trouver bon ce qu'il avait conseillé au Roi sur le sujet de la mort du maréchal d'Ancre et de l'éloignement de la reine mère. Cela fait, son soin ne s'étendit pas plus avant » (t. I, p. 177). — *Journal* d'Arnauld d'Andilly, édit. Halphen (p. 327 et p. 349), sous la date du 10 février 1618.

il a encore trop d'air; il est trop près. On lui ordonne de se renfermer dans son évêché, parmi ces marais dont les fièvres sont pour lui si perfides. Son frère le marquis, son beau-frère Pontcourtay doivent aussi se retirer dans leur maison (1).

L'évêque le premier leur conseille la patience. Sur le bruit qui lui est parvenu que la Reine a fait quelque démarche pour qu'on le laissât revenir auprès d'elle, il écrit à son frère et demande « que la Reine arrête le cours des poursuites qu'elle fait pour mon rétablissement ».

Marie de Médicis est, en effet, bien abandonnée. En proie à tous les intrigants, elle tombe dans tous les pièges. Elle se ressouvient de son ancien ministre et conseiller Barbin qui se morfondait à la Bastille, attendant toujours les résultats de la poursuite intentée contre lui. Celui-là, Luynes le détestait, plus encore peut-être que Luçon. Il disait que la reine mère, conseillée par lui, « était l'unique ennemi de l'État. » Par un artifice vraiment machiavélique, on prépara pour la reine mère et pour Barbin une embûche où il était trop facile de les prendre. On montra au prisonnier un visage moins sévère. On lui accorda quelques menues faveurs; on le laissa se promener dans l'étroite cour de la Bastille; on lui permit de correspondre au dehors; le commandant avait pour lui des sentiments de bienveillance : il fut libre de les manifester.

La reine, avertie, crut qu'elle pourrait, sans inconvénient, renouer quelques relations avec son ancien serviteur. Elle lui écrivit, bien sottement, pour lui demander conseil, « n'ayant plus personne auprès d'elle en qui elle se fiât ». Il répondit, d'abord sagement, puis plus habilement, puis plus fortement, selon son caractère. Plusieurs grands seigneurs furent mis au courant. Luynes lui-même, qui avait gagné les courriers et qui lisait toutes les lettres, paraissait désireux de recourir à ce moyen pour rechercher un rapprochement avec la reine mère. Il trompait ainsi, non

(1) Voir toute une correspondance très intéressante de Richelieu au sujet de l'administration de son diocèse, à cette époque : à la Bibliothèque de l'Institut, fonds Godefroy (t. CCLXVIII, pièces 114, 131 etc.). Nous retrouvons, ici, Duvergier du Hauranne, abbé de Saint-Cyran. Cfr. notre premier volume (p. 116).

seulement Marie de Médicis et Barbin, mais ses meilleurs amis, comme le duc de Rohan, son beau-père, Montbazon, qui était honnête homme et s'employait de bonne foi au succès de l'affaire, et des personnages importants dont la rancune pouvait lui être dangereuse, Bellegarde et d'Épernon. « Tous se rapportaient à Barbin » qui, par l'ascendant naturel de son caractère, avait repris, du fond de sa prison, une certaine autorité.

Lui et la reine s'enferraient. Elle commit l'imprudence d'envoyer à Paris un émissaire maladroit et brutal, Chanteloube, qui vint à la cour, parlant haut et annonçant le prochain retour de l'exilée. Luynes n'attendait que cette occasion. Il se dévoila tout à coup, exhiba la copie de toutes les lettres qu'il avait fait saisir et parmi lesquelles il y en avait de compromettantes, cria au complot.

Le Roi fut effrayé. On arrêta le commandant de la Bastille et son lieutenant, Bournonville et Persen. On mit la main sur quelques pamphlétaires à gages qui payèrent pour tous et furent brûlés vifs en place de Grève. On emplit la Bastille et le For-l'Évêque. On resserra Barbin, et on ouvrit, contre lui une procédure qui pouvait le conduire à l'échafaud. En un mot, on terrorisa, par tous les moyens, cette malheureuse reine, affolée du mal que son imprudence venait de commettre (1).

Enfin, quoique l'évêque de Luçon paraisse bien s'être tenu en dehors de cette intrigue (2), on profita de l'occasion pour l'éloigner une bonne fois, et une lettre, datée du 7 avril, lui intima l'ordre de se rendre, par les voies les plus rapides, à Avignon, c'est-à-dire en exil. Son frère et son beau-frère recevaient le même com-

(1) Tout cet incident relatif à Barbin eut une grande importance dans la politique du temps. C'est Arnauld d'Andilly qui paraît l'avoir connu avec le plus de détails. Il rédigea même, à ce sujet, un mémoire spécial que je n'ai pas retrouvé. Voir son *Journal* sous la date du 18 mars 1618 (p. 358). — Cfr. *Mémoires de* RICHELIEU (t. I, p. 183-185). — *Mercure françois.* — BENTIVOGLIO (t. II, p. 316 et 543). — Le jugement de condamnation de Barbin et des autres est aux Affaires Étrangères, vol. 772 (f° 16).

(2) Il écrivait au duc de Montbazon, le beau-père de Luynes : « On m'a dit qu'on publie que je donne des conseils à la Reine. Elle a daigné quelquefois m'honorer de ses lettres ; je sais trop bien quel est mon devoir pour avoir manqué de lui écrire ; mes lettres consistent en actions de grâces de l'honneur qu'il lui plaît me faire. Il y a grande différence des affaires d'une maison particulière et de celles d'un État. » *Correspondance* (t. I, p. 562).

mandement. « Je ne fus pas surpris, à la réception de cette dépêche, écrit-il, ayant toujours attendu, de la lâcheté de ceux qui gouvernaient, toute sorte d'injuste, barbare et déraisonnable traitement. » Il ajoute qu'il se conforma, sans le moindre délai, à l'ordre du Roi.

La lettre lui était arrivée, selon la remarque qu'il en fait lui-même, en un temps de pénitence : le mercredi saint. Il partit pour Avignon, le vendredi saint, sans même prendre le temps de célébrer la messe de Pâques dans son Église cathédrale, et sans attendre, après le jour de deuil, le jour que l'Église consacre au triomphe et à la résurrection (1).

(1) *Correspondance* (t. I, p. 568). — Remarquer la différence de ton entre sa réponse au Roi et le récit des *Mémoires*. — Cfr. *Journal* d'ARNAULD (p. 358, 366) et *Mémoires* de DÉAGENT.

CHAPITRE III

RICHELIEU A AVIGNON (1)

I. — L'exil.

Dans la lettre par laquelle le Roi donnait à Richelieu l'ordre de se rendre à Avignon (2), il était allégué comme motifs : « les fréquentes visites et assemblées, allées et venues de diverses personnes qui se font aux lieux où vous êtes et dont plusieurs de nos sujets prennent ombrage et défiance ». On lui fait le reproche, en un mot, d'être un artisan d'intrigues.

Il est difficile aux hommes qui ont été dans les affaires d'échapper à ce genre d'accusation. Richelieu, se sentant victime de cette délation ambiante qui enveloppe spontanément ceux qui sont craints, s'inclina : « Sire, écrivait-il au Roi, je partirai précisément après-demain pour satisfaire au commandement qu'il plaît à V. M. me faire m'en aller en Avignon. » Quant aux menées dont on l'accuse, il demande simplement qu'on fasse une enquête « et qu'on envoie quelqu'un sur les lieux, dépouillé de passion, pour prendre connaissance de la vérité ».

Demande inutile et qui ne pouvait avoir de suite. On ne cherchait pas à reconnaître s'il avait raison, mais bien à lui trouver des torts. Comme dit son historiographe, Aubery : « On savait très bien

(1) Je dois remercier tout particulièrement M. Duhamel, archiviste de Vaucluse, qui a bien voulu me remettre le manuscrit d'un travail inédit, où il a étudié le séjour de Richelieu à Avignon. Cette obligeante communication m'a été d'un grand secours.

(2) *Correspondance* (t. I, p. 568).

que tout son crime était la grandeur de son génie qui le rendait capable de la conduite de l'État (1). »

Il partit donc. Le voyage de Luçon à Avignon, en cette fin d'hiver, par des chemins affreux, fut long et pénible. Le 12 mai, près d'un mois après, son secrétaire, Le Masle, louait à un sieur Jacques de Beaumont, chanoine de l'Église collégiale de Saint-Pierre d'Avignon, moyennant la somme de 700 livres, un hôtel situé dans un quartier assez isolé, proche du couvent des Minimes. L'inventaire du mobilier, laissé à la disposition de l'évêque de Luçon, fut dressé le 15 mai. Il a été conservé. Richelieu s'installa assez confortablement. Il était accompagné de son frère, le marquis, de son beau-frère, Pontcourlay, du fidèle Le Masle et de quelques serviteurs et domestiques : « Encore nous fut-ce, dit-il, une grande consolation, de ne nous voir pas séparés, bien que nos ennemis ne le fissent pas à cette fin, mais pour pouvoir prendre garde à nous tous d'une même vue. »

Avignon, comme le Comtat Venaissin, appartenait alors au Pape. C'était une ville italienne en France. Le gouvernement était calqué sur celui de Rome. Un vice-légat y gouvernait au nom du Saint-Siège. On parlait partout italien. Les monuments publics, les places, les hôtels étaient dans le goût d'outre-monts. Un voyageur dit que vivre à Avignon, c'était vivre, par exemple, à Bologne. La ville était animée, le commerce actif, la population accueillante, composée de familles italiennes très riches, et de quelques familles de petite noblesse française, auxquelles la maison de Luynes étaient apparentée. Le fonds du peuple grouillait dans des rues étroites, très encombrées d'une foule de vendeurs et d'intermédiaires, juifs pour la plupart, et vêtus de rouge. La grande distraction de la ville était la promenade, le soir, sur le quai, pour prendre le frais, le long du Rhône.

Les Richelieu, tombés dans ce milieu étranger, indifférent ou hostile, se trouvèrent, pendant quelque temps, dans une grande détresse morale. Tout les abandonnait. C'est à peine s'ils pouvaient chercher, autour d'eux, quelqu'une de ces relations ba-

(1) Aubery, *Hist.* (t. I, p. 29).

nales que l'ennui de la vie provinciale noue et dénoue si facilement. Ils se savaient entourés d'espions et étroitement surveillés; tout ce qu'ils faisaient ou disaient était répété à la cour : le monde ecclésiastique, dans lequel ils fréquentaient presque uniquement, est miné de conduits souterrains par où se propagent rapidement les moindres bruits (1).

L'évêque, plus nerveux et plus sensible que ses frères, souffrait davantage. En proie à des angoisses indicibles, il remuait sans cesse le souvenir d'un passé qui l'obsédait, plaidant devant lui-même sa cause et se donnant à demi-voix des justifications et des raisons qui n'avaient, hélas! personne à convaincre. A la fin, n'y tenant plus, il jeta fébrilement sur le papier les réflexions qui s'agitaient en lui.

Le document original est sous mes yeux : je connais peu de monuments historiques plus palpitants de vie et de passion. Il intitule lui-même ce plaidoyer : *Caput apologeticum*. L'évêque dicte à Le Masle, prend la plume, la repasse à un autre secrétaire, puis à Le Masle encore ; les phrases sont courtes, pleines, d'une seule venue; l'écriture se hâte pour mieux suivre une pensée plus rapide que l'éclair (2).

Début brusque où l'on sent toute la crainte encore présente du procès de la maréchale d'Ancre et du réquisitoire de Servin : « Qui a jamais ouï parler que des civilités fussent des crimes? » (Il s'agit des lettres obséquieuses que l'évêque avait écrites au maréchal d'Ancre et qui avaient été citées contre lui au procès.) « Si c'est crime, qui en est exempt? Quel seigneur, quel officier, quel prince n'est point tombé en cette faute? » Alors, rappelant avec raison que toute la France a été aux pieds du maréchal, et notamment ces cinq ministres qui, aujourd'hui, sont de si âpres

(1) Voir les lettres écrites à Pontchartrain par un religieux qui s'appelait peut-être Lelièvre, — lettres qu'Avenel signale (t. VIII, p. 185), elles sont à la Bib. Nat., *Mélanges Clairembaut*, fonds français 1374 (pages 8869 et 8883).

(2) Voir *Correspondance* (t. VII, p. 416). — Je rentre dans les vues de Richelieu en utilisant le *Caput apologeticum* sous cette date; car voici ce qu'il écrit pour ses secrétaires : « Faudra insérer ce discours lorsqu'on faisoit le procès à Barbin et que, l'Évêque de Luçon, on parloit de le faire comparaître, ou quand il fut arrêté prisonnier à Lion, qu'il écrivit au Roi qu'il ne désiroit rien que de paroître pour se justifier. » Affaires Étrangères, vol. 772, f° 55. — Cfr. *Mémoires* (t. I, 180).

accusateurs, il pousse sa pointe : « Tous les biens, toutes les charges et dignités qu'il possédoit (il s'agit du maréchal), c'est de leur temps, voire même à la sollicitation de quelques-uns qui lui donnoient la main... Est-ce crime d'avoir eu habitude avec lui, si cela ne l'a point été d'un personnage de mérite et de sagesse y contractant une étroite amitié, mariant ses enfans avec les siens (il s'agit de Villeroy). » — « Si être venu en charge de son temps, c'est un crime, qu'a fait le sieur du Vair qui l'en exempte? » Puis, répétant une phrase qu'il a déjà mise dans une lettre à Louis XIII, et qui a quelque chose de si direct qu'on peut penser que le Mémoire était destiné à être mis sous les yeux du roi : « Jamais je n'ai rien fait que je n'aie cru certainement, en ma conscience, être avantageux au Roi, et je puis dire devant Dieu avoir toujours eu une passion très grande de lui complaire, je ne dis pas seulement à lui comme roi, mais comme Louis XIII°. »

Une autre incrimination aussi redoutable, à l'heure présente, que celle des relations avec le maréchal d'Ancre s'est produite. Il l'aborde avec beaucoup de simplicité : « J'ai obéi à la Reine, il est vrai; mais de qui tout le monde recevait-il les volontés du Roi que de sa bouche? Les particuliers, petits et grands, les communautés (il s'agit évidemment du parlement) ne les ont point prises d'autres. Nul n'a jamais révoqué en doute ce qui sortoit de la bouche de notre princesse et je proteste devant Dieu ne lui avoir jamais ouï dire parole, ni connu intention qui pût déplaire au Roi, mais au contraire toute affection. »

Faisant un retour sur lui-même, il secoue la pluie des calomnies mesquines : « A un homme malheureux, écrit-il, on lui impute tout à faute : Il dépensoit en sa charge : on l'en estimoit en ce temps; maintenant on lui impute : il faisoit le prince! — Il étoit libre, franc et ferme : il en était loué; cependant, maintenant, il en reçoit blâme. Tout tourne en violence. — Il n'étoit point intéressé; maintenant, c'est vanité. — Faisoit sa charge avec splendeur; c'est gloire. — En un mot, les vertus d'un homme en faveur sont vices en disgrâce. »

Après un long plaidoyer, qu'il soutient encore par la fermeté du regard qu'il jette sur l'œuvre de ses successeurs, il re-

prend sa propre apologie en phrases courtes, hachées, où la nostalgie de la louange s'attarde à celle qu'il se donne à lui-même : « Fils de père qui a toujours servi les rois et, en si peu qu'il l'a pu, l'a toujours fait lui-même. Dès le commencement, le feu roi y a eu confiance; depuis, la reine l'a continuée... — Faut commencer dès sa jeunesse qu'on trouvera accompagnée de bons présages; s'est toujours conduit selon sa profession et selon les divers degrés auxquels il s'est trouvé; — a été tel que la bonne opinion que le feu roi y avoit conçue, dès son jeune âge, lui doit être une marque de grande approbation. Le feu roi l'a voulu promouvoir à la charge en laquelle il est, devant qu'il ait l'âge requis. — A Rome, il a été reçu avec contentement et obtenu plus de grâce qu'il ne désiroit, ni même que le feu roi n'en demandoit. Le pape en ayant rendu des témoignages singuliers, l'ayant dispensé à vingt-deux ans, remis pour plus de 6000 écus de bulles. — La Sorbonne a à faveur de l'avoir en sa Société : il a fait estimer son banc célèbre pour la quantité de personnages qui y ont paru..... » (Comme la moindre chose est révélée dans le tableau de cette jeune et déjà glorieuse existence!) — « En tous lieux où il a vécu, il s'y est comporté avec estime. — Dans son diocèse, faisant sa charge sans donner lieu de plaintes aux huguenots. » Il insiste : « Il a remis plusieurs églises, avancé le bien de la religion, sans toutefois que ceux qui en sont divisés puissent s'en plaindre... Il se trouve aux États; il y fait sa charge, étant ferme dans le service du Roi. » Et, enfin, bravement, car il n'abandonne pas ses amis : « Faudra mettre la défense de Barbin; mains nettes, courageux. Mangot, excellent pour le sceau. »

C'est sur ces mots que s'achèvent ces notes hâtives, destinées à prendre la forme d'une apologie qui ne fut jamais rédigée. En les écrivant, telles quelles, le solitaire d'Avignon vidait son cœur. Mais son âme était trop fière et son esprit trop perspicace pour admettre, après réflexion, qu'il soit utile de se justifier : car chaque homme a pour juge sa conscience. Il le dit lui-même, écrivant à un ami Bouthillier La Cochère : « Il n'y a personne qui regarde maintenant plus indifféremment les choses du monde, ni qui en ait moins de crainte, sachant bien, pour l'avoir appris par expé-

rience, que les orages passent, que la vérité se connoît et que mon innocence ne peut rien avoir de commun avec le crime des autres, — au cas qu'il y en ait (1). »

Si c'est un soulagement pour une âme ardente et passionnée d'écrire le *Caput apologeticum*, c'est une sagesse et une philosophie supérieure de le laisser dans le tiroir où s'entassent et se fanent les papiers fragiles, confidents des pensées secrètes et des souffrances intimes, jusqu'au jour où quelque rencontre séculaire le mettra sous les yeux d'un curieux, qui cherchait un héros et qui s'étonne de trouver un homme.

Le goût que l'évêque avait montré pour l'étude s'affirme à Avignon. Il demande toujours des livres. Il veut réfuter les divers ministres qui ont répondu à son ouvrage. Il met la dernière main à une autre œuvre, esquissée au temps de sa jeunesse, lors de son premier séjour à Luçon, *l'Instruction du Chrétien* (2). Loin de son diocèse, il fait œuvre épiscopale. Il surveille l'installation, à Luçon, d'un hospice de Capucins. Il est en correspondance avec son grand vicaire, Flavigny. Il est en relation d'études et peut-être de prières avec un saint homme, le frère Jean Marie, carme déchaussé, originaire de Fribourg, qui est de séjour à Avignon et qui lui prédit un prompt retour de la fortune et la plus brillante destinée. Il fréquente le vice-légat du pape, Bagni, et se lie d'amitié avec lui; il est si souvent au couvent des Minimes qu'on désigne encore la chambre qu'il aurait occupée. Il n'a que peu de relations dans le monde. Sa vie est édifiante et exemplaire.

Il est plongé dans l'étude et le silence. Sa mission spirituelle ne l'absorbe pas tout entier; dans ce long recueillement, il y a place pour des réflexions d'un autre ordre. L'homme politique ne se manifeste plus au dehors, mais il n'a nullement renoncé. Il est replié sur lui-même; il médite.

A considérer l'ensemble de la carrière de l'homme d'État, on s'aperçoit qu'à une heure donnée, une révolution profonde s'est accomplie dans ses idées et dans ses desseins. Au début, sa politique,

(1) *Correspondance* (t. I, p. 572.)
(2) *Correspondance* (t. VII, p. 424, — t. VIII, p. 186).

subissant l'exemple et l'entraînement de la coterie où il vit, inclinait plutôt vers le système et le parti qui l'avaient emporté sous la régence de Marie de Médicis, c'est-à-dire le parti catholique et espagnol. Il était dans ces vues lorsqu'il prononçait son discours, aux États de 1614. Pendant son court ministère, si les « Instructions à Schomberg » marquent une certaine tendance à chercher un point d'appui du côté des protestants d'Allemagne et à reprendre la tradition du roi Henri, les engagements du maréchal d'Ancre, ceux de Marie de Médicis et sa propre situation épiscopale l'arrêtent et l'attachent encore à un parti auquel il n'a pas dit franchement adieu et qui croit encore pouvoir compter sur lui. Sitôt qu'il reparaîtra sur la scène politique, la transformation sera complète. Dès 1622, il conseillera franchement au Roi de marier Madame en Angleterre, de secourir Mansfeld, en un mot de soutenir, dans le grand duel qui divise l'Europe, les adversaires de l'Espagne, dégagés par suite de tout lien politique avec Rome.

A quel moment cette évolution s'est-elle produite? Il est difficile de préciser; mais on trouve des indices d'un travail actif de ce puissant esprit pendant ce séjour à Avignon, et parmi ces études profondes auxquelles, d'après ses historiens, il eut tout le loisir de se consacrer.

On a dit qu'il s'était adonné, alors, à la lecture des *Négociations* du président Jeannin. Elles n'avaient pas encore été publiées. Il les lisait donc en manuscrit. C'était une moelle succulente que cette lecture, et elle suffirait à expliquer le retour vers la politique traditionnelle de Henri IV. Richelieu lisait aussi les lettres du cardinal d'Ossat, et il y recueillait la même tradition (1). Un passage du *Caput apologeticum* est plus net encore : « De m'accuser, moi et mes compagnons (c'est-à-dire les autres ministres), d'être Espagnols, parce que nous avons ménagé l'intelligence (c'est-à-dire l'entente cordiale existant entre les deux cours), comment le peut-on, sans convaincre ceux qui en ont fait et conseillé l'alliance (il s'agit de Villeroy), et qui, aux oppositions des princes contre ce

(1) Sur les lectures de Richelieu, voir *Maximes et fragments inédits du cardinal de Richelieu,* dans les Mélanges de la Collection des Documents inédits de l'Histoire de France (p. 718). — Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 711).

dessein, ont toujours répondu qu'elle était nécessaire au bien de cet État et au repos de nos voisins? » Il se défend donc d'être « Espagnol ».

Il a d'autant plus de courage à le faire en ce moment que Rome est son seul appui, — toutes les ambitions du futur cardinal étant, d'ailleurs, tournées vers le Saint-Siège. Non seulement il habite sur terre pontificale, mais le Pape, qui n'a pas oublié qu'il est évêque, a pris sa défense. Une discussion très vive s'est même engagée à son sujet entre les deux cours (1).

Dès la nouvelle de l'arrivée de l'évêque de Luçon à Avignon. le pape Paul V, au cours d'une conversation avec l'ambassadeur de France, Denis de Marquemont, lui dit qu'il avait su, par les bruits de Rome, que l'évêque était obligé de rester à Avignon. Il ajouta, — ce sont les propres termes dont il se servit : — « qu'il serait bien aise de n'avoir pas ces personnes-là dans la dite ville », et il dit encore : « Que deviendra la résidence qu'il doit en son évêché; et que dira le monde de le voir interdit d'aller où son devoir l'oblige? » Le pape manifesta le regret qu'on ne se fût pas, du moins, servi de l'autorité du nonce pour donner, à un évêque, un tel commandement.

Il revient sur ce sujet quelque temps après, signalant l'inconvénient que présentait le séjour de l'évêque de Luçon à Avignon, « de crainte qu'il n'aille faire quelque chose qui déplaise à Votre Majesté ».

Mais la cour de France se fâcha. Louis XIII lui-même écrivit à son ambassadeur (6 juin 1618) : « Tant s'en faut, dit-il, que cet évêque vaquât aux exercices de sa profession, qu'il faisoit pratiques préjudiciables à mon service. » Et le ministre des affaires étrangères, Puisieux, d'autant plus ardent qu'il s'agissait d'accabler son prédécesseur : « Sa Sainteté, à notre avis, le prend un peu bien haut, se scandalisant de la retraite de M. de Luçon à Avignon. Sans doute, il y en a qui lui donnent ces mauvais avis avec commentaires. Si elle y défère, on lui mettra souvent la puce à l'o-

(1) Sur les relations de Richelieu avec Rome à cette époque, cfr. *Correspondance*. (t. I, p. 573), lettre au Cardinal Ubaldini, — Aubery, *Histoire* (t. I, p. 28). — Instruction du Cardinal Farnèse à Bentivoglio, dans les lettres de celui-ci (t. I, p. 316).

reille... Si M. de Luçon se fût contenté de faire simplement le bon évêque en son diocèse, il n'en serait pas en ces termes que l'on a évités un fort long temps, bien qu'il y eût occasion suffisante et connue de ce faire. Mais ce sont esprits qui s'emportent bien loin au delà du devoir et très dangereux en un désordre public. » Ce médiocre Puisieux tapait ferme. Si ces propos revinrent, comme il est probable, aux oreilles de l'évêque de Luçon, ils durent lui être bien pénibles et ajouter encore à la mélancolie qui le rongeait. Quant au pape, il se le tint pour dit, et garda chez lui l'hôte encombrant qu'on lui avait envoyé sans le consulter (1).

Laissé ainsi sans défense aux mains de ses adversaires, l'évêque passe les six derniers mois de l'année 1618 dans des alternatives de résignation et d'abattement. De grands malheurs privés surviennent et affligent la pauvre colonie désemparée. Dans la précipitation du départ, le marquis avait dû laisser à Richelieu sa jeune femme, Marguerite Guiot des Charmeaux, qui était enceinte. Seule dans ce château où elle n'avait plus les bons soins de sa belle-mère, Mme de Richelieu, morte avant elle, la marquise de Richelieu, en proie à toutes les appréhensions de son état et à toutes les douleurs de la séparation, accoucha, le 14 octobre 1618, d'un fils qui fut baptisé par le curé de Braye. Mais elle mourut le lendemain, 15 octobre.

Cette triste nouvelle fut un coup terrible pour les exilés. On se retourna encore vers la cour. L'évêque demande grâce, sinon pour lui, du moins pour ses frères; le marquis sollicite l'autorisation de se rendre à Paris et, de là, en Touraine. « Pour comble de malheur Dieu a voulu prendre ma femme et me laisser un fils privé par sa mort et mon éloignement de toute sorte de secours. » La permission de quitter Avignon lui fut accordée, ainsi qu'à son beau-frère, Pontcourlay. Mais avant de partir, il devait apprendre encore la perte de son jeune fils, mort sept semaines après la mère, le 15 décembre 1618 (2).

(1) Sur tout l'incident, voir *Recueil* d'AUBERY (t. I, p. 47).

(2) *Correspondance* (t. VII, p. 423). — Sur les décès successifs de la marquise de Richelieu et de son fils, voir les registres de la paroisse de Braye que j'ai cités dans mon tome Ier (p. 61).

Ces coups répétés, la solitude absolue qui suivait le départ de ses frères, précipitèrent l'évêque dans une profonde tristesse. Tandis qu'il fait encore bonne figure en public, seul avec lui-même, il désespère. L'idée de la mort l'obsède.

Le 8 février 1619, comme s'il sentait sa fin prochaine, il écrit son testament, sous la forme d'une lettre aux membres du chapitre de Luçon : « Messieurs, nul ne sachant quel doit être le cours de la vie, et ne pouvant prévoir, en mon particulier, comme il plaira à Dieu disposer de moi, le désir que j'ai de ne pas quitter ce monde sans vous laisser des témoignages de mon affection me fait dresser ce peu de lignes pour vous être mises ès mains, en cas que je sois privé du bonheur de me trouver moi-même parmi vous devant que de passer de cette vie dans une autre meilleure... » Suivent alors des dispositions plus précises. Il laisse son corps à son église de Luçon, désigne le lieu de sa sépulture, immédiatement au-dessus du pupitre des chantres, « désirant que le plus haut du chœur, comme plus honorable, soit conservé pour mes successeurs ». Il laisse à l'église son argenterie, ses ornements, ses trois tentes de tapisserie de Flandre, et, regrettant de ne pouvoir faire davantage, il ajoute : « Le premier bien que je vous souhaite est de vivre tous avec le plus de connoissance qu'il vous sera possible de votre condition, vous remettant sous les yeux que le monde n'est que tromperie et *qu'il n'y a contentement ni profit qu'à servir Dieu qui ne manque point à ceux qui le servent.* — Je vous désire ensuite un évêque qui, m'égalant en affection, me passe en toutes autres qualités ; je le conjure, quiconque il soit, *de résider avec vous*, visiter son diocèse, échauffer, par son exemple et son instruction, ceux qui, sous lui, ont charge d'âmes. » Ce sont là de bien tristes retours sur sa propre existence, si agitée, si éparpillée, et si vide jusqu'ici !

Il termine, en léguant au séminaire qu'il vient de fonder une somme de mille livres et sa bibliothèque tout entière, « pour donner plus d'occasion à des gens de mérite de s'y arrêter (1) ».

Cette disposition en faveur du séminaire avait été complétée, d'a-

(1) Sur ce singulier document qu'on peut considérer comme une sorte de « Testament spirituel », v. *Correspondance* (t. VII, p. 424).

vance, par une autre inspirée du même sentiment. Dès le 10 janvier 1619, l'évêque de Luçon avait donné procuration pour adjoindre aux ressources du séminaire les revenus de l'abbaye de l'Ile-Chauvet, dont il était commandataire, et, comme s'il avait déjà renoncé à l'espoir de jamais reprendre la direction de son évêché, il disposait : « Quand les prêtres de l'Oratoire installés dans ledit séminaire le posséderont, ils entretiendront audit séminaire de Luçon quatre autres personnes de leur société, deux desquels seront prédicateurs et tenus d'exécuter les mandements *des successeurs évêques dudit seigneur Révérend* ou de leurs grands vicaires (1). »

Enfin par une dernière mesure qui semble bien marquer une résolution prise, le 13 février 1619, il prescrit à son secrétaire, Le Masle, de résilier le bail de la maison qu'il habitait à Avignon, et d'en faire remise au propriétaire. Sans nouvelles de ses frères, arrivés à Paris dans les premiers jours de février, il leur écrit pour leur demander quelques menus cadeaux qu'il veut distribuer autour de lui. Toutes ses dispositions sont arrêtées. Il est prêt...

Or, c'est dans ces conjonctures qu'on voit arriver à Avignon, le 7 mars (2), un cavalier venant de Paris : c'est le sieur du Tremblay, le propre frère du Père Joseph. Il est porteur d'une lettre du Roi adressée à l'évêque de Luçon. Coup de théâtre : celui-ci est rappelé de son exil ; il rentre en grâce ; il reçoit l'ordre de se rendre, par les voies les plus rapides, à Angoulême, pour y rejoindre la reine Marie de Médicis et reprendre ses fonctions auprès d'elle.

Richelieu gagnait la partie, au moment où il la croyait désespérée.

(1) *Correspondance* (t. I, p. 579).
(2) Pour la date du 7 mars, voir lettre du Cardinal Borghèse au nonce Bentivoglio, dans la *Correspondance* de celui-ci (t. III, p. 253).

II. — Le « Voyage d'Amadis ».

Voici ce qui s'était passé.

L'évêque de Luçon, ayant quitté Blois en juin 1617, avait conservé des relations assez suivies avec l'entourage de la Reine, et, par conséquent, une certaine action sur elle, jusqu'au moment où il avait dû se rendre à Avignon, en avril 1618. A partir de ce moment, Marie de Médicis s'était trouvée livrée à elle-même. Comme la plupart des femmes, elle était incapable de rester seule, sans confident et sans guide. Ayant cherché à renouer une correspondance avec Barbin, elle avait éprouvé une cruelle déception. Elle ne savait plus où se prendre.

Depuis longtemps déjà, Ruccellai guettait ce moment. En juillet 1617, il avait écrit à la Reine une lettre adroite pour l'assurer de son dévouement toujours fidèle, et préparer sa rentrée en grâce (1). Bientôt, il était venu en personne. Le terrain était préparé pour son retour par ceux qui, comme lui, étaient, avant tout, les adversaires de l'évêque de Luçon, Chanteloube, Bonzi, évêque de Béziers, Villesavin, secrétaire des commandements, et les autres (2).

Il ne s'en tenait pas aux protestations et aux compliments. C'était un homme d'entreprise, une imagination sans cesse en mouvement. Il avait conçu un plan extrêmement hardi et qu'il opposait d'emblée aux procédés dilatoires, au système de temporisation

(1) Voir une autre lettre de lui qui est probablement de 1618, dans le vol. 772, Affaires Étrangères (f° 333).

(2) Il semble bien que le début de l'intrigue qui amena l'entente avec Ruccellai soit de juillet-août 1618, et peut-être même est-elle un peu antérieure au départ de Richelieu pour Avignon. Ce qui est certain, c'est que ce furent Chanteloube et une demoiselle du Tillet, mêlée au procès de Barbin, qui firent les premières ouvertures auprès du duc d'Épernon. Voir, pour les dates, le mémoire de La Valette, dans le *Recueil* d'Aubery (t. I, p. 137-139). Dans l'*Histoire de Marie de Médicis*, madame d'Arconville, arrive au même résultat après une étude attentive des documents, et ceci a une réelle importance, puisque cette appréciation est en contradiction avec les *Mémoires* de Richelieu qui reportent le début de l'intrigue au commencement de 1619, v. *Histoire de Marie de Médicis* (t. II, p. 479). — On voit l'intérêt qu'avait Richelieu à fixer la négociation à une date où il paraissait loin de toute intrigue. Cette observation pourrait confirmer le soupçon de M. Duhamel, à savoir que Richelieu n'ignorait pas ce qui se tramait à Blois.

et de réserve préconisé par Richelieu. Il prétendait faire de la reine mère le chef d'un grand parti d'opposition, prêt, s'il était nécessaire, à recourir aux armes pour amener Luynes à composition. De telles pensées devaient trouver un facile accès près du cœur ulcéré de Marie de Médicis (1).

Celle-ci, en effet, dans les derniers temps, n'avait pas été ménagée. Outre l'affaire si pénible de Barbin, elle avait vu l'envoyé du duc de Toscane à Paris, Bartolini, expulsé contrairement à toutes les règles de la courtoise internationale, parce qu'il était accusé d'entretenir avec elle des relations suspectes; elle avait suivi de loin, dans des sentiments qu'il est facile de deviner, les différentes phases des fiançailles et du mariage de sa fille, Madame Christine, avec le prince de Piémont, décidées et accomplies en dehors d'elle, sans qu'elle eût été avertie ou consultée autrement que pour la forme (2).

Ainsi, au moment où elle souffrait le plus de son éloignement et de son isolement, son conseiller préféré disparaissait et laissait la place libre au rival, qui, surexcitant les passions et les rancunes, faisait sonner la fanfare, toujours facile au début, des résistances énergiques et des entreprises vigoureuses.

Ce serait se perdre dans une brousse d'intrigues que de prétendre suivre les marches et contremarches de Ruccellai, dès qu'il fut sur la piste de son projet. Il pensait, non sans finesse, que les grands prendraient rapidement ombrage de la faveur de Luynes; qu'ils se grouperaient contre lui, qu'ils escompteraient l'appui de la Reine, et qu'enfin l'opinion, mobile et versatile comme elle est en France, se retournerait en faveur de la mère séparée du fils par la volonté d'une coterie comblée de biens et d'honneurs.

Ce revirement, en effet, se produisait. Les grands se cherchaient dans l'ombre, pour opposer un contrepoids à l'autorité croissante du duc de Luynes. En se rapprochant les uns des autres, ils se portaient vers la reine mère.

(1) Cfr. Fragment des *Mémoires de* Richelieu, intitulé : « Sur la sortie de la Reine de Blois ». Affaires Étrangères vol. 772 (f° 243.)

(2) « La reine tint ce mécontentement plus cruel qu'aucun qu'elle eût reçu jusqu'alors. » *Mémoires de* Richelieu (t. I, p. 517). — Cfr. *Correspondance* (t. VII, p. 929).

Ruccellai était l'homme fait pour deviner de pareilles dispositions, et pour réveiller et coaliser des sentiments qui dormaient incertains ou couvaient isolés dans les âmes (1). Ce n'était pas une petite affaire, en ce temps-là, de mettre sur pied une intrigue de ce genre, quand elle n'avait pas son centre à la cour! Car les grands du royaume, dispersés sur leurs terres, séparés par de longues distances et, plus encore, par leurs rivalités et leurs susceptibilités personnelles, ne pouvaient se joindre, s'entendre et se confier les uns aux autres que si une activité extraordinaire savait leur ménager la peine et épargner à leur orgueil la meilleure partie du chemin (2).

Pendant des mois et des mois, Ruccellai battit l'estrade pour arriver à ses fins. Il semble que ses premiers mouvements remontent à l'époque où un certain nombre de grands, Bellegarde, Rohan, d'Épernon, Montbazon, s'étaient faits, avec l'aveu plus ou moins sincère de Luynes, et avec le concours plus qu'imprudent de ce pauvre Barbin, les confidents d'une première tentative de rapprochement entre le Roi et la reine mère.

L'échec de cette tentative avait froissé plusieurs de ces personnages. Il en était, parmi eux, qui n'aimaient pas à passer pour dupes.

Au premier rang, Louis de Nogaret et de la Valette, duc d'Épernon. Cet ancien mignon de Henri III était devenu, avec le temps, un puissant seigneur. Il avait le gouvernement de Metz, place si bien munie et si importante aux portes du royaume; il avait le gouvernement de la Saintonge et de l'Angoumois; il était colonel-général de l'Infanterie française. Agé de soixante-cinq ans, il s'ap-

(1) Voir un excellent portrait de Ruccellai dans Girard, *Vie du duc d'Epernon* (t. III, p. 73 et suiv.). — Sur les véritables intentions de Ruccellai et sur ses relations avec Luynes, cfr. un curieux passage des *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 189).

(2) Toute cette intrigue est racontée plus ou moins exactement par tous les écrivains qui se réfèrent à cette époque. — Voir surtout Girard, *Vie du duc d'Epernon*. — *Mémoires de* Fontenay-Mareuil (p.). — *Vie de Marie de Médicis* (par madame d'Arconville); — les notes de M. Avenel dans *Correspondance* (t. VII, p. 426-28). — Bentivoglio, *Nunziatura* (t. I). — Le document le plus important est la « Relation de la sortie de la reine mère de Blois » par M. L. G. D. L. V. (le cardinal de la Valette), fils du duc d'Epernon, qui prit une part très active à tout l'événement. V. Affaires Étrangères, vol. 772 (f° 243).

puyait sur ses deux fils, tous deux dans la force de l'âge et dignes d'un tel père : le marquis de la Valette et de l'archevêque de Toulouse, plus tard cardinal de la Valette, excellent homme de guerre.

D'Épernon, de tout temps, l'avait pris de haut avec tout le monde. Rempli d'un orgueil intraitable, il veillait à ce que la distance entre lui et les autres fût pour le moins égale à celle qu'il consentait à reconnaître entre le Roi et lui. En 1614, lors de la mort du roi Henri, il avait rendu un grand service à la reine Marie de Médicis : c'était lui qui avait fait proclamer la régence en prononçant, la main sur la garde de son épée, en pleine Cour de Parlement, un discours impératif qui avait eu pour effet instantané d'ajouter, sans discussion, une règle nouvelle à la constitution non écrite du royaume.

Si on avait, à son gré, mal récompensé de tels services, il goûtait une sorte de satisfaction raffinée dans le silence et le mécontentement. Il ne faisait plus guère à la cour que de rares apparitions. Cependant, il s'était décidé à venir saluer le Roi, quelque temps après la mort du maréchal d'Ancre. Un passage de Fontenay-Mareuil rend sensible l'espèce d'empire que le duc d'Épernon exerçait, alors, sur l'opinion et sur l'armée : « L'autorité qu'il avoit dans l'infanterie étoit si grande, et qui ne procédoit pas de la faveur comme autrefois, mais de son esprit, qu'ayant fait avertir du jour qu'il arriveroit, non seulement les mestres de camp et les officiers tant du régiment des gardes que de tous les autres qui étoient à Paris furent au-devant lui jusqu'à Étampes, mais une infinité d'autres venus expressément pour cela des garnisons de Picardie et de Champagne, aucun capitaine n'y ayant manqué sans grand sujet et sans lui en faire faire des excuses. »

De cet ancien favori devenu grand seigneur, Luynes, favori en passe de devenir grand seigneur, s'était fait rapidement un ennemi : il n'avait pas appuyé assez fortement la candidature au cardinalat de l'archevêque de Toulouse, fils du duc d'Épernon ; dans une querelle de préséance que celui-ci s'était faite avec le président du Vair, garde des sceaux, — épée contre robe, —

Luynes avait paru incliner du côté du ministre. Et puis, ces deux personnages, Luynes, souple et cauteleux, Épernon, hautain et raide, étaient d'humeur incompatible. Ils s'étaient rencontrés, un jour, sur le degré du Louvre ; Épernon avait dit à Luynes ce mot, depuis légendaire : « Vous autres, messieurs, vous montez, et nous, nous descendons. »

Un moment, on put craindre à la cour que le duc, entouré de ses gentilshommes, de ses gardes et d'une bande de sbires qu'il entretenait à son service, « les Simons », ne tentât un coup en plein Paris. On voulut le saisir. Averti, il quitta la ville, après avoir fait ses visites d'adieu à la tête d'une troupe de trois cents cavaliers, et se rendit à son château de Fontenay-en-Brie. Sur nouvel avis, il avait cru prudent de s'éloigner, gagnant presque seul, à marches forcées, malgré son âge, sa ville de Metz, où il s'enferma. Il n'était pas homme à pardonner cette alerte.

Cependant, Ruccellai poursuivait son dessein de s'emparer de l'esprit de la reine mère, dont il s'était déclaré le cavalier servant. Il errait, déguisé et inconnu, autour de Blois, reçu de temps à autre, en cachette, par Marie de Médicis, qui se prêtait à ce dangereux manège. Il eut l'idée de lui proposer d'aller lui-même, avec un mandat exprès, demander au vieux duc de Bouillon, expert en brigues et en rébellion, un appui ou du moins un conseil. Autorisé, il partit d'une traite de Blois pour Sedan, toujours déguisé, se sentant surveillé, en péril, mais allègre et résistant, malgré sa complexion délicate, parce que le feu de l'intrigue l'animait. Bouillon refusa l'appui, mais donna le conseil : « Adressez-vous au duc d'Épernon, dit-il; lui seul est d'humeur et de taille à vous venir en aide. »

Grand embarras pour Ruccellai; il était brouillé à mort avec le duc. D'autre part, il tenait à son projet. Ce n'était pas que le scrupule des premiers pas le gênât; mais il craignait un refus brutal de d'Épernon quand celui-ci saurait que lui, Ruccellai, était dans l'affaire. Avec une habileté consommée et où se reconnaît le disciple de Machiavel, il trompa le duc et l'engagea à fond dans le complot, sans se découvrir. Quand il se montra, les fils étaient noués de telle sorte que le duc était à la discrétion de l'intrigant

qui, d'un seul mot, pouvait le perdre. Il n'y avait plus qu'à marcher.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que si cette vaste machination fut un chef-d'œuvre d'habileté de la part de Ruccellai, elle fut un modèle d'activité et de résolution de la part du duc d'Épernon. Une fois son parti pris, il ne recula devant rien, se jeta tête baissée dans l'aventure, et, malgré son âge, conduisit jusqu'au bout, en héros de roman, le *voyage d'Amadis*.

A la simple lecture du récit que fait de cette extraordinaire entreprise son secrétaire Girard, on admire la peine dépensée et le risque couru par ces hommes énergiques. Vingt fois le complot faillit être découvert; vingt fois on passa par des angoisses et des transes horribles : courriers dévalisés, paquets jetés à la rivière et repêchés au fil de l'eau, trahisons déjouées, dévouements obscurs et ignorés; puis, les chevauchées à travers le royaume, les rencontres fortuites de troupes inconnues qui s'arrêtent de loin, le pistolet au poing, et interrogent; rendez-vous manqués d'un quart d'heure, surprises d'auberge, interpellations des sentinelles du haut des remparts des villes qui restent closes, indiscrétions de femmes et de laquais, fuite errante à travers les bois, la nuit, sans guide, par des chemins que personne ne connaît, dans des fondrières où les chevaux se perdent, le long des rivières débordées, à la recherche, pour passer, du vieux pont en dos d'âne bâti par les Romains. A travers ces mille aventures, le complot se trame, se déroule et s'achève dans un décor dessiné par Callot : aux cuisses, le grand cheval barbe, noir, avec le nez fortement busqué; au front, le chapeau à haut panache; aux jambes, les houseaux de cuir qu'on ne quittera que le chemin fini; embarrassant la marche, le poids de toute une fortune, soit en pierreries dans des cassettes, soit en ducats roulés dans des boudins de cuir, dont est chargé le cortège des mules qui vont en avant, conduites par des laquais que l'on surveille de l'œil, la main sur le pistolet.

Le plan arrêté était celui-ci : tandis qu'un émissaire, que l'on croyait sûr, se rendrait près de la reine mère pour l'avertir, d'Épernon quitterait Metz, dans le plus grand secret, traverserait toute la France et gagnerait son gouvernement d'Angoumois, où

il devait attendre la Reine qui, de son côté, se serait enfuie de Blois. Ce vaste programme n'avait de chance de succès que s'il s'exécutait avec une précision parfaite. Ruccellai galopait jour et nuit pour tout ajuster. Il cachait si bien son jeu, qu'à Paris, on le croyait en Allemagne. Plus de cent personnes pourtant étaient dans le secret. Le miracle fut que Luynes ne sut rien, ou plutôt que prévenu à diverses reprises, il ne voulut rien entendre. Il était si fin ou si infatué qu'il ne croyait même plus la vérité.

Le duc d'Épernon partit de Metz, le lundi 22 janvier, précédé de huit jours par l'archevêque de Toulouse et laissant la garde de la ville à son plus cher fils, le marquis de la Valette. Il marcha à grandes journées, autant que la pesanteur de ses mulets le pouvait permettre. Malgré la saison, le temps fut si beau qu'on allait sans manteau. Il passa sous Dijon, qui refusa d'ouvrir ses portes, et il ne se sentit sauf que quand il eut franchi l'Allier au pont de Vichy. C'est de là qu'il écrivit au Roi pour lui annoncer la nouvelle de son acheminement en Saintonge et en Angoumois, « où il n'avait dessein, disait-il, que de vivre sous son obéissance (1) ».

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Luynes, qui n'avait reçu qu'un avis assez obscur de Dijon. Évidemment, il se tramait quelque chose de grave ; mais il n'eut pas encore la pensée qu'il s'agissait de la reine mère.

Celle-ci attendait, avec une anxiété facile à concevoir, des nouvelles de l'exécution d'un projet sur lequel elle n'avait que de très vagues indications. L'agent de Ruccellai, qui devait l'avertir du départ du duc d'Épernon, au lieu de se rendre à Blois, avait gagné Paris, dans le dessein de trahir. Mais, par un heureux hasard, un membre du Parlement, ami de la reine mère, avait eu vent de son secret et de ses intentions, et, sans savoir au juste de quoi il s'agissait, avait eu la présence d'esprit de détourner le coup. Cependant Marie de Médicis ne recevait aucun avertissement. Elle se désespérait.

(1) La lettre de d'Épernon au roi, au sujet de son départ de Metz, est insérée dans le *Mercure françois*, t. V, 1619. Elle est de Balzac et est recueillie dans les ouvrages de celui-ci. — V. aussi *Histoire de Marie de Médicis* (III, p. 493).

D'autre part, l'archevêque de Toulouse et le duc d'Épernon lui-même, parvenus à Confolens en Angoumois, vingt jours après le départ de Metz, s'étonnaient de ne recevoir aucune nouvelle de la reine mère. Ils se décidèrent à quitter Confolens et à descendre vers Blois, en envoyant en avant un homme d'entreprise, leur confident Du Plessis, et, plus en avant encore, en pointe, un valet de chambre, nommé Cadillac, qui, depuis le début, était aussi dans le secret. Du Plessis s'arrêta à Loches, où il devait être bientôt suivi par l'archevêque de Toulouse. Cadillac alla jusqu'à Blois. Ce fut cet homme qui dut, au moment critique, serrer le nœud de toute l'affaire.

Arrivé à Blois, il demanda à parler à la Reine. Reçu aussitôt, il eut avec elle un long entretien. Il raconta tout le voyage du duc d'Épernon et, conformément à ses instructions, il se mit aux ordres de la reine, si elle était disposée à quitter le château. On s'imagine l'angoisse de cette femme, seule, sans conseil, au moment de prendre un parti si grave, sur la parole d'un tel homme, et de se lancer dans une telle aventure. Ne sachant à qui se fier, elle n'avait rien dit à personne. Du Plessis vint derrière Cadillac. Il fut reçu à son tour, retenu et logé au château. Il fit si bien qu'il décida la reine. Sur son conseil, elle prit pour confident un jeune homme de son entourage, le comte de Brenne, frère du marquis de Mosny.

Cadillac fut envoyé vers l'archevêque de Toulouse pour l'informer des dispositions de la reine. L'archevêque, qui était déjà à Loches, s'avança jusqu'à Montrichard, à six lieues de Blois et tout fut prêt pour la nuit suivante, 22 février, un mois, jour pour jour, après que le duc d'Épernon avait quitté Metz.

Le duc d'Épernon était à Loches. Il entendit Cadillac, retour de Blois, et se fit rendre un compte exact de tout ce qui s'était passé. On dit qu'à cette heure décisive, cet homme, qui avait agi jusque-là avec tant d'énergie et de résolution, hésita. Il se fit répéter par Cadillac, plus de cent fois en moins d'une demi-heure, ce que la Reine avait dit. A la fin, il prit son parti et, faisant allusion lui-même à César, il dit : « Nous avons, maintenant,

franchi le Rubicon. » Il envoya donc de nouveau Cadillac.

Ayant quitté Loches à huit heures du soir, celui-ci galopa dans la nuit sombre et arriva, entre minuit et une heure du matin, au pont de Blois. Il se glissa dans la ville, où il rencontra le comte de Brenne, et les valets de pied de la Reine, qui avaient préparé le carrosse, auprès du pont. Il traversa la ville silencieuse, monta jusqu'au château, et, étant sur le chemin, du pied du rempart, il vit, au deuxième étage, la chambre de la Reine éclairée. Il trouva aussi, disposées par de Brenne, deux échelles qui permettaient de gagner d'abord la terrasse et ensuite, le long du mur, la fenêtre de la Reine. Il monta. La fenêtre était fermée. Il frappa. On tardait à lui ouvrir et, du haut de l'échelle, il assistait à une scène poignante qui se passait au dedans. Les domestiques de la Reine, auxquels elle avait fini par se confier, la suppliaient de ne pas partir. Ils ne savaient rien du complot, ignoraient que le duc d'Épernon fût dans l'affaire et, effrayés de la soudaineté et du péril d'une si grave résolution, ils s'efforçaient de s'y opposer.

La reine avait fait mettre ses pierreries dans des coffres et s'était habillée d'une robe courte. Elle ordonna qu'on ouvrît la fenêtre. Cadillac sauta dans la chambre et se jeta à ses pieds. Quand il eut prononcé le nom du duc d'Épernon, tout le monde comprit ; les résistances tombèrent.

La Reine troussa elle-même sa robe autour de sa ceinture et s'avança vers la fenêtre. Le comte de Brenne passa le premier, la Reine descendit, puis Du Plessis, et ensuite les autres, c'est-à-dire Cadillac, deux exempts des gardes et la femme de chambre, Catherine.

La fenêtre de la chambre de la Reine est à plus de cent vingt pieds au-dessus du sol. Marie de Médicis, grosse et lourde, eut toutes les peines du monde à descendre la première échelle. Arrivée à la terrasse, elle n'en pouvait plus ; elle déclara qu'elle ne mettrait pas le pied sur la seconde échelle. Heureusement, il y avait, à cet endroit, un éboulement. On la mit sur un manteau qui, attaché par des cordes, fut glissé le long du terre-plein, et elle arriva ainsi en bas, sans encombre. Le comte de Brenne la prit sous un bras, Du

Plessis sous l'autre, et elle marcha à pied, vers la rivière, traversant la ville endormie. Le groupe fut rencontré par des soldats qui, voyant cette femme entre deux hommes, crurent que c'était quelque ribaude. Elle dit elle-même, en riant : « Ils me prennent pour une bonne dame. »

On arrive au pont. Le carrosse était caché dans une ruelle. On ne le voit pas ; ce fut encore un moment d'angoisse. Un page vint avertir. La Reine monte dans le carrosse avec le comte de Brenne, Du Plessis et sa femme de chambre, Catherine. On emportait des cassettes pleines d'or et de pierreries. Marie de Médicis ne pouvait rester en voiture sans lumière : aussitôt hors du faubourg, on alluma des flambeaux. On galope vers Montrichard. L'archevêque de Toulouse y était. Ruccellai aussi, plein d'anxiété. Ne pouvant y tenir, il était parti, avec quelques cavaliers, en avant, sur la route de Blois. Il salue, le premier, la Reine. On peut deviner la joie.

Puis ce fut, à Montrichard même, l'archevêque de Toulouse ; puis, les chevaux changés, on repartit par le chemin de Loches, où on rencontra, à une lieue de la ville, le duc d'Épernon, accompagné de cent cinquante cavaliers. S'approchant de la Reine, il lui offrit son service. Elle ne tarit pas en remerciements, en promesses et en effusions. Le duc reçut de la Reine le commandement de prendre place en son carrosse, et ils entrèrent ainsi à Loches, surpris et satisfaits, l'un et l'autre, de la réussite d'une si vaste et si extraordinaire machination ; mais déjà, aussi, soucieux du résultat final et des difficultés nouvelles dans lesquelles les jetait un coup si audacieux.

Au château de Blois, personne ne connaissait le départ de la Reine. Le lendemain, au grand jour, les domestiques, n'étant point appelés dans la chambre de leur maîtresse, ne savaient que penser d'un si profond sommeil. Enfin on se décida à entrer. On ne trouva plus personne, ni la Reine, ni sa femme de chambre, ni les domestiques. En ville, on commençait à parler de ce qui s'était passé la nuit. Aussitôt, le comte de Cheverny, gouverneur du Blaisois, et les échevins de Blois dépêchèrent à la cour. La nouvelle de la fuite de la reine mère se confirmait de toutes parts.

Grand fut l'émoi. Bentivoglio écrit, en observateur un peu blasé : « En somme, la France ne peut vivre sans de continuels changements et nouveautés, et c'en est ici une des plus importantes qui pût se produire. » Le Roi était à Saint-Germain, où il comptait rester pour faire retraite et chasser pendant tout le carême. Il revint en hâte à Paris. Les conseils se réunirent. Les avis, comme les sentiments, furent partagés. Le Roi voulait armer immédiatement et se diriger vers la Loire pour mettre à la raison le vassal révolté. Luynes, n'écoutant d'abord que sa colère, était du même avis, ainsi que la plupart des ministres. Mais le président Jeannin fit toucher du doigt le danger d'une telle résolution. C'était retomber dans la faute commise par le maréchal d'Ancre. On risquait de s'embarquer dans une guerre civile longue et laborieuse, tandis que les affaires, au dedans et au dehors, ne permettaient guère de courir une pareille aventure.

On tint conseils sur conseils : le prince de Piémont, marié tout récemment à la sœur du Roi, y fut admis. On ne voyait que des sujets d'inquiétude. On appréhendait une coalition de tous les grands : Bouillon, à qui on avait retenu plus de 500 000 livres sur ses pensions et gages ; Montmorency, qui n'avait pu obtenir la délivrance de son beau-frère Condé ; Ventadour, la Force, Montespan, Saint-Luc Pardaillan, Soubise, M. le Grand ; même les Guises et Lesdiguières étaient soupçonnés. On parlait d'un soulèvement des huguenots et on assurait que la reine s'était acquis le concours du roi d'Espagne (1).

Le 25, on réunit le Parlement. On obtint de lui, séance tenante, un arrêt déclarant criminels de lèse-majesté « tous ceux qui prendraient les armes sans commission royale ». On annonçait, en même temps, que le Roi, *si faire se pouvait,* partirait, le samedi suivant, 2e de mars, pour s'acheminer vers Tours. A cet effet, on donnait les commissions nécessaires pour lever des gens de guerre et on décidait le rétablissement de la Paulette, de façon à réunir les 1 200 000 écus nécessaires pour entrer en campagne (2).

(1) *Correspondance* (t. VIII, p. 186).

(2) « Compte rendu de la séance du Parlement où le roi se rend à l'occasion du départ de sa mère de Blois », (12 mars 1619). Affaires Étrangères, vol. 772 (f° 72).

La guerre! A ce mot tout le monde s'émeut. Les gens prudents, les bourgeois inquiets pour leurs rentes, le clergé, les jésuites, les ambassadeurs crièrent : *la paix, la paix!* Le nonce Bentivoglio, quoiqu'il n'eût pas encore reçu d'instructions, crut devoir intervenir dans ce sens, tant auprès du Roi qu'auprès du duc de Luynes. Celui-ci, « toujours timide » (ce sont les paroles du nonce), commençait à réfléchir.

Quoique les nouvelles parussent meilleures, et qu'on n'apprît aucune défection dangereuse, ni parmi les grands, ni parmi les principaux chefs des huguenots, on se sentait de moins en moins disposé à courir les hasards de la guerre, et à engager une campagne difficile, à l'autre bout du royaume, dans une saison si rigoureuse. On armait, mais mollement. Il revenait que d'Épernon levait des soldats, et qu'il se préparait à tenir tête aux troupes royales, commandées par Schomberg, envoyées dans ces parages. On consultait tout le monde, même Bouillon, docteur en intrigues, à qui on demandait, assez naïvement, le moyen de réparer le mal qu'il avait fait. Il répondit, le bon renard, « qu'il fallait assoupir ce mécontentement par remèdes doux et bénins et que le Roi ne devait troubler la paix de son royaume en un temps où elle était établie et si chérie de ses sujets (1) ».

Le Roi avait reçu, le 26, par un courrier tout crotté, une lettre de la reine mère, datée de Loches, où elle déclarait qu'elle s'était mise en liberté pour avoir plus de commodité de lui signaler la rigueur et la tyrannie de ceux qui portaient le royaume à sa perte. Elle ajoutait « avoir choisi sa retraite dans le gouvernement du duc d'Épernon, parce que l'affection de ce seigneur et sa fidélité au bien de l'État n'avaient jamais été contestées et que le feu Roi, connaissant sa vertu et sa probité, lui avait, dans ses derniers jours, conseillé de se fier à lui plus qu'à aucun autre des grands du royaume ». Cette lettre qui était, dit-on, du style de Ruccellai,

(1) Voir : Lettres sur les intrigues de la reine mère, sa fuite de Blois (26 février 1619). — Lettres du Prince de Piémont sur le même sujet (11 mars 1619). — Deux lettres de Des Noyers. Bibl. Nat., *Cab. des Mss.* Copies faites par Bréquigny en Angleterre. *Collection Moreau*, vol. 724 (f°s 198-201, etc.). — « Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre, au départ de la reine mère ». Bibl. Nat., Mss. fr., vol. 17366.

mécontenta vivement le Roi. Il ne parlait que de monter à cheval (1).

Ce fut Luynes qui le calma. On commença par gagner du temps, sous prétexte de délibérer et de tenir la Reine en suspens. Puis, au bout de quinze jours, on rédigea une réponse où, pour éviter de prendre à partie directement la reine mère, on accusait d'Épernon de tout le mal. Dans cette lettre, rendue publique comme celle de la reine, on reprochait au duc d'avoir osé entreprendre sur la liberté de la mère de son Roi, au moment même où le fils ne songeait qu'à se rapprocher d'elle. On déclarait que la lettre signée par elle avait été certainement écrite par le duc qui la tenait en sa puissance. On faisait appel aux sentiments maternels pour engager Marie de Médicis à rétablir la paix dans l'État, en ajoutant que, si sa demeure de Blois ne lui était pas agréable, elle pouvait choisir sa résidence partout où elle voudrait dans le royaume.

Quant au duc, il était révoqué de sa charge de colonel-général de l'infanterie et on nommait, à sa place, le duc de Vendôme; on lui enlevait ses emplois, ses places et ses gouvernements : on déclarait qu'il serait exclu de tout arrangement et serait traité comme rebelle et coupable de lèse-majesté.

En un mot, en séparant le cause du duc d'Épernon de celle de la reine, on laissait entendre clairement qu'on renonçait à user de rigueur à l'égard de celle-ci. Et c'est, en effet, ce qui arriva. Dans un conseil réuni le 11 mars, on décida, tout en continuant les armements, « de chercher une solution pacifique plutôt que de recourir à une répression méritée », et deux négociateurs, esprits conciliants, dont le choix dut être particulièrement agréable à la reine mère, M. de Béthune et le Père de Bérulle, reçurent l'ordre de partir immédiatement pour Angoulême. Munis de la lettre du Roi, ils devaient exprimer les sentiments conciliants de la cour et rechercher les bases d'un arrangement.

(1) Voir la lettre circulaire de la reine mère sur sa sortie de Blois, datée d'Angoulême, mai 1619, signée *Marie*. Arch. des Richelieu : *Papiers du Cardinal* (I, f° 75). — Cfr. *Correspondance* (t. VIII, p. 18); — les documents réunis dans le *Mercure François*, année 1619. — Consulter aussi les lettres de Marie de Médicis à cette date qui sont à la Bibl. Nat., dans le fonds français, vol. 20435 (Anc. Gaignères, n° 311).

C'est alors qu'on se rendit compte à Paris de la faute qu'on avait commise en éloignant de la reine mère le conseiller avisé et modéré qu'une rancune imprudente avait exilé à Avignon. On avait ainsi jeté Marie de Médicis dans les bras de Ruccellai et de d'Épernon. La belle avance (1)!

D'ailleurs, il y avait, auprès du Roi, auprès de Luynes, des gens tout prêts à saisir la première occasion de parler en faveur de l'évêque de Luçon : c'était, en premier lieu, le Père Joseph, c'était Bouthillier La Cochère, et c'était même Déagent, qui, ayant perdu, depuis quelque temps, son crédit, cherchait quelque moyen de rentrer en grâce auprès de ceux qu'il avait audacieusement trompés. Tous ces ressorts jouèrent à la fois. Déagent va même jusqu'à dire, dans ses *Mémoires,* qu'on agit directement auprès du Roi et que celui-ci prit son parti, spontanément, sans consulter Luynes (2).

Quoi qu'il en soit, quelques jours après qu'on eut reçu la nouvelle de la fuite de la reine mère, et avant même qu'on eût décidé le départ desnégociateurs, le Roi écrivit de sa main à l'évêque une lettre très obligeante, qui fut remise au frère du Père Joseph, Du Tremblay, avec ordre de la porter sans retard à Avignon. Elle prescrivait à Richelieu de se rendre, toute affaire cessante, auprès de la reine mère, à Angoulême.

L'évêque ne se fit pas prier. Nous avons vu qu'il était prêt, son bail résilié et son testament fait, comme à la veille d'un long voyage. Avait-il prévu celui-ci? Était-il averti? On peut, à la rigueur, le supposer. Cependant, les délais paraissent bien courts pour qu'il ait pu connaître, à Avignon, toutes les phases de l'intrigue qui se tramait entre d'Épernon et Marie de Médicis. Celle-ci ne fut avisée qu'au dernier moment, à l'arrivée inattendue de Cadillac; et quant à Ruccellai, qui seul tenait tous les fils, il

(1) Il faut lire avec soin le passage des *Mémoires* de Richelieu où celui-ci explique comment on revint vers lui (t. I, p. 193). — Dupleix et, après lui, De Morgues, dans ses *Lumières sur l'Histoire de France* (pamphlet hostile à Richelieu), disent que l'évêque de Luçon fut prévenu de la fuite de la reine mère, et qu'aussitôt il écrivit au duc de Luynes pour offrir ses services à « rhabiller toutes choses », ce qui détermina Luynes à lui écrire de son côté et à conseiller au Roi de le rappeler (*Lumières*, p. 664).

(2) *Mémoires* de Déagent, édit. 1756 (p. 141). — Cfr. Levassor, *Histoire de Louis XIII* in-4° (t. II, p. 34).

jouait sa partie contre Richelieu et avait, par conséquent, tout intérêt à se cacher de lui.

En tout cas, la lettre du Roi parvint à l'évêque de Luçon le 7 mars 1619; le lendemain il était en voiture : « Aussitôt que j'eus reçu la dépêche de Sa Majesté, dit-il, bien que le temps fût extraordinairement mauvais, que les neiges fussent grandes et le froid extrême, je partis en poste d'Avignon pour obéir à ce qui m'était prescrit et à ce à quoi j'étais porté par mon inclination et mon devoir. »

Divers incidents pénibles devaient retarder encore ce voyage que l'évêque entreprenait si allégrement. En approchant de Vienne, comme le carrosse traversait un petit bois, il fut arrêté soudain. Trente soldats, armés d'arquebuses, mirent la main sur le voyageur, en prétendant exécuter les ordres du gouverneur de Lyon, M. d'Alincourt. Celui-ci, fils de M. de Villeroy, croyait agir conformément aux désirs de la cour. Les ministres, en effet, n'avaient pas été tenus au courant de la décision prise au sujet du rappel de M. de Luçon. M. d'Alincourt avait même reçu de Paris une lettre de son fils, lui répétant un mot échappé à Luynes, alors que la nouvelle de la fuite de Marie de Médicis venait seulement d'arriver à Paris : « Si votre père, aurait-il dit, pouvait arrêter l'évêque de Luçon, il nous ferait grand plaisir. » Ce d'Alincourt qui, d'ailleurs était une bête, avait cru faire un coup d'éclat en mettant la main sur l'évêque.

Il fut bien surpris quand Du Tremblay, qui l'avait joint, eut exhibé les ordres du Roi. Il dut se rendre à l'évidence, et s'incliner devant l'homme qu'il se disposait à traiter si mal. Richelieu dit joliment, après avoir conté l'aventure : « Le sieur d'Alincourt fit force excuses que je reçus en paiement, et, aussitôt que j'eus dîné avec lui, je partis pour continuer mon voyage en poste comme je l'avais commencé (1). »

Pénible voyage de quinze jours, à travers cette dure Auvergne,

(1) Sur l'incident, voir surtout les *Mémoires* de Richelieu. — La lettre de Richelieu au roi pour l'avertir est dans *Correspondance* (t. VII, p. 427), et la lettre de d'Alincourt au roi pour se féliciter d'avoir arrêté l'évêque, *ibid.* (t. VIII, p. 18). — Cfr. le curieux récit de Déagent. Les mémoires de celui-ci ont évidemment été écrits pour Richelieu.

toute blanche de neige, et avec tant de projets, tant de soucis, tant de rêves pressés d'atteindre le but.

A Limoges, nouvelle alerte. Schomberg était dans ces parages, opérant à la tête des troupes du Roi. Il apprit qu'un évêque voyageait par là; s'imaginant que c'était l'archevêque de Toulouse, il le fit poursuivre. Mais Richelieu, sentant le péril, avait changé de route et sut échapper ainsi au danger.

Enfin, le 27 mars, mercredi de la semaine sainte 1619, un an, jour pour jour, après qu'il avait quitté son diocèse pour prendre le chemin de l'exil, il arrivait à Angoulême, où se trouvait la reine mère, et pouvait se présenter, conformément aux ordres du Roi, pour ressaisir auprès d'elle, avec ses fonctions, l'autorité et l'influence que tout le monde était maintenant d'accord pour lui reconnaître.

La Reine avait peine à dissimuler sa joie. Bouthillier La Cochère, venu directement de Paris, mit rapidement Richelieu au courant de tout ce qui s'était passé. Quant à Ruccellai et à d'Épernon, ils se regardaient sans rire, ayant bien l'air de gens qui auraient tiré les marrons du feu.

CHAPITRE QUATRIÈME

LA GUERRE CIVILE

Du traité d'Angoulême à la bataille des Ponts-de-Cé (1619-1620) (1).

I

Autant qu'il est donné aux esprits du commun de pénétrer dans le secret de ces intelligences supérieures qui vont si loin et qui se couvrent si soigneusement, on peut essayer de s'imaginer le tumulte des pensées et des émotions qui agitaient l'âme de Richelieu, au fur et à mesure que, sur l'ordre exprès du Roi, il s'éloignait d'Avignon et s'approchait d'Angoulême. L'heure était unique dans sa vie. Pris du frisson de joie et d'angoisse que donne la victoire prochaine, il était cependant plein d'activité, plein d'entrain et, avec la fièvre de l'action, d'une lucidité merveilleuse.

Il allait revoir la Reine ! Au premier regard, les yeux dans les yeux, sa fascination s'exercerait, il le savait, il connaissait son pouvoir... Mais il y avait l'entourage, ignorant encore la décision prise par le Roi et où la survenue de l'évêque allait jeter un beau désarroi. Il y avait surtout le parti politique auquel Marie de Médicis s'était livrée en se confiant à d'Épernon : les Grands, les protestants, en un mot les adversaires du pouvoir royal. Or, Richelieu, tout en jouant le jeu de la Reine, qui plus que jamais

(1) Pour toute cette partie de mon récit, je dois beaucoup à la communication obligeante qu'a bien voulu me faire M. Pavie, ancien magistrat à Angers, des épreuves de son très érudit ouvrage, paru depuis : *la Guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis* (1619-1620).

était son jeu à lui, songeait déjà à ne rien faire qui pût contrarier sa destinée de futur chef du gouvernement.

Ainsi, il embrassait d'un coup d'œil les difficultés venant soit de la cour de Paris, soit de la cour d'Angoulême. A Paris, c'étaient ses adversaires, c'était Luynes, qui le ramenaient et qui comptaient sur lui; à Angoulême, c'étaient ses amis et presque ses complices qui étaient ses plus dangereux adversaires.

Tout va dépendre de sa première démarche. Du pied dont il va partir, il s'engage dans le chemin qui, d'étape en étape, le conduit au cardinalat, au pouvoir, à la domination définitive sur l'esprit du Roi et finalement à l'apogée de sa carrière politique. La scène est préparée, les perspectives se dessinent, et déjà on reconnaît autour des principaux acteurs tout le personnel des crises lointaines, et même celui qui accompagnera la reine mère jusqu'à la journée des Dupes.

Les réflexions de l'exil n'avaient pas été perdues pour Richelieu. Il avait pesé tout ce monde au milieu duquel il allait vivre et qui devait servir d'instrument à son ambition : ce que valait Marie de Médicis, et dans quelle mesure il pouvait compter sur elle, son jugement froid l'avait discerné; ce que valaient les hommes qui entouraient la Reine, quelles étaient leurs idées, leurs ambitions, où ils prétendaient mener leur maîtresse et le pays, il le savait; ce qu'il fallait dire et ce qu'il fallait taire, à quoi il fallait se prêter et où il convenait de se retenir, il le savait; et ce n'est pas le moindre mérite de cette étonnante capacité politique que d'avoir pu conduire sa barque dans le présent sans engager l'avenir. Douze ans de luttes cachées étaient en germe dans les décisions de cette heure unique. Il se plongeait dans le parti pris d'une si longue contrainte : on dirait que les tempéraments de cette trempe se plaisent à ce qui ferait l'amertume et le désespoir d'une vie ordinaire.

Le résultat de ces pensées rapides, Richelieu le fixa, en cours de route, sous la forme d'instructions rédigées en hâte et destinées à un émissaire qu'il envoya vers la Reine pour préparer son arrivée (1). Tout d'abord, il pose nettement à Marie de Médicis la ques-

(1) Voir ce document capital dans *Correspondance* (t. I, p. 580).

tion qui s'agite dans son esprit : doit-on subordonner l'intérêt de l'État à celui de quelques particuliers ? La reine a-t-elle assez d'empire sur elle-même pour dominer de vaines rancunes et s'écarter de conseils qui ne sont pas tous désintéressés ? « Elle recevra divers conseils... Plusieurs s'offriront à lui servir. D'autres fomenteront les méfiances et les haines, et tout cela pour tirer des avantages particuliers au profit du tiers et du quart... Certes, la Reine doit conserver ses serviteurs : mais adviser s'il y en a qui la poussent à choses par lesquelles les jalousies et des hommes *et de l'État* prissent nouvelles racines : éviter et rejeter cela, considérant les conséquences, par lesquelles elle se rendrait odieuse. »

La position est donc bien nette à l'égard de la cabale qui entoure Marie de Médicis. Celle-ci est avertie. Il faut qu'elle choisisse entre le bien public et les appétits qui l'entourent. Elle est prévenue de l'attitude nouvelle, toute de prudence habile et de réserve profitable, que Richelieu voudrait voir prendre à l'égard de la Cour. C'est la pensée qui domine la rédaction du mémoire. L'évêque ne présente pas chat en poche. Si la Reine veut marcher avec lui, fort bien ; mais, alors, qu'elle se décide à le suivre jusqu'au bout.

Voyons maintenant les faits. Ils se déroulent conformément au programme qui vient d'être tracé et qui, en somme, est accepté.

Arrivé aux portes d'Angoulême, le 27 mars, jour du mercredi saint 1619, Richelieu fit sa première visite au duc d'Épernon, gouverneur et maître de la place ; celui-ci le reçut poliment, si l'on en croit son propre secrétaire, et il le conduisit lui-même chez la Reine. Quoique avertie, celle-ci était en Conseil. Richelieu, donc, fit antichambre, pendant qu'à l'intérieur on annonçait la nouvelle à Marie de Médicis et qu'on épiait l'effet sur son visage. Mais « elle savait parfaitement dissimuler quand il y allait de son service ». Elle put se contenir et laissa les esprits incertains (1).

L'hésitation qu'on crut remarquer encouragea les plus hardis.

(1) Voir tout le récit dans les *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 194), et cfr. Girard, *Vie du duc d'Epernon* (t. III, p. 194).

Les insinuations se glissèrent. On dit à la Reine qu'elle devait se méfier de ce singulier revenant, envoyé par Luynes; qu'elle serait sage en le tenant en dehors de ses conseils.

La séance finie, la Reine reçut l'évêque. Seuls, ce fut l'heure des épanchements. La Reine ne songeait qu'à la situation de son ami. « Elle prenait telle part à mes intérêts, dit-il lui-même, qu'elle trouvait bon de me donner conseil. » Elle raconta, en hâte, tout ce qu'elle savait, tout ce qui se passait. Très froid, maître de lui, il dit « qu'il n'avoit nul goût de se mêler des affaires qui étoient lors sur le tapis, parce qu'il étoit raisonnable que ceux qui les avoient commencées les missent à leur perfection ».

Marie de Médicis entra dans ces vues, s'amusant beaucoup d'avance de la surprise des autres. Le lendemain, elle leur transmit l'avis émis par l'évêque. « Jamais gens ne furent si étonnés. » Ils n'eurent pas de peine à deviner la manœuvre : l'homme prétendait rester en dehors du conseil pour critiquer, à son aise, tout ce qui se ferait, sans prendre aucune responsabilité. Alors, par une volte-face subite, ils prêtèrent les mains à leur propre défaite, et supplièrent la Reine d'obtenir de l'évêque qu'il voulût bien assister à leurs délibérations. Il poussa sa pointe avec une implacable ironie : « Le lendemain, l'heure du conseil étant venue, j'y entrai comme les autres et, pour montrer ma modestie, je faisais état de parler fort peu. » On le supplia de donner son avis. Il se fit prier, puis leur dit bonnement que, quant à lui, il aurait conseillé juste le contraire de ce qu'ils avaient fait jusqu'ici et de ce qu'ils prétendaient faire ; que, selon lui, il fallait s'arranger avec la Cour et non la piquer, parce qu'on n'avait pas les forces pour lui résister.

Par cette seule et tranquille parole, il obtenait un double résultat : d'abord, il renversait tout ce que ces gens avaient échafaudé depuis des semaines et, ainsi, il les renversait eux-mêmes. En outre, il rendait, de bonne foi, le service que la Cour attendait de lui.

Ruccellai, qui, depuis l'affaire de Blois, avait tout fait pour conquérir la Reine, sent qu'elle lui échappe. Il veut brusquer

la partie. En beau joueur, il met, à Marie de Médicis, le marché à la main : « Deux jours après, le duc d'Épernon vint trouver la Reine pour lui dire que Rousselay, ayant su que Sa Majesté m'avoit donné ses sceaux (ce qui n'étoit pas vrai, bien qu'elle me les eût destinés dès Blois), étoit résolu de la quitter, si elle continuoit en cette volonté. » La Reine ne répondit rien. Ruccellai était battu.

Il est vrai que d'Épernon lui-même était encore hésitant. Un moment, il avait eu l'idée d'opposer à l'évêque de Luçon un homme à lui, et il croyait l'avoir sous la main, dans la personne de l'habitant d'Angoulême chez qui, justement, Marie de Médicis était descendue, Guez de Balzac. Oui, Balzac l'écrivain, Balzac l'épistolier, par qui d'Épernon faisait tourner son gascon en français, eut cette singulière fortune de se croire, un instant, le rival possible de Richelieu. Les hommes de lettres ont de ces belles confiances. La présence de l'évêque de Luçon remit bientôt les choses en place, et Balzac fut renvoyé de la politique à la littérature, pour le plus grand profit de la littérature et de la politique (1).

D'Épernon, fatigué de l'insolence de Ruccellai, qui, après avoir pris bruyamment son congé, n'en finissait pas de partir, se décida enfin à admettre que l'évêque de Luçon était une autre espèce d'homme et il se rallia au dessein, désormais commun à tous, de pousser l'Italien par les épaules.

Les choses, d'ailleurs, se gâtaient. La cour, tout en négociant, se préparait à agir, et même ses troupes se mettaient en mouvement. On avait confié le commandement de la petite armée qui opérait dans la région d'Angoulême à un homme de sens et de résolution, Schomberg. Sans s'arrêter aux négociations en cours, il marchait droit sur les rebelles et s'emparait, par surprise,

(1) Le rôle de Balzac dans ces intrigues n'a pas été mis en lumière. — Il mériterait une étude attentive, à l'aide des documents empruntés aux Affaires Étrangères. — V. *Correspondance* (t. VIII, p. 19). — Voir aussi l'étude de M. Eusèbe Castaigne sur la maison de Balzac, à Angoulême, et la plaquette de M. P. de Fleury, *Le second séjour de Marie de Médicis à Angoulême*, 1894, in-4°. — Balzac raconte dans son *Entretien* VIII : *Deux histoires en une*, qu'il avait fait, avec le duc d'Épernon, « le voyage d'Amadis, c'est-à-dire le voyage de Blois ». — Voir *Etude sur la vie de Guez de Balzac*, en tête des *Œuvres de Balzac* publiées par Moreau, Lecoffre, 1854, in-12.

d'Uzerche, sur le chemin d'Angoulême (1). D'Épernon n'avait pas cru à tant de décision; il n'avait rien préparé. Il était abandonné par tous ceux des Grands sur lesquels il comptait. Les protestants ne bougeaient pas. Du Nord et de l'Est, on recevait de mauvaises nouvelles : Boulogne, défendu par un lieutenant de d'Épernon, avait capitulé. Metz était menacé.

Depuis plusieurs semaines déjà, — depuis le 10 mars, — les deux commissaires envoyés par le Roi pour traiter avec la Reine, Béthune et Bérulle, étaient arrivés à Angoulême (2). Philippe de Béthune, frère du Sully de Henri IV, était un homme de sens, d'une capacité médiocre, mais sûre; le Père de Bérulle, dont nous rencontrerons désormais le nom joint à celui de Marie de Médicis et de Richelieu, est célèbre, en qualité de fondateur de l'Oratoire. Il avait une réputation de piété. C'était un prêtre à la figure ronde, aux yeux vifs, dont le charme insinuant et fleuri exerçait une réelle action sur les âmes pieuses, sur les femmes; par une activité extraordinaire, il suffisait aux tâches multiples dont il se chargeait volontiers. On eût dit que, dans la retraite, il s'ennuyait parfois du monde; il est vrai que, dans le monde, il songeait sans cesse à la retraite. Sans être un grand négociateur, il négocia toute sa vie, et sans être un intrigant, il fut mêlé à bien des intrigues. En somme, il devait s'agiter beaucoup, faire beaucoup de choses et même beaucoup de bien (3).

Ces deux hommes, le diplomate et le Père, paraissaient aptes à tirer la reine-mère de son obstination. L'un était la douceur et l'autre la patience même. Cependant, jusqu'à l'arrivée de l'é-

(1) Voir les lettres très vigoureuses de Schomberg dans le volume si important pour ces événements, intitulé *Négociation commencée au mois de mars 1619 avec la reine Marie de Médicis par Monsieur le Comte de Béthune*, Paris, 1672, in-f° (p. 120 et suiv.).

(2) Il faut suivre ces événements dans la correspondance de BENTIVOGLIO, dans le volume des *Négociations de M. de Béthune*, dans les *Mémoires* de RICHELIEU et dans une lettre importante de l'ambassadeur à Rome, Marquemont, qui rapporte un entretien avec le Pape. *Recueil* d'AUBERY (t. I, p. 56).

(3) Voir la publication très sérieusement documentée de l'abbé HOUSSAYE sur le *Cardinal de Bérulle*. La tendance hagiographique est peut-être un peu trop marquée. Voir notamment *Bérulle et l'Oratoire* (Plon, 1874, in-8°), chapitre huitième.

vêque de Luçon, ils n'avaient pu rien obtenir. La reine se perdait en récriminations infinies et dissimulait, sous ses plaintes, des calculs qu'elle n'osait dévoiler (1). D'ailleurs, la coterie de Ruccellai la retenait.

Dès que Richelieu fut arrivé, les choses changèrent (2). La Cour, fatiguée des lenteurs de la négociation, ne demandait qu'à finir. Le Père de Bérulle faisait la navette entre Paris et Angoulême. Il suppliait qu'on allât au-devant des désirs de la reine mère. En signe de bonne volonté, on résolut d'adjoindre aux deux négociateurs un personnage ecclésiastique plus important encore, le cardinal de la Rochefoucauld. Il quitta Paris vers le 10 avril, et vint renforcer de son intervention onctueuse l'autorité du comte de Béthune et du Père de Bérulle. Il était muni d'instructions très conciliantes (3). Le 19, il était à Angoulême.

La Rochefoucauld et Bérulle savaient qu'ils n'avaient qu'un appui et un espoir, l'évêque de Luçon. Ils se confiaient en lui, lui disaient tout, lui montraient leurs pouvoirs. Il jouait les deux jeux à la fois et conduisait lentement la partie au point où il croyait devoir la gagner. Il maniait l'esprit de la reine, l'arrachait à l'influence de Ruccellai, l'entretenait dans la crainte des troupes royales en marche et du vigoureux Schomberg; il tirait grand parti d'une entreprise dirigée contre la poudrière du château d'Angoulême.

Marie de Médicis, pressée, décontenancée, alarmée, dut céder. Elle comprit qu'elle agirait habilement en prenant au mot les envoyés du Roi qui, de leur côté, avaient été au bout de leurs instructions et qui même les avaient dépassées. Le Père de Bérulle avait fait, une fois de plus, le voyage de Paris. Il rentra à Angoulême, le 4 mai, juste à temps pour assister à un revirement complet de la reine qui, soudain, accepta toutes les

(1) Voir la lettre que Marie de Médicis adresse à Luynes par l'intermédiaire de Bérulle. Elle dit « qu'elle oublie de bon cœur ce qui s'est passé... » mais elle lui rappelle immédiatement « qu'elle n'a pas nui aux commencements de sa fortune... » (*Correspondance*, t. VII, p. 929).

(2) *Négociations* (p. 117). Voir aussi la lettre de Béthune (p. 184).

(3) *Négociations* (p. 142-149).

conditions de la Cour, annonça partout la paix, fit sonner les cloches et chanter le *Te Deum* (1).

C'était un succès pour l'évêque de Luçon (2). La Cour elle-même fut prise au dépourvu par l'assentiment soudain de la reine mère. Sous la pression du Père de Bérulle, on s'était laissé entraîner, de concession en concession, à accorder à la reine des avantages qui, dans le passé, justifiaient à la fois sa conduite et celle du duc d'Épernon et qui, dans le présent, lui assuraient tout le bénéfice moral et le prestige de la conclusion de la paix.

Richelieu sortait de cette négociation singulièrement grandi. Dans des circonstances graves, il était apparu comme l'homme nécessaire. La Cour et l'opinion, avec la promptitude et la mobilité d'impression qui agitent sans cesse le monde politique, s'engouèrent tout à coup du mérite que les habiles seuls avaient discerné jusque-là. Le concert de la louange et de l'admiration s'élève soudain, autour de lui, avec une unanimité qui entraîne jusqu'à ses adversaires. Dès lors, la supériorité de l'intelligence chez cet homme est reconnue et proclamée par tous.

C'est Bentivoglio — qui, certes, n'est pas suspect — écrivant au cardinal Borghèse : « Vous connaissez les éminentes qua-ités de l'évêque de Luçon et, dans cet accommodement, vous ne pouvez croire quelle louange il a méritée. » C'est l'abbé de La Cochère qui, bientôt, écrira de Rome : « Cet évêque, la fleur de nos amis, est, sans controverse, tenu ici pour le plus accompli et le plus digne prélat de France. » C'est l'autre nonce, l'archevêque de Tarse, écrivant à son tour : *le ottime qualitá di lei*.

De partout, on se tourne vers lui, et sa correspondance s'en-

(1) Voir l'original des déclarations des commissaires du Roi, qui constituent « l'arrangement entre le Roi et la Reine sa mère à Angoulême, » signé Béthune et La Rochefoucauld. Arch. des Affaires Étrangères, vol. 772, f° 89. Il est daté du 12 mai. Voir aussi, f° 264, le « Traité d'Angoulême entre le Roi et la reine mère ».

(2) Contrairement à l'opinion de Cousin. Voir, notamment, le passage si formel de Fontenay-Mareuil qui fait un grand éloge de l'habileté de Richelieu pendant le séjour à Avignon et sur les mesures qu'il prit pour en sortir : « Luynes qui n'avoit non plus que les autres, la vue trop longue, tomba dans le piège. » *Mémoires* (p 138 — Voir aussi Levassor (t. II, p. 117).

richit des signatures les plus illustres. Le prince de Condé s'adresse à cet évêque d'un évêché crotté « pour le remercier des services qu'il lui rend près de la Reine »; le duc d'Épernon, ce glorieux, prend la plume lui-même pour lui écrire des compliments parfaits et pour lui demander de rendre compte de son dévouement à la reine; l'archevêque de Toulouse, fils du duc d'Épernon, pose, dans une correspondance active, les premiers jalons d'une amitié et d'un dévouement qui ne cesseront qu'avec la vie; puis, c'est ce vieux et rogue duc de Sully, l'ancien ministre de Henri IV, qui, confit dans l'aigreur de la disgrâce, envisage comme une heureuse fortune, le projet d'une alliance entre sa famille et celle de Richelieu, — de si petites gens, pourtant (1).

Bientôt, Richelieu verra se retourner vers lui ceux qui, un instant, ont osé se déclarer ses adversaires. Et de quel ton fier et assuré il les reçoit! A Hurault de Cheverny, évêque de Chartres, premier aumônier de la reine, qui n'avait pas su prendre parti à l'heure de la disgrâce, il écrit : « J'ai fait savoir à la Reine le désir que vous avez de revenir auprès d'elle... On vous a prêté des charités. Vous savez trop le cours du monde pour ignorer combien on m'a voulu rendre de mauvais offices, tant auprès du Roi qu'auprès de la Reine sa mère... Cependant j'aurai à faveur de rencontrer les occasions de vous pouvoir témoigner par les effets que je suis votre très humble confrère et serviteur. » C'est sec; et Cheverny se résigne à laisser la place de grand aumônier à l'ami de cœur de Richelieu, Bouthillier La Cochère (2).

Voici l'évêque de Béziers, Bonzi, le malencontreux ami de Ruccellai et de Tantucci, qui fait, à son tour, amende honorable. Comme les autres, il part, il quitte une cour où il n'a plus que faire, « résolu de se détacher de tout ce qui peut, tant soit peu,

(1) Sur l'opinion des contemporains, voir Bentivoglio dans *Correspondance* (t. VIII, p. 187); l'archevêque de Tarse, dans *Correspondance* (t. VII, p. 453). — Fontenay-Mareuil, *Mémoires*. — La lettre du Prince de Condé dans Affaires Étrangères (vol. 772, f° 102); — celle du duc d'Épernon dans les Archives de la famille de Richelieu : *Papiers du Cardinal* (t. I, p. 77). — Sur les relations avec Sully, voir *Correspondance* (t. I, p. 625, 647).

(2) *Correspondance* (t. I, p. 617, 637).

ou aigrir le repos de son esprit ou troubler l'exercice de sa charge ». Mais, avant de partir, il bat sa coulpe aux pieds de son rival : « Puisque Dieu m'en a fait naître l'occasion, je l'embrasse de tout mon cœur, vous protestant que je ne retiens du passé que ce que j'ai eu de pures résolutions à votre service, et que je vous honorerai toujours à l'égal de votre qualité et, pour dire tout en peu de mots, à l'égal de votre mérite (1). »

Pourquoi ces concours, ces protestations, cette génuflexion universelle? C'est que tout le monde sent maintenant, ou plutôt voit que l'avenir est à ce jeune homme, que, quels que soient les espaces et les délais qui le séparent du but, il est, dans toute la force du terme, — cinq ans avant de rentrer au ministère, — le soleil levant; c'est qu'on découvre clairement en lui la résolution arrêtée d'arriver au pouvoir et la capacité d'y parvenir : « Déjà, dit Fontenay-Mareuil, on soupçonnoit qu'il vouloit gouverner et qu'on n'auroit point de repos que cela ne fût. »

Et voilà l'intérêt de la lutte déclarée qu'il soutient désormais contre Luynes : il s'agit du pouvoir. L'un a pour lui la faveur du Roi, la cour, les emplois, les pensions, les gouvernements et ce qu'il reste d'armée dans la France de Henri IV; l'autre n'a guère d'appui que la confiance de la reine mère; car tout ce qui environne celle-ci lui est ennemi ou suspect. Il doit donc s'employer uniquement à conserver, à fortifier et à manier, avec une habileté suprême, l'instrument qu'il a en main. Autour de la Reine, de rares amis seulement lui sont dévoués : le marquis de Richelieu son frère, la marquise de Guercheville, Bouthillier La Cochère et, dans l'ombre, le Père Joseph et quelques prêtres; il va s'efforcer de consolider ce petit groupe, de le grossir et, en éliminant ses adversaires, de les remplacer par sa famille et ses amis.

La reine est brusque, fantasque, à la fois irrésolue et violente : il assure à sa conduite plus de tenue et une suite qui lui manque naturellement. Les autres éléments hostiles ou hési-

(1) Affaires Étrangères (vol. 772, f° 129).

tants qui tournent autour de la reine mère, il les opposera les uns aux autres, les maintiendra et les contiendra en même temps. A l'égard de la Cour, il se gardera d'un double péril : celui de se rapprocher trop, de peur d'être absorbé par elle; celui de s'éloigner trop, de peur de perdre toute action sur elle. Son opposition est à la fois hardie et féline. Dangereuse pour ses adversaires, elle peut devenir dangereuse pour lui-même; car elle l'entraîne à des compromissions où l'on s'étonne de voir figurer un tel nom. Pour éliminer son rival, pour s'imposer lui-même, ce grand serviteur des rois courra le risque d'affaiblir irrémédiablement la royauté, et un Richelieu pactisera avec la rébellion.

Cette difficile partie se joue au lendemain du traité d'Angoulême. Trois points sont en suspens, même après la signature de l'accord, et motivent des discussions qui en prolongent, pour ainsi dire, la négociation, plusieurs semaines après qu'il est conclu : la reine mère restera-t-elle en province, ou rentrera-t-elle à la cour, près de son fils? — Le Roi rendra-t-il la liberté au prince de Condé? — L'évêque de Luçon obtiendra-t-il le chapeau de cardinal?

Ce fut la question du rapprochement effectif entre le Roi et la reine qui se posa tout d'abord. Sur ce point, Richelieu avait exprimé sa manière de voir dans les instructions remises à l'émissaire envoyé près de la reine, avant même qu'il fût arrivé à Angoulême : « Chercher tous bons moyens pour approcher le Roi et aider à ses bonnes intentions et pour guérir les jalousies, la Reine *jouissant d'une demeure où elle soit assurée*, et en laquelle elle évite de donner ni prendre nouvelles défiances... Ainsi que j'ai dit, la Reine *ayant choisi une demeure sûre et libre,* et elle la doit posséder dans ses limites sans la rendre odieuse à l'État, sans en faire un siège de nouveautés, un réceptacle de brouillons et brouilleries.., son but est d'approcher le Roi, mais avec amour et confiance de l'un et de l'autre... Or, il faut du loisir et du temps pour réparer le mal qui s'est fait. »

Tout ceci est très clair, quoique très fin. La reine doit faire entendre qu'elle veut se rapprocher du Roi. Mais, avant tout, elle

doit garder sa liberté d'action, dans une « demeure sûre et libre ». Cette phrase avait déjà dicté toute la conduite de Marie de Médicis durant la négociation qu'elle avait menée elle-même avec le comte de Béthune. Dans ses conversations, elle avait appuyé sans relâche sur la *sûreté* qu'elle réclamait du Roi. *Sûreté,* qu'est-ce à dire? Béthune insistait. Il voulait la faire parler. Mais elle ne sortait pas de sa formule; elle voulait qu'on la comprît à demi-mot, qu'on lui fît des propositions.

C'est ce à quoi la Cour, de guerre lasse, avait fini par se résoudre : dès le 8 avril, au moment où le cardinal de La Rochefoucauld, envoyé vers elle, recevait des instructions catégoriques sur ce point : « Sa dite Majesté considérant que, jusqu'à présent, la qualité que la Reine a eu, en sa personne, de gouverneur de la province de Normandie, a été plutôt pour en porter le nom que pour en faire aucune fonction, Elle lui veut commettre effectivement la charge du gouvernement d'une province à laquelle elle puisse commander sous Son autorité et même lui donner dans icelle la charge de quelques places pour s'y retirer quand bon lui semblera. Pour cet effet, M. le cardinal lui proposera, qu'en remettant ès mains de Sa Majesté le titre qu'elle a de gouvernante de Normandie, Elle lui fera bailler le gouvernement de la province d'Anjou, avec le château d'Angers, pour le faire garder par telles personnes qu'elle voudra nommer à Sa Majesté... et néanmoins Sa Majesté donne à M. le Cardinal le pouvoir de lui offrir encore, avec cela, la garde des Ponts-de-Cé sur la rivière de Loire, ou, si elle estime peu ledit Pont-de-Cé, il pourra se relâcher, au lieu d'icelui, de lui bailler la garde de la ville et du château de Chinon, pour le tenir en la même forme que celui d'Angers. Et si elle ne se contente desdites places d'Angers et de Chinon ensemble, il y pourra encore ajouter celui des Ponts-de-Cé. »

Une fois que la négociation avait pris cette tournure, elle devait aboutir rapidement. Béthune dit lui-même qu'il était aidé sous-main « par des personnes approchant la reine et auxquelles elle a beaucoup de confiance, qui souhaitent contribuer comme des gens de bien pour le succès d'un prompt accom-

modement de toutes les affaires ». Il s'agit évidemment de Richelieu.

Celui-ci avait un double intérêt à voir se conclure une négociation qui devait constituer à la reine une sorte de domaine indépendant, à distance respectable de la Cour, et, le cas échéant, un point d'appui pour résister par la force. Il savait, en effet, d'ores et déjà, ayant pris possession de l'esprit de la reine, que lui et les siens seraient les détenteurs de ce domaine et qu'on les visait, quand on parlait, dans les instructions de La Rochefoucauld, « des personnes auxquelles Sa Majesté la Reine devait en confier la garde ». Il avait la promesse formelle de Marie de Médicis, et c'est par là que se manifestaient les premiers résultats de ce travail de captation dont l'évêque enveloppait la reine mère (1).

Richelieu était même si sûr de son affaire, que lui et son frère — avant de faire signer par la reine le traité d'Angoulême — avaient cru devoir délibérer sur la question de savoir si l'on ne pourrait pas obtenir de la Cour une place plus forte et plus avantageusement située que celle d'Angers, même avec le complément des Ponts-de-Cé et de Chinon. Dans un mémoire présenté à la reine et très longuement déduit, les deux frères ne cachaient pas leur préférence pour Nantes. Ils reconnaissaient les mérites de l'Anjou, à ne considérer que la beauté du site, l'agrément du climat, la force du château; ils ajoutaient même une considération qui leur était propre : « Étant Angevins et ayant Angers, ce serait commander en notre pays et en avoir la plus belle et principale charge. » Mais, malgré ce motif de convenance personnelle, ils insistaient auprès de la reine sur l'avantage d'un port de mer riche et peuplé comme Nantes, surtout si l'on obtenait de la cour un autre passage sur la Loire, Amboise, par exemple. A cette double demande, on voit se révéler l'esquisse d'un plan stratégique qui consiste à maintenir la communication entre

(1) Sur toutes ces suites un peu embrouillées du traité d'Angoulême voir, les originaux de la *Correspondance* échangée entre le Roi, la Reine, Luynes et Richelieu dans Affaires Étrangères (vol. 772, f°s 186-200-208 etc.). — Cfr. *Correspondance* (t. VII, p. 462).

les pays d'en deçà et d'au delà de la Loire, tout en se tenant, au besoin, en contact avec l'étranger par la mer (1).

De telles vues étaient suspectes. La cour avait, pour refuser Nantes et Amboise, les mêmes raisons que les Richelieu avaient pour les réclamer. Cette exigence faillit tout rompre. Mais quand Boulogne et Uzerche furent pris, quand Schomberg eut menacé Angoulême et qu'il fallut traiter précipitamment, Marie de Médicis avait cru habile de se contenter, en ce qui concernait les places de sûreté, d'une indication générale et d'une promesse verbale de La Rochefoucauld. Le traité d'Angoulême proprement dit, c'est-à-dire l'acte qui fut signé le 12 mai, ne contenait, à ce sujet, qu'une vague allusion : « Le Roi accorde à la Reine sa mère *qu'Elle dispose de sa maison* ainsi qu'il lui plaira, appelant et retenant à son service telle personne qu'Elle voudra. » Tout le reste du traité était consacré à confirmer la situation antérieure de la reine mère, au point de vue des charges, des pensions, et à accorder une abolition de ce qui s'était passé depuis le départ de Blois tant à elle qu'à ses serviteurs, y compris le duc d'Épernon. Des places de sûreté, pas un mot. Marie de Médicis, s'en tenant aux paroles de La Rochefoucauld, avait déclaré qu'elle n'aspirait « à d'autre sûreté que le cœur de son fils ».

La reine, en signant ce traité incomplet et en brusquant la proclamation de la paix, avait eu surtout pour objectif d'interrompre la campagne de Schomberg. Elle avait obtenu ce résultat. Mais elle n'entendait nullement renoncer aux promesses qu'on lui avait faites. En revanche, Luynes, ayant la signature de la reine, traînait, à son tour, les choses en longueur. Il cherchait, visiblement, quelque moyen d'échapper à l'engagement pris par La Rochefoucauld, par Béthune et par Bérulle au nom du Roi, sur le sujet des places de sûreté.

Ainsi se prolongea, pendant plusieurs semaines, une négociation des plus complexes et des plus pénibles, pleine de reproches et d'aigreurs réciproques, et qui n'était que la suite du malentendu d'Angoulême. Les deux camps jouaient au plus fin

(1) Voir le Mémoire sur le choix de Nantes ou Angers, dans *Correspondance* (t. I, p. 590).

autour des deux questions qui étaient, pour ainsi dire, la contre-partie l'une de l'autre : rapprochement effectif du Roi et de la reine, désignation des villes réclamées par celle-ci.

Richelieu consentait au rapprochement; mais il voulait les places. Il consentait au rapprochement pour un temps; mais il voulait les places pour toujours. Il lui plaisait que la reine ne fût plus traitée en ennemie, parce qu'il avait besoin de la cour. Mais il ne lui plaisait pas qu'elle se fixât à la cour, parce qu'il savait bien que Luynes ne cesserait pas de le traiter en adversaire.

On finit par s'accorder sur le texte des propositions primitives. Le 11 juin, Marie de Médicis reçut un brevet royal lui remettant la disposition des gouvernements d'Angers, de Chinon, des Ponts-de-Cé. La négociation fut ainsi définitivement conclue.

Richelieu pouvait se déclarer satisfait. Dans l'entourage de Marie de Médicis, il avait été le véritable agent de cet accord. Son frère, le marquis de Richelieu, avait été désigné d'avance, par Marie de Médicis, pour le gouvernement de la place d'Angers. Les deux frères, appuyés l'un sur l'autre, tenaient ainsi les deux situations prééminentes auprès de la Reine, l'un le conseil et l'autre la force armée : obtenir un pareil résultat, tout en s'assurant de la gratitude de la cour, c'était un coup de fortune et d'habileté extraordinaire. L'évêque de Luçon éprouvait, au dedans de lui-même, l'espèce de joie grave que donne la réussite d'une belle opération heureusement conçue et habilement menée : « Jamais accord ne fut conclu plus à propos, écrit-il, car Annibal étoit aux portes. »

La fortune l'attendait là; et elle le frappa d'un coup soudain qui toucha son cœur, ébranla son courage et faillit détruire toutes ses combinaisons. La désignation du marquis de Richelieu en qualité de gouverneur d'Angers avait été, pour lui, une grande joie. Il aimait ce frère tendrement. Le marquis était, d'ailleurs, un homme de mérite; cavalier brillant, militaire expérimenté, homme de jugement clair et souple. Pas un contemporain qui n'ait parlé de lui sans faire son éloge et sans reconnaître qu'il

avait de l'avenir dans l'esprit et dans la conduite. Par une circonstance rare et singulière, les deux carrières, celle du soldat et celle de l'évêque, se complétaient et se confondaient, et maintenant, autour de la reine, la famille occupait toutes les avenues.

Naturellement, la faveur dont le marquis venait de recevoir une marque si haute n'avait pas été sans exciter des jalousies et des mécontentements. La coterie battue par les Richelieu ne se résignait pas facilement. A cette époque, les parties s'engageaient à fond et chacun, comme enjeu, mettait au besoin sa vie : il n'y a guère d'intrigue qui n'ait fait couler du sang. Thémines, fils de celui qui avait donné à la reine mère une si grande preuve de dévouement en arrêtant le prince de Condé, Thémines convoitait le gouvernement d'Angers. Vivement déçu par le choix de Richelieu, il s'exprima vertement sur le compte de « ces gouverneurs improvisés » : son langage eût été autre s'il eût profité de l'improvisation.

Le propos revint aux oreilles du marquis. Deux ou trois projets de rencontre n'aboutirent pas. L'affaire fut, un moment, arrangée par l'intervention personnelle de la reine mère. Mais les deux hommes se cherchaient. Le 8 juillet, un lundi, ils se retrouvèrent, à demi fortuitement, près de la citadelle. Ils mirent pied à terre. Au premier engagement, Richelieu blessa son adversaire. Mais celui-ci, qui n'avait qu'une épée courte, se baissa, passa sous la lame du marquis de Richelieu et le frappa en plein cœur. Le marquis ne put dire que quelques mots : « Mon Dieu, pardonnez-moi ! » Le Père de Bérulle qui, de hasard, passait par là, arriva à temps, dit-on, pour lui donner l'absolution. Cette mort fut une émotion dans la petite cour et, de Paris même, le Roi écrivit à sa mère une lettre de condoléances au sujet d'une pareille perte (1).

Mais, pour l'évêque de Luçon, ce fut une catastrophe, qui lui

(1) Voir *Mémoires* de RICHELIEU (t. I, p. 200); — FONTENAY-MAREUIL (p. 139). Le récit complet est dans le *Journal* d'ARNAULD qui date le duel du « jeudi 4 juillet » (p. 435). — Cfr. cependant le récit de l'abbé HOUSSAYE qui donne la date du 8 juillet, *Bérulle et l'Oratoire* (p. 290). — V. aussi *Correspondance* (t. I, p. 600 et t. VIII, p. 19). — *Vie du duc d'Épernon* (t. III, p. 200).

arracha un cri de désespoir. Que de deuils accumulés dans cette funeste année! Sa belle-sœur, son neveu mort presque en naissant, puis son frère. Il faisait un triste retour sur ce qu'il appelait lui-même « ses malheurs continuels ». Ce frère lui était cher. C'était son nom, l'espoir de sa race, l'appui de son ambition, le confident de toutes ses pensées. Si, au cours d'une vie en proie à la plus desséchante des passions, il est une circonstance où le cœur se fondit et où des larmes humaines coulèrent, c'est assurément à cette heure; il écrit au Père Coton : « La douleur de la perte de mon frère me tient tellement saisi qu'il m'est impossible de parler et d'écrire à mes amis. » Longtemps après, il dira dans ses *Mémoires* : « Je ne saurois représenter l'état auquel me mit cet accident et l'extrême affliction que j'en reçus, qui fut telle qu'elle surpasse la portée de ma plume et que, dès lors, j'eusse quitté la partie, si je n'eusse autant considéré les intérêts de la Reine que les miens m'étaient indifférents. »

Et, sur le coup même, dans des carnets intimes que personne ne devait voir, ni lire, il s'épanchait en de courtes réflexions qui respirent une forte et grave émotion : « La séparation du corps et de l'esprit ne se peut faire sans un grand effort de la nature, et celle de deux esprits qui ont toujours vécu ensemble en étroite amitié ne se fait pas avec moindre peine. — Il y a certaines choses à l'événement desquelles toute sorte de prudence ne peut pourvoir, parce qu'il n'est pas permis de les prévoir. — Celui qui doit et veut rendre sa vie à un autre ne pense pas volontiers à sa mort. — Jamais je ne reçus une plus grande affliction que par la perte de ce personnage. Ma propre perte ne m'eût pas causé plus de déplaisir (1). »

Richelieu eut, toute sa vie, le ressentiment de cette peine. Elle resta fixée dans son cœur et, chaque fois qu'il eut à chercher, autour de lui, une capacité sûre et dévouée, il en revenait au

(1) Cette douleur fraternelle a été, bien à tort, mise en doute; voir notamment DE MORGUES, *Pièces pour la Défense de la Reine Mère* (p. 362), et LEVASSOR (t. II, p. 114). — Cfr., par contre, *Correspondance* (t. I, p. 602, 603, lettres au P. Coton, Bassompierre, Schomberg, Praslin, etc.), et surtout les *Maximes et Fragments inédits* du Cardinal de Richelieu que j'ai publiés dans la Collection des documents inédits (p. 772, n°s 85-93).

regret de ce frère enlevé à la fleur de l'âge. Il pensait aussi à tant de familles françaises, frappées alors et décapitées par cette manie sanglante des duels. Puisque la noblesse n'était pas assez sage pour réformer elle-même l'abus qui la décimait, il se promettait, il se jurait d'y mettre un terme, l'heure venue, par l'intervention de l'État.

La mort du marquis de Richelieu jetait, en même temps, l'évêque de Luçon dans l'embarras d'une fortune particulière très compromise. Il paraît s'être trouvé, à ce point de vue, dans une passe des plus pénibles. Pour vivre, il s'était fait avancer, par ses fermiers, plusieurs années du revenu de l'évêché de Luçon. Son frère mourait pauvre, ou, plus exactement, couvert de dettes et réduit aux expédients, disposant, en outre, par un testament irréfléchi, de ressources qu'il ne laissait pas dans sa succession. Nous avons vu, par le testament d'Avignon, que l'évêque n'avait pas les mêmes illusions ; s'il n'était pas plus riche que son frère, du moins il connaissait sa misère.

Après la mort du marquis, il dut, avec son esprit précis et pratique, s'appliquer au règlement d'une situation qui, remontant probablement à son père, menaçait de s'invétérer parmi les siens. Comment il s'en tira, comment il fit casser le testament de son frère, comment il désintéressa, apaisa ou découragea les créanciers, c'est un point sur lequel ses ennemis insistent dans des termes fort déplaisants pour lui. Il dut souffrir beaucoup, à cette époque, du manque d'argent. C'est à partir de cette date que, les circonstances aidant, il jeta les premiers fondements de l'immense fortune qu'il devait amasser rapidement dans les affaires publiques (1).

Une fois sa résolution prise de ne pas se laisser accabler par ce coup, il n'en mit que plus d'énergie et de vigueur au service de son ambition. Il avait besoin d'un homme sûr : à défaut de son frère, il le chercha dans la personne de son oncle, le commandeur

(1) Sur les embarras d'argent de Richelieu à l'époque de la mort de son frère, voir Mathieu DE MORGUES, *Diverses pièces* (p. 73-81). — Cfr. une note lue par M. Boissonnade au Congrès des sociétés savantes et insérée dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques* (Histoire, année 1894, p. 182) — et surtout la lettre signée « Adumeau » qui est aux Affaires Étrangères (vol. 772, f° 105).

de La Porte, qui ne le quittera plus désormais. Ce fut cet oncle que la reine Marie de Médicis nomma immédiatement gouverneur d'Angers (1). On désigna pour le gouvernement des Ponts-de-Cé un homme dévoué aux Richelieu, Bettancourt, et celui de Chinon servit à satisfaire quelque peu la cabale adverse : on y mit Chanteloube, que l'évêque croyait peut-être gagner par cette générosité. D'autre part, le marquis de Thémines ayant quitté la petite cour où il ne pouvait plus vivre, la reine confia la charge de capitaine de ses gardes au marquis de Brézé, beau-frère de l'évêque de Luçon, moyennant 30000 écus que celui-ci paya au précédent titulaire. Ainsi, malgré la disparition du marquis, la reine reste entourée de toutes parts. Richelieu veut, avant tout, la garder sous sa main.

Si l'on essaye de découvrir le fond des pensées de l'évêque, au lendemain de la conclusion du traité d'Angoulême et de l'accord relatif aux places de sûreté, on le trouve dans les instructions confidentielles, et j'allais dire familières, qu'il donne à son oncle La Porte, au moment où celui-ci se rend à la cour pour prêter serment en qualité de gouverneur d'Angers. On savait le bon oncle un peu bavard et de libre propos. On s'applique surtout à brider sa langue et, par ces précautions, on se découvre soi-même sans y songer : « Monsieur le Commandeur dira à Sa Majesté, comme la Reine a commandé de lui baiser les mains de sa part, l'assurer de son affection et de son service, avec toutes les belles paroles qu'il pourra, *en peu de mots*... Sur quelque chose qu'on puisse lui demander, j'estime que le meilleur est de répondre peu... Si on lui demande ce qu'il estime touchant le voyage de la Reine à la Cour, savoir si elle n'y doit pas aller, il répondra, en général, que tous les gens de bien l'y désirent. Si on l'enquiert pour savoir ce qu'estime l'évêque de Luçon sur ce sujet, il dira que *c'est le lieu où la Reine doit être, mais que c'est un conseil qui doit venir d'elle*. Si on l'enquiert plus outre de ce qu'il estime qu'il

(1) Voir les « Brevets » sur parchemin nommant le commandeur de La Porte à la Capitainerie d'Angers, Chanteloube à celle de Chinon, et Bettancourt à celle des Ponts-de-Cé, dans Archives des Affaires Étrangères (vol. 772, f° 104 et suiv.). — Le brevet du commandeur de La Porte est daté du 2 juillet, c'est-à-dire qu'il est antérieur à la mort du marquis. On aura antidaté l'acte pour éviter toute interruption.

en est, il dira les choses qu'il sait bien : que la Reine aime et honore le Roi et veut le repos et la paix. — « Du reste, vous savez « bien que je suis bourgeois qui ne me soucie pas de grandes « nouvelles »... Partout, s'il me croit, le Commandeur doit parler peu et brider sa liberté (1). »

De ces réponses générales et évasives, dictées à un homme qui était plutôt porté à la franchise, il ressort nettement que Richelieu continuait à jouer double jeu et que, malgré l'obtention des places de sûreté, il n'était pas encore satisfait.

Que voulait-il donc de la cour, au moment même où il lui donnait de nouveaux gages, où il lui rendait de nouveaux services? Car c'est justement l'heure où, sous son influence, la reine mère se débarrassait définitivement des chefs de la cabale intransigeante. En effet, à la nouvelle de la conclusion définitive, Ruccellai, qui, la veille de l'accord, détenait ou croyait détenir encore le secret de la reine, mit, lui-même, un terme à ses propres lenteurs. Après avoir imaginé mille moyens plus extravagants les uns que les autres pour essayer de reprendre quelque autorité sur la femme qu'il avait tirée d'embarras et qu'il croyait aimer, le malheureux, se voyant repoussé par une volonté désormais inflexible, ne se sentit plus d'autre courage que celui de la fuite. Perdu de douleur et de dépit, il ne sut ni préparer sa retraite ni la vendre, la faire ni honorable ni profitable. Il posa des conditions qu'on n'accepta pas et n'accepta pas à temps les offres qu'on lui fit. Il partit, et cet « esprit désespéré », par une troisième trahison, — que peut-être son désespoir explique, — alla droit à la cour offrir brutalement ses services contre celle qu'il avait si bien servie. Son adversaire dit négligemment : « Sa retraite, qui avait été précédée de celle du marquis de Mosny,... fut suivie de quelques autres personnes de peu de considération (2). »

Donc Richelieu restait le maître de la place contre ceux qui

(1) Voir le texte des Instructions au commandeur de La Porte, dans *Correspondance* (t. VII, p. 463).

(2) Voir *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 198). — Ruccellai ne quitta la reine qu'en juillet. Houssaye, *Bérulle* (p. 289). — Il arriva à la Cour le 11 juillet. *Journal* d'Arnauld. — Sur la lutte d'influence entre Richelieu et Ruccellai, voir la lettre de Marie de Médicis dictée par l'évêque, dans Affaires Étrangères (vol. 772, f° 193).

avaient poussé la Reine à la rupture. Et maintenant, il ne se pressait nullement d'achever la réconciliation et de la rendre manifeste par l'entrevue du Roi et de la reine mère.

Luynes désirait vivement cette rencontre publique, tandis que Richelieu, libre à présent de choisir l'heure, entendait faire payer à son prix cette nouvelle concession. La lutte se précise entre le favori et l'évêque. Si l'on en croit leur correspondance, jamais ils ne se sont approchés de plus près. Mais c'est quand on s'approche qu'on se heurte. Tout, entre eux, est politesse, empressement, patte de velours; on sent la griffe : « N'ayant jamais rien désiré avec tant de passion, écrit l'évêque, que de voir une étroite intelligence entre le Roi et la Reine sa mère, il m'est impossible de vous exprimer la joie que j'ai de voir *qu'elle s'avance tous les jours,* de telle sorte qu'on doive espérer de la *voir bientôt* à sa perfection. La Reine est tellement portée par son inclination à voir le Roi qu'il n'est pas besoin d'aucune persuasion envers elle... Je vous supplie de croire que, de mon côté, je ne manque jamais de rendre *au Roi et à l'État* ce à quoi je suis obligé *par mon honneur et ma conscience,* les plus forts liens qui soient au monde. » Ces paroles, à la fois réservées et vigoureuses, indiquent à quel point notre homme se sait libre de toute contrainte (1).

Luynes, au contraire, est toujours inquiet. Il sent qu'un danger nouveau le presse. Tout en négociant avec la cour, l'évêque de Luçon noue artificieusement une entente secrète entre tous les ennemis du favori. Ce parti d'opposition dont Ruccellai avait pressenti la formation et la puissance, il est en train de le rendre possible, parce qu'il n'escompte pas son appui. Les protestants, le duc du Maine, les Soissons et tant d'autres qui auraient vendu chèrement leur concours à la reine mère, si elle l'eût sollicité, viennent vers elle, maintenant qu'ils craignent qu'elle ne leur manque. Fontenay-Mareuil dit, en propres termes, que cette attitude est due aux conseils de Richelieu. En tout cas, quel avantage, pour lui, d'aborder la cour, ayant en main une pareille force, ou, du moins, sur les lèvres une pareille menace!

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 466). — Cfr., sur tous ces points, la discussion intéressante entre M. Cousin et M. Avenel, *Correspondance* (t. VII, p. 444).

La cour voudrait montrer aux peuples la réconciliation du Roi et de la reine comme un spectacle de concorde, fût-il apparent et momentané, afin de l'opposer aux éléments de division et de désorganisation qu'elle sent s'agiter, de toutes parts, dans le royaume. Cette entrevue, Richelieu la retarde; mais il ne la refuse pas. De sorte que toutes les passions restent en éveil et tous les esprits en suspens. En un mot, plus l'opposition de la reine mère est sage et modérée, plus elle se fait redoutable; et plus la cour lui cède, plus elle doit lui céder. Certes, ce sont là des affaires conduïtes! Et Luynes, pris dans l'engrenage où il s'est engagé lui-même, doit s'apercevoir que les choses allaient tout autrement, quand il avait affaire à d'autres personnages.

Le favori éprouve le besoin de s'assurer du renfort. Or, il subsiste dans le royaume une influence qui a été et qui peut redevenir considérable, celle du prince de Condé. Pour le moment, l'homme est au repos sous les verrous du fort de Vincennes. La reine Marie de Médicis l'avait fait arrêter par Thémines, du temps du maréchal d'Ancre. Depuis trois ans, il était prisonnier. Long délai pour le premier prince du sang. Il ne manquait ni d'amis ni de partisans. Il faisait dire que la prison l'avait calmé et qu'il était plus raisonnable.

Peu à peu, son régime s'adoucit. La porte s'entr'ouvre : sa femme, Charlotte de Montmorency, oubliant tant de misères qu'il lui avait fait endurer, était près de lui et, captive volontaire, avait distrait sa solitude de l'espérance réitérée, et plusieurs fois déçue, d'un héritier du nom. Dès la fuite de Blois, Luynes s'était rendu compte que l'influence du premier prince du sang pouvait, le cas échéant, être opposée à celle de la reine mère. Le Roi avait fait rendre au prince son épée (16 avril 1619), en accompagnant cette décision gracieuse d'une lettre aimable. Vincennes devenait, pour le prince de Condé, une sorte de villégiature un peu rude. Il était très visité (1).

Luynes, cependant, ne se décidait pas. Le rappel des disgraciés

(1) La lettre par laquelle le Roi promet la liberté à M. le prince est du 8 avril; elle est au fonds Godefroy, Bibl. de l'Institut (t. CCLXVIII, pièce 136).

ne lui réussissait guère. Une fois remis, ils oubliaient le bienfait et en revenaient à leurs penchants. Un homme du tempérament du prince du Condé n'était pas fait pour rester longtemps inactif à la Cour. D'ailleurs, le simple fait de sa réapparition suffisait pour refouler au second plan les vaniteuses prétentions du favori. Le prince jurait, bien entendu, qu'il était désormais son plus féal ami et serviteur. Aucune promesse verbale ou écrite ne lui coûtait. Il aurait voulu que Luynes épousât sa sœur, qui, heureusement pour le nom des Bourbons, mourut à temps. L'opinion, avec sa mobilité ordinaire, se retournait vers lui. Elle s'attendrissait sur sa longue détention, sur une grave maladie qu'on attribuait au séjour entre ces murailles sombres, sinon à un empoisonnement. On plaignait sa femme, dont les grossesses successives et malheureuses faisaient couler des larmes. Et puis, le va-et-vient des choses est tel, qu'en ce temps-là, en France, on s'éloignait sans raison de certaines personnes, et qu'on se rapprochait d'elles sans motif. Le prince de Condé profitait, pour le moment, d'une de ces sautes de vent.

Il lui vint bientôt un appui d'un côté où il ne l'attendait guère. Marie de Médicis, comprenant que l'heure de la délivrance approchait pour le prince, crut qu'il était de bonne guerre de ne pas laisser à Luynes tout le profit de la mesure. Dans le manifeste qu'elle avait publié en quittant Blois, elle avait fait amende honorable l'égard de Condé; elle avait rejeté l'odieux de l'arrestation sur le défunt maréchal d'Ancre ; elle s'était plainte de la détention prolongée et avait demandé franchement la mise en liberté. On reconnaît là « l'ingénieuse subtilité » de notre évêque. Luynes était embarrassé. Prétendait-on lui forcer la main? Il fallait prendre un parti. Mais le rusé favori voulut du moins s'assurer, par une feinte, le bénéfice de la décision ultime. Sa résolution arrêtée, il attendit en se taisant.

L'évêque de Luçon avait épuisé à peu près tous les arguments dilatoires lui permettant de retarder l'entrevue du Roi et de la reine mère. Luynes le pressait, dans les termes les plus affectueux. Il envoyait près de Marie de Médicis ses propres parents, Montbazon et Rohan, avec mission de hâter les choses et de tout promettre

au besoin. Ceux-ci mettent bravement leur signature au bas d'un document où ils se portent caution de la volonté du Roi d'exécuter ses engagements et d'accorder à la Reine toutes les satisfactions qu'elle réclame dans l'exécution du traité d'Angoulême. Au milieu du désordre universel, on en était là que les sujets répondaient pour le Roi (1). Cependant Richelieu tardait toujours. Qu'attendait-il?

Il faut dire franchement les choses : l'évêque n'était pas content. Il y avait un point dont il n'était plus question et auquel il pensait toujours : c'est la promesse, qu'il avait cru saisir à demi-mot, d'un chapeau de cardinal. Sous quelle forme cette promesse s'était-elle produite? Avait-on parlé? Avait-il bien compris? Avait-il cru comprendre? Certes, il y avait eu quelque chose, un mot, un mouvement d'épaules. Et vif comme il était, trop vif, il avait deviné, souri! Il aimait autant ne pas insister, de peur de dissiper l'illusion ou d'éclaircir le malentendu qui, par le temps, devenait presque un titre. Cependant, il traînait la négociation en longueur, curieux de savoir si on y reviendrait. On se taisait (2).

A la fin, il ne peut plus y tenir. Il veut se rendre compte par lui-même et part, soi-disant en fourrier, pour préparer le voyage de la reine. Il rejoint la Cour à Tours. Nous ne savons rien de ce qui se fit ou se dit pendant ces cinq jours où il fut là seul parmi ses adversaires. Il est permis de penser, cependant, que ce voyage fut une faute : Luynes comprit probablement, à cette démarche précipitée, qu'il le tenait (3).

Quoi qu'il en soit, on se mit d'accord pour décider que l'entrevue si désirée, aurait lieu, sans autre délai, au petit château de Couzières, appartenant au duc de Montbazon, à quelques lieues de Tours. La Reine devait partir d'Angoulême et le Roi la rejoindre, venant de Tours, le 5 septembre.

(1) Voir les documents originaux avec les signatures de Rohan et de Montbazon, Affaires Étrangères (vol. 772, f°s 115 et suiv.). — Voir deux minutes de lettres de la reine mère au Roy et à Luynes par lesquelles elle donne les raisons qui l'empêchent de se rendre à Angers (*ibid.*, f° 198).

(2) Sur cette question si délicate de la promesse du chapeau, voir le débat institué par M. Avenel, dans *Revue des Questions Historiques,* loc. cit., (p. 111). — Cfr. *Correspondance* (t. VII, p. 444). — *Histoire de Marie de Médicis* (I, p. 571).

(3) Sur ce voyage, voir *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 200 et 204).

De part et d'autre, on fut fidèle au rendez-vous. La maison était si petite que, dans ce beau pays de Touraine, parmi les grâces d'un automne naissant, la rencontre eut lieu dans le jardin.

La reine avait couché la veille au château. Le Roi arriva, le 5, à onze heures et demie du matin. M. de Montbazon vint au-devant de lui et le conduisit, par le bois, dans les allées où la reine se promenait en attendant. Ils s'embrassèrent; ils pleurèrent tous deux, la mère et le fils; mais ils ne trouvèrent que quelques mots banals à se dire. Bientôt, embarrassés, ils se turent. Au fond ils ne s'aimaient pas. Les deux serviteurs qui menaient les deux maîtres, Luynes et l'évêque, étaient là et regardaient (1).

Le soir, on partit, tous ensemble, pour Tours, où la cour devait passer quelques jours.

Luynes tenait son succès. Aussitôt, d'un coup brusque et perfide, il s'arracha aux engagements qu'il avait pris ou qu'il avait paru prendre. Un courrier exprès partit de Tours, le 6 septembre, pour faire connaître à Condé sa mise en liberté. Et, quant au chapeau de cardinal, le favori se hâta de faire écrire en cour de Rome que le Roi le réclamait pour l'archevêque de Toulouse, La Valette, fils du duc d'Épernon, un des meilleurs amis de l'évêque de Luçon, et compromis d'ailleurs, autant qu'il était possible, dans l'affaire de Blois.

Richelieu était joué. Il ne devait pas pardonner à Luynes. Parmi les congratulations universelles, il enrageait de voir que tout était à recommencer.

L'entrevue de Couzières avait été triste. Le séjour commun à Tours fut maussade. Il faisait une chaleur torride. Le Roi passait son temps au bain ou à la chasse. Il s'en allait par les plaines qui bordent la Loire, s'absentant le plus possible pour échapper à des entretiens qu'on multipliait pour le public, mais qui étaient pleins de récriminations et de larmes.

La reine mère n'avait devant les yeux que des figures qui lui rappelaient tous ses malheurs : Luynes, avec lequel elle avait eu

(1) *Ibid.* (p. 204). — Sur les méfiances réciproques, pendant le séjour à Couzières et à Tours, voir *Vérités Chrétiennes au Roi très chrétien* dans le *Recueil de Luynes* (p. 143).

une explication brève et amère : « Luynes, dites-moi ce qui s'est passé à la mort du maréchal d'Ancre? » le favori, interloqué, n'avait pu que bredouiller une réponse embarrassée; — Vitry, dont la main, encore toute sanglante du meurtre, tenait maintenant le bâton de maréchal de France. A celui-ci, la Reine avait dit avec une ironie résignée : « Monsieur, vous avez toujours été très obéissant et très fidèle envers le Roi. » Puis d'autres, comme Modène, qui avait rempli auprès d'elle le rôle de surveillant et presque de geôlier; Thémines, Mosny, transfuges récents d'Angoulême (1).

Cette cour hostile épiait les moindres mouvements de la Reine. Elle se serait crue, de nouveau, à Blois. Tout l'irritait : « Les favoris ont l'œil sur le Roi, autant qu'ils peuvent; s'il va chez la reine, un d'entre eux y est toujours présent; s'il s'approche d'elle, ils y accourent incontinent... Toute la Cour remarque cette procédure, s'en offense et la blâme... La Reine trouve qu'on avait tellement prévenu son fils, qu'elle pouvait dire ce que Perséus de Macédoine disait de son frère Démétrius : que les Romains avaient retenu son esprit et ne lui avaient rendu que le corps (2)... »

Parmi tant d'épreuves, rien ne fut plus pénible, pour la mère et pour l'ancienne régente, que de voir sa belle-fille, la reine Anne d'Autriche, prendre partout le pas sur elle, entrer la première en carrosse, et la recevoir du haut du perron, sans aller au-devant d'elle. Probablement, on avait fait la leçon à la jeune Reine. On tenait à ce que Marie de Médicis comprît que le temps de la régence était passé. L'autre avait, d'ailleurs, assez de morgue espagnole pour agir spontanément. En outre, dans le ménage royal, un changement s'était produit. Le Roi, excité par Luynes, avait enfin dompté une sorte de timidité farouche qui l'avait arrêté, jusque-là, au bord du lit conjugal. La Reine, nubile depuis peu de temps, fière de sa jeunesse, de son éclatante beauté, de cette gloire qui vient à la femme de la première possession, étalait son triomphe récent et éphémère, aux yeux d'une belle-mère chagrine

(1) Sur l'entrevue de Couzières, voir *Journal* d'Héroard (t. II, p. 236).
(2) *Vérités Chrétiennes* et *Mémoires* de Richelieu (I, p. 504).

que l'âge, la politique et la volonté de son fils rejetaient au second plan (1).

Richelieu était plus mécontent encore. Les promesses qu'on lui avait faites se dissipaient peu à peu parmi les caquetages et les sourires. La cour, nombreuse et animée, avait toujours le visage et les ambitions tournés vers le favori du jour. Celui-ci louvoyait, nageait entre deux eaux, caressait tout le monde et n'était, avec personne, plus aimable qu'avec ses adversaires. Ces allures exaspéraient l'exigeant et rigoureux prélat : « Jamais personne ne fut trompeur au degré de M. de Luynes; sa bouche ne s'ouvroit jamais à faire quelque promesse que sa volonté ne fût résolue à ne la pas observer et que son esprit ne méditât les moyens de n'en rien faire. Au temps même des protestations de fidélité et de service qu'il fait à la Reine, la délivrance de Monsieur le Prince étoit sur le tapis. »

Cette délivrance était, pour l'évêque de Luçon, un coup sensible. Il avait été un des conseillers de l'arrestation. C'étaient, encore une fois, les affaires du temps du maréchal d'Ancre qui revenaient sur l'eau et ces souvenirs ne lui étaient pas agréables. Il était trop clairvoyant pour ne pas deviner que la rentrée à la Cour d'un personnage aussi influent et aussi actif qu'Henri de Bourbon serait un obstacle et un délai de plus pour sa propre carrière.

Pour le moment, ce qui lui tenait au cœur, c'était ce dont il ne pouvait pas parler : le chapeau. La reine Marie de Médicis avait présenté elle-même au Roi le dangereux concurrent qu'on lui avait découvert dans la personne de son excellent ami, La Valette. Il s'inclina de bonne grâce et il rédigea même la lettre par laquelle le Roi recommandait instamment l'archevêque de Toulouse au Saint-Père. Sa correspondance avec La Valette paraît même indiquer une certaine disposition à prendre son parti des événements et à se contenter de figurer au second rang sur la liste des candidats français. Mais il faut reconnaître que, si ces dispositions étaient sincères, elles s'exprimaient dans un

(1) Armand Baschet, *Le Roi chez la Reine*, Plon, 1878, in-8°.

style singulièrement pénible : « Vous n'attendez pas, écrivait l'évêque de Luçon à l'archevêque de Toulouse, de paroles de moi qui vous témoignent mon affection : aussi n'entreprends-je pas de vous en donner, les meilleurs effets n'étant pas trop bons pour cela. Mon malheur est que, si je remets à vous la faire voir par ces moyens, vous serez longtemps sans la connaître, étant, quoique bon catholique, inutile à tout bien comme les Huguenots, etc. » Quel pathos!

La Valette, dont les réponses sont claires, simples et affectueuses, prenait-il ces déclarations pour argent comptant? Je ne sais. En tout cas, le vieux d'Épernon ne s'y trompait pas, et, à quelque temps de là, il écrivait à son fils, en son gascon : « Mon boun et cher fils, je vous fes ses mots pour vous dire que je souis en peine de savouer de vos nouvelles... Quant à la Royne-Mère, il y faut vivre de la sorte qu'elle n'aye nul subject de se plaindre de nous... Je sçay que M. de Lusson vous traverse autant qu'il peut, quelque bonne mine qu'il face, ny quelques bonnes paroles qu'il vous donne; non que je sois d'avis que vous viviez avec luy que comme vous avez accoutumé ; mais, que vous parliez à M. de Luynes pour éviter les inconvéniens, vous pouvez, à mon opinion (1). »

On le voit, la Cour n'était qu'intrigue. Les positions changeaient du soir au matin. Selon le mot de saint François de Sales, tombant, de ses Alpes candides, dans cet étrange lieu : « C'est un amas de guêpes acharnées sur un corps mort », et il ajoute que, s'il se sert de ces expressions, « c'est pour en parler honnêtement ».

Richelieu, ne se sentant pas le maître à Tours, ne s'y plaisait pas. Tout le monde était las de ce séjour prolongé. Enfin, on le rompit et le Roi reprit le chemin de Paris par Amboise, tandis que la reine prenait celui d'Angers par Loches et que Richelieu cédant, paraît-il, aux conseils de saint François de Sales,

(1) Le jeu très intéressant de l'évêque de Luçon avec les d'Épernon et avec La Valette, archevêque de Toulouse, est bien clair d'après les correspondances échangées et qui sont aux Affaires Étrangères, vol. 762, f°s 140-153-163-166. — Les lettres de Richelieu et du duc d'Épernon citées au texte sont conservées dans les Archives de la famille de Richelieu (t. I, f°s 73-85). — Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 618, et t. VIII, p. 20). Toutes les dates sont confondues et difficiles à préciser.

retournait dans son diocèse (1). Chacun rentrait chez soi, à la vive satisfaction de tous et de chacun.

En quittant Loches, Marie de Médicis passait par Chinon. Ce détour n'était pas une simple promenade. Peut-être était-elle attirée dans ces parages par le voisinage du château de son cher Richelieu; mais sûrement, elle n'était pas fâchée de donner à la cour quelque tablature en s'approchant de Loudun. En effet, les protestants y tenaient alors une assemblée où commençaient à percer les premiers germes de leur prochaine rébellion. De part et d'autre, on se cherchait, comme d'instinct, sans en venir pourtant à l'entente déclarée.

Dans le même esprit, la reine fit en sorte d'assurer à son entrée à Angers le caractère d'une manifestation imposante et quelque peu menaçante. Elle y arriva par les Ponts-de-Cé, le 16 octobre 1619. Dix mille hommes en armes, dont huit cents gentilshommes à cheval, ayant à leur tête le gouverneur sortant Boisdauphin et le nouveau gouverneur La Porte, s'avancèrent au-devant d'elle, et la reçurent avec une immense acclamation. La municipalité, qui lui était dévouée, avait aménagé pour elle une résidence magnifique et affecté à son usage l'un des plus beaux hôtels de la ville, le « Logis Barrault », dont le cloître, soutenu par un portique en anse de panier, les tourelles minces, les escaliers à vis et les pignons fleuris exprimaient, dans l'éclat de leur construction récente, tout le charme de la vie que l'on menait alors dans ces heureuses contrées. C'est dans les salles longues et surbaissées, sous les poutrelles de cette jolie demeure,

(1) Le saint évêque s'était rendu auprès de la reine mère à Angoulême où il passa dix jours au plus fort des négociations qui suivirent l'évasion, après avoir vécu plusieurs mois à la cour de France. Il avait été chargé, par Charles-Emmanuel, d'accompagner le cardinal de Savoie envoyé pour demander Marie-Christine de France pour le prince de Piémont. Saint François de Sales fut, à cette date, en rapport avec Richelieu, auquel il fit plus d'une pressante exhortation couronnée d'un certain succès, puisque celui-ci promit de se consacrer désormais tout entier à son diocèse et à la piété (octobre 1619). — Voyez la lettre inédite de saint François de Sales, citée par Dom Mackey dans le tome I (p. lv) de l'édition des *Œuvres* de saint François de Sales, publiée chez Lecoffre : « J'appris à connaître tout plein de prélats et particulièrement M. l'évêque de Lusson qui me jura toute amitié et me dit qu'enfin il se rangerait à mon parti pour ne plus penser qu'à Dieu et au salut des âmes. » — Je dois cette note à la bienveillance amicale du baron de Mohrenheim.

c'est au coin de ces cheminées en auvent que la reine vit peu à peu s'achever l'automne et l'hiver, parmi l'empressement d'une cour de plus en plus nombreuse, mais aussi parmi les déboires accumulés des nouvelles qui lui arrivaient de Paris (1).

Avant même de quitter la Loire, Luynes avait fait nommer gouverneur de Monsieur, frère du Roi, un homme qui lui était tout dévoué, le colonel d'Ornano, et cette nomination avait eu lieu sans qu'on prît la peine de consulter la reine, — alors qu'il s'agissait de son plus jeune fils, de cette jeune tête où elle commençait à reposer ses espérances.

Dès le retour du Roi à Paris, M. le prince sortait de Vincennes, et le Roi lui accordait une entrevue des plus cordiales, le 16 octobre, à Compiègne. Bientôt cette délivrance était suivie d'une lettre cavalière de Condé à Marie de Médicis et d'une déclaration du Roi, enregistrée au Parlement, qui, en revenant sur les causes de l'arrestation, incriminait rétrospectivement le gouvernement de la Reine-Régente, la conduite de ceux qui, « abusant de notre autorité... ont porté toute chose à une grande et déplorable confusion », et enfin « les artifices et mauvais desseins de ceux qui voulaient joindre, à la ruine de notre dit État, celle de notre dit cousin ». Pour la reine et pour ses conseillers, ces paroles prononcées et sanctionnées solennellement, au lendemain de l'entrevue de Couzières, étaient une grave offense.

D'Angers, on se plaint très haut. Le Roi, qui n'a jamais été plus abondant en épîtres filiales, admet ces plaintes, les enregistre complaisamment, promet d'y pourvoir et s'en tient là. Sa correspondance, toute mielleuse, dictée par Luynes, couvre un nouvel affront. En décembre, la reine apprend qu'on vient de procéder à une promotion de soixante membres de l'ordre du Saint-Esprit. Non seulement on ne lui a pas soumis cette liste, sur laquelle Luynes inscrit ses parents, ses amis, ses complaisants, ceux qui lui sont acquis et ceux qu'il veut gagner ;

(1) Sur la réception de la reine mère à Angers, voir l'Inventaire des Archives municipales d'Angers. Sur le choix du « logis Barrault », voir *Correspondance* (t. I, p. 628).

mais on écarte avec soin tout ce qu'elle avait appuyé et recommandé (1).

La coupe déborde ; depuis des semaines déjà, on est, à Angers, en de longues conférences sur les résolutions à prendre. Le mécontentement de la reine mère donne prise à la cabale intransigeante. Elle s'était reformée autour du gouverneur de Chinon, Chanteloube : « C'était chez lui le bureau des nouvelles, dont les moindres figuraient, à la reine, le Roi irréconciliable, mettaient sa liberté en compromis et ne lui faisaient voir que mépris pour elle dans la Cour, et salut dans les armes (2). » Comme on le voit, ce parti poussait à la guerre.

La tentation était forte. Tout le royaume semblait prendre parti contre Luynes. Celui-ci abusait étrangement de sa situation. Lui et les siens mettaient la France au pillage. Les temps du maréchal d'Ancre étaient revenus. Que Luynes fût duc et pair, son frère Cadenet maréchal de France, tous ses parents et amis inscrits dans la promotion du Saint-Esprit, passe. Mais, par un plan audacieux et d'ailleurs servilement copié sur celui de son prédécesseur, il travaillait à s'assurer dans le royaume, pour le cas de disgrâce, les moyens de lutter contre l'autorité royale. Par le traité d'Angoulême, il avait repris à la reine mère, en échange de l'Anjou, le gouvernement de la Normandie. Il le troque contre la Picardie qui était héréditairement aux Longueville, et obtient par différents moyens les places de Ham et d'Amiens sur la frontière. En outre, il achète Boulogne à M. d'Épernon et Calais à M. d'Arquien. « Je crois, dit Fontenay-Mareuil, que, s'il eût vécu davantage et qu'il fût toujours demeuré en faveur, il eût voulu avoir toutes les places de la France (3). »

Richelieu assiste, avec une colère où il y a autre chose que de la rivalité personnelle, aux manifestations incessantes de cette

(1) Sur la promotion dans l'ordre du Saint-Esprit, voir dans le *Recueil de Luynes* les nombreuses pièces publiées à ce sujet : *Les noms des chevaliers; le Noël des Chevaliers; le Pasquil des Chevaliers*, etc...

(2) *Mémoires* de Richelieu (I, p. 206).

(3) Fontenay-Mareuil (p. 140).

extraordinaire gloutonnerie : « Vous diriez, écrit-il, que la France n'est que pour eux seuls ; que pour eux, elle est abondante en toutes sortes de richesses. Les gouvernements et les places qu'ils ont déjà acquises leur semblent peu proportionnées à ce qui leur est dû ; il n'y en a aucun qu'ils ne marchandent, qu'aux dépens du Roi, ils ne mettent au double prix de sa valeur. Si elles ne sont pas à prix d'argent, ils les ravissent par violence, jusque-là qu'ils en prennent par ces voies jusqu'à dix-huit des plus importantes... On détourne à ces traités particuliers les deniers qui se lèvent sur les peuples pour le bien public. En un mot, si la France était tout entière à vendre ils achèteraient la France de la France même. »

Cette rapacité n'allait pas sans faire au favori de nombreux ennemis. La direction générale qu'il imprimait aux affaires du royaume lui en faisait d'autres. Soit qu'il fût porté par ses origines avignonnaises, soit qu'il subît l'influence du nonce du pape, Bentivoglio, soit qu'il considérât les Huguenots comme des adversaires et qu'il cherchât un appui contre eux, il s'était fortement lié au parti catholique et il lui avait donné un gage décisif, en octroyant, en février 1618, à la compagnie de Jésus, l'autorisation, jusque-là sollicitée vainement, de rouvrir à Paris le collège de Clermont, et en la soutenant vivement contre les attaques de ses détracteurs. Du même coup, il s'était attiré la méfiance du Parlement, l'hostilité de l'Université et la haine du parti protestant (1).

Il avait suivi la même politique dans les grandes affaires qui divisaient alors l'Europe. Ce n'est pas le moment de les exposer en détail. Il suffit de rappeler qu'au moment où l'Autriche, la Hongrie, la Bohême et les pays allemands traversaient une crise décisive, et où le sort de l'Europe paraissait dépendre de l'arbitrage du roi de France, une ambassade spéciale, envoyée par Luynes en Allemagne, avait reçu le mandat de prendre position en faveur de la maison d'Autriche contre les protestants, adop-

(1) Sur les relations de Luynes avec la Compagnie de Jésus, voir le livre du P. Prat sur le *Père Coton* déjà cité, et l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* de Crétineau-Joly (t. III, p. 323 et suiv.).

tant ainsi, selon les expressions de Fontenay-Mareuil, « une ligne de conduite contraire à toutes les anciennes maximes établies comme lois fondamentales du royaume » (1).

En agissant ainsi, Luynes n'avait songé probablement qu'aux liens qui unissaient les protestants du dehors avec ceux du dedans. Mais, du coup, il irritait ceux-ci et les arrachait à l'espèce de demi-neutralité où ils s'étaient maintenus, depuis quelque temps, sur les conseils de Bouillon, de Rohan, des Duplessis-Mornay ; il rejetait le parti tout entier vers la politique intransigeante des sectaires et des pasteurs exaltés.

Le mal est contagieux. Si les protestants s'agitent, l'agitation naturelle aux grands ne peut tarder à se manifester. C'était là surtout que la faveur de Luynes excitait les jalousies et les haines. Ses listes de promotions, la distribution, si savante qu'elle fût, des deniers publics et des charges, avaient le défaut de tous les bienfaits intéressés, qui développent des exigences nouvelles chez ceux qui les reçoivent et exaspèrent ceux qui en sont exclus. Enfin la délivrance du prince de Condé avait donné pour ennemis à Luynes les autres princes du sang, à commencer par les Soissons.

Le mécontentement gagne les plus hauts personnages, les Mayenne, les Longueville, les Vendôme, les Rohan. A Paris, la bourgeoisie frondeuse, les parlementaires, les Sorbonistes, gens d'humeur critique et toujours abondants en conseils qu'on ne leur demande pas et qu'on n'écoute guère ; dans les provinces, les grands seigneurs, les gouverneurs, les ambitieux, les agités, tous ceux qu'une paix un peu prolongée réduisait à la maigre pitance de leur gentilhommière ; brochant sur le tout, le parti protestant, les partisans de la reine mère, les âmes sensibles, les femmes, ceux et celles qui s'attendrissaient au spectacle de la mère séparée du fils par l'ambition de quelques favoris gorgés de places et de richesses ; enfin, au-dessus de ces agents de désordre, des hommes sérieux, des politiques réfléchis, déplorant l'état de choses où l'on vivait, inquiets de la tournure des

(1) Voir, ci-dessous, livre troisième (p. 357).

affaires publiques, tant au dedans qu'au dehors, et cherchant un terme à ce maquignonnage de places, d'honneurs et d'argent, tous ces éléments réunis constituaient une force.

Rien donc d'étonnant à ce que les esprits fussent en éveil, autour de Marie de Médicis, et que l'évêque de Luçon, toujours en peine de son cardinalat, plus que jamais impatient du pouvoir, en délibérât longuement avec lui-même, les ongles à la barbiche, en faisant les cent pas dans le corridor du logis Barrault.

A Angers, Richelieu était, plus que jamais, maître de la place. En septembre 1619, il avait fait enlever la charge de secrétaire des commandements et finances de la reine-mère à M. de Villesavin qu'il considérait comme un adversaire caché, et lui avait substitué le plus ancien et le plus sûr de ses amis personnels, Claude Bouthillier, c'est-à-dire qu'il avait la haute-main sur toutes les affaires privées de Marie de Médicis. Un autre de ses amis, Marillac, qui était, en quelque sorte, son homme de confiance pour les choses de la guerre, avait été nommé intendant de la justice en Anjou, prenant ainsi la direction de l'autorité judiciaire et de la police dans la région.

L'évêque avait pu craindre un instant que le plus dangereux peut-être de ses concurrents ne revînt près de la reine mère : c'était ce Barbin qui avait tant contribué aux débuts de sa carrière. Malgré la prison qui avait suivi, pour Barbin, la mort du maréchal d'Ancre, il était resté en relations constantes avec son ancienne maîtresse. A l'occasion de l'accord d'Angoulême, la Reine avait demandé la mise en liberté de Barbin. A force d'instances, elle l'avait obtenue. Mais il avait été décidé aussi qu'il quitterait immédiatement la France. En somme, il était condamné à l'exil, sans jugement.

Comment cette décision fut-elle accueillie par l'évêque de Luçon? Fut-il satisfait ou peiné de cet éloignement? Ce sont de ces replis obscurs de l'âme où il est difficile de pénétrer. L'homme qui l'avait introduit près de la reine mère et dans le ministère, son ami, son protecteur, — un rival possible, — était écarté de la scène. Richelieu écrit à Barbin des lettres affectueuses; cependant,

celui-ci se plaint très haut. Sa vie s'écroule au moment où celle de son ami s'élève.

L'évêque de Luçon connut ces plaintes : il dut s'expliquer. Nous avons ses lettres ; « Monsieur, je ne sais de quels artifices on a pu se servir envers vous pour tâcher à faire en sorte que vous me crussiez autre que je ne suis en votre endroit, mais non seulement sais-je bien avoir apporté tout ce que j'ai pu, mais tant que certaines personnes dont vous avouerez la conscience irréprochable et le jugement fort bon ont souvent estimé que je passois les bornes de la prudence du monde pour mes amis. Dieu m'est à témoin si je n'ai fait pour vous la même chose que j'eusse faite pour moi-même... Je vous dirai que l'affection de la Reine est telle envers vous que vous le sauriez désirer, qu'elle a fait ce qu'elle a pu pour avoir permission de vous ravoir et que si votre retour auprès d'elle avoit dépendu de sa volonté, vous y seriez à son contentement... » On touche à une matière bien délicate. Ce pauvre Barbin a des grands besoins d'argent. Il en demande : « Pour ce qui concerne l'argent, bien que mes affaires soient en plus mauvais état qu'elles n'étaient quand je suis entré au monde... je vous offre de bon cœur toute l'assistance que vous pourriez désirer d'une personne qui s'estimera toujours heureuse de partager avec ses amis le peu qu'elle aura au monde... » Il paraît que, même sur ce dernier point, Barbin eut à se plaindre. C'est à peine croyable, mais l'évêque semble avoir lésiné. Barbin écrivit encore. Ses lettres font pitié. Richelieu répondit par des protestations de plus en plus froides. Barbin alla végéter dans l'exil.

Singulière destinée que celle de cet homme dont tous ses contemporains s'accordent à reconnaître le mérite et la probité. Il fut, quelque temps, le maître de la France. Le peu que l'on connaît de ses actes et de ses intentions lui fait honneur : il exerça le pouvoir avec autorité et sang-froid, et supporta le malheur avec courage. Il avait deviné l'homme qu'était Richelieu et l'avait donné généreusement à la France : peu de traits marquent mieux la hauteur de l'âme.

Cependant, sa carrière est brusquement arrêtée. La Bastille, l'exil, l'abandon, voilà son lot. Son protégé monte, grandit, emplit

l'univers de son nom, de ses services, de sa gloire. Au comble des honneurs et de la puissance, il ne se souviendra guère, plus tard, de la promesse qu'il faisait, en 1619, de partager avec ses amis le peu qu'il aura au monde ».

Le pis est que, pour le vaincu de la vie, l'histoire elle-même ne sait si elle serait juste, en se montrant plus miséricordieuse que la destinée. Elle ne sait ce qu'elle doit penser de cet homme trop tôt disparu, de cette carrière si vite brisée, de cette existence qui n'a pas rempli son mérite. Elle suspend son jugement, même devant les douleurs imméritées, même devant les ingratitudes, peut-être nécessaires, qui ont écarté un Barbin pour laisser la place à un Richelieu (1).

Quoi qu'il en soit, Richelieu restait le maître, le maître unique et incontesté, et, à l'heure décisive où l'on est arrivé, au moment où la question qui se pose pour lui et pour Marie de Médicis est de savoir si on recourra aux armes, si on ameutera, contre la cause royale, tous les partis d'opposition, si on jettera, une fois de plus, la noblesse dans la désobéissance et le pays dans les misères de la guerre, c'est de lui que tout dépend ; il est, plus que nul autre, responsable.

Il s'en défend. Plus tard, quand il écrit ses *Mémoires* et qu'il eût expliqué les singuliers événements de l'année 1620, il rejeta sur d'autres le blâme des mauvais conseils. Il se fait petit, et attribue à ses rivaux, aux gens de la cabale intransigeante, une influence que nous avons de la peine à discerner, aujourd'hui, dans les documents, pourtant si nombreux, qui nous sont parvenus : « Les raisons qui poussoient la Reine à prendre les armes, dit-il, ne manquoient pas d'apparence et n'eurent pas faute d'appui ; elles furent soutenues des grands qui espéroient profiter des divisions politiques, et de mes ennemis qui pensoient, par ce moyen, me dérober la confiance de ma maîtresse ; si bien que je fus, par prudence, contraint de revenir à leurs pensées, et, à l'imitation des sages pilotes, de céder à la tempête : n'y ayant

(1) Sur tout l'incident de Barbin à cette date, cfr. *Mémoires* de Molé (t. I, p. 224). — *Journal* d'Arnauld (p. 453). — *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 205). — *Correspondance* (t. VII, p. 472, 931, 932.) — Affaires Étrangères, vol. 772 (f° 147).

point de conseil si judicieux qui ne puisse avoir une mauvaise issue, on est souvent obligé de suivre les opinions qu'on approuve le moins (1). »

Cette résignation n'est guère dans le caractère de l'homme. Du moins, convient-il de remarquer qu'il s'inclina bien promptement.

Au fond, quoiqu'il dise exactement le contraire dans ses *Mémoires,* il était opposé à l'idée de voir la reine rentrer à la Cour. Tant que Luynes serait là, il n'avait rien à y gagner. Voulait-il aller jusqu'à la rupture et jusqu'à un conflit armé? C'est peu probable. Il était trop clairvoyant pour ne pas deviner l'issue. Mais, par un plan très souple, très fin et toujours modifiable selon les circonstances, il prétendait se tenir en équilibre entre les deux politiques, suivre l'arête du toit, armer pour négocier, négocier pour éviter le recours aux armes et, par une habile mise en œuvre de tous les intérêts engagés, conduire les choses au point où il déciderait en dernier ressort, précipiterait les événements, ou interviendrait en sauveur et en pacificateur.

L'acuité de son esprit pénétrant, sa psychologie profonde et attentive, son instinct et je dirai presque son extrême sensibilité pour les choses de la politique le guidaient dans ce dangereux défilé. Il s'y engageait, un peu contraint, mais peut-être satisfait, ménageant d'avance ses portes de sortie et ses alibis; heureux — qui sait? — de côtoyer le péril, de risquer, en joueur sûr de son jeu et confiant aussi dans son étoile, ou, mieux encore, dans son coup d'œil, dans son esprit de résolution, pour se tirer d'affaire au dernier moment et pour arracher un succès inespéré à la fortune tentée et provoquée jusque dans ses plus chancelantes et obscures hésitations.

L'un et l'autre parti l'accusèrent soit de défaillance, soit de trahison. Les hommes qui se taisent sont suspects. Les bavards et les agités n'aiment pas ces gens froids, qui savent où ils vont et ne disent rien. En réalité, Richelieu ne confia son secret à personne. Il suivait son idée, bouche close, escomptant la légèreté, l'imprudence et les passions, non seulement de ses adversaires, mais de ceux qui croyaient pouvoir se servir de lui.

(1) Cfr. *Mémoires* (t. I, p. 205) et *Correspondance* (t. I, p. 637).

Luynes était assez fin pour jouer au plus fin. Ce ne sont, de sa part, que protestations, missives secrètes et publiques, « paroles dorées », lettres de respect et d'affection ; Paris ne peut plus vivre sans Angers : « Ils [les Luynes] firent semblant de désirer que la Reine vînt à la Cour ; quand ils la voyoient sur le point de vouloir partir, ils l'en détournoient et lui faisoient savoir qu'elle ne seroit plus la bien venue. »

La Cour d'Angers avait, aussi, deux paroles et deux visages. Aux intermédiaires, aux pacificateurs, aux donneurs de conseils bénins, les évêques, les confesseurs, on écrit que la reine n'a d'autre désir que de revoir son fils et de vivre en repos auprès de lui. Cependant on intrigue, on cherche des alliances, on arme. Richelieu prononce lui-même cette parole à double tranchant, mère de toutes les méfiances : « Qui offense ne pardonne jamais (1). »

L'hiver se passe en ce chassé-croisé de démonstrations et de tromperies.

II. — La bataille des Ponts-de-Cé.

Vers la mi-mai, quand la sève monte et que le sang commence à bouillonner dans ces veines de gentilshommes, on se met en campagne. Le premier esclandre vint de là où on l'attendait le moins : de la cour même. Un très haut personnage, très noble, très sympathique, ayant hérité, auprès des Parisiens, de toute la popularité de la famille de Guise, le duc du Maine, avait à se plaindre de l'autorité croissante du prince de Condé. Il était poussé par la comtesse de Soissons, dont il était amoureux ; d'ailleurs, d'esprit assez léger et d'intelligence courte ; un beau jour il se crut menacé. Il monta sur un de ses coureurs et sortit de Paris pour se rendre, à franc étrier, dans son gouvernement de Guyenne.

Ce fut comme un signal. Luynes s'aperçoit alors que la cour était toute minée autour de lui. Une femme habile avait, sans bruit, accompli ce travail. C'était Anne de Montafié, comtesse de

(1) Les lettres échangées, la mission de Toiras (oct. 1619), celle de Bellegarde, sont aux Affaires Étrangères (vol. 772, f°s 140-151). — V. aussi, B. N. *Ms Clairembaut* (vol. 1132), f°s 3-21.

Soissons, veuve du grand ami de Henri IV et mère du jeune comte de Soissons, dont la carrière, déjà turbulente, devait plus tard s'achever si tragiquement à la Marfée. Ces Soissons étaient Bourbon, Bourbon-Vendôme. Immédiatement après les Condé, ils étaient les princes du sang les plus proches. La légitimité du prince de Condé, fils posthume du petit Condé des guerres de religion, n'avait jamais été sans contestation. Les Soissons étaient les premiers intéressés à la mettre en doute. Anne de Montafié était fière, ambitieuse. Elle se mirait dans le caractère de son fils, âgé de vingt ans à peine, et qui s'était déjà montré d'humeur à tenir tête à qui que ce fût dans le royaume, et notamment à son rival, le prince de Condé.

Tant que celui-ci était resté sous les verrous de la prison de Vincennes, Anne de Montafié s'était tenue coite. Mais dès que le premier prince du sang eut repris sa place à la cour, la cour lui devint insupportable et, sans même prendre l'avis de la reine mère, elle se mit à cabaler pour elle. Ce fut la comtesse de Soissons qui décida le duc du Maine à la fuite. Elle agit de même auprès de son beau-fils, Longueville, un balourd, très mécontent du marché qui lui avait attribué le gouvernement de la Normandie en échange de celui de la Picardie; auprès des Vendôme, bâtards très arrogants, blessés par quelque manque d'égards de Luynes, et toujours prêts, d'ailleurs, à mettre au plus haut prix, dans les temps de crise, les velléités d'indépendance de leur fougueuse Bretagne.

Donc, le duc du Maine en Guyenne, le duc de Longueville en Normandie, le comte de Soissons dans le Perche, d'Épernon en Angoumois, les Vendôme en Bretagne, tout cela formait les cadres d'un parti redoutable qui se constituait, pour ainsi dire, en dehors de la reine mère et qui s'offrait à elle (1).

J'ai déjà indiqué l'évolution des chefs du parti protestant. Malgré l'attitude réservée des principaux d'entre eux, Bouillon, Lesdiguières, Duplessis-Mornay, le mouvement s'accentuait. Un des chefs du jeune parti, d'âme inquiète et dont l'esprit remuait de

(1) Sur la cabale de Soissons, voir notamment la correspondance de BENTIVOGLIO, qui est exactement renseigné, puisqu'il s'agit des « catholiques ».

grandes choses, le duc de Rohan, s'était fatigué de la sagesse et de la neutralité. Il était venu, à Angers, voir la Reine ; il lui avait conseillé de n'en demeurer là, de se rendre à Bordeaux, et, faisant déclarer le Parlement pour elle, s'appuyant sur du Maine, sur d'Épernon, sur lui-même, Rohan, attirant probablement dans sa querelle Montmorency et Châtillon, de lever une armée et, au besoin, de tenir la campagne (1).

Ainsi, pressée de toutes parts, poussée par Chanteloube, par Mathieu de Morgues, par son médecin Vauthier, mollement déconseillée par Richelieu, la reine cédait à la tentation. Elle entrait peu à peu dans le complot qui se tramait autour d'elle.

De la cour, on gardait le contact avec Angers, par l'envoi incessant d'émissaires chargés de bonnes paroles, de protestations et de promesses. Mais il est difficile de démêler, parmi ces démarches embrouillées et parfois contradictoires, les véritables sentiments de Luynes. Autour de Marie de Médicis, on ne mettait pas en doute sa duplicité : « Le bon duc, dont le style a toujours été de baiser à la joue ceux qu'il avait l'intention de trahir... »

C'est dans ces sentiments qu'on accueille les différents envoyés du Roi, qui accourent, l'un après l'autre, durant tout l'hiver et le printemps. D'abord, en janvier et février, le propre frère de Luynes, Brantes ; en février encore, un confident habile et sûr, Marossano, qui proteste contre l'interprétation donnée à la délivrance de Condé ; puis le beau-père de Luynes, Montbazon, un digne homme, qu'on emploie à ces corvées quand sa maîtresse, la fameuse Choisy, lui laisse congé de quitter Paris : puis un très habile et rusé diplomate, capable de fonctions plus importantes, Blainville, qui fait le voyage trois fois, coup sur coup ; puis le grand écuyer Bellegarde, ancien amoureux transi de Marie de Médicis, qui maintenant fait sa cour à la faveur et ménage les deux partis ; puis ce sont les ecclésiastiques, l'archevêque de Sens, le Père de Bérulle, le cardinal de Sourdis. Ces négociations, qui se succèdent

(1) *Mémoires* de Rohan, édit. 1646, in-16 (p. 112). — V. la discussion de M. Cousin sur ce passage. Il ne me paraît nullement établi qu'il implique une entente formelle entre la reine mère et le parti protestant ; Cousin dans *Journal des Savants*, sept. 1861 (p. 530). — Cfr. E. Pavie, *la Guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis* (p. 131).

et s'entrecroisent, pendant tout l'hiver, ne font guère avancer les choses. Luynes affirme qu'il voudrait de tout son cœur voir la reine rentrer à la cour. Luçon jure qu'elle n'a pas d'autre désir; mais il y a toujours quelque détail qui accroche, et, le manque de sincérité faisant le manque de confiance, chacun cherche à rejeter sur l'autre la faute du retard quand, au fond, personne ne désire le retour (1).

Pour l'évêque de Luçon, le double jeu résulte de la contradiction entre les affirmations si nettes de ses *Mémoires* et les déclarations non moins nettes, mais en sens contraire, contenues dans les instructions remises au commandeur de La Porte et dans une lettre à Marillac : « Conserver à la Reine une demeure sûre et libre. » — « Je crois qu'on peut différer le voyage, mais non point qu'on le doive rompre. »

Luynes n'est pas plus franc, et il a certainement donné au Père de Bérulle, pour ligne de conduite secrète, de retarder le voyage de la Reine à la cour; car celui-ci lui écrit : « Même, il me semble reconnoître qu'il n'y a pas ici, — c'est-à-dire à Angers, — un si grand attachement au retour à la Cour, que l'affaire ne puisse être ménagée... Il y a, ici, des esprits pénétrans, défians et agissans qui se persuadent que je suis ici pour quelque sujet plus particulier que le général; ce qu'ils soupçonnent d'autant plus, que moins ils le découvrent. » Donc, il y avait quelque chose à découvrir. Bérulle se croyait indéchiffrable. Mais Richelieu lisait dans l'esprit du bon Père, comme celui-ci croyait lire dans le sien (2).

Rien n'est plus complexe que cette intrigue; si les chefs sont à double fond, les intermédiaires paraissent sincères; de sorte qu'il est difficile de faire le départ exact entre la bonne foi et la duplicité. Un groupe d'ecclésiastiques, que nous avons déjà vu en mouvement lors du traité d'Angoulême, s'emploie, avec une activité qui n'est pas toujours heureuse, à arranger les difficultés dont

(1) Sur les missions envoyées, coup sur coup, au printemps de 1619, voir *Correspondance* (t. VIII, p. 190).

(2) Lettre de Bérulle, datée du 15 juillet. Archives des Richelieu, *Papiers du Cardinal* (t. I, f° 82).

leur ingénuité ne perçoit pas tous les dessous. Ils travaillent ensemble et semblent d'accord; ils le sont pour le moment. Plus tard, cependant, ils se diviseront, et il n'est pas impossible qu'il y ait, même dans leur collaboration présente, le germe des futures discordes.

Tous ces personnages tournaient autour de Richelieu, dont la robe ne pouvait s'isoler de la leur; chacun d'eux présumait, selon ses convenances, les dispositions de l'évêque et les escomptait à son profit. C'était le Père Arnoux, le bon jésuite, zélé et maladroit, qui l'accablait d'une correspondance extraordinairement optimiste. « Le retour est sans péril, souhaité, bien reçu de tous... » Richelieu prend la plume pour lui répondre et il n'est pas en reste de propos bénins : « Le zèle que vous avez au bien public et la faveur que vous me faites de m'aimer me font croire que vous aurez agréable que je vous témoigne, par cette lettre, la résolution que la Reine a prise de s'en aller bientôt à Paris voir le Roi... Je ne vous dis point la joie que j'en ai, estimant que c'est le bien de l'Église, de l'État et de Leurs Majestés (1). »

C'est le cardinal de Retz qu'on paie de la même monnaie, non sans une allusion fine aux véritables sentiments de la Cour : « Je ne puis vous dire la joie que j'ai *d'avoir appris par la lettre qu'il vous a plu m'écrire,* la Reine être désirée aux lieux où vous êtes. Je me promets que vous la verrez bientôt à la Cour, s'il plaît à Dieu, étant tellement affermie en la résolution qu'elle a prise de s'y acheminer, que je ne vois aucune chose qui puisse la divertir... » C'est, de nouveau, le Père de Bérulle, qui agit sous la direction du nonce Bentivoglio, et qui est, au fond, plus dévoué à Luynes qu'il ne veut le laisser paraître; c'est l'archevêque de Sens, Du Perron, qu'on met maintenant en avant et qu'on substitue au cardinal de La Rochefoucauld, jugé décidément trop incapable, depuis sa mission d'Angoulême (2).

(1) La correspondance du Père Arnoux est des plus abondantes. C'était un homme prolixe et bénisseur. — Voir Bibl. Nat., *Cinq-Cents Colbert* (vol. 2, f[os] 53 et suiv.). — *Correspondance* (t. VII, p. 468-70). — Affaires Étrangères (vol. 772, f[os] 122, 162, 195, etc.).

(2) Sur toutes ces intrigues et sur les véritables sentiments de Richelieu, cfr. les textes publiés ou cités dans *Correspondance* (t. VII, p. 933). — A la page 485 du même volume, M. Avenel se demande quelle était la véritable influence de Richelieu dans les conseils

Puis, ce sont des amis particuliers de Richelieu : Bouthillier, abbé de La Cochère, séduit par les belles paroles de Luynes, et enfin, celui de tous qui a le plus d'influence sur Marie de Médicis et sur l'évêque, le Père Joseph. Quand on vint le trouver, sur l'ordre du nonce, le capucin hésita. Son instinct ou sa déférence pour son ami le tenaient en suspens. On invoqua l'intérêt qu'il y avait à réunir toutes les forces catholiques du royaume contre l'hérésie. Cet argument le décida : « Je vous assure, écrivait-il lui-même, qu'aucune des pensées que j'ai jamais ressenties n'est comparable à ce que m'a fait éprouver cette considération de l'hérésie aggravée et perpétuée par la discorde. Mais, dans l'intensité de mes tourmens, je me sentis tout à coup soulagé dans la certitude que Dieu s'apaisoit en me choisissant comme un instrument de salut. Il est vrai qu'il me falloit, pour cela, jeter dans le péril sans réserve, et j'y courus, sur cet appel du prophète : *Tollite me in mare et cessabit mare a vobis* (1). »

Heures d'angoisse, scrupules, doutes amers qui ne sont que le prélude des autres tourments où la confiance dans l'homme attendu et choisi jettera plus tard ces mêmes âmes passionnées, ces mêmes esprits pénétrants. Les fidèles de Richelieu, les fidèles pour la vie, commencent à s'imposer le plus dur de tous les sacrifices, celui de suivre sa robe partout où elle les conduira. En ce moment précis, il est sinon en accord, du moins en sympathie avec ce groupe qui se réclame de lui. Il les réunit encore d'un geste affectueux, quand il écrit au Père Arnoux : « Nous avons tous pour but la gloire de Dieu, le bien de la France et le contentement de Leurs Majestés... Vous en recevrez un témoignage, ainsi que les bons Pères Suffren, Bérulle, Joseph et moi avons décidé... » Voilà le groupe.

Malgré ces paroles touchantes, Richelieu dès lors regarde ailleurs; et cela le Père Joseph ne peut l'ignorer. Cependant il ferme les yeux, il va, il s'engage, à la suite de son héros, dans la voie

de la reine mère. Il me semble qu'il la diminue trop. Tous les documents contemporains et les minutes écrites de la main de l'évêque prouvent que rien ne se faisait sans lui. Il avait intérêt à ce que le conflit fût tendu à l'extrême pour se prouver indispensable.

(1) Sur le rôle du Père Joseph et des ecclésiastiques, voir Pavie (p. 313). — Cfr. Fagniez, *Le Père Joseph à Richelieu* (chap. III).

douloureuse qui conduit à l'alliance avec les protestants en Europe, et qui n'aura de station bénie que la prise de la Rochelle.

Mais si Richelieu ménage tout ce monde et s'il parle leur langage, il ne leur découvre pas ses desseins. La rupture complète avec la cour n'étant pas sa politique, il se dit qu'un jour ou l'autre, ces gens, qui sont les pacifiques, des intermédiaires-nés, lui serviront. En attendant, leur caution lui permet de pousser plus avant sa dangereuse partie.

Il est une circonstance, toutefois, où son jeu se découvre : c'est quand sa passion parle, face à face avec son rival, Luynes. Alors les épées se croisent; point de feintes; des traits nets et des coups droits. Tout l'hiver, une correspondance active est échangée entre les deux hommes; ils se pressent; ils se heurtent, le corps à corps les enlace, jusqu'à faire entendre leur souffle, dans ces palpitantes étreintes.

Au début, l'évêque y met encore quelque ménagement; en octobre 1619, moment où Luynes envoie son frère, Brantes (bientôt duc de Luxembourg), l'évêque remercie. « La Reine est contente; elle a été grandement touchée »; même, il dissimule : « La Reine a grandement approuvé le choix du colonel d'Ornano, en qualité de gouverneur de Monsieur », tandis qu'en réalité, elle est furieuse. Dans une première rédaction de cette lettre, l'évêque avait été jusqu'à louer la délivrance du prince de Condé. Mais il réfléchit; une pareille déclaration est trop importante; elle engage. Aussi supprime-t-il la phrase déjà écrite, et la remplace-t-il par de vagues protestations d'amitié. Cette simple rature en dit long (1).

Six semaines après, en décembre 1619, Richelieu constate que les forces se groupent autour de la reine; il parle déjà un autre langage : « Je ne doute point, comme il vous plaît me mander, qu'il ne se trouve partout des gens qui voudroient brouiller les cartes; mais, ainsi que vous êtes sûrs de votre part, assurez-vous aussi, s'il vous plaît, de la nôtre... Je vous ai dit plusieurs fois, Monsieur, qu'il se peut bien rencontrer des occasions

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 931).

qui ne plaisent pas à la Reine, mais que rien ne peut détraquer du bon chemin, je vous le dis encore, il est chose vraie... J'espère que nous nous verrons bientôt, et, toutefois, je ne puis encore vous mander de temps préfixe (1). » Les choses se gâtent. A la fin du mois, le ton a encore changé : « Au commencement, la Reine a été très satisfaite et très contente et a cru fermement que vous vouliez prendre confiance en elle ; ensuite de quoi, ce qui s'est passé a troublé son contentement et lui a fait appréhender de s'être méprise... Vous savez, Monsieur, que je ne suis ni d'humeur ni de condition de tromper personne (quelle ironie !) et que, désirant passionnément le service du Roi et de la Reine, je suis véritablement votre serviteur. Le but de la Reine est de vivre en paix et en repos ; rien ne peut apporter de changement en ce dessein. Je vous supplie de m'en croire, car je le sais. Mais il est impossible qu'elle n'ait de ressentiment des actions qu'elle estime se passer à son préjudice (2). »

Ce sont là des lettres que ceux qui sont au pouvoir n'aiment pas beaucoup à recevoir. Luynes, qui sait, au fond, ce qu'on lui veut, fait trêve aux compliments et emploie, à son tour, les grands moyens. En juin 1620, quand on envoie près de la reine le duc de Montbazon, celui-ci reçoit, au sujet de l'évêque, une instruction des plus catégoriques. « Il avoit charge de dire au sieur de Luçon que le Roi trouve fort étrange la procédure de la Reine et que l'on n'en peut attribuer la cause *qu'à lui seul.* La Reine n'a que deux moyens de se justifier vers le Roi, ou de venir promptement à la Cour ou, n'y venant point, de publier au dedans et au dehors du royaume le contraire de ce qu'on y fait entendre en son nom... Qu'il appartenoit à l'évêque de Luçon de lui représenter toutes ces choses et lui persuader d'ajouter foi à la parole du sieur de Luynes... » Faisant le pas décisif et mettant le marché à la main, Luynes ajoute que, « ce faisant, l'évêque de Luçon pourra tout espérer de Sa Majesté, et *qu'il n'y a rien de grand qui soit convenable à sa qualité qu'il ne puisse attendre du Roi*... Que si les choses alloient autrement qu'on ne désireroit, on

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 473). — Affaires Étrangères, vol. 772 (f° 159).
(2) *Correspondance* (t. VII, p. 475).

lui imputeroit tout, sachant bien la créance que la Reine a en lui (1). »

L'évêque doit être satisfait, en lisant cette instruction, que le duc de Montbazon, par une naïveté de commande, lui communique. Enfin, on en parlait, de ce chapeau tant convoité. L'allusion est claire. Cependant, avec des gens comme Luynes, les paroles ne suffisent pas. Il faut quelque chose de plus positif. Et l'évêque pousse sa pointe : « Je ne lui fis autre réponse sinon que j'étois assuré qu'en servant la Reine, je ne mériterois jamais que la louange qui est due à ceux qui font leur devoir ; que je ne savois pas si je pourrois me garantir du mal, en bien faisant ; mais que je le pouvois assurer que ces menaces ne me feroient aucune peur et ne produiroient autre effet en moi que de me redoubler le courage de bien faire. »

Luynes, cette fois, est au bout de ses moyens. Il l'écrit lui-même dans un langage vulgaire où sa passion perce à chaque ligne : « Je n'ai plus rien à vous mander ; vous avez le fond de mon sac par M. de Blainville ; apportez ce que vous pouvez et devez pour l'accommodement de cette affaire, et que le Diable emporte ceux ou celui qui n'y fera pas ses efforts... Quittons tout prétexte, puisque nos cœurs et nos desseins sont d'égale façon ; j'engage ma vie pour cette vérité... le Roi la confirme ; *tout dépend de vous;* car, pour la Reine, nous sommes trop assurés de ses bonnes et saintes intentions, pourvu que ces vérités aillent à ses oreilles. Nous avons, *jusqu'à cette heure,* cru de vous ce que l'on doit d'un homme de bien. » On avait déjà rappelé à l'évêque qu'on l'avait tiré d'Avignon pour rendre ce genre de services. Rien ne pouvait être plus blessant qu'un tel langage (2).

Aussi, il ne sort plus de son froid mutisme. A bout de ressources, Luynes en vient aux dernières plaintes : « Si nous pensions, en envoyant la châsse de sainte Geneviève, pouvoir vous toucher le cœur, nous le ferions, tant nous désirons la paix... Pour moi, après avoir fait ce que j'ai fait, j'en suis quitte devant

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 481). — Cfr. lettre de Luynes à Richelieu de mai 1620, dans Affaires Étrangères, (vol. 773, f° 50).

(2) *Correspondance* (t. VII, p. 143 et suiv.).

Dieu, justifié devant mon Roi et hors d'accusation devant les hommes... Je prie Dieu qu'il mette la main à l'œuvre. » Cette lettre est écrite en août 1620. Pour en être arrivées là, les choses avaient marché.

Tout, en France, est affaire de mode et de courant. La mode était maintenant à l'hostilité contre Luynes. La reine Marie de Médicis bénéficiait de cet état des esprits. Il y avait trois ans qu'on avait fait une sorte de révolution pour l'écarter. Elle n'avait eu qu'à vivre, pour voir les esprits se rappocher d'elle. Pendant l'hiver de 1620, Angers fut un centre de gouvernement. Une cour nombreuse, brillante, pleine d'intrigues, — en un mot une cour, — entourait la Reine. Fontenay-Mareuil voit encore, ici, la main de Richelieu. Pourtant, tel n'était pas son intérêt, ou du moins il n'avait pas intérêt à ce que les éléments qui se pressaient autour de la reine mère de vinssent prépondérants. Son autorité personnelle ne pouvait qu'y perdre.

Cette préoccupation ne le quitte pas. Si sa politique consiste à tenir la reine mère éloignée, momentanément, de Paris pour rester maître de cet esprit incertain, il doit craindre, d'autre part, l'influence des grands personnages qui l'entourent. A choisir, ce serait plutôt vers la cour que l'évêque pencherait. Il n'a jamais perdu de vue la maxime, désormais gravée dans son esprit, que tout, en France, dépend du Roi. Or, à Angers, on voit des seigneurs, des aventuriers, des étrangers, des protestants, rien qui porte l'estampille royale. Ces gens-là ne sont point pour plaire longtemps à un homme qui, par nature, déteste la cohue des assemblées. Mais il pense qu'il n'est pas temps encore. Il ne les attire pas, sans croire non plus devoir les écarter.

La reine mère, au contraire, passionnée et vaniteuse, ne pouvait qu'être sensible à tant d'hommages, d'empressements, de dévouements qui s'offraient à elle. Elle se plaisait au murmure flatteur qui l'entourait, si différent du silence et de la solitude du château de Blois. Le printemps répandait, sur les bords de la Loire, la neige fleurie des vergers. Une tiédeur parfumée

et délicate invitait à la joie de vivre et à l'espérance. Tout s'éveillait, et l'année s'annonçait sous d'heureux auspices. La cour d'Angers s'animait et voyait arriver chaque jour de nouvelles recrues.

Enfin, on se décide, et après l'escapade du duc du Maine (1), après qu'on eut considéré l'étendue du mouvement qui s'affirmait par tout le royaume et l'importance des forces dont on croyait pouvoir disposer, après que la reine mère s'en fut fait répéter, une fois encore, par Marillac, l'orgueilleux dénombrement, on prend le parti de la rupture et de l'action militaire. Richelieu dit, en propres termes, que cet avis ne fut pas le sien, et que, dans le conseil où fut arrêtée cette résolution, il engagea la Reine à ne pas pousser les choses à l'extrême. Le mémoire où il aurait exposé ses vues et dont il nous donne l'analyse, contient en effet les meilleurs conseils : « Que Luynes, en sa conduite, a l'avantage d'être à l'ombre de l'autorité royale; que la raison est inutile contre la puissance; que les peuples, qui souffrent le plus des maux de la guerre, se déclareront contre ceux qui la déchaîneront sur le pays; que c'est souvent une grande prudence de n'user pas de l'excès de sa puissance; que, pour éviter un tyran, en la personne de Luynes, elle en rencontreroit plusieurs parmi ceux qui la serviroient; qu'en toute affaire, avant d'y entrer, il falloit considérer comment on en pourroit sortir ».

Tout cela était la sagesse même. Mais Richelieu ne devait pas ignorer que ces conseils ne seraient pas suivis; en effet, parmi les confidents de la reine mère, trois seulement, Marillac, le Père Suffren et lui, se prononcèrent contre la prise d'armes; et il se rallia lui-même bien promptement à un autre système, qui paraît beaucoup plus conforme à ses propres intentions et qu'il expose en ces termes : « Faire armer ses amis et Elle, de tous côtés, pour faire

(1) L'attitude du duc du Maine est un peu obscure. Il semble qu'il jouait double jeu. Le 8 avril 1620, il écrit au Roi une lettre où il demande pardon et proteste de sa fidélité (Affaires Étrangères, vol. 773, f° 34). Et trois jours après, le 11 avril, il prend, conjointement avec le duc de Retz, l'engagement, à l'égard de Marie de Médicis, de ne pas se séparer d'elle et de faire tout ce qu'elle jugera nécessaire pour maintenir l'autorité royale et la tranquillité publique (vol. 773, f° 38). Qui trompait-il?

montre de ses forces, donner au Roi les conseils qu'Elle juge nécessaires; étonner ses ennemis par la crainte de ses armes, *et, à l'extrémité, souffrir plutôt le mal que d'en venir aux mains.* » Voilà donc le dernier mot de cette politique à la fois si fine et si téméraire. L'évêque était-il sûr de dominer jusqu'au bout les passions et les événements (1)?

En tout cas, il ne voulut rien laisser au hasard et, puisqu'on armait, il ne se refusa pas à devenir l'organisateur de la puissance militaire qu'il s'agissait de constituer. Il manifesta cette résolution par deux actes qui l'engagent. Tandis que la plupart des grands, notamment le duc de Rohan, conseillaient à la Reine de quitter les bords de la Loire et de prendre son point d'appui dans les provinces du Midi, où elle serait à la fois plus éloignée et mieux soutenue, Richelieu, qui craignait par-dessus tout de la mettre sous la dépendance de ses rivaux, la décide à rester en pointe et en péril, à Angers, là où lui et les siens étaient les maîtres. En outre, il fait confier les fonctions de maréchal-général, c'est-à-dire de chef d'état-major, à M. de Marillac, homme de guerre de peu d'expérience et de peu d'autorité, mais son intime confident. Ainsi il tenait tous les fils, et dirigeait tout. C'est ce qui résulte d'ailleurs de cette phrase de la relation à lui adressée, beaucoup plus tard, par ce même Marillac : « Tout ce qui peut se faire de préparatifs se fit sous le soin de M. de Lusson... Il avoit, pour la conduite générale des affaires et pour le maniement des bons et mauvais esprits, tout le faix sur les épaules (2). »

Sous l'impulsion de Richelieu et de son lieutenant, l'action militaire se dessine, ayant son centre à Angers, et menaçant de loin la capitale comme d'un immense croissant insurrection-

(1) Voir *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 217).

(2) Levassor et de nombreux écrivains ont accusé Richelieu d'avoir trahi la reine mère en préparant insuffisamment ses forces au moment où elle se décidait à une rupture. Voir Levassor, *Histoire de Louis XIII* (t. II, p. 204-214). — Voir aussi toute la discussion dans Pavie, *La Guerre entre Louis XIII*, etc. Mais la documentation considérable que j'ai sous les yeux me paraît aboutir plutôt à l'opinion que j'ai indiquée ci-dessus. — Voir la réponse d'Aubery au reproche qu'on fit à Richelieu d'avoir trahi la reine mère, dans *Histoire* (t. I, p. 35).

nel (1). La pointe septentrionale de ce croissant est aux portes mêmes de Paris, à Rouen, où, sur l'initiative du gouverneur de la province, Longueville, un fort parti s'est formé, ayant à sa tête le président Leroux de Bourgtheroulde. Le même Longueville, par Dieppe, maintenait les communications avec la mer. A l'arrière, la ville de Caen, aux mains du grand prieur de Vendôme, offrait le point d'appui de son formidable château. Dans la basse Normandie, un lieutenant de Longueville, Thorigny, occupait Granville, Cherbourg et Saint-Lô. Par le Havre, Villars dominait la basse Seine. Dreux, la Ferté-Bernard et le Perche, avec une partie du Maine, étaient aux Vendôme. Derrière, toute la Bretagne était un vaste réservoir d'hommes dont le duc de Vendôme disposait; il était, en outre, le maître des passages de la rivière du Loir. Le maréchal de Boisdauphin avait les avenues des rivières de la Sarthe et de la Mayenne par la possession de Sablé et de Château-Gontier. Enfin, sur la Loire même, la reine mère assurait le passage, par Angers et les Ponts-de-Cé. Presque toute la noblesse du pays s'était déclarée pour elle.

L'autre corne du croissant s'étendait sur la rive gauche de la Loire. Elle était peut-être plus puissante, plus résistante encore. Toute la rivière de Vienne, avec Loches, était au duc d'Épernon, qui tenait, en même temps, l'Angoumois, la Saintonge et la rivière de Charente. En avant, Chinon était à la reine mère sous la capitainerie de Chanteloube. La Trémoille, duc de Thouars, et le duc de Retz étaient les maîtres du Poitou qui avoisine la Loire et donnaient la main à la Bretagne. Le duc de Rouanès avait sa force principale à Poitiers et aux environs, où il levait des troupes. Plus on s'avançait vers le sud, plus la puissance du parti s'affirmait. Derrière le duc d'Épernon, il y avait le duc du Maine qui, aussitôt rendu dans son gouvernement de Guyenne, s'était assuré de Bordeaux, en mettant garnison dans le Château-Trompette, de l'embouchure de la Gironde, en s'entendant avec d'Aubeterre, gouverneur de Blaye, et enfin du

(1) Voir, pour le tableau des forces de la reine mère, et pour tous les détails qui vont suivre, *Mercure françois* (t. VI, année 1620, p. 273 et suiv.).

cours de la Dordogne, par un accord avec le comte de Saint-Paul, oncle du duc de Longueville. Le duc de Rohan, gouverneur de Saint-Jean-d'Angély, surveillait le bas Poitou. Non loin, la Rochelle était en armes et aux écoutes. Plus au sud encore, la reine mère entretenait des relations actives avec le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, par l'intermédiaire du duc du Maine, et avec le groupe protestant des Châtillon et des La Force, par l'intermédiaire du duc de Rohan. Il est vrai que, pris en masse, le parti protestant, maintenu par les Bouillon et les Lesdiguières, n'avait pas remué encore. Mais il menaçait le Midi tout entier (1).

En dehors de ce vaste demi-cercle, la coalition insurrectionnelle ne manquait pas de points d'appui. M. de La Valette, fils du duc d'Épernon, commandait dans Metz et pouvait, au besoin, ouvrir la porte aux renforts venus d'Allemagne et des Flandres. Barbin, toujours actif, s'était chargé de recruter, dans le pays de Liège, des troupes destinées à prendre ce chemin. Le duc de Nemours avait envoyé son secrétaire faire des levées de gens de guerre dans le pays génevois; enfin, la reine mère entretenait des émissaires à la fois près des protestants d'Allemagne et près du roi d'Espagne. Le conseil des ministres espagnols supputait les chances que lui offrait une situation qui n'était pas sans quelque analogie avec celle qui s'était produite au début de la Ligue.

« Voilà l'état du parti de la Reine-Mère, qui tenoit une filière

(1) On a mis en doute le fait d'une entente précise entre les protestants et la reine mère. Voici cependant l'engagement pris par le duc de Rohan, le 30 mai 1620; le document est d'autant plus important qu'aucune allusion n'y est faite ni dans les Mémoires de Rohan, ni dans ceux de Richelieu qui l'avait conservé dans ses papiers : « Nous, duc de Rohan, promettons à la Reyne Mère du Roi sur la perte de notre honneur de la servir et défendre au péril de notre vie, au cas qu'elle juge, ce que tout le monde sait, que ceux qui sont portés de mauvaise volonté envers elle pouvant tout auprès du Roi, la veuillent opprimer en quelque temps et sous quelque prétexte que ce puisse être. Nous lui promettons aussi l'assister et servir au péril de notre vie en ce qu'elle jugera à propos pour garantir le Roi et son État de la ruine dont ils sont menacés, me liant, dès cette heure, au service de Sa Majesté, pour ne m'en séparer jamais, mais suivre ses intentions en toutes choses. Sa Majesté nous ayant aussi promis en parole de Reine de nous garantir du mal qu'on voudroit nous procurer en considération de ce que dessus. Fait à Angers, le 30e mai mil six cents vingt. Henri de Rohan » (Affaires Etrangères, vol. 773, f° 49).

de provinces, depuis Dieppe en Normandie, jusqu'au delà de la Garonne, c'est-à-dire près de deux cents lieues de long : parti où l'on voyoit les plus grands du Poitou, de la Religion prétendue réformée et plusieurs bons capitaines avec de fortes places sur toutes les rivières; parti qui, sans se presser de prendre et assiéger des villes, devoit, avec une grande armée, aller droit à Paris pour réformer les abus qu'on disoit être en État : croyant la chose si facile qu'on la tenait comme faite (1). »

L'évêque de Luçon, Richelieu était l'âme de ce vaste complot. Auprès de lui, il avait les Grands; en face de lui, le Roi.

Le Roi, telle était la force de Luynes, celle qui ralliait les hésitants, les amis de la paix, et, il faut le dire, les braves gens, qui n'étaient pas plus satisfaits que les autres mais qui s'en rapportaient tout uniment au principe, désormais établi, du respect de l'autorité monarchique. Un courtisan avisé et expérimenté, Bassompierre, s'en explique en termes clairs et savoureux : « ... Se tenir toujours au gros de l'arbre, suivre, non le meilleur et plus juste parti, mais celui-ci où la personne du Roi se trouve, et où il y a le sceau et la cire. »

La discipline nationale pénétrait déjà assez profondément les esprits et les cœurs pour que ces raisons l'emportassent auprès des bons Français. Ceux qui s'y attachaient n'avaient pas besoin de prétextes pour justifier leur conduite; or, rien n'affermit les hommes comme cet apaisement des consciences (2).

Nicolas Pasquier, fils d'Étienne, écrivait, à cette date, des lettres où l'opinion des gens sages est exposée avec bonne humeur et entrain. « J'estime qu'il y a rien plus malheureux en un royaume que les auteurs des ligues, factions et conjurations, puisqu'ils sont les vrais nourriciers de toutes sortes de misères, de maux et de calamités;... mais soyez assurés que cette Ligue, en son progrès et en sa fin, enfantera elle-même sa défaite... Il est impossible, quelque précaution qu'ils y apportent, que la division ne se loge

(1) *Mercure françois,* loc. cit.
(2) *Journal* de Bassompierre, édit. *Soc. Hist. de France* (t. II, p. 174).

parmi eux et, à la suite, leur ruine... Le Roi n'a qu'à lever une grosse et forte armée avec laquelle il lui sera aisé, les trouvant séparés, de les réduire, les uns après les autres, sous le joug de sa domination... car, quant à ce qui est du royaume, toutes choses y marchent avec l'ordre qui est nécessaire pour maintenir un État en bonne paix : les gens de guerre sont payés de leur solde, les officiers de leurs gages, le peuple de ses rentes, le gentilhomme vit sans alarmes en sa maison, le citoyen doucement avec sa famille, le marchand vigilant trafique librement et hazardeusement, l'artisan gagne sans contrôle sa vie à la sueur de ses bras, et l'actif et ménager laboureur sollicite sans crainte, de ses innocentes mains, la terre laquelle nous fournit, avec une usure redoublée, les commodités de la vie humaine en nous ouvrant et son sein et son lait... Toutes ces raisons me font juger que cette ligue ne sera qu'un mauvais vent qui portera, quelque temps, un triste et préjudiciable dommage au peuple, mais qui, après, se résoudra en rien (1) ».

Quel réconfort de telles paroles, écho de mille autres qui se faisaient entendre par tout le royaume, ne devaient-elles pas donner à ceux qui défendaient la cause royale !

Le plus ardent de tous était l'ancien rebelle, le prisonnier de la veille, Henri de Bourbon, prince de Condé. A peine rentré à la cour, il avait voulu y jouer un rôle, et ce rôle, il l'avait exposé avec beaucoup de netteté, dès octobre 1619, à l'ambasssadeur vénitien : prendre partout et toujours le contre-pied de la reine mère ; par conséquent, se montrer catholique, si elle s'appuyait sur les protestants ; s'attacher fortement au parti royal, si elle faisait dissidence; se lier d'autant plus étroitement avec Luynes que celui-ci était plus détesté et combattu (2). Ce programme avait été rempli, de point en point ; Condé n'avait cessé d'accabler Luynes des témoignages d'une amitié un peu trop empressée et surtout trop supérieure pour ne pas être gênante. Dans les conseils, il avait toujours soutenu l'avis le plus rigoureux à l'égard de la reine mère.

(1) Voir toute la lettre de NICOLAS PASQUIER, à la suite des *Œuvres* d'ESTIENNE PASQUIER, in-f (t. II, p. 1358).
(2) Lettre citée par COUSIN, *Journal des savants* (Juin 1861, p. 357).

Il avait, de tout temps, préconisé le recours aux armes ; il le prenait d'un ton d'autorité qui n'était pas sans embarrasser le favori lui-même.

Chose curieuse, en effet, dans ce combat qui se livrait autour de la personnalité de Luynes, celui-ci représentait la prudence, la patience et la modération. « Luynes incline à la paix, dit Bentivoglio; mais Condé veut la guerre et d'une ardeur telle que le premier finit par en avoir de l'ombrage. »

Cette conduite était conforme au caractère de Luynes, et puis, il sentait qu'il y allait de sa peau. On est volontiers téméraire pour le compte des autres : c'est ce que le favori disait, fort justement, à un autre de ces donneurs d'avis énergiques, Bassompierre : « Vous parleriez peut-être autrement, si vous teniez la queue de la poêle. » Ainsi, dans les conseils, il était le temporisateur et le modérateur. Il jouait la partie, à peu près avec les mêmes procédés et avec la même retenue que son adversaire, l'évêque de Luçon.

Ils étaient si près l'un de l'autre, qu'à certains moments on eût pu croire qu'ils allaient s'unir. Mais la division de fond était entre leurs personnes. C'est pourquoi ils ne pouvaient s'entendre, tout en se cherchant toujours. De là, ces missions incessamment renouvelées durant tout le printemps et qui faisaient hausser les épaules au prince de Condé : la mission de Montbazon, les trois de Blainville, celle du cardinal de Sourdis et le va-et-vient des prêtres et des moines, portant de l'un à l'autre des paroles de conciliation et des propositions d'entente qu'on écoutait toujours avec complaisance, sans se décider à y adhérer une bonne fois (1).

De là, ces hésitations si frappantes dans la conduite de Luynes et dans celle de la cour. Vers le milieu d'avril, le Roi quitte Fontainebleau pour s'avancer sur la Loire jusqu'à Orléans. On peut croire qu'il s'agit d'une mesure d'intimidation à l'égard de la reine mère : celle-ci s'alarme, tout d'abord. Mais rassurée bien-

(1) Sur les missions de Blainville, voir *Correspondance* (t. VII, p. 932). — Les instructions données à Montbazon (juillet 1620) sont aux Affaires Étrangères (vol. 773, f° 172).

tôt par des avis secrets de la Cour, elle s'enhardit jusqu'à demander des explications. Montbazon, au nom de Luynes, affirme que « le but du voyage du Roi est de témoigner à la Reine son amour filial... Votre absence lui semble avoir déjà duré dix siècles. Il ne peut plus davantage patienter sans vous voir ». La réponse du bon duc fut accueillie par un éclat de rire. D'ailleurs, le Roi, à peine arrivé à Orléans, s'en retourne et rentre à Paris. Condé, furieux, s'en va bouder en son château de Bourges. Luynes, libéré, s'enfonce de nouveau dans ses hésitations ; il consulte tout le monde, et, les ongles aux dents, écoute sans répondre.

Le 29 juin, Bassompierre lui apprend une grave nouvelle : il a appris, de source sûre, que la comtesse de Soissons, accompagnée de son fils, du grand prieur de Vendôme et du comte de Saint-Aignan, devait, le soir même, quitter Paris pour rejoindre la reine mère. Pas de doute : ce départ, après l'échec des missions de Blainville, était le signal de la rupture définitive. Que fallait-il faire? Arrêter les dissidents, dont l'exode, imité de celui de Mayenne, allait donner l'éveil à tous les partisans de la reine mère et jeter, dans le royaume, le contagion de la révolte? C'eût été le parti le plus énergique, le plus sage peut-être. Luynes, qui a une journée pour se résoudre, hésite encore. Il va de l'un à l'autre, conte son histoire et son embarras. Il interroge les vieux ministres, depuis longtemps si délaissés, et se rallie avec empressement au conseil du président Jeannin, qui en a vu bien d'autres, et qui, conformément aux tendances de son âge, déclare qu'il vaut mieux laisser faire, fermer les yeux et s'en remettre au temps. Les Soissons partent sans être inquiétés (1er juillet).

Le coup est monté; car, trois jours après, on apprend à Paris que le duc de Longueville, gendre de la comtesse, agite son gouvernement et que la faction se soulève en Normandie. Le président de Bourgtheroulde est chef du parti à Rouen, et le grand prieur expédie à Caen son lieutenant Prudent, pour préparer la défense de la citadelle.

Va-t-on temporiser, encore une fois, et va-t-on attendre que

l'armée des rebelles, qui s'organise hâtivement, s'avance sur Paris, comme on l'annonce à grand bruit, pour s'emparer de la personne du Roi jusque dans sa capitale? Condé accourt de Bourges. Un nouveau conseil est tenu, le 4 juillet. Le Roi y assiste. Condé se prononce, avec chaleur, pour l'action, et pour l'action immédiate : « Le Roi ne connaît pas sa force : qu'il marche; qu'il se montre en Normandie; tout pliera devant lui. » Les vieux ministres inclinent toujours vers la procrastination : « Quitter Paris, exposer la personne royale, sans troupes et sans préparation sérieuse, aux entreprises d'un parti puissant et audacieux; s'enfoncer dans une province soulevée, laisser derrière soi la capitale du royaume remplie de gens sans aveu et prêts à tout : c'est bien risqué. On ne pourra peut-être pas reprendre la Normandie; et on perdra tout, si on perd Paris. »

Luynes hésite toujours.

C'est alors que l'adolescent bègue, silencieux d'ordinaire, le roi Louis XIII, après avoir écouté tout le monde, fait effort sur lui-même et parle. Roi, il parle en roi : « Parmi tant de hazards qui se présentent, dit-il, il faut marcher aux plus grands et aux plus prochains, et c'est la Normandie. Je veux y aller tout droit et n'attendre pas, à Paris, de voir mon royaume en proie et mes fidèles serviteurs opprimés. J'ai un grand espoir dans l'innocence de mes armes. Ma conscience ne me reproche aucun manque de piété à l'égard de la Reine ma mère, ni de justice à l'égard de mon peuple, ni de bienfaits à l'égard des grands de mon royaume. Par conséquent, allons! »

Ce petit discours, tombant d'une bouche qui n'était pas prodigue de paroles et venant d'une tête qui n'avait pas beaucoup d'idées à la fois, produisit un effet prodigieux. Toutes les objections cessèrent. Le conseil fut unanime. On ne songea plus qu'au voyage du Roi ». Tant est grande l'autorité d'une décision quand elle émane de celui qui a la responsabilité! On dirait que les événements se rangent d'eux-mêmes, pour faire place à une volonté arrêtée. C'est avoir réussi que de savoir ce qu'on veut (1).

(1) Sur le conseil et sur l'ensemble des circonstances qui décidèrent de l'entrée en

Le Roi n'avait qu'à marcher. Tous les vœux l'accompagnaient dans sa brave et généreuse entreprise. On recueillit encore, de lui, un mot qui se répandit rapidement et qui inspira confiance à tous. Au moment où il sortait du Conseil, le sieur de Raullet, grand prévôt de Normandie, se présente à lui, et lui dit qu'il ne devait point aller en ladite province, qu'il n'y trouverait que la révolte et le déplaisir. Le Roi lui répondit : « Vous n'êtes pas de mon conseil. J'en ai pris un plus généreux. Sachez que, quand les chemins seroient tous pavés d'armes, je passerois sur le ventre de tous mes ennemis, puisque je n'ai offensé personne. Vous aurez le plaisir de le voir. Et vous vous en réjouirez; car je sais que vous avez bien servi le feu roi mon père. »

Tout cela avait bonne allure; les actes suivirent les paroles. Le 7 juillet, trois jours après la décision prise, à cinq heures trois quarts du matin, le Roi montait en carrosse et partait pour Rouen. Il avait avec lui son frère, Gaston, et le prince de Condé; tout autour, quatre cents hommes de sa garde; en arrière, une petite armée improvisée, comptant, tout au plus six mille hommes, que commandaient les maréchaux de Schomberg, de Praslin et de Créqui. Le temps était pluvieux. A deux heures, on était à Pontoise.

Le 8 au matin, les fourriers du Roi entrèrent tranquillement dans Rouen, pour marquer les logis. Cela se fit sans la moindre difficulté. Le duc de Longueville, qui avait fomenté la révolte, et qui avait introduit quelques centaines d'hommes dans la ville pour résister au besoin, fit venir les fourriers. Il leur demanda si le Roi arrivait réellement; quand ils eurent dit qu'il serait, le lendemain, à Rouen, il déclara qu'il n'avait, donc, qu'à lui céder la place. Il s'enfuit piteusement et tous les chefs de la conspiration, Bourgtheroulde, Saint-Aubin et autres, disparurent en même temps.

campagne, voir *Mercure françois*. — La déclaration contre ceux qui assistent la Reine, mère du Roi, datée du 28 juillet 1620, est aux Affaires Étrangères (vol. 773, f° 73). — Voir aussi la lettre du Nonce du Pape à la reine mère pour l'exhorter à la paix, dans *Mercure françois* (t. VI, p. 271). — Cfr. « Discours de M. le Chancelier au parlement. en la présence du Roi avant que S. M. s'en allât à Rouen », Affaires Étrangères (vol 773, f° 80).

Le 10 juillet, le Roi fit son entrée à Rouen, sans nulle solennité et avec une simple et naïve confiance dans ce peuple qu'on lui avait dépeint comme si redoutable. Son armée était restée en arrière. Il n'avait pas cinq cents hommes avec lui. La foule l'acclamait et bénissait sa présence avec une cordialité qui répondait aux sentiments du Roi lui-même. Il prenait contact, pour la première fois, avec son peuple; de part et d'autre cette rencontre dissipait l'inquiétude et assurait pour longtemps la paix royale; on était heureux. Il s'établit parfois entre les foules et ceux qui ont la charge de leurs destinées, de ces communications fugitives qui créent le plus fort des engagements. Il en fut ainsi à Rouen, en ce mois de juillet 1620. Le roi dut sentir en lui-même la satisfaction d'avoir su se résoudre, la joie de l'action, la fierté d'un succès qui lui appartenait bien et qui lui faisait connaître la douceur de son métier de Roi.

Par l'occupation de Rouen, la basse Seine était conquise. Mais le second centre de la résistance, en Normandie, était Caen. Le grand prieur de Vendôme en avait confié la défense à un capitaine énergique et tenace, nommé Prudent. Le château était fort, bien muni; la ville, au début, ne paraissait pas hostile aux rebelles. Cependant, le Roi envoya sans hésiter deux de ses lieutenants, Arnauld et Mosny, annoncer qu'il serait à Caen dans quelques jours. Un moment, les gens de la ville hésitèrent. Finalement, ils députèrent quelques-uns des leurs au-devant du Roi, à Pontoise. « Je ne vous perds pas de vue, leur répondit-il, mais laissez-moi pacifier ma ville de Rouen et, dans deux jours, je serai à vous. »

Prudent avertit son maître, le grand prieur; celui-ci, qui était sur le chemin de Vendôme à Angers, fit mine, un instant, de vouloir s'enfermer dans Caen. Mais, comme le duc de Longueville, il préférait ne pas se trouver face à face avec le Roi, et, après un mouvement en avant, il se replia sur Angers. Prudent fit savoir qu'il tiendrait jusqu'au bout. On conseillait au Roi de laisser à ses généraux la conduite et la responsabilité du siège : « J'irai, dit-il; si je suis repoussé, on plaindra mon malheur; mais on ne me reprochera pas ma lâcheté, comme on feroit si nous tempori-

sions davantage. Péril deçà, péril delà, péril sur terre, péril sur mer; allons droit à Caen. »

Le 14, il passait la Seine, à Honfleur. Le 15, il franchit, d'une traite, l'étape de douze lieues entre Rive et Escouville; il s'arma et mit son hausse-col, pour la première fois. Il prit un verre de vin clairet et moins trempé qu'à l'ordinaire, « disant gaiement qu'il le falloit ainsi, puisqu'il alloit à la guerre ». A trois heures, il était en vue de Caen et recevait une députation de la ville : « Je ne veux point de cérémonie, leur dit-il; continuez à me bien servir et je vous serai bon Roi. » Son père, Henri IV, n'eût pas mieux dit. A trois heures et demie, après avoir reconnu la place, il faisait sommer, par le sieur Cailleteau, accompagné d'un trompette, le château de se rendre. Prudent essaya de résister. Mais son lieutenant, ses officiers, ses soldats se prononçaient contre lui et menaçaient de lui faire un mauvais parti, tant était grande l'autorité du nom du Roi. Le surlendemain, Prudent battait la chamade et rendait le château : « Si le Roi est là en personne, dit-il à son tour, j'aimerois mieux mourir que de m'opposer au premier triomphe de ses armes et suis prêt à lui ouvrir les portes sans capitulation » (17 juillet) (1).

Ces nouvelles s'abattaient, coup sur coup, sur Angers. On y était déjà fort troublé. Ceux des Grands qui avaient récemment quitté Paris étaient arrivés, l'un après l'autre, et leur présence avait, selon le mot de Richelieu, « chargé et incommodé la Reine ». Le duc de Vendôme, la comtesse de Soissons, son fils, le comte de Soissons, le maréchal de Boisdauphin, le duc de Retz, Marillac, tous prétendaient commander. Le spectacle de cette cour tumultueuse est décrit par l'homme qui devait le plus souffrir du désordre : « Étant venus, la division se mit dans les conseils : ils en vouloient tous être les maîtres. Ils s'opposoient tous qu'on fît venir Monsieur du Maine à la réputation duquel ils auroient été obligés de céder... Tous vouloient de l'argent et promettoient des merveilles; ils prirent l'un, manquèrent

(1) Sur la marche du Roi en Normandie, voir Bentivoglio. — *Mercure françois* (t. VI). — Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie* (t. IV, p. 345 et suiv.). — Pavie, *La Guerre de Louis XIII...*, chap. IV (p. 252 et suiv.).

à l'autre et ne trompèrent personne, parce qu'on n'avoit rien attendu d'eux (1). »

On se plaignait de ceux qui étaient là présents; mais on se plaignait plus encore des absents. D'Épernon, qui n'aimait pas les cohues, ralentissait sa marche; le duc de Rohan de même; le duc du Maine également; Montmorency et les Châtillons ne se prononçaient pas et se confinaient dans leurs Pyrénées. Le mouvement sur lequel on comptait ne se dessinait que mollement. Chacun, avant de se risquer attendait que les événements prissent tournure.

Sous la direction de l'évêque de Luçon, Marillac avait tracé un plan magnifique. Il l'appelait emphatiquement *l'état général.* A le lire, le succès de la Reine était assuré. Le duc du Maine devait fournir 6000 hommes de pied et 500 chevaux, M. de Montmorency 4000 hommes et 300 chevaux; M. de Chatillon 2000 hommes et 100 chevaux; M. de Bouillon 3000 hommes et 300 chevaux; M. de Longueville 4000 hommes et 400 chevaux, et ainsi de suite. La reine était inscrite pour 8000 hommes et 800 chevaux. C'était, au total, une armée de 50000 hommes et de 5000 chevaux, qui n'avait qu'à marcher sur Paris, et s'emparer de la capitale sans rencontrer aucune résistance (2).

Au début de juillet, quand on avait appris les nouvelles de Paris, c'est-à-dire la fuite de la comtesse de Soissons et la décision du conseil royal, ç'avait été un premier émoi. On s'aperçut qu'on avait perdu du temps. On s'agita beaucoup. On envoya des ordres et des émissaires de toutes parts. On délivra des commissions. On tint conseil sur conseil. Le moment parut bien choisi pour rédiger un manifeste qui proposait une refonte générale de tout le royaume (3).

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 218).

(2) Le plan et les projets de Marillac sont aux Affaires Étrangères, vol. 773. M. Pavie les a publiés en partie. — La reine était pleine de confiance. Elle écrivait à Florence en juillet 1620 : « Le Roi est destitué de gens et d'argent. Il cherche quelque accommodement. Mais tout cela est vain, s'il ne chasse de la Cour la faveur (c'est-à-dire les Luynes) et les ennemis de la reine. » Affaires Étrangères (vol. 773, f° 182).

(3) Les commissions de la reine pour lever des troupes sont aux Affaires Étrangères (vol. 773, f° 79). — Le manifeste de la reine, qui comprend un plan de réformes de l'État, est daté du 12 juillet 1620; il est publié notamment dans le recueil des *Pièces curieuses rela-*

L'évêque de Luçon, qui met peut-être quelque affectation à dire qu'il n'y fut pour rien, eut toutes les peines du monde à empêcher qu'on ne publiât, en même temps, un autre mémoire où « la liberté et l'aigreur » dépassaient vraiment ce qui était permis, dans l'état de faiblesse où l'on était. Si on l'en croit, il avait dès lors peu de part aux conseils. Il se retirait sous sa tente et laissait les autres s'empêtrer à plaisir. Il est certain, en tout cas, qu'à partir de ce moment, il prend l'attitude d'un homme qui se ménage une porte de sortie. Il avait compris la portée de la décision émanant du Roi lui-même. Dès que celui-ci marchait, la partie était perdue. Il n'y avait plus qu'à sauver ce qui pourrait être sauvé.

Le 3 juillet, il prononça devant la Reine un discours qui serait le plus sage des avertissements, si l'on pouvait se fier à une rédaction qui n'a été imprimée qu'après les événements (1) : « Madame, lui aurait-il dit, il y va de votre conscience; il ne se trouvera aucun de vos fidèles sujets qui vous conseille de vous bander contre votre fils, ni de maintenir les mécontents en leur opinion; les plaintes qu'ils vous peuvent former sont de peu de poids... Voici, Madame, ce que mon devoir avoit à vous communiquer et, puisqu'il a plu à Votre Majesté de m'élire en sa personne, il lui plaira vouloir me pardonner et considérer que les armes ni la force ne triompheront jamais d'un Roi qui a les anges de Dieu pour garde, et que votre contentement ne dépend que de votre unanime consentement afin que tous deux, en une même intelligence, vous puissiez régner heureusement et longuement en paix. »

Donnés ou non, ces conseils n'étaient pas suivis; et pourtant Luynes, de son côté, malgré le succès des armes royales, ne se montrait pas plus fier et était toujours tout disposé à trai-

tives au connétable de Luynes, édit. 1625 (p. 259). — On voit, dans des lettres interceptées qui sont aux Affaires Étrangères (vol. 773, f°s 70-75), que la reine n'a envoyé ses commissions qu'après la prise du château de Caen.

(1) « Harangue à la Reine, mère du Roi contre les plaintes de messieurs les princes, faites à S. M. sur les affaires du temps, prononcée en présence de toute sa cour par messire A. J. D. P. D. R., évêque de Luçon, au château d'Angers, le 3 juillet 1620. » Opuscule de 12 pages, petit in-8°, imprimé à Paris avec permission, en 1620, chez J. Mesnier, rue St-Jacques (Bibl. Nat., L. 1673 A K).

ter. Évidemment, il appréhendait que par un triomphe, trop prévu et maintenant trop facile, les militaires, et Condé à leur tête, ne s'emparassent de l'esprit du Roi et que Louis XIII lui-même ne prît, à l'user, quelque velléité d'indépendance. Aussi Luynes ne sait qu'inventer pour dédider la Reine à conclure la paix, avant qu'on en vienne aux dernières extrémités. Il lui fait écrire, par le nonce Bentivoglio, une lettre où il met en jeu l'autorité du Saint-Siège. Les ecclésiastiques ne la quittent pas et s'emploient de leur mieux.

Au fur et à mesure que l'armée royale s'avance vers l'Anjou, par la haute Normandie et le Maine, les pourparlers se poursuivent de plus en plus activement. Des personnages de la plus haute situation, le président Jeannin, le duc de Bellegarde, l'archevêque de Sens, sont à Angers et prennent part à tout; ils mettent un projet d'arrangement sur pied. On n'est plus séparé que par une clause portant sur l'amnistie à accorder à tous les partisans de la reine mère (1).

Cependant, le Roi, entraîné par ses capitaines et par son succès même, continue sa marche vers la Loire, en héros et en pacificateur. Rien ne lui résiste. « Il apprend que Verneuil, Vendôme et Dreux ne sont pas sitôt sommées que rendues. » Le dimanche 2 août, il est au Mans et assiste à la messe et aux vêpres. Il reçoit, dans cette ville, Bassompierre accouru à la tête de l'armée improvisée qu'il a levée en Champagne. Le mardi 4, le Roi part de la Suse, à neuf heures et demie, monte à cheval et fait arborer la cornette blanche pour la première fois, — la fameuse cornette que son père avait déployée à Fontaine-Française. Le même jour, près de la Flèche, dans la plaine du Gros Chasteigner, il fait la montre des troupes de Bassompierre :

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 933). On était renseigné à la Cour sur les hésitations de l'évêque de Luçon. Les ministres restés à Paris écrivent au Roi : « Quant à M. de Luçon, M. de Luynes pourra s'éclaircir avec M. de Blainville s'il est vrai ce qu'on m'a dit que parler haut et ferme avec lui a plus de force et fait plus d'effet que procéder doucement par promesses et par espérances. Cet avis vient de bonne part et d'homme qui le pense bien connoître. » — Voir lettre de Luynes à Richelieu, Archives de Richelieu, *Papiers du cardinal* (t. I, p. 89), et Affaires Étrangères, vol. 773 (f° 80 et suiv.). — Les lettres de Bellegarde des 14, 19, 21, 27 juillet sont au fonds Clairembaut, f°s 2 et suiv.

« Le Roi se présente à la tête de ses troupes avec un visage qui déroba le cœur de toute son armée. » Bassompierre avait amené huit mille hommes de pied et six cents bons chevaux, sans compter quelques autres compagnies. « Alors les deux armées se sont jointes en un même corps, et le roi fit quatre maréchaux de camp sous Monsieur le Prince général, et Monsieur le Mareschal de Praslin, lieutenant-général, qui furent le marquis de Tresnel, Créqui, Nérestan et moi (1).

Voici donc cette belle armée de 12000 hommes et 1200 chevaux qui, ayant vu tout plier devant elle et ayant forcé les troupes de la reine, avancées en pointe à la Flèche, à se rabattre sur Angers, se trouve, à son tour, campée à la Flèche, le dos à Paris, la face à Angers.

Dans le camp du Roi, on voit arriver encore les parlementaires, Bellegarde, l'archevêque de Sens, et le président Jeannin, qui font la navette entre les deux camps, tandis qu'à l'autre bout, l'archevêque de Bordeaux, Sourdis et l'évêque de Luçon traitent pour la reine (2). L'entêtement était tel, du côté de Marie de Médicis, qu'ils n'avaient pu conclure et qu'ils n'apportaient encore qu'une espérance. L'évêque de Luçon, peut-être par finesse de négociateur, n'en paraît pas trop fâché. Il écrit, en effet, le 2 août, au cardinal de Sourdis, une lettre qui, sans révéler le moindre doute sur le résultat final, n'indique non plus aucune envie de capituler à tout prix : « Le Roi est au Mans avec ses troupes et fait état de nous venir épousseter comme il faut. Toute espérance de traiter est rompue; ces messieurs n'en veulent point ouïr parler. En cette extrémité, nous sommes résolus de faire ce que doivent faire des gens à qui la nécessité apprend à se défendre et qui y sont confirmés par la justice de la cause d'une si grande et bonne princesse comme est la Reine. Je crois que vous devez mettre le meilleur ordre qu'il vous sera pos-

(1) *Mercure françois* (t. VI), et *Journal* de Bassompierre (t. I, juillet).

(2) Il est important de constater que l'évêque de Luçon n'avait nullement perdu la confiance des ecclésiastiques et des pacifiques. Ceux-ci continuaient à penser que tout l'espoir d'une entente reposait sur lui. Voir lettre de Bentivoglio, citée dans *Correspondance* (t. VIII, p. 187).

sible à Loches et, cela étant, je me promets que vous voudrez être de la fête, tout en venant ici (1). »

Par un effet qui se produit presque immanquablement, cette vigueur, devinée chez l'adversaire, ébranlait le favori du Roi : au milieu de ses succès, Luynes était plein d'alarmes. Quand les négociateurs, à La Flèche, eurent rendu compte de leur mission, en promettant de conclure sous un très bref délai, il était d'avis que l'on suspendît les opérations pour leur laisser le temps d'achever leur œuvre. Ce fut encore le Roi qui intervint pour trancher de son autorité propre. Il dit : « Je ne vous demande pas de résoudre présentement si je dois attaquer ou laisser Angers; il faut, premièrement, que je sache si la Reine, ma mère, y demeurera ou si elle s'en ira. Si elle quitte Angers et qu'elle se retire en Poitou, il faut jeter le fourreau de nos épées dans la Loire; si elle y demeure, nous aurons la paix bientôt. » — Et il ordonna les quartiers, pour le surlendemain, à trois lieues d'Angers.

Du côté de la reine mère, la vanité des préparatifs et la fatuité des chefs militaires apparaissaient au fur et à mesure qu'on en venait aux actes. C'était bien là ce qu'un véritable homme de guerre, Rohan, qualifie d'un mot expressif, « une défense tremblante dans une ville qui ne valait rien (2) ». La Reine n'avait pas autour d'elle plus de quatre à cinq mille hommes. C'était à cela qu'aboutissaient l'agitation et les discours de ce beau parleur de Marillac. Les contingents du duc d'Épernon et du duc du Maine étaient toujours annoncés; mais on les attendait toujours. Près de la reine mère comme sur le terrain, autant de têtes, autant de commandements. Et puis, ceux d'entre eux qui pouvaient être des hommes d'action, avaient dans le dos le froid regard de cet évêque qui était leur maître à tous et qui négociait toujours, quand les autres risquaient leur peau : cela n'avait rien d'enga-

(1) *Correspondance* (t. I, p. 653).

(2) Voir *Mémoires* de Rohan, éd. 1646 (p. 116). — Cfr. *Correspondance* (t. VIII, p. 188). — Rohan est très sévère pour Richelieu. Peut-être couvre-t-il ainsi son double jeu. Voir ci-dessus son engagement et cfr., sur l'attitude des protestants et notamment du duc de Châtillon, la correspondance écrite de Paris, le 1er août 1620. Affaires Étrangères, vol. 773 (f° 84).

geant. Le comte de Soissons, jeune et brave, n'avait ni autorité ni expérience. De ses lieutenants, Vendôme n'avait pas de cœur, Nemours pas d'esprit, Boisdauphin était tombé en enfance, Marillac parlait toujours et en était encore à expliquer les mérites de son fameux plan.

Angers est situé un peu au-dessous du confluent de la Mayenne et de la Sarthe, à cinq kilomètres environ de la Loire. La ville est reliée à la Loire par un chemin aboutissant au grand pont sur le fleuve : *le Pont*, ou plutôt *les Ponts-de-Cé*. C'est un point stratégique d'une importance capitale : entre Nantes et Amboise, il n'y avait pas, au XVII[e] siècle, d'autre passage sur la Loire. Sa possession décidait donc des communications entre le Nord et le Midi, pour tout l'ouest de la France. Entre Angers et les Ponts-de-Cé, le pays est plat, légèrement bossué par les pentes qui séparent la vallée de l'Authion, petite rivière qui se jette dans la Loire aux Ponts-de-Cé, en faisant un angle très aigu, sur la rive droite du fleuve. Au delà de la Loire, le pays est mamelonné, couvert de vignes, avec des moulins tournant leurs bras sur les coteaux. Dans le fond de la vallée, la Loire coule paresseusement et, après avoir reçu l'Authion, traîne, parmi les îles sablonneuses, ses eaux endormies : c'est sur ces îles que sont construits les Ponts-de-Cé (1).

C'était, à cette époque, deux ponts d'inégale longueur, l'un du côté d'Angers, le plus court, et l'autre du côté de Brissac et de la campagne, sur le bras méridional de la Loire, plus long d'un tiers. Le passage pouvait être intercepté par une sorte de pont-levis. Les Ponts-de-Cé étaient défendus par un vieux château, une bicoque à tour carrée, coiffée d'ardoises, et à mâchicoulis très accusés, soutenue par deux tours en poivrière et entourée de

(1) J'ai étudié sur les lieux les détails de la bataille des Ponts-de-Cé et j'ai trouvé le concours le plus éclairé de la part de mon regretté confrère et ami, M. Célestin Port. — Il faut se servir de l'étude approfondie de M. E. PAVIE dans son livre que j'ai déjà cité, *La Guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis* (1619-1620), Angers, 1899, in-8°. On verra que mon récit de la bataille diffère légèrement du sien. — J'ai utilisé le *Mercure françois* (t. VI, p. 319-339), le *Journal* d'HÉROARD (t. II, p. 247-249), et surtout la vue cavalière de la bataille des Ponts-de-Cé, très intéressant dessin à la plume, conservé au cabinet des Estampes de la Bibl. Nat. et dont je dois l'indication à l'aimable obligeance de mon confrère M. Bouchot. Ce dessin est reproduit ci-contre.

murailles crénelées, le tout dominant d'assez haut, et non sans quelque fierté, les bras du fleuve et la basse plaine. Au pied de ce donjon en miniature, commence la principale rue de la petite ville des Ponts-de-Cé qui, s'éloignant de la Loire, se dirige au Nord, vers Angers : rue étroite, bordée de maisons de bois à tourelles et à encorbellements, laissant apercevoir, au-dessus de leurs silhouettes inégales, le clocher d'ardoises de Saint-Aubin, et, plus loin, la masse imposante du château d'Angers.

L'armée royale, arrivant du Nord, s'enfonçait dans l'angle que font la Mayenne, la Loire et l'Authion ; elle avait Angers à droite, les Ponts-de-Cé à gauche et, juste en face d'elle, le long chemin plat qui relie Angers aux Ponts-de-Cé. On avait eu, dans le camp de la Reine, l'idée singulière de fortifier ce chemin et de le couvrir d'une espèce de parapet ayant le château comme réduit. Ce n'était qu'une simple levée de terre, non achevée par endroits, et qui présentait un front de près d'une lieue à défendre par une troupe n'ayant pas quatre mille hommes contre une armée qui en comptait quatorze mille. Richelieu, qui s'est toujours piqué d'une certaine compétence militaire, blâme beaucoup cette disposition. Mais on la lui a aussi reprochée, comme une conception qui sentait plutôt le prêtre que le soldat.

Le 6 au soir, le Roi, après avoir passé le Loir à Duretal, coucha au Vergier, à trois lieues d'Angers. La nuit, il tint un conseil de guerre et donna lui-même ses ordres, pour éviter toute surprise. Le 7, il partit du Vergier, à six heures du matin. Il dîna sous un grand arbre, à trois quarts de lieue d'Angers et à une demi-lieue seulement des Ponts-de-Cé. Il était sur une hauteur et voyait se développer devant lui la route fortifiée. A une heure, il revêtit sa cuirasse et commanda qu'on s'armât autour de lui. Il monte à cheval, à une heure trois quarts, sur *l'Armérik*, cheval d'Espagne, et se porte sur sa gauche, vers les Ponts-de-Cé, ses gardes galopant autour de lui.

On avait, en effet, envoyé une forte reconnaissance de ce côté ; les maréchaux de camp de l'armée royale, ayant observé la faiblesse de la défense sur ce point, avaient décidé de porter là leur

principal effort. La manœuvre était habile, puisqu'elle laissait de côté Angers, dont le château eût pu présenter une sérieuse résistance, et que l'attaque visait le point décisif, c'est-à-dire le pont qui assurait le passage sur la Loire. Toute l'infanterie fut ramassée en un seul corps de bataille, quatorze bataillons en une seule ligne, les gardes tenant le milieu, Picardie la droite et Champagne la gauche, et l'on s'avança de front, dans la plaine, vers la route fortifiée, en obliquant un peu vers les Ponts-de-Cé.

Les gens de la Reine étaient embarrassés de leur longue levée de terre, qui les protégeait si mal et n'était bonne qu'à gêner leurs mouvements. Une partie d'entre eux avaient franchi le retranchement et formaient, en avant, un gros d'infanterie et de cavalerie mêlées, massé dans la plaine, le dos tourné aux Ponts-de-Cé. L'infanterie royale marcha sur eux, dans la prairie, « à pleine vue et à découvert, » tandis que la cavalerie entrait dans l'eau, pour prendre les Ponts-de-Cé à revers. Les enfants perdus des régiments royaux courent en avant, se coulant par les haies et les fossés. L'attaque fut vive ; dès la première escarmouche, les gens de la Reine tournent bride, et se replient en hâte derrière le retranchement.

A ce moment, un des grands seigneurs du parti et un des chefs de cette armée, le duc de Retz, qui avait sous ses ordres environ 1 500 hommes, entendant parler des négociations qui se poursuivent à Angers, et désireux, peut-être sur les conseils de son oncle, le cardinal, de s'échapper à temps du guêpier, s'écria qu'il en avait assez de s'exposer, si on faisait la paix aux dépens de ceux qui se battaient, et il commanda soudain à tout son monde de quitter le champ de bataille. Sous le regard surpris des deux armées qui se touchaient presque, on vit alors ces régiments abandonner le retranchement et défiler, tambour battant et enseignes déployées, pour se retirer du combat. Cette défection jeta dans le camp de la Reine un désarroi indescriptible.

Les enfants perdus de l'armée royale en profitent pour escalader le retranchement et les régiments suivent; ils gagnent le pont et le traversent, pêle-mêle avec les ennemis qui fuyaient. Cela se fit si vite qu'un soldat du régiment des gardes, Puységur, pénètre

dans le château en même temps que les gens de la Reine qui s'y réfugiaient (1). A partir de ce moment, ce ne fut plus qu'une bousculade sanglante.

On se battait tout le long du parapet. Cinq ou six cents hommes restèrent sur le carreau, dont un des chefs de l'armée royale, Nérestan. A sept heures du soir, comme la nuit tombait, le pont et la ville des Ponts-de-Cé étaient pris. Seul, le château tenait encore. Le gouverneur, Bettencourt, blessé à la cuisse, s'y était enfermé avec une douzaine d'hommes. Tout le chemin d'Angers était occupé par des corps de garde. Au bout du pont, face à la ville, on avait élevé une solide barricade pour contenir, au besoin une sortie de ce côté. L'armée du Roi campa dans la prairie.

« Le Roi, pendant cette exécution, demeura toujours en bataille, recevant, de moment en moment, avis de ce qu'on exécutoit et ordonnant ce qu'il falloit faire. » Il faisait une chaleur extrême, et dont on souffrait beaucoup. Cependant il resta jusqu'à onze heures du soir, pour assurer les logis de son infanterie et les quartiers de sa cavalerie. « En se retirant en son logis, après avoir été dix-sept heures sur son cheval, il le poussa et lui fit faire quelques passades à la tête de *Cornette blanche* », ce qui fit juger à ceux qui considérèrent toutes ses actions en cette journée « que ses ennemis auroient affaire à un corps infatigable et à un courage sans peur ». Tout le monde avait, dans la pensée, le souvenir de Henri IV : « On le croyoit mort; non, il ne l'est pas; il est ressuscité en la personne de son fils, lequel, en sa grande jeunesse, couvre un sens tout chenu... et dont la piété et la justice marche d'égal avec la valeur. »

A Angers, le désordre est inexprimable. La reine est au Logis Barrault, au milieu des femmes et des prêtres. On entend le canon; les cloches sonnent; ce sont des angoisses, des cris d'effroi, des nouvelles contradictoires. On ne sait à qui entendre. On se bat, on fuit, on parlemente, on délibère, tout cela en même temps, et sans conclure. Le duc de Vendôme se préci-

(1) *Mémoires* de PUYSÉGUR, publiés par Tamisey de Larocque (t. I, p. 6).

pite chez la Reine « avec un épouvantement épouvantable », et s'écrie : « Je voudrois être mort » ; sur quoi une fille de la reine lui fait observer, fort à propos, qu'il n'avait, alors, qu'à rester sur le champ de bataille. Un autre dit qu'on aurait dû traiter plus tôt; un autre est d'avis qu'il faut tenir tête pendant que la reine passera la rivière à la tête de la cavalerie qui est fraîche et n'a pas donné. La comtesse de Soissons, si ardente la veille, n'a plus qu'une crainte : c'est, si l'on se replie sur le sud, de tomber dans les mains du duc du Maine qui l'épousera par force. Elle crie donc qu'il faut traiter sans retard. « La peur étoit si absolument maîtresse du cœur que la raison n'y avoit point de lieu (1). »

Au milieu de tout cela, l'évêque de Luçon, seul, reste froid et réfléchit. Son plan, en somme, se réalise. Les militaires ont assez encombré les avenues : places aux prêtres maintenant, et aux négociateurs. On n'a pas cessé de parlementer, d'ailleurs, sous le canon. Il est de ceux qui insistent pour que l'on passe la Loire et que l'on fasse, sans perdre pied, retraite sur Angoulême. En bon diplomate, il ne lui plaît pas de paraître à la merci de la partie adverse. Mais les commissaires du Roi insistent, tout autant que l'entourage de la reine. Tout le monde a hâte de voir la fin de cette « drôlerie » qui tourne au tragique.

D'autre part, Luynes veut conclure au plus vite : Condé général en chef et vainqueur des Ponts-de-Cé, le Roi fier du rôle qu'on lui a laissé jouer et glorieux d'avoir découvert en soi-même une sorte d'aptitude ignorée, tout cela l'inquiète. Richelieu saisit toutes ces nuances et en profite. Il jette, séance tenante, avec le duc de Bellegarde, l'archevêque de Sens et le président Jeannin, qui sont revenus près de la Reine et qui ont assisté au désordre de cette malheureuse journée, les bases d'une réconciliation.

Le lendemain, la reine l'envoie vers le Roi, avec le cardinal de Sourdis : « Le Roi nous reçut fort bien; grandes caresses de Monsieur de Luynes. Monsieur le Prince tout de même (2). »

(1) Tout ce récit est emprunté aux *Mémoires* de RICHELIEU.
(2) D'Angers, Bellegarde écrit à Luynes pour lui demander de faciliter l'entretien entre

Mais l'accord ne se signe pas encore. Les députés de la Reine défendent le terrain, pied à pied. Ils discutent, comme si rien ne s'était passé.

Richelieu, qui sait la hâte de Luynes, reprend tous ses avantages. Il traîne encore des jours, tandis que l'entourage de la reine tremble de peur, le presse et l'accuse. Enfin, le 10, il conclut; et l'arrangement est tel, que, dans de telles circonstances, on peut dire qu'il gagne la partie sur toute la ligne. Marie de Médicis obtenait, pour elle et les siens, pleine et entière décharge, le traité d'Angoulême était confirmé de tous points; tous les partisans de la reine étaient réintégrés dans leurs fonctions, charges, pensions, etc.; aucune poursuite n'était exercée contre eux; les prisonniers étaient délivrés; la reine recouvrait le château des Ponts-de-Cé, et les grands seigneurs de son parti les places rendues au Roi; les sommes que la reine et ses partisans avaient prélevées indûment seraient payées par le Roi; la reine recevrait trois cent mille livres comptant, et trois cent mille livres l'année suivante, pour payer les dettes qu'elle avait contractées. En échange, Marie de Médicis ne promettait guère qu'une chose : c'était de vivre en bonne intelligence avec la cour et, en particulier, avec le favori (1).

L'entrevue qui eut lieu, le 13, entre le Roi et la reine mère fut cordiale. Louis XIII était transformé et humanisé par le succès (2). Marie de Médicis était heureuse de s'être tirée à si peu de frais de la bagarre; elle ne pouvait qu'être touchée de l'indulgence qu'on avait pour elle et des égards qu'on lui témoignait. Le Roi alla au-devant de sa mère, qui, venant d'Angers, le rejoint au château de Brissac où il est descendu. Il la rencontre à une demi-lieue; elle retire son masque, et lui, fendant la foule des courti-

l'évêque de Luçon et le prince de Condé. B. N., fonds Clairembaut, vol. 1132 (f° 20)

(1) Les documents relatifs à cette négociation sont conservés avec Affaires Étrangères (vol. 773, f° 105). Plusieurs des minutes sont de la main de Richelieu. L'original de l'accord est signé LOUIS, MARIE, POTIER.

(2) Du côté de la cour, on avait le sentiment que le royaume avait échappé à un grand danger. On craignait une intervention des archiducs et de l'Espagne; Barbin, à Liège, enrôlait des troupes. On avait aussi des craintes du côté de l'Angleterre. — Voir les lettres écrites de Paris, le 1er août 1620. Affaires Étrangères (vol. 773, p. 83).

sans, l'embrasse au saut de la litière. Il lui dit qu'il n'avait jamais eu tant d'impatience de la revoir. La reine pleure. On put croire que, pour cette fois, la paix était faite sincèrement entre la Mère et le Fils (1).

Quant à Richelieu, il assistait avec un sourire à ce qui était, cette fois encore, son œuvre. Luynes, était venu vers lui et avait rendu les armes, en lui annonçant que le Roi mettait, en post-scriptum au traité, la promesse ferme du chapeau; en effet, dès le lendemain, le Roi dépêchait à Rome un courrier « qui portoit ordre à l'ambassadeur de déclarer au Pape que Sa Majesté nommait M. de Luçon au cardinalat, et d'en poursuivre le plus promptement possible la solution (2) ».

Ce n'est pas tout. Luynes était si convaincu qu'il fallait, à tout prix, désarmer l'opposition de son rival, qu'il lui offrait d'unir leurs deux familles par le mariage de son neveu, M. de Combalet, avec la nièce de Richelieu, M[lle] de Vignerod de Pont-Courlay. C'est Richelieu qui, avant d'accepter, se faisait prier, et ne consentait que sur les instances pressantes de la reine mère.

Luynes eut alors avec l'évêque une conversation qu'il eût voulue décisive et où, selon l'erreur de ceux qui parlent bien et qui sont habitués à plaire, il crut avoir triomphé. Richelieu fut prdigue de promesses; mais il fit observer que, « pour que l'intelligence proposée fût de durée, il importoit que chaque partie fût en sa place naturelle et qu'il convenoit que ceux qui doivent tenir le rang principal dans l'État l'occupent ». Cela signifiait que, si la Reine revenait près du Roi, elle devait reprendre son ancienne influence. Voilà justement la seule chose à laquelle Luynes ne pouvait consentir; car c'eût été mettre son rival à sa place et se supprimer lui-même de ses propres mains. Il fallait que Richelieu fût bien sûr de soi pour tenir un pareil langage.

Il n'avait d'ailleurs qu'à se louer de tout ce qui venait de se passer. On eût dit que, de toutes parts, les événements avaient tra-

(1) Voir les *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 234 et suiv.), reproduisant une relation de Marillac. Affaires étrangères (vol. 773, f[os] 88, 96).

(2) Aubery, *Histoire* (t. I, p. 37). — *Correspondance* (t. I, p. 655, et surtout t. VIII, p. 20). Il y a une erreur dans la première date.

vaillé pour lui. Sa situation s'améliorait de jour en jour. Le parti des pacificateurs, les moines, les prêtres, les gens de robe tournaient les yeux vers lui, comme vers leur plus chère espérance. Pour tous, à commencer par Luynes, Condé triomphant était l'ennemi. L'évêque avait reçu cette promesse du cardinalat pour laquelle il avait remué le pays : c'était la perspective désormais assurée d'une situation qui le mettrait à l'abri d'un revers de la fortune. Du côté de la reine mère, il avait tout écarté, tout remplacé : Ruccellai, Chanteloube, les grands, d'Épernon, Soissons, Vendôme et les protestants.

De son passage dans le camp des rebelles, il lui restait, en outre, une expérience qu'il précise lui-même, avec sa netteté ordinaire : « Je reconnus, en cette occasion, que tout parti composé de plusieurs corps qui n'ont aucune liaison que celle que leur donne la légèreté de leurs esprits, qui, en leur faisant toujours improuver le gouvernement présent, leur fait désirer du changement sans savoir pourquoi, n'a pas grande subsistance ; que ce qui ne se maintient que par une autorité précaire n'est pas de grande durée : que ceux qui combattent contre une puissance légitime sont à demi défaits par leur imagination ; que leur imagination, qui leur représente *les bourreaux* en même temps qu'ils affrontent les ennemis, rend la partie fort inégale, y ayant peu de courages assez serrés pour passer par-dessus ces considérations avec autant de résolution que s'ils ne les connoissoient pas (1). »

Bourreaux : voilà le mot terrible prononcé ! Et Richelieu l'écrit à propos de ses amis, les partisans de la reine mère, ses complices dans une aventure dont, seul, il aura tiré profit et qui, pour toujours, lui aura servi de leçon.

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 226).

LIVRE TROISIÈME

LA CRISE EUROPÉENNE

DE 1621

LIVRE TROISIÈME

LA CRISE EUROPÉENNE

DE 1621

CHAPITRE PREMIER

LE PROBLÈME PROTESTANT EN EUROPE ; LES AFFAIRES DE LA VALTELINE

I

Luynes l'emportait.

Maître de la Cour depuis longtemps, il devenait, par la victoire des Ponts-de-Cé, le maître du royaume. Le parti des Grands s'était brisé au premier choc. La reine Marie de Médicis et son favori, l'évêque de Luçon, savaient maintenant ce que pesait leur appui : la Mère n'avait, décidément, d'autorité dans le royaume que celle que lui laissait la condescendance du Fils. Celui-ci avait fait l'épreuve de sa puissance. Rouen, Caen, Angers avaient ouvert leurs portes. Les provinces avaient acclamé son passage. En son absence, Paris n'avait pas bougé. Le Roi était à la tête d'une armée peu nombreuse, mais solide et dévouée.

Luynes eût dû se sentir rassuré : il restait troublé et inquiet. Son succès même l'effrayait. Il craignait tout ; il appréhendait que Louis XIII ne prît goût à son métier de roi ; il redoutait ses adversaires de plus en plus nombreux, déclarés ou cachés, et non moins ses

amis, les zélés, les violents et surtout les tortueux, cherchant parmi les aventures quelque chemin obscur pour leurs ambitions. Condé l'appuyait trop; les catholiques l'entraînaient; et puis il s'était mesuré avec ce dangereux évêque que la voix publique lui donnait pour rival et pour successeur. Deux fois, il avait cru l'abattre; deux fois, à Angoulême et à Brissac, il avait dû recourir à lui.

Et voilà que Richelieu sortait encore à son honneur de cette affaire des Ponts-de-Cé! Les habiles avaient les yeux fixés sur un homme qui savait tirer un tel profit de ses défaites. Parmi ses agitations politiques, le pays s'est toujours intéressé à ces vaincus redoutables qui, selon l'expression de Bossuet, « semblent se soutenir seuls et menacent les favoris victorieux de leurs tristes et intrépides regards ».

Mais, surtout, le trouble où était Luynes venait de la situation exceptionnelle où le progrès fatal de ses ambitions l'avait porté. Il était le maître absolu; tout dépendait de lui. Il n'était pas seulement le favori, mais bien le ministre. On ne pouvait plus agir que par lui. La Cour et le royaume ne demandaient qu'à lire dans ses yeux sa volonté : mais sa volonté se cherchait elle-même. Il avait le vertige de sa propre grandeur. L'habile fauconnier voyait le cercle des responsabilités s'élargir trop pour son envergure. Assez intelligent pour suivre les affaires, trop ombrageux pour ne pas les retenir toutes, il était trop indécis pour les trancher, prendre un parti et courir le risque.

Des deux confidents qui l'avaient soutenu d'abord, il avait dû congédier le plus habile, Déagent; l'autre, Modène, « le gros Modène », comme on l'appelait, était une fidélité, mais non une force. Le fameux Ruccellai s'était attaché à lui, en abandonnant décidément le parti de la reine mère. Mais il avait le mauvais œil, il attirait les inimitiés, et il était suspect. Quant aux ministres, selon le mot de Fontenay-Mareuil, « ils lui servaient plutôt de couverture que de guide ». Il était donc seul et obligé de tout tirer de lui-même. Sa gravité, son charme discret, sa séduction attentive pouvaient faire illusion au Roi et à la Cour. Il ne se trompait pas lui-même, et il hésitait; car sa prudence était supérieure à sa capacité.

Pourtant, le moment était arrivé de s'arracher à ces éternelles temporisations. Au dedans et au dehors, les difficultés s'amoncelaient; une agitation sourde parcourait l'Europe, comme de ces coups de vent rapides qui se lèvent à l'approche des orages.

Les affaires intérieures sont toujours liées aux affaires extérieures : rarement elles le furent autant qu'à cette époque. La France, comme l'Europe, était divisée en deux camps, et ces deux camps ne pouvaient plus prolonger la trêve que la lassitude seule, à la fin du siècle précédent, avait souscrite. Les cœurs reposés, étaient de nouveau gonflés de haine, les esprits et les courages prêts à la lutte : tant le monde supporte mal le repos! (1)

Revenons un peu en arrière. Au commencement de l'année 1617, le jeune prince palatin du Rhin, Frédéric V, gendre du roi d'Angleterre Jacques I[er], et l'un des chefs du calvinisme en Allemagne, voulant être renseigné exactement sur la situation de l'Empire, avait envoyé deux ambassadeurs, l'un en Bohême et l'autre en Autriche. Au retour, l'un de ces ambassadeurs, Christophe de Dohna, avait déclaré « que la monarchie autrichienne était en pleine décomposition et qu'après la mort de l'empereur Mathias, elle serait démembrée (2) ».

L'Autriche traversait, en effet, une crise et où son existence était en jeu.

Les peuples qui composent l'Empire sont de races différentes; ils parlent des idiomes divers; ils sont attachés à des religions rivales. Aucun centre important ne se subordonne les provinces. Ni la mer, ni les montagnes, ni les vallées n'imposent à ces peuples une étroite union géographique, économique

(1) « On constate dans les masses, peu avant la guerre de Trente Ans, un sentiment de malaise et d'appréhension. Les feuilles périodiques, les discours, assombris par des considérants inquiets, expriment une même humeur chagrine, interprètent les choses dans le sens de prévisions néfastes, grossissent les événements; chacun tire de la situation présente un horoscope mauvais; il en est qui croient à la fin prochaine du monde. » Freytag, *Le peuple Allemand à l'époque de la Guerre de Trente Ans*, trad. A. Mercier, Plon, in-8°, 1901 (p. 25).

(2) Charvériat, *Histoire de la Guerre de Trente Ans*, Paris, Plon, 18, in-8° (t. I, p. 109.)

ou politique ; le lien qui les attache menace toujours de se rompre.

En 1617, l'unité de l'Empire ne paraissait plus dépendre que de la vie de l'empereur Mathias. Celui-ci avait arraché successivement à son frère Rodolphe les couronnes de Bohême, de Hongrie, d'Autriche, et enfin lui avait succédé à la couronne impériale (13 juin 1612). Mais le cadet s'était montré presque aussi incapable que l'aîné. Il avait déjà dépassé soixante ans ; il était de santé débile ; il n'avait pas d'enfants. Sa mort, que l'on sentait prochaine, allait tout mettre en question. Les lois de l'hérédité et celle de l'élection n'étaient ni assez claires ni assez autorisées pour qu'on fût assuré que les vastes possessions sur lesquelles régnait Mathias passeraient sans trouble aux mains de ses successeurs.

Ce grave problème politique se compliquait de la plus redoutable question religieuse. L'Allemagne subirait-elle l'influence du Nord protestant, ou bien resterait-elle attachée à la religion catholique qui dominait dans les provinces du Sud ? Le procès était pendant, depuis Charles-Quint. La paix d'Augsbourg n'avait été qu'un armistice. Le débat relatif aux biens ecclésiastiques n'était pas réglé : les laisser aux détenteurs protestants, c'était dépouiller des propriétaires qui se proclamaient légitimes ; les réclamer, c'était déchaîner la guerre. En fait, des rancunes et des luttes sans nombre entretenaient, de part et d'autre, dans le détail de la vie journalière et locale, des sentiments hostiles. L'Allemagne souffrait d'un désaccord universel. Les doctrines, les intérêts généraux et les intérêts particuliers, tout se heurtait, et, pour comble, leur discorde provoquait, au dedans et au dehors, un effroyable choc de passions rivales. Les catholiques appelaient à l'aide la papauté et l'Espagne ; les protestants, l'Angleterre et les puissances du Nord.

Face à face, sur un large front de bandière qui prenait en écharpe toute l'Europe, les deux camps se mesuraient du regard. Ils surveillaient l'agonie de l'empereur Mathias avec la perspective et l'appréhension, dès qu'il serait mort, d'une effroyable mêlée. Lui, goutteux, et tellement affaibli qu'il fallait le

nourrir comme un enfant, abattu par la mort de sa femme, se promenait parmi les œuvres d'art de ses collections, regardant ses mains pâles, toujours en larmes, comme s'il pleurait d'avance sur les misères effroyables que sa mort allait déchaîner. Il mourut le 20 mars 1619.

Avant de mourir, il avait connu les douleurs dont il avait accablé lui-même les dernières années de son frère Rodolphe. Il avait vu sa succession dépecée en quelque sorte de son vivant, et il avait dû, par respect pour les intérêts de la maison de Habsbourg, assurer, autant que possible, la succession de ses trois couronnes, Bohême, Hongrie et Autriche, à un cousin qu'il détestait, Ferdinand de Styrie.

Mais sa mort ouvrait une question plus haute. L'empire était électif ; il s'agissait de savoir si la couronne impériale serait maintenue dans la famille des Habsbourg, alors même qu'il n'y avait plus de descendance directe. Le protestantisme, maître de l'Allemagne du Nord, sentait que l'occasion était unique pour briser l'unité du parti catholique dans l'Empire et arracher celui-ci à l'influence des provinces du Sud. Il eût voulu imprimer, dès lors, à l'Allemagne le mouvement de bascule que la main d'un grand homme d'État devait déterminer deux cent cinquante ans plus tard (1).

L'homme que les circonstances désignèrent pour tenter l'entreprise était Frédéric V, comte palatin du Rhin. Ce jeune prince, né en 1596, avait succédé, en 1610, à son père Frédéric IV, petit-fils lui-même de Frédéric *le Pieux,* qui avait embrassé la religion réformée et s'était allié, pendant tout le cours des guerres de religion, avec les protestants de France. Ces comtes palatins régnaient à Heidelberg. Leur magnifique château, planté sur la colline, dominait le cours du Neckar et « cette agréable campagne que le fleuve le plus noble va arrosant (2) ». En religion, les

(1) Sur l'ensemble de la politique européenne à cette époque, il faut avoir sous les yeux l'exposé très complet, très lucide et très renseigné que Vittorio Siri a mis en tête de son *Mercure* (t. I, p. 10-20).

(2) *Mémoires sur la Vie et la Mort de* Loyse Juliane, *palatine, née princesse d'Orange.* A Leyde, chez Jean Maire, 1645, in-4° (attribué à Spanheim) (p. 50).

princes palatins s'étaient attachés plus particulièrement au calvinisme (1). Leur histoire était mêlée, depuis cinquante ans, à celle du protestantisme français et à celle des protestants de Hollande. Allemands, ils étaient donc, par leur situation et par leurs relations, un peu extérieurs à l'Allemagne.

La mère du comte palatin Frédéric V, Loyse Juliane, appartenait à cette illustre famille d'Orange-Nassau qui réunissait en elle toutes les gloires de la Réforme occidentale. Son père étant mort en 1610, il avait eu pour tuteur son parent et voisin Henri de la Tour d'Auvergne, comte de Turenne, duc de Bouillon et prince de Sedan, chef reconnu du protestantisme français.

Ce dernier était un personnage considérable. Converti à la religion réformée, autant par ambition que par conviction, il s'était, par son mariage avec Charlotte de la Marck, héritière des Bouillon, et par la condescendance du roi Henri IV, assuré de la forte place de Sedan que sa femme, en mourant, après deux ans de mariage, lui avait léguée. Installé dans ce pays de « marche » qui avait su garder son indépendance, il avait épousé, en secondes noces, Elisabeth de Nassau, fille de Guillaume d'Orange, et ainsi il servait de trait d'union entre les différentes familles souveraines, toutes calvinistes, qui dominaient les régions d'entre Meuse et Rhin.

Il est difficile de démêler ses ambitions secrètes. Homme d'État renommé, il caressait probablement, en ses méditations profondes, le souvenir de cette maison de Bourgogne qui, un moment, s'était taillé un empire entre l'Allemagne et la France. Son génie inquiet intriguait sans cesse dans les affaires des deux pays voisins. Conjuré toujours prêt, mais jamais sûr, le protestantisme lui était un précieux auxiliaire. Il avait lié partie avec ses parents, les Nassau de Hollande, et il était en communication constante avec les directeurs de tout le mouvement anticatholique

(1) Il y avait eu quelque hésitation. Frédéric III avait embrassé le calvinisme, Louis VI l'avait proscrit et Frédéric IV l'avait rétabli. On ne comprend pas bien l'histoire d'Allemagne si on ne s'attache pas à débrouiller ces rivalités confessionnelles entre les deux grandes branches du protestantisme.



HENRI, DUC DE BOUILLON.

D'après un dessin de Dumonstier. — Cabinet des Estampes de la Bibl. Nationale.

en Europe. Il avait vécu en mauvaise intelligence avec Henri IV. Mais celui-ci l'avait ménagé. Le Roi craignait l'humeur turbulente du duc et, l'autorité qu'il savait prendre sur les esprits. Bouillon, en effet, parlait bien, dissertait abondamment, et prodiguait les conseils hardis, tout en se réservant lui-même (1).

Pour un tel homme, c'était une chance rare que l'ascendant qu'il exerçait sur le jeune comte palatin. Il mettait ainsi la main dans les affaires de l'Empire. Au point où en étaient les choses, peu de temps avant la mort de l'empereur Mathias, Bouillon voyait quelque ouverture pour réaliser le projet qu'il avait conçu de poser la couronne impériale sur la tête d'un prince protestant. Ce n'est pas qu'il se fît illusion sur son neveu le comte palatin Frédéric. Celui-ci, joli blond, à la moustache fine, était pour le moins, un téméraire : « Bon prince, disait de lui Bouillon, et tout au plus propre à gouverner un petit État comme le sien. » Mais il n'avait pas d'autre instrument et son imagination aventureuse laissait, dans ses calculs, une part à l'imprévu (2).

Ainsi le prince palatin, flatté et excité par ses deux oncles, le comte Maurice de Nassau et le duc de Bouillon, « politiques aussi pénétrants et aussi raffinés qu'il y eût alors en Europe »,

(1) Voir la lettre du P. Joseph, citée par Fagniez (t. I, p. 160). — Il n'existe pas une histoire satisfaisante de ce duc de Bouillon, père du grand Turenne. On a, sur lui, l'*Histoire de Henry de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, par M. Marsollier, Paris, 1719, in-12, livre incomplet, quoique non sans mérite. — On a publié aussi les *Mémoires du duc de* Bouillon. M. Baguenault de Puchesse en a donné, récemment, une édition excellente dans la Collection de la *Société de l'Histoire de France;* mais il n'a pu rencontrer la fin des *Mémoires*, qui cependant, d'après certains bibliographes, aurait existé en manuscrit. — Les archives de Bouillon, après diverses vicissitudes, sont passées, en partie, aux Archives Nationales R² 53-54. Voir, en particulier, les lettres du duc de Bouillon avec les rois et reines (1620-1623). On trouverait aussi des traits fort intéressants sur cette physionomie singulière, dans les *Mémoires* et la *Correspondance* de Duplessis-Mornai, et dans les *Mémoires* de Rohan : « Le maréchal de Bouillon, grand de courage et d'entendement, capable de procurer à un État de grands biens et de grands maux et qui avait été tenu en bride par le feu Roi... etc. ». Rohan, éd. 1646 (p. 4). — Voir, enfin, Laugel, *Le duc de Bouillon d'après les documents inédits. Revue des Deux Mondes*, décembre 1876-janvier 1877. — Le beau portrait du duc que nous reproduisons d'après un dessin de Demonstiers est à la B. N., cabinet des Estampes.

(2) Voir Levassor, *Histoire de Louis XIII*, (t. II, p. 170), et Charvériat (t. I, p. 131).

animé par sa femme, l'ambitieuse fille de Jacques Ier, rêvait les plus hautes destinées.

Une situation exceptionnelle qu'il occupait parmi les protestants d'Allemagne lui imposait d'ailleurs des responsabilités particulières. En 1608, quelques-uns des princes réformés, effrayés des progrès de la contre-révolution catholique, s'étaient assemblés et avaient jeté les bases d'une « Union » qui, dans leur pensée, devait grouper toutes les forces du protestantisme en Allemagne. Elle n'entraîna pas, il est vrai, les éléments luthériens, et elle resta calviniste; mais elle avait su se concilier des appuis à l'étranger. Henri IV et Jacques Ier l'introduisirent, comme un élément précieux, dans le calcul de leurs combinaisons politiques. Aussi obtenait-elle une certaine influence internationale. Elle disposait d'une armée; les éléments qui la composaient étaient actifs et entreprenants; elle s'était déclarée hostile à la monarchie des Habsbourg. En somme, c'était une force. Or, cette Union avait pris pour directeur le comte palatin du Rhin.

Frédéric V, élevé dans les idées de ses oncles de Hollande et de France, avait donc les meilleures raisons de se considérer comme destiné à jouer un rôle décisif dans le conflit politique et religieux qui menaçait l'Allemagne. En 1617, persuadé, comme le lui avait rapporté son ambassadeur, le comte de Dohna, que c'en était fait de la maison d'Autriche, il se fit l'instrument de la vaste conjuration calviniste et libérale dont il se croyait le chef.

Il avait affaire à forte partie. Avant la mort de Mathias, la maison d'Autriche avait pris ses précautions et, par de sages arrangements de famille, elle avait ramassé tous les titres et toutes les chances sur la tête d'un de ses membres, cousin de l'Empereur, Ferdinand de Styrie. Celui-ci était le héros catholique par excellence. Sa mère, Marie-Anne, était fille de cet Albert V, duc de Bavière, qui avait tant fait pour la cause romaine en fondant, à Ingolstadt, le premier collège de Jésuites (1555). Ferdinand était lui-même élève des Jésuites. On peut dire que c'est le triomphe

de l'Ordre d'avoir nourri deux princes comme Ferdinand d'Autriche et Maximilien de Bavière. A eux deux, ils changèrent certainement les destinées de l'Allemagne. Les progrès du protestantisme dans cette contrée avaient été tels, en effet, que Rome avait pu croire, un moment, que sa cause était perdue là comme dans tous les pays du Nord. Ce furent les Jésuites qui se jetèrent en travers du torrent et qui l'arrêtèrent. Loyola avait écrit, en 1553 : « Notre Compagnie doit se porter avec un dévouement particulier, d'après la faible mesure de nos forces, au secours de l'Allemagne que le mal de l'hérésie expose au plus grand danger. » Le succès avait dépassé ses espérances (1).

Ferdinand était un prince froid, concentré, impassible, inébranlable, plein de confiance dans son droit, dans sa cause et dans sa mission. Au cours d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, il avait fait vœu de maintenir la religion catholique dans ses États : Dieu ne pouvait l'abandonner. C'était un mystique calculateur. Il avait la figure longue et forte, le menton des Habsbourg avec la moustache et la barbiche, le front haut et couturé, l'œil terne et intérieur. Homme de cabinet et de confessionnal, il se livrait, par une volonté réfléchie, à la direction des Jésuites et assurait ainsi l'unité des vues à la campagne entreprise, partout à la fois, contre le protestantisme. Vienne, Madrid, Lisbonne, Paris et Rome étaient en communication constante par les allées et venues des Pères, qui se déplaçaient rapidement, se dépaysaient facilement, se mêlaient de tout, se renseignaient sur tout, connaissaient l'intérieur des familles, les secrets des consciences royales, se substituaient, autant qu'ils le pouvaient, aux anciens ordres en s'attribuant leurs richesses, montraient aux peuples la face rose et souriante d'une religion nouvelle, et, par les prédications et surtout par les collèges, préparaient les générations futures.

Ferdinand étant à eux, ils étaient à lui. Ce fut une belle lutte que celle qu'ils engagèrent ensemble, sous la direction de Rome, pour le salut de l'Allemagne. La mémoire du grand empereur catholique

(1) Philippson, *La contre-révolution religieuse en Europe au XVIe siècle*, Paris, Germer-Baillère, 1884, in-8°. — Cfr. G. Hanotaux, *Études historiques sur le XVIe et le XVIIe siècle en France*, Hachette, 1886 (p. 89 et suiv.).

en réclame l'honneur et en porte la responsabilité : « Les Habsbourg, dit un écrivain protestant, visaient à faire de l'Empire leur chose. Ferdinand II, dans son fanatisme, brocha sur le tout : le fauteur moral de la guerre, c'est lui (1). »

L'empereur Mathias ne l'aimait pas. Cependant, bon gré mal gré, il avait dû, dès le mois de juin 1617, le proposer comme héritier présomptif et comme roi à la Diète de Bohême, et Ferdinand avait été couronné en cette qualité. On avait pris une précaution analogue pour le royaume de Hongrie et le même Ferdinand avait été élu roi par les États rassemblés à Presbourg, le 16 mai 1618. Par lui-même, l'archiduc était souverain de la Styrie, de la Carniole et de la Carinthie ; l'Autriche devait lui échoir par héritage à la mort de Mathias. Ainsi la réunion de la plupart des États de la maison de Habsbourg avait été refaite, pour ainsi dire, entre ses mains, avant même que la vacance se produisît. Mais il n'était pas élu roi des Romains. Mathias étant mort, il lui restait à obtenir l'Empire.

D'après la Constitution et la fameuse Bulle d'Or, l'Empereur était nommé, à la majorité, par le collège des sept princes électeurs : trois ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, et quatre laïcs : le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le roi de Bohême. En 1619, de ces sept électeurs, les trois ecclésiastiques étaient, naturellement, catholiques ; des laïques, trois étaient protestants : c'étaient le Palatin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg. On peut donc dire qu'au point de vue religieux, le roi de Bohême était maître de l'élection. Or, quoique Ferdinand eût été élu et couronné roi de Bohême, le 19 juin 1617, à Prague, dans les formes accoutumées, son élection était contestée par les protestants de Bohême, qui formaient, dans le royaume, un parti redoutable. Ils avaient donné la mesure de leur énergie par la fameuse *Défénestration de Prague* du 23 mai 1618, et avaient ainsi ouvert les hostilités qui devaient, pendant trente ans, ensanglanter l'Allemagne.

(1) Sur Ferdinand de Styrie, voir Hurter, *Geschichte Kaiser Ferdinandi II und seiner Eltern*, Schaffouse, 1850, 8 vol. in-8°. — Cfr. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, 1846, in-12 (t. III, p. 297).

Toute la cause protestante et le sort de la maison d'Autriche étaient pendus, en quelque sorte, aux événements qui se déroulaient en Bohême.

Cette formidable forteresse de la race slave, établie au cœur du monde germanique, sera toujours un élément de trouble dans l'histoire de l'Allemagne. Quand cette population s'agite, — et elle s'agite souvent, — tout s'émeut autour d'elle. A cette époque, il n'y avait encore, en Bohême, qu'un Allemand contre neuf Slaves. Aussi les sentiments d'autonomie naturels à la race tchèque, les vieilles traditions religieuses remontant à la guerre des Hussites, l'hostilité provoquée par les tentatives de restauration catholique et par le retour des Jésuites, le libéralisme de l'aristocratie et de la bourgeoisie des villes, enfin l'éclat terrible de la rupture accomplie par l'attentat contre les fonctionnaires impériaux, tout concourait à engager les États de Bohême dans les résolutions extrêmes (1).

Donc, aux deux bouts de l'Allemagne, en Bohême, d'une part, et, d'autre part, dans le Palatinat, des sentiments violents s'amassaient contre la maison d'Autriche. Dans la pensée des chefs du mouvement, le rôle du jeune comte palatin devait être de les rapprocher et de combiner leur explosion.

Le duc de Bouillon énumérait, dans son esprit, les forces qui pouvaient entrer en ligne, au cas où il faudrait recourir aux armes : les protestants de Bohême étaient prêts (2); l'armée de l'Union, commandée par le terrible Mansfeld, pourrait immédiatement leur prêter la main; un autre appoint se préparait dans l'ombre : Bethlen Gabor, prince de Transylvanie, zélé calviniste, rassemblait une armée formidable et comptait

(1) Voir Freytag, *loc. cit.* (p. 333). — Gindely, *Geschichte des Böhmischen Aufstandes.* — M. Ernest Denis, dans ses deux ouvrages : *Les premiers Habsbourg ; la Défénestration de Prague* et *La Bohême depuis la Montagne Blanche*, a présenté un exposé complet et excellent du point de vue politique et du point de vue religieux dans les affaires de Bohême. — Je mentionnerai aussi l'important ouvrage de M. le chevalier von Chlumecky, *Carl von Zirotin und seine Zeit*, Brünn, 1862, in-8°, 1 vol. de texte et 1 vol. d'appendice.

(2) Voir la lettre adressée à Louis XIII par les barons et les villes de Bohême pour lui exposer les motifs de leur haine contre les Jésuites, 16 juin 1618. Bibl. de l'Institut, fonds Godefroy (vol. XV, pièce 35).

bien, le cas échéant, se tailler sa part, à la mort de l'empereur Mathias. Enfin, on pouvait tabler sur des concours étrangers. L'Angleterre, la Hollande, la France n'abandonneraient pas un parti qui aurait pour programme la ruine de la maison d'Autriche. Plus on creusait l'idée, plus le succès paraissait probable. Pour des esprits profonds et imaginatifs, il y avait une séduction puissante dans la grandeur même de l'entreprise. Détruire le Saint-Empire romain, c'eût été ébranler Rome une seconde fois.

C'est donc la Bohême qui avait donné le signal. En chassant les fonctionnaires impériaux et en expulsant les Jésuites, les protestants de Bohême avaient manifesté ce que tant d'autres avaient dans le cœur : qu'on en avait assez, et qu'on était résolu, s'il le fallait, à en venir aux coups. La Diète de Prague s'était proclamée « diète provinciale »; elle avait confié le gouvernement à un « directoire »; elle avait levé une armée qu'elle avait placée sous le commandement d'un des principaux chefs de la conjuration, le comte Henri Mathias de Thurn.

L'empereur Mathias, pris au dépourvu, s'était montré hésitant. Il avait fallu que Ferdinand, visé personnellement, intervînt et prît la direction de la résistance.

Une armée, levée en hâte, avait été mise sous les ordres du comte de Bucquoy. Les hostilités s'étaient poursuivies, entre Thurn et Bucquoy, avec diverses alternatives, pendant l'hiver de 1618-1619. Cependant, peu après la mort de l'empereur Mathias, et au moment où l'élection à l'Empire était en suspens, Thurn avait battu Bucquoy; il était aux portes de Vienne, et on escomptait la prochaine et définitive victoire des armées bohémiennes. La joie et la confiance gonflaient le cœur des chefs de la grande conjuration (1).

Et c'est précisément à cette heure que la voix dont Ferdinand disposait en sa qualité de roi élu de Bohême, allait lui assurer la couronne impériale!... Les électeurs étaient convoqués à Francfort, pour le 28 juillet. Les catholiques, joignant leurs votes à

(1) Charvériat (I, p. 173).

ceux du nouveau roi de Bohême, étaient maîtres de l'élection. Que faire? Les chefs du mouvement n'hésitèrent pas. Avant tout, il fallait empêcher le scrutin ou, du moins, l'entacher de nullité. A tout prix, il fallait enlever à Ferdinand la voix qui ferait de lui un empereur. La Diète de Bohême se réunit donc, à Prague, au mois de juillet 1619. Puisqu'il le fallait, on irait jusqu'au bout. Ferdinand fut déposé le 17 août, et on fixa la date de l'élection d'un nouveau roi au 26 août suivant.

Il était déjà bien tard. En effet, les électeurs impériaux étaient réunis à Francfort, depuis le 28 juillet, l'élection à l'Empire devant avoir lieu le 28 août. Le 28 août, Ferdinand votait pour lui-même, en qualité de roi de Bohême, et il obtenait, dans des conditions qu'il faut rappeler maintenant, l'unanimité des suffrages.

Les trois électeurs ecclésiastiques, en tant que catholiques, lui étaient naturellement acquis. Mais les trois électeurs laïques étaient protestants. Comment se décidèrent-ils à donner leur voix au chef avéré de la cause catholique en Allemagne (1)?

Quelle que fût l'ardeur de leurs ambitions, les chefs de la cause protestante avaient compris qu'il n'était pas possible d'enlever, du premier coup, la couronne impériale pour un des leurs. L'élection d'un empereur protestant, à supposer qu'elle réussît, c'eût été probablement la fin de l'Empire. On voulait seulement, pour cette fois, arracher le sceptre à la maison d'Autriche. Tout concourait : l'empereur Mathias mourait sans héritier direct; Ferdinand de Styrie n'avait pas été élu roi des Romains. Les peuples souffraient et leur inquiétude était grosse d'un changement. Dans ces conditions favorables, il était possible, il était habile, et il était suffisant d'opposer à Ferdinand un prince, fût-il catholique, à la condition qu'il ne fût pas un Habsbourg. La difficulté était de trouver un candidat.

(1) Voir la correspondance de Baugy, résident français à Vienne, aux Archives des Affaires Étrangères. Allemagne, t. V. — Cfr. la correspondance de Puisieux, secrétaire d'État aux Affaires Étrangères. Bibl. Nat., Mss. français, vol. 4124. — Cfr., pour cette même diète, d'autres lettres de Baugy et des résidents en Allemagne, conservées à la Bibl. Nat., Mss. fr., vol. 4115, et notamment la lettre de Baugy du 24 juillet 1619, (f° 60).

Du temps de François Ier, dans des conditions analogues, on avait pensé au roi de France. Henri IV eût peut-être osé; mais il ne pouvait être question de son frêle et timide héritier. Il y avait bien, en Europe, un prince qui muguetait tous les bons morceaux et notamment ceux qui provenaient du lent délabrement de la maison d'Espagne : c'était Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Il avait l'appétit très éveillé du côté de l'Allemagne; il rappelait volontiers ses origines germaniques et son titre de vicaire de l'Empire en Savoie et en Piémont, ce qui le rattachait suffisamment à la hiérarchie germanique; dans le secret, il soutenait de ses subsides l'armée de Mansfeld qui pouvait être d'une singulière utilité à l'heure opportune; mais il était Italien; son frère était cardinal et les protestants endurcis ne lui pardonnaient pas son manque de foi et ses entreprises réitérées à l'encontre de la Rome huguenote, Genève (1).

Il y avait, enfin, un candidat qui eût eu les plus grandes chances : c'était Maximilien de Bavière. Par la situation de ses États en Allemagne, par son autorité personnelle, par l'unanime attention qui se tournait vers lui, il était comme désigné. On n'attendait qu'un signe de sa part. Mais la Bavière, sous sa direction, allait jouer, une fois de plus, le rôle ambigu qui lui est réservé en Allemagne, entre le Nord et le Midi, suscitant bien des espérances, n'en réalisant que peu et ne tirant, en fin de compte, de son avantageuse position et de sa double politique, qu'un bien mince profit : « Bavière, comme dit le document contemporain, prompte à changer de roupille et à faire un demi-tour à gauche inopinément (2). »

Politique moins simpliste que Ferdinand, Maximilien était aussi un élève des Jésuites. Son père, Guillaume V, s'était démis en sa faveur, et il avait pris la couronne ducale, en 1598, à l'âge de vingt-cinq ans; c'était un homme svelte, au long nez, les cheveux bouclés, une tête à la don Quichotte, des yeux perçants et pleins de flamme; d'une piété insigne, il s'était, par

(1) Charvériat (I, p. 131). — Cfr. Erdmann Soerdfer, *Karl Emmanuel von Savoyen und der deutsche Kaiserwahl von 1617*. Leipzig, 1882.

(2) *Mémoires* de Loyse Juliane (préface).

un engagement écrit de son sang et qu'il portait toujours sur lui, voué à la Vierge. Ses mœurs étaient pures; il n'aimait guère, sur terre, que les affaires, les fleurs et la chasse. Dans toute la force du terme, un homme d'action; instruit, de jugement prompt, il était excellent au conseil, excellent à la guerre; écoutant, consultant, mais se décidant par lui-même. Comme sa famille et comme la Bavière tout entière, il restait fermement attaché au catholicisme; cependant, il était toujours disposé à accueillir les ouvertures d'où qu'elles vinssent et cherchait des voies diverses pour arriver à ses fins qui étaient immuables : en cela, digne élève des Jésuites (1).

Tout l'effort du protestantisme n'en consista pas moins à essayer de le séparer des Habsbourg, par l'alléchante tentation de la couronne impériale. Il n'était pas électeur; mais son frère, l'électeur de Cologne, lui eût donné sa voix. Si, en outre, les trois électeurs protestants votaient pour lui, l'élection était faite. Il est vrai qu'il était le propre beau-frère de Ferdinand de Styrie. On eût passé outre. Mais — et c'était là le principal — ses desseins et ses ambitions étaient ailleurs.

Il ne se nourrissait pas de fumée. Avec son camarade Tilly, qui n'était pas non plus un songe-creux, il armait et se tenait prêt pour intervenir, au besoin, dans les mouvements qu'il était facile de prévoir. En 1609, il s'était mis à la tête de la *Ligue catholique* allemande constituée spécialement pour défendre le catholicisme contre l'*Union protestante*. Ainsi, il était exactement à l'opposite de son voisin, le comte palatin. Or, celui-ci, suivant l'idée de détruire l'unité du parti catholique, ne cessait de le harceler pour lui offrir la couronne impériale. Maximilien accueillait d'un sourire le bouillant jeune homme et le laissait dire, pensant, à part soi, que la dignité électorale de Frédéric V et même tout ou partie du Palatinat feraient parfaitement son affaire. Ainsi, tandis que le Palatin s'employait si activement à le faire élire empereur, il ne songeait qu'à dépouiller le Palatin. Jamais le chat n'a joué plus froidement avec la souris.

(1) Sur Maximilien de Bavière, consulter Schreiber, *Maximilian I der Katholische und der dreissigjährige Krieg*, Munich, 1868, in-8°.

Maximilien de Bavière était trop bien renseigné sur les pensées intimes des différents princes allemands pour croire à l'unité de vues chez les électeurs protestants. Une scission, qui subsiste toujours à l'état latent dans le protestantisme, prenait à cette époque, les proportions d'une crise terrible. En lutte contre l'Église romaine, le protestantisme sera toujours embarrassé de déterminer le point exact où il doit s'arrêter pour constituer une église à son tour. S'il verse dans l'individualisme, il n'est plus une religion; s'il invoque une discipline, il reconstitue, qu'il le veuille ou non, la tradition. Dans ce doute, il a fini, le plus souvent, par lier son sort à celui de la puissance temporelle; mais, du même coup, il a diminué son principe et limité son action. Luthériens contre calvinistes, modérés contre intransigeants, arminiens contre gomaristes, le protestantisme était et sera toujours divisé en deux camps. Ayant rejeté la solution de la monarchie spirituelle, il est ballotté entre les princes et les peuples.

Les haines entre frères sont les plus violentes. La Hollande, qui donnait alors le branle à toute la cause protestante, était déchirée par des partis atroces et elle venait d'assister à l'horrible supplice de Barnevelt (13 mai 1617). Ces querelles avaient leur répercussion en Allemagne. Saxe et Brandebourg étaient luthériens. Ils n'avaient nulle envie de se mettre à la remorque du calviniste comte palatin et des princes de la maison de Nassau. Maximilien n'avait donc aucune certitude au sujet de leur vote en sa faveur; bien au contraire. Aussi, au lieu de se risquer dans une dangereuse compétition à la couronne impériale, se rapprochait-il de son beau-frère Ferdinand de Styrie, quitte à lui vendre le plus cher possible son concours.

Ainsi sont très brièvement expliqués les incidents qui se produisirent à Francfort, le 28 août 1619. Les trois électeurs ecclésiastiques désignèrent Ferdinand de Styrie. L'ambassadeur du Palatin vota d'abord pour le duc de Bavière, Maximilien; l'ambassadeur de Jean-Georges de Saxe, voyant la majorité se dessiner, se prononça pour Ferdinand, et enfin l'ambassadeur de Jean-Sigismond de Brandebourg, faisant observer que Maximilien de



LA BATAILLE DES PONTS-DE-CÉ
D'après un dessin du Cabinet des Estampes, à la Bibliothèque Nationale.

Bavière n'était pas candidat à l'Empire, vota comme la Saxe. Ferdinand, en qualité de roi de Bohême, vota pour lui-même, le dernier. On demanda alors à l'ambassadeur du comte palatin s'il persistait dans son vote. Il déclara que, puisque la majorité était acquise à Ferdinand, il avait pour instruction de s'y rallier. Ferdinand était donc nommé à l'unanimité. Quel succès pour la maison de Habsbourg et pour la cause catholique!

On apprit, il est vrai, aussitôt après l'élection, que Ferdinand avait été déposé, en sa qualité de roi de Bohême, par la Diète, le 17 août, et qu'il avait été, le 26 août, remplacé par le comte palatin, Frédéric. Cette mesure pouvait fournir un argument aux polémistes pour plaider la nullité de l'élection impériale à laquelle le prince déposé avait pris part. Mais il était bien tard, et en somme, Ferdinand gagnait la partie à Francfort.

Il était sur le point de la perdre à Vienne. En effet, le comte de Thurn, commandant en chef de l'armée bohémienne qui, avant la mort de Mathias, avait une première fois pénétré jusqu'à la capitale de l'Autriche, avait su, après une courte période de revers, reprendre l'offensive. Le 27 août, la veille de l'élection, il avait battu, à Znaïm, Dampierre, l'un des généraux impériaux, et il marchait de nouveau sur Vienne, à la tête d'une armée de 50 à 60 000 hommes, ayant donné rendez-vous, sous les murs de cette ville, à son redoutable allié, Bethlen Gabor.

Celui-ci, s'appuyant sur les Turcs, appelant les protestants à l'aide, avait réuni une puissante armée et envahi la Haute-Hongrie. Il convoquait une diète qui aurait à décider si Ferdinand avait été élu régulièrement roi de Hongrie et il marchait sur Vienne, bousculant tout devant lui. Au début de l'automne, une double armée de 122 000 hommes menaçait la ville. Le 18 novembre, la Diète réunie à Presbourg déposait Ferdinand comme roi de Hongrie, et elle allait bientôt nommer Bethlen Gabor « prince et chef du pays ». Jamais partie plus critique et plus compliquée ne s'était jouée sur un plus vaste espace et n'avait remué à la fois de plus graves intérêts.

Voici donc quelle était la situation du nouvel empereur, Ferdinand II. Son élection à l'Empire était discutée. La Bohême et

la Hongrie rejetaient son autorité et réclamaient leur indépendance, les armes à la main; une bonne partie de ses États autrichiens, répondant au mot d'ordre protestant, s'étaient soulevés. En Allemagne, l'Union des protestants se prononçait contre lui; enfin son rival, Frédéric, palatin du Rhin, était élu, à sa place, roi de Bohême.

Des armées puissantes, commandées par des chefs comme Thurn, Bethlen Gabor, Mansfeld, opéraient contre lui; sa capitale était bloquée. Il était presque sans ressources, sans troupes, sans argent. Et cependant il ne désespéra pas. Dans un moment aussi critique, il avait prié Dieu, et entendu une voix qui lui disait : « *Ferdinande, non te deseram;* Ferdinand, je ne t'abandonnerai pas ».

Il comprit vite que sa seule chance de salut était auprès de Maximilien de Bavière. Celui-ci l'avait sauvé, une fois déjà, en déclinant la candidature à l'Empire. Il fallait obtenir de lui quelque chose de plus, son concours effectif contre les protestants et contre le Palatin. Lui seul avait une armée assez puissante et une autorité suffisante pour contre-balancer, en Allemagne, les efforts combinés de tous les adversaires de la maison d'Autriche.

Huit jours après son élection, Ferdinand quittait Francfort pour se rendre en Bavière. Le 28 septembre, il se rencontrait avec Maximilien, venu au-devant de lui, à Augsbourg et, le 8 octobre, un traité secret était signé à Munich, par lequel Ferdinand s'engageait « à lui rembourser tous les frais de la guerre, à lui laisser en gage, en attendant, tout ce qu'il enlèverait aux rebelles, à le dédommager en Autriche de toute perte de territoire; enfin, il promettait, verbalement il est vrai, de lui transférer la dignité électorale du Palatin ». Maximilien avait dévoilé ses trames et perçu ses arrhes.

Ferdinand s'adressait, en même temps, à tous les princes catholiques de l'Europe, au Pape, au roi d'Espagne pour demander des secours en hommes, ou du moins des subsides. Il envoyait des ambassades auprès des princes hésitants, en Allemagne, et hors d'Allemagne, c'est-à-dire en Saxe, en Danemark, en Pologne. Mais, surtout, il recourait à la France. Dès le mois d'oc-

tobre 1619, le comte Wratislas de Furstenberg fut désigné pour se rendre à Paris avec mission de solliciter auprès de Louis XIII non seulement la neutralité, mais l'intervention effective de la France en sa faveur. L'ambassadeur avait été reçu en audience solennelle par Louis XIII, le 5 décembre (1).

Ainsi, le nouvel Empereur, le chef de la lignée impériale d'Autriche, en était réduit à implorer le fils de ce roi Henri IV qui avait fait trembler sa maison et qui avait prétendu la ruiner. Au milieu de l'Europe attentive, et dans le silence qui précède les grandes crises, tous les yeux étaient tournés vers Paris. Le conflit religieux qui divisait les puissances était traduit au tribunal de la France. Après de longues guerres inutiles, elle ne s'était pas prononcée entre les deux causes et s'était ralliée, la première, au principe de la tolérance. Sa neutralité faisait sa force. Le sort de l'Europe était entre ses mains (2).

On pense bien que, de leur côté, les adversaires de l'Empire, les protestants de Hollande et d'Allemagne, et surtout le Palatin, élu récemment roi de Bohême, n'étaient pas restés inactifs. Le Palatin avait hésité longtemps avant d'accepter cette couronne de Bohême qui lui était offerte dans des circonstances si précaires. L'ambition le poussait : mais, si mince que fût son jugement, il ne pouvait se dissimuler les risques de l'aventure. Il consultait tout le monde. Son conseil même était partagé : cette résolution, qui devait ébranler le monde civilisé, se débattait entre quelques perruques et quelques jupes, au château d'Heidelberg. La mère du Palatin, cette touchante Loyse Juliane, le dissuadait : « ses larmes y effaroient ses pensées, et ses soupirs ses appréhensions ». Mais sa femme, Élisabeth d'Angleterre, l'excitait, disant « qu'elle aimait mieux manger de la choucroute avec un roi que du rôti avec un prince (3) ».

(1) *Mercure françois* (t. VI).

(2) *Mémoires* de Fontenay-Mareuil (p. 142). — Cfr. Levassor (t. II, p. 116). — V. la lettre de l'ambassadeur vénitien du 24 décembre 1619. — Voir aussi la discussion de Victor Cousin, *Journal des Savants*, juin 1861 (p. 361).

(3) *Mémoires* de Loyse Juliane.

Enfin, il avait pris son parti et avait accepté (1). Comte palatin, chef de l'Union protestante et roi de Bohême, gendre du roi d'Angleterre, neveu du duc de Bouillon et du comte Maurice de Nassau, il devenait le lien vivant de toutes les oppositions contre la maison d'Autriche. Mais, non moins que l'empereur Ferdinand, il avait besoin de la France.

Aussi, il se hâta d'écrire au roi Louis XIII pour lui exposer les motifs de sa décision (2) : il insistait particulièrement sur la nécessité où étaient lui et ses alliés de défendre « la liberté commune » contre les progrès menaçants de la maison d'Autriche; il rappelait au Roi l'alliance qui, du temps de Henri IV, avait uni la France et les protestants d'Allemagne. Il réclamait conseil, appui, secours.

Dans une lettre à Bouillon qu'il nommait « mon père », il s'expliquait avec plus de confiance encore : « Je vous supplie de croire que cette résolution ne procède d'ambition ou désir d'agrandir ma maison, mais que mon unique but est de servir à Dieu et à l'Église... » Lui aussi, comme son rival Ferdinand, croyait à sa mission, tant la religion est indulgente aux passions humaines : « C'est une vocation divine laquelle je ne dois rejeter... » « Je vois bien force incommodités et traverses devant les yeux... Mais il s'agit d'abattre cette maison d'Autriche qui a toujours tâché d'opprimer l'Église de Dieu... » Il rappelait aussi les raisons qu'il avait d'espérer : il se promettait l'alliance de son beau-père, Jacques I[er]; il escomptait le concours de tous les princes de l'Union; il tablait sur les succès de Bethlen Gabor qui allait, disait-il, se faire couronner roi de Hongrie, à Presbourg. Il invoquait maintenant, comme décisive, l'intervention du roi Louis XIII, ou du moins la promesse de rester neutre. Il faisait appel à toute l'amitié de Bouillon pour disposer en sa faveur les sentiments de la cour de France (octobre 1619).

(1) Voir l'exposé général des raisons et des griefs du Palatin, dans la déclaration solennelle qu'il fit en acceptant la couronne, *Mercure françois* (t. VI, p. 156).

(2) Deux lettres du comte Frédéric Palatin au Roi de France, l'une du 2 octobre 1619, l'autre du 24 mars 1620, sont publiées dans les *Mémoires* de Villeroy, édit. 1623, in-16 (t. V, p. 238 et 243). La lettre du même au duc de Bouillon datée du 27 octobre 1619 est à la page 240.

Bouillon était l'artisan de la machination : il ne pouvait manquer à son pupille. Si bien qu'en décembre 1619, et dans les premiers jours de l'année 1620, avant que le roi Louis XIII eût pris le parti de briser par la force la coalition des Grands et de la reine mère, il avait vu plaider en quelque sorte devant lui la cause politique et religieuse qui partageait l'Europe, le comte de Furstenberg parlant au nom de l'empereur Ferdinand et des catholiques, le duc de Bouillon parlant au nom du Palatin et des protestants.

Le débat était solennel. Les défenseurs de l'une et de l'autre thèse ne furent pas inférieurs à leur tâche. Non seulement la cour de France, mais l'opinion publique était saisie. Paris était rempli d'agents plus ou moins avoués qui se glissaient partout et cherchaient à remuer les passions; des libelles sans nombre circulaient; les deux mémoires soumis au Roi furent immédiatement répandus dans le public.

L'évêque de Luçon, ancien secrétaire d'État aux Affaires étrangères, suivait le procès avec une attention singulière; car c'est à ce moment précis que se déposent en lui les premiers germes de ce qui sera, plus tard, la politique européenne du cardinal de Richelieu.

Le mémoire présenté au nom de l'Empereur par le comte Wratislas de Furstenberg avait été rédigé, paraît-il, par le vieux baron Alerimand Conrad de Friedenbourg (1). Sur un ton de burgrave, il rappelait son âge de quatre-vingt-trois ans passés, son indépendance, ses services; il se vantait d'avoir, « depuis la journée de Pavie jusqu'en l'année 1586, continuellement porté les armes, reçu vingt-cinq plaies le visage tourné vers l'ennemi et été récompensé treize fois extraordinairement ». C'est ce Nestor qui dévoile, en un large tableau, tout le plan de campagne du parti qui agite et soulève l'Europe. Par une vue profonde, il découvre la politique où la foule ne voit que la religion.

(1) Voir toute la pièce dans le *Mercure françois*, année 1619 (tom. VI, p. 342-370). Elle est intitulée : « Exhortation aux Roys et princes sur le sujet des guerres de ce temps pour la conservation de leurs États et monarchies par le comte de Friedenbourg. »

Pour lui, il s'agit non pas tant d'une lutte de doctrines que d'une compétition pour le pouvoir. La conjuration est toute républicaine; c'est aux trônes et aux couronnes qu'on en a (1).

Il signale le péril au Roi Très-Chrétien et développe, point par point, tous les éléments du complot. Venise est l'origine; la Hollande est le foyer. On prétexte la religion; mais ces deux républiques, qui sont de religion différente, se soutiennent. Les Suisses en sont aussi, et ce sont des républicains; en Italie, c'est Gênes, c'est Pise, Florence, Lucques; en Allemagne, ce sont les villes hanséatiques et les villes libres dont l'indépendance énerve l'Empire : protestantes ou catholiques, elles n'ont d'autres visées que de secouer la domination des Princes : « une seule espérance les nourrit, de pouvoir, en brief, chasser les rois d'Europe ». Si la noblesse d'Allemagne s'engage dans le même parti, c'est que l'aristocratie est volontiers républicaine.

Le vieux comte interpelle les membres de la conjuration : « Quelle peut donc être la cause qui vous y a invités? La haine seule que vous portez à la royauté et l'amour que vous avez pour établir l'aristocratie et la démocratie. » C'est là la véritable raison de la levée de boucliers universelle contre la maison d'Autriche, ou plutôt contre l'Empire : car, à leurs yeux, il est le principal et le plus ferme boulevard de la monarchie en Europe. Les monarchies elles-mêmes sont englobées dans cette immense machination. Le prince palatin et ses alliés en sont les instruments aveugles et en seront les premières victimes. Partout la conjuration a pénétré : « Ceux qui traitent aujourd'hui les grandes affaires au conseil secret des Princes sont volontiers contraires aux monarchies et principautés et n'approuvent que le gouvernement de plusieurs. »

Pour détruire les monarchies, ils emploient des moyens divers : les calomnies par lesquelles ils rendent les monarques odieux, les séditions qu'ils allument en leur pays et les guerres

(1) Il n'est pas étonnant qu'après les guerres du XVIe siècle qui avaient constitué en Europe plusieurs républiques nouvelles, la question de la solidarité monarchique ait été posée dans les conseils des princes, comme elle le fut à la fin du XVIIIe siècle, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. On trouverait mille traits lumineux, sur toute cette politique, dans la vie très indécise et très intellectuelle d'un Jacques Ier, roi d'Angleterre.

par lesquelles ils font saccager les peuples; la religion est un manteau : « tous leurs desseins ne tendent qu'à réduire les royaumes et les principautés en *Ordres* et *Estats*, afin que ceux qui seront *élus* par le peuple aient le commandement absolu ».

Par un coup droit à l'adresse du roi de France, le défenseur de la cause impérialiste cite l'exemple des huguenots de France : « Que prétendent-ils donc, aussi? N'ont-ils pas ensemblement conspiré, fait des assemblées secrètes et collectes de deniers afin d'ébranler, s'ils pouvaient, le royaume de France et de rendre la puissance des rois énervée? » Et il conclut avec force : « Qui défend les rebelles, il apprend à ses propres sujets à se révolter. Qui prête l'oreille aux étrangers qui calomnient leur magistrat, il ouvre la porte aux séditions intestines, et, si vous portez secours aux rebelles contre leur Roy, quand ils auront vaincu leur naturel seigneur, ils armeront les vôtres contre vous. »

Un exposé aussi complet et aussi pénétrant de la situation générale de l'Europe, un appel aussi grave à la solidarité monarchique et catholique, ne pouvaient être réfutés que par la considération des intérêts particuliers et pratiques de la politique française. C'est ce point de vue réaliste que Bouillon développa dans le mémoire extrêmement adroit et véritablement diplomatique qu'il soumit à Louis XIII. Il se garde de découvrir toute sa pensée : On vous trompe, Sire; on veut transformer une lutte d'intérêts, à laquelle vos ancêtres ont pris part, en un débat de doctrines. La vérité est que la maison d'Autriche, accablée sous le poids des hostilités que son ambition a suscitées, prête à succomber, fait appel aux principes, quand la force lui manque. La bête est aux abois; un seul effort, et la grande campagne engagée contre elle va s'achever par un succès éclatant. Elle essaye d'échapper par cet habile subterfuge. Quelle témérité de joindre le sort de la religion catholique ou de la cause monarchique à celui de la maison d'Autriche! En ce moment, un prince qui fut, de tous temps, des alliés de votre maison, poursuit la campagne commencée par les François Ier, les Henri II, les Henri IV. Aidé de ses alliés, il traque son adversaire et le tient sous ses pieds. Est-ce le moment que vous allez choisir

pour venir en aide à votre mortel ennemi? On vous prie d'intervenir : d'accord, intervenez. Demandez la tenue d'une Diète, recherchez, du commun consentement, les moyens les plus propres à établir la paix, à rassurer les consciences, s'il le faut, même à raffermir l'autorité de l'Empereur ébranlée; mais que cela soit fait par vous, sans rien changer à la ligne politique adoptée par vos ancêtres, sans rien abandonner de votre système et de vos alliances. Soyez, comme vous l'avez été, le pacificateur et le protecteur des « communes libertés du pays » (1).

L'idée d'une intervention conciliatrice et, en quelque sorte, arbitrale (le mot est prononcé) de la France était lancée par Bouillon avec une habileté consommée. Dans les affaires, les propositions les plus douces sont les plus facilement accueillies : si le Roi suivait ce conseil, il était presque fatalement amené à prendre, tôt ou tard, position contre la maison d'Autriche. Bouillon, par ce mémoire d'une très haute portée pratique, insinuait en quelque sorte la politique protestante dans la politique française; il les mêlait l'une et l'autre dans la mesure où elles peuvent s'unir; il signalait, pour la première fois, ce rôle savant d'arbitre intéressée et de protectrice attentive que la France pouvait jouer dans les affaires germaniques.

Ces vues ne furent pas adoptées par le Conseil du Roi. C'est ici que se précisent les responsabilités de Luynes. Né dans le comtat Venaissin et, par conséquent, soumis dès l'enfance à l'autorité pontificale, ayant à compter avec les influences religieuses qui s'exerçaient autour du Roi et notamment celle du confesseur, le Père Arnoux (2), soucieux de s'assurer la bienveillance de la jeune reine Anne d'Autriche, d'autant plus qu'il était en rupture ouverte avec la reine mère, Marie de Médicis, et, par-

(1) « Lettre du Maréchal de Bouillon au Roi sur le sujet de l'ambassade envoyée en France par l'Empereur ». *Mercure françois*, 1619 (t. VI, p. 371-377). L'attribution au duc de Bouillon n'est pas tout à fait formelle. Mais il me paraît difficile de ne pas reconnaître dans ce document, sinon la main, du moins l'inspiration de l'habile homme d'État.

(2) Sur l'influence particulière de Père Arnoux, voir Fontenay-Mareuil. (p. 121) : « Ce bon père oyant M. de Luynes fort touché de l'état auquel Dieu l'avait mis... lui fit faire vœu de travailler à la ruine des Huguenots autant qu'il pourroit, et jusques à leur faire la guerre, s'il en trouvait l'occasion .»

dessus tout, appréhendant la coalition des grands et des protestants qui se formait contre lui, à l'intérieur du royaume, il avait toutes les raisons de chercher son point d'appui du côté catholique et espagnol. Il s'en défendait pourtant, au début de sa faveur, « de peur que l'accusation qu'il faisoit contre la Reine et les ministres qui avoient gouverné sous son autorité d'avoir trop incliné vers l'Espagne ne fût rétorquée contre lui-même (1) ». Mais la force des choses et sa propre inclination l'avaient emporté sur les hésitations de cet esprit précautionneux qui eût voulu éviter de se prononcer, par souci de ménager tout le monde.

Le nonce du pape, Bentivoglio, avait sur lui un réel ascendant. Rome, naturellement, était, plus que toute autre puissance, en éveil sur les projets de Bouillon et elle avait pris, de bonne heure, ses mesures pour les contrecarrer. Dès le mois de mai 1617, deux ans avant la mort de l'empereur Mathias, une lettre du ncnoe près de l'électeur de Cologne, transmise confidentiellement à Bentivoglio, lui avait dénoncé tout le plan de la conjuration; il avait reçu, en même temps, les instructions nécessaires pour y parer : « On dit ici, écrivait le nonce de Cologne, comme venant de Hollande, que la mort du maréchal d'Ancre est sortie de la boutique de Bouillon et du comte Maurice. Leurs adhérents dans les conseils du Roi ont pour but d'amener une rupture entre la France et l'Espagne, de façon à réussir par l'intrigue, là où les armes ont échoué. Sous le prétexte de faire suivre par le Roi les conseils de son père, on l'engagera dans les affaires d'Allemagne de façon à débarrasser la France de ses humeurs intestines et à faire poursuivre, pour son roi, l'Empire ou le titre de Roi des Romains. D'où l'alliance avec les hérétiques d'Allemagne. Le Roi, joignant ses forces aux leurs et à celles des Hollandais, pourra, sans grande difficulté, exécuter le dessein, dès longtemps caressé, d'abaisser la maison d'Autriche. Ainsi se trouverait bouleversé tout l'état actuel de la Chrétienté. Il faut travailler à mettre la Chrétienté à l'abri de si grands malheurs (2)... »

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 183).

(2) La lettre du nonce de Cologne est publiée dans les lettres de Bentivoglio : « La

Évidemment, Bouillon, entouré d'agents suspects, avait trop parlé. Parmi les plus chauds défenseurs de la cause protestante, il y en avait qui étaient en relations étroites avec l'archevêque de Cologne. Rome était instruite par ce canal. Bentivoglio, averti de longue date, avait eu tout le temps de prendre ses mesures dans la cour de France, dans le Conseil, et notamment auprès du favori. Il disposait de celui-ci à son gré; ce n'est pas seulement Rohan qui l'affirme avec une précision difficilement contestable, c'est la correspondance de Bentivoglio qui le prouve (1).

Luynes s'était lié les mains, en quelque sorte, par une décision capitale qu'il avait prise, dès le mois de février 1618 : celle d'accorder aux Jésuites l'autorisation d'enseigner à Paris, autorisation qu'ils n'avaient pu obtenir, malgré une insistance journalière, depuis l'année 1604, où Henri IV les avait rétablis. En ouvrant le collège des Jésuites, malgré l'opposition désespérée de l'Université et du Parlement, Luynes avait, en connaissance de cause, assumé une haute responsabilité; un acte pareil est de ceux qui engagent.

Nunziatura di Francia » (t. I, p. 327). Rome, renseignée, s'appliqua à faire échouer le plan de Bouillon. — Fancan, dont nous parlerons plus loin, était à la fois dans la confidence des chefs protestants et de l'archevêque de Cologne. — Sur l'influence prise par Bentivoglio sur Luynes, voir encore *Nunziatura*... (t. I, p. 463-70); et sur les affaires d'Allemagne, au moment précis où le comte de Furstemberg est à Paris, voir une conversation du Nonce avec le Roi lui-même et ses démarches incessantes auprès de toute la cour, dans sa lettre du 18 décembre 1619 (t. IV, p. 21). — Rohan dit dans ses *Intérêts des princes* : « En France, avec l'aide du Nonce, on gagne le duc de Luynes : lequel ayant empiété auprès de Louis l'autorité que Marie y possédoit, en prit aussi les mêmes maximes, de s'appuyer sur l'Espagne... » etc. *Mémoires* de Rohan, éd. 1646 (p. 49). — Voir aussi Vittorio Siri, *Memorie recondite* (t. I, p. 10-20). — Le Nonce Corsini, qui succède à Bentivoglio, est tout aussi formel au sujet des sentiments et surtout de la politique « catholique » de Luynes : « Ce que je trouve de louable en lui, jusqu'à présent, le voici : c'est la fermeté de son catholicisme; je ne me fonde point, pour le dire, sur ses entreprises présentes : il y a été poussé, en partie par ses intérêts particuliers, en partie par l'ambition, en partie pour enlever les affaires à ceux qui voulaient travailler contre lui; je le dis d'après ses actions qui sont celles d'un bon chrétien et d'après la voix commune. » Cité par B. Zeller, *Le Connétable de Luynes* (in-8°, p. 8).

(1) Fontenay-Mareuil insiste sur l'intérêt particulier qui détermina les frères Luynes et notamment le maréchal de Cadenet à se prononcer en faveur de la politique catholique et impériale, et il ajoute : « Il est étrange qu'en une affaire de si grand poids, M. de Luynes ait osé prendre, de son chef, sans autre garant que le pouvoir que le Roi lui donnoit d'user de toutes choses à sa volonté, une conduite si contraire à toutes les anciennes établies comme des lois fondamentales. » *Mémoires* (E. Mich. et Pouj., p. 143).

Il était donc dans la logique de son rôle quand il imprimait à la politique extérieure une impulsion analogue et qu'il l'inclinait vers le parti catholique, autrichien et espagnol en Europe.

Aussi, quand les deux thèses rivales furent soumises à la délibération du Conseil, chacun savait-il d'avance, quelle était l'opinion du favori. On se régla sur elle. D'ailleurs la thèse catholique ne comptait, auprès du Roi, que des partisans convaincus. Personnellement, le Roi était porté vers elle : assurément, il n'aimait pas « l'Espagnol » ; les impressions qu'il avait recueillies du vivant de son père n'étaient pas entièrement effacées de son esprit; mais, jeune, ignorant et timide comme il était, il n'avait guère d'autres ressources intellectuelles et morales que celles de la religion et il était sans défense contre l'action journalière qu'exerçait sur lui un entourage tout ecclésiastique : son confesseur, le Jésuite Arnoux, les cardinaux de La Rochefoucauld et de Retz, membres influents du Conseil, le Père Bérulle, le Père Joseph, et bien d'autres qui, sous des prétextes divers, avaient continuellement accès auprès de lui (1).

La reine Anne d'Autriche était tout naturellement favorable à la couronne d'Espagne; sa nouvelle patrie lui donnait trop peu de satisfaction pour qu'elle n'eût pas les yeux sans cesse tournés vers son passé et vers la cour dont l'ambassadeur, duc de Monteleone, était, auprès d'elle, l'assidu représentant.

Le prince de Condé était absolument acquis à la cause catholique et son premier acte, en sortant de prison (2 janvier 1620), avait été d'écrire au Pape une lettre solennelle pour l'assurer de son filial dévouement. Parmi les ministres, Sillery était, depuis son ambassade à Rome (et cela remontait au règne d'Henri IV), l'homme de la Papauté; son fils, Puisieux, secrétaire d'État chargé des Affaires étrangères, et qui eût dû éclairer ses collègues, était un de ces hommes médiocres dont l'habileté consiste à écouter le vent : « Vis-à-vis de ceux avec qui il négocie, il le fait avec tant

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 182). — Cfr. ce passage de la *Chronique des Favoris :* « La cour de Rome usait de son influence, notamment auprès de ces deux cardinaux; elle leur écrivait au sujet des affaires d'Allemagne. » — V. aussi Bentivoglio, *Nunz.*, déc. 1619 (t. IV, p. 18).

d'incertitude et d'irrésolution que, quelle que soit l'issue d'une affaire, il veut faire paraître qu'il a tout prévu; car il est jaloux de conserver au moins l'apparence de son autorité (1). » Le garde des sceaux, du Vair, était un ennemi déclaré des huguenots. C'était un sectaire avec une éloquence pompeuse et une très belle barbe. Arrivé à la fin d'une longue vie laïque, il avait la bizarre ambition de se faire nommer évêque et même cardinal, et il multipliait les preuves de son dévouement à l'Église pour obtenir, de Rome, les dispenses nécessaires (2).

Restait le plus sage et le plus expérimenté des ministres, le président Jeannin. Seul, l'illustre négociateur de la trêve des Provinces-Unies eût pu, avec l'autorité attachée à ses services, tenir les esprits en suspens. Mais il était bien vieux, bien timoré; il avait bien des intérêts à ménager pour assurer la fortune de ses enfants; il était à bout de force et de vie. Ce n'était plus qu'un fantôme. On le consulta, mais pour l'engager. On sut couvrir de son nom la décision qui fut prise. On le chargea, en effet, de rédiger l'avis du Conseil qui trancha le différend solennel soumis au roi Louis XIII et qui détermina la politique de la France (3).

La fortune voulut que la France, à cette heure décisive, fût conduite par un adolescent ignorant, un favori inquiet et des ministres timorés. Le choix qu'ils firent sauva la Maison d'Autriche.

Le président Jeannin était trop avisé pour ignorer et trop loyal

(1) Sur le rôle de Puisieux, voir la correspondance du nonce Corsini, dans Zeller, *Luynes* (p. 4).

(2) Les historiens contemporains sont d'accord pour attribuer une grande importance à l'attitude prise dans la question religieuse par le garde des sceaux, du Vair. Or celui-ci avait envie d'être cardinal. Pour ceux qui aiment à découvrir le fond des choses, il n'est pas sans intérêt de relever la curieuse démarche qu'il fit faire auprès du nonce Bentivoglio, le 17 janvier 1620, au moment même où la question d'Allemagne était en délibération au conseil. Lettres de Bentivoglio (t. IV, p. 78).

(3) Bentivoglio (t. I, p. 448). — Sur l'état d'esprit des « vieux ministres », voir un judicieux passage de Fontenay-Mareuil (p. 129). — Cfr. Levassor (t. II, p. 180). — Sur le rôle particulier de la coterie « catholique », voir Fagniez, *Le Père Joseph et Richelieu* (t. I, p. 160-172). Le duc de Nevers fit, à cette époque, un voyage en Allemagne et en Pologne et on le considérait comme le défenseur attitré de la cause impériale à la Cour de France. Voir, surtout, un très curieux passage de la correspondance du nonce Bentivoglio (t. IV, p. 19) sur une intrigue particulière conduite par le Père Joseph dans le même sens.

pour dissimuler la portée de la question soumise au Conseil. Son mémoire constate d'abord « que la Maison d'Autriche est montée à un si haut degré d'autorité et de pouvoir qu'elle en est devenue formidable, odieuse et suspecte à tous les autres souverains de la chrétienté » ; il reconnaît le danger que font courir aux autres puissances, et notamment à la France, les ambitions et les appétits territoriaux de la couronne d'Espagne. Mais, aussitôt, il tourne court et il affirme que la France ne peut pas l'abandonner dans les circonstances critiques qu'elle traverse. Il s'appuie sur une seule considération, celle de la religion : « Sa Majesté est obligée de secourir la Maison d'Autriche contre un si grand nombre d'ennemis fort puissans qui ne peuvent être les maîtres par une victoire absolue, sans que la religion dont Elle fait profession ne soit en très grand danger. » Il serait à craindre, en effet, que la victoire des protestants en Allemagne n'encourageât les huguenots de France : « et peut-être que Sa Majesté ne seroit, elle-même, exempte de ce danger en ses États ». C'est bien la solidarité monarchique et religieuse. Le vieux ministre avait oublié le temps où Henri IV soutenait, contre l'Espagne, les républicains de Hollande !

Il insiste beaucoup sur l'idée que la Maison d'Autriche est maintenant trop abattue pour remporter un succès complet et qu'en tout cas, elle restera toujours très affaiblie. Le mémoire contient une erreur d'appréciation sur la force respective du Palatin et de la Maison d'Autriche : « La puissance du nouvel élu roi de Bohême doit être plus suspecte que celle de la Maison d'Autriche, à cause des grands appuis qu'il a, tant en Allemagne qu'au dehors, tandis que la maison d'Autriche vieillit, ayant déjà passé le temps de son accroissement et étant sur le déclin : au contraire, la grandeur du Palatin est en son orient et n'a pas encore atteint sa vigueur : par ainsi, est plus à craindre. »

Le président Jeannin ne manque pas d'invoquer le fameux argument, traditionnel alors, qui groupait l'Europe chrétienne en une solidarité du moins nominale contre les Turcs, et ainsi, il se conciliait le duc de Nevers, le Père Joseph et les confidents intimes qui remuaient, une fois encore, l'illusoire dessein d'une nouvelle croisade. « C'est donc avec une grande raison que le Roi doit

désirer de voir cette guerre finie par quelque composition et accommodement tolérable plutôt que par quelque victoire absolue » ; et, le président résumait en ces termes l'avis du Conseil : envoyer en Allemagne une ambassade solennelle qui s'efforcerait de prendre autorité sur les belligérants, de pacifier le différend et de mettre fin aux hostilités. Il ajoutait même que, si l'ambassade ne réussissait pas, le Roi devait se préparer à secourir effectivement l'Empereur, soit par des subsides, soit même par une intervention armée. « La religion, ajoute-t-il, en manière d'argument réitéré et décisif, y invite Sa Majesté et l'oblige à mépriser toute considération contraire (1). »

Ne pas négliger les affaires d'Allemagne ; confier à une ambassade la mission de s'entremettre pour la paix, telle était donc la conclusion du vieux Jeannin. Or, c'était précisément le conseil qu'avait donné Bouillon. Mais les deux avis, identiques dans la forme, étaient diamétralement opposés au fond. Bouillon ne voyait, dans le roi de France, que « le protecteur des libertés germaniques » ; le président Jeannin réclamait, pour le roi, l'honneur de sauver l'Empire. Ce fut naturellement l'opinion de Jeannin qui rallia tout le Conseil. Ainsi la cause catholique et impériale l'emportait auprès du roi de France, fils de Henri IV. Que les temps étaient changés !

Le nonce Bentivoglio, quand il apprit, de la bouche de Puisieux, la résolution du Conseil approuvée par le Roi, s'écria : « C'est un miracle et une volonté manifeste de la Providence divine. »

A la tête de l'ambassade solennelle qui se rendait en Allemagne fut placé Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, un des plus hauts personnages du royaume et traité en cousin par le Roi. On lui adjoignit deux diplomates expérimentés, le comte de Béthune, frère du duc de Sully, et l'abbé de Préaux, prieur de l'Aubespine et de Châteauneuf. Leurs instructions leur

(1) Le mémoire, daté de février 1620, est publié, le plus souvent, à la suite des *Négociations* du Président Jeannin. On le trouvera dans la collection Michaud et Poujoulat (t. XVIII, p. 688).

prescrivaient de gagner l'Allemagne par la Lorraine, en voyant sur leur route les princes, magistrats des villes et autres souverains, de travailler partout à la paix et surséance d'armes, « pour faire comprendre à tous, avec plus d'efficace, le trouble et péril certain et inévitable auquel le pays de Germanie est porté à tomber, si, par une prévoyance générale, un concert prompt et unanime, les intéressés ne s'efforcent de pourvoir à ce désordre, et déposant les considérations privées, n'embrassent vivement les publiques, pour éviter un si grand désordre et malheur (1) ».

Les ambassadeurs devaient le plus tôt possible arriver près de l'Empereur, le féliciter de son assomption à l'Empire « dont les épines et difficultés présentes seront bientôt, s'il plaît à Dieu, changées en contentement ». A l'Empereur, ils déclareront qu'il doit compter le Roi au nombre de ses amis, et qu'il pourra se servir de la bonne volonté et des forces de Sa Majesté, s'il entre dans les voies de l'entente et de la conciliation que l'ambassade est chargée de préparer entre tous les princes de l'Allemagne. Les instructions ajoutaient, d'ailleurs, que la cour de France refusait de reconnaître le Palatin en qualité de roi de Bohême; celui-ci était le seul que les ambassadeurs dussent s'abstenir de visiter.

On voit quel réconfort ce dut être pour la cour impériale de recevoir de pareils encouragements dans une heure critique et, au contraire, quel désastre pour les calvinistes, stupéfaits de recevoir un tel coup d'une telle main.

Les princes de l'Union protestante étaient réunis à Ulm; les ambassadeurs s'y rendirent en hâte; ils entrèrent dans cette ville le 6 juin 1620. Les deux armées étaient en présence et sur le point d'en venir aux mains. Les protestants d'Allemagne étaient résolus à combattre pour secourir leurs frères de Bohême : « L'un d'eux nous dit, écrivent bientôt les ambassadeurs, qu'il fallait que les armes fussent teintes du sang de quel-

(1) Voir les « Instructions données à MM. le duc d'Angoulême, de Béthune et de Préaux, ambassadeurs extraordinaires pour Sa Majesté vers l'Empereur, princes et potentats d'Allemagne, datées de Fontainebleau, le 8 avril 1620 », dans *Mémoires* de Villeroy, édit. 1723, pet. in-12 (t. V, p. 257-283). Toute la négociation est publiée à la suite. C'est un document des plus précieux pour l'histoire de l'Europe.

ques-uns, devant que les articles d'une paix pussent être accordés, et qu'elle ne pouvait se faire qu'entre deux armées (juin 1620) (1). »

C'est cette disposition des protestants allemands qui tenait tout en suspens. L'Empereur suppliait Maximilien de Bavière de l'aider en Autriche et en Bohême. Mais celui-ci, après avoir promis, ne bougeait pas. Il déclarait qu'il ne s'engagerait à fond que s'il avait préalablement toute sécurité au sujet de ses possessions héréditaires. Il craignait, en effet, que, s'il s'avançait au secours de l'Empereur en Bohême, les armées de l'Union ne le prissent à revers et ne pénétrassent dans ses États.

Avec une habileté profonde, il s'efforçait de séparer l'affaire de Bohême des affaires d'Allemagne et de rompre le faisceau que l'habileté contraire de Bouillon avait su nouer par l'élection du Palatin. Déjà, l'électeur de Trèves, soufflé par Maximilien, avait dit aux ambassadeurs du Palatin : « Qu'ils se battent en Bohême, tant qu'ils voudront ; nous autres, nous resterons bons voisins en ces quartiers. » Cela voulait dire qu'on travaillait à isoler le Palatin, à le réduire à ses propres forces. La partie diplomatique qui se jouait, à Ulm, entre les deux renards, était donc décisive (2).

C'est à l'ambassade française que fut dû le succès. A peine rendue à Ulm, elle s'emploie avec une activité singulière auprès des membre de l'Union protestante, pour leur faire accepter l'idée d'un armistice s'appliquant aux princes allemands *seuls*, et laissant *l'Empereur et la Bohême en dehors*.

La diplomatie du Palatin, dirigée par un ministre avantageux et imprudent, ne vit pas le piège ; on dit même qu'un des principaux chefs de l'Union, le margrave d'Anhalt, se laissa corrompre par l'argent du roi de France. D'ailleurs, les princes protestants d'Allemagne n'étaient pas sans inquiétude pour leurs propres États. Ils craignaient de tirer les marrons du feu au profit du Palatin. Celui-ci n'était ni aimé, ni craint.

Donc, sous l'autorité du Roi de France et suivant les conseils

(1) *Négociations* (loc. cit., p. 178).
(2) Voir les détails de la négociation dans *Mémoires* de Villeroy (t. VI, p. 2).

subtils de Maximilien, on signa, à Ulm, un traité par lequel les princes protestants et les princes catholiques allemands s'engageaient respectivement à ne pas recourir aux armes les uns contre les autres. Et par les termes mêmes du traité, l'Empereur et la Bohême étaient formellement exclus de cet arrangement.

Laissons les ambassadeurs expliquer eux-mêmes la portée de cet acte : « La paix est confirmée parmi tous les États de la Germanie, sans priver toutefois l'Empereur de porter ses armes et celles de ses parents et amis qui sont de la Ligue catholique dans le Palatinat, et lui, garde, par contre, la faculté d'être secouru en Bohême de toutes ses forces levées par ladite Ligue. »

Les princes protestants déposaient les armes. Bavière était rassuré. Le Palatin demeurait seul. Ses ennemis l'avaient à leur merci. Les ambassadeurs purent se vanter d'avoir rempli les vues de la cour de France : l'Empereur était sauvé par leur entremise ; la cause catholique avait, désormais, tous les atouts dans la main.

Les ambassadeurs annoncent ces bonnes nouvelles à Paris (1). Mais le traité d'Ulm était à peine signé, le 3 juillet 1620, qu'ils virent se développer, sous leurs yeux surpris, ses funestes conséquences.

Dès le 5 juillet, Maximilien, rassuré pour ses propres États et n'ayant plus rien à craindre des protestants d'Allemagne, se met en marche à la tête de l'armée admirablement exercée qu'il avait préparée avec Tilly et il se porte au secours de l'Empereur.

Un mouvement général d'offensive des forces impériales se dessine alors. Le roi d'Espagne, qui avait hésité à intervenir, donne l'ordre à Spinola de quitter Bruxelles avec une armée de 25000 hommes parfaitement organisée et d'envahir le Bas-Palatinat. L'électeur de Saxe, quoique protestant, pénètre en Bohême par la Lusace dont il comptait s'emparer pour arrondir ses États.

(1) « Sire, c'est par votre seule autorité que les deux armées qui étoient ici ne sont venues aux mains, encore qu'elles fussent campées si près l'une de l'autre. » *Négociations* (lettre du 7 juillet 1620).

Bethlen Gabor, appréhendant, à ce qu'il semble, une intervention polonaise, vient de signer un armistice, et sa défection a contraint le comte de Thurn à abandonner Vienne et à se replier sur la Bohême. Mansfeld, lui-même, reste neutre à Pilsen, attendant les événements. Maximilien fait alors sa jonction avec le comte de Bucquoy et tous deux, à la tête d'une armée de 50000 hommes, s'avancent sur le Palatin réduit à ses seules forces en Bohême.

Les ambassadeurs de France, un peu inquiets du succès si rapide de leur intervention, quittent Ulm pour se rendre à Vienne. Ils n'ont pas oublié que leur mission est de devenir, en Allemagne, les arbitres de la paix. Ils ont désarmé les protestants; ils veulent obtenir le même avantage auprès des Impériaux. Mais ils s'aperçoivent bientôt qu'on ne les écoute plus; on les tient à l'écart; on les traite en suspects; on craint d'éveiller les susceptibilités de l'ambassadeur d'Espagne. Laissons-les parler : « Dès lors, nous commençâmes à connaître que l'on nous avait dit vrai, étant certain que l'ambassadeur d'Espagne est si puissant dans les conseils de cette Cour qu'il ne s'y agit plus que par ses seuls avis, pour ne pas dire par ses ordres (7 août 1620). »

L'Espagne marche, tandis que la France parle. Au moment où les ambassadeurs écrivent cette lettre, Spinola quitte l'archiduc Albert et commence la campagne d'invasion du Palatinat (1). Au fur et à mesure que les événements se précipitent, les ambassadeurs, ballottés entre des sentiments contraires, se sentent inutiles, un peu ridicules. Ils en sont encore à prêcher la paix, tandis que le bruit des armes retentit de toutes parts; ils voudraient prendre et surtout faire prendre au sérieux ce rôle d'arbitre de l'Allemagne que la Cour de France s'était si légèrement attribué. Pour cela, ils frappent à toutes les portes. On refuse d'examiner leurs propositions On les traîne. Ils languissent. L'Empereur ne les voit que dans des audiences d'apparat et sans confidence. Et encore, il se plaint de ne pas recevoir le secours que le roi de France lui avait fait espérer.

(1) *Négociations* (p. 227). — Sur l'influence de l'Espagne à la Cour de Vienne, voir Gindely, *Geschichte der Böhmischen Aufstandes* (t. I, p. 8-49).

Leur cœur éclate : « Toutes ces considérations nous font croire, écrivent-ils au ministre Puisieux, que vous aurez soin, comme nous vous en supplions, de nous envoyer avec diligence les ordres et commandemens du Roi afin que son autorité ne paraisse pas ici languissante et inutile (2 septembre 1620). » Ils essayent de poursuivre la négociation de la paix avec Bethlen Gabor. L'Empereur répond à leurs ouvertures d'une façon dérisoire : « Pour ne rompre pas, nous fûmes obligés de dissimuler notre ressentiment... » « L'ambassadeur d'Espagne dit tout haut que nous ne viendrons pas à bout de la paix et que l'autorité du Roi son maître ne peut permettre que l'autorité du Roi réussisse les affaires... » « Nous pouvons dire, en vérité, que nous sommes, ici, sans aucune consolation ni satisfaction que celle de servir au gré de notre maître (1). »

Et encore, ce maître ou, du moins, ses ministres ne sont pas contents. De la cour, on les accuse de voir les choses en noir, de se laisser influencer par l'ambassadeur d'Angleterre. Puisieux leur écrit, assez naïvement, de persévérer, qu'ils vont réussir, que la saison qui approche « est plus propre aux traités qu'aux combats (2) ».

Or, au même moment, ils apprennent et ils annoncent à la cour l'inévitable catastrophe : le prince palatin a été battu, à plate couture, à la Montagne Blanche, près de Prague. Tandis que le prince d'Anhalt, général de l'armée bohémienne, réduit à une armée de 24 000 hommes, par suite de la neutralité de Mansfeld, essayait de se dérober, Maximilien de Bavière, sur les conseils de Tilly et contrairement à l'avis de Bucquoy, l'avait attaqué résolument. La déroute fut complète. Neuf mille Bohémiens restaient sur le carreau. Le duc Ernest de Weimar et le jeune prince d'Anhalt, celui-ci grièvement blessé, étaient prisonniers. Le prince palatin, « roi d'un hiver », ne s'était pas battu. Surpris par la défaite, il avait fui, en abandonnant Prague. Le 9 novembre 1620, l'armée catholique entrait dans la ville, et bientôt toute la Bohême faisait sa soumission (3).

(1) *Négociations*, lettres du 2 septembre (p. 257), du 23 septembre (p. 279), du 4 novembre (p. 303) du 11 novembre (p. 329).

(2) *Ibid.* (p. 317), et lettre de Puisieux du 20 octobre 1620.

(3) Charvériat (t. I, p. 231). Ernest Denis, *Les premiers Habsbourg* (p. 554).

Les ambassadeurs de France ne pouvaient en croire leurs yeux. Mais le fait était là ; il fallait bien comprendre sa portée.

Alors, ils sentirent leur devoir grandir avec leurs responsabilités. Dans une lettre magistrale adressée au Roi, ils osèrent dévoiler l'erreur commise et conseillèrent de prendre exactement le contre-pied de la politique à laquelle ils avaient, jusque-là, travaillé : ils montrent la grandeur de la Maison d'Autriche, soudain reconstituée : ils demandent qu'on l'arrête dans son triomphe ; ils rappellent leur gouvernement aux traditions qui, en France, depuis François Ier et Henri IV, ont passé pour maximes d'État : « Car, enfin, si la Maison d'Autriche manioit à son gré et sans aucune contradiction le sceptre de l'Empire, elle répandroit la terreur par toute la Chrétienté. Chacun devroit être en garde contre le projet ambitieux et chimérique de la monarchie universelle. Il faut prévenir ce juste sujet de crainte par une résolution ferme et hardie de rompre l'entreprise sur le Palatin. »

Ils en sont là, maintenant. Ces gens envoyés pour secourir l'Empereur demandent qu'on l'arrête et qu'on l'attaque au besoin. Ils prévoient, de loin, ce qui doit se passer, c'est-à-dire l'agrandissement de la Bavière assuré par la protection de la Maison d'Autriche et, par conséquent, toute l'Allemagne du Centre placée sous l'influence de Vienne : « Ce qui seroit encore plus à craindre et à regretter seroit de voir porter la dignité électorale sur la tête du duc de Bavière, acquis depuis si longtemps, de père en fils, à la Maison d'Autriche. » Ils s'en prennent à « ceux qui voudroient voir régler les affaires d'État par les seuls intérêts et avantages de la religion catholique ». Ils affirment que l'intérêt du roi Louis XIII est de maintenir les « alliances » du roi Henri IV. Ils conseillent, enfin, d'intervenir en faveur du Palatin, et, au besoin, par les armes : « Le Roi, par les raisons précédentes, de son intérêt est convié et même tenu de favoriser le Palatin et de le sauver d'une ruine quasi inévitable. Il le doit, par le titre glorieux qu'il possède d'arbitre de la Chrétienté. Sa Majesté est conviée par toutes sortes de considérations d'amitié, d'honneur et de raison d'État à entrer dans sa querelle, à le secourir, et, si son entremise auroit peu profité, il doit tâcher d'y amener *par de*

justes armes ceux que des raisons et prières n'auroient pu fléchir, appelant et surveillant sous son autorité, *par une conspiration nécessaire*, toutes les puissances de l'Europe intéressées en ce fait et directement opposées au dessein d'Espagne (1). »

Luynes recevait donc cette lettre de Vienne et, en même temps, la nouvelle de la bataille de Prague; cette dure leçon des faits était encore plus éloquente que la parole des ambassadeurs. La Maison d'Autriche rétablie; l'Espagne maîtresse du Rhin et menaçant l'Alsace dont elle avait tant envie; la Hollande, inquiète, cherchant de toutes parts du secours; le Palatin chassé de la Bohême et traqué dans ses États; l'Europe envahie, soudain, par l'ombre grandissante de l'empire de Charles-Quint reconstitué : tels étaient les résultats de l'habile manœuvre diplomatique accomplie à Ulm!

Si encore on avait su ce qu'on voulait, où on allait; si on avait fait payer à la maison d'Autriche ce secours inespéré; mais non; on avait été surpris, même par le succès. Le roi de France était battu par sa propre victoire. On avait tout compromis, même l'honneur. Le dessein avait été nul, les actes étaient dérisoires, les hommes restaient ridicules. Ulm sera, pour la mémoire de Luynes, une tache ineffaçable (2).

L'histoire, abusée par les témoignages contemporains et mal renseignée d'ordinaire sur le secret du cabinet, est d'ailleurs si négligente qu'elle sait à peine démêler, dans l'entassement des

(1) Ce document, un des plus considérables que nous connaissions sur la politique extérieure de la France sous l'ancien régime, est daté du 25 novembre 1620. Il est publié dans les *Négociations* du duc d'Angoulême etc. *Mémoires* de Villeroy, éd. 1723 (t. VI, p. 368). Il fut probablement rédigé par M. de Béthune, frère de Sully, qui tenait la plume pour la mission. Mais il ne faut pas oublier que le duc d'Angoulême était un homme autorisé, intelligent et instruit.

(2) Les contemporains ne s'y trompèrent pas. Voir le jugement que porte Fontenay-Mareuil sur cette politique de Luynes (p. 142 et suiv.). — Rohan plus passionné, mais dont le puissant esprit juge les faits et les conséquences, dit : « Luines possédait absolument la faveur de son maître... Monté par d'indignes moyens au suprême degré de la puissance, il s'en servit pour régner; il mourut en la continuant et il laissa le conseil du Roi dans un embarras capable de causer la ruine de la France. » *Mémoires*, liv. II. — C'est contre cette opinion, traditionnelle en quelque sorte, que M. Cousin s'est élevé dans les articles du *Journal des Savants* que nous avons souvent cités. Voir, notamment, le numéro de juin 1861 et surtout la lettre de l'ambassadeur vénitien du 24 décembre 1619, citée en partie en note.

faits qui la sollicitent, ceux qui sont d'une importance décisive. D'ailleurs, quand il s'agit de politique internationale, les conséquences des résolutions prises ne se produisent que lentement. Il faut des années pour que le germe se développe ; il y a beau temps que ceux qui l'ont déposé ont disparu de la scène du monde!

Si, dans cette crise de 1621, qui est à peine mentionnée par nos histoires, la France eût eu à sa tête un gouvernement ferme ou prévoyant, les maux de trente ans de guerre eussent probablement été évités. A cette date, une parole dite par le roi Louis XIII, une attitude, un langage ferme tenu par ses ministres, eussent changé le cours des choses. Par la suite, il a fallu la double et étonnante carrière d'un Richelieu et d'un Mazarin, il a fallu le génie militaire des Gustave-Adolphe, des Condé et des Turenne pour réparer le mal que la négligence ou l'incapacité d'un Luynes ou d'un Puisieux, soucieux uniquement de se maintenir au pouvoir, ont, sans même l'apercevoir, laissé commettre.

L'art de la diplomatie est un art secret ; s'il fait bien, il est peu apprécié, ses succès restant cachés dans le mystère des archives et dans une heureuse suite d'événements prospères qu'on attribue au cours naturel des choses ou à la fortune. S'il fait mal, ses fautes, qui ont des conséquences incalculables, ne sont aperçues que par quelques-uns et, quand ils parlent à temps, on ne les croit pas. Il est bien rare que les catastrophes se précipitent avec une rapidité telle que les Cassandre aient la douleur de voir leurs prophéties funestes se réaliser et de contempler le mal qu'ils ont prévu et annoncé.

La Maison d'Autriche, sauvée par Luynes, en 1621, imposa à la France plus d'un siècle de sanglants efforts. Le favori ne pouvait guère se douter de la portée d'une détermination qu'il avait prise en se jouant.

Pourtant les faits se chargeaient bientôt de dévoiler même à son aveuglement d'autres suites non moins graves et immédiatement préjudiciables aux intérêts du pays. Un plus habile eût peut-être ouvert les yeux et se serait repris ; mais la sottise ne se corrige pas ; il s'enfonça dans son erreur ; et il ajouta une

nouvelle honte et de nouvelles fautes à la première honte et aux premières fautes : c'est ce qu'il faut essayer d'expliquer maintenant.

II

La France, si petite en Europe, avait en face d'elle, au XVII[e] siècle, l'une et l'autre dynastie héritière de Charles-Quint, la Maison d'Autriche et la Maison d'Espagne. L'Espagne était véritablement l'ennemie héréditaire. Au temps de la Ligue, elle avait mis le royaume à deux doigts de sa perte. Elle était partout, sur nos frontières : du côté des Pyrénées, où la grave question de la Navarre et du Béarn, pas plus que celles du Roussillon et de la Catalogne, n'étaient entièrement réglées; du côté des Alpes, où elle occupait le Milanais, sans compter que, par son établissement dans le royaume de Naples, d'où elle nous avait chassés, elle dominait la péninsule; en Franche-Comté et dans les Flandres, où elle détenait la partie la plus importante et la plus grasse de l'héritage de Bourgogne.

Elle était, alors, à l'apogée de sa puissance et elle poursuivait, dans ses fameux Conseils, le fastueux dessein de la monarchie universelle : ses intérêts étaient si nombreux dans le monde qu'elle n'aurait eu de repos que dans la conquête du monde. Le roi qui s'appelait « catholique » n'avait-il pas, d'ailleurs, une sorte de mandat universel? Partout, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, il prenait position de défenseur attitré de l'Église romaine. De cette immense domination et de cette orgueilleuse prétention, il subsiste encore, aujourd'hui, le fait considérable que, sur la surface du globe, de vastes contrées restent attachées à la religion catholique.

Or, ces trois intérêts de la royauté espagnole, héritage de Bourgogne, monarchie universelle, défense de la catholicité, étaient engagés dans la crise germanique. Non sans un amer regret, la branche espagnole des héritiers de Charles-Quint avait dû, au moment où la succession de l'empereur Mathias était en sus-

pens, renoncer aux États autrichiens, à la Bohême, à la Hongrie et surtout à la couronne impériale. Évincée par l'hostilité des peuples et par l'habileté de Ferdinand, elle avait prétendu faire ses conditions : elle avait réclamé le Tyrol et cette province d'Alsace, voisine de son comté de Bourgogne et de ses États de Flandre. Obtenir ces provinces, c'eût été, en effet, assurer la continuité de sa domination européenne depuis l'Italie jusqu'aux Pays-Bas, et fermer le cercle autour de la France.

La négociation relative au Tyrol et à l'Alsace n'avait pas réussi. On avait objecté, alors, que les sentiments des peuples n'étaient pas favorables (1). Mais l'ambitieuse politique ne se décourageait, pas. Habituée à compter avec les hésitations et les lenteurs de la fortune, en raison même de l'immensité d'un Empire qui couvrait toute la planète, elle attendait patiemment une occasion nouvelle.

Le massif des Alpes opposait un obstacle naturel à ces projets. Les Républiques suisses avaient, depuis le temps de Charles le Téméraire, une réputation militaire qui les gardait, non moins sûrement que leurs montagnes. Mais, si cet obstacle ne pouvait être emporté de haute lutte, encore pouvait-il être tourné, et le gouvernement espagnol avait toujours les yeux fixés sur cette fameuse vallée de la Valteline qui forme, au pied de la Bernine, comme un étroit corridor, assurant les communications entre le Milanais et le Tyrol.

Par ce couloir, l'Italie essayait, depuis longtemps, de se glisser en Allemagne. Mais, en sens inverse, par ce même couloir, l'Allemagne s'efforçait de descendre en Italie. La France, de son côté, avait un intérêt capital à ce que ni l'une ni l'autre de ces communications ne s'établît d'une façon durable. De sorte que, la géographie, l'histoire, la politique et la religion s'en mêlant, elles avaient, toutes ensemble, embrouillé à plaisir la toile compliquée que la diplomatie internationale filait dans les détours de cette étroite vallée.

(1) Sur les ambitions particulières de l'Espagne pour obtenir l'Alsace, notamment au moment où la branche espagnole renonce à l'Empire, voir les négociations racontées par Gindely, *Geschichte des Böhmischen Aufstandes* (t. I, p. 8, 26, 49).

La Valteline n'a guère que vingt lieues de long sur à peine une lieue de large. Se dirigeant de l'Ouest à l'Est, elle remonte le cours de l'Adda depuis son embouchure, dans le lac de Côme, jusqu'à sa source, non loin de Bormio; elle se rapproche, alors, par un coude vers le Nord, de la vallée de l'Engadine et de l'Inn supérieur. Elle est le nœud d'un continent; d'après la parole d'un contemporain, « elle est l'enfant né des relations de l'Italie et de l'Allemagne (1) ».

Les Valtelins prétendaient se rattacher aux Étrusques. Jusqu'au début du XVIe siècle, ils dépendaient du Milanais. Après les guerres où la France prit part et où le sort du Milanais fut si longtemps disputé, les Valtelins, par une cession du duc Maximilien Sforza (1513), devinrent les sujets ou, du moins, les vassaux des Trois Ligues Grises. Cette région éminemment italienne fut donc détachée de l'Italie et subordonnée à des populations plus septentrionales.

Les Grisons étaient d'une autre race : c'étaient des gens rudes, vivant en république démocratique. Si près des Italiens, ils pouvaient, par comparaison, passer pour des barbares. Tandis que les Valtelins étaient restés catholiques, les Grisons, plus voisins de l'Allemagne, s'étaient faits protestants. Les ministres grisons, les « prédicans », disaient « qu'ils étaient prédestinés pour aller planter leur religion en Italie »; ils affirmaient que,

(1) Cette affaire de la Valteline a encombré les archives et les bibliothèques des documents et des publications qui s'y réfèrent. Elle fut considérée, avec raison, par les contemporains, comme la plus importante des affaires européennes. Voici, à titre d'indication, les principaux documents consultés pour l'exposé très succinct qui se trouve au texte. Je citerai d'abord, comme l'ouvrage le plus utile, l'excellent livre de M. Edouard Rott : *Henri IV, les Suisses et la haute Italie,* Paris, Plon, 1882, in-8°. Les cartes annexées sont des plus claires. — Voir, comme documents contemporains, le recueil intitulé *Histoire de la Valteline et Grisons, contenant les mémoires, discours, traités* etc. *depuis l'an 1620 jusqu'à présent,* Genève, R. Albert, 1632, in-12. — Un autre recueil : La *Valteline, mémoires, traités,* etc., 1631, in-12. — Je possède un autre recueil qui contient les pièces suivantes : Récit véritable de l'État lamentable de la Valteline, 1623. — Remonstrance d'un chevalier castillan au duc d'Albe, Lyon, 1623. — La trompette de la Valteline, 1623. — Constitution de N. S. P. le pape Grégoire XV. — Histoire véritable de ce qui s'est passé en la Valteline, 1625. — Discours sur l'affaire de la Valteline et des Grisons (attribué à Fancan), 1625. — Il faut surtout suivre ces négociations dans les lettres des Nonces et dans celles des ambassadeurs vénitiens et, bien entendu, dans les manuscrits conservés aux Affaires Étrangères.

par eux, la réforme prendrait racine à Venise et que, de là, elle s'épandrait par toute la péninsule. Leur prosélytisme était audacieux et heureux. Si on n'y mettait une bonde, la religion nouvelle pouvait couler, par là, sur toute l'Italie. Cette bonde, l'Espagne l'avait appliquée, si j'ose dire, en construisant, en territoire espagnol, mais au débouché de la vallée sur le Milanais, le fort Fuentès. Cela se passait en 1603.

Les Grisons connaissaient bien l'importance de la vallée dont ils étaient les suzerains. L'eussent-ils ignorée, que les hautes compétitions qui se disputaient l'alliance de ces « Honorables Seigneurs » la leur eussent enseignée. Depuis le temps où les rois de France avaient commencé de recruter des soldats en Suisse, c'est-à-dire depuis le temps de Charles VII et de Louis XI, ils avaient des relations particulières avec les Grisons. En 1509, une alliance formelle avait été conclue, à Crémone, avec les Trois Ligues Grises. Pendant les guerres d'Italie, nos rois avaient apprécié tout particulièrement l'importance de cette entente traditionnelle qui leur assurait, à la fois, un excellent recrutement pour leurs armées et le privilège exclusif du passage. La France est, de tous les pays de l'Europe, le plus intéressé à la neutralité suisse. Rien ne lui est plus utile que l'amitié de ces montagnards qui forment la plus solide de toutes les gardes alpines. Aussi l'argent français se répandait-il, comme une manne annuelle, parmi ces populations très pauvres; les traités avaient été renouvelés avec soin, et, après une courte interruption vers la fin du XVIe siècle, ils avaient été renoués par Henri IV, à Soleure et à Coire, en 1602.

Les Italiens n'étaient qu'à demi satisfaits d'une combinaison qui livrait à un prince étranger, puissant et entreprenant, les clefs de la maison; Venise surtout, dont la politique avait de la mémoire, n'oubliait pas les temps du roi Louis XII qui l'avait mise à deux doigts de sa perte. Elle travaillait obstinément, depuis un demi-siècle, à s'assurer la domination d'une vallée qui était comme un pistolet visant au cœur la République. Venise avait un autre intérêt non moins considérable. Posée sans défense et sans territoire sur la rive Adriatique, enveloppée de toutes

parts par les possessions de la Maison d'Autriche et de la Maison d'Espagne, elle était toujours en péril. Quoique catholique, elle représentait, en Italie, l'opposition à l'Espagne et à la Papauté, de même qu'elle représentait, en Europe, l'idée républicaine et le libéralisme. Or, ses lagunes, son port, sa flotte, ses palais, ses richesses, sa prudente et dangereuse propagande libérale, tout était à la merci d'un coup de main.

En cas de péril, elle n'avait qu'une ressource; faire appel aux Suisses et aux protestants du Nord et de la Hollande : car la France, elle-même, n'était pas une amie sûre pour elle. Mais le secours suisse, le secours hollandais, le secours anglais, ne pouvaient arriver jusqu'à Venise que par la vallée de la Valteline. La Valteline, c'était donc, pour les Vénitiens, et le danger de tous les jours et le salut des heures critiques.

Ainsi, quatre intérêts contraires se coupent et se recoupent sur cet étroit territoire : l'Espagne veut rejoindre ses possessions du Nord avec celles de l'Italie; le protestantisme essaye de s'ouvrir cette voie vers le Sud, tandis que le catholicisme voudrait lui barrer le chemin; la République de Venise prétend assurer ses communications avec l'Europe septentrionale. Quant à la France, elle veut maintenir, sous sa protection, le *statu quo* et l'indépendance des populations locales.

Au moment où Henri IV avait renouvelé le traité d'alliance, Venise était au mieux avec le Bourbon qu'elle avait aidé de ses ressources et de son argent. La République avait profité de ces circonstances pour obtenir des Grisons, par le traité de Davos, conclu le 5-15 août 1603, la promesse d'un secours militaire, en cas de besoin, et, en plus, le bénéfice du passage à travers les montagnes; elle portait ainsi quelque atteinte au privilège de la France; mais, surtout, elle détruisait toutes les espérances de l'Espagne.

Le gouverneur du Milanais, qui avait la garde des intérêts espagnols dans cette région, répondit donc à cette offensive par la construction du fort Fuentès. L'influence de l'Espagne avait même été assez grande pour déterminer l'envoi à Milan d'une ambassade des Grisons, et cette ambassade, en échange de la pro-

messe de démolir le fort Fuentès, était entrée dans une sorte de confédération avec l'Espagne. La réplique était terrible pour la diplomatie vénitienne. Les Grisons eux-mêmes comprirent le danger. Ils désavouèrent l'ambassade et se retournèrent du côté de la France. Il est vrai qu'en même temps, ils se préparaient (1612) à déchirer le pacte avec Venise; somme toute, à la fin du règne de Henri IV, tout était rentré dans l'ordre. Mais le fort Fuentès restait debout.

Les gouverneurs qui administraient le Milanais au nom de l'Espagne se transmettaient, comme un devoir impérieux, le projet d'arracher la Valteline et, si possible, les Ligues Grises, aux influences rivales. La construction du fort avait été, à la fois, un coup d'audace et un coup de parti. En interdisant, par le moyen de ce fort, toute communication et tout commerce entre le Milanais et les Ligues Grises, on prenait celles-ci par la famine. Si bien qu'en l'année 1617, la faiblesse et la négligence du gouvernement du maréchal d'Ancre ayant un instant laissé ces graves questions sans surveillance, le gouverneur du Milanais, au contraire, ne les perdant pas de vue un seul instant, celui-ci avait su obtenir des Grisons un nouveau projet de traité qui livrait à l'Espagne le privilège des passages et celui du recrutement, en échange du simple engagement renouvelé par elle de démolir le fort.

Ce fut la répétition de ce qui s'était passé dix ans plus tôt. Le projet fut rédigé; mais il ne fut jamais ratifié. Les brigues, la cupidité, les passions, les haines agitèrent terriblement ces populations que leur pauvreté et leur pays même eussent dû préserver de ces maux. A partir de 1617, la vie, dans ces vallées, fut intolérable. Bientôt, des signes célestes annoncèrent les catastrophes prochaines. La fameuse comète de 1618 jeta l'effroi dans les âmes; la ville de Pleurs [Plürs], dont le nom parut prédestiné, fut écrasée par une montagne, et la plupart des habitants périrent (1). Enfin, en mai 1619, les ministres protestants ayant décidé d'instituer une église de la Religion à Sondrio, les passions atteignirent au paroxysme.

(1) Voir *La Valteline ou mémoires...* (p. 110).

Protestants et catholiques, Espagnols, Vénitiens et Français, les partisans des diverses factions se subdivisèrent en des partialités atroces : on ne pouvait plus se tolérer. On en vint aux armes. Les catholiques eurent le dessous d'abord. On condamna et on exila les deux frères Planta, qu'on accusait d'aspirer à la tyrannie (1). Avec leurs compagnons ou leurs complices, ils durent se réfugier au Tyrol. Mais là, à l'abri en territoire autrichien, encouragés et stipendiés sous main par l'Espagne, ils préparèrent leur revanche. Le 19 juillet 1620, les catholiques, commandés par un certain Robustel, parcoururent le pays d'un bout à l'autre, de l'Est à l'Ouest, en traquant et massacrant les protestants. Ce fut une Saint-Barthélemy. Plus de quatre cents personnes furent tuées; les familles furent détruites ou dispersées, les maisons des huguenots brûlées ou démolies, les biens confisqués. La Valteline se retrouvait tout entière catholique et italienne.

Les Grisons, furieux, prétendirent la traiter en insurgée. Ils passèrent tumultueusement les montagnes. Mais leur indiscipline causa leur ruine. Les rebelles Valtelins, soutenus ouvertement par le duc de Feria, gouverneur du Milanais, contraignirent leurs suzerains à la retraite. Une seconde campagne, tentée en septembre avec l'appui d'une petite armée levée dans la Suisse protestante, n'eût pas plus de succès. Le désastre subi à Tirano par les Zuricois et les Bernois alliés des Grisons, précipita la conquête de la Valteline par l'Espagne. En octobre 1620, cette dernière puissance était entièrement maîtresse des défilés (2).

C'était le moment même où Louis XIII battait Marie de Médicis aux Ponts-de-Cé, et c'était le moment où Maximilien de Bavière, marchant au secours de la Maison d'Autriche, commençait la campagne qui allait décider du sort de l'Allemagne.

Il y avait donc un immense mouvement d'offensive simultanée de toutes les forces catholiques sur le large front de ban-

(1) *La Valteline* (p. 125).

(2) Sur la politique très énergique de l'Espagne, voir les instructions données au marquis de Mirabel, dans Capefigue, *Richelieu et Mazarin* (t. I, p. 278-284).

dière qui partageait l'Europe. Comme naguère la Maison d'Autriche, maintenant c'était le parti adverse qui implorait le roi de France. Les Grisons invoquaient les vieilles alliances. Venise oubliait sa querelle particulière pour ne plus songer qu'au péril commun. Le duc de Savoie hésitant armait, en toute occurrence.

En Europe, tout ce qui était attaché à la cause libérale, tout ce qui s'était compromis contre la Maison d'Autriche ou contre la Maison d'Espagne, se sentait menacé. Les ministres du roi de France ne pouvaient rester indifférents ; c'était de leur cause qu'il s'agissait : les intérêts français étaient visés directement. L'occupation de la Valteline par les Espagnols, ce n'était pas seulement une humiliation, c'était une blessure et une diminution.

L'ambassadeur de Venise nous tient au courant des démarches qu'il multiplie auprès du gouvernement français : Sillery, qui était à Paris, tandis que le Roi et le duc de Luynes marchaient dans l'Ouest, à la tête de l'armée, rendait compte à la Cour de ces démarches. Sous le coup de la première émotion, il déclare lui-même que « le Roi ne peut tolérer cela ». Mais bientôt il se modère ; il a eu probablement quelque nouvelle des sentiments du favori ; en tout cas, il ne veut pas s'engager. Il louvoie, fait appel à la conciliation, à l'équité : « J'ai dit au Nonce que le Roi ne pourrait souffrir que les protestants suisses et grisons se rendent maîtres du pays pour opprimer notre religion et les catholiques. Mais il ne voudrait pas non plus que les Espagnols se saisissent des passages et de ce qui appartient à ses alliés. »

C'est bien faible... En un mot, à Paris, on gagne du temps, en attendant que Luynes se prononce (1).

Il faut se représenter maintenant la situation de Luynes et l'importance de la décision qu'il va prendre. Il est à Brissac, au lendemain de la bataille des Ponts-de-Cé. Le Roi est à la tête d'une

(1) Voir la correspondance originale de Sillery, conservée aux Affaires Étrangères, *Mém. et Doc.* (vol. 773, f° 127, et suiv.). — Cfr. la correspondance des *Ambassadeurs Vénitiens*, et Bentivoglio (t. IV, p. 354, 390).

armée forte et disciplinée. Les uns lui conseillent de s'enfoncer dans le Midi et de marcher sur les protestants français. Les autres sont d'avis qu'il se retourne vers la frontière de l'Est et qu'il menace la Valteline.

Le grand problème qui se débat au dehors, en Bohême et sur les Alpes, il est posé devant lui, au cœur de la France : ce sont les mêmes principes qui sont en lutte; ce sont les mêmes camps qui sont en présence ; ce sont presque les mêmes troupes qui luttent. Bouillon, installé sur la frontière, à cheval sur les deux pays, mentor du Palatin et général-généralissime des protestants français, surveille le combat engagé sur les deux ailes.

Une fois encore, Luynes a le sort de l'Europe entre les mains (1). S'il entame la lutte contre les protestants de France, il se dérobe à l'appel de nos alliés d'Allemagne; il retient en France une partie des forces qui se porteraient à la défense du Palatin; il accorde à la Maison d'Autriche l'appui moral de la politique française; il décourage la Hollande, l'Angleterre, tout ce qui serait tenté de secourir les protestants d'Allemagne, et, surtout, il laisse sans vengeance l'affront fait à la France, par l'audace milanaise, en Valteline.

S'il suspend seulement sa marche, et s'il fait mine de marcher sur la frontière des Alpes, tout change, tout s'incline, sur ce seul mouvement. L'Espagne n'est pas prête; elle n'insistera pas. L'Autriche, inquiète, hésitera à s'enfoncer vers ses possessions orientales de Bohême et de Hongrie. Toutes les puissances indépendantes reprendront une vigueur soudaine, comme si le soleil réapparaissait sur les nuages.

Luynes hésite.

Comprend-il l'importance du duel? Non. Son esprit léger, son savoir-faire superficiel n'ont pas de ces préoccupations, ni de ces tourments. Mesure-t-il de l'œil les deux camps? Voit-il le heurt magistral du Nord et du Midi et la conjuration républicaine qui menace les rois? Se rend-il compte du rôle de la

(1) Il faut ajouter que la révolte du duc d'Ossuna dans le royaume de Naples compliquait encore la situation de l'Espagne. LEVASSOR affirme que le duc d'Ossuna ne se désista de son projet de se proclamer roi de Naples que parce que la France (sous Luynes) ne voulut pas le soutenir (t. II, p. 194-195).

France entre les deux partis? Elle peut arracher le sceptre à la Maison d'Espagne; mais c'est le donner à l'Angleterre. Elle peut consolider, dans le monde, la tradition romaine et latine; mais c'est sa vieille rivale catholique, la Maison d'Espagne, qui recueillera le bénéfice.

Se glisser entre les deux causes et les deux forces rivales, les laisser s'user l'une par l'autre, s'établir sur leur ruine, introduire dans le monde le règne de la modération et de la tolérance, et dans la politique internationale, au lieu des violences sectaires, la loi d'un équilibre bienveillant : cela, elle le peut. L'heure est favorable : la France peut avoir sa politique à elle, choisir sa destinée, devenir l'ouvrière de sa propre grandeur. C'est un de ces moments où sa carrière se décide. Parmi les peuples rivaux et parmi les principes contradictoires et excessifs elle deviendrait l'arbitre de l'humanité, la conseillère et l'inspiratrice de la sagesse, elle se manifesterait *France*.

Ces vues sont trop longues pour le regard d'un Luynes. Il hésite. Il consulte. Son attention est fixée sur les affaires du dedans. Le sort de l'Europe se ramène pour lui à sa situation entre les partis et à sa faveur auprès du Roi. Il écoute tout le monde. Surtout, il regarde dans les yeux de ce jeune homme morose qui est le Roi; il essaye de deviner cette pensée absente, cherche à démêler un caprice là où il eût dû imprimer une direction.

Nous avons le récit d'un de ses confidents. Nous voyons à nu son âme : « Tous les anciens conseillers lui disoient que la guerre contre les protestans étoit non seulement sa ruine assurée, mais celle de l'État, alléguant l'expérience des autres guerres civiles sous les trois derniers rois... Pour son particulier, ses créatures lui disoient que, dans la guerre, il n'auroit plus ni autorité, ni argent... et qu'il perdroit assurément la faveur du Roi... Il demeuroit tout interdit et ne savoit à quoi se résoudre... enfin, il se découvrit à un gentilhomme de ses amis; il lui dit que *Sa Majesté vouloit absolument aller à l'armée* (1)... »

Cette raison parut décisive! Luynes craignait que le jeune roi,

(1) *Mémoires* de Chabans.

aveuglé par la facile victoire des Ponts-de-Cé, ne lui échappât, s'il s'opposait à la guerre, et que les partisans de la guerre contre les huguenots, les catholiques, le prince de Condé, ne le ruinassent dans la faveur royale, s'il hésitait à suivre les impressions qu'ils avaient su faire naître dans l'esprit de Louis XIII.

Il pourrait, il est vrai, faire luire aux yeux du jeune roi l'honneur d'une intervention contre l'étranger, la hardiesse d'une campagne brusque contre l'envahisseur de la Valteline, la gloire de devenir effectivement l'arbitre de l'Europe et de réparer d'un seul coup l'échec d'Ulm et l affront de la Valteline. Tous, les hommes qui, autour de lui, ont gardé la tradition de la politique française, le supplient, lui montrent la route et lui crient le devoir.

Mais il n'a ni le cœur assez haut, ni l'esprit assez large pour assumer de telles décisions. Il n'est pas un homme de guerre, il n'est pas un homme d'État; il reste ce qu'il est, un favori, un fauconnier. La pression du parti catholique, l'assiduité du Nonce, l'habile et tortueuse politique de l'Espagne, la crainte du risque, et, il faut bien le dire, la funeste et inexplicable témérité du parti protestant, tout le pousse dans le sens où il s'est engagé déjà.

Il se détourne donc de l'affaire de la Valteline; il biaise là, comme il a biaisé dans l'affaire d'Allemagne.

Pour les gouvernements à court de résolution, l'envoi d'une ambassade est un moyen de gagner du temps. On a déjà une ambassade en Allemagne : quel est son succès? Nous le savons! Une autre partira pour l'Angleterre et une autre pour l'Espagne.

S'il s'agit de négocier, l'Espagne est sur son terrain. En attendant, elle détient le gage, elle garde la Valteline ; le temps va désormais travailler pour elle ; elle peut voir venir les événements : car Luynes, faisant largesse à sa propre erreur, immobilise pour longtemps les forces royales dans une grave difficulté intérieure, celle du Béarn.

Au moment même où une intervention énergique en Europe assurerait la prépondérance de la France, le déplorable favori rouvre la période des discordes civiles et, bientôt, l'ère des guerres de religion.

CHAPITRE DEUXIÈME

LUYNES ET LE PARTI PROTESTANT EN FRANCE

La Rome catholique avait hérité de l'autorité qui appartenait à la Rome impériale. De toute antiquité, l'Italie savait comment on conduit les peuples. D'ailleurs, que ne savait-elle pas?

Elle continuait à se servir de cette langue latine qui depuis des siècles dictait la loi. Les sciences, les arts, les traditions, les secrets, elle connaissait tout. Belle et mystérieuse, demi-morte, demi-vivante, étendue dans des linceuls parfumés, toute enveloppée de l'encens universel, elle gardait la magie, le mystère des choses où il y a beaucoup de passé.

« Il suffit aux Italiens que vous regardiez dans un miroir pour qu'ils puissent vous tuer. Ils peuvent vous ôter tous les sens par de secrets poisons. En Italie, l'air est pestilentiel. La nuit, on ferme exactement les fenêtres et on bouche les portes. » Voilà l'idée que Luther, le Saxon, se faisait de l'Italie.

Oui, ces Italiens étaient plus habiles que tous les autres. Ils avaient pris le monde à leur savoir, à leur beau langage, peut-être à leurs maléfices. L'argent du monde coulait vers Rome. Les moines vendaient des indulgences et délivraient les âmes du Purgatoire pour embellir la fameuse cité et bâtir Saint-Pierre. Les pays les plus riches étaient les plus exploités.

La résistance vint de là. L'argent est soupçonneux. Les hommes d'argent sont de terribles éplucheurs de comptes. L'Allemagne, qui crevait de richesses, se lassait de donner. L'empereur lui-même, au début, avait dit : « Le jeu va commencer contre les prêtres ; prenez soin du moine. » Avant même que le moine ne parlât,

l'électeur de Saxe avait dit aussi, parlant à Staupitz, « qu'il ne connaissait de règles de foi que les propres paroles de l'Écriture ». La noblesse pensait de même : Ulrich de Hutten répandait la raillerie des *Lettres des hommes obscurs*, qui excitait les nobles et les bourgeois contre les prêtres. Les lettrés pensaient de même : Reuchlin, Érasme, Mutian aiguisaient sur la tiare leurs ongles cicéroniens. Le peuple en avait assez, et s'était soulevé et criait : *Bundschau, Bundschau !* Hans Sachs, le cordonnier, chantait « le rossignol » de Wittenberg...

Voilà le protestantisme. Les peuples qui avaient été les plus dévoués à Rome se dressèrent les plus furieux contre elle. Luther, entraîné par le mouvement qu'il a déchaîné, le définit, simplement et fortement, en une triple formule : « chacun de nous est *prêtre* par le baptême (c'est-à-dire plus de prêtres) ; l'*Évangile* suffit (c'est-à-dire plus de tradition et, par conséquent, plus de papauté) ; la *grâce* est nécessaire pour le salut, c'est Dieu qui nous justifie (c'est-à-dire pas d'autre lien entre l'homme et Dieu que la foi) ».

Ne songeant pas à nier Dieu, ce nouveau Mahomet l'enferme dans le farouche isolement du déterminisme. Le Verbe est dépouillé de son humanité : il est rejeté dans l'Infini.

La vie du moine révolté s'achève sur le terrible serment : « Je ne puis plus prier sans maudire ; si je dis : *Que ton nom soit sanctifié,* il faut que j'y ajoute : Maudit soit le nom des Papistes et de tous ceux qui blasphèment. Si je dis : *Que ton royaume arrive,* je dois ajouter : Maudits soient la Papauté et tous les royaumes qui sont opposés au tien ; si je dis : *Que ta volonté soit faite,* je dis encore : Maudits soient et périssent les desseins du papiste et de tous ceux qui te combattent ! » Il prolonge la malédiction jusqu'au delà de sa mort, par le vers qui résume toute son action :

Pestis eram vivens, moriens ero mors tua, Papa !

« Vivant je suis la peste, mort, je serai la mort pour toi, Pape ! »

C'est le *No popery*. La moitié de la chrétienté vit sur cette formule, depuis trois siècles.

La France a été un grand sujet d'étonnement pour le protestantisme. Celui-ci n'a jamais compris pourquoi elle lui échappait si complètement.

La France, en effet, est d'esprit libre et hardi; les nouveautés ne lui font pas peur; elle n'a jamais été ultramontaine; de tous temps, elle s'est méfiée du gouvernement des prêtres. On eût donc pu la croire acquise, d'avance, aux idées de la Réforme. Un français, Calvin, a été le second père du protestantisme. Des français, comme Théodore de Bèze ou l'amiral de Coligny, comptent parmi les plus beaux esprits ou les plus illustres héros de la Cause. Et malgré tout, la France n'a pas suivi le mouvement.

A quoi tient l'échec du protestantisme en France? Probablement à ceci qu'au temps des réactions locales contre la Papauté, il n'a pas rencontré l'heure de devenir, chez nous, religion nationale. En Angleterre, en Allemagne, il a revêtu ce caractère. Mais la France, avant Luther, avait cru rencontrer sa solution particulière du problème religieux dans ses relations avec la politique : le gallicanisme la dispensa du protestantisme (1).

Il est vrai qu'au sein du catholicisme, le gallicanisme ne pouvait être qu'un expédient : il périt. Mais l'heure du protestantisme était déjà passée. Ce qu'il traîne avec lui de scolastique médiévale est une entrave pour l'esprit moderne. Dès le temps de Montaigne, la liberté d'examen conduit, en France, à la libre pensée.

D'ailleurs, ce peuple aime les situations nettes et les solutions claires. L'âme française répugne à l'indécision : or, la solution protestante, cette demi-mesure ou cette demi-révolution qui ébranle tout, sans courir le risque suprême, ne lui paraît pas franche.

Enfin, précisément parce que le protestantisme est devenu la religion nationale pour d'autres peuples, il a, pour nous, une teinte étrangère prononcée. Aussi la doctrine protestante, au lieu de s'étendre à toute la nation française, resta l'apanage de quelques âmes fières, originales ou indisciplinées.

Les chefs du protestantisme n'en ont pas pris aisément leur

(1) Pour plus de développements, voir mon *Essai sur le Gallicanisme*, en tête du *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs de France à Rome*, tome Ier.

parti. Ils comprenaient quelle aide la conquête de l'âme française prêterait à leur propagande. Le monde eût basculé sur une telle adhésion. Ils ne se résignèrent que lentement et, tant qu'il resta une ombre d'espoir, un levain de révolte ou un atome de force, ils luttèrent.

Au moment où se produisait le mouvement offensif qui marque les années 1620 et 1621, la France devait donc les préoccuper beaucoup. D'ailleurs, l'action du protestantisme français était un précieux appoint, alors que l'assaut était livré, dans toute l'Europe, par la grande armée protestante à la grande armée catholique. Bouillon et les princes de Nassau étaient écoutés à la Rochelle aussi bien qu'à Heidelberg. L'affaiblissement du pouvoir en France, la jeunesse du Roi, la médiocrité et la versatilité du favori, tout pouvait faire croire que la situation et les événements du XVIe siècle se reproduiraient avec plus de chance de succès. Donc, le branle-bas général qui soulevait tous les partisans de la « Cause » en Europe devait émouvoir aussi la France.

Entre le roi de France et ses sujets protestants, l'Édit de Nantes n'avait été qu'une trêve politique et un armistice militaire. Le parti était toujours, au milieu du royaume, campé et en armes. Le Roi avait dû lui laisser la jouissance de cent cinquante places de sûreté et lui assurer lui-même les ressources nécessaires à leur entretien.

Durant les troubles de la régence de Louis XIII, on avait vu que l'existence du parti protestant était une menace perpétuelle pour l'unité nationale. Il s'était allié trop souvent aux ennemis de la couronne. La royauté devait sans cesse avoir l'œil sur lui, négocier avec lui, ou lutter contre lui. Tant qu'il subsistait comme organisation politique, l'unité du royaume restait en suspens ; tant qu'il subsistait comme organisation militaire, aucune entreprise de longue haleine au dehors n'était possible.

Tout le monde le savait : le Roi le savait, et ses Conseils ne cessaient de lui signaler l'entrave qu'était, pour lui, le danger toujours imminent d'une rébellion protestante. Sillery disait à l'ambassadeur de Venise qui suppliait le Roi d'intervenir dans les affaires de la Valteline : « Le mal est dans notre sang, dans nos

entrailles... Le Roi dissimule autant qu'il le peut;... si Sa Majesté se met en marche pour aller hors de son royaume, il est certain que le roi d'Espagne fomentera davantage leur rébellion et qu'il leur donnera de l'argent pour mettre le feu à la maison (1). »

Les ennemis de la France le savaient mieux encore. Sous prétexte de religion, l'Angleterre se mêlait insolemment de nos affaires intérieures. Le roi Jacques, en sa qualité de successeur d'Élisabeth, était en relation constante avec les chefs du parti huguenot; il payait pension aux ministres et, si zélé royaliste qu'il fût, ce roi ne se faisait pas scrupule d'entretenir chez son voisin le levain de la démagogie protestante. Celle-ci, en retour, était aux pieds de ce roi étranger. A cette époque, l'idée religieuse obscurcissait l'idée de patrie : « Ces Calvinistes exaltés appartenaient à une race, comme dit un de leurs historiens, qui mettait la cause de la religion au-dessus de tout autre intérêt, et ils professaient les principes qui, depuis le milieu du XVI[e] siècle, poussaient les adhérents de la même religion à se porter mutuellement secours sans égard aux frontières qui séparent les États et les nationalités (2). »

L'Angleterre le savait; mais une puissance autrement redoutable pour la France le savait également : c'était l'Espagne. Un autre écrivain protestant, historien très averti, très perspicace et même très passionné, Levassor, dévoile l'habileté avec laquelle la Cour d'Espagne se servait de ce moyen pour affaiblir sa dange-

(1) Cité par ZELLER, *Le connétable de Luynes* (p. 39). — Cfr. le passage du *Perroniana :* « Il y a une chose qui nous empêchera toujours de rien faire au dehors de la France, qui est la crainte que nous avons, qu'au dedans, il se fasse aucun remuement pour la religion » (p. 151).

(2) Sur les relations du parti protestant avec l'Angleterre, voir SCHYBERGSON, *Le duc de Rohan et la chute du parti protestant en France,* Paris, 1880, in-8° (p. 42). — J'emprunte la citation du texte au même auteur commentant une lettre du duc de Rohan au roi d'Angleterre, (p. 55). — Dès 1621, l'assemblée de la Rochelle avait offert cette ville au roi d'Angleterre. ZELLER, *Luynes* (p. 25). — Voir encore les chapitres si expressifs de l'Histoire de Rullman, cités par ANQUEZ. Récit 117[e] : « Quelle fin tragique ont fait la plupart des chefs du parti tant de l'une que de l'autre religion, qui ont introduit l'étranger en France... » Récit 135[e] : « Quelle a été la cabale du duc de Rohan pour fortifier son parti et faire éclater le dernier soulèvement; sa ligue avec l'Anglais... » etc. ANQUEZ, *Un nouveau chapitre de l'histoire des Réformés en France* (p. 346).

reuse rivale en Europe. « Les émissaires de la Cour de Rome et du Conseil de Madrid usaient de toute leur adresse pour allumer une guerre de religion en France... Le moyen le plus sûr d'arrêter les Français dans leur pays, c'était de faire en sorte que le Roi attaquât ses propres sujets. Dès lors, la Maison d'Autriche était en repos du côté de la France, sa plus puissante et sa plus dangereuse ennemie (1). »

Ce que cet historien devrait ajouter, c'est que le parti huguenot était bien téméraire et bien fou de se faire, pour la satisfaction de ses ambitions ou de ses passions immédiates, le complice de la puissance catholique qui était, à la fois, l'ennemie de la France et l'auxiliaire le plus redoutable de la Papauté. Ici, le prétexte de la religion ne peut plus servir; tout au contraire. Cependant les négociations directes avec l'Espagne sont un fait constant; les papiers de La Miletière ne laissent aucun doute à ce sujet (2).

D'ailleurs, ce rôle périlleux, réservé au corps des protestants de France, n'apparaissait à personne plus clairement qu'aux protestants eux-mêmes. L'étroite relation entre les affaires du dehors et les affaires du dedans était, pour eux, une continuelle préoccupation. Ils avaient le souci du drame qui se déroulait sur le vaste champ de bataille européen; ils se seraient volontiers sacrifiés au succès général de la « Cause », comme un corps

(1) Voir Levassor, *Histoire de Louis XIII* (t. II, p. 158). — Sur la mission confiée à La Rousselière auprès du cabinet de Madrid, et sur les divers avis au sujet de l'importance de cette mission, voir Schybergson (p. 47). — Sur les intrigues de l'ambassadeur d'Espagne auprès de la Cour, voir Bouffard de Madiane, *Mémoires sur les guerres du duc de Rohan* (p. 12).

(2) Voir un lot de documents très importants qui présentent une sorte de tableau en raccourci de la politique extérieure du parti protestant de 1621 jusqu'à 1627 et intitulés : « Extrait d'un paquet trouvé entre les papiers de La Miletière touchant la négociation des Pays-Bas. » Au dos est écrit : « Extrait des papiers de La Miletière, 1627. *Employé* ». Ce dernier mot indique qu'ils ont fait partie du cabinet de Richelieu et ont servi à la rédaction des *Mémoires*. L'analyse de ces documents est de la main de Nicolas Fouquet. Je ne citerai, pour le moment, que les deux documents suivants, tous deux de 1621 : « Instructions aux sieurs de La Chapelière et de La Miletière députés de l'Assemblée générale des Églises réformées de France et souveraineté de Béarn tenant à La Rochelle vers messieurs les Estats des Provinces-Unies des Pays-Bas, en mai 1621. — Instructions au sieur d'Épinay député de l'Assemblée générale, etc., vers le sérénissime Roi de la Grande-Bretagne, du 14 août 1621. » — Voir tout cet ensemble aux Affaires Étrangères, *Pays-Bas*, Supplément, vol. II. — La procuration aux sieurs de La Chapelière et Miletière portait le fameux sceau : *pro Christo et Rege*.

d'armée consent à périr pour le gain de la bataille. Ils comprenaient parfaitement que, par l'intermédiaire de leur généralissime et principal homme d'État, Bouillon, leurs efforts se reliaient à l'ensemble de la lutte engagée alors en Europe; malgré bien des méfiances à son égard, ils continuaient à le reconnaître comme leur chef, alors même qu'il ne leur disait pas tout le secret (1).

Bouillon était notamment en relation avec les protestants de Hollande, et c'était par là surtout que les protestants français étaient en contact avec le dehors. Les Hollandais, par l'héroïsme dont ils avaient fait preuve contre la Maison d'Espagne, étaient les véritables épigones et patrons de la cause. Ils avaient, eux, si misérables et si faibles, sauté à la gorge de la Bête. Ils avaient souffert, ils avaient persévéré, ils avaient vaincu : ils avaient porté le fardeau pour tous les autres. Or, dans ces longues années d'épreuves, ils étaient descendus en eux-mêmes, ils s'étaient donné une foi, formé une conscience. Ils avaient découvert dans leur âme ces raisons de fond qui surgissent, quand on offre sa vie pour enjeu. Parmi les meilleurs, ils apparaissaient comme les premiers; ils avaient conquis l'autorité. C'étaient des gens de naturel grave, habitués à la méditation et capables de mettre l'action au bout de leur résolution. Avec de telles qualités, on ébranle le monde. La Hollande a toujours été funeste aux vastes dominations (2).

La conduite des Provinces-Unies était donc une leçon vivante et permanente. Or, elles vivaient en République. Ces gens, qui avaient beaucoup réfléchi, non seulement sur leurs propres des-

(1) Voir Bouffard de Madiane, *Mémoires*. — Les catholiques avaient bien la même opinion. En 1622, l'auteur de l'*Apologie en faveur du Roy* écrivait que, par suite de l'attitude des protestants, le Roi ne « pouvait empescher le dessein des Espagnols sur la Valteline » (p. 66-67). — Dans une lettre adressée au baron de Brissac, Lescun, dont on connaît le rôle dans les assemblées protestantes, indiquait, par la phrase suivante, comment les affaires intérieures sont reliées aux affaires extérieures du parti : « La paix est faite en Savoie. On va faire la guerre aux protestants d'Allemagne. On parle ici d'un tiers parti... etc. » La lettre est publiée dans Pujol, *Béarn* (p. 470).

(2) Fancan, qui fut un des plus intelligents défenseurs du point de vue protestant à l'époque de Richelieu (voir ci-dessous, livre IV, chap. III, p. 465), célèbre dans ses pamphlets « ce petit État de Hollande qui, par sa généreuse conduite, culbuta, par mer et par terre, cette orgueilleuse maison de Castille »; cité dans Geley (p. 166).

tinées, mais sur celles de leurs coreligionnaires et sur celles de l'humanité, philosophes, publicistes, hommes d'État et hommes d'épée, aboutissaient tous à la même conclusion : le gouvernement des Assemblées.

Tels étaient les enseignements que recevaient directement, de Hollande, les huguenots du royaume de France et les protestants d'Allemagne. C'est de là que venait le mot d'ordre de la vaste entreprise « républicaine » que le comte de Friedenbourg dénonçait, en 1620, au roi de France. Il y avait déjà *quarante-deux ans* (en l'an 1578) que Bouillon, le même Bouillon, accompagné de quatre ministres français, avait été envoyé en Allemagne, par le synode de Sainte-Foy, pour « traiter de l'Union des Calvinistes et des Luthériens, qui se liait à des projets de République fédérative » ; cette même politique, quarante-deux ans plus tard, — en 1620, — Bouillon, le même Bouillon, en poursuivait encore la réalisation (1).

Le protestantisme français suivait donc ces exemples et ces autorités. Ses tendances étaient républicaines; il ramassait, dans cette aspiration un peu vague, les sentiments d'indépendance qui, à des titres divers, gisaient au cœur des populations dévouées à la « Cause » : aristocrate et féodal avec les seigneurs et les grands, il était bourgeois et séparatiste avec les municipalités du Midi, et avec celles de l'Ouest il était démocrate et fédéraliste.

Tout cela se confondait en une seule et même formule : indépendance et autorité des communautés; mais cette formule était précisément contraire à l'unité du royaume et à l'autorité des rois. Levassor définit en ces termes la position prise, en politique, par la plus grande partie de ses coreligionnaires, vers l'année 1620 : « Ils applaudirent sottement à leurs assemblées, qui commençaient à parler au pluriel et à dire : *Nous*. Flattés de je ne sais quelle chimère de République, ces gens imaginaient qu'un corps semblable, disaient-ils, aux États-Généraux du

(1) Voir Marsolier, *Histoire du duc de Bouillon* (t. I, p. 247). — Ouvré, dans son intéressant ouvrage sur *Aubery de Maurier*, dit : « c'est lui que le Synode de Sainte-Foy (2-14 février 1578) délégua avec *quatorze* ministres (c'est une erreur, il faut lire *quatre*) pour traiter, en Allemagne, de l'union des Calvinistes et des Luthériens qui se liait à des projets de république fédérative ».

royaume, et composé des députés de la noblesse, du clergé et du tiers-état de la Réformation, ferait infiniment mieux qu'un prince-protecteur (1). »

Il est vrai que, dans le protestantisme même, les esprits étaient partagés. Des hommes pondérés et rassis comprenaient que, si le parti s'élevait contre l'unité nationale et contre la royauté qui représentait alors cette unité, il périrait. Ceux-ci n'oubliaient pas qu'ils avaient été les fidèles soldats d'Henri IV; ils voulaient rester les fidèles sujets de Louis XIII; ils supputaient les ressources du parti et ne pensaient pas qu'il fût de force à emporter la victoire. Nombre d'entre eux avaient les yeux ouverts sur le danger de subordonner les intérêts du protestantisme français et de la paix française aux intérêts généraux de la « Cause » en Europe. Les grands seigneurs, les magistrats, la bourgeoisie étaient généralement portés vers ces idées. Il est vrai qu'on les accusait d'être tièdes, achetés, corrompus; dans le Midi, on les traitait d'*escambarlats* (2).

Mais ces modérés voyaient se dresser contre eux, plus exigeante

(1) C'était une idée courante alors que le parti protestant avait en vue la constitution d'une sorte de République et d'un gouvernement ou populaire ou aristocratique contraire au principe monarchique en France. Voir, dans Marsolier, tout le passage cité ci-dessus. Ce sont aussi les propres paroles de Bentivoglio dans sa lettre à la reine mère, publiée dans le *Mercure françois :* « L'unique but de ceux qui font profession de l'hérésie dans ce royaume, c'est de former un gouvernement populaire directement opposé à la monarchie du Roi, de même qu'ils en ont déjà formé un directement contraire à la monarchie spirituelle de l'Église » ; cité par Levassor (t. II, p. 201). Levassor combat cette thèse, peut-être avec raison; il fait observer que le parti protestant en France était plutôt aristocratique. — « Le roi (Henri IV) avait fait la découverte que les huguenots de son royaume tramaient secrètement avec le comte Maurice et d'autres, afin de pouvoir se mettre en république, si la guerre se rallumait entre les deux couronnes (France et Espagne). Il en eut quelque vent à l'occasion de leur assemblée de Gergeau. Il ne pouvait cacher la douleur que cela lui causait. » Passage de V. Siri, (t. VIII, p. 25-26; cité par Puyol. *Béarn*, p. 106). — Tout ce que j'indique au texte sur la double tendance qui divisait le parti protestant a paru, je ne sais pourquoi, une nouveauté. J'ai cité surtout des auteurs protestants, et je pourrais multiplier les citations.

(2) Pour bien connaître la vie intérieure du parti, il faut suivre dans les histoires locales, à Montauban, à Montpellier, à Nîmes, le détail minutieux des luttes journalières. Le document le plus clair et le plus facile à consulter, c'est le *Journal* de Bouffard de Madiane qui appartient au parti modéré et qui connut intimement le duc de Rohan. Voir aussi, à l'appendice de ces *Mémoires*, les correspondances des contemporains. — Cfr. la courte mais solide étude de M. Schybergson : *Sur les Mémoires de Bouffard de Madiane*, Helsingfors, 1901. — Voir Levassor (t. II, p. 334). — On trou-

et plus insensée à mesure que les difficultés augmentaient, la démocratie calviniste des « fous du synode », des « Nathans », des « loups-cerviers », dont parle Madiane, qui cédaient à leurs passions, suivaient les voies tracées par des correspondances occultes, et qui eussent fait sauter le pays et la « Cause » elle-même, pour ne rien abandonner des conceptions fanatiques de leurs étroits cerveaux.

La France était, ainsi, exposée à un double péril, plein d'obscurité et de contradiction : les puissances rivales, et même les puissances catholiques, suscitant chez elle les partis et soutenant, au besoin, les excès du parti protestant, et les protestants invectivant les ministres du Roi, si on n'agissait pas vigoureusement, en Europe, contre ces mêmes puissances dont ils étaient, sous-main, les auxiliaires, sinon les alliés.

Dans les conseils du gouvernement, tout le parti espagnol et catholique criait au Roi qu'il fallait en finir avec les protestants. Le parti protestant criait au Roi qu'il fallait se ruer sur l'Espagne et en finir avec la Maison d'Autriche, quitte à se soulever dès que les hostilités seraient ouvertes. Entre ces deux politiques, à laquelle s'arrêter?

Il y avait de bonnes raisons pour l'un ou l'autre choix. Mais, pour ne pas choisir et mener à bien, en même temps, les deux tâches contradictoires, pour abattre la catholique Espagne, tout en contenant les protestants, il eût fallu autrement d'habileté, de vigueur. Il eût fallu un génie supérieur pour s'arracher aux influences particulières, les dominer, les opposer l'une à l'autre, les annuler l'une par l'autre, ou les soumettre, l'une et l'autre, au joug du bien public. Il eût fallu une autorité sans pareille pour demeurer ferme en un tel dessein, sans souci des intrigues, des oppositions, des échecs apparents ou secondaires, en se refusant même l'aide et le réconfort d'expliquer au pays le but secret vers lequel on l'eût conduit, parmi tant et de si périlleuses traverses.

vera l'exposé complet de ces graves divisions entre le parti de l'aristocratie et celui de la démocratie, dans Benoit : *Révocation de l'Edit de Nantes* (t. I, p. 19). — Cfr. Schybergson, *Rohan* (p. 34). — Voir aussi les *Mémoires* de Fabas, Paris, Aubry, 1868.

Luynes n'était pas l'homme d'une telle situation, et il ne pouvait être l'ouvrier d'une telle œuvre. Il avait peur des événements; les événements le poussaient, il se laissa porter par eux. Il se décida ou plutôt il s'inclina selon ses tendances personnelles, selon ses intérêts particuliers, selon le calcul de sa faveur. Une fois son parti adopté, il suivit la pente jusqu'au bout. On trouve, ainsi, dans ses actes, une sorte de logique qui n'a rien de commun avec la sage ordonnance des nécessités successives et des contradictions nécessaires que plus de pénétration et plus de courage lui eussent apprise.

Cette double question, — unité politique à l'intérieur, et lutte contre la Maison d'Espagne au dehors, — se pose, en 1620, à propos d'une seule et même affaire dont il est facile de comprendre, maintenant, la gravité : il s'agit du Béarn et de la Basse-Navarre (1).

Jusque dans les dernières années du XVI[e] siècle, la Navarre avait formé un royaume assez vaste, à cheval, en quelque sorte, sur les Pyrénées, et se développant, au Sud, dans la péninsule ibérique et, au Nord, dans les vallées qui descendent vers la Gascogne. Quand l'Espagne et la France devinrent de grands royaumes, la Navarre fut menacée par une double conquête. Cependant, l'Espagne d'Isabelle et de Ferdinand le Catholique étant la plus forte, la Navarre avait cherché un appui du côté des rois de France. Mais les rois d'Espagne avaient invoqué une bulle, plus ou moins authentique, du pape Jules II pour envahir la Navarre pé-

(1) Sur l'affaire du Béarn, voir un bon exposé dans FONTENAY-MAREUIL, *Mémoires* (p. 123). — Le recueil si important des *Mémoires et Correspondance du maréchal de* LA FORCE, publiés par le MARQUIS DE LA GRANGE, Paris, 1843, 4 vol. in-8°. — Le *Mercure françois,* t. VI et VII. — Le livre de MARCA, *Histoire de Béarn*, 1650, in-f°. — L'intéressant ouvrage de l'abbé PUYOL, *Louis XIII et le Béarn*, 1872, in-8°. — Les études si remarquables de M. ANQUEZ, *Histoire des assemblées politiques des réformés de France* (1575-1622), Paris, Durand, 1859, in-8°, et *Un nouveau chapitre de l'histoire politique des Réformés de France* (1621-1626), Paris, 1865, in-8°. — Sur la question de souveraineté du Béarn, il faut consulter : DUPUY, *Traité des Droits du Roi.* — Bibl. Nat., Ms. *Cinq-Cents Colbert*, volume 481. *Mémoires et titres* pour le royaume de Navarre (vient de Galland), et Bibl. Nat., f. fr., vol. 16 810.

ninsulaire ; en 1512, le duc d'Albe l'avait subjuguée pour le compte du roi Ferdinand et avait ainsi dépouillé la famille régnant en Navarre des quatre cinquièmes de ses États.

Ces populations de montagnards, filles des plus vieilles races de l'Europe, sont indépendantes et fières : en disposant de leur sort sans leur consentement, Rome les avait frappées au cœur. Aussi, quand le protestantisme s'approcha de ces contrées et qu'il s'y glissa, par la fine et séduisante influence de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I[er], et par l'habile tactique de l'évêque d'Oloron, Gérard Roussel, il trouva le terrain tout préparé (1). La partie éclairée et riche de la population se donna de grand cœur. Les passions étaient si vives, qu'après une période de luttes violentes, sous le règne de Jeanne d'Albret, le calvinisme devint religion d'État. La religion catholique fut bannie ; les biens ecclésiastiques furent réunis au domaine et même, en partie, vendus et dispersés. Le Béarn fut ainsi, sur les Pyrénées, la citadelle du protestantisme en pays latin et l'arc-boutant de la « Cause » dans ce Midi où subsistaient encore quelques traces de l'hérésie albigeoise.

En haine de l'Espagne, la famille qui continuait à régner sur ce qui restait de la Navarre prit ses alliances en France. Henri d'Albret avait épousé Marguerite d'Angoulême. Jeanne d'Albret, leur fille, épousa Antoine de Bourbon. Or, de ce mariage, naquit cet Henri de Navarre qui fut notre Henri IV. Ainsi, par le hasard des circonstances, en trois générations, l'héritier de la Maison de Navarre devint le roi de France : il était protestant ; mais il se convertit au catholicisme.

En raison de son accession à la couronne, une double question se posait : ses États pyrénéens allaient-ils être, *ipso facto,* réunis à la France? Qu'allait-il advenir des mesures qui, dans ces mêmes États, interdisaient l'exercice du culte catholique?

Cette double question embarrassa le Conseil, divisa les légistes et passionna les intéressés. Henri IV, ingénieux comme un vrai

(1) Voir Schmidt, *Gérard Roussel, prédicateur de la reine Marguerite de Navarre. Mémoire servant à l'histoire des premières tentatives pour introduire la réformation en France,* Strasbourg, 1845, in-8°.

Béarnais, s'enliza pourtant lui-même dans l'affaire du Béarn. Il ne put que la proroger par une savante tactique de concessions marchandées et de solutions provisoires.

Sur le point de *souveraineté,* on reconnaissait que les terres « mouvantes de la couronne » devaient être incorporées au domaine par le fait seul de l'avènement de leur maître au trône de France. Mais en était-il de même des « principautés indépendantes »? Et la Navarre, le Béarn étaient-ils terres mouvantes » ou « principautés indépendantes »? On pouvait discuter, là-dessus, indéfiniment. En 1606, Henri IV avait réuni, par un édit spécial, le Foix, le Bigorre et plusieurs parties du Languedoc. Il avait eu, à ce moment, l'intention de faire de même pour le Béarn. Mais La Force, son lieutenant dans la province et l'un de ses plus fidèles compagnons d'armes, l'en avait dissuadé, en affirmant que ce serait provoquer une révolution dans le pays (1).

En ce qui concernait la difficulté religieuse, Henri IV était pris de plus court encore. Il avait obtenu du pape son absolution sous la condition expresse « qu'il restituerait l'exercice de la religion catholique dans le Béarn, qu'il y nommerait, au plus tôt, des évêques catholiques et que, jusqu'à ce que leurs biens pussent être restitués aux églises, il donnerait et assignerait du sien, aux deux évêques, de quoi s'entretenir dignement ». Il faut reconnaître que, du moment où le roi Henri, roi très chrétien et fils aîné de l'Église, assurait aux protestants, par l'Édit de Nantes, la liberté de conscience et même une situation politique privilégiée dans son royaume de France, il lui était absolument impossible de maintenir les mesures qui interdisaient l'exercice de la religion catholique dans son domaine de Béarn, où, d'ailleurs, la population catholique était, incontestablement, en majorité. Donc, sous l'instante pression de la cour de Rome et du clergé français, le roi avait, comme on disait, « rétabli la messe en Béarn », et il avait pourvu à l'entretien des deux évêques chargés du gouvernement des deux diocèses. Mais, devant la résistance opiniâtre de ses chers Béarnais, il s'en était tenu là.

(1) Voir lettre de La Force à sa femme du 30 nov. 1606 (t. I, p. 443 et suivantes).

Très ennuyé de cette affaire, il faisait tête des deux côtés à la fois. Les deux évêques le harcelaient et ne quittaient pas la cour; le clergé de France l'admonestait. Il répondait doucement : « Vous m'avez exhorté de mon devoir; je vous exhorte du vôtre : faisons donc bien, vous et moi... Mes prédécesseurs vous ont donné des paroles; mais, moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai des effets. Je suis tout gris au dehors; mais je suis tout d'or au dedans. » C'était justement, comme on disait alors, « des paroles dorées ». Et, quand il s'adressait aux parlementaires qui lui reprochaient ses concessions, il leur disait, plus rudement : « Vous n'êtes pas les fils aînés de l'Église; moi, je le suis. »

En somme, il avait légué la difficulté à son successeur.

Là où le roi Henri IV avait échoué, ce n'était pas le gouvernement de Marie de Médicis qui pouvait réussir. La régente subissait notoirement les influences catholiques; elle n'avait pas les mêmes raisons que le feu roi de ménager la cause des protestants et, en particulier, des Béarnais. Les vieux ministres étaient, il est vrai, expérimentés, conciliants, et, avant tout, désireux d'éviter des complications intérieures. Mais leur prudence passait pour de la faiblesse et enhardissait les violences.

Au fond, il y avait impossibilité de vivre sur les données de l'Édit de Nantes. Un pays dont l'œuvre magistrale, la volonté tenace, était de constituer sa propre unité, ne pouvait tolérer dans son sein, et sur la frontière, un parti de fidélité douteuse, n'obéissant qu'à ses chefs particuliers, armé jusqu'aux dents et toujours prêt à faire usage de ses armes. La lutte était inévitable.

Ce fut le parti protestant qui prit l'offensive. Tous les historiens sont d'accord : l'assemblée de Saumur, en 1611, fut une faute. Or, la faute se précise en ce qui concerne les affaires du Béarn : c'était là, en effet, un des points particulièrement douloureux dans un état de malaise général. Les églises de Béarn crurent qu'il était habile de s'unir, en cette occasion, au corps des Réformés de France. Leurs délégués vinrent à Saumur; ils prirent séance. L'Assemblée décida que « le Béarn, uni depuis le temps

de la reine Jeanne avec les églises de France en doctrine, discipline et souffrances pour la même foi », serait admis à toutes les délibérations (1).

Mais, s'il en était ainsi, comment les mêmes Réformés de Béarn pouvaient-ils revendiquer l'autre partie de leur thèse, à savoir que le Béarn, n'étant pas réuni à la couronne de France, n'était pas soumis aux lois générales du royaume?

Les réformés se disaient *Français* dans l'offensive et *Béarnais* sur la défensive. Il eût fallu opter. On ne manqua pas de leur reprocher cette contradiction : « La reine fut fort piquée contre ceux de la Religion du Béarn et leur fit mander que, puisqu'ils avoient des députés à l'assemblée de Saumur, c'étoit sans doute qu'ils vouloient être unis aux Églises de France et que, puisque cela étoit, elle uniroit aussi le Béarn à la France. » C'était la logique même. Il est vrai que, pour le moment, ces menaces n'eurent pas d'autre effet.

Mais la faute n'en était pas moins commise. A défaut du gouvernement, ce fut la nation elle-même qui la releva. Elle voulait être *une*. Aux États-Généraux de 1614, les trois ordres, et en particulier, le Tiers-État, réclamèrent instamment la réunion du Béarn à la France : « En conséquence de Votre déclaration du mois de Juillet 1607, registrée en Votre Cour du Parlement, Votre Majesté est très humblement suppliée déclarer non seulement le royaume de Navarre et principauté de Béarn, mais aussi toutes terres souveraines qui se trouveront appartenir aux Rois lors de leur avènement à la couronne, unis inséparablement à icelle. » On sentait bien le péril de voir ces pays, frontière de l'Espagne, livrés sans défense et sans surveillance à leurs propres forces; on n'avait aucune confiance dans la fidélité d'une aristocratie locale turbulente et à demi indépendante, et enfin, la loi salique ne s'appliquant pas en Navarre et en Béarn, on craignait, en cas de mort du Roi sans héritier direct, de voir ces pays séparés de nouveau de France à laquelle une circonstance inespérée les avait rattachés (2).

(1) Sur l'assemblée de Saumur, voir les *Mémoires* de Rohan, édit. 1646 (fol. 248 et suiv.). — *Vie de Duplessis Mornay*, édit. 1647 (p. 347 et suiv.).

(2) V. *Mémoires* de V. Chabans, et lettre d'Estienne Pasquier, dans les *Œuvres de Nicolas* Pasquier, in-f° (t. II, p. 1350-1368).

Toute la polémique du parti protestant, les revendications béarnaises, plus ou moins fondées en droit ou en fait, l'agitation soulevée autour de cette question par les intérêts généraux ou particuliers, tout devait se heurter à ce parti pris. Sur ce point, l'opinion, en France, était ferme comme un roc : on ferait l'Unité !

Le clergé eut l'habileté de joindre la cause du catholicisme à celle du patriotisme. Il s'empara du mouvement de l'opinion et le fit servir à ses desseins. Les violents du parti protestant, au contraire, ne voulurent pas comprendre qu'ils mettoient contre eux l'instinct national. Le vent qui soufflait de Hollande et d'Allemagne leur tournait la tête et leur gonflait le cœur. Un historien du temps le dit, parmi cent autres : « Ces gens se mettaient en degré de souveraineté contre le Roi, ils croient que toutes choses leur sont licites. Si le Roi fait un arrêt, ils en font un autre. Il n'y eut jamais de rébellion plus apparente (1). »

Une fois lancés dans cette direction, ils sont perdus. Une lettre très importante et très nette, qu'un homme pondéré, s'il en fut, faisant profession de tolérance, ennemi déclaré des Jésuites, Estienne Pasquier, écrivit sur le sujet, reflète exactement la pensée de tout ce qui avait le souci du bien public, à cette époque : « A en parler rondement, cet État formé dans l'État est un prodige en France. C'est félonie qu'une poignée de sujets donne la loi... En ce mouvement, il ne s'agit pas du fait de religion, mais de l'obéissance... Dès l'heure que je vis qu'à l'assemblée de Saumur, ils dressèrent des Conseils en chaque province pour délibérer de leurs affaires,... je dis à plusieurs personnes de qualité de la Religion qu'ils bâtissoient une République en notre monarchie laquelle, tôt ou tard, produiroit leur ruine. »

Plus on confondait l'affaire du Béarn avec la cause des réformés, plus on compromettait l'une et l'autre, et les protestants de France les confondaient avec ostentation.

Cependant, malgré les sollicitations des évêques, malgré la passion de l'opinion, malgré la tension et l'exaspération croissante de part et d'autre, le gouvernement hésitait toujours. Il sentait qu'il

(1) BERNARD, *Histoire de Louis XIII*, in-8° (p. 155).

jouait une partie bien dangereuse en risquant de faire renaître les guerres de religion. Dans les derniers temps du ministère Barbin, sur un arrêt rendu par le Conseil d'État, Mangot avait préparé l'édit de réunion du Béarn à la couronne. Au dernier moment, on avait sursis.

Le maréchal d'Ancre disparu, Marie de Médicis écartée, Luynes étant à la fois le favori et le ministre, l'alliance de celui-ci avec la maison de Montbazon et avec les Rohan avait donné quelque espoir de voir les choses s'arranger. On le savait hésitant, inquiet, amateur de combinaisons et d'arrangements ; il ne cherchait pas à se créer des ennemis; il entrait volontiers en pourparlers et ne marchandait ni les belles paroles, ni les promesses, ni même les concessions, s'il les croyait profitables.

Le parti protestant renouvelle alors et aggrave la faute de 1611. En février 1617, le bruit se répand, une fois encore, que l'intention de la Cour est de procéder à la réunion du Béarn. Aussitôt, les États de la province se rassemblent et ils protestent solennellement contre toute mesure pareille, « la constitution du Béarn ne permettant pas aux souverains le droit de toucher à la loi fondamentale, sans l'agrément des États ». La question politique est ainsi posée. Mais à qui s'adresse-t-on? A l'Assemblée des Réformés de France, c'est-à-dire aux représentants d'une doctrine religieuse.

Et que font ceux-ci? Entraînés par l'éloquent et téméraire Lescun, l'Assemblée de la Rochelle décide, le 11 mars 1617, que la cause protestante fait sienne, désormais, la cause béarnaise. L'Assemblée adresse aux membres du Conseil des Églises réformées du Béarn la communication suivante : « On prétend procéder à la réunion du royaume de Navarre et souveraineté de Béarn à la France, afin qu'étant ainsi réunis et vivans sous mêmes lois, les édits soient exécutés partout, et notamment l'Édit de Nantes qui remet les ecclésiastiques en leurs biens et revenus. Or, nous avons voulu vous témoigner par celle-ci que nous nous ressentons fort intéressés en votre cause comme étant la nôtre et qu'en cette considération, nous n'omettrons aucune chose pour faire qu'il ne soit rien changé ni altéré en votre pays ni que, sous quelque pré-

texte que ce soit, on ne ravisse, de vos mains, ce dont vous jouissez. » Ce cartel d'union était une déclaration de guerre à la royauté (1).

L'affaire se précisait, on le voit, sur un point particulièrement délicat : la restitution des biens ecclésiastiques confisqués au temps de Jeanne d'Albret. Or, ce fut sur ce point que le parti catholique porta immédiatement tout son effort. Henri IV avait pris des engagements formels. On somma le jeune roi de les tenir. La délibération de la Rochelle posait la question. On exerça une pression suprême sur Louis XIII. On lui dit qu'il y allait, à la fois, de sa conscience, de son honneur et de son autorité : « L'hérésie de Calvin, affirmait-on, est une extrémité tout opposée à la religion catholique, et la République que les huguenots tâchent de former ici est une autre extrémité non moins opposée à la monarchie française. »

Les plus éloquents et les plus autorisés parmi les prélats le haranguèrent; son confesseur, le jésuite Arnoux, aussi ardent que le Père Cotton était prudent, ne lui laissa pas de repos. Luynes fut mis en demeure. Sa faveur n'était pas alors entièrement consolidée : il avait encore pour rival, auprès du Roi, le jeune Montpouillan, fils du protestant La Force, lieutenant du roi en Béarn. Les vieux ministres eux-mêmes, qui pendant toute la durée de la Régence avaient temporisé, furent ébranlés, probablement par l'exemple et la volonté de Luynes. Une insistance si universelle, arguant de l'attentat contre l'autorité souveraine commis par l'Assemblée de la Rochelle, l'emporta, et le Conseil d'État, par un arrêt du 25 juin 1617, rendu à Fontainebleau, décida que tous les biens ayant appartenu aux ecclésiastiques du Béarn leur seraient rendus (2).

C'était un coup d'autorité. Pour en adoucir la rigueur et en atténuer la portée, le même arrêt stipulait, très sagement, que le

(1) La date exacte (11 mars 1617) n'est pas précisée dans ANQUEZ (p. 307). — La lettre publiée, d'après les *Mémoires* de LESCUN, dans PUYOL (p. 289), émane du maire et des habitants de la Rochelle. Elle est antérieure à la réunion de l'assemblée — Cfr. *La vie de Duplessis-Mornay* (p. 462).

(2) Cette mesure appartient en propre au roi Louis XIII et à ses conseillers intimes. Les vieux ministres eussent préféré gagner du temps. Voir PUYOL, *Béarn* (p. 376).

Roi lui-même indemniserait, sur son domaine, tous les propriétaires actuels.

Pour les intérêts, la transaction était honorable. Quant aux principes, la cause protestante avait le dessous. Le parti ne voulut pas se résigner à cet échec. Lescun était enragé de sa défaite. Il s'écriait en une formule classique : « Si je ne puis fléchir les dieux, je soulèverai les enfers! » Dans le Béarn même, La Force, d'ordinaire plus sage, — mais irrité par la disgrâce de Montpouillan, — soufflait sur le feu. Les États de Béarn firent opposition à l'édit de mainlevée. Le commissaire du Roi, Renard, envoyé dans la province pour l'exécution de l'arrêt, est chassé ignominieusement (1).

Ainsi, parmi les troubles et les agitations que le parti de la reine mère et le parti des grands suscitaient dans le royaume, la querelle avec les protestants s'aigrissait. L'année 1618 s'était passée dans ces discordes. Au début de 1619, l'Assemblée des protestants, qui siégeait en permanence, avait été transférée à la Rochelle. La paix ou la guerre sont entre ses mains.

En présence du danger imminent, les sages du parti se jettent en travers des violents. Ils les supplient de réfléchir encore. Bouillon, qui craint qu'un coup de tête ne trouble l'exécution de ses vastes projets, se prononce énergiquement pour la paix. Lesdiguières adresse à l'Assemblée des paroles sages. Rohan et Soubise eux-mêmes conseillaient la patience. Duplessis-Mornay, avec sa longanimité ordinaire, négociait un compromis. Un instant, l'Assemblée de la Rochelle donna son adhésion. Mais l'intransigeance de Lescun et des Églises de Béarn rompit tout (2).

Une nouvelle Assemblée, autorisée par le Roi qui voulait tenter toutes les voies de la conciliation, se réunit à Loudun, le

(1) *Mémoires* de La Force (t. II, p. 10).

(2) Il y avait des intérêts particuliers importants engagés. Les biens ecclésiastiques avaient été vendus, partagés, revendus, en un mot, ils avaient changé de mains. La question n'était pas sans quelque analogie avec celle de la restitution des biens nationaux après la révolution. — Ét. Pasquier donne des détails assez précis sur la mesure et sur ses conséquences. Il affirme que les biens représentaient un revenu de 78.000 livres. Il blâme avec raison l'insistance des évêques à rentrer en possession des biens eux-mêmes et trouve très imprudente la mesure prise par Louis XIII (*loc. cit.*).

24 mai 1619. Lescun la domine. Elle demande le retrait de l'arrêt relatif au Béarn; elle réclame la prorogation du brevet des places de sûreté; elle rappelle la Cour à l'exécution des édits. C'est un ultimatum (1).

Il est très difficile de déterminer les raisons qui poussèrent le parti, malgré les avis de tous les hommes autorisés et expérimentés, à cet excès d'imprudence. J'ai indiqué déjà la scission qui s'affirmait parmi les protestants du Midi. Dans les villes, la démocratie gouvernait, se substituant à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie. Elle était violente et sans frein, à la merci des orateurs populaires, en proie à une passion mystique qui, parfois, touchait à la folie. Des nouvelles circulaient au sujet des frères de Bohême et d'Allemagne qui souffraient pour la cause. Il fallait les secourir : Dieu combattrait pour les siens. Ces sentiments obscurs apparaissent dans la correspondance de Lescun et dans ses conversations avec les principaux ministres : « J'ai su tout cela par Messieurs Durant et Dumoulin. Ils sont d'avis, comme aussi tous les gens de bien, qu'il faut que l'église de Béarn tienne roide la discipline contre les traîtres à l'Église... et que nous nous opposions tous vigoureusement à la ruine qu'on nous prépare par ladite main-levée. Ils assurent que toutes les Églises de France s'y porteront très volontiers, d'autant qu'on voit bien qu'on veut nous perdre et qu'il vaut mieux qu'on nous entreprenne pendant que nous sommes entiers qu'après nous avoir affaiblis en divers endroits. La paix est faite en Savoie. On va faire la guerre aux protestants d'Allemagne, etc. (2). »

Il faut suivre ces dessous si importants dans les correspondances secrètes des réformés entre eux, dans les récits de Bouffard de Madiane : « Les factieux, dit-il, dont le nombre excédoit celui des sages, les uns par zèle inconsidéré, les autres par espérance de profiter du trouble, prirent le frein aux dents... » Il fait le tableau de ces conférences, de ces assemblées où les pacifiques, résistant aux « factieux », soutenaient « que les remèdes violents seroient funestes au parti et qu'il falloit se contenir, dans les négocia-

(1) Anquez, *Assemblées politiques* (p. 314).
(2) Publiées dans Puyol, *Béarn* (p. 470).

tions, avec modération et respect pour obtenir quelque adoucissement ».

Ces « enragés », ces « loups-garous », il les énumère. C'est, à Montauban, Chamier, « accrédité factieux », et Berault, « qui ne se pesoit pas ». Dans le Haut-Languedoc, c'est Voisins et Baulx, « fusils, allumettes de guerres, instruments très pernicieux de faction, auteurs de grands malheurs tombés sur les pauvres églises, principaux organes de leur ruine et désolation ». Il incrimine aussi le député de la noblesse, Fabas, « extrêmement intéressé dans ses affaires », et d'une vaste ambition, qui compromit la cause dans les plus dangereuses intrigues.

Un autre sage, parmi les Réformés, parle des mêmes hommes avec la même sévérité : « Je ne sais quelle conscience et religion peuvent avoir tant de pasteurs que nous avons qui, au lieu de détourner les peuples de tant d'imaginaires appréhensions qu'on leur donne sous mille faux prétextes, les y portent avec fureur. Sans ceux-là, véritablement, les gens de guerre auroient fort peu de pouvoir. Dieu veuille inspirer chacun au bien (1)! »

De tous les grands seigneurs du parti, un seul pousse les Églises réformées à la lutte : c'est La Force. Mais il s'agit de sa propre cause : il était furieux de la disgrâce de son fils, Montpouillan ; il craignait de perdre toute influence sur ses coreligionnaires du Béarn. Et, surtout, se tenant très exactement au courant de tout ce que tramait le parti des Grands et de la reine mère, il pensait que l'autorité du Roi était affaiblie pour longtemps et qu'elle était impuissante

(1) Bouffard de Madiane (p. 11). — Cfr. lettre d'un autre réformé du temps, publiée d'après les archives de Lacger (*ibid.*, p. 14, note), et Levassor (t. II, p. 282). — Voici sur le parti, en 1614, l'opinion du vieux Sully : « Quant à ceux de la religion, nul ne saurait dire ce qu'ils feront, tant chacun abonde en son sens; il est hors de leur puissance de prendre une résolution générale, ni de bien ni de mal, qu'il y ait un autre ordre parmi eux ; car, autant de têtes, autant d'opinions; et autant de gens de service, autant de présomptueux. Chacun pense mieux valoir que tout autre ». Sully à La Force, 22 fév. 1614. *Mémoires* de La Force (t. II, p. 386). — D'Aubigné dit que « le baron des Adrets avait quitté le parti, parce que M. l'amiral (Coligny) avait disposé de la guerre par des maximes ministrales et vouloit donner les diseurs pour juges aux faiseurs » (t. I, p. 154.) — Ouvré (p. 25.) — Rohan lui-même n'est pas moins sévère. Impatienté par l'opposition des ministres de Nîmes, il leur dit » qu'ils tranchoient tous du Roy, qu'ils étoient des républicains et leurs peuples des séditieux et qu'il aimeroit mieux conduire un troupeau de loups qu'une troupe de ministres ». Anne Rullman, 1re *narration*. Cité par Anquez, *Nouv. chap.* (p. 387).

à se faire obéir dans les lointaines Pyrénées. Il se croyait à l'abri dans ces montagnes et se voyait installé, pour des années, en vice-roi, dans son Béarn, comme Lesdiguières dans son Dauphiné (1).

Grande fut la surprise de tout le monde, quand on apprit que le Roi avait quitté Paris à la tête d'une armée opérant contre le parti de la reine mère, et qu'on apprit, coup sur coup, les nouvelles de ses rapides succès : la Normandie soumise, toutes les places du Nord-Ouest à discrétion, les troupes du Roi grossies par celles de Bassompierre, la marche sur Angers, la bataille des Ponts-de-Cé, et, enfin, le traité de Brissac, qui rompait les mesures de la rébellion et laissait au Roi le chemin libre pour s'avancer dans le Midi.

Nous voici donc en août 1620. Le Roi part de Brissac. Il se porte sur Poitiers, à la tête de son armée victorieuse. Luynes l'accompagne. Celui-ci est embarrassé dans sa victoire. Il sent, autour de lui, le parti de la guerre qui grandit. Il est aux écoutes de ce qui se passe en Allemagne; il appréhende le résultat de la fameuse ambassade qu'il a envoyée au secours de l'Empereur. Les nouvelles de la Valteline sont mauvaises. Que faut-il faire? Marcher sur le Midi, c'est peut-être la rupture suprême et la guerre civile. Renoncer, rentrer à Paris, c'est s'incliner devant la superbe des huguenots et laisser péricliter l'autorité du Roi (2).

Un moment, les Réformés du Béarn, avertis par les succès du Roi, comprennent leur erreur. A Poitiers, on voit leurs délégués arriver, le 8 septembre. Ils se soumettent. Avant tout, il faut empêcher le Roi de venir lui-même dans la province briser les résistances. Comme le langage est soudain changé : « Sire, nous nous rangeons auprès de vous et vous rapportons entièrement notre intégrité et protestons à Votre Majesté que nous sommes prêts à recevoir vos commandemens, à suivre vos volontés et rendre le bien (c'est-à-dire les biens ecclésiastiques) dont nous avons joui jusqu'à présent. »

Mais alors, c'est le tour du parti catholique. Victorieux, il ne

(1) *Mémoires* de La Force (t. III, p. 122).
(2) Voir le *Journal* d'Héroard (t. II, p. 250).

lâche pas sa proie. Condé le représente auprès du Roi. Il réclame hautement l'achèvement de la campagne par l'anéantissement des réformés du Béarn. Toutes les fortes têtes du parti sont mobilisées pour agir sur le Roi. Le nonce accourt de Paris. On sait que Bérulle exerce un ascendant particulier sur l'esprit de Louis XIII. C'est lui qui parlera au nom de tous. Ce courtisan consommé est un fervent, un mystique, un voyant. Il traduit les conseils de Rome en phrases inspirées : « C'est Dieu lui-même qui invite le Roi à ne pas laisser l'œuvre inachevée; puisque la Providence vient de remettre la paix dans le royaume et dans la maison royale, le Roi doit à Dieu, par reconnaissance, de rétablir le culte des autels et ses ministres dans un pays où l'hérésie a banni depuis soixante ans l'exercice du culte catholique. » Le cardinal de Retz, le cardinal de La Rochefoucauld, le Père Arnoux, tous les ecclésiastiques ont un mot d'ordre, tiennent le même langage. Il y a bien la reine mère et son évêque qui voudraient empêcher le voyage. Mais, battus de la veille, ils osent à peine chuchoter quelques timides objections (1).

Luynes cherche à lire dans les yeux du Roi les desseins de la politique française. Or, ces cavalcades pacifiques et glorieuses amusent le jeune homme que tant de têtes respectables ont d'ailleurs convaincu. On décide que l'on ira, du moins, jusqu'à Bordeaux.

Tandis que le Roi parcourt ces provinces que le protestantisme, jusque-là, traitait en maître, tandis qu'il occupe Saint-Jean-d'Angély dont il retire le gouvernement au duc de Rohan, tandis qu'il s'avance sur Blaye, et qu'il est de séjour à Bordeaux, alors même qu'il marche jusqu'à Polignac, sur la route du Béarn, c'est un long marchandage avec lui. La Force fait le voyage de la Cour à Pau et de Pau à la Cour, promettant toujours une soumission complète qu'il n'obtient jamais. Les exigences du Roi croissent au fur et à mesure qu'il approche, et les Béarnais pensent toujours qu'il ne poussera pas jusqu'à eux. Il

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 230). — Houssaye, *Bérulle et l'Oratoire* (p. 339), Puyol (p. 489). — V. Fagniez (t. I, chap. II).

quitte Bordeaux, traverse les Landes, atteint Grenade sur les frontières du Béarn.

Là, on espère encore le faire rebrousser par des paroles. Le Conseil de Béarn vient le supplier de s'arrêter. Mais c'est fini, maintenant. Le Roi dit : « Puisque mon Conseil de Pau a voulu me donner la peine d'aller moi-même vérifier mes Édits, j'irai et je le ferai plus amplement. » La Force insiste encore et se porte garant de l'entière soumission des Béarnais, et Louis XIII lui répond, d'un mot à la Henri IV : « La Force, vous avez intérêt à ce que j'aille à Pau appuyer votre faiblesse (1). »

A la délégation des Béarnais qui se présente, en grand nombre, au-devant de lui, à Arzac, près de Pau, il fait connaître, sur les deux points en litige, son irrévocable volonté : « Je n'entrerai à Pau que comme souverain du Béarn (voilà pour la question politique), et s'il y a une église pour y descendre (voilà pour la question religieuse). » Il fit son entrée à Pau, le 15 octobre 1620, au milieu d'une foule silencieuse (2).

Les États furent convoqués pour le 19.

Mais, dès le 17, le clergé avait pris possession de l'église Saint-Martin, rouverte au culte catholique après cinquante ans. Le même jour, le Roi se porte sur la place de Navarreins, qui est la véritable citadelle du parti réformé, en Béarn. Il l'occupe sans coup férir et remplace le vieux gouverneur, du Lau, par un royaliste ardent, ennemi juré de La Force, le baron de Poyanne.

Ces succès réitérés, ces actes de fermeté décident les habitants, qui jusque-là n'avaient osé se montrer. Dans les campagnes, les catholiques étaient nombreux. Ils ne contenaient plus leur joie, se sentant délivrés d'une si longue oppression : « En revenant de Navarreins, le Roi arriva à Pau, trouvant tous les chemins couverts de peuples qui lui rendaient mille grâces de son voyage et lui souhaitaient toutes sortes de prospérité en leur langage (3). »

(1) Voir *Mémoires* de Richelieu (p. 231). — Cfr. *Mercure françois*, Anquez, Puyol, etc.
(2) Voir *Relation inédite du voyage du roi au Béarn*, aux Affaires Étrangères, vol. 773 (f° 203.)
(3) *Relation inédite* (*loc. cit.*, f° 203).

Le 19, la situation politique du Béarn était définitivement réglée. Pour briser toute résistance éventuelle à main armée, « on supprime la milice des Persans, qui sont comme colonels de la milice dudit pays qui revient jusqu'au nombre de huit mille hommes armés pouvant être convoqués sans la permission du Roi ». C'est le dernier rempart de l'autonomie de la province qui s'écroule (2).

L'Assemblée des États fut reconstituée et les évêques et abbés y reprirent leur place ancienne et notamment la présidence des séances. La Navarre et le Béarn furent déclarés, par édits immédiatement vérifiés, unis et incorporés à la couronne de France. On créa, à Pau, un parlement ayant juridiction sur la nouvelle province. Les députés des États prêtèrent serment à genoux entre les mains du roi de France.

Messe, procession, cérémonies religieuses, fondation d'un couvent de capucins, installation d'un collège de Jésuites, la victoire fut complète et cimentée pour l'avenir. C'était deux siècles d'histoire effacés sur la terre de Jeanne d'Albret; c'était la maison de Bourbon désavouant elle-même, au berceau de Henri IV, l'erreur de ses ancêtres. Mais c'était aussi une nouvelle province fondue dans l'unité nationale; c'était une frontière, hier dangereusement ouverte, soumise désormais à la vigilance et à la discipline royale; c'était le Béarn, huguenot et séparatiste, absorbé par la conquête française, tolérante et centralisatrice (2).

Le roi Louis XIII quittait Pau, et, faisant chemin en hâte, il rentrait à Paris, le 7 novembre, à l'improviste; il y était reçu, comme bien on pense, par l'acclamation universelle. Ce fut un beau moment pour Luynes. Il trouvait à Paris sa jeune femme qu'il adorait saluant en lui, le maître, le vainqueur, l'homme heureux. Quelques jours auparavant, elle avait mis au monde un fils, l'espoir de sa race. La fortune le comblait.

Mais il était assez clairvoyant pour comprendre, lui, que ses

(1) *Relation inédite* (*ibid.*).

(2) Voir « Arrêt pour la réunion de la couronne de Navarre et pays souverain du Béarn à la couronne de France » et les autres documents y relatifs, dans Affaires Étrangères, Fonds France. *Mémoires et Documents* (vol. 773, f°s 147 et suiv.).

embarras ne faisaient que commencer et que cette entreprise trop prompte et trop facile sur le Béarn aurait des suites. Il connaissait la force de résistance du parti qu'il venait de provoquer. Il ne pouvait se tromper sur le levain de haine laissé dans les cœurs. Cette affaire des protestants soulevée par lui, — malgré lui, — l'enveloppait et le menaçait de toutes parts.

Le 7 novembre 1620, Louis XIII rentrait à Paris de la tournée victorieuse, signalée par la rencontre des Ponts-de-Cé et par le règlement de la question béarnaise. Or, c'est le 9 novembre que la bataille de la Montagne-Blanche décide du sort de l'Allemagne.

A Paris, l'ambassadeur vénitien, las des atermoiements de Puisieux, se précipite, si je puis dire, sur Luynes, pour tâcher d'obtenir une réponse au sujet de la Valteline, en suspens depuis le mois d'août.

Luynes est plus absolu que Puisieux, mais il n'est pas plus résolu. La difficulté du choix entre les deux politiques l'obsède. Sa grandeur l'élève, mais elle l'isole. Selon la belle expression de Richelieu, il ressemble « à un homme qui est en haut d'une tour ». Il sent le vide se faire et le danger s'accroître; il ne sait plus s'il doit se confier à la fortune qui l'a soutenu jusqu'ici, ou se méfier d'elle et d'un revirement soudain.

Autour de lui, tout se transforme. Le Roi est changé : un peu de maturité et de confiance lui étaient venues. Il avait pris conscience d'une certaine supériorité sur son favori. Relativement, il se juge brave et décidé, tandis qu'il voit l'autre toujours timide et inquiet. Comme il avait pris goût aux chevauchées à travers le royaume et aux expéditions dont il ne connaissait encore que l'agrément, pour se maintenir, le courtisan devait se faire moins sédentaire, plus militaire et plus actif. Bientôt, les oiseaux de volière ne suffiraient plus.

Condé avait surpris habilement ces dispositions nouvelles du Roi. Pénétrant, hardi et sans scrupules, il flattait ce goût d'adolescent. Ce rebelle de la veille, cet ancien allié des huguenots était maintenant plus Jésuite que les Jésuites et plus catho-

lique que le Pape. Il jurait et sacrait, quand il s'agissait des protestants. On n'en faisait jamais assez contre eux. C'était une tactique. Condé ajoutait, par politique, à l'exaltation religieuse du parti catholique (1).

Luynes était débordé. Il eût bien voulu gagner du temps et laisser les affaires se débrouiller d'elles-mêmes. C'était dans sa manière, fertile en petits moyens, pauvre en résolutions. Cette méthode peut, à la rigueur, suffire pour quelque temps dans les affaires extérieures, qui sont secrètes et vont d'un pied boiteux. Mais les affaires intérieures sont plus pressées.

Pour se débarrasser d'abord des deux grandes questions pendantes au dehors, celle d'Allemagne et celle de la Valteline, il a recours, nous l'avons dit, au procédé classique de l'envoi d'une ambassade. De nouveaux visages ne changent rien aux intérêts, ni aux situations, mais leur survenue amuse le tapis.

Cadenet, frère de Luynes, est désigné pour l'Angleterre. Jacques Ier est le beau-père du Palatin battu à la Montagne-Blanche : Cadenet a pour mission de ménager, si possible, avec le roi d'Angleterre, un arrangement qui sauve le gendre et qui rétablisse les affaires d'Allemagne. Obtenir de tels effets par le voyage d'un homme, cet homme fût-il le beau-frère d'un favori, ce serait trop facile. D'autant qu'on voudrait, en même temps, persuader au roi Jacques d'abandonner les huguenots de France.

Pour le gagner, on lui offre de marier le prince de Galles, qui vient d'échouer en Espagne, avec la sœur de Louis XIII, Henriette de France. A cette ambassade de Cadenet, on donne une ampleur extraordinaire. Une escorte nombreuse, choisie parmi la fleur de la noblesse française, lui est attachée. Le Roi, pour lui faire honneur, l'accompagne jusqu'à Calais. Mais l'ambassadeur improvisé n'a d'autre mérite que la faveur de son frère. Il reviendra quinaud. Le roi Jacques le paye en belles paroles et en dissertations théologiques (2).

Pour l'affaire de la Valteline, même procédure. L'ambassadeur,

(1) Sur Condé, voir Bentivoglio, lettre 2444.

(2) Sur la mission de Cadenet, V. ses instructions, B. N., f. fr., vol. 4112 (f° 214); sa correspondance, B. N., f. fr., vol. 15 989. — Cfr. *L'Ermite du Mont-Valérien* dans Geley, (p. 95).

de ce côté, c'est Bassompierre. On l'envoie en Espagne : il eût préféré le commandement d'une armée en Suisse. Quoi qu'il en soit, il part le 10 février 1621. Il a pour instruction de réclamer l'évacuation de la Valteline et de tâcher d'obtenir un arrangement : « Sa Majesté ayant voulu tenter toute voie amiable pour parvenir à son but,... ce que ledit sieur de Bassompierre déclarera audit roi d'Espagne et à ses principaux conseillers, en termes *qui ne puissent être imputés à menace,* et néanmoins à une signification bien claire et précise de l'intention de Sa Majesté en cet endroit ».

Luynes, comme on le voit, y mettait des formes.

Cependant, Bassompierre sera plus heureux que Cadenet. Quoique la mort du roi Philippe III ait, un instant, ralenti les négociations et modéré sa fougue diplomatique, il enlèvera d'assaut un traité en règle : c'est le *traité de Madrid,* signé le 25 avril 1621, par lequel la Cour d'Espagne s'engage à retirer ses troupes de la Valteline. Mais elle subordonne cet accord, conclu avec la France, à l'adhésion des cantons suisses et des Grisons, et Bassompierre, si fier qu'il soit de son succès, sait bien que cette clause rend la convention illusoire; il écrit à Luynes, quelques jours avant de signer : « Je ferai un traité, et je le ferai avantageux pour le service du roi : car il est fort vrai que les gens ici ne veulent pas rompre avec la France, ains nous donner tout contentement, afin que nous leur laissions chastier à leur aise les princes d'Allemagne à qui ils en veulent maintenant;... enfin, Monsieur, je les ferai obliger par écrit. Mais, s'ils ne veulent pas payer, j'espère, par votre moyen et faveur, être un des sergens qui les ira exécuter et je serai là où je me promets de réussir mieux qu'à faire l'ambassadeur... » Et, tout de suite après la signature de l'acte, il écrivait encore : « Si on retarde l'exécution de ce traité, que nos affaires se changent et que les Espagnols puissent trouver quelque sujet de délai, *assurément ils ne restitueront pas la Valteline ;* car elle leur est de grande conséquence (1). »

(1) On a publié l'*Ambassade du maréchal de Bassompierre en Espagne.* A Cologne (Elzevier, 1668, in-12). — Cfr. son *Journal* (éd. *Société de l'Histoire de France* (t. II, *in fine*), et Zeller, *Le Connétable de Luynes* (p. 203).

Pour un homme qui avait dans sa poche la promesse de restitution, c'était une foi bien mince dans l'acte qu'il avait signé. Il est vrai qu'il ajoute immédiatement, avec un grand bon sens : « Cela m'oblige *à vous donner l'avis de retarder pour quelques mois votre dessein de la guerre huguenote,* jusqu'à ce que les Grisons soient en possession, et puis, ayant gagné notre procès en la Valteline, nous en ferions, tout à loisir, payer les espèces aux huguenots rebelles de qui il faut châtier l'insolence. »

La « guerre huguenote », c'était toujours là l'enclouure. Et, en effet, à l'intérieur, les événements se précipitaient; mais Luynes prenait la voie contraire à celle que les hommes qui voyaient la France du dehors lui conseillaient. C'était le moment où nos ambassadeurs à Vienne, le duc d'Angoulême, Béthune et Châteauneuf le suppliaient de faire volte-face et de s'arranger avec les protestants de France pour conserver toute sa liberté d'action en Allemagne (1). Bassompierre, on le voit, tenait le même langage.

Or, Luynes, à ce moment, disait aux ambassadeurs vénitiens qui le harcelaient au sujet de la Valteline : « Laissez-moi un peu manœuvrer tout seul dans cette affaire, et, de grâce, n'en parlez à personne d'autre. Nous cachons en nous des choses d'importance »; et, comme ses interlocuteurs le pressaient, il ajoute, à leur grande surprise : « Les choses que nous cachons en nous regardent moins l'Italie qu'elles ne concernent ce royaume; je vais vous le dire, mais je vous en prie, gardez cela pour vous : nous finirons par nous débarrasser des affaires domestiques et de contenir les huguenots; *après cela,* on se mettra vigoureusement aux affaires du dehors. » C'était justement le contre-pied de ce qu'attendaient les ambassadeurs.

Il est vrai que les protestants avaient fait, de leur côté, tout ce qu'il fallait pour lui forcer la main. Le Roi n'avait pas quitté le Béarn, qu'ils convoquaient une assemblée à La Rochelle pour pourvoir aux intérêts du parti. Une déclaration royale du 22 octobre interdit cette assemblée. On passa outre. C'était déjà

(1) On sentait tellement, à Paris, combien était fausse la situation à Vienne pour le roi de France que l'on donnait ordre au duc d'Angoulême et à son ambassade de quitter cette capitale en toute hâte. *Mém.* de VILLEROY (t. VI).

la désobéissance : ce fut bientôt la rébellion. A Montauban, on expulse les catholiques de la ville. Dans le Béarn, on fait une tentative pour reprendre Navarreins. L'Assemblée « illicite » se réunit à la Rochelle, le 25 décembre 1620. La municipalité la reçoit, malgré l'ordre formel du Roi. Elle est composée de soixante-cinq membres, représentant toutes les provinces de France où il y avait des protestants (1).

L'Assemblée prend, dès le début, l'attitude d'un Comité de salut public. On décide que les votes auront lieu par têtes et non par provinces; les députés ne pourront voter que conformément aux instructions émanant de leurs églises respectives : c'était donc une sorte de mandat impératif et la haute direction remise aux violents des démocraties communales; enfin, le bureau sera renouvelé tous les trois mois.

Ces mesures affirmaient la prépondérance de l'élément démocratique et des ministres. C'était déjà un gouvernement qui se constituait.

Le 4 janvier 1621, l'Assemblée enjoignit à MM. de Chandollan, de Sully et du Plessis de prendre toutes les précautions nécessaires pour la conservation des places les plus exposées, Marrans, Jargeau, Saumur et Sancerre; le 8, on étendit la mesure à toute les places de sûreté : on en était, maintenant, à une sorte de mobilisation générale des forces du parti. Le 13 janvier, on vote la constitution d'un fonds destiné à subvenir aux besoins les plus pressants; le 19, l'Assemblée désigne six de ses membres pour assister « au conseil extraordinaire établi près le maire de La Rochelle, afin d'aviser aux affaires les plus importantes; » enfin, dans les derniers jours du mois de février, les hostilités furent ouvertes par l'enlèvement, de vive force, de la ville de Privas. Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et le duc de Ventadour, lieutenant du roi, font, sur l'ordre de la Cour, de vains efforts pour reprendre la place (2).

(1) Levassor (t. II, p. 270) et Anquez (p. 340 et suiv.). — Une assemblée préparatoire avait eu lieu à Milhau, le 12 nov. 1620. — Voir les décisions prises dans cette assemblée, Affaires Étrangères, vol. 773 (f° 158).

(2) Sur l'affaire de Privas, qui ouvre les hostilités, voir *Mercure François*, et Zeller, *Luynes* (p. 31).

Cependant, parmi les protestants eux-mêmes, tout ce qui réfléchissait était effrayé des conséquences d'une nouvelle guerre. Le désaccord qui s'était produit à propos du Béarn se renouvelait, en s'aggravant. A l'exception de La Force, tous les grands seigneurs conseillaient à l'Assemblée de se dissoudre, pour obéir aux ordres du Roi. Quelques-uns d'entre eux s'étaient même réunis à Niort : ils voulaient se consulter et donner plus de poids, par une action commune, à leurs conseils modérés. Bouillon faisait savoir qu'il se séparerait du parti, si on poussait les choses à l'extrême; La Trémoille, Châtillon ne laissaient aucun doute sur leur intention d'abandonner leurs coreligionnaires, si la guerre éclatait. Lesdiguières écrivait, le 1er février, à l'assemblée de la Rochelle, une lettre qui était le bon sens même : « Quant aux occasions de vos assemblées, elles sont si petites qu'elles me paraissent fort peu... Je presse votre séparation, parce que, sans elle, je me vois avec déplaisir privé du moyen de vous aider et servir auprès du Roi. » Rohan écrivait encore, le 21 février : « Pour moi, je m'emploierai jusqu'au bout, pour apaiser les choses. » Duplessis-Mornay négociait désespérément (1).

Il semble bien que l'Assemblée elle-même serait entrée volontiers dans les voies pacifiques. Mais, à ce moment, elle délibérait sous la menace. L'émeute était à ses portes. La commune, ou, pour être plus exact, la populace de la Rochelle s'était emparée de la direction effective. Le 27 février, la foule avait envahi l'As-

(1) Voir la *Vie* de Duplessis-Mornay (p. 567). — Voici quelques passages de la lettre du 1er février 1621, par laquelle Lesdiguières conseille à l'assemblée de la Rochelle de se séparer : Il examine les griefs de ses coreligionnaires : « Quant aux occasions de vos assemblées, elles sont si petites qu'elles paroissent fort peu »... Vous réclamez Lectoure, on va vous le rendre. Quant aux places de sûreté, « vous savez que les conseillers ont reçu le brevet des places délivré, qu'il ne reste donc que les états desdites places à nous bailler; ce n'étoit pas un fait si pressé qu'il fallût vous assembler pour en faire la demande; car nous les tenons et ne nous sont point contestées... Je scay bien que la clameur de ceux de Béarn a donné un puissant motif à votre assemblée... Il eût mieux valu s'adresser à M. de Châtillon et à moi et réclamer notre entremise auprès du Roi... Votre réunion précipitée et sans autorisation du Roi est une offense pour Sa Majesté... » etc. Affaires Étrangères, *France*, 773 (f° 264). — V. aussi l'intéressant ouvrage de M. Dufayard sur *le Connétable de Lesdiguières.*

semblée et lui avait enjoint de rejeter toute proposition d'accommodement (1).

Peut-être, malgré tout, l'Assemblée aurait-elle hésité encore à en venir à la guerre si elle n'eût rencontré, dès lors, le concours d'un homme dont les ambitions secrètes et le réel mérite allaient prolonger et illustrer l'agonie du parti expirant, Henri de Rohan. Si la Cause avait pu être sauvée, c'est par cette main qu'elle l'eût été.

Rohan est un héros admirablement représentatif. Il possède, au plus haut degré, toutes les qualités et les vertus du protestantisme français : mœurs pures, esprit appliqué, volonté réfléchie et obstinée, instruction étendue. Dans cette belle nature, il y avait de l'amertume, du pessimisme, et même une certaine bizarrerie, qu'il tenait de sa mère, Catherine de Parthenay, et qui n'est pas rare, parmi les membres de cette fière minorité. Il parlait peu, mais avec une chaleur concentrée; il écrivait beaucoup et bien. Il se contrôlait sans cesse, se contenait, savait plier au besoin, ayant d'ailleurs, sous ses façons détachées, un goût vif pour l'acclamation et la popularité. Au physique, c'était « un homme de taille moyenne, fort droit, bien proportionné, plus brun que blanc, les yeux vifs et perçants, le nez aquilin, extrêmement chauve, fort, agile, dispos et adroit à tous les exercices du corps (2) ». Il était d'un tempérament froid et de complexité peu amoureuse ; il n'était pas heureux en ménage, sa femme, Marguerite de Béthune, fille du vieux Sully, étant d'un tempérament toute différent du sien.

Dans l'action, il était prompt, vif, lucide, toujours maître de soi. Même aujourd'hui, il est difficile de lire les pages qu'il a laissées sans être séduit par l'éclat de cette intelligence, adouci par l'ombre du malheur et du désenchantement. Écrivain militaire distingué, la théorie, chez lui, dépassait peut-être encore la pratique. L'ensemble de ses qualités et la curieuse contexture de sa vie en font une des physionomies les plus frap-

(1) Anquez (p. 336).
(2) Bouffard de Madiane, *passim.*

pantes de notre histoire. Il serait le César de la cause protestante, si on pouvait s'imaginer un César huguenot.

Son habileté à cacher ses projets sous le voile des doctrines et des principes était telle qu'on recherche encore aujourd'hui les motifs qui le déterminèrent à se séparer des autres chefs protestants et à précipiter son parti dans la lutte suprême où il devait périr. Sa formule, à lui, était « qu'il était décidé à défendre toujours les saintes résolutions de l'Assemblée »; mais ce sont les ambitions les plus dangereuses que celles qui savent prendre le fil des passions populaires. On a dit qu'il n'avait fait qu'obéir à l'appel de sa conscience et de sa foi; mais il s'agissait de politique beaucoup plus que de religion, et il avait montré, notamment lors de la faveur du maréchal d'Ancre et dans les premiers temps de celle de Luynes, qu'il avait assez de souplesse dans l'esprit pour s'accommoder aux circonstances.

Il avait, il est vrai, hérité de ses ancêtres, les d'Albret, et de sa mère, Catherine de Parthenay, quelque chose de cette roideur qui se rencontre dans la fière devise des Rohan ; il avait été élevé par un ministre intraitable, un « front d'airain », Durant de Hautefontaine; son frère, le téméraire Soubise, exerçait sur lui une réelle influence et l'entraîna souvent; on peut admettre, enfin, qu'au moment où tous les héros des grandes guerres du XVIe siècle, les Bouillon, les Lesdiguières, les Sully, vieillissaient ou se dérobaient, il fut séduit par la perspective de jouer un rôle digne de ses capacités et de son génie militaire; mais il ne me semble pas possible de négliger entièrement une considération qu'il dut rouler longtemps dans ses pensées secrètes.

Il savait, lui, que par sa grand'mère, Isabel d'Albret, fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, il était héritier de la couronne de Navarre et de Béarn, au cas où les enfants de Henri IV disparaîtraient sans postérité. Or, Louis XIII n'avait pas d'enfant. La réunion du Béarn et de la Navarre au domaine inaliénable des rois de France le lésait donc directement. A cette époque où l'hérédité causait la souveraineté, les questions successorales étaient d'un intérêt prédominant. On avait vu les Bour-

bons revendiquer et obtenir légitimement, après quatre siècles, le trône de Saint-Louis... Le sort du Béarn et de la Navarre étant réglé par un acte de l'autorité royale, Rohan se tut; mais il agit (1).

Luynes le connaissait bien; car il était son allié, et ils avaient d'abord marché ensemble, accordant leurs ambitions. Aussi l'inquiétude du favori dut s'émouvoir, quand il sut qu'il aurait affaire à un tel adversaire. Mais les événements étaient plus forts que sa volonté : on ne pouvait laisser sans réponse les exigences et les menaces du parti protestant. Le parti catholique, excité par Rome, qui appréhendait une intervention armée de la France en Allemagne ou dans la Valteline, soufflait sur le feu. Dans le conseil, Condé, les cardinaux, le confesseur, les ministres, tout le monde, excepté le président Jeannin, criait que la situation était intolérable et qu'il fallait en finir. C'étaient des railleries sanglantes sur l'irrésolution et la pusillanimité du favori.

Il dut se résigner à la guerre.

Mais ceux qui la conduiraient ne seraient-ils pas bientôt les maîtres de l'esprit du Roi? En chevauchant auprès de lui, quelque Condé ou quelque Bassompierre se glisserait, par les périls partagés, à la faveur.

Luynes agitait en lui-même cet autre problème, le plus grave de tous à ses yeux : il connaissait Louis XIII et savait qu'il ne fallait pas le quitter d'un pas, sous peine de le perdre.

C'est alors qu'une idée, vaguement conçue, se précisa en son esprit, celle de se faire nommer connétable : la fonction était vacante depuis la mort du connétable de Montmorency, en 1614. Ainsi, il parait à tout. Il satisfaisait une ambition suprême; il restait l'arbitre de la paix et de la guerre; il accompagnait le Roi aux camps, si les hostilités éclataient; enfin, il croyait tout dominer du jour où il aurait accaparé tout. Pour que

(1) Je m'étonne que l'on n'ait pas remarqué le fait que, par sa parenté avec les d'Albret, Rohan était héritier éventuel de la Navarre et du Béarn. Sa conduite est singulièrement éclairée par cette observation. Voir un curieux passage des *Economies Royales* de son beau-père le duc de Sully cité par Laugel (p. 34). — Voir, à la Bibliothèque Nationale, f. fr. vol. 4012, le recueil des *Lettres et Mémoires* du duc de Rohan.

personne ne fût plus fort que lui dans le royaume, il crut habile, comme le dit bientôt Louis XIII lui-même, de « faire le roi (1) ».

Le voilà donc, le 2 avril 1621, armé de cette épée de connétable, le plus noble insigne de l'autorité dans une monarchie militaire; le voilà chargé de ce fardeau, accablé de cette suprême responsabilité, devant la France, surprise qu'on puisse commander les armées, sans aucun service sur le champ de bataille.

Maintenant, il décide de tout, et il hésite encore. Le Roi, dans ce même moment, quitte Paris pour se rendre à Fontainebleau. On dit qu'il va se mettre à la tête de son armée, et l'on ne sait encore si c'est pour aller en Poitou, faire la guerre aux huguenots, ou si c'est pour marcher, par Lyon, droit sur les Alpes, au secours des Grisons (2).

Luynes dispose donc, encore une fois, du sort de l'Europe. Mais on dirait qu'une destinée supérieure arrange, à ce moment, les péripéties haletantes du drame.

Luynes, qui croit encore à la paix, se laisse arracher l'une après l'autre les résolutions qui rendent la guerre inévitable. Le 12 avril, le Roi fait vérifier, au Parlement, l'édit de vente de 400000 livres de rentes sur les gabelles, en fondant la nécessité de cet acte sur la résolution de faire la guerre « contre les rebelles du dehors et du dedans ». Montmorency, à la suite de l'affaire de Privas, met le siège devant Vallon en Vivarais. A Tours, le temple est ruiné et des huguenots massacrés; le député des Églises, Favas, a soumis au Roi, dès le 24 mars, les demandes dernières du parti; c'est un ultimatum.

Le Roi ne peut plus reculer. Il refuse de répondre au cahier

(1) Voir ZELLER, *Luynes* (p. 46).

(2) Sur les hésitations et les délibérations si curieuses de Luynes, voir notamment *Histoire de la Guerre des Huguenots faite en France sous le règne de Louis XIII* (1620-1629), par M. le baron de CHABANS, Paris, 1634, in-4° (p. 47). Luynes comprenait que le Roi, aveuglé par la facile victoire des Ponts-de-Cé, lui échappait, s'il s'opposait à la guerre, et que les partisans de la guerre, en particulier le Prince de Condé, le ruineraient dans l'esprit du Roi.

tant que l'Assemblée, qui désobéit à ses ordres, ne se sera pas dissoute. Un conseil, tenu à Fontainebleau le 17 avril, opine pour la guerre. On lèvera une armée de 40 000 hommes de pied et de 6000 chevaux (1).

Cependant, le Roi hésiterait peut-être encore à prendre les armes, par crainte des complications extérieures. Mais c'est l'heure où le Conseil d'Espagne, avec une habileté consommée, fait la concession apparente du traité de Madrid (25 avril.)

Est-ce donc la main de la diplomatie espagnole, experte à ce double jeu, que l'on trouve dans les exigences croissantes des protestants de France? Quoi qu'il en soit, de leur côté, ils marchent vers l'abîme avec un aveuglement effroyable. Le 12 avril, l'Assemblée de la Rochelle charge neuf de ses membres, choisis parmi les plus violents, de travailler à « l'ordre général », c'est-à-dire, selon le vocabulaire du temps, au plan de campagne. Et c'est cet « ordre général », voté le 10 mai, qui contient la fameuse division de la France en huit départements ou huit cercles, et qui organise le pays tout entier en une sorte de confédération politique et militaire, debout en face de la royauté.

L'Assemblée générale s'empare des fonctions de la souveraineté. Elle décide de la paix et de la guerre, donne des commissions pour lever des troupes, nomme le général en chef et les officiers, lève des auxiliaires étrangers, perçoit les deniers royaux, et administre, avec l'aide des conseils provinciaux, les provinces arrachées à l'autorité du Roi. C'est, pour le temps de guerre du moins, une proclamation d'indépendance politique.

L'Assemblée scellait ses résolutions d'un sceau à ses armes. Elle fondait, comme les catholiques le lui ont tant reproché : « la République des Prétendus Réformés », ou, plus exactement, selon la parole de Richelieu, elle créait *un État dans l'État* (2).

Ce fut comme un cri de de rage par toute la France, quand on apprit que l'unité du royaume était, une fois encore, compromise. Jusque dans le parti protestant, il y eut une heure de terrible angoisse. La portée d'un tel acte n'échappait à personne.

(1) *Mercure françois.*
(2) Anquez (p. 340 et suiv.).

C'était la guerre civile, au moment où la France avait besoin de toutes ses forces pour agir au dehors.

Le sort en était jeté. Personne n'était plus maître des événements. Le 1er mai, le Roi quitte Fontainebleau et se met en route pour aller, à Orléans, où il prend le commandement de son armée. Le 27 mai, par une proclamation datée de Niort et enregistrée le 27 juin à Paris, il déclare tous ceux de ses sujets qui se joindront à l'Assemblée de la Rochelle, criminels de lèse-majesté au premier chef, et il ordonne contre eux les mesures d'exécution accoutumées en tel cas; il enjoint à ses sujets de quelque qualité qu'ils fussent, « aux villes et communautés faisant profession de la Religion Réformée, de comparaître en personne ou par délégués devant les juges royaux pour désavouer l'Assemblée de la Rochelle, ainsi que toutes autres, et jurer d'aider le Roi contre elles (1) ».

C'est la guerre, la plus affreuse de toutes, la plus inattendue, la plus absurde et, de part et d'autre, la moins préparée. Au moment où le sort de l'Europe dépend de la France, la France, en proie à une fureur obscure, se déchire de ses propres mains.

(1) Sur les mobiles de la conduite de Luynes, le Nonce et l'Ambassadeur de Venise, quoique attachés l'un et l'autre aux deux thèses contraires, reconnaissent que le connétable se laissait guider par les intérêts de sa faveur et de sa situation particulière. Dans Zeller (p. 8 et 27).

LIVRE QUATRIÈME

RICHELIEU CARDINAL ET PREMIER MINISTRE

LIVRE QUATRIÈME

RICHELIEU CARDINAL ET PREMIER MINISTRE

CHAPITRE PREMIER

LA GENÈSE DES IDÉES POLITIQUES DE RICHELIEU

I. — La ruse de Luynes

La série des événements accumulés pendant les huit mois qui s'écoulent depuis la bataille des Ponts-de-Cé (août 1620) jusqu'à l'ouverture des hostilités contre les protestants (avril 1621), était suivie avec une attention passionnée par l'évêque de Luçon. La guerre d'Allemagne, l'imbroglio de la Valteline, les incidents du Midi, c'était, pour lui, matière à de profondes réflexions. Il voyait le lien de ces grandes choses entre elles; il embrassait d'un coup d'œil le vaste champ de bataille qu'était alors l'Europe. Il tournait vers ces faits considérables, l'inutile impatience de son génie politique et le travail de ses propres ambitions. Il prenait la mesure de son rival.

Battu aux Ponts-de-Cé, il avait pu, par une habileté suprême, sauver la situation de la reine mère. Luynes était obligé de le ménager. Il sentait cependant que si l'on avait traité avec lui, c'était parce qu'on n'avait pas osé l'abattre.

Mais combien de temps cela durerait-il? Sa force est dans la faiblesse de ses adversaires. Si, un jour, ils prennent le dessus, ils en auront vite fini avec sa fragile et redoutable opposition. L'exemple du maréchal d'Ancre prouve que ces gens ne sont pas

de ceux qui reculent devant un coup de main. Aussi, l'évêque de Luçon suit avec une anxiété silencieuse la marche, trop lente à son gré, des événements qui se précipitent pourtant.

Au début, il avait jugé prudent de ne pas se refuser à un rapprochement et il avait consenti à unir sa fortune à celle du favori : « Les réconciliations sont entières, écrivait-il quelques jours après le traité; je crois que, comme la raison les a faites, elle les maintiendra. » Un an plus tard, revenant sur ce passé, il écrivait encore : « Les deux premiers mois, nous avons vécu en espérance d'un accommodement parfait, c'est-à-dire d'une confiance réciproque et assurance que chacun ne voudroit pas faire du mal à son compagnon (1). »

L'intérêt de Luynes était d'opposer ses adversaires les uns aux autres et de n'en pousser aucun à bout, d'entretenir, dans la Cour, le calme par l'espérance et, par les espérances rivales, le désaccord. Promettre était, pour lui, tout l'art du gouvernement.

Il s'était donc répandu en protestations solennelles sur son désir de faire vivre la mère en bonne harmonie avec le fils et, selon le mot de Richelieu, il en avait eu « de diverses envies »; il mettait dans ce jeu une certaine bonne foi, les faibles étant habiles à se faire des sincérités successives avec leur mobilité même.

Luynes avait offert son amitié à l'évêque de Luçon; il avait serré les nœuds d'une union plus intime et plus durable par un mariage entre les deux familles; enfin, il avait pris un engagement formel au sujet du chapeau. On se souvient que, dès l'entrevue de Brissac, le Roi avait dépêché à Rome un courrier avec ordre à l'ambassadeur de déclarer au Pape que « Sa Majesté nommoit Monsieur de Luçon au Cardinalat et d'en poursuivre le plus tôt qu'il se pourroit la solution ». Nous avons les lettres du Roi au marquis de Cœuvres, son ambassadeur, au cardinal secrétaire d'État et au Pape lui-même.

Pour donner une preuve de la sincérité de son désir, le Roi confiait à un ami particulier de Richelieu, l'abbé de La Cochère,

(1) *Correspondance* (I, 654).

le mandat officiel de hâter à Rome, la promotion qui devait attribuer à la France deux chapeaux, l'un pour l'archevêque de Toulouse et l'autre pour l'évêque de Luçon (1).

Luynes était aux petits soins pour dissiper la méfiance. Sa correspondance ne tarit pas : « Vous devez être assuré, par les dernières paroles que je vous ai tenues, et que mes promesses vous devront être comme titres très assurés. Je ne vous les ferai plus longues, puisque les paroles ne sont rien en ce siècle, je me résumerai aux effets (2). »

L'évêque de Luçon, pour ne pas gêner, laissait aller les choses et ne faisait aucun mouvement; car la promotion au Cardinalat eût été, pour lui, un succès tel qu'il retenait son souffle, crainte de déranger l'œuvre à laquelle son rival s'employait avec un zèle si démonstratif.

Il avait conseillé à la reine mère d'accompagner le Roi jusqu'à Poitiers, autant pour donner, de son côté, une preuve de zèle et de confiance que pour surveiller de plus près l'exécution des promesses du favori. Ainsi, il avait été au courant des délibérations où l'on avait résolu le voyage de Béarn. Il le désapprouvait, au fond. Mais il se taisait. La reine mère, toujours mécontente, avait fini par quitter la cour et par s'en retourner à Paris.

Le nonce du Pape était accouru, de Paris à Poitiers, pour agir de son côté (3). Or, Luynes et Puisieux, sur le point de partir avec le Roi pour le Midi, avaient profité de la présence du nonce, pour avoir avec lui, en secret, au sujet de l'évêque de Luçon, une bien curieuse conversation : « Le Roi a désigné Luçon pour le chapeau de cardinal, avaient-ils dit; la reine mère est tellement engouée de cette idée, qu'on n'a pu lui opposer un refus. Mais, de vous à nous, il faut qu'il soit bien entendu que cette proposition n'est que pour la forme. Notre ambassadeur lui-même ignore et ignorera notre véritable pensée. Nous le laissons faire les démarches auprès du Saint-Siège. Mais vous,

(1) Aubery, *Histoire* (t. I, p. 265), et *Correspondance* (t. VIII, p. 20).
(2) Affaires Étrangères, vol. 773 (f[os] 117-121).
(3) Bentivoglio, *Nunziatura* (t. IV, p. 423).

vous savez la vérité et vous pouvez l'écrire à Rome : le Roi entend empêcher, à tout prix, cette nomination. D'ailleurs, il envoie là-bas un émissaire secret, Chazan, avec des lettres de sa main pour qu'on n'ait aucun doute sur ses intentions... Vraiment, cet évêque est fou! C'est lui qui a mis le royaume sens dessus dessous; il est la cause de tout le mal. De son exil d'Avignon, il fomentait cette terrible révolte dont nous avons eu tant de peine à venir à bout, et ce serait lui qui recueillerait maintenant tout le bénéfice!... Et quelle ingratitude! avait ajouté Luynes qui ne se contenait plus. J'ai tout fait pour lui. Je l'ai sauvé au moment de la mort du maréchal d'Ancre; je l'ai maintenu près de la reine mère; et il reste, malgré tout, mon plus furieux ennemi! On va le mettre en observation : si, vraiment, il s'est corrigé, nous verrons; il sera toujours temps de le faire cardinal. Mais pour le moment, qu'il attende! Tout cela, bien entendu, entre nous et dans le plus grand secret; le Roi en a assez de récompenser toujours les plus brouillons parmi ses sujets (1). »

Le nonce ne témoigne nulle surprise. Détestant lui-même Richelieu, il entre avec joie dans les vues de Luynes, et il en écrit de bonne encre à la cour pontificale : ce sont ses lettres qui nous renseignent.

Avant de quitter Poitiers, la reine mère demande au nonce de venir la voir; elle l'accable de protestations et le supplie de faire tout le possible pour obtenir une solution prompte en faveur de son cher évêque. Bentivoglio va, tranquillement, répéter ces propos au ministre Puisieux, qui lève les épaules et sourit. Six semaines après, à Paris, Bentivoglio reçoit la visite de l'évêque de Luçon qui veut protester de son dévouement au Saint-Siège. Le nonce est l'instrument joyeux de la fourberie de Luynes. Il se moque agréablement du solliciteur : « C'est une proposition extravagante, écrit-il à Rome. Il faut que la Reine soit hors de sens. Quant à cet évêque, c'est le plus effréné des ambitieux. Dieu le mortifiera. Quel déboire quand il se verra exclu! »

(1) Lettre de Bentivoglio du 6 septembre, *Nunziatura* (t. IV, p. 414). — Pour tous les autres détails, voir les lettres du 7 octobre, du 13 octobre, etc.

Plus la Reine insiste, plus le nonce s'amuse. L'ambassadeur de France à Rome a vent de quelque chose. Il craint qu'on ne lui fasse jouer un rôle ridicule. Il envoie en France un de ses secrétaires, nommé Mesmin, pour débrouiller l'intrigue. Mais les trois compères rient sous cape et le laissent marcher, tandis que Rome est prévenue.

Rome hésite. Elle connaît la valeur de l'évêque de Luçon et craint peut-être, en trempant dans une pareille intrigue, de se faire un irréconciliable ennemi. Cependant, au fur et à mesure que Luynes, s'avançant vers le Béarn avec le Roi, voit le succès s'affirmer, le favori pousse vivement le nonce et insiste sur l'exclusion *secrète, secrétissime,* mais formelle.

Richelieu finit par se douter de quelque chose. On l'avise d'autre part. Son fidèle ami, Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, lui écrit : « Vous ne trouverez pas mauvais d'être averti qu'un chevalier de l'Ordre me dit, hier, que votre promotion n'est pas encore assurée et que le Pape était bien averti de trois choses qui vous peuvent nuire : qu'aviez juré avoir l'âge à Rome et que ne l'aviez pas; que, durant votre charge de secrétaire d'État, aviez fait le pis contre le Saint-Siège que vous aviez pu ; que, nouvellement, vous aviez recherché les huguenots pour prendre les armes et servir avec la reine mère; qu'on aurait envoyé un exprès à Rome pour les tenir avertis de cela (1). » Son inquiétude est donc en éveil. D'ailleurs, il sèche d'impatience, et l'impatience est ombrageuse.

Pourtant, comment croire à tant de malice? Luynes est si affirmatif, si cordial. Il écrit encore à l'évêque, le 17 octobre : « Je suis extrêmement content de quoi vous auriez reconnu le soin que j'ai pris de vous servir en votre affaire de Rome... Nous continuerons à faire les mêmes instances que nous avons faites. » Et puis, de Fontainebleau, le 12 novembre : « Si je recogne jamais de ce que je vous ai promis, que je meure plus tôt! Fiez-vous donc à moi. Je le dis parce qu'on m'a dit que vous aviez quelque méfiance... » ; et encore, le 19 décembre : « Ne vous met-

(1) Pièce citée par Avenel, *Revue des Questions historiques* (1er juillet 1870, p. 116). L'original est aux Affaires Étrangères.

tez plus en peine d'imprimer en mon esprit l'affection que vous avez pour moi, puisque je ne suis nullement en doute... Il faut donc, désormais, faire et ne plus rien dire, puisque nos cœurs sont hors de soupçon. » Et cela, même quand il s'éloigne. De Boulogne, où il accompagne le Roi, pendant le voyage de Calais, il écrit encore, le 25 décembre 1620 (1).

Un tel empressement finit par avoir raison des doutes de la Reine et de ceux de l'évêque de Luçon. D'ailleurs, Luynes, par une dernière habileté, ou une dernière faiblesse (car il n'a même pas le courage de sa perfidie), change encore de manège. Le comble de l'art serait de se dégager de toute responsabilité et de tout faire retomber sur Rome. Aussi, quand l'époque de la promotion approche, que la reine mère multiplie ses démarches avec une sorte de fièvre, et aussi quand les choses recommencent à se brouiller dans le royaume, il parle au nonce dans des termes sensiblement différents : « Il change d'avis tous les jours, écrit celui-ci; un jour, il veut; un jour, il ne veut pas. » Le nonce évente le piège. Il veut une parole ferme et il pousse Luynes dans ses derniers retranchements. Celui-ci, mis au pied du mur, est bien obligé de découvrir sa véritable pensée : « Si on le nomme cardinal, ce sera bien, dit-il à la fin; mais si on ne le nomme pas, *ce sera mieux.* »

Voilà les hommes qui conduisent la France! Bentivoglio lui-même n'en revient pas. « La vérité, écrit-il, c'est qu'ils se détestent tous (2)! »

La promotion des cardinaux paraît, le 11 janvier 1621. Le nom de La Valette y est compris. Celui de Richelieu n'y figure pas.

Il est facile de deviner les sentiments de l'évêque. Une fois encore, il était joué par ce perfide. Il eût pu éclater. Il se contient. Il écrit au Père Joseph une lettre demi-souriante pour lui faire part de la nouvelle, — et de l'opinion un peu naïve du bon La Cochère, qui n'a rien deviné, à Rome, et qui espère toujours une prochaine promotion. Mais il n'ajoute aucun commentaire. La vengeance est

(1) Affaires Étrangères (vol. 773, f°s 139, 161, 163, etc.).

(2) Bentivoglio, lettre du 12 décembre (vol. IV, p. 495 et aussi p. 536). — Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 661-663) et t. VIII (p. 189).

un plat qui se mange froid. Richelieu écrit, à propos de cet incident : « En France, le meilleur remède que l'on puisse avoir, c'est la patience. »

« Perdre Luynes par la violence, dit-il encore, était un si mauvais moyen pour gagner le cœur du Roi que la Reine fut toujours déconseillée d'entendre aux propositions qui lui furent faites sur ce sujet. » Mais l'évêque guette le favori, et il l'attend à la première faute ou au premier échec.

Luynes est entré dans l'ère des grands embarras et des lourdes responsabilités. On avait cru d'abord que le voyage du Béarn était une fin, et ce n'était qu'un commencement. Il fallait maintenant faire la guerre aux huguenots, et cela au moment où les adversaires du nouveau connétable lui reprochaient sa double erreur dans les affaires de l'Allemagne et dans celles de la Valteline.

Sentir rôder autour de soi, à la Cour, dans les Conseils, partout, l'inimitié muette et justement exaspérée d'un homme comme Richelieu, ce n'est pas une médiocre gêne. La reine mère est l'instrument bruyant de cette hostilité désormais implacable : « Après cela, est passé un temps, écrit Richelieu, où, nos désirs étant restés les mêmes, nos espérances se sont grandement refroidies, la Reine ayant tenu presque pour constant qu'on ne voulait point d'intelligence avec elle. » C'est un combat à mort. Marie de Médicis déçue, furieuse, fait sonner sa colère. Tout est sujet de plaintes, de récriminations, d'exigences croissantes et querelleuses. Avec une insistance maternelle qui tourne à la persécution, elle réclame la place qui lui est due auprès du Roi. Elle a l'affection agressive. Elle veut entrer dans les Conseils, disant qu'une mère comprend mieux que personne les intérêts d'un fils. « La reine mère commence à se montrer de nouveau mécontente, écrit le résident florentin,... son mal n'est point de ceux qui cèdent à des calmants... Dieu veuille qu'à la fin, on n'apprenne pas quelque nouveau coup de tête (2) ! »

Autour de Luynes, on s'inquiète sérieusement. Là aussi, la

(1) Les choses en sont à un point tel que Richelieu, dans ses *Mémoires,* accuse Luynes d'avoir conçu le dessein de vouloir « le faire mourir » (t. I, p. 248).
(2) Cité par Zeller (p. 58). — Voir aussi *Correspondance* (t. VII, p. 514).

colère gronde. Un habile et sage intermédiaire avertit Richelieu, et, parlant au nom du favori, emploie, après la caresse, la menace : « Vous avez été dans les Conseils et vous savez où portent les soupçons et à quoi la sécurité des États oblige les princes. En telle matière, pour remédier à une ombre et souvent commencement de mal, *on est forcé de venir aux voies de fait.* Ce qui peut-être sera entrepris d'une part pour sûreté, sera pris de l'autre pour conspiration... Nous avons affaire à un homme qui est de cette humeur de vouloir contenter un chacun. Il saura toujours garder le respect et les devoirs selon la considération des personnes... Mais hâtez-vous donc, Monsieur, hâtez ce désiré retour et venez contribuer au bien commun, ce qui est en votre pouvoir (1). »

On veut Richelieu à la Cour. On le veut en otage. Pour lui, il est résolu : la Reine ne sera près du Roi que si elle a ses entrées dans le Conseil. Si on ne veut pas écouter ses avis, elle les donnera quand même. Elle a un entretien avec le Roi. C'est à l'heure critique où se décide la guerre contre les Réformés. Elle parle ; elle s'oppose à la rupture ; elle demande, elle exige « l'union de tous », c'est-à-dire la paix (2).

Elle parle d'union et de paix. Or, c'est la guerre. On méprise ses conseils : il faut donc frapper ailleurs. Richelieu prend le chemin de toutes les ambitions non satisfaites, de toutes les oppositions désespérées. Il s'adresse à l'opinion.

Ce jeune évêque se morfondait, depuis cinq ans, loin du pouvoir. Il s'épuisait en des efforts stériles pour conquérir sinon la faveur, du moins la confiance du Roi ! Sa carrière était traversée par celle d'un homme jeune aussi, maître de la volonté royale et qui, selon toute apparence, pendant des années encore, lui barrerait la route. Il n'avait qu'une issue : le cardinalat. On la fermait. La politique du silence et de la réserve lui réussissait mal. Il en adopte une autre.

(1) Cette lettre est de du Perron, archevêque de Sens, frère du fameux du Perron. Voir sa correspondance en original aux Affaires Étrangères, vol 773 (f[os] 249-254).

(2) Voir la correspondance entre Marie de Médicis et Louis XIII, 13 avril-7 juillet 1621, Bibliothèque Nationale, fonds Gaignères (f. fr., 20435), analysé dans *Correspondance* (t. VIII, p. 21).

II. — Le recours à l'opinion

Il n'est pas de régime politique qui ne soit obligé de compter avec l'opinion. Mais, dans une monarchie, l'art de concilier les idées de gouvernement avec les sentiments populaires est particulièrement difficile, parce que les intérêts dynastiques et la volonté propre du prince compliquent encore les données du problème.

Un homme public qui, pour agir sur le souverain, prend le détour de s'adresser à l'opinion risque beaucoup. D'abord, il faut qu'il parle : or, dans le gouvernement, il y a un secret. En parlant, il s'engage : or, la première loi que doit se faire un ministre fidèle est de n'avoir d'autre engagement que le service du monarque. Enfin, en se prononçant, avec liberté, sur les actes qui s'accomplissent par la volonté du prince (fût-elle séduite ou égarée), il risque de s'aliéner pour toujours la faveur royale.

Ayant mesuré ces difficultés, Richelieu, poussé à bout, entre cependant dans les voies périlleuses de l'appel à l'opinion; mais avec quelle prudence, quel tact, quelle magistrale sûreté! Les grandes affaires qui agitent le monde sont toutes présentes à son esprit au moment où il dessine son premier mouvement comme chef de l'opposition et où il soulève, devant le public, les voiles qui recouvrent encore la politique qui sera bientôt celle du premier ministre et de l'homme d'État.

D'ailleurs, il parle à peine; on l'entend à demi-mot. L'opposition, connaissant le prix d'un tel concours, se précipite vers lui, l'entoure, le presse. Lui, écoutant beaucoup, laisse percer son sentiment; et cela suffit. Son cabinet devient rapidement le centre d'un mouvement d'opinion dont les vibrations se répandent de proche en proche et vont agiter tout le royaume.

En l'année 1621, le problème protestant et le problème monarchique étaient posés, en France et en Europe, de telle sorte qu'il fallait opter : faire la guerre au dehors ou faire la guerre au dedans. Luynes, au nom du principe monarchique et

du principe catholique, se prononçait pour la guerre intérieure. L'évêque de Luçon, non seulement par situation et par caractère, mais surtout par une intelligence plus large des choses, eût préféré la guerre extérieure. En agissant ainsi, chacun des deux partenaires était dans son rôle.

Les esprits élevés ont cette fortune que les esprits moindres ne démêlent jamais les grands services, même dans les grandes circonstances. La capacité se révèle au choix et à la portée des entreprises. Les esprits médiocres se tiennent aux occasions médiocres et aux chemins battus. Ils croient qu'ils ont beaucoup fait quand ils n'ont rien compromis. Il était naturel que Luynes fît passer avant tout la difficulté intérieure qui le touchait directement : sa faveur n'était-elle pas la principale affaire de l'État? Il était naturel aussi que Richelieu portât ses vues sur la difficulté extérieure, qui demandait une tout autre largeur d'esprit. Il savait, lui, que les affaires intérieures s'arrangent toujours, tandis qu'à l'extérieur, les occasions ne se retrouvent pas et que les fautes ne se réparent pas.

Par le simple fait que son opinion différait de celle du favori, il ralliait à sa cause tous ceux qui, par intérêt, par situation ou par principe, étaient opposés à la politique de Luynes. Celui-ci, ayant pour système de ménager tout le monde, avait mécontenté tout le monde. Maintenant que, pour conserver la faveur royale, il prenait un parti, il ameutait contre lui tous ses adversaires déclarés et, en plus, les ennemis nouveaux que sa nouvelle politique lui faisait.

Et ce n'étaient pas, tant s'en faut, des adversaires silencieux! Il y eut donc, soudain, une telle recrudescence de polémique contre le pouvoir que les indifférents eux-mêmes en furent frappés. « Au commencement de cette année 1620, on ne voyait que libelles contre celui qui possédait la faveur du Roi (1). »

Les libelles, c'était la presse du temps. Le bourgeois de Paris qui descendait sur le Pont-Neuf les voyait, pour ainsi dire, naître autour de lui. Pamphlets de quelques pages, qui se glissaient

(1) *Mercure françois*, année 1620 (p. 263).

sous le manteau, ils visaient à l'esprit, sans dédaigner le plus vulgaire et le plus grossier. On disait que beaucoup d'entre eux étaient imprimés en Allemagne : ce qui est certain, c'est que la presse de Hollande commençait à les multiplier dès lors, dans ses formats réduits et sous son candide vélin.

Les protestants avaient été les initiateurs de cette redoutable petite guerre. Les premiers livrets répandus par les colporteurs devinrent, contre l'Église romaine, des armes plus dangereuses que les *in-folio* des théologiens. Les fameuses *Lettres des hommes obscurs* avaient pénétré partout. En France, la *Franco-Gallia* d'Hotman, les traités réunis dans les *Mémoires du temps de Charles IX,* et les *Vindiciæ contra tyrannos* avaient posé devant les peuples les plus hardis problèmes de la religion et de la politique. Les pamphlétaires de la Ligue avaient imité ces exemples, et, en plus, ils avaient parlé au bourgeois dans sa langue. Bientôt, le succès de la *Satire Ménippée* ayant multiplié les imitateurs, il ne fut plus question que de « *Catholicons* ». La faveur du maréchal d'Ancre avait amené une recrudescence trop facile et trop fastidieuse.

Après une accalmie, la polémique reprenait donc, tout aussi violente, contre Luynes et ses deux frères. En somme, cette littérature est peu de chose. Les turlupinades sur les propriétés de l'*Aluyne* (c'est l'absinthe, et on prononçait l'*Aleine*), ou sur les *ruines* occasionnées par les *Luynes,* le facile amusement des *Contrevérités de la Cour,* des *Qu'as-tu vu de la Cour,* ou des *Tout en tout de la Cour :*

Le Roy simple donne tout,
Monsieur de Luyne ruine tout,
Et ses deux frères raflent tout,

le discours du *Chien à trois têtes* (à cause des trois frères), la *Requête présentée à Pluton contre Luynes par Conchine,* les dialogues où l'on fait parler Henri IV, les prosopopées que l'on met dans la bouche de la France, les *Prédictions de la Sibylle,* les *Méditations de l'Hermitte Valérien,* les plaisanteries de *Mathurine* et de *Gros-Guillaume*, tout cela constitue une lit-

térature fort vulgaire et dont il ne faut pas exagérer l'importance (1).

Toutefois, dans cet éphémère fatras, il est quelques pièces qui méritent d'être examinées avec attention. Ce sont celles qui, entre les excès de la thèse catholique et de la thèse protestante, préconisent une politique plus mesurée, plus sage, plus tolérante, une politique exclusivement nationale, mettant au-dessus de tout les intérêts de la couronne de France, et dont les adhérents se décernent assez à propos le nom de *Bons François*.

On ne peut pas dire qu'il y eût groupement politique et parti constitué. La doctrine même était flottante, plus empreinte de catholicisme chez les uns, plus nuancée de protestantisme ou de « libertinage » chez les autres. Nulle organisation publique ou secrète, nul chef reconnu : tout au plus des conciliabules, des conversations chez quelque bourgeois bien posé, dans quelque boutique de libraire ou dans quelque étude bien close et abritée contre l'indiscrétion du dehors.

La causticité de la bourgeoisie parisienne raillait, plaisantait, chansonnait. Tout en se jouant, elle rencontrait des critiques justes, des traits piquants, des observations fondées. Le bon sens alerte faisait le reste. Le mouvement si sincère des esprits à Paris, la communion des cœurs dans un sourire, l'entente prompte et à demi-mot, donnaient quelque saveur à cette

(1) Je n'essaierai pas de dresser ici une bibliographie de ces publications éphémères. On la trouvera dans la *Bibliothèque historique* du Père Lelong et dans le *Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque Nationale*. — Une étude complète sur ces livrets serait intéressante, notamment au point de vue littéraire et philologique : Ces « petites lettres » sont, en somme, les aïeules des « Lettres provinciales ». L'un des recueils les plus complets est celui qui a été formé, dans le temps même, sous le titre : *Recueil des Pièces les plus curieuses qui ont esté faites pendant le règne du Connétable de Luynes*. J'ai sous les yeux une édition de 1625, marquée : troisième édition. Celles de 1628, 1632 sont plus belles et plus complètes. — M. Fagniez a consacré à ces polémiques deux études excellentes, l'une parue dans la *Revue des Questions historiques* et intitulée : *L'opinion publique et la polémique au temps de Richelieu* (année 1896, p. 442), et l'autre parue dans la *Revue d'Histoire diplomatique* (année 1900, p. 352) et intitulée : *L'opinion publique et la presse politique sous Louis XIII*. — Il faut avoir sous les yeux le livre de l'abbé Dedouvres : *Le Père Joseph polémiste, ses premiers écrits, 1623-1626*, Picard, 1895, in-8°; livre où une véritable érudition est consacrée à soutenir une thèse bien fragile. — V. aussi la thèse de M. Hubault, *De politicis in Richelium lingua latina libellis*, et surtout le livre, incomplet, mais suggestif, de M. Geley : *Fancan et la politique de Richelieu*, 1894, in-8°.

petite guerre menée rondement et gaiement du Pont-Neuf à la Place Royale. Dans la ruelle de « l'accouchée », les commères caquetaient et répandaient la plaisanterie à la mode qui, par les antichambres, entrait au Louvre et se glissait parfois jusqu'aux oreilles du Roi (1).

Et c'est là qu'est le danger. Si sûr de la faveur que soit un courtisan, il n'est pas à l'abri de ces piqûres, qui irritent d'abord et qui finissent par de durables blessures.

Or, à un moment précis qu'il est facile de déterminer, cette polémique si vive et si dangereuse s'attaque obstinément et cruellement à la faveur de Luynes. Évidemment, il y a campagne menée. L'arme existait; quelqu'un la manie; et il est facile de deviner d'où vient le mot d'ordre. Il vient des entours de la reine mère.

Au printemps de l'année 1620, un peu avant la bataille des Ponts-de-Cé, une sorte de pamphlet à demi officiel, intitulé *les Vérités chrétiennes au Roi très chrétien,* connu aussi sous le nom de *Manifeste d'Angers,* sonne la charge. Il est attribué, avec toute apparence, à Mathieu de Morgues, prédicateur de la reine mère, — esprit caustique, plume redoutable, — que Richelieu ménagea longtemps, mais qui, après avoir été son familier, devint, par la suite, son plus dangereux ennemi. *Les Vérités chrétiennes* sont d'un style âpre et net. C'est la pensée de la reine mère, c'est la politique de l'évêque de Luçon, qui y sont développées : « Croyez, Sire, qu'il y a beaucoup plus de favoris ingrats que de mères sans amour pour leurs enfans... » D'après Mathieu de Morgues lui-même, le manifeste fut « grandement approuvé » par l'évêque de Luçon.

Un autre familier taille sa plume. Celui-ci, Richelieu le rencontrera aussi dans tout le cours de sa carrière. Déjà, il est son ennemi caché auprès de la reine mère. C'est un gentilhomme, un homme d'épée, un personnage avec qui il faut compter,

(1) Parmi ces livrets, le goût littéraire a fait survivre l'intéressant recueil intitulé : *Les Caquets de l'accouchée.* Voir l'*Introduction bibliographique* publiée en tête de l'édition parue dans la *Collection Elzévirienne* Jeannet. — Une lecture attentive de ces morceaux charmants, qui sont de l'année 1623, permet de les rattacher à la polémique qui recevait, plus ou moins directement, l'inspiration de Richelieu et de son groupe.

Chanteloube. En décembre 1620, trois mois après la bataille des Ponts-de-Cé, il publie le *Comtadin Provençal,* qui prend Luynes directement à partie et qui procède contre lui méthodiquement. Le favori est accusé de six vices notables, savoir : incapacité, lâcheté, ambition furieuse, avarice insatiable, ingratitude non pareille, et d'être homme ni de foi ni de parole. On lui reproche sa naissance non française, puisqu'il est né à Mornas, au Comtat d'Avignon; on lui reproche ses débuts si modestes, lui et ses frères n'étant bons, d'après leur premier protecteur, le comte de Lude, « qu'à dénicher des geais verts »; on s'étonne de cette fortune d'un petit fauconnier, « qui, depuis son hors de page jusqu'au 24 avril 1617, n'avait gouverné autre chose que des esperviers ». Tous les traits portent. La langue est vive, mordante, et la querelle aboutit toujours à la même conclusion : « Le souhait de la Reine est d'être auprès du Roi; ces noms de mère et de fils ne peuvent souffrir de division. Le bien des affaires du Roi et du public requiert cela. Au contraire, le bien des affaires de Luynes et de ses parens est que Leurs Majestés soient divisées, et voilà la source de tout le mal... » Or, c'est encore ici la thèse de l'évêque de Luçon : « Donnez l'entrée au Conseil, dit-il sans cesse à Luynes, au nom de la reine mère, et tout est arrangé. »

Mais voilà que le champ de la polémique s'élargit. C'est le moment où, dans le débat politique et religieux qui agite la France et l'Europe, Luynes a pris parti, — c'est-à-dire vers février ou mars 1621, — et à l'heure précise où l'évêque de Luçon sait que son nom ne figure pas sur la liste de promotion des cardinaux. Il n'a plus de ménagements à garder.

D'ailleurs, les intérêts vitaux de la France sont en cause : malgré son avis, on a décidé la guerre à l'intérieur. C'est donc sur la politique de Luynes et non sur sa personne seulement que la polémique va porter. Cette fois, « la France » elle-même prend la parole. Elle s'adresse à Louis XIII par *Le Discours salutaire et advis de la France mourante au Roi.*

C'est une adjuration au Roi et à ses conseillers de ne pas déchaîner la guerre civile dans le royaume ; c'est un appel « à tous

les bons François ». « Je reviens à vous, mes enfans; quel bien prétendez-vous de mon nom? Quel profit du sang de vos frères?... » C'est une invocation aux vieux ministres, ce Sillery, « ce sage oracle de tous les François », au Parlement « colonne de l'État », aux Grands, à la Noblesse, à l'Église, aux « catholiques françois ». Le Roi, à son tour, est pris à témoin. On lui rappelle l'exemple funeste des guerres antérieures, la résistance de son père, Henri IV, aux conseils « venus de Rome et d'Espagne », et le mot de Henri III à Messieurs du Parlement : « J'ai grand'peur qu'en voulant perdre le prêche, nous ne hasardions fort la messe. »

Le pamphlet conseille la tolérance dans des termes que l'auteur de la *Réponse aux ministres de Charenton* n'eût pas désavoués : « Les âmes et les consciences ne se peuvent forcer; elles se moquent du fer, des gibets et des flammes... Laissez Dieu pardessus vous, ô mon Prince, laissez-lui et la force de sa parole, et le régime des consciences. Il n'y a point de religion en la force. » Voici maintenant la défense des Réformés : on loue leur fidélité. C'est à tort qu'ils sont accusés de rébellion : « En effet, lorsqu'ils s'assemblent, c'est sur la promesse qu'on dit que Votre Majesté leur en avoit donnée; ils vous supplient d'ouïr leurs plaintes avant que de condamner leur cause et leurs personnes. Ils ne cherchent pas d'autres armes que leurs larmes, s'il plaît à votre bonté royale d'y avoir quelque égard. » Pour un peu, le plaidoyer serait si chaleureux qu'il verserait dans le « huguenotisme », et ce trait même est assez notable ; car il classe, presque certainement, ce pamphlet auprès d'un autre, plus considérable encore, qui parut quelques mois plus tard, après la mort de Luynes, mais qui, écrit de son vivant, expose la thèse complète de ses persévérants adversaires. C'est la *Chronique des Favoris*.

Ici, le ton s'élève encore. Ce ne sont plus seulement les incriminations particulières contre Luynes et ses frères; ce n'est plus seulement la défense de la reine mère et des grands : c'est toute la crise européenne; c'est la politique extérieure aussi bien que la politique intérieure; ce sont les conséquences fu-

nestes de la résolution si grave prise par Luynes quand il a voulu la guerre : « Nous voyons clair, maintenant ; des lièvres tremblans nous ont fait peur. Nous nous sommes jetés à l'eau pour échapper à des foudres de guerre qui n'étaient eux-mêmes que des poltrons : voilà toute l'histoire des Ponts-de-Cé. » Tous nos maux viennent, une fois de plus, de nos ennemis, c'est-à-dire des Espagnols : « Nos voisins, vrais Argus, s'avisèrent qu'une guerre civile en France seroit bien à propos, pour leur permettre de venir à bout des révoltes d'Allemagne et de l'usurpation qu'ils prétendoient faire, tant au Palatinat, Juliers, qu'en la Valteline. » De là tout le mal; et nous nous sommes laissé prendre au piège! « Ils ont ramassé tous les vieux haillons de la Sainte Ligue pour faire un beau manteau de religion doublé bien finement par les Pères de la Société, et de tout cela, ils ont fait un présent à ce beau favori, qui n'y a vu qu'un moyen de parvenir à la connétablie... » Tous les dévots sont arrivés à la rescousse; les cardinaux, l'archevêque de Sens, le Garde des sceaux Du Vair, qui comptaient aussi sur leur chapeau rouge, et le Père de Bérulle, et « jusqu'à la marquise de Maignelay ». Le roi Henri IV s'inquiète, aux enfers, de ce qui se passe là-haut ; il apprend l'état où l'on a mis son royaume, son fils mal conseillé et à demi découronné. Il demande pourquoi la mère ne l'a pas tiré de ce mauvais pas ; on lui répond qu'elle est elle-même chassée de la Cour ou traînée aux camps comme une « femme à lansquenets. »

Personne n'est plus à sa place ; tout l'or du royaume est gaspillé ; le peuple est ruiné, la noblesse périt dans des combats inutiles, et tout cela pourquoi? Pour enrichir une famille d'incapables et d'intrigants, dont l'ambition insatiable a tout détruit dans ce florissant royaume : « De haute lutte, ils ont fait passer depuis quatre ans, toutes les affaires importantes par leurs seuls avis. Ils ont fait marcher le Roi, en tous lieux, où leurs intérêts particuliers les appeloient. En faveur de Castille, Luynes a négligé toutes les vieilles alliances de la couronne. Il a laissé perdre le Palatinat et les Grisons, afin de se rendre l'Espagnol favorable. La reine mère avoit conservé Juliers sous la

protection des armes du Roi, et ces trois marauds l'ont laissé bloquer par Spinola à la honte de votre glorieuse mémoire. Le même Père Dominique, qui avoit béni les armées impériales, à la veille de la bataille de la Montagne-Blanche, on l'a fait venir pour bénir les armées du Roi à la veille de l'assaut de Montauban! Nous sommes donc bien les soldats de l'Espagne; nous ne faisons plus qu'un avec elle. Voilà ce que ces traîtres ont fait de la France. L'ennemi traditionnel a dirigé leur politique et a profité seul de leur incapacité! »

Ainsi, la politique nationale s'affirme contre la politique catholique et espagnole de Luynes. La bourgeoisie parisienne, avertie par les fautes mêmes qu'elle a commises au temps de la Ligue, se méfie maintenant. Elle n'a plus de goût pour les Saint-Barthélemy; elle n'a pas oublié l'assassinat de Henri III et celui de Henri IV. Quand on lui parle de recommencer les guerres de religion, elle se demande d'où viennent les conseils. Elle voit, autour du favori, le nonce du Pape, les cardinaux, le parti des dévots et surtout l'ambassadeur d'Espagne.

Et l'Espagne — on le sait — n'a qu'un but. Sous le prétexte de la religion, elle poursuit obstinément sa campagne pour la domination universelle. Les moines sont ses favoris et ses estafiers. Tout le monde obéit au : *Yo el Rey*. Si l'on veut rester des patriotes, la première prudence est de se méfier de tous ces cosmopolites. Jamais on n'en a tant vu à Paris. Les Jésuites, en moins de vingt ans, ont restauré leur Compagnie, ont fondé partout des collèges, se sont emparés de la Cour, se sont imposés au confessionnal du Roi et tiennent en bride le favori. Or, les Jésuites sont à la fois les serviteurs et les maîtres de la Maison d'Autriche. Ferdinand Ier et Maximilien sont leurs élèves. La victoire de la Montagne-Blanche est une victoire jésuite.

Et les vaincus, qui sont-ils? Ce sont les vieux alliés de la couronne de France; ce sont ceux qui ont aidé le roi Henri IV à reconquérir sa couronne; ce sont les princes allemands indépendants, et, au premier rang, le Palatin. Les Hollandais sont, menacés de nouveau, depuis que la trêve conclue sous les auspices du roi Henri est terminée et dénoncée; les Vénitiens, le

duc de Savoie, les Grisons, Mansfeld, tous nos amis crient au secours et personne ne vient à leur aide.

Comme la situation de la France est changée, depuis l'assassinat de Henri IV! Tous les maux qu'on avait prévus se réalisent. Divisée au dedans, au dehors elle n'a plus d'alliés! La confédération qui s'était groupée autour du vainqueur de Fontaine-Française s'est dissipée. En évoquant habilement de soi-disant principes religieux, on nous a isolés en Europe. L'Angleterre nous a abandonnés et la voilà qui recherche maintenant elle-même l'alliance d'Espagne. Nous n'avons pas su profiter des occasions favorables. Nous avons laissé périr sans secours le duc d'Ossuna à Naples; et, au moment où cette vieille adversaire était écrasée par nos alliés de la veille, loin de l'achever, nous l'avons sauvée, à Ulm.

Demain, restaurée et raffermie, ayant eu raison, isolément ou successivement, de tous ses adversaires, elle se dressera de nouveau devant nous; elle marchera sur nous; elle retrouvera des Farnèse; il lui reste des Spinola; et elle nous prendra, de nouveau, en flagrant délit des discordes intestines où sa redoutable habileté nous aura, encore une fois, précipités.

La France n'a pas de plus cruel ennemi qu'elle-même. Ce sont ses divisions qui font la force de ses adversaires. Tous ceux qui n'étaient pas aveuglés par la passion catholique comprenaient que c'était là le danger national; et c'est pourquoi ils se donnaient, avec une assurance qui déconcertait leurs adversaires, le nom de « bons François ».

Ces aspirations, ces sentiments, étaient-ils partagés par le cardinal de Richelieu, ou, pour préciser, appartenait-il au parti des « bons François »? Sur bien des points, il était certainement en communauté de vues avec ce groupe d'hommes sensés, influents et actifs. Il était frappé du danger que faisait courir au royaume l'abandon de la politique traditionnelle de Henri IV. Il voulait la France grande. Or, alliée et satellite de l'Espagne dans la campagne de restauration catholique, elle ne pourrait être que subalternisée et diminuée. Il était partisan déclaré de la tolérance religieuse. Son titre d'évêque et même sa candidature au cardi-

nalat n'étaient pas des obstacles : on citait bien des hommes publics, comme le cardinal Duprat et le fameux cardinal Georges d'Amboise, à qui leur indépendance envers le Saint-Siège n'avait pas si mal réussi.

Mais, de tout cela, fallait-il conclure que ce prélat, cet ami de la reine mère, ce porte-parole du clergé dans les États de 1614, allât jusqu'à lier sa fortune à celle des ennemis déclarés de la politique catholique? Pensait-il à prendre réellement, au dedans et au dehors, la défense des huguenots?

Si oui, quelle imprudence, et que de contradictions! Si non, comment expliquer ses relations journalières avec les pamphlétaires qui se réclamaient de lui? Comment nier la présence, dans son cabinet, de personnages louches qui se donnaient pour ses inspirateurs et pour ses confidents? Grand embarras pour les contemporains; et même, il faut l'avouer, réelle difficulté pour l'histoire.

III. — Les conseillers intimes. — Fancan et le Père Joseph.

A demi perdue jusque-là dans l'entourage de l'évêque, une figure apparaît, à cette époque, qui mérite d'être mise en pleine lumière. Il s'agit d'un personnage singulier, énigmatique. En raison de l'importance des affaires auxquelles il a été mêlé et de la puissance des ressorts qu'il fit agir, on peut se demander s'il ne fut pas, en France, un des agents occultes de l'un des grands partis rivaux qui, à cette époque, divisaient l'Europe.

Homme actif, entreprenant et ingénieux, écrivain de verve, interlocuteur persuasif et entraînant, politique fécond en ressources, en ruses, en tours et détours, touchant à tout, — touchant partout, — curieux, perspicace, d'allure ardente et d'un rare sang-froid, gardant, au milieu de ses transformations et de ses avatars cachés, une manière d'autorité et un ton de conviction, il occupe, auprès de l'évêque de Luçon, une situation telle qu'elle lui permet de s'adresser en termes familiers à un homme qui, pourtant, n'encourageait pas la familiarité : il s'appelait Dorval-Langlois

sieur de Fancan; il était chantre et chanoine de l'église Saint-Germain l'Auxerrois (1).

Il venait d'Amiens. Il avait été attaché d'abord à la famille très catholique des Longueville, c'est-à-dire aux Soissons et aux Guise, et il avait su gagner la confiance de cette fameuse comtesse de Soissons qui était l'intrigue en personne, et dont, pendant quelques années, il avait géré les affaires. Habile à s'insinuer, il s'était fait charger, vers 1617, par M. de Longueville, d'une mission en Suisse, pour y traiter une affaire particulière à laquelle le duc de Savoie était également intéressé. Etait-ce là qu'il avait pris une première teinture des affaires extérieures et un premier contact avec les protestants du dehors? Ce qui est certain, c'est qu'il avait manigancé, à cette époque, un rapprochement entre messieurs de Berne et le duc de Savoie et que, quoiqu'il fût clerc et familier d'une puissante maison catholique, il se prononçait très crânement contre la politique pontificale; il écrivait, dès lors : « Dieu nous garde du conseil des bigots! » Son langage imprudent avait attiré l'attention, et peu s'en fallut que le roi de France ne donnât à son ambassadeur en Suisse l'ordre de le faire arrêter.

Rentré en France, il avait d'abord humé le vent de la faveur, et il avait essayé de se glisser dans les bonnes grâces de Luynes, devenu, par suite d'un échange avec le duc de Longueville, gouverneur de la Picardie. Mais ses services n'avaient pas été agréés; et, par dépit peut-être, il s'était jeté dans l'opposi-

(1) Avec une sagacité remarquable, un historien mort prématurément, M. Geley, a démontré l'importance du rôle joué par Fancan. Il l'a même, à ce qu'il me semble, quelque peu exagérée. Voir son livre sur *Fancan et la politique de Richelieu.* — M. Fagniez a étudié avec soin la physionomie de Fancan dans les études citées ci-dessus et aussi dans son grand ouvrage sur *le Père Joseph et Richelieu.* Enfin, cet ensemble de travaux s'est complété de la façon la plus heureuse par la publication qu'a faite M. Th. Kügelhaus, de Berlin, de l'inventaire des papiers saisis chez Fancan, inventaire dressé par Nicolas Fouquet, et que M. Kügelhaus a fait paraître, avec un classement par ordre d'affaires, dans l'*Historische Vierteljarschrift*, Leipzig, 1899 (tirage à part). — Ce document est conservé à la Bibliothèque Nationale (Manuscrits, f. fr. Supplément, vol. 6651). On rencontre aussi, dans ce volume, d'autres documents relatifs à Fancan, notamment « l'Extrait des papiers trouvés au cabinet du sieur Langlois » (frère de Fancan), et la déposition d'un sieur de Lion qui travaillait pour Fancan à la rédaction des libelles et qui collabora à l'« Advis salutaire au Roi ».

tion, probablement au moment où la comtesse de Soissons et M. de Longueville, quittant la Cour, s'étaient réfugiés à Blois, auprès de la reine mère.

Est-ce à ce même moment, et dans le tumulte des semaines où on armait à Angers, qu'il s'insinua auprès de l'évêque de Luçon? C'est ce qu'il est difficile de préciser. Quoi qu'il en soit, son frère, Dorval-Langlois, était l'intendant des affaires particulières de l'évêque; il semble que celui-ci avait été présenté au futur cardinal par les Bouthillier, dont les origines, comme celles des La Porte, étaient picardes; depuis longtemps d'ailleurs, un Langlois était, comme on disait alors, de la domesticité des Richelieu (1).

En 1618, Fancan apparaît, auprès de l'évêque de Luçon, comme un adversaire ardent de Luynes, comme un tenant de la cause des « bons François », et, surtout, comme un homme parfaitement renseigné sur les affaires d'Allemagne : il les traitait d'un ton de connaisseur. Il faisait valoir ses nombreuses relations au dehors et il était au courant de ce qui se passait un peu partout. Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois depuis 1614, et sur le point d'être promu à la haute dignité capitulaire de chantre de la même église, il ne cachait pas son inclination vers la cause protestante, et il ne tarissait pas sur les dangers que la politique catholique de Luynes faisait courir au pays. Fancan fut, dès cette époque, un des rédacteurs principaux des libelles imprimés contre le favori. C'est lui qui écrivait les mauvais vers du pamphlet, célèbre alors, sur les *Admirables propriétés de l'Aluyne :*

Voulez-vous piper la jeunesse,
Mener en triomphe un grand Roy?
Voulez-vous blesser la noblesse,
Et aux princes donner la loy?
Faites que toujours votre haleine
Sente l'odeur de l'*Aluyne*.
. . . .

(1) Voir, à ce sujet, le rarissime ouvrage intitulé : *Discours des Hiéroglyphes Aegyptiens, par Pierre* LANGLOIS, *escuyer, sieur de Bel-Estat*, Paris, 1583, in-4°. La seconde partie, « *Tableaux hiéroglyphiques* », est dédiée au Grand Prévôt de Richelieu, père du Cardinal.

Voulez-vous piper un prince,
Attraper un gouvernement,
Acheter toute une province
Pour y régner absolument?
Frottez-vous le nez de la Graine
Ou du jus de l'*Aluyne*.

. . . .

Voulez-vous que la Royne-Mère
Demeure toujours en prison
Et que le Roy soit en cholère
Contre elle sans droit ni raison?
Faites toujours que votre haleine
Sente l'odeur de l'*Aluyne*.

On peut lui attribuer également la rédaction de certains pamphlets autrement intéressants, notamment de la *Remontrance au Roy importante pour son État*, et de la *Chronique des Favoris* qui avait, nous l'avons vu, la portée d'un manifeste. Ce qui caractérise ces pamphets, et d'autres qu'il écrira par la suite, c'est une argumentation puissante, une véhémence parfois éloquente, une verve souvent grossière et, toujours et par-dessus tout, un fort parfum de huguenoterie.

Fancan n'était pas un isolé dans l'entourage de l'évêque et de Marie de Médicis. Il était étroitement lié avec toute la bande des spéculateurs en mécontentement qui s'attachaient à la cause de la reine mère. Succédant aux Tantucci et aux Ruccellai, il rencontrait là les Chanteloube, les Marcel, les Mathieu de Morgues. Une lettre de celui-ci nous montre bien quels genres de services on pouvait attendre de ces gens : ils répétaient les nouvelles, agitaient les passions, forgeaient les épigrammes, insinuaient les calomnies, espionnaient, colportaient, rapportaient, hommes à toutes besognes et à toutes mains, se répandant, selon leurs propres expressions, « en beaucoup de visites chez des personnes considérables, pour donner de bonnes impressions et effacer les mauvaises que d'autres avaient données (1) ». C'est ce qu'on appelait, dès lors, des « mouches », espèces bourdonnantes et malfaisantes qui se croyaient nécessaires et que l'on croyait utiles, parce que, dans

(1) Sur Marcel, auteur du pamphlet *le Roy du Roy*, voir *Correspondance* (t. II, p. 239) et la lettre de Morgues, dans *Correspondance* (t. VIII, p. 33).

ces temps-là, tout, même les grandes choses, se préparait dans l'intrigue du cabinet.

Il est incontestable que ce Fancan pénétra très avant dans la familiarité, sinon dans la confiance de l'évêque de Luçon. Ses compagnons, qui avaient intérêt à compromettre Richelieu, ont dit, par la suite, qu'il avait écrit ses principaux pamphlets sous l'inspiration directe de celui-ci. Mais l'idée protestante y est trop évidente pour que cette assertion puisse être reçue sans contrôle (1), Fancan était auprès de Richelieu, cela est certain. Il avait avec lui une liberté de langage qui indique d'étroites et intimes relations, voilà tout ce que l'on peut dire.

De ces rapports intimes, il nous reste une preuve d'une authenticité incontestable, dans une lettre écrite à Richelieu, en août 1621, lettre que l'on a attribuée à un autre confident de Richelieu, le Père Joseph, et qu'on peut, sans risque d'erreur, restituer à notre Fancan. Ce sont des conseils donnés de haut, par un politique raffiné, à une ambition dont les inquiétudes et les calculs sont devinés et ménagés sous les formes d'une apparente rudesse : « Souvenez-vous donc, s'il vous plaît, que le bien des affaires de la Reine consiste, pour l'heure, en l'établissement d'une vie privée et au mépris des tracas de la Cour... Ne demandez rien au Roi pour votre fait particulier, mais importunez le librement en ce qui regardera les nécessités de la Reine sa Mère... Surtout, montrez discrètement que vous n'êtes de facile croyance à toutes les promesses que l'on pourra faire, les réduisant toutes à l'effet, non aux paroles... N'ayez pas honte de publier que la Reine est extrêmement nécessiteuse; supposez des dettes, faites saisir son revenu... Sa misère, opposée à l'opulence orgueilleuse de ses ennemis, frappera un grand coup pour elle dans les corps des communautés, quand on considérera une grande reine, veuve et mère de deux grands rois, réduite à une vie privée et nécessiteuse par l'insolence d'autrui... Ceux auxquels vous avez

(1) Sur la réserve que Richelieu mit toujours dans ses relations avec le monde protestant, voir un bon passage de Fagniez, *Père Joseph* (I, p. 249). — M. Avenel cite une lettre du duc de Rohan où il est dit que l'emprisonnement de Fancan est de mauvais augure. *Correspondance* (t. III, p. 611).

affaires veulent tout tenir sous leur puissance; c'est ce qu'il vous faut prévoir d'heure et n'avez que le prétexte d'une vie à demi conventuelle pour échapper de leurs mains... Il sera aussi à propos de faire courir le bruit que la Reine est, à présent, fort opiniâtre en ses résolutions, se laissant parfois emporter à des fantaisies dont on ne peut aisément la détourner; qu'elle se forme des mécontentemens, tantôt contre les uns, tantôt contre les autres de ses plus familiers, et que cela soit semé parmi les domestiques, tantôt feignant qu'il y en a de disgraciés, tantôt travaillant pour les rétablir en grâce; tout cela bien joué... ainsi on gagnera du temps... » Et enfin, ces conseils directs sur l'affaire qui tient le plus au cœur à l'évêque de Luçon, celle du cardinalat : « Si vous n'avez pas présentement vos expéditions de Rome, il semble que ne devez vous embarrasser davantage à la poursuite... Il faut alors que la Reine et vous acquériez du crédit parmi les bons François, que vous ne fassiez point paroître d'avoir une intelligence avec les maisons ou religions qui sont suspectes à la France (les Jésuites), et la Reine ne feroit pas peu pour ses affaires, si elle prenoit quelquefois un bon docteur de Sorbonne et quelque bon chartreux pour se confesser et, pour prédicateur, quelqu'un qui fût d'un autre habit que le P. Arnoux... Il vous en réussira un plus grand bien qu'il ne semblera à plusieurs; il y a de grandes particularités à vous entretenir là-dessus (1)... »

Quelle singulière hardiesse, quelle complexité et quelle fécondité de ressources, quelle astuce déliée et impudente, quel irrespect et quel scepticisme dans ce langage tenu à un évêque par un prêtre, quelle assurance détachée dans ces aphorismes que l'auteur de la lettre appelle de lui-même des « maximes d'État »! Qui donc osait parler ainsi, en face, à Richelieu?

Fancan, il est vrai, était téméraire. Il aimait à donner des conseils qu'on ne lui demandait pas. Il tranchait volontiers du Machiavel. Il écrivait beaucoup, comme un homme à qui les écritures coûtent peu, et rapportent. Cependant, pour tenir un

(1) Ce document si curieux est publié par M. Avenel dans *Correspondance* (t. I, p. 685). — Cfr. FAGNIEZ, *Père Joseph* (t. I, p. 99).

tel langage, il fallait qu'on lui eût laissé prendre d'autres libertés. Un peu plus tard, quand Richelieu parvint au ministère, Fancan lui adresse encore des « avis », des mémoires politiques. Le ministre les recevait avec plaisir; il les demandait même. Fancan était donc admis dans son cabinet, travaillait avec lui; il écrivait pour lui, et notamment sur les sujets de politique extérieure.

Et c'est ici que la difficulté se complique encore. Il faut lever maintenant le dernier voile qui couvre cette étrange personnalité. Nous pénétrons, ce qui est si rare en histoire et en politique, dans le domaine ténébreux où s'agitent les agents occultes de la politique internationale. Nous avons dit que, si Fancan avait pris de l'influence sur Richelieu, c'est certainement par la connaissance, rare en ce temps-là, qu'il avait des affaires européennes. L'évêque était avide d'entendre un homme qui savait bien les choses et qui avait l'art de les expliquer.

Or, ce conseiller, cet agent, ce confident, avait les raisons les plus particulières d'être bien renseigné. Car il représentait, en France, des intérêts étrangers. Il avait, certainement, les relations les plus étendues avec tout le monde protestant et, par un double jeu où les ténèbres se recouvrent de ténèbres, il était aussi en rapport avec le parti adverse. Fancan restera, dans l'histoire, un type remarquable de l'agent secret : adresse, hardiesse, sang-froid, duplicité, immense et permanente intrigue, avec l'intensité d'action et d'émotion que donne un si délicat et si redoutable maniement.

Quelques années plus tard, quand Richelieu le fit mettre à la Bastille, — où il ne tarda pas à mourir bien inopinément — on saisit ses papiers, et on dressa un inventaire; or, voici ce qu'on découvrit : Fancan entretenait une correspondance des plus actives avec les chefs du protestantisme dans les Pays-Bas, en Suisse, en Hollande, en Angleterre. Et quelle correspondance! Il offre ses services au Palatin. Il écrit à Mansfeld, le chef des armées huguenotes, disant « qu'il ne lui écrit souvent, *crainte que les lettres ne tombent en mains étrangères;* dit encore qu'il appuie tant qu'il peut ses intérêts, mais que, souvent, il se trouve

faible contre les factions contraires; dit qu'il a assez fait connaître *à l'ambassadeur d'Angleterre* combien les ennemis le redoutent, etc. »

S'il s'agit de l'Angleterre, voici ses correspondants de Londres qui le félicitent de « ses lettres pleines des témoignages ordinaires de son ardeur et affection au public ». Voici les lettres de Carlisle, ambassadeur d'Angleterre en France. Voici d'autres lettres adressées à un haut personnage anglais, où Fancan dit qu'il *contribue de tout son pouvoir à l'alliance d'Angleterre contre l'Espagne.* Voici toute une vaste correspondance sur ce sujet et sur tant d'autres. Voici des renseignements sur les flottes et sur les troupes de secours pour la Rochelle.

Mais c'est surtout du côté de l'Allemagne qu'il s'emploie. Pour qui travaille-t-il? Ceci est plus obscur. Nous avons vu le rôle affirmé et patent, en quelque sorte, en faveur des protestants, les pamphlets, les correspondances avouées ou secrètes, les mémoires remis à Richelieu. Tout cela se tient.

Mais voici qu'il est mention également des relations suivies avec des princes catholiques, avec les princes bavarois, avec l'archevêque de Cologne et, surtout, avec l'allié de Ferdinand II, avec le vainqueur de la Montagne-Blanche, avec Maximilien de Bavière!

C'est par lots entiers que l'on compte les liasses de ces correspondances, bien suspectes pour un Français, et, dans ces liasses, il y a des reçus! « Paquet de plusieurs papiers et lettres concernant le maniement de 36000 livres pour le baron de Rechem (c'est un des ministres de cet archevêque de Cologne qui est le frère de Maximilien). Entre lesdits papiers, il y a une quittance du baron de Rechem de 45000 livres de maniement qu'avait eu le sieur Fancan. » « Maniement » : le mot est trop clair. Aucun doute ne peut subsister. Fancan était à la solde d'un des partis, peut-être des deux.

Je sais bien que les princes de la maison de Bavière, quoique catholiques, jouèrent souvent un double jeu, qu'ils hésitèrent longtemps entre les deux causes, et qu'ils furent plus d'une fois tentés de former en Allemagne ce qu'on appelait alors un

tiers-parti. Je sais bien que la France s'intéressa à cette politique et que Richelieu y employa même, notoirement, les services de Fancan (1). Mais si celui-ci montra tant d'ardeur à servir cette cause, son ardeur ne le rend que plus suspect, car il n'était pas libre et il recevait de l'argent de l'étranger.

Richelieu sut à quoi s'en tenir, quelques années plus tard, et voici le terrible réquisitoire qu'il insère dans ses *Mémoires*, sur l'homme qui avait si adroitement forcé son intimité : « Le Roi fit arrêter un nommé Fancan, pour lui faire expier une partie des crimes qu'il avoit commis. De tous temps, il s'étoit déclaré, plus ouvertement que ne pouvoit un homme sage, ennemi du temps présent. Rien ne le contentoit *que les espérances imaginaires d'une République qu'il formoit selon le dérèglement de ses imaginations*... Son exercice ordinaire étoit de composer des libelles pour décrier le gouvernement, de rendre la personne du prince contemptible, les Conseils odieux, exciter à sédition, chercher de beaux prétextes pour troubler le repos de l'État, *et, sous le nom de bon François*, procurer la perte du royaume... En cette considération, il *avoit pris, de tout temps, intelligence avec les protestans étrangers, auxquel il servoit de fidèle espion*, d'autant plus à craindre que sa condition le rendoit moins suspect. Il se servoit envers eux *de l'entrée qu'il avoit en diverses maisons des ministres*, pour, sous prétexte de bons avis, leur donner de fausses alarmes pour les armer contre l'État (2)... »

Cet « espion », c'est dans le cabinet de Richelieu qu'il espionnait. On colportait en dehors ce qui se disait au dedans « pour donner de fausses alarmes ». On fomentait des désordres dans l'État par des avis perfidement calculés. Richelieu ne pardonna pas d'avoir été trompé, ou il ne voulut pas dire jusqu'à quel point il lui avait déplu de se laisser tromper. Fancan lui avait été utile; Fancan devenait dangereux; Fancan, ses avis et sa mémoire disparurent dans l'ombre et le secret de la Bastille.

(1) Fancan fut chargé par Richelieu, devenu ministre, d'une mission en Bavière dont les documents subsistent aux Affaires Étrangères, *Bavière*, t. I; nous y reviendrons.

(2) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 453).

Mais, en 1621, au moment où il recevait de ce même Fancan les conseils hardis contenus dans la lettre intime qu'il se laissait adresser; au moment où il lisait, avant qu'ils parussent, des livrets comme les *Remontrances au Roi* et la *Chronique des Favoris;* au moment où il étudiait les mémoires si précis et si documentés sur les affaires d'Allemagne, l'évêque de Luçon ne cherchait pas à démêler les mobiles du zèle dont cet officieux faisait étalage. Obligé alors de ménager le parti protestant, l'évêque avait tout avantage à s'instruire exactement des intérêts qui étaient en jeu dans les conflits internationaux. Cet homme était pour lui un éducateur, un indicateur, et peut-être un intermédiaire.

Mathieu de Morgues et, d'après lui, des écrivains plus récents ont été plus loin et ont attribué à Fancan le rôle d'un inspirateur. L'exagération ou l'erreur sont évidentes. Le parti pris de Fancan en faveur de la cause protestante est si déclaré qu'il est facile de distinguer ses idées personnelles de celles de l'évêque. L'agent représente une doctrine qui ne fut jamais celle de Richelieu, celle qui se résume en cette formule : « A bas le papisme ! » On trouve dans l'inventaire des papiers de Fancan la mention d'un dossier qui devait être particulièrement curieux; le commissaire royal qui rédigea l'inventaire, Nicolas Fouquet, l'analyse en ces termes : « *Le grand secret du grand Dessein* ». C'est un livre in-folio, « qui contient environ cent pages, écrites à la main, contre les Jésuites, lequel surpasse, à mon sens, tout ce qui a été écrit contre eux ». Si l'on voulait savoir le dernier mot sur la personnalité de Fancan, c'est dans ce « Mémoire », s'il subsiste, qu'il faudrait le chercher. On y reconnaîtrait probablement tout l'esprit de la Conjuration.

Les idées de Richelieu étaient beaucoup plus complexes. Il n'a jamais aimé les Jésuites; mais il avait des raisons très sérieuses de ne pas rompre avec eux. Si les « bons François », si l'opposition protestante elle-même avaient les yeux tournés vers lui, si, comme il arrive dans toutes les coalitions, l'évêque avait des accointances diverses, il est certain que les « catholiques », les « dévots », n'avaient, d'autre part, aucune raison

de le traiter en ennemi, ou en suspect. C'est là que s'observent ce sens de la mesure et cette sagesse qui seront le secret et la force de toute son activité politique. Le sentiment du bien public le guide parmi les excès qui l'environnent et assure à son caractère une position si haute que même ceux qui le craignent ne peuvent pas ne pas l'estimer. Évêque, il était trop soucieux de sa dignité pour se laisser compter au nombre des adversaires publics ou cachés de l'Église; candidat à la pourpre, son intérêt l'eût mis en garde contre toute manifestation qui eût alarmé Rome.

Si la tactique de son opposition contre Luynes le portait à se séparer des catholiques ultra; si sa clairvoyance le préservait de l'illusion, généralement partagée, qu'on en finirait avec le parti huguenot en une seule campagne; s'il appréhendait la guerre civile; si son génie politique lui découvrait les conséquences de la faute commise à Ulm, de l'abandon du Palatin, de l'invasion de la Valteline, il était pourtant assez maître de soi pour ne pas aller au delà.

Il se proposait surtout de rentrer dans la faveur du Roi. Or, Louis XIII était trop bon catholique pour confier jamais les affaires à un homme dont les sentiments à l'égard de l'Église n'eussent pas été sûrs. Marie de Médicis était dévouée, corps et âme, aux idées romaines. Enfin, l'évêque de Luçon faisait sa société habituelle de personnages appartenant au haut clergé et que leur foi active et leur ardeur religieuse recommandaient particulièrement à la faveur du Roi, à la piété des fidèles et à la confiance du Saint-Siège.

Au premier rang, les cardinaux de Retz et de La Rochefoucauld; puis son ami, l'archevêque de Sens, frère du cardinal du Perron, qui s'employait sans cesse à un raccommodement avec Luynes et à un rapprochement avec la Cour; puis le confesseur du Roi, ce bruyant et intempérant Père Arnoux qui, après l'avoir combattu, s'était pris tout à coup d'un beau zèle pour lui et ne se gênait pas pour le proclamer le futur chef du gouvernement (1); puis le fondateur d'une de ces congrégations qui allaient

(1) Le Père Arnoux lui écrit un peu plus tard : « Quand un nouveau chevalier fait

tant contribuer à restaurer en France la pureté des mœurs et de la doctrine parmi les membres du clergé, le fameux Père de Bérulle; enfin, par-dessus tout, l'ami des premiers jours et des heures mauvaises, l'homme dont l'autorité, la valeur, le désintéressement, le prosélytisme fougueux eussent fourni, au besoin, caution suffisante, le Père Joseph.

Essayons de préciser, dès maintenant, le rôle du Père Joseph. C'était un homme de foi, un enthousiaste, un imaginatif. Ses vertus religieuses dépassent la mesure commune. Il fut un fondateur d'ordre, un directeur de conscience admirable, un écrivain abondant et souvent heureux; et, en plus, il reste, auprès de son ami, une très remarquable personnalité politique. Il consacra la première partie de sa vie à la réalisation d'une entreprise qui n'aboutit pas et qui ne pouvait pas aboutir, une croisade nouvelle contre le Turc. Mais la seconde partie, il la dévoua à l'exécution des desseins du grand ministre qu'il avait su reconnaître, avant tout le monde, et auquel il demeura, seul peut-être, fidèle jusqu'à la fin. Il fut, pour Richelieu, un appui sans pareil et un instrument unique, — puissant et souple. On dit que Fancan écrivit sous l'inspiration du prélat : et le Père Joseph? Les archives sont pleines des documents où sa plume ferme et prompte donne le tour à la pensée de l'ami (1).

A partir de l'époque où ses conseils influents ramenaient

aux fauxbourgs de Saint-Jean d'Angely sur la tranchée nous aura donné sa place effectivement (il s'agit de Luynes), personne n'en sera plus aise (et je n'en excepte personne, pas même le Père Joseph en qui je cède à vos affections) que moi ...» Affaires Étrangères (vol. 774, f° 35).

(1) La personnalité du Père Joseph a été tirée récemment de l'obscurité maligne où l'avaient plongée les racontars des contemporains et surtout les trois livres contradictoires de l'abbé Richard (*Histoire de la vie du R. P. Joseph Le Clerc du Tremblay, capucin*, Paris, 2 vol.; 1702, *Le véritable Père Joseph, capucin, nommé au cardinalat*, 1704, 1 vol. in-12, et *Réponse au livre intitulé le Véritable Père Joseph*), par l'excellent ouvrage de M. G. Fagniez, *Le Père Joseph et Richelieu*, 2 vol. gr. in-8°, Paris, Hachette, 1894. — Consulter aussi les ouvrages de l'abbé Dedouvres : *Le Père Joseph devant l'histoire*, 1892; *Le Père Joseph polémiste*, Paris, 1895, in-8°. — Une thèse de M. Parmentier sur un « Supplément à l'Histoire de Richelieu » a mis en lumière, par les discussions qu'elle a provoquées, le « Supplément à l'Histoire de France » de Lepré-Balain, manuscrit précieux rédigé d'après les papiers du Père Joseph, maintenant conservé au British Museum, fonds *Egerton*, n° 1673, et auquel nous ferons de larges emprunts dans les études qui vont suivre.

l'évêque de l'exil d'Avignon pour traiter de la paix à Angoulême, il ne le quitte plus, et les rapports de ces deux hommes froids sont empreints d'une calme et joyeuse cordialité. Richelieu lui donnait, en riant, le sobriquet d' « Ezechieli », probablement à cause de ses airs de prophète. Sur le même ton plaisant, il l'appelait encore *tenebroso-cavernoso* (1).

Le capucin était, en effet, terriblement sérieux avec tout le monde. Mais auprès de l'évêque, son cadet, il se déridait, et son âme attentive se penchait sur cette jeune et élégante destinée, comme sur celle d'un enfant cher : « Tenez pour vrai, écrivait-il aux capucins, que le bon personnage duquel vous me parlez et auquel je fis ouverture de l'affaire de Dieu (la croisade contre les Turcs) est *in visceribus meis ad convivendum et ad moriendum.* Faites près de lui (de Dieu) qu'il croisse chaque jour en la sainte résolution d'employer pour lui les talens considérables qu'il lui a donnés... J'ai vu cet aiglon pendu à l'ongle et approcher des rayons du soleil sans cligner les yeux. » On voit bien, dans ces paroles si rares, que ce qui séduit le Père Joseph, c'est la beauté extraordinaire de cette intelligence, de ce caractère hardi, de cette organisation puissante, ailée et forte, où il reconnaissait une des œuvres les plus parfaites du Créateur. Le bon Père se croyait tenu, en conscience, d'admirer et d'aimer (2).

Dans son dévouement à la personne de Richelieu, le Père Joseph mettait l'abandon, le renoncement, l'esprit de sacrifice habituels aux fortes passions. Sa propre intelligence et sa propre volonté, si belles pourtant, se perdaient, en quelque sorte, dans l'intelligence et dans la volonté de son ami. On était étonné de voir, chez un homme d'un tel mérite, une telle abnégation. Rome, habituée au dévouement aveugle des religieux, ne cachait pas sa surprise : « Ce capucin, écrira bientôt le cardinal Spada, est peut-être un homme de bien; c'est certainement un négociateur habile; mais sa façon de négocier est pleine de réticences et de faux-fuyans. Il ne fait qu'un avec Richelieu; mais si, dans cette union intime, l'amitié est égale des deux côtés, l'influence ne

(1) *Correspondance* (t. I, p. 639).
(2) FAGNIEZ (t. I, p. 98).

l'est pas, le religieux subissant celle du cardinal plutôt qu'il n'essaye de la soumettre à la sienne (1). »

Cette appréciation portée sur le rôle et la personnalité du Père Joseph laisse, comme on le voit, subsister quelque doute sur certains côtés obscurs du caractère de l'homme. Les ennemis du Père se sont expliqués plus durement; Mathieu de Morgues, qui est un adversaire acharné, fait de lui ce portrait sanglant : « C'est le bon Père qui crève d'ambition dans un sac de pénitence; qui veut tirer à soi les plus grandes dignités de l'Église avec une grosse corde et qui a caché, sous un rude capuchon, le désir d'avoir un bonnet d'écarlate. C'est un homme qui a voulu fonder autrefois, sur une révélation feinte, une chevalerie qui ne dura que six mois, et qui devait prendre le Grand Turc dans un an : c'est un esprit petit, inquiet, qui parle beaucoup et ne dit rien de bon (2). »

Voilà qui nous rapproche davantage du Père Joseph de la légende. Reconnaissons que la vie du Père Joseph, trop souvent contradictoire, fuyante, insaisissable, autorise parfois un si noir crayon.

Il ne faut tomber dans aucun excès, ni vouloir faire de lui un trop grand homme, ni un trop saint homme. Ce fut une âme très chaude, une imagination très puissante, une intelligence très déliée; ce fut surtout un incomparable ami. Mais son amitié et sa conscience protesteraient, si l'on exagérait son rôle auprès du ministre qu'il avait accepté pour chef et qu'il servit, comme il le dit lui-même, « à la vie, à la mort ».

Dans la période qui précède l'arrivée de l'évêque de Luçon au cardinalat et, pour la seconde fois, au ministère, le Père Joseph représentait, auprès de lui, le parti catholique. Il était comme la contre-partie de Fancan. Celui-ci lui accordait parfois, du bout des lèvres, le nom de « capucin bon françois ». Ils s'employaient ensemble, selon les vues de l'évêque, soit à la polémique contre Luynes, soit aux affaires d'Allemagne, et notamment à certaines intrigues du côté de la Bavière où d'autres

(1) *Ibid.* (p. 196).
(2) *Diverses pièces pour la défense de la reine mère,* 1637, éd. in-f° (p. 58).

capucins étaient mêlés. Mais il n'y avait, probablement, dès cette époque, entre eux aucune sympathie. Cette froideur réciproque devait se tranformer, un jour, en une hostilité déclarée.

Le Père Joseph n'aimait pas ce chanoine si hardiment huguenot et ce « bon François » si dévoué aux intérêts de l'étranger. Sa perspicacité et ses soupçons étaient en éveil. Il comprenait que Richelieu ne pouvait que perdre en compromettant sa dignité d'évêque catholique dans ces relations et ces menées louches. Si son ami se fût laissé entraîner par les astucieux conseils du Machiavel obscur il l'eût retenu d'une main vigoureuse, avec cette brutalité familière permise à l'ami et au capucin.

Mais de cela il n'était nul besoin : malgré l'opposition de l'évêque à la politique de Luynes, malgré les indices qui révélaient sa participation à la guerre de libelles, malgré le ton assuré de Fancan et de ses amis, aucun doute n'était émis au sujet des sentiments scrupuleusement corrects de Richelieu. Les catholiques le considéraient, unanimement, comme un de ces prélats illustres appelés, par leurs vertus, leurs mérites et une désignation quasi providentielle, à prendre dans les Conseils du roi de France la place qu'avaient occupée, aux siècles passés, tant de lumières de l'Église. Rome même, toujours si bien renseignée, n'avait aucun doute. Au moment où la lutte était acharnée entre les deux partis, en dépit de l'animosité des ministres et malgré les mauvaises dispositions de Bentivoglio, le Pape recommandait au nouveau nonce, Corsini, partant pour Paris, de se confier surtout au cardinal de La Rochefoucauld, « et à l'évêque de Luçon (1) ».

IV. — Les Idées de Richelieu.

L'année 1621 est climatérique dans l'histoire de l'Europe; elle est décisive dans la vie de Richelieu. L'importance des événements qui se déroulent, la grandeur extraordinaire des pro-

(1) Zeller, *Luynes* (p. VII).

blèmes qui se posent, la vivacité des passions qui se heurtent, tout l'excite; il est en pleine force et le cortège des amis et des admirateurs lui crie, de partout, que son heure est proche. Il arrête ses résolutions et ses projets; car son clair esprit ne peut supporter, surtout en lui-même, la moindre obscurité.

Il est gentilhomme; il est soldat; il est prêtre; un cœur français bat en lui. Les siens ont toujours servi la cause royale. Sa jeunesse avait connu les misérables temps de la Ligue et sa brillante adolescence avait vu les dernières et heureuses années du règne de Henri IV. Ses mérites éclatants avaient attiré l'attention de ses collègues, puis celle des assemblées, enfin la faveur de la Reine : il était entré, une première fois, au ministère. Il avait pu croire, un instant, que la valeur saisit et arrête le succès. Une terrible catastrophe l'avait ramené à une plus juste appréciation des réalités. Le comble de la fortune s'était abîmé devant ses yeux, pour lui servir de leçon. Il devait garder, de cette heure, le souvenir et, un peu, le tremblement.

Il n'avait fait que passer au ministère; mais il y était resté assez longtemps, pour connaître l'aspect qu'ont les hommes et les affaires, quand on les voit de haut. Désormais, quoi qu'il advînt, il était ministre et responsable pour la vie. Pour ces sortes de natures l'investiture du pouvoir est une désignation qui les consacre à jamais. Il se devait donc au pays, à la France. Ce sont là de ces vocations exigeantes qui ne laissent plus de place à aucun autre engagement humain. Entre de tels hommes et les générations qui les voient paraître, il y a contrat tacite. Celles-ci savent qu'elles peuvent disposer, sans réserve et sans scrupules, de ces serviteurs que la destinée leur envoie. Même si elles les frappent injustement, elles les retrouveront toujours. Ils s'inclinent devant la volonté du maître, c'est-à-dire du pays. On dit ces natures ambitieuses : leur ambition est de servir.

A cette époque, il n'y avait qu'une façon de servir la France : servir le Roi. Louis XIII, faible, timide, bègue, presque impuissant, avait montré cependant, dans l'affaire du maréchal d'Ancre,

qu'il était le maître. Ce jeune homme dissimulé était de ceux qui ont le dernier mot. D'ailleurs, les qualités ou les défauts du prince s'absorbent, en quelque sorte, dans sa dignité. Les grandes situations et les grandes responsabilités soutiennent les esprits médiocres; et, quoique Louis XIII fût d'une intelligence assez courte, il avait le cœur royal : haut, ferme et froid.

Pour être et pour agir, il fallait donc se tenir au plus près de la personne du prince. Le Roi représentait, dans son royaume, l'unité, l'autorité, l'avenir; il était le seul pouvoir permanent et obéi. Il n'existait d'ordre que par lui. D'où il suit qu'il n'y avait pas d'autre façon d'être quelqu'un, pas d'autre façon d'être utile, pas d'autre façon de se consacrer à la France que d'être royaliste. Et royaliste à fond, sans réticence; royaliste de foi, d'âme, royaliste passionné : la passion royaliste était la passion patriotique.

La nation n'était unie au dedans, forte au dehors que si le Roi était absolu. On l'avait bien vu au temps de la Ligue; la désobéissance était le commencement de tous les maux. Obéir c'était le rôle et l'honneur de la nation tout entière et de chacun, des sujets.

Un homme qui avait été ministre, et qui espérait le redevenir bientôt, n'avait en somme qu'à se féliciter du respect extraordinaire dont l'autorité royale était entourée. Car, disposant de cette autorité, il avait en mains une puissance sans pareille pour l'exécution de ses desseins.

Le pivot d'une vie politique étant la confiance du Roi, le premier art de la politique était l'art de la faveur. Épernon sous Henri III, Sully sous Henri IV, Concini sous la Reine-régente, Luynes depuis quelques années, tels étaient les exemples les plus récents livrés aux méditations des courtisans. Or, ces hommes avaient dû la faveur dont ils avaient joui à leurs défauts plus encore peut-être qu'à leurs qualités : d'Épernon à son insolence, Sully à son humeur, Concini à son audace, Luynes à sa douceur hypocrite. Que cet art est difficile !

Richelieu, au moment où il se sentait le plus éloigné de

la faveur du Roi, avait cette sorte de fierté qui le poussait à ne vouloir la conquérir que par ses mérites réels et par l'évidence de sa supériorité. Chemin dangereux, entreprise téméraire, mais qui, si elle réussissait, pouvait fixer la fortune pour toute une vie.

Donc, l'évêque était dans la nécessité d'avoir toujours raison. Il fallait qu'il eût raison si fortement que l'attention d'un homme aussi ordinaire que Louis XIII fût frappée. En outre, il devait avoir toujours raison dans le sens royal. L'intérêt royal devait être la ligne de conduite unique et imperturbable du ministre. Il fallait qu'il fût la raison d'État incarnée pour devenir l'homme de l'État, et par là, bon gré mal gré, l'homme du Roi.

Ses idées se précisaient, et il dégageait, de l'ensemble des circonstances où il vivait et des complexités de cette année 1621, le triple dessein dont la réalisation devait occuper son ministère : réduire les Grands, détruire la puissance politique des huguenots, abattre la Maison d'Espagne. Laissons-le parler lui-même : « Lorsque Votre Majesté se résolut de me donner, en même temps, et l'entrée de ses Conseils et grande part en sa confiance..., je lui promis d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisoit me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des Grands et relever son nom dans les puissances étrangères au point où il devoit être (1)... » Il comprenait avec une lucidité merveilleuse que cette triple tâche était l'œuvre royale par excellence.

Les Grands étaient les adversaires permanents de l'autorité monarchique. L'évêque les avait vus de près. Il avait travaillé avec eux dans cette entreprise générale de rébellion qui avait abouti à la rencontre des Ponts-de-Cé. Il les connaissait. Il savait leur égoïsme imprévoyant, leurs divisions atroces, leur turbulence avare. Il savait que, parmi eux, il en était bien peu qui eussent au cœur le souci du bien public. Survivants d'une aristocratie qui avait autrefois soutenu l'édifice compliqué du

(1) « Succincte narration des grandes actions du Roi », en tête du *Testament Politique*, édit. donnée par Foncemagne : *Maximes d'État ou Testament politique d'Armand Du Plessis cardinal duc de Richelieu*, Paris, 1764, in f° (p. 1).

régime féodal, ils ne songeaient plus qu'à sauver les débris d'une autorité inutile et épuisée. Ils combattaient sans chef, sans programme et sans espoir; leur agitation n'était qu'une opposition vaine. Toujours prêts à se conjurer, mais toujours disposés à se vendre individuellement, ils formaient à peine un parti.

Cette étrange aristocratie n'était même plus libérale. Les fils des illustres familles du siècle précédent, les Condé, les Guise, les Châtillon, étaient prêts pour la servitude; seulement ils voulaient la servitude dorée. Pour les tenir, on prodiguerait l'or; mais, si quelque ambition exigeante ou quelque fierté tardive se montrait intraitable, on saurait, comme Tarquin, raccourcir les têtes pour assurer la tranquillité publique. Richelieu, au lendemain de la déroute des Ponts-de-Cé, avait déjà calculé, nous l'avons vu, ce que cette rébellion, à laquelle il avait participé, eût pesé devant la menace du « bourreau ». Grand niveleur, et précurseur de l'œuvre démocratique, il abolirait ces « pouvoirs intermédiaires », qui obstruaient, de leur dangereuse inutilité, les relations entre le Roi et les peuples.

Avec les protestants, le problème était singulièrement plus compliqué. Pouvait-on leur laisser la paisible jouissance des avantages politiques que la gratitude de Henri IV et la lassitude du pays leur avaient accordés temporairement, à la fin des guerres de religion? Ils se réclamaient sans cesse de l'Édit de Nantes : mais l'Édit de Nantes n'était qu'une trêve, un engagement à temps, renouvelable et modifiable à chaque échéance.

La France ne pouvait être forte, tant qu'elle renfermerait dans son sein un corps organisé, en pleine paix, sur le pied de guerre, avec chefs indépendants, cadres militaires, places de sûreté, budget et justice à part, armée toujours prête à prendre la campagne. Fallait-il reconnaître l'existence d'un État dans l'État? Pouvait-on admettre que des Français nombreux et ardents eussent toujours la menace à la bouche et la rébellion dans le cœur? tolérerait-on leur perpétuel et insolent recours à l'étranger ? Un État ne saurait subsister, s'il est ainsi divisé contre lui-même. Pour assurer l'unité du royaume, pour ramasser toutes les forces nationales, en vue des

luttes extérieures qui se préparaient, il fallait donc ruiner le corps des huguenots de France ou l'amener à composition.

Mais une double et grave difficulté surgissait. Si l'existence d'un tel parti était un péril évident, une guerre qui paraîtrait avoir la religion pour prétexte serait toujours odieuse. On ne force pas les consciences ; Richelieu le savait, et, sur ce point, son opinion était arrêtée. Il se rattachait à l'école de ceux que les luttes du XVI[e] siècle avaient instruits, à l'école de Bodin, de Montaigne, de Charron, et, pour faire court, de Henri IV. Il savait que les guerres d'anéantissement sont sans issue, surtout quand il s'agit de guerres intestines. Mais comment dissiper l'habile confusion que la cause protestante avait intérêt à entretenir entre la politique et la religion ? C'était là une première difficulté : il y en avait une autre.

Ce parti, composé de Français énergiques, vigoureux, intelligents, était un précieux appoint pour la royauté, si elle entrait en lutte avec la Maison d'Espagne. Toutes les relations du parti au dehors étaient avec les ennemis de cette monarchie. Par eux, on s'assurait le concours des puissances protestantes, l'Angleterre, la Hollande, les princes allemands, et même Venise et la Savoie. Si on les attaquait, au contraire, ce groupe naturel des alliances françaises — les alliances de Henri IV — se retournait contre nous.

De telle sorte que la deuxième partie du fameux programme : *ruiner le parti protestant,* semblait en contradiction avec la troisième : *abattre la Maison d'Espagne.* Or, cette dernière entreprise était certainement celle à laquelle Richelieu comptait se consacrer surtout.

L'idée de la lutte contre la Maison d'Espagne était si répandue en France qu'un homme d'État n'avait, pour en concevoir le dessein, qu'à se laisser porter par l'opinion. Mais comment se dissimuler les obstacles presque insurmontables que rencontrerait sa réalisation ? Pour les contemporains, la Maison d'Espagne était à son apogée. Il fallait une singulière perspicacité pour deviner son prochain et rapide déclin. Elle disposait des richesses du monde. Les deux branches de la dynastie, tant celle

qui dominait la péninsule ibérique que celle qui régnait sur l'Allemagne, étreignaient la France. On savait ce que valaient les vieilles bandes des Farnèse et des Spinola : elles connaissaient le chemin de Paris. Les rois d'Espagne nous avaient chassés de l'Italie. Ils s'étaient maintenus dans les Flandres; la bataille de la Montagne-Blanche venait de rendre à la branche autrichienne, avec l'Empire, ses États électifs et héréditaires d'Allemagne. Par l'avènement de Ferdinand et par l'unité de la campagne de restauration catholique, l'empire de Charles-Quint était, en quelque sorte, reconstitué. Qui oserait s'attaquer à un tel adversaire?

La France ne trouvait même plus, en Europe, les concours qu'Henri IV avait rencontrés. En Angleterre, Jacques Ier avait remplacé Élisabeth ; la Hollande, ayant clos la période héroïque de son histoire, était en proie aux plus graves discordes intestines; les princes protestants d'Allemagne étaient divisés et leurs divisions avaient préparé leur ruine.

Aussi, on s'inclinait devant la sagesse des vieux ministres de la Régente, qui, prenant le contre-pied de la politique de Henri IV, s'étaient rapprochés de l'Espagne. Le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche avait scellé cette politique prudente et avait valu à la France une longue période de paix dont tout le monde se félicitait.

Les peuples n'aiment pas la guerre; la politique générale et les vues lointaines les laissent indifférents. Leur résignation — ou leur ignorance — attend l'avenir, la tête penchée vers la terre. Rouvrir la période des hostilités, des hasards, des dépenses, des sacrifices, peut-être des défaites et des invasions, pour des craintes ou des visées incertaines et apparemment chimériques, c'était risquer beaucoup. Il fallait être bien sûr de ses propres idées, bien sûr du succès, bien sûr de la volonté royale, pour concevoir, même de loin, une entreprise si complexe et si hasardeuse.

Et quel *tolle* dans toute la chrétienté! Les Turcs menaçaient toujours l'Europe. L'Empire luttait contre toutes les forces hérétiques ; et c'est ce moment que l'on choisirait pour prendre à revers la grande puissance catholique! Trahison, impiété, lèse-

chrétienté, violation de toutes les lois divines et humaines! On mettait le Pape, et Dieu, contre la France !

En France même, quelle plainte, quelle désolation! Ce peuple était religieux, et, tout récemment, ligueur. Que sa bourgeoisie fût sceptique et frondeuse, cela n'entamait pas les sentiments des masses. La Cour, comme le roi lui-même, était non seulement catholique, mais dévote. A quoi bon les vœux à la Vierge et les pèlerinages à Notre-Dame des Ardilliers, si c'était pour aboutir à une telle catastrophe? Les peuples aiment la paix; les dévots veulent la paix catholique; ceux qui s'appellent les « bons François » ne sont qu'une minorité bruyante. Comment susciter de pareilles complications, quand le pays ne dispose ni d'une armée, ni d'une flotte, ni de généraux expérimentés, ni de ressources pécuniaires, et quand on est, soi-même, un évêque en passe de la pourpre?

Les seuls sur qui on pût s'appuyer, les seuls qu'une pareille conduite comblerait de joie, ce seraient précisément les hommes et les partis qui, de près ou de loin, se rattachaient à la cause protestante. Mais alors, la contradiction fondamentale apparaissait de nouveau. Ces deux politiques, celle de la lutte contre les protestants et celle de la guerre contre la Maison d'Espagne s'excluaient. Si on voulait réduire la Rochelle, il fallait s'arranger avec Madrid; si on voulait combattre l'Autriche et l'Espagne, il fallait, au dedans et au dehors, s'allier et se confier aux protestants. C'était un dilemme.

Luynes l'avait compris. Contraint de choisir, il avait choisi. Il avait adopté l'une des deux politiques avec toutes ses conséquences, et, en somme, la décision prise par lui était conforme aux traditions nationales qui voulaient, avant tout, l'unité intérieure, conforme aux instincts religieux de la majorité du pays, et conforme, enfin, à l'idéal suprême de la royauté capétienne, descendante de saint Louis, fille aînée de l'Église et soldat du Christ!

C'est parmi ces difficultés et ces opinions diverses que Richelieu cherchait sa voie, ou, pour être plus exact, qu'il s'affermissait en son dessein. Aucune objection ne lui échappait. Mais son esprit pénétrant apercevait des conciliations intimes entre les thèses con-

traires en apparence : il démêlait les nécessités premières, leur subordonnait les autres, ordonnait d'avance dans sa pensée les exécutions et les succès ; il classait, sériait, combinait, et passait tant d'idées diverses au crible du bon sens et de la réflexion.

Il se disait, tout d'abord, que la pire des solutions, c'était l'inaction. Si l'on ne va pas au-devant des événements, ils marchent sur vous et vous surprennent. Or, au point où en étaient les choses, en France et en Europe, l'ère des tergiversations était close. Luynes même avait dû prendre parti. Tout autre, à sa place, eût été contraint de se prononcer.

La France ne pouvait se désintéresser du conflit qui divisait l'Europe. S'il se terminait sans elle, il se résoudrait contre elle. Les coalitions la menacent toujours. Sa situation est telle qu'elle ne peut indéfiniment s'abstenir. Mais, d'autre part, cette même situation lui impose une autre règle de conduite : elle ne doit s'attacher absolument à aucun système général de politique européenne, parce qu'un succès ou un revers absolu lui serait également funeste. De toutes les puissances européennes, elle est la mieux située et la plus exposée. Il faut donc qu'elle sache, à la fois, se livrer et se réserver. La politique d'équilibre est essentiellement la politique française.

Ce sont ces principes qui guident Richelieu. La France n'est pas le champion de la cause catholique ; elle n'est pas le champion de la cause protestante. Pourquoi assumerait-elle l'un ou l'autre rôle? La sagesse d'un homme d'État doit consister à saisir, dans l'un ou l'autre système, tout ce qui peut servir ses vues et ses intérêts.

La lutte contre la Maison d'Espagne, qui est sa pensée dominante, prouvera qu'il n'entend nullement faire, par sa politique ou par ses armes, œuvre de religion ; la lutte contre les protestants à l'intérieur fournirait, au besoin, la même preuve en sens contraire. Si on l'accuse de favoriser les protestants, il prendra la Rochelle ; si on l'accuse de persécuter les hérétiques, il se proclamera l'allié du Palatin, des Pays-Bas et de la Suède. D'ailleurs, il ne s'agit pas de répondre à de vaines objections. Pour cette besogne, il y aura toujours des plumes dévouées ; il s'agit des destinées du pays.

Dans la passe redoutable où la France est engagée, elle a besoin de toutes ses forces et de toute sa prudence pour parer à un double danger. Avant tout, la crise extérieure, la frontière, la Valteline, l'Allemagne. La France ne peut laisser les Espagnols achever, à ses dépens, l'entreprise de la domination universelle : elle a donc besoin des protestants et elle devra ménager leur concours. Ceux-ci peuvent troubler la paix intérieure : on tâchera de les gagner; mais, s'il est nécessaire, on n'hésitera pas à les attaquer en s'appuyant sur les catholiques.

C'est cette politique, cette politique française, cette politique royale, que Richelieu fait sienne, alors qu'il est encore dans l'opposition. Il attellera à son char les passions de tous pour faire, par leur ardeur même, le bien de tous. La religion — catholique ou protestante — devient, pour lui, à la fois fouet et frein. Il conduira tout le monde, d'une main ferme, selon ses propres expressions, « au but qu'il s'est proposé pour le bien de l'État ».

Il jouera donc à la fois les deux jeux, se tiendra à égale distance des deux thèses, n'inclinera vers l'une ou vers l'autre que selon la nécessité pressante des circonstances ou le besoin urgent de l'action. Sa vertu suprême est la mesure. La politique française sera faite de souplesse, de finesse, de pondération, et sa force sera dans sa précision. Il attendra, louvoiera, hâtant ou retardant la marche selon le temps, le vent ou les étoiles; il aura pour mission — affreuse existence! — de longer les précipices, de supporter les orages, de remonter les courants. Pour employer une autre de ses expressions, il devra « comme les rameurs, aller au but en lui tournant le dos ». Le phare qu'il suit, c'est l'intérêt de la France : il ne voit rien autre chose, et, en bon pilote, il sait où il va, tandis que l'équipage s'irrite et se plaint dans la nuit.

Le double reproche que cette savante audace suscitera, il le brave. Il sait qu'il aura contre lui les violents des deux partis et que ce sera un cri universel. Mais il tiendra droit le timon; car la contradiction apparente se résout, pour lui, dans la résolution arrêtée de ne verser dans aucun excès. Les protestants vaincus seront de meilleurs Français, et on les traitera comme tels. L'Espagne abattue, c'est la papauté et la cause catholique libérées en Europe.

L'Allemagne du Nord contiendra l'Allemagne du Sud ; elle sera contenue elle-même par les populations catholiques du Centre.

La France combattra une entreprise de domination universelle, mais sans poursuivre, à son tour, de si folles ambitions. Elle gagnera ses frontières naturelles sans les dépasser; elle s'attachera, par une conquête d'affection, les provinces nécessaires qui se fondront volontairement dans son unité. Au dehors et en elle-même, sa loi sera l'équilibre ; et, si la fortune dont un tel ministre est digne lui vient en aide, si la faveur royale ne l'abandonne pas, il pourra laisser au monde, avec la paix, un exemple parfait d'effort maîtrisé et de victorieuse modération.

Mais, pour atteindre ce but à peine entrevu, que d'obstacles, que de contrariétés, que de périls! L'homme qui ose concevoir de tels desseins aura contre lui la médiocrité générale, les jalousies, les passions basses, et puis la difficulté des réalisations, toujours si lentes quand les vues sont si promptes, et puis la longueur du temps, et puis l'incertitude de la faveur que les services rendus ébranlent tout autant que l'intrigue.

Cette montagne d'obstacles, qui ferme son horizon, le jeune évêque la mesure du regard. Mais il n'hésite pas; son cœur résolu n'a jamais tremblé. Et, plus haut que son cœur, son intelligence plane. Elle a tout calculé, tout pesé. Elle *voit* le succès au bout de la route obscure où elle s'engage; car cet esprit puissant éclaire au loin l'avenir devant lui et cet étonnant génie a cette portée sans pareille « d'avoir eu les intentions de tout ce qu'il fit ».

CHAPITRE DEUXIÈME

RICHELIEU CARDINAL

I. — Le siège de Montauban. — La fin de Luynes.

La guerre étant décidée contre le parti protestant, le Roi avait quitté Fontainebleau, le 1er mai 1621, pour se rendre à Orléans, puis à Blois, puis à Tours. Il descendait la Loire en bateau.

A Bourgueil, il avait reçu, le 16 mai, la visite de la reine mère. Celle-ci était très embarrassée (1). Accompagnerait-elle le Roi dans sa campagne contre les protestants? Le faire, c'était s'atteler en quelque sorte au char du connétable. Mais laisser le Roi, c'était abandonner la partie. Elle se décide à suivre l'armée, sans trop s'écarter cependant des bords de la Loire, où elle se plaisait. Elle alla jusqu'à Saumur, place forte dont le gouverneur était Duplessis-Mornay.

Luynes, en agissant par l'intermédiaire de Villarnould, gendre de Duplessis-Mornay, obtint, pour le Roi, l'entrée dans la ville et il sut se faire ouvrir également les portes du château. Le vieux huguenot fut plus mécontent que surpris. Il espérait que, le Roi une fois parti, on lui rendrait le gouvernement de la place; mais il n'en fut rien. On la lui emprunta par un acte en bonne et due forme, avec le ferme propos de la garder. La ville fut donc perdue pour les protestants. Les plus violents accusèrent Duplessis d'être le complice de la fraude dont il était la victime. Sa faiblesse ou sa prudence passèrent pour de la trahison. Il ne survécut guère à sa peine (2).

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 934).

(2) Voir tout l'incident dans *Histoire de la Vie de Messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis-Marly*, édit. Elzevir, 1647, in-4° (p. 598 et suiv.).

Dès Saumur, les dégoûts commencèrent pour la reine mère. On ne prit même pas la peine de lui assigner un logement et Luynes occupa celui qui devait lui être réservé. Le Roi, quittant Saumur, se dirigea sur Saint-Jean d'Angely où commandait Soubise, le frère du duc de Rohan. Soubise, sommé de se rendre, s'avança sur la muraille, le chapeau à la main, pour entendre le héraut d'armes, et il déclara « qu'il étoit là de la part de l'assemblée et que l'exécution des commandemens du Roi n'étoit pas en son pouvoir ». Le siège commença. On avait des nouvelles très satisfaisantes du reste du royaume. Sauf dans le Sud-Ouest, les protestants étaient contenus partout. Bien loin de se mettre en campagne, ils ne pouvaient même pas se réunir en troupes armées; la plupart des villes ouvraient leurs portes au vu des ordres du Roi (1).

Marie de Médicis félicitait amèrement le connétable. Bientôt, elle n'y tint plus, et, pour se réconforter, elle se résolut à aller passer quelques jours dans l'intimité de son cher évêque. Elle se rendit, avec lui, dans l'étroit prieuré de Coussay. C'était une faveur si extraordinaire que les documents publics contemporains l'ont tue. Quant à Richelieu, en recevant, dans ce modeste manoir où s'étaient écoulées les années pénibles de sa jeunesse et de son évêché « crotté », la reine veuve de Henri IV et mère du Roi, en la sentant si près dans cette solitude aux longs horizons mélancoliques, il ne se possédait pas de joie, comprenant à quel point une telle démarche engageait la Reine et avertissait la Cour (2).

Dans le tête-à-tête, on arrêta tout le plan de conduite à suivre à l'égard de Luynes. Pour le moment, on ne quitterait pas le Roi. La reine mère le rejoignit devant Saint Jean d'Angely, vers le 12 juin. Elle fut logée au château de Matha, à quelques lieues de la ville; mais là, les dégoûts recommencèrent.

On lui reprocha de fortifier Angers, comme si elle se préparait à soutenir un nouveau siège. On répandit le bruit que, sui-

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 242).
(2) *Correspondance* (t. I, p. 671).

vant les conseils de l'évêque de Luçon, elle travaillait à constituer dans le royaume « un tiers-parti » qui se poserait en arbitre entre le Roi et les protestants (1). Richelieu faisait étalage de son zèle auprès de Luynes en dénonçant les armements des protestants dans la région (2). Mais ces habiletés ne trompaient personne. On était en des brouilleries perpétuelles; on s'épuisait en négociations vaines.

La Reine perd de nouveau patience. Saint-Jean d'Angely capitule le 25 juin. Elle laisse le camp et vient apaiser son cœur ulcéré chez son ami; mais, cette fois, à Richelieu, non plus à Coussay. L'évêque affecte une parfaite sérénité; de là, il écrit à l'archevêque de Sens des lettres où il affirme que « la Reine et le connétable ne se sont jamais séparés en meilleure intelligence ». C'est une feinte. Cependant, comme le Roi quitte ces régions pour s'enfoncer dans le Sud, on le rejoint, on l'accompagne encore et l'évêque écrit que si la Reine trouvait un « Couzières » sur sa route, « elle en mesureroit volontiers les allées pour huit ou dix jours ». Elle va jusqu'à Blaye. Puis elle se dégoûte définitivement; elle s'éloigne de l'armée et rentre lentement vers le Nord, par Angers.

C'est, de nouveau, la rupture complète. Luynes, voyant tout céder devant lui, est au comble de l'orgueil. Il écrit à son beau-père une lettre qui n'est qu'une gasconnade impudente : « Quelle est la chose que Dieu ne peut quand il veut donner son assistance à un grand Prince? Vous le voyez par tout ce qui s'est passé. Il ne nous manque que les jambes pour aller plus vite; car elles ne peuvent point suffire au chemin qu'il nous faut faire... Il ne reste plus à M. de La Force qu'à capituler. Je ne sais pas encore de quelle farine sera le pain. M. de Rohan est à Montauban, lui, bien épouvanté, je crois, et nous bien résolus d'aller bientôt et courageusement lui donner l'assaut... Si les

(1) Le reproche de vouloir former un « tiers-parti » est celui qui s'adressa désormais à la reine mère et à son conseiller. V. *Correspondance* (t. VII, p. 455) et Zeller, *Luynes* (p. 124).

(2) *Correspondance* (t. VIII, p. 21). Lettre du 8 juillet écrite par l'évêque et datée « de Richelieu, lieu riche de nom et non d'effet », à l'archevêque de Sens. *Correspondance* (t. VII, p. 489).

choses continuent à aller comme maintenant, nous aurons bien vite expédié le tout et vous pouvez dire que vous avez un gendre qui n'a pas été sans vous faire honneur; car il a exposé sa vie pour son Dieu, pour son roi, pour le devoir de sa charge... » Vantardise d'autant plus ridicule que, de l'avis commun, Luynes n'aimait pas beaucoup à s'exposer au feu (1).

On dirait que les succès de son adversaire ne font que roidir l'évêque de Luçon. Jusqu'alors, il avait essayé de couvrir les mécontentements réciproques entre la reine mère et le favori. Maintenant, il ne dissimule plus. On peut croire qu'il a fait son deuil de l'affaire du chapeau. A Rome, La Cochère s'aperçoit de ce changement et se plaint de « l'excès de retenue » dans l'attitude et les démarches de l'évêque.

Mais celui-ci prétend garder, avant tout, sa dignité et son franc parler. La reine mère, sur son conseil, envoie au camp royal M. de Marillac en mission confidentielle. Les instructions sont rédigées par Richelieu. Elles le prennent de haut au sujet de cette affaire des fortifications d'Angers, « tant célèbre dans l'histoire ». Ce ne sont d'ailleurs que plaintes, récriminations de toutes sortes et celle qui fait toujours le fond de la querelle, à savoir qu'on ne donne pas à la reine mère entrée au Conseil (2).

Même langage, et plus accentué encore, dans les lettres adressées, presque chaque jour, au bon archevêque de Sens qui sert d'intermédiaire. Le Reine se plaint que le connétable « méprise d'avoir son amitié ». Tandis que Luynes écrit encore à l'évêque de Luçon, le 9 juillet, avec ses phrases excessives : « Je voudrois avoir donné de mon sang et que vous fussiez avec nous », l'évêque réplique sur un ton très haut : « M. le connétable me fait l'honneur de me mander que quelques-uns philosophent sur le voyage de la Reine; et il me le mande obligeamment pour Sa Majesté vu qu'il dit qu'il en fait un jugement contraire. » Les deux hommes se mesurent à ce simple rapprochement (3).

Luynes prétend se servir encore de la tentation du chapeau;

(1) Voir la lettre dans Zeller, *Luynes* (p. 299).
(2) *Correspondance* (t. VII, p. 493, 500, 935).
(3) Cfr. Bassompierre, *Journal* (t. II, p. 275).

il en parle à Marillac : Richelieu répond en communiquant des nouvelles de Rome où La Cochère lui dit combien la cour de France travaille mollement à la promotion, et il ajoute simplement : « Mon intérêt n'est nullement considérable; celui de la France ne l'est pas peu, qui recevroit deux affronts de suite. Sur tout cela, je vous laisse faire ce que vous estimerez à propos (1). »

La mission de Marillac n'arrange rien, et Richelieu le fait encore savoir à Luynes dans une lettre extrêmement polie, mais nette : « La Reine vous tient *très bon*; ce sont ses paroles; mais elle croit que vous vous rendez facile à recevoir de mauvaises impressions en ce qui la touche et que vous êtes détourné par autrui, et non par vous, de beaucoup de choses qui pourroient lui apporter contentement (2). »

En même temps, l'archevêque de Sens reçoit une bordée terrible de la Reine elle-même. En vérité, on dirait qu'on entend la grosse femme : « Le sieur de Marillac m'a rapporté que mon cousin le connétable lui avoit dit que quelques-uns faisoient mauvais jugement de mon voyage : Je me moque de leurs jugemens... Si c'est faute d'être inutile dans les chaleurs du Languedoc, j'ai tort, mais pas autrement. Si j'étais utile à ce qui se fait je mépriserois ma santé... mais je ne puis digérer le mépris; j'ai le cœur grand; je ne suis point trompeuse, je ne le serai jamais. »

Richelieu ajoute à la lettre de la Reine un commentaire froid, à sa manière : « J'ai vu un temps que la Reine appréhendoit les mauvais rapports; mais depuis quelque temps, elle ne s'en soucie plus... Entre vous et moi, je ne puis vous céler que le porteur ne m'ait dit une chose qui ne me plaît aucunement qui est qu'on persuade à M. le connétable que la Reine lui veut un extrême mal. » Tout cela doit passer sous les yeux de Luynes.

Les choses, comme on le voit, sont au pire. Luynes sent qu'il a

(1) *Correspondance* (t. I, p. 691, et t. VII, p. 502-503).

(2) Les correspondances aigres-douces entre tous ces personnages sont conservées aux Affaires Étrangères, vol. 773, et en partie publiées dans *Correspondance* (t. I et t. VII).

forcé la mesure. Il a quelques procédés aimables pour l'évêque de Luçon, dans des questions secondaires, permutation d'abbayes, etc. L'évêque envoie un nouvel émissaire, des Roches, pour le remercier. Mais le ton reste le même. Voici d'abord pour l'affaire du cardinalat : « Si M. le connétable parle de l'affaire de M. de La Cochère ou que M. de Marillac et lui jugent à propos d'en parler comme d'eux-mêmes, ils se souviendront qu'il y a lieu maintenant de le faire et qu'on sait assurément de Rome que si on le veut absolument la chose est faite, mais qu'Amadeau (c'est Richelieu) n'en veut faire ni pas, ni planche, d'autant qu'il sait assurément que, si on le veut, cela sera, et que si on ne le veut pas, il ne le veut pas lui-même, ne désirant rien qui se fasse avec mécontentement... »

Voici maintenant pour ce qui concerne les sentiments de la Reine : « Se gouvernant comme elle le fait, elle tiendroit à grande injure qu'on pensât qu'elle fût capable de machiner quelque mal et qu'elle en voulût produire en quelque lieu qu'elle fût, sa bonne conduite étant attachée à sa personne et non aux conseils qu'on peut lui donner et à la nature des lieux. »

Quant à l'évêque, ses dispositions sont résumées en quelques phrases : « Le but qu'il a est qu'on ne trouve rien à redire à ses actions ; la Reine est tellement jalouse de sa liberté, qu'on ne peut dire d'avance ce qu'elle fera... Ce qui est certain, c'est que l'évêque aimeroit mieux mourir que de manquer de fidélité à la Reine. »

Pour prendre les choses sur ce ton hardi, quand il s'agissait d'un favori dont tout dépendait dans le royaume, il fallait que l'on fût bien sûr de son hostilité irréductible et il fallait qu'on eût des raisons sérieuses de ne pas la craindre. Sur ces deux points, en effet, Richelieu savait à quoi s'en tenir. Pour l'affaire du chapeau, Luynes n'avait en rien modifié les intentions qu'il avait fait connaître à la cour de Rome. Corsini, qui avait remplacé Bentivoglio, écrivait encore, le 4 novembre 1621 : « Si l'on considère les sentiments particuliers du connétable, il ne veut certainement pas que l'évêque de Luçon ait le chapeau... J'ai vu que le connétable ne se soucie pas, au fond, de l'évêque de

Luçon ; mais il désire que personne ne puisse découvrir le fond de sa pensée. Il m'a dit qu'il désire plutôt être agréable à Votre Illustrissime Seigneurie qu'à Luçon et nous sommes convenus ensemble que vous, lui, Modène et moi, serions seuls au courant de l'affaire (1). »

Quant à la situation du favori, elle était bien changée. Les événements avaient réalisé les prévisions de l'évêque. L'assurance grandissante de celui-ci vient de la joie contenue qu'il éprouve, au fur et à mesure qu'il reçoit, de Marillac resté auprès du Roi, les nouvelles de ce qui se passe dans le Midi.

Tandis que le Roi, quittant les provinces où l'autorité royale était respectée, s'avançait vers les régions où la cause protestante était en force, il se rendait compte, à la fois, de la difficulté de l'entreprise et de l'imprudence de ceux qui l'avaient décidée sans la préparer. Pas d'argent. Les 800 000 écus votés par l'assemblée du clergé n'étaient qu'une goutte d'eau. L'armée se constituait lentement; elle n'atteignit jamais la moitié du nombre d'hommes que l'on avait prévus. Le commandement exercé par un courtisan qui portait le titre de connétable, mais qui n'était qu'un militaire dérisoire, manquait d'autorité et de suite. On allait devant soi, comme pour une promenade, mais de plus en plus pénible. Tantôt on parlait d'attaquer la Rochelle, tantôt de se porter sur Montauban.

L'armée royale avait devant elle des adversaires autrement redoutables. Rohan qui avait pris la responsabilité de la rupture, assumait celle du succès. Auprès de lui, La Force, soldat expérimenté et vieilli sous le harnais, jouait sa dernière carte et prétendait réparer les fautes commises dans l'affaire du Béarn. Ses enfants et gendre, Castelnaut, d'Orval, Montpouillan, faisaient comme une couronne de jeunesse autour du vieil athlète des guerres de religion. Un autre ami de Henri IV, le duc de Sully, qui ne devait jamais se consoler de sa chute, très riche et maître de quelques places très fortes, songeait, paraît-il, à profiter des

(1) Voir l'étude d'Avenel dans *Revue des Questions Historiques*, année 1870, 1er juillet (p. 120).

circonstances pour se tailler une principauté indépendante dans la région (1).

C'étaient là des noms considérables. Mais surtout l'armée royale avait affaire à une population ardente, passionnée, soulevée par le fanatisme et, disons-le pour être complet, excitée par des intérêts particuliers. Depuis près d'un siècle, en effet, les biens des catholiques, dans la plupart des villes du Midi, avaient passé aux mains des calvinistes. Les luttes politiques, parmi ces populations âpres et sans frein, avaient abouti à une sorte d'éviction générale. Or, l'exemple du Béarn prouvait que la restauration du pouvoir royal était suivie infailliblement de la restitution des biens usurpés, et notamment des biens ecclésiastiques. Les intérêts travaillaient donc dans le même sens que le zèle religieux (2).

Partout les prédicateurs remuaient les foules et ne faisaient que traduire leurs sentiments en les exagérant. Toutes les questions étaient débattues dans les temples ou sur les places publiques. Dans chaque ville, le parti formait un véritable gouvernement populaire. Ces tribuns étaient des hommes austères, froids, vêtus de la robe noire, se répandant en paroles abondantes et mêlant les citations de l'Écriture à la savoureuse et drama-

(1) Sur l'attitude du duc de Sully, de son fils d'Orval et de La Force, voir les *Mémoires* de La Force et notamment *Mémoires* de Castelnaut (t. IV, p. 320). — Cfr. un très curieux passage du président de Gramond : *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV, libri XVIII*, édit. L. Elzévir, 1653, in-8° (p. 462).

(2) Cette question de l'éviction des biens ecclésiastiques, qui joue un si grand rôle dans les affaires de religion, du moins dans les provinces du midi, mériterait d'être éclaircie. J'ai consulté aux Archives de la préfecture de Tarn-et-Garonne des documents extraits du *Cartulaire Devals* que je dois à l'obligeante communication de mon confrère M. Maisonnobe, archiviste à Montauban : Livre noir, f° 31 r°, 7 juillet 1586 : Don des fruitz et revenus du bien des catholiques absens de la ville de Montauban fait par le Roy de Navarre en faveur de ladite ville pour l'année MC^cIIII^xxVI. — f° 32 : Don des fruitz etc... pour l'année 1587. — 12 novembre 1588 : Procès-verbal de l'enquête sommaire faite par le lieutenant principal de la judicature de Villelongue sur les excès et les usurpations commis par les calvinistes de Montauban et de Gascogne envers les ecclésiastiques et les catholiques du Quercy, Gascogne et Languedoc, etc. (Archives de Montauban. Titre de l'évêché, original en parchemin). — Deux autres documents analogues pour mars et décembre 1593. — Pour tous ces événements, les documents les plus précieux sont réunis à la Bibliothèque nationale, dans le fonds de dom Vaissette. Voir notamment les volumes 93 et 94. Je signalerai aussi le manuscrit de la bibliothèque de M. Foucaud contenant un « Journal de ce que M. le duc de Rohan a fait en Languedoc ès années 1621-22 » (vol. 94, f° 109).

tique improvisation méridionale. Ils agitaient les esprits et les précipitaient vers les solutions extrêmes, remplissant les villes de rumeurs, les esprits de méfiances et les délibérations de surprises longuement ménagées. L'excitation de la parole, l'engagement des déclarations publiques, l'aigreur du soupçon, le courage naturel à ces peuples, l'ardeur de la foi, l'ivresse du péril, tout contribuait à les jeter — orateurs et auditeurs — dans une sorte de folie tumultueuse qui souvent touchait à l'héroïsme (1).

Rien de tel dans l'armée royale. On se battait pour Luynes, et cette idée n'était pas de celles qui suscitent l'enthousiasme. Une plaisanterie constante tournait autour du pauvre homme. La noblesse de la cour, légère et téméraire, s'exposant et se faisant tuer par bravade, se vengeait du chef qu'on lui imposait, en l'accablant de cuisantes piqûres. On répétait les *Plaintes de l'épée du connétable :*

Ha! que fais-je au fourreau, lâche et perfide épée,
Que, comme au temps jadis, je n'assiste mon Roi?
Et faut-il, qu'au lieu d'être à cette œuvre occupée,
L'araigne, jour et nuit, fasse un fuseau de moi.
Les grands Montmorencys, en semblables querelles.
M'avaient accoutumée à m'abreuver de sang (2) ...

En un mot, cette campagne, décidée par un homme d'État de la petite fauconnerie, commandée par un connétable de carton, était traitée, par toute la Cour, comme une aventure un peu folle, mais sans risque sérieux. Personne ne songeait aux liens qui la rattachaient aux affaires générales européennes, très peu même étaient assez clairvoyants pour comprendre le péril que l'on faisait courir à un jeune roi inexpérimenté, dans les premières années

(1) Voir les *Mémoires de* Bouffard de Madiane *sur les guerres civiles du duc de Rohan,* 1610-1629, publiés par Charles Pradel, Picard, 1898, in-8°, et la brochure de M. Schybergson « Sur les mémoires de Bouffard de Madiane », Helsingfors, 1901. — Cfr. pour Montauban, le livre intéressant mais passionné du pasteur Joly : *Histoire particulière des plus mémorables choses qui se sont passées au siège de Montauban, dressé en forme de Journal,* MC.XXIIII, in-12.

(2) *Recueil des pièces... contre le connétable de Luynes* (p. 147).

de son pouvoir personnel. On en était encore à la « drôlerie » des Ponts-de-Cé.

Le premier avertissement fut la résistance de Clairac. Cette villette tint bon plusieurs jours et il fallut sacrifier du monde et plusieurs gentilshommes pour l'emporter d'assaut. Cependant, on prit, dans la ville, un officier protestant, nommé Sauvage, qui promit que si on le laissait faire, il saurait, par des moyens à lui, amener la reddition de Montauban qui était la capitale militaire du Languedoc. Des hommes expérimentés conseillèrent à Luynes d'aller mettre le siège devant la Rochelle. Mais les promesses de ce Sauvage le séduisirent. Le connétable était homme à s'engouer de ces procédures louches. Il dirigea donc l'armée royale vers le Midi et résolut d'attaquer Montauban. Il était plus enclin à traiter qu'à combattre.

La résistance avait été habilement et fortement organisée. Rohan ne s'était pas enfermé dans la place, comprenant que la confiance de ses défenseurs serait dans l'espoir d'un secours. Mais La Force y était, ainsi que d'Orval, un certain nombre de gentilshommes huguenots accourus des Cévennes pour aider leurs frères, et surtout plusieurs ministres et hommes de robe, gens de vertu, de sang-froid et de résolution : Dupuy, Chamier, Constans, Bardou, Natalis. La tranchée fut ouverte à une époque déjà avancée de l'année, le 17 août (1).

Luynes comptait sur ses négociations pour obtenir la capitulation presque sans coup férir. Les assiégés lui enlevèrent une première illusion en mettant la main sur son émissaire, Sauvage.

(1) Je suis allé, à Montauban, étudier les péripéties du siège. J'ai été guidé sur les lieux par la science et la complaisance de mon confrère, M. Maisonnobe, archiviste de la préfecture, de M. Forestié et de M. Defrance. Qu'ils veuillent bien agréer tous mes remercîments. Je dois aussi remercier M. Delorme de Toulouse, qui m'a communiqué des pièces intéressantes. Aux archives de la préfecture du Tarn, j'ai pu consulter des documents importants; notamment, M. Maisonnobe m'a procuré une copie des mémoires manuscrits de siège par Natalis. M. Defrance m'a montré les plans du siège et me les a expliqués sur les lieux. M. Forestié neveu a publié dans les *Éphémérides montalbanaises,* 1882, in-8°, une relation complète du siège. — Parmi les documents anciens, il faut consulter surtout la relation insérée dans le *Mercure françois;* — la relation de Joly citée ci-dessus; — *l'État de Montauban*... par le pasteur Pierre Berauld, 1628, in-8°. — Voir enfin l'étude de M. l'abbé Daux dans *Histoire de l'Église de Montauban*, Paris, Bray, 1882, in-8°, 2e volume (p. 1-91).

Celui-ci fut interrogé, mis à la torture et puis pendu, non sans avoir fait des aveux complets. Cette exécution découragea les traîtres (1).

La place ne fut jamais complètement investie. On n'avait pas assez de monde. Le Roi prit séjour à Piquecos, nid d'aigle perché sur une haute colline dominant la vallée du Lavarion, à une bonne lieue de Montauban : on ne voulait pas l'exposer de trop près ni le faire vivre au milieu des troupes. Le connétable, établi entre le Roi et la ville, du côté de la porte de Montmirat, avait sous ses ordres le maréchal de Praslin et son propre frère, le maréchal de Chaunes. Le quartier du duc de Mayenne était sur la rive du Tarn, en face du faubourg de Ville-Bourbon ; là commandait le maréchal de Thémines ; et enfin le maréchal de Lesdiguières, secondé par le duc de Chevreuse et le prince de Joinville, était campé du côté de la ville Neuve, entre la porte du Moustier et le Fort. Les attaques les plus vives furent poussées de ce côté par le prince de Joinville, et surtout du côté de Ville-Bourbon par le duc de Mayenne. Il y eut plusieurs assauts brillants où beaucoup de noblesse périt. Mais, en réalité, Luynes empêchait tout par ses éternelles négociations : tantôt avec Sully, tantôt avec Rohan, tantôt avec des personnages plus minces; il était en manigance perpétuelle, comptant toujours que son savoir-faire arrangerait les choses. Il eût mieux fait de laisser agir les soldats (2).

Sur ces entrefaites, le chancelier Du Vair étant mort (3), Luynes ne sachant à qui confiier les sceaux et ne voyant plus de fidélité assurée autour de lui, les garda pour lui-même. Il accumulait ainsi sur sa tête toutes les responsabilités et attirait sur

(1) Voir dans le *Journal ms.* de Natalis sous la date du 1er septembre 1621 (f. 38) la condamnation et la mort du capitaine Sauvage. — Voir aussi une lettre du Père Olivier, conservée dans les archives de la ville de Nîmes DDL, 25 septembre 1621. « On a fait pendre dans Montauban un capitaine nommé Sauvage qui avoit faict la trahison de Clairac et qui estoit entré portant des lettres de M. de La Force au comte d'Orval... »

(2) Voir *Journal ms.* de Natalis, fos 52 et suiv., 26 octobre 1621. « Pourparlers entre les deux partis ».

(3) Sur Du Vair, voir le passage curieux que Richelieu lui consacre, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 243). Il était un des chefs du parti catholique. — Cfr. Puyol, *Béarn* (p. 355).

elle toutes les foudres. Le Roi commençait à se méfier. Il tirait les gens dans les embrasures et leur parlait à l'oreille. Il se plaignait tout bas et disait que Luynes « faisoit le Roi. » Chez un prince qui n'avait pas assez de ressources pour mettre un long intervalle entre l'impression et l'action, ces dispositions étaient tout au moins dangereuses (1).

Cependant, Luynes, payant d'audace, remporta encore sur ses adversaires une nouvelle victoire qui lui parut décisive. Le parti catholique, auquel il avait tout sacrifié, ne le trouvait pas assez ardent. Le prince de Condé l'avait pris de haut avec lui et s'était retiré, dès la fin de l'année précédente, dans son gouvernement du Berry; le Père Arnoux, resté près du Roi, menait dans le camp même toute l'intrigue contre le favori.

Le bon Père fut bien surpris quand, un beau jour, le Roi lui dit, d'un ton sec, qu'il n'avait plus besoin de ses services et qu'il lui retirait le soin de sa conscience. Jamais jésuite plus sûr de soi, ne fut plus décontenancé (2).

Le temps passait; les semaines et les mois s'écoulaient. On bombardait à force. Selon les conseils du Père Dominique, venu exprès d'Allemagne pour bénir les armées royales, on fit tirer, sur la ville elle-même et non plus sur les fortifications, trois cents coups de canon à la volée; on livrait des petits assauts partiels où on perdait beaucoup de monde. On négociait toujours, et la ville ne se rendait pas.

Les seigneurs, et Rohan lui-même, eussent été d'assez bonne composition. Mais le peuple et les ministres étaient intraitables. Parmi ceux-ci, un des plus violents, Chamier, fut atteint d'un coup de canon en pleine poitrine. Sa mort fit de lui un martyr et ne découragea nullement les autres.

Un grand effet moral fut produit en sens contraire, sur l'armée

(1) *Journal* de BASSOMPIERRE (t. II, p. 382).

(2) L'histoire de la disgrâce du Père Arnoux est racontée dans tous les documents contemporains. Voir notamment *Mémoires* de RICHELIEU (t. I), *Journal* de BASSOMPIERRE (*loc. cit.*) et CHABANS, *Guerre des Huguenots* (p. 184). — Voir la lettre assez plate que le P. Arnoux, après sa disgrâce, écrivit à Luynes : « M'estant icy rendu dans ce désert, par vostre commandement... j'ai fait une profonde réflection sur tout ce qui s'est passé entre vous et moy... » Bibl. Nat., *fonds Clairembault* (vol. 1132, f° 2).

royale, par la mort du duc du Maine. Il appartenait à la famille de Guise; il était brave, libéral, aimable; le peuple l'adorait. Il s'exposait follement. Un coup de mousquet le tua dans la tranchée, le 12 septembre (1). Sa mort eut dans tout le royaume un immense retentissement. A Paris, la population se souleva et se porta au temple de Charenton, « pour venger cette mort et tuer les huguenots ».

Le siège tournait au désastre. Depuis le début, une grave épidémie de fièvre pourpre sévissait sur l'armée royale. Les eaux étaient malsaines, l'air empesté; on ne suffisait plus à soigner les malades et à enterrer les morts; les effectifs fondaient à vue d'œil; tout autour du Roi, de grands personnages étaient atteints; la personne royale était en péril; partout on blâmait l'imprudence de l'homme qui avait exposé ainsi un jeune Roi, sans postérité.

Enfin, le 28 octobre, Rohan, qui tenait la campagne, fut assez adroit pour faire pénétrer dans la place un secours de quelques centaines d'hommes. C'était renouveler les forces et surtout la confiance des défenseurs de la ville. On essaya de négocier encore. Toutes les propositions furent rejetées. Les bruits les plus encourageants se répandaient dans Montauban : on disait que le Roi était dégoûté de la longueur du siège, qu'il allait quitter Piquecos pour s'éloigner de son camp contaminé; on disait qu'à Piquecos, dans l'entourage du Roi, plusieurs personnes se mouraient; on citait « l'archevêque de Sens, grand ennemi de notre religion », Phelypeaux, sieur de Pontchartrain, secrétaire d'État du Roi, « aussi notre grand adversaire ». On disait que les chefs les plus expérimentés, comme M. de Lesdiguières, M. d'Estissac, avaient demandé au Roi congé de se retirer. Il est vrai que la maladie sévissait aussi dans la ville. Mais la foi et l'espérance soutenaient tous les cœurs.

On était au mois de novembre. L'hiver était commencé, des pluies continuelles rendaient le camp intenable. Rien n'avait été prévu, ni abris durables, ni approvisionnements, ni hôpitaux; l'artillerie était sans munitions (on avait tiré seize mille coups de

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 244). — *Mémoires* de Rohan (p. 130).

canon); en raison de l'état des chemins, on était exposé à manquer de vivres. Il fallut prendre le parti de lever le siège. On décampa le 10 novembre. Le roi pliait bagage devant ses sujets. « Le mercredi 10, le roi quitta son logis de Piquecos et vint loger à Montbeton. Il passa, en y allant, devant mon logis et me dit, la larme à l'œil, qu'il étoit au désespoir d'avoir reçu ce déplaisir de lever le siège (1). »

Luynes accusait tout le monde. Il accusait la reine mère d'avoir voulu fomenter un tiers-parti (2). Il s'en prenait au temps, à la saison, aux troupes, aux généraux qui commandaient sous ses ordres. Payant d'audace, il écrit au prince de Condé une lettre où il lui reproche « qu'au milieu de ses plaisirs, il parle avec liberté d'une personne qui couche tous les jours de son reste pour le salut de l'État », mais ajoutant « qu'il espère d'être quelque jour assez heureux pour faire sentir à ses ennemis l'injustice de leurs plaintes ».

Au fond, il se sent perdu. La honte et l'impuissance le dévorent. Il n'ose pas ramener le Roi à Paris, ni affronter lui-même, sous les coups de son échec, la raillerie de la grande ville où la Reine, Marie de Médicis, est rentrée en hâte. Autour de lui, ce ne sont plus que plaintes, blâme, défection, piège, péril. La Cour se venge et se prépare à l'accabler s'il tombe. Ruccellai seul lui reste fidèle.

En désespoir de cause, il s'en prend à Monheurt, petit château entre Aiguillon et Tonneins, qu'on croyait pouvoir emporter en un tour de main; du moins, la campagne ne se terminerait pas sur un échec. Mais Monheurt se défend. Le connétable perd tout courage. Il fait venir un de ses amis, Contades : « Contades dit-il, voilà ma compagnie défaite, Montauban que nous avons failli, Monheurt que nous ne pouvons prendre, les Huguenots, qui ne sont rien en effet, et qui résistent à la puissance d'un grand Roi. Qu'est-ce que cela? » Contades répondit que c'était

(1) *Journal* de Bassompierre (t. II, p. 364).

(2) Cette accusation n'était pas sans fondement. Les parlements, notamment ceux de Bordeaux et de Toulouse, se montraient bien hardis dans leurs harangues. Richelieu surveillait tous ces mouvements, prêt à en profiter. V. *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 246-47-254) et aussi le récit de l'ambassadeur florentin dans Zeller (p. 126).

la saison, les maladies, les pluies. « Non, dit-il, Contades, mon ami ; il y a autre chose que je ne puis dire. » Richelieu ajoute qu'il voyait que « Dieu n'était pas de son côté ».

Cet homme, qui avait été si constamment heureux, ne put supporter un pareil retour de la fortune. Dans les premiers jours de décembre, il fut atteint lui-même de la maladie. Il s'alita, se sentant frappé à mort. Ruccellai, qui se piquait d'originalité, le soigna avec un dévouement touchant. L'éruption se fit mal et rentra.

Monheurt fut pris et mis à sac, le 13 décembre. Le 15 décembre, Luynes était mort. La destinée, qui arrange si bien les choses, fit mourir, avec la faveur, le favori (1).

Louis XIII vit la mort de Luynes avec la froideur d'un Bourbon et d'un roi. Il fit écrire par ses secrétaires des lettres suffisamment émues au beau-père du connétable, le duc de Montbazon, et à la veuve, qui d'ailleurs paraît avoir porté le deuil assez légèrement, puisque trois mois après elle se remariait avec le duc de Chevreuse. Et puis, on ne parla plus du mort, qui, la veille, tenait une telle place. « Quand on porta son corps pour être enterré, je crois, à sa duché de Luynes, dit Fontenay-Mareuil, au lieu de prêtres qui priassent pour luy, j'y vis de ses valets jouer au piquet sur son cercueil, pendant qu'ils faisoient repaître leurs chevaux (2). »

Pour Louis XIII, Luynes était l'homme qui l'avait fait roi. Ne pouvant se passer d'un appui et d'un guide, il s'était attaché à ce courtisan plus âgé que lui, insinuant et doux. Luynes s'entendait mieux que personne à faire jouer les ressorts, assez simples d'ailleurs, qui remuaient cette âme : le besoin d'une distraction perpétuelle, la méfiance à l'égard des proches et le goût contraint de l'autorité.

Louis XIII était de ces hommes qui ne peuvent être seuls et qui, incapables d'une application soutenue, remplissent les lon-

(1) *Mémoires* de RICHELIEU. — CHABANS (p. 190-96). — Luynes mourut au château de Longuetille, non loin de Monheurt (renseignement dû à M. COUYBA, l'érudit auteur de *La Fronde en Agenais*). — Héroard dit, sous la date du 15, mercredi : « Le roi quitte Longuetille à cause de la maladie du Connétable qui meurt *à Dumasan*, à deux heures » (t. II, p. 265).

(2) FONTENAY-MAREUIL (p. 164).

gues heures de la vie par l'activité physique et par d'insipides bavardages. L'accoutumance pouvait aller jusqu'à créer en lui l'affection, et même jusqu'à susciter une sorte de passion. Il n'avait pas l'âme tendre, mais il était comme les timides qui adorent les visages connus, car ils représentent pour eux tout un monde. Si d'autres visages succèdent, les yeux prennent d'autres habitudes, sans que le cœur soit touché.

Ce sont les femmes qui s'emparent, d'ordinaire, de ces natures ennuyées et inquiètes. Mais la femme avait effrayé l'adolescent royal, marié trop tôt. Il s'en tint au favori. Il eut toujours auprès de lui un homme : compagnon de chasse, familier, intime, ami, aimé, l'expression est aussi difficile à trouver que le sentiment lui-même à saisir et à préciser.

Le genre d'attachement que Louis XIII éprouva pour Luynes fut la première expérience de ces relations singulières. Luynes ménagea, au profit de sa faveur, la transition qui prolongea l'adolescence jusque dans la majorité. Ainsi, par tous les moyens, il resta maître de l'esprit du Roi.

Il fut d'ailleurs le seul qui exerça véritablement une autorité politique. Luynes mort, Louis XIII qui, malgré tout, ne manquait pas de bon sens, se jura à lui-même de ne plus prendre ses ministres parmi ses favoris. Il tint parole, et ne mêla plus son amusement avec son devoir (1).

II. — Les Sillery. — Le Cardinalat.

Marie de Médicis apprit la mort de Luynes, à Paris, par une lettre du Roi des plus satisfaisantes pour elle. Louis XIII se retournait vers sa mère avec une vivacité qui suffit pour expliquer les longs ménagements du favori à l'égard d'une femme toujours

(1) « Luynes... est mort bien à propos pour sa fortune parce que les yeux du Roy s'ouvraient peu à peu... Il sentit les défauts des talens de celuy en qui il avoit mis toute sa confiance; il fut enfin frappé des dimensions de ce colosse formé tout à coup, et il se repentit si bien de cette faute de la simplicité de sa jeunesse et de sa première liberté qu'il s'en est plaint souvent depuis à mon père. » SAINT-SIMON, *Parallèle des trois premiers rois bourbons*, édit. 1880 (p. 145).

puissante sur l'esprit de son fils. C'est à peine si le Roi mentionne « l'ennui » qu'il éprouve de la mort du Connétable : « L'affection que j'ai pour vous, plus forte que tout autre ressentiment, ne souffre pas que mon esprit demeure davantage en ces tristes pensées. » Il dit combien il a hâte de rentrer à Paris et combien il supporte mal l'idée d'être plus longtemps éloigné d'elle (1).

Richelieu reçoit, en même temps, une lettre de Schomberg, datée du jour même de la mort du Connétable, qui l'informait minutieusement et lui permettait de prendre le vent, au moment où il avait à commander, soudain, une manœuvre si difficile.

Avant tout, il fallait connaître les sentiments du Roi. La reine Marie de Médicis répondit à son fils dans les termes les plus tendres, et elle lui expédia aussitôt un homme en qui elle et l'évêque de Luçon avaient toute confiance et qui était leur intermédiaire habituel auprès du Roi, Marillac. Celui-ci trouve, à son arrivée, toute la cour en ébullition. Il prend, pour la reine, un crayon vivant de tout ce qui se passe. Il montre la cour surprise, « n'ayant point encore de forme », l'abattement des amis de Luynes, la joie de ses adversaires, l'anxiété de tous ceux qui approchent le Roi et qui suivent son regard pour essayer de deviner la faveur du lendemain ou pour escompter du moins « le cours du marché (2) ».

Quant à la reine, elle a toute raison d'espérer. Le Roi a reçu avec un empressement particulier l'homme qu'elle envoyait près de lui. Il a écouté avec attention les plaintes discrètes que, selon ses instructions, Marillac avait formulées au sujet de la conduite du défunt Connétable. Lui, si taciturne, il s'était ouvert. « Il me répondit en sorte qu'il témoigna trouver bonne la liberté avec laquelle j'avois osé lui parler du passé avec modestie, blâma le procédé du mort et se montra obligé à la

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 936). — Voir l'*Histoire de Louis XIII* du Père Griffet (t. I, p. 326).
(2) Ces lettres de Marillac sont conservées aux Affaires Étrangères. Mémoires et Documents, France, vol. 775.

longanimité de la Reine et à son respect »; il dit « que la patience étoit sur le point de lui échapper ». Pour l'avenir, il déclara « que le désir de la reine mère étoit accompli, que jamais il ne tâteroit plus de favori ni de connétable, qu'il agiroit par lui-même sur toutes les affaires de son État, comme il faisoit à cette heure ». Enfin, le Roi ajouta, dans une effusion bien rare chez lui : « Que jamais il n'avoit pu douter que la Reine ne l'aimât, qu'il la supplioit de continuer : qu'il avoit grand désir de la voir, que pour cela comme pour les affaires qui l'y appelaient, il se rendoit à Paris. »

Il se sentait bien seul, en effet. Il avait besoin d'appui, de conseil, de direction, d'affection. Tout lui manquait à la fois. Sa méfiance était mise en éveil par les ambitions qui s'agitaient autour de lui. Cependant, dans sa pensée, les arrangements durables étaient reportés jusqu'à sa rentrée à Paris.

Quelle situation pour Richelieu! Quel revirement soudain! Que de méditations sur la conduite à suivre et sur celle qu'il convenait de conseiller à la reine! On écrivit, tout d'abord, au Roi, une lettre dont les termes étaient pesés et où on abondait dans ses vues. La reine lui conseillait fortement d'agir désormais par lui-même, avec un bon conseil; de ne partager son autorité avec qui que ce fût. La reine ajoutait qu'elle-même n'y prétendait nulle part, ne demandant que l'affection et la confiance; elle déclarait son intention de se prêter uniquement à l'exécution de toutes les volontés du Roi. Et un mot, elle ne voulait être, auprès du fils, rien autre chose que la mère : c'eût été reprendre, par la voie la plus naturelle, la plus douce et la plus forte influence.

Mais la cour, remise du premier choc, veillait. Louis XIII était entouré d'un réseau d'ambitions très attentives. Autour de lui, les mailles se renouèrent promptement. Pour le travail des affaires courantes, il y avait, nécessairement, des gens ayant accès auprès du Roi : les ministres, les secrétaires d'État. Par la nature même de leurs fonctions, c'étaient des gens de procédure couverte, mais patiente, toujours en garde et toujours aux aguets. Les circonstances leur étaient propices. Ils ne laissèrent pas

échapper l'occasion. Ils s'insinuèrent entre le Roi et la reine, durant le court intervalle qui sépare la mort de Luynes de la rentrée à Paris. Laissant couler les paroles et les sentiments, ils retardèrent autant que possible la rencontre. Quand elle eut lieu, il était trop tard. Le jeune Roi avait déjà pris de nouvelles habitudes.

Ces gens étaient d'anciens serviteurs de la couronne; l'un, le père, Nicolas Brulard de Sillery, était chancelier du royaume. Il occupait cette charge depuis quinze ans. Henri IV l'avait choisi; Marie de Médicis l'avait gardé; il était un des « Barbons ». Le maréchal d'Ancre l'ayant écarté, Luynes l'avait rappelé et il avait vécu très effacé et souvent très mortifié sous la hautaine domination du favori.

Depuis longtemps déjà, il avait réussi à glisser son fils, Puisieux, dans les fonctions de secrétaire d'État aux Affaires étrangères. En se faisant tous deux très petits, ils avaient vécu, et tissé leurs trames : ils avaient amassé une belle fortune, contracté des alliances, s'étaient constitué une manière de parti parmi le peuple des subalternes qui s'attache à ce qui dure. D'ailleurs, l'un et l'autre savaient le métier; ils eussent été de bons ministres, si on pouvait faire des âmes de ministres avec des âmes de commis (1).

Sillery était homme d'expérience, de prudence consommée, écrivant bien et beaucoup, doux, facile, insinuant. Un contemporain le dépeint en quelques traits : « il écoute paisiblement, répond doucement, prend hardiment, et donne du galimatias longuement ». Son esprit inquiet était encore entravé par l'âge, l'avarice, la timidité et les impuissances inséparables de l'extrême vieillesse.

Son fils, Puisieux, était né dans le sérail. Sous Henri IV, le père avait obtenu pour lui, alors qu'il n'avait que dix-sept ans, le titre et l'emploi de secrétaire d'État. Il avait vécu à la Cour

(1) M. Berthold Zeller a publié, sur la période de 1621 à 1624 et sur le ministère des Sillery, un livre emprunté en grande partie aux archives italiennes et qui contient de nombreux documents inédits et curieux : *Richelieu et les Ministres de Louis XIII de 1621 à 1624*. Paris, Hachette, 1880, in-8°.

depuis lors, éloigné seulement pendant quelques mois au temps du maréchal d'Ancre. Avec l'âge et la pratique, il avait su rendre service au duc de Luynes ; il connaissait les affaires étrangères, savait parler aux ambassadeurs, savait surtout les écouter et les renvoyer à demi satisfaits, avec de bonnes paroles inutiles. Si la conduite des affaires extérieures pouvait se suffire d'une perpétuelle abstention, il eût été l'idéal des ministres. N'ayant pas une idée à lui, il empruntait celles des autres, et comme il en changeait souvent, il paraissait en avoir beaucoup ; il entretenait ainsi sa réputation par une tactique assez habile de plagiat discret et d'évolutions sournoises. Un pamphlet du temps dit, à propos de ce personnage : « Il faut que vous sachiez que, de tout temps, on a appelé Galbouziers ceux qui prennent le nom de celles qu'ils épousent. » Or, Puisieux était très honoré de l'alliance d'une Étampes de Valençay, et c'était une opinion à la Cour que si l'on voulait obtenir une faveur, ou un service, il fallait les demander à « la Puisieuse » : c'est ainsi qu'on l'appelait. Quant au mari, on l'avait baptisé un « hermaphrodite d'État ». C'était, dit Vittorio Siri, « un homme irrésolu dans les affaires, inconstant dans les paroles qu'il donnait et plus artificieux que véritablement habile. Certains projets ambitieux et je ne sais quelles espérances du côté de la Cour de Rome le rendirent dépendant du Pape ». Bassompierre dit de lui « craintif et peureux. » Rohan, dans sa manière sèche, achève le portrait : « Puisieux, dit-il, homme de petit courage et dont l'industrie ne consistait qu'en tromperies (1). »

C'étaient ces deux hommes que la fortune jetait maintenant en travers de la destinée de Richelieu, comme si elle eût voulu que le Roi Louis XIII fît le tour de toutes les insuffisances, avant d'appeler l'homme que la voix publique désignait. L'évêque, dans le premier moment, ne sut pas contenir son impatience. Son ambition si vive avait déjà la main tendue pour saisir le pouvoir. Laissons-le parler lui-même : « Dès que le roi fut revenu à Paris, le 28 janvier 1622 (c'est-à-dire près de six semaines

(1) Pour tous ces traits, voir *Correspondance* (t. I, p. 705). — Bassompierre (t. II, p. 385). — Levassor (t. II, p. 437 et 472). — *Mémoires* de Rohan (p. 193).

après la mort du connétable), on proposa d'abord si la Reine auroit entrée dans les conseils. On dit au Roi qu'il étoit à propos qu'il eût confiance en elle, mais qu'il ne devoit pas l'appeler au maniement de ses affaires, parce que l'amour qu'on avoit pour elle feroit que, bientôt, elle partagerait avec lui l'autorité... Cette résolution ayant été communiquée à la Reine, je me chargeai de faire entendre aux ministres que, s'ils désiroient la gloire du Roi, la satisfaction publique et leur utilité particulière (que de choses à la fois!), ils devoient porter le Roi à lui donner cette place due à sa qualité et à l'honneur du Roi. » Mais les ministres ne se laissèrent pas convaincre. « Rien ne put les émouvoir... » Il est vrai, ajoute-t-il aussitôt, qu'ils ne s'y opposoient pas tant par aversion qu'ils eussent contre elle que par la crainte qu'y étant une fois établie, elle m'y voulût introduire. Ils connoissoient en moi quelque force de jugement, ils redoutoient mon esprit, craignant que si le Roi venoit à prendre quelque connoissance particulière en moi, il me vînt à commettre le principal soin de ses affaires... ils avoient posté des gens pour lui rendre toutes mes actions suspectes (1)... » S'il en était ainsi, il eût pu s'épargner la démarche.

Sa hâte mit tout le monde en méfiance, et le roi plus que tout le monde : « A l'égard de la reine mère, dit le nonce Corsini, le roi est plein de soupçon qu'elle ne veuille l'assujettir comme du temps de Concini. Lorsqu'on voit auprès d'elle l'évêque de Luçon, on peut redouter que celui-ci ne prenne pied trop avant; car sa cervelle est ainsi faite qu'il est capable de tyranniser la mère et le fils (2). »

Cependant les ministres avaient compris qu'ils n'étaient pas assez forts pour résister seuls à l'intrigue de la Cour et à l'influence de la reine mère, conseillée par un homme tel que l'évêque de Luçon. Cherchant autour d'eux des appuis, ils se rapprochèrent du prince de Condé. Celui-ci était accouru de Berry à Châteauneuf-sur-Charente, aussitôt la mort du connétable, pour saluer le Roi. C'était un homme hardi, ambitieux, impudent, haut

(1) *Mémoires* de RICHELIEU (t. I, p. 258).
(2) ZELLER, *Ministres* (p. 8).

à la main, de langage mordant et qui se considérait toujours comme l'héritier du trône, en cas de disparition soudaine du roi et de Gaston d'Orléans, sans postérité.

Après avoir lié partie avec les protestants pendant la Régence, il s'était, après sa captivité, donné corps et âme au parti catholique, et il résumait sa politique présente en une formule très simple : opposition constante à la reine mère. Il devint donc, à la cour, l'allié des ministres. Mais à ses yeux ils étaient de bien petites gens, et il n'avait qu'à les mettre dans sa poche.

Il commença par rompre en visière à la reine mère. Ce fut encore le fameux Ruccellai qui fut la cause active de ces nouveaux dissentiments. Une querelle très vive qu'il sut provoquer rompit toutes les mesures si prudemment combinées par l'évêque de Luçon. Marie de Médicis s'emporta, cassa les vitres, prétendit mêler la Reine régente à la querelle, et le Roi dut, avec froideur, la ramener à la raison.

Il fallait donc, au moins pour un temps, s'accommoder de cette situation qui n'avait, au fond, qu'une seule raison d'être et de durer : la crainte que l'évêque de Luçon inspirait au monde politique, tandis qu'une opinion universelle l'appelait aux affaires. Il était indispensable, il était inévitable; mais précisément à cause de cela, il était odieux. Toutes les médiocrités étaient conjurées contre lui. Elles l'eussent emporté, si elles n'avaient été des médiocrités.

Il fallait attendre encore. Toutefois, la situation était déjà différente de ce qu'elle était du temps du conntaéble. Personne n'était plus assez fort ni assez autorisé pour traiter Richelieu en adversaire public. On le ménageait, on pactisait avec lui. Il ne lui manquait que la pourpre.

Dès le 22 janvier, Marie de Médicis avait posé la question en termes catégoriques à Puisieux. La lettre qu'elle adressait au ministre était aigre et ferme. C'était à prendre ou à laisser; elle mettait son amitié à ce prix : intervenir franchement à Rome pour obtenir le chapeau (1).

(1) Voir les lettres relatives à toute cette affaire du cardinalat à la Biblioth. de l'Ins-

Puisieux avait été le complice de la manœuvre déloyale de Luynes. Mais il n'était pas de taille à reprendre le jeu. Il essaya de s'en tirer en biaisant. Il laissa entendre qu'il assurerait le chapeau à l'évêque, si celui-ci s'engageait à résider à Rome. On eût fait d'une pierre deux coups, puisque en même temps on séparait la reine mère de son confident.

Richelieu eut l'air de condescendre à ce qu'on réclamait de lui. Puisieux envoya donc à Rome une expédition officielle en faveur de la promotion. Immédiatement, Richelieu prit acte par une lettre écrite au ministre : « Cela étant, je recevrai, sans doute, par votre moyen, l'honneur qu'il plaît au Roi me procurer en considération de la reine sa mère et vous supplie de croire que je cesserai plutôt de vivre que de manquer à embrasser soigneusement toutes les occasions que je pourrai pour me revancher des obligations que je vous aurai. » A la rigueur, c'était un engagement.

Sur ces données, on fit une espèce de trêve. La reine mère entra au Conseil où Condé avait pris ses sûretés contre elle. Il disait « qu'on ne lui donneroit connoissance que de ce qu'on voudroit, et qu'on se serviroit d'elle pour autoriser les décisions auprès des peuples ». Elle fut assez habile pour se tenir coite au début, cherchant à lire dans les yeux du roi, s'appuyant sur les plus sages et les plus expérimentés, comme Schomberg. L'évêque de Luçon la dirigeait toujours du dehors.

Mais l'heure arriva où il fallut compter avec elle. La politique à suivre à l'égard des protestants était toujours en suspens. Le Roi avait quitté le Midi sur un échec; son autorité était méconnue et bafouée; il avait laissé le duc d'Elbeuf avec les débris de son armée pour contenir les rebelles pendant l'hiver. Le retour de la belle saison forçait à prendre un parti.

D'autre part, les affaires du dehors s'aggravaient. Les Espagnols bloquaient Juliers; la trêve de Hollande était expirée et les Pays-

titut., *fonds Godefroy ;* Nouvelles acquisitions, venant de Libri. — Cfr. *Correspondance* (t. VII, p. 428 et suiv.).

Bas demandaient du secours à la France; l'occupation de la Valteline par les Espagnols s'éternisait. Ce ne sont pas là des questions que l'on règle par des phrases de cour et par des propos de diplomate. Le Conseil dut donc en délibérer.

Sur l'avis de Richelieu, la reine mère se prononça franchement contre le projet de rouvrir les hostilités à l'intérieur. Le prince de Condé, au contraire, tenu par ses engagements envers le parti catholique, fit décider que le Roi se mettrait de nouveau en personne à la tête de son armée pour en finir avec les protestants.

Le Roi quitta Paris, le 21 mars, jour de Pâques-Fleuries, presque à la dérobée, en costume de chasse, sans escorte et sans apprêt, « emporté par l'ardeur qu'avait Monsieur le Prince de voir les choses engagées ». La reine mère se résolut à l'accompagner.

Quinze jours après, Louis XIII était à Nantes; il s'avançait contre Soubise qui occupait l'île de Riéz. Étonné de cette marche rapide, Soubise essaya de se dérober; mais le Roi, prenant l'offensive, quoique ses troupes fussent inférieures en nombre, l'accula à la mer et lui fit éprouver une sanglante défaite. La reine mère tomba gravement malade, de fatigue et de dépit, à Nantes. Le Roi la laissa et, suivant la côte océane, s'achemina vers le Midi.

Partout, ses armes furent heureuses : il prit Royan, fit bloquer la Rochelle par une armée que commandait le comte de Soissons, prit Sainte-Foy où le vieux La Force vint à composition, ramassa, en passant, toutes les places de Sully dans le Quercy, enleva, en huit jours, Négrepelisse qui fut mise à sac, Saint-Antonin où la lutte fut si terrible que les femmes mêmes y eurent part, et que presque tous les défenseurs se firent tuer sur la muraille. Montauban avait réparé ses murailles, muni sa garnison et comptait arrêter le Roi. On n'osa pas l'affronter. Par Toulouse, l'armée royale gagna Castelnaudary, Carcassonne, Narbonne, Béziers, et se dirigea vers Montpellier, place importante qui commandait les communications entre le Languedoc, les Cévennes et le Dauphiné (1).

(1) Voir les relations insérées au *Mercure françois*. — Cfr. *Réduction de huit grandes villes à l'obéissance du Roy, submission de MM. de Sully, La Force, etc.,*

On était déjà vers la fin du mois d'août 1622. Montpellier ne s'attendait pas à être attaquée; sa muraille était « de papier ». Mais la population était décidée à se défendre. Rohan fit faire, à la hâte, des fossés, des levées de terre et quelques fortifications par un bon ingénieur M. d'Argencourt. Le vieux Bouillon, qui assistait mélancoliquement à la ruine de tous ses projets, lui avait promis un secours du dehors; en effet, il traitait avec Mansfeld.

Rohan, fidèle à sa tactique antérieure, se tint hors de la place. Mais il avait mis dans la ville ses meilleures troupes, ses meilleurs officiers, et notamment le consul Dupuy qui avait été un des héros du siège de Montauban.

Lui-même se multiplie et déploie une habileté et une activité sans pareille. Il n'avait que 4000 hommes de pied et 500 chevaux. Il résiste à une armée de 30000 hommes commandée par le Roi en personne : « Dénué de tout, traversé par ceux de sa religion qui l'accusaient d'ambition et d'ignorance dans le métier de la guerre, il soutint, à lui seul, son parti presque entièrement abattu... Insensible aux intempéries, accompagné d'une poignée de gens, parfois seul et inconnu, il parcourt les montagnes, réveille les courages, arme les gentilshommes et les paysans, les jette dans la ville d'abord, puis sur les derrières de l'armée du Roi; sa présence crée des armées (1). »

Les événements se reproduisirent à peu près tels qu'ils avaient été à Montauban l'année précédente. Au bout de six semaines, on n'avait pas encore d'espoir de prendre la ville. On avait perdu beaucoup de monde. De grands personnages comme le cardinal de Retz, mouraient de maladies. Le duc de Montmorency était blessé; le duc de Fronsac, Zamet, le marquis de Beuvron, Canillac, Montbrun, l'Estrange, Combalet tués. Les femmes de la ville se

Paris, Étienne, 1622, in-12 : Bibl. de l'Arsenal, Histoire, in-12, n° 6261. — Cfr. le manuscrit venant de M. Foucaud, au fonds Vaissette à la Bibl. Nat., vol. 94 (f°s 109 et suiv.). — Chabans, *Guerre des Huguenots*. — *Mémoires* de Rohan, édit. 1646 (p. 187 et suiv.).

(1) Levassor (t. II, p. 483). — Voir « Extrait du siège de Montpellier » par Gariel, au fonds Vaissette (f 89 et suiv.); — la lettre de Marillac à Richelieu, du 17 mai 1622, Affaires Etrangères, vol. 775; et les deux lettres si importantes de Rohan à Lesdiguières et à Bouillon, du 7 juin et 22 juillet 1622, *fonds Godefroy*, vol. 269 (f°s 78 et 97).

battaient sur le rempart. Plusieurs assauts, imprudemment livrés, avaient été repoussés. Condé, qui les avait conseillés, était désemparé. Bassompierre y avait compromis sa réputation militaire auprès du Roi. On pouvait craindre un nouvel échec, et bien plus grave, cette fois, car il eût détruit l'effet d'une si brillante campagne.

Le Roi fut trop heureux d'entendre aux ouvertures de paix qui, dans ces circonstances critiques, lui furent faites de la part du duc de Rohan; celui-ci se sentait, de son propre aveu, à bout de ressources. Il eut recours au vieux Lesdiguières qui, depuis quelques semaines, s'était converti et que le Roi, pour aider à la conversion, avait nommé connétable. L'expérience de celui-ci et son autorité tirèrent d'embarras le Roi et le royaume.

Si la paix de Montpellier n'abattait pas encore le parti protestant, elle lui portait un coup terrible. Seules, la Rochelle et Montauban restaient places de sûreté. Le roi entrait dans Montpellier comme s'il eût reçu la ville à composition (1).

Pourtant, une fois encore, il traitait avec ses sujets. Le prince de Condé s'éleva fortement contre cette transaction. La paix se fit malgré lui et contre lui. Dès qu'il vit les négociations définitivement engagées, par un coup de tête, il quitta la cour, le 9 octobre, et s'en alla en Italie, à Notre-Dame de Lorette. Il ne pouvait choisir plus mal son temps pour faire ses dévotions (2).

En effet, dès qu'il fut parti, la cabale adverse monta aux nues. Tout le monde était à la paix; on ne le considérait plus que comme un boute-feu. La reine mère qui, de Nantes, s'était rendue aux eaux de Pougues, où elle avait passé l'été, revenait vers la Cour toute fraîche et ragaillardie (3).

Les articles de la paix furent arrêtés le 9 octobre. Le 18 octobre,

(1) V. *Harangue faicte au Roy au camp devant Montpellier, par les députés de toutes les Églises réformées de France et de Béarn, avec les articles du traité.* Bibl. de l'Arsenal, *fonds Conrart* (n°s 177-178). — Cfr. *Mémoires* de ROHAN (p. 191).

(2) Voir le curieux et rarissime petit ouvrage : *Voyage de Monsieur le prince de Condé en Italie*, Paris, Olivier de Varenne, 1666, in-12 : « M. le Prince avec la permission du Roy, partit du camp devant Montpellier le dimanche neuvième jour d'octobre mil six cent vingt-deux, alla coucher à Aigues-Mortes... » (p. 1).

(3) *Correspondance* (t. I, p. 710).

le Roi entra dans la ville et il la quitta le 29. Le rendez-vous général était à Lyon.

Le Roi n'était qu'à demi fier d'un succès qui n'avait pas été complet. Les ministres, furieux contre Condé, ne savaient s'ils devaient se féliciter ou se plaindre de son départ. Dans la période d'incertitude qui avait précédé la conclusion de la paix, ils ne s'étaient pas crus assez forts pour rester entre les deux partis. Brouillés avec le prince, ils devaient nécessairement se rapprocher de la reine mère.

Ils avaient un moyen de tout arranger. La mort du cardinal de Retz laissait vacant un des chapeaux attribués à la couronne de France. Il était bien difficile d'empêcher, cette fois, la promotion de l'évêque de Luçon. Richelieu s'était soigneusement tenu à l'écart pendant toute la maladie de la reine mère. S'étant, depuis six mois, replié dans le silence, il paraissait moins dangereux.

Durant cette période, on l'avait vu se prêter aux tentatives de rapprochement même avec ses adversaires; il s'était concilié des amitiés précieuses dans le Conseil, et notamment celle du président Jeannin (1). Le Père Arnoux, qui avait reconquis quelque influence, lui écrivait des lettres de plus en plus affectueuses. La Sorbonne l'avait nommé son proviseur, le 9 août, et avait ainsi attaché à sa fortune tout un monde bruyant et agité. Quant à la reine mère, elle accablait les ministres de ses objurgations. En cas d'échec nouveau, sa passion se changerait en hostilité déclarée, et les Sillery, brouillés avec Condé, ne pouvaient plus se passer d'elle (2).

(1) Lettre écrite de Pougues au Président Jeannin, le 26 juin 1622. *Correspondance* (t. I, p. 711).

(2) Marie de Médicis écrit à Puisieux, le 6 août 1622 : « Monsieur de Puisieux, j'ay très grand déplaisir que la perte de mon cousin le cardinal de Retz que je regrette infiniment vous donne lieu de faire nouvelle instance pour la promotion de M. l'Évesque de Luçon, mon grand aumonier. Mais puisque cet accident est arrivé je m'asseure que vous vous souviendrez de recevoir commandement du Roy Monsieur mon fils de faire promptement une dépesche expresse au Sr Commandeur de Sillery son Ambassadeur pour le charger de presser sans relâche le Saint-Père de donner au Roy le contentement qu'il attend il y a si longtemps. Il ne peut plus être différé puisqu'il est promis sitost qu'il y auroit une quatrième place et que depuis un an en ça il est mort trois cardinaux françois au grand dommage de cest Estat. Je me promets que vous n'oublierez rien de ce qui sera nécessaire en ceste affaire... etc. Marie. » De sa main, elle aioute : « La con-

D'ailleurs, Rome était lasse du double jeu qu'on lui faisait jouer. Le pape déclarait au cardinal de Sourdis qu'il ne ferait plus de promotion sans y comprendre l'évêque de Luçon. Quand les choses sont sur le point de se faire, tout le monde s'y emploie avec ostentation. Le nonce Corsini, qui eût voulu temporiser pour se réserver le chapeau à lui-même, est débordé. Enfin, Louis XIII se déclare : « Le Roi ayant su qu'on cherchoit encore à empêcher la promotion de l'évêque de Luçon, s'est mis en colère et a commandé à son ambassadeur, nonobstant tout ce qui a pu être dit au nonce, de faire de vigoureuses instances en faveur de Richelieu. »

Les ministres n'avaient plus qu'à s'incliner. La mort dans l'âme, et sentant bien qu'ils signaient leur perte, ils transmirent les ordres du Roi et demandèrent sans réticence, cette fois, la nomination de Richelieu comme « cardinal de couronne ». Puisieux écrit : « J'ai fait mon office en faveur de l'évêque de Luçon contre l'attente de plusieurs. Mais vous savez mon humeur qui est, après Dieu, de préférer l'intérêt du Roi à toutes passions et considérations privées. »

L'évêque de Luçon fut promu cardinal le 5 septembre 1622 (1).

La nouvelle, annoncée au Roi par son ambassadeur, le commandeur de Sillery, frère de Puisieux, dans une lettre datée du jour même, fut connue à Avignon le 14 septembre. Aussitôt, Marillac la transmit à la reine qui était en route pour se rendre de Pougues à Lyon : « Monseigneur, écrivait-il au nouveau cardinal, la Reine vous dira de sa bouche s'il lui plaît que vous êtes cardinal ; car je n'oserois entreprendre sur Sa Majesté de vous annoncer cette bonne nouvelle. » En effet, c'était bien le moins que Marie de Médicis lui apprît elle-même ce qu'elle avait fait de lui.

fiance que j'ay particulièrement en l'amitié que vous m'avez promise et la franchise avec laquelle je voudrois avoir lieu de vous faire paroître la mienne faict que librement je vous prie de parachever ce que vous avez mis en fort bon estat par vos dernières lettres ». *Fonds Godefroy*, Mss. Libri (f° 67).

(1) M. Avenel dit, à tort, dans son article de la *Revue des Questions Historiques,* que la date de la promotion de Richelieu au Cardinalat n'est pas connue. Cette date du 5 septembre est donnée par Aubery dans son *Histoire* (t. I, p. 40) d'après la lettre du Roi au nouveau Cardinal. — Voir, d'ailleurs, pour tous les détails précis, *Correspondance* (t. VII, p. 458, note) et *fonds Godefroy,* Mss. Libri., *loc. cit.*

La lettre fut reçue par la reine à la Pacaudière (1), bourg entre La Palisse et Roanne. Nous ne savons rien de ce qui se passa entre la veuve de Henri IV et le nouveau cardinal. Mais il est permis d'imaginer les effusions intimes d'une femme déjà sur le déclin, au moment où elle assurait la fortune de l'homme jeune et supérieur qu'elle avait su distinguer.

Naturellement les lettres de compliments affluèrent : Le pape Grégoire XV écrit au Roi : « Les prières et le suffrage de Votre Majesté ont désigné ce prélat, dont la haute sagesse est considérée dans la Gaule comme le rempart de la religion catholique, le fléau de l'audace des hérétiques et qui a toujours jugé préférable de mériter les plus hautes dignités que de les obtenir. »

Il écrivait au cardinal lui-même, en beau langage cicéronien : « De même que les lois de la discipline militaire décernaient sagement le triomphe aux soldats dont le courage avait servi de rempart à la République et causé la ruine des ennemis, ainsi est-ce avec raison que tu viens d'arriver à la plus grande dignité de l'Église romaine... La splendeur de tes mérites brillait d'un tel éclat dans la République chrétienne qu'il importait à la Gaule tout entière que tes vertus fussent distinguées par la gloire d'insignes sacrés, puisque ces distinctions font plus pour frapper l'imagination des hommes que la vertu sans ornement... Continue à augmenter en Gaule la dignité de l'Église, écrase les forces de l'hérésie, sans te laisser épouvanter par les difficultés, marche sur les aspics et les basilics ; ce sont là les grands services que l'Église romaine attend et exige de toi. »

Le Roi écrit. Le chancelier écrit. Puisieux écrit. Le nonce écrit. C'est la liste de tous ceux qui, pendant si longtemps, avaient contrarié, retardé cette promotion. Puis, ce sont les collègues : Sourdis, Lavalette, les évêques, la Cour, les hommes de lettres, les amis, les clercs et les fidèles du diocèse, les religieux d'Avignon, les simples relations, les connaissances, la foule.

A tous, Richelieu répond du style entortillé qui est le sien dans

(1) Voir *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 267), et *Richelieu à Tarare*, par Eug. Prothière, publié dans le *Bulletin de la Société des Sciences de Tarare*, 1902.

ces occasions, n'ayant pas la tournure d'esprit complimenteuse (1). Pourtant, les paroles adressées au Roi sont nobles et sobres; elles dévoilent déjà les autres ambitions : « Je supplie Dieu qu'il me fasse la grâce d'être si heureux en ce dessein *que mes actions me signalent*, encore plus que la pourpre dont il vous a plu m'honorer. » Au vieux chancelier, ce sont de parfaites politesses. A Puisieux, ce sont des protestations si exagérées qu'elles n'engagent plus : « M. d'Aire (Bouthillier La Cochère) m'écrit en sorte que je connois clairement qu'après le Roi et la Reine, je vous dois ma promotion et au soin que vous avez eu d'envoyer et rafraîchir souvent de bons ordres à M. l'ambassadeur, et à la dextérité et à la force avec laquelle il a su les faire valoir. Je le reconnois ingénument, afin que vous m'en fassiez reproche si j'oublie rien de ce que je pourrai pour en prendre revanche. Faites donc état de moi, Monsieur, comme d'un ami et d'un serviteur entièrement assuré. »

Avec le Nonce, c'est une ironie froide : « J'ai fait voir à la Reine la lettre de M. le cardinal Ludovisio qui fait foi du soin que vous avez pris de lui faire connoître les intentions du Roi... elle sait bien aussi que vous avez toujours trop fait profession de l'honorer pour que vous n'ayez favorisé une affaire qu'elle affectionnait. Pour moi, monsieur, je vous tiens trop de mes amis pour en avoir autre pensée... »

Nous devons à la littérature de mentionner les lettres échangées entre Balzac et le futur fondateur de l'Académie française : le grand épistolier avait connu l'évêque de Luçon à Angoulême; même il avait pu croire un instant qu'il était en passe de le supplanter dans la faveur de Marie de Médicis. Il avait taillé sa plus belle plume pour écrire à l'Éminence un compliment qui, en vérité, n'est pas ordinaire : « ... C'est de gens sages et capables de gouverner les États que la stérilité est grande; et, sans mentir, pour en voir encore un pareil à vous, il est besoin que toute la nature travaille et que Dieu le promette longtemps aux hommes avant que de le faire naître. »

(1) Voir les réponses de Richelieu dans *Correspondance* (t. I, p. 725 et suiv.). — Cfr. l'*Histoire* et les *Mémoires* d'Aubery.

Il semble que dans cette passe d'armes courtoises, ce n'est pas le futur ministre qui a l'avantage : « Vos lettres sont telles, répond-il à Balzac, qu'en faisant paroître l'affection que vous avez pour moi et la bonté de votre esprit, elles étoient capables de donner de la vanité à une personne qui ne se connoîtroit pas... S'il se présente occasion de vous témoigner combien j'estime et la bonne volonté que vous avez en tout ce qui me touche et votre mérite, vous avouerez que je suis plus d'effet que de paroles, Monsieur, votre, etc. ». Il est vrai que les situations ne sont pas les mêmes. Balzac devait être, toute sa vie, candidat à quelque bénéfice ou à quelque pension, et il comptait un peu, pour réussir, sur cet amateur de belles-lettres qui devenait un si grand personnage. Or, Richelieu, précisément parce qu'il occupait une situation si haute, se méfiait, de plus en plus, de cette espèce de littérature qui engage (1).

En somme, ce qui apparaît clairement, c'est le changement de ton et d'allures. Une fois assuré de l'avenir, le nouveau cardinal montre ce qu'il est : un homme fait pour commander aux hommes. Le voilà dans son naturel. Il revêt son personnage avec une dignité et une aisance parfaites. Pas un mot d'édification; aucune affectation, aucune mômerie. La pourpre, c'est, pour lui, la consécration de la situation qu'il occupe dans le monde, dans l'État; c'est l'entrée dans les conseils et la voix dans les délibérations importantes. C'est une situation éclatante, une autorité indiscutée, une ressource peut-être, en cas de péril; rien autre chose.

Observez que pas une seule fois, dans tout le reste de sa carrière, ce cardinal de l'Église romaine n'a manifesté l'intention d'aller à Rome. Il négligea complètement le voyage *ad limina.* A quelque temps de là, il y eut un conclave : personne n'eut l'idée de l'y envoyer tenir sa place; il était convenu que cet homme n'était pas de ceux dont le suffrage se mêle avec celui des autres. Balzac traduit, en termes excellents, une impression qui est celle de tous : ce qu'on attend de lui, *ce sont des actes.*

(1) Voir les deux lettres dans *Correspondance* (t. I, p. 734).

Ce bon La Cochère, heureux et fier de son succès, écrit à son tour de Rome : « Il me semble que je n'ai plus rien à désirer en ce monde, puisque M. de Luçon est cardinal... Il faut bien que Dieu le destine à la continuation des grandes actions auxquelles il s'est déjà plusieurs fois employé, puisqu'il l'a élevé à la dignité qu'il mérite, contre les plus puissans empêchemens qui se soient peut-être jamais rencontrés à une pareille occasion... » Dès la première heure, par tous et par lui-même, il est reconnu et consacré « Cardinal d'État ».

Avec une promptitude singulière, il règle ses affaires et se débarrasse de tout ce qui peut lui devenir gêne ou encombrement. Il n'est pas riche; il le sait assez; il doit cependant faire figure et tenir le rang convenable à sa nouvelle dignité : c'est donc une correspondance active avec ses hommes d'affaires pour se procurer de l'argent, hâter les procès, trancher les questions pendantes : « J'approuve que vous vendiez du bois... Je suis bien aise du haussement que vous faites de la ferme... etc. »

Déjà, il commence à réunir sur sa tête de nombreux bénéfices ecclésiastiques; il profite de toutes les occasions d'accroître ainsi son revenu; car il n'aime, pas plus que les autres infériorités, celle qui vient de la pauvreté. D'ailleurs, bon prélat, administrateur vigilant, pour le plus grand bien de l'Église : « Je désire faire monter mes bénéfices le plus qu'il se pourra par voies avantageuses à l'Église, afin que ceux qui viendront après moi aient occasion de prier pour moi... Je laisse à la conscience de M. Geneton de pourvoir aux cures de gens capables. »

Avec son voisin de campagne, M. de Rouville, il se montre coulant et, si j'ose dire, bon diable : « Je suis extrêmement fâché de la peine que vous prenez en l'affaire que j'ai à démêler avec M. de Puigareau; de ma part, vous en serez souverainement juge... Ces messieurs font peu d'état de ma pauvre et misérable personne... » et quel joli post-scriptum : « Je vous prie de trouver bon que je baise les mains à celle qui vous fait trouver l'air de la campagne doux et agréable. »

Il a souvent ce ton de bonne humeur quand il se sent en confiance et dans la véritable intimité : « *Tuus sum,* écrit-il à un ami,

qui est peut-être le Père Joseph. Je suis à vous, en latin, en français et en grec si bon vous semble; je suis à vous autant que votre mérite m'y oblige et que votre franchise et votre affection en mon endroit m'y étreignent étroitement... A bon entendeur, peu de paroles. C'est ce qui fait que vous n'en aurez pas davantage; joint aussi que mon naturel me porte à faire mes lettres aussi courtes que mes amitiés de longue durée... »

Il est généreux et attentif pour ceux qui l'entourent; il sait se faire aimer, dire le mot tendre, au moment opportun : « Je suis extrêmement fâché du mal de M. des Roches; vous savez combien j'estime son affection envers ses amis, son esprit, son courage... Vous lui direz, de ma part, tout ce qu'il faut dire... Je ne lui écris point, me mourant de ma tête; ces lignes suppléeront à ce défaut. »

Aussi, ses intimes — ces hommes qu'on a toujours près de soi et qui vous jugent — lui étaient étroitement attachés. Un de ses secrétaires s'était forgé quelque souci. Le secrétaire Charpentier lui écrit : « Je me promets que la lettre que Son Éminence vous écrit tirera entièrement votre esprit de l'inquiétude où il est, convertira votre trouble en repos et vous fera avouer sans doute que la justice n'est pas la moindre des vertus qui exhaussent l'éclat de sa pourpre, ou que l'équité qui paroît entre toutes ses actions est l'unique règle de son autorité (1). »

Poussé par l'ensemble des préoccupations qui l'assaillent, à cette heure décisive, il se résout à se défaire de son évêché de Luçon. L'épiscopat n'a été pour lui qu'un marchepied. Sa dignité est intéressée à ce qu'on ne puisse lui faire le reproche de non-résidence. D'ailleurs, la combinaison à laquelle il s'arrête lui convient à d'autres points de vue : se démettant en faveur de M. Émery de Bragelongne, il se réserve une pension de cinq mille livres, dont il a grand besoin. En effet, son train de maison, ses frais, sa représentation s'accroissent soudain. Il s'installe (2).

(1) Pour toute cette correspondance familière, voir *Correspondance*, t. I, *in fine* et t. VII (p. 936 et suiv.).

(2) *Correspondance* (t. I, p. 764, t. VII, p. 531-35, et t. VIII, p. 23). — Cfr. La Fonte-

Il est homme de goût. Il sera, toute la vie, un amateur d'art éclairé. Cette disposition se révèle dès lors. Il avait acheté Limours. Limours ne lui suffit plus. Bientôt il achètera Ruel qui avait été construit par l'opulent financier Moysset, et il écrira à M. des Roches qui est en Italie pour les affaires de Marie de Médicis : « Faisant faire quelque fontaine et ornement en une maison que j'accommode près de Paris, le sieur Franchine m'a donné avis de vous écrire pour voir si vous ne pourriez pas faire venir quelques statues de marbre, un bassin de marbre, etc... » C'est le moment où il surveille, pour la Reine, la construction et la décoration du Luxembourg, et lui-même commence à montrer du goût, qu'il aura toute sa vie, pour la bâtisse (1).

En un mot, il se met à sa vraie place, c'est-à-dire parmi les grands seigneurs nés. Sa dignité ne fait qu'achever sa nature. Il a trente-sept ans : maigre, élancé, les cheveux et la barbe noirs, l'œil clair et pénétrant, il est encore beau, si la beauté est compatible avec une évidente et intimidante supériorité. Il a le teint mat des hommes que les veilles consument, que les pensées rongent et qui souffrent. Il est exactement de ceux dont on dit que la lame use le fourreau : et, en effet, long, mince et flexible, il semble une épée. Il place le bonnet rouge de cardinal sur sa tête triangulaire. Il s'enveloppe des plis abondants de la pourpre. Ainsi, il entre tout rouge dans l'histoire, réalisant la plus complète et la plus puissante physionomie de « cardinal » que l'imagination et l'art aient jamais pu rêver.

Aussitôt qu'il eut appris la nouvelle de sa promotion, Richelieu quitta la reine pour aller dire son remerciement au Roi. Il descendit encore une fois ce cours du Rhône qui le vit, si souvent, aller et venir selon les diverses phases de sa fortune. Il joignit le Roi à Tarascon, le suivit à Avignon, où il retrouva les souvenirs si récents des mois d'exil et de disgrâce, puis à Lyon qui fut pour lui, à partir de cette date, la ville des grands événements.

NELLE DE VAUDORÉ, *Histoire du monastère et des évêques de Luçon* (fin du tome 1er, début du t. II). — A ce même moment (9 sept. 1623), Richelieu vend la charge d'aumônier de la reine régnante à l'évêque d'Alep. Voir *Correspondance* (t. VII, p. 530).

(1) *Correspondance* (t. I, p. 765).

La remise de la barrette eut lieu le 12 décembre. A Rome, on s'était disputé l'honneur d'apporter le bonnet au nouveau cardinal; le comte Giulio fut désigné pour cette mission. La cérémonie se fit dans la chapelle de l'archevêché. Selon la coutume, ce fut le Roi qui remit le bonnet. Richelieu remercia dans une harangue qui passa, en son temps, pour une pièce admirable et qui est, surtout, un morceau très travaillé.

Sur la minute de ce discours qui a été conservée, on voit que le cardinal avait d'abord écrit un paragraphe à l'adresse de la reine mère. Il le remplaça, dans la cérémonie publique, par un beau geste. Il se dirige, tout à coup, vers la reine, il met à ses pieds le bonnet rouge et il lui dit : « Madame, cette pourpre dont je suis redevable à la bienveillance de Votre Majesté me fera toujours souvenir du vœu solennel que j'ai fait de répandre mon sang pour votre service. »

Le soir, le cardinal de Richelieu prit possession de sa situation à la cour en offrant un magnifique festin, où la reine elle-même assista et où les princes et les seigneurs se firent un devoir de figurer (1).

III. — La chute des Sillery.

La paix de Montpellier venait de mettre fin aux complications intérieures. L'attention publique était absorbée presque exclusivement par les affaires extérieures et le gouvernement suivait le mouvement de l'opinion. Tous comprenaient que, dans le drame sanglant qui se déroulait en Europe, la France devait avoir les mains libres pour intervenir au besoin.

En Allemagne, même après la bataille de la Montagne-Blanche, la guerre avait continué, guerre atroce, inexpiable, qui couvrait de ruines une immense contrée, sans qu'il fût possible de prévoir quelle en serait l'issue. Les passions et le dé-

(1) Voir *Correspondance* (t. I, p. 732, p. 745-47). — Cfr. Aubery, *Histoire* (t. I, p. 43)

sordre avaient tellement dépassé toute mesure qu'on détruisait maintenant pour détruire. Des chefs d'armée qui, au début, s'étaient réclamés de certains principes politiques ou religieux, n'avaient d'autre but que de vivre sur le pays et n'étaient que des chefs de bande.

De tous, Mansfeld était à la fois le plus connu et le plus terrible. Il érigeait la rapacité en système. N'ayant ni terre, ni famille, ni patrie, personne à ménager et rien à perdre, il attirait à lui tous les aventuriers, petits et grands. Il était abominable avec impassibilité. D'autres, comme le duc Christian de Brunswick-Wolfenbuttel, administrateur d'Halberstadt, ou le margrave de Bade-Durlach, quittaient délibérément leurs maisons, leurs familles, leurs biens et « se vouaient au métier de soldats jusqu'à la mort (1) ».

Ces gens se posaient en défenseurs du Palatin ; ne recevant que de rares subsides de l'Angleterre ou de la Hollande, leur plan de campagne consistait, tout simplement, à envahir les régions qui n'avaient pas encore été dévastées. Ils les parcouraient, le fer et la torche à la main, et laissaient le désert là où ils avaient passé. L'Allemagne, grasse et riche après des siècles de prospérité, était leur proie. Ils l'éventraient et faisaient couler la graisse de ses bourgeois à la flamme des incendies. On pillait les églises, on volait les biens ecclésiastiques, on rançonnait les villes, on saccageait la campagne; on inventait de nouvelles tortures. Il y avait des siècles que l'humanité n'avait vu de pareilles horreurs. On appelait cela une guerre de religion !

Le Palatin, qui s'était réfugié en Angleterre, croyait encore qu'il s'agissait de sa cause. Il vint, pendant quelque temps, prendre le commandement, du moins nominal, de ces singuliers soldats. Mais il eut lui-même honte de ce qui se faisait en son nom; et il se réfugia à Sedan, près de son oncle, Bouillon (juillet 1622).

En réalité, il n'y avait d'armée régulière, en Allemagne, que celle de Maximilien de Bavière, conduite par Tilly; celui-ci en-

(1) Charvériat, *Histoire de la guerre de Trente Ans* (liv. I, chap. ix et x).

tendait que la dévastation eût du moins les formes de la discipline. Il battit Halberstadt à Höchst le 20 juin 1622, puis, l'année suivante (6 août 1623), à Stadtholm. Ce furent des tueries célèbres, mais sans grand résultat. Mansfeld ne se laissait pas saisir. Toujours poursuivi et jamais atteint, en tout cas jamais achevé, il traversait l'Allemagne en tous sens, quelquefois fort, quelquefois faible, négociant tantôt avec ses adversaires, tantôt avec ses troupes, toujours prêt à traiter et disparaissant au moment de conclure. Entre temps, il avait prêté la main à Maurice d'Orange contre les Espagnols et contribué à faire lever le siège de Berg-op-Zoom.

En 1622, le principal objectif de la guerre était le Haut-Palatinat. Maximilien de Bavière nourrissait depuis longtemps le dessein de s'emparer des domaines du Palatin et d'usurper sa dignité électorale. Sur ce dernier point, il avait reçu une promesse formelle de l'Empereur. Il avait donc ordonné à Tilly de saisir le gage. Heidelberg, capitale du Palatinat, s'était rendue le 18 septembre 1622, et Manheim le 3 novembre. La dernière des places du Palatin, Frankenthal, était bloquée sans espoir de secours. Le Palatin était donc vaincu, chassé, banni et entièrement dépossédé (1).

Maximilien de Bavière jugea que le moment était arrivé d'obtenir de l'Empereur, pour lui et les siens, la réalisation des promesses faites en ce qui concernait la dignité électorale. Question délicate et qui avait pour suite un bouleversement complet dans la constitution impériale et une atteinte à l'équilibre des forces en Allemagne. Jusqu'ici dans le collège électoral elles se balançaient : trois électeurs catholiques et trois électeurs protestants. Dépouiller le prince Palatin au profit de la maison de Bavière, c'était donner, pour toujours, la majorité aux catholiques. On risquait de s'aliéner gravement ceux des princes luthériens qui jusqu'alors, en haine du calvinisme et par jalousie contre le Palatin, avaient prêté leur concours à l'empereur Ferdinand.

(1) Dr W. Schreiber, *Maximilian der Katholische und der dreizigjährige Krieg*, München, 1868, in-8° (p. 248-256).

Maximilien rencontrait, en outre, une opposition plus imprévue et autrement redoutable pour lui, celle de l'Espagne. L'Espagne, à travers ces complications, poursuivait toujours la réalisation du programme qui visait à relier ses possessions d'Italie à ses possessions de Flandre. Or, la constitution, au centre de l'Allemagne, d'un État puissant réunissant à la Bavière la partie la plus riche des États du Palatin, — cet État fût-il catholique, — serait pour elle un obstacle insurmontable. Elle formula donc son veto au transfert de la dignité électorale dans la famille du duc de Bavière.

Par une singulière coïncidence, elle était, sur ce point particulier, en conformité de vues avec Jacques Ier; celui-ci, en effet, ne cherchait qu'à retarder une échéance fatale pour son gendre, le Palatin. Ainsi, l'Espagne et l'Angleterre se rapprochèrent. Les choses allèrent si loin qu'on crut un instant, de part et d'autre, à la possibilité d'un union entre les deux familles souveraines. Le prince de Galles traversant la France, dans un incognito qui ne trompait personne, se rendit à Madrid pour demander la main de l'infante. Si ce mariage se faisait, la grande puissance catholique et la grande puissance protestante étaient unies et peut-être alliées (1).

Toutes ces circonstances travaillaient à la fois contre la France. Sa politique cependant restait incertaine, ballottée par les événements. Du temps de Luynes, les actes étaient des fautes. Sous ses successeurs, l'abstention était une faute non moins grave. Les Sillery écoutaient le vent, répondaient par des paroles évasives aux demandes contradictoires des ambassadeurs.

Des déplacements d'influence se produisaient en Allemagne; un nouvel État catholique se constituait à nos portes; les anciens alliés de la Couronne étaient écrasés. La Hollande, de nouveau en guerre avec l'Espagne, sollicitait des secours en

(1) Il y a une relation très curieuse de l'arrivée du Prince de Galles à Madrid dans les *Mémoires et Négociations secrètes* de M. de Rusdorf, conseiller d'État de Frédéric V, comte palatin et roi de Bohême. Leipzig, 1789, in-8° (t. I, p. 5). — Voir aussi, sur les difficultés que rencontra le mariage, Aubery, *Mémoires* de Richelieu, in f° (t. I, p. 58).

hommes et en argent; l'alliance de l'Angleterre paraissait sur le point d'échapper. Mansfeld courait sur la frontière, parfois même pénétrait sur le territoire, tantôt priant, tantôt menaçant, sans que le gouvernement français donnât signe de vie, sans qu'il prononçât la parole que toute l'Europe attendait.

Au fond, à Paris comme en Allemagne, la cause catholique l'emportait. Le nonce faisait tout ce qu'il voulait des ministres. La diplomatie pontificale déployait une activité sans égale. Le pape Grégoire XV travaillait à satisfaire les ambitions du cher élève des Jésuites, Maximilien de Bavière. Puisque l'Espagne était contraire à ce dessein, le pape, n'ayant d'autre appui possible que la cour de France, s'efforçait d'amener celle-ci à ses vues. On lui démontrait qu'elle aurait intérêt à favoriser la formation, entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud, d'un État intermédiaire qui ne pourrait guère se passer d'elle poursubsister. La thèse était plausible.

En France, il y a eu, de tout temps, sous l'ancien régime, un parti « bavarois ». A cette époque, il était représenté par des hommes actifs et influents, notamment par le Père Joseph et Fancan. Rome avait délégué ses capucins les plus habiles, les Pères Hyacinthe et Valérien, pour soutenir la cause du duc de Bavière. Ce travail se faisait dans la coulisse. Mais le résultat devait apparaître plus tard au grand jour. Les émissaires du Pape crurent, à un moment, qu'ils triomphaient. La perplexité des ministres était telle qu'ils ne surent même pas se prononcer franchement pour cette solution intermédiaire (1).

Quoi qu'il en soit, l'Empereur ne put se refuser plus longtemps à l'exécution de sa promesse. Une diète spéciale fut tenue à Ratisbonne, le 22 novembre 1622. L'archevêque de Cologne, Ferdinand, frère de Maximilien (et protecteur particulier de notre Fancan), défendit chaudement la cause du duc de Bavière; le nonce s'y employa ardemment, l'ambassadeur de France parut favorable. Quant aux protestants, luthériens et calvinistes réunis par

(1) Voir aux Affaires Étrangères, *Bavière*, t. I, et cfr. FAGNIEZ, *Père Joseph* (t. I, p. 249).

le péril commun, ils se prononcèrent énergiquement contre la transmission de l'électorat à la Bavière. Après plusieurs semaines de délibération et divers projets de compromis qui n'aboutirent pas, ils rompirent l'assemblée, quittèrent la diète et rentrèrent chez eux, brouillés avec l'Empereur et décidés, s'il le fallait, à recourir aux armes. Il y avait là les germes de nouvelles complications.

L'Empereur était engagé; il passa outre. Le 25 février 1623, dans la grande salle des chevaliers, au Rathhaus de Ratisbonne, précédé de la couronne impériale, du sceptre, du globe et de l'épée, assis sur un trône magnifiquement décoré, entouré de la plupart des princes catholiques de l'Allemagne, il fit proclamer par Jean d'Ulm, vice-chancelier de l'Empire, qu'il accordait au duc de Bavière l'investiture de la dignité électorale palatine. C'était un triomphe éclatant pour la cause catholique.

Au sud-est de l'Empire, c'est-à-dire dans sa lutte contre Bethlen Gabor, l'empereur Ferdinand n'était pas moins heureux. Bethlen, après avoir observé pendant quelque temps l'arrangement de Nikolsbourg (janvier 1622), ménagé par les ambassadeurs français avait rassemblé des troupes, dans les premiers mois de l'année 1623. Aidé par le Sultan et renforcé par un corps d'armée turc, il était entré en Hongrie à la tête d'une armée de 60 000 hommes (août 1623). Il faisait frapper des médailles avec le titre de roi de Hongrie et annonçait qu'il irait manger à Prague « l'oie de la Saint-Martin ». Vienne fut de nouveau menacée.

L'Empereur, surpris, n'avait que 9 000 hommes à opposer à la puissante armée de Bethlen Gabor. Il est vrai que Wallenstein était un de ses généraux; l'autre était le marquis de Montenegro, de la maison de Caraffa. Les chefs impériaux eurent la sagesse de ne pas livrer bataille. Tilly accourut du Nord à la rescousse. Une fois encore, il sauva l'Allemagne et la cause catholique. Bethlen, abandonné par ses alliés turcs, dut accepter les propositions d'armistice qui lui furent faites sagement, au nom de l'Empereur, et il se retira (20 novembre 1623) (1).

(1) Fr. Hurter, *Geschichte K. Ferdinand II* (vol. IX, p. 259 et suiv.).

Ainsi, partout, la cause impériale l'emportait. Elle abattait successivement et isolément tous ses adversaires. Cette phase du duel européen se réglait à son avantage. Le pape Grégoire XV était mort, en s'écriant « que son cœur était rempli de la manne céleste ».

La France, tenue à l'écart des affaires d'Allemagne, était atteinte plus directement par ce qui se passait dans la Valteline. Ici encore, la diplomatie du pape Grégoire XV avait été habile et heureuse. L'Espagne, tout en louvoyant, avait su conserver la situation avantageuse que le gouverneur Feria avait conquise à force d'audace.

Le traité de Madrid, œuvre de Bassompierre, contenait l'engagement, de la part de l'Espagne, d'évacuer la Valteline. Mais il était resté lettre morte. Les négociateurs espagnols y avaient glissé adroitement une clause qui subordonnait son exécution au consentement des Grisons catholiques. Il y avait mille moyens d'empêcher ou de retarder ce consentement. Intimidations, caresses, argent, tout fut employé pour amener les Ligues Grises à composition.

Celles-ci, à la fin, lassées des lenteurs de leurs alliés, avaient signé le traité de Milan (janvier 1622) qui, sous la promesse de la démolition des forts, consacrait, de leur part, l'abandon de la Valteline. Jamais l'Espagne ne s'était vue plus près de la réalisation de ses desseins. Le Pape lui-même était effrayé des conséquences d'un tel acte; il disait que la France ne pourrait jamais le supporter : « il ne faut pas se dissimuler qu'il y a là un cas de guerre avec la France ». Mais c'était précisément l'heure où Louis XIII, sur les instances pressantes de Condé et sous l'influence de la cabale catholique, commençait la seconde campagne contre les protestants. Les conseils qui le poussaient émanaient de Rome, évidemment. Le gouvernement de la France n'était plus libre ou il était aveugle.

Sur l'avis de Richelieu, Marie de Médicis prit nettement position. Elle déclara au Roi qu'il était indigne de lui de supporter une pareille injure : « Il faut faire tenir par les Espagnols la

parole qui a été donnée pour la Valteline ; il est très important pour la grandeur et la réputation du Roi qu'il ne soit pas si enfermé dans son royaume qu'il n'ait plus une porte pour en sortir. » Le Conseil lui-même parut s'émouvoir (1).

Le vieux président Jeannin se prononça fortement pour une politique énergique. Mais, une fois encore on s'en tint à des protestations solennelles sous forme d'instructions adressées aux ambassadeurs près des cours de Rome et de Madrid. Les Grisons, de leur côté, envoyèrent une députation près de la cour de France. Puisieux pensa que c'était le moment ou jamais de leur témoigner de la froideur. On les congédia sans argent et fort mal satisfaits. Nos adversaires eux-mêmes ne pouvaient croire à tant de sottise (2).

L'ambassadeur de France en Espagne, du Fargis, appartenait à cette espèce de diplomates prétentieux qui se croient habiles en suivant une politique particulière, tandis que la grande loi de la discipline et de la convergence des efforts est, dans toute affaire d'État, l'habileté suprême. Il crut qu'il abondait dans la pensée de ses ministres en négociant, avec la cour d'Espagne, un nouveau traité qui détruisait la convention de Madrid et substituait à la promesse de l'évacuation pure et simple, obtenue par Bassompierre, l'engagement, de la part de l'Espagne, de remettre la Valteline en dépôt entre les mains du grand-duc de Toscane. La cour de France désavoua l'ambassadeur; mais l'Espagne avait glissé, ainsi, une idée subsidiaire : celle de la remise en dépôt, entre les mains d'une puissance tierce, du territoire qu'elle avait usurpé. C'était, pour elle, une ressource en cas de nécessité et un moyen de gagner du temps (3).

Les Grisons étaient au désespoir; ils avaient compris l'étendue de la faute commise à Milan; ils rappelaient l'agent français Gueffier et, bravement, s'insurgeaient (4). Venise suppliait la France

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 271).

(2) Voir *Négociations* du Président Jeannin, appendice. — Cfr. Levassor (t. II, p. 446). — *Recueil* d'Aubery (t. I, p. 57 et suiv.).

(3) Voir les documents réunis dans B. Zeller, *Ministres* (chap. ii et iv).

(4) *Histoire de la Valteline et des Grisons*, Genève, 1632 (p. 268).

d'agir. A la cour, tout un parti se prononçait pour l'intervention armée. Le président Jeannin, Lesdiguières, Schomberg, la noblesse, les soldats entouraient le Roi et disaient tout haut : « Sire, en Valteline! » A Rome même, on n'en revenait pas de la pusillanimité des ministres français. Tout le monde sentait que c'était une de ces occasions qui ne se retrouvent pas. « En vérité, nous n'aurions jamais cru, écrit le cardinal-neveu, que, du côté des Français, on ne sauroit se prévaloir d'aucun des avantages qu'ils ont pour le présent; voilà les Espagnols engagés à fond dans les affaires de Flandre et d'Allemagne; ils ont sur les bras le soulèvement des Grisons qui menacent la Valteline et tiennent forcément occupées les forces de l'État de Milan; les corsaires d'Afrique unis avec les Hollandais sont prêts à assaillir les côtés de l'Espagne. Ils sont sans argent; ils n'en peuvent plus trouver; ils n'ont aucun crédit. Leur roi a plus de goût pour le plaisir que pour les affaires. Leur gouvernement est mal dirigé et mal obéi... »

Les ministres français ne voulaient rien entendre, et tandis que le sort de l'Europe se décidait autour d'eux, ils continuaient à rédiger des dépêches et à se renfermer, énergiquement, dans l'inaction.

Cependant, la paix de Montpellier était conclue; on ne pouvait plus, maintenant, s'en prendre aux protestants. Allait-on se montrer plus ferme? Les Grisons tenaient bon. Malgré la disproportion des forces, leur résistance, inespérément désespérée, tendait la main, en quelque sorte, à une expédition française. Le Roi remontait le cours du Rhône à la tête de l'armée qui avait fait la campagne du sud-ouest; il s'approchait de la frontière. Il déclarait son intention d'aller à Grenoble saluer le connétable de Lesdiguières. Il n'avait qu'un ordre à donner pour que l'armée se précipitât avec enthousiasme, sous les ordres du vieux connétable, vers ces passages des Alpes qu'il connaissait si bien, et entrât dans le Milanais.

Or, à ce moment même, presque sous les yeux du Roi et de l'armée frémissante, l'archiduc Léopold écrase définitivement les Grisons (sept. 1622). Il leur impose la convention de Lindau qui complète, au profit de l'Autriche, ce que le traité de Milan avait commencé au profit de l'Espagne. « La Basse-Engadine et

huit juridictions étaient détachées de la confédération des Grisons et *réunies au Tyrol autrichien;* Mayenfeld et Coire devaient être occupées pendant six ans par des garnisons autrichiennes... » Une phrase suffit pour expliquer l'importance de ces deux actes parallèles : « Les forts espagnols dans la Valteline, les garnisons autrichiennes dans tout le pays des Grisons, établissaient, en fait, la communication tant recherchée entre les États espagnols d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas (1) »!

La mesure était comble.

A cette heure, Rome croit à la guerre. Elle supplie l'Espagne d'être prudente. C'est l'heure où Louis XIII reçoit, à Tarascon, la visite de Richelieu qui vient le remercier du chapeau et qui, probablement, fait entendre quelques conseils plus fermes. Le Roi, qui se rend à Avignon, y rencontre le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui, avec l'autorité de l'âge et de l'expérience, l'avertit qu'il s'agit des intérêts de l'Europe entière prête à se grouper autour de la France, si celle-ci relève le gant.

Un conseil est tenu à Avignon auquel assistent le duc de Savoie, l'ambassadeur de Venise, le connétable, le garde des sceaux, Schomberg, Puisieux et Bullion. Que va-t-il sortir de ces débats solennels? Rien encore, ou presque rien. Des paroles, des promesses vagues, des menaces conditionnelles.

Quelque temps après, à Lyon, nouvelle délibération et nouveau conseil. Sous la pression de l'opinion publique, et peut-être sous l'influence de la reine mère qui est maintenant auprès du Roi, on s'avance un peu plus; il est question d'exiger le dépôt de la Valteline entre les mains du duc de Lorraine; on met sur le tapis un projet de ligue réunissant la France, Venise, la Savoie et les Suisses, pour envoyer dans les Alpes une armée confédérée forte de 45000 hommes. Mais la signature de ce traité est encore ajournée. « La vieillesse des ministres étoit si grande, dit Richelieu, que, appréhendant la longueur des voyages où tels desseins pourroient les embarquer, ils donnèrent des conseils con-

(1) Voir *La Valteline ou Mémoires, discours, traités et actes des négociations... Recueil très utile et nécessaire en ce temps à tous les bons patriotes,* Genève, 1631 (p. 248-251).

formes à la foiblesse de leur âge. La Reine ne se désiste pas de sa poursuite... Mais ses raisons profitent de fort peu. Les ministres pensent à leurs affaires et non pas à celles du Roi qui, partant de Lyon, vers la fin de décembre (1622) s'achemina à Paris où son peuple l'attendoit avec un extrême désir (1). »

Ainsi la France est chassée de l'Allemagne; ses droits, ses intérêts, sont méprisés dans la Valteline. Ses deux rivaux l'emportent partout; pour la première fois, le cercle de fer de la domination austro-espagnole s'est fermé autour d'elle ; ses alliés sont ruinés, abattus ou hésitants; et les deux ministres Sillery et Puisieux, absorbés par le travail de l'intrigue, ne songent qu'à sauver, par les plus basses compromissions, les restes d'une autorité qui s'effondre.

De la France entière, une immense huée s'élève contre eux. Ce que tout le monde comprend, c'est que ces ministres sont là, non pas en raison de leur mérite, mais uniquement pour empêcher l'arrivée au pouvoir de l'homme qui, seul, dans ces circonstances difficiles, serait capable de conduire les affaires.

On sait que le Roi, jeune, ignorant et obstiné, est entretenu savamment dans l'idée que cet homme sera pour lui non un ministre, mais un maître. On sait que toute la cour craint le retour aux affaires du personnage dévoué uniquement au bien public, qui planera au-dessus de tous les intérêts louches, de toutes les coteries et qui mettra, s'il le faut, tout le monde à la raison. Les médiocrités restent coalisées contre lui et font bloc dans cet étroit espace, la Cour.

Ce qu'elles détestent en lui, c'est sa capacité, son intégrité, cette âme altière qui ne veut pas dépendre. Les quelques mois qui s'écoulent maintenant ne sont rien autre chose que la lutte entre l'ascension fatale d'un génie nécessaire et la résistance lamentable d'une coalition qu'épouvante sa marche irrésistible. Il l'écrivit lui-même, plus tard, évoquant ces temps médiocres : « J'ai eu ce malheur que ceux qui ont pu beaucoup dans l'État m'en ont toujours voulu, non pour aucun mal que je leur eusse fait, mais

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 272) et Zeller, *Ministres* (chap. vi).

pour le bien qu'on croyait être en moi. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la vertu nuit à la fortune et que les bonnes qualités tiennent lieu de crimes. On a remarqué de tout temps que, sous de foibles ministres, la trop grande réputation est aussi dangereuse que la mauvaise et que les hommes illustres ont été en pire condition que les coupables. » C'est encore un mot qu'il faut lui emprunter : « il n'y avait qu'à laisser faire le temps et à se consoler en cette attente (1) ».

Autour de lui, les vœux et les témoignages abondent; son adversaire d'autrefois, le Père Arnoux, s'écrie : « Quand donc prendrez-vous le timon? » Nous avons lu la phrase de Balzac sur ces « capacités que Dieu promet longtemps aux hommes avant que de les faire naître ». Voici maintenant l'avis de Malherbe dans une lettre écrite, dans l'intimité, à son ami Racan : « Vous savez que mon humeur n'est ni de flatter ni de mentir, mais je vous jure qu'il y a, en cet homme, quelque chose qui excède l'humanité et que si notre vaisseau doit jamais vaincre la tempête, ce sera tandis que cette glorieuse main en tiendra le gouvernail (2). »

Voici la voix publique, qui s'exprime en termes naïfs et sincères :

> Monseigneur de Luçon, vous êtes la lumière;
> C'est vous qui par sagesse et qui, par bonne foi,
> Vos offices rendant, nous donnerez la loi.
> . . . .
> ... Si que chacun crie au seigneur de Luçon :
> Après Ténèbres, viens ; J'espère en ta leçon.
> *Post tenebras spero lucem* (3).

D'autres écrivent : « Pour le cardinal de Richelieu, les courtisans le tiennent raffiné jusqu'à vingt-deux carats, et les clair-

(1) *Mémoires* (t. I, p. 270).
(2) *Lettres* de MALHERBE, édit. des Grands Écrivains (t. IV, p. 20-21).
(3) *Recueil des pièces... du temps de Luynes*, édition 1625 (p. 440).

voyans ont opinion que son naturel courageux l'engagera à bien faire pour avoir de la gloire... Issu d'un père bon François, il imitera un si brave cavalier... Sans s'arrêter aux intérêts de l'Espagne ni des cagots, il embrassera ceux de Votre Majesté comme un autre cardinal d'Amboise, afin de relever cet État menacé de ruine évidente... sa prudence et sa dextérité incomparable au maniement des affaires ont été les échelons qui l'ont fait monter à ces hauts degrés d'honneur et de gloire qu'il tient en l'Église et en l'État... il conjoint une si grande solidité du jugement à une si grande vivacité que jamais qualités contraires ne se virent tempérées par une si puissante harmonie... il est comme le flambeau qui pour éclairer se consume lui-même, attendu que l'État recueillant les fruits de son travail et de ses veilles, il ne fait que ruiner le peu de santé qu'il a, comme une hostie immolée pour le salut public (1)... »

Voici, la voix de ses ennemis déclarés : « Plusieurs personnes le connoissoient homme d'un esprit subtil et qu'on ne peut aisément surprendre, parce qu'il est toujours en garde, qu'il dort peu, travaille beaucoup, pense à tout, est adroit, parle bien et est assez instruit des affaires étrangères (2) ». Il faut une singulière force dans la vérité pour arracher de tels éloges.

Voici, enfin, l'opinion des diplomates étrangers : témoins attentifs et intéressés, ils disent ce qui est nécessaire à l'instruction de leurs gouvernements. Leurs correspondances secrètes nous font assister au drame qui se joue autour de la faveur royale, au cours de cette année suprême, où les derniers efforts sont faits par toutes les médiocrités et toutes les jalousies, pour barrer la route au génie. Le nonce écrit en janvier 1622 : « les anciens ministres, devenus tout-puissants, redoutent son « cerveau trop actif (*cervello forse troppo gagliardo del vescovo* « *di Lusson*). » Il répète en janvier 1623 : « Le cardinal de « Lusson ne pourra jamais s'entendre avec eux tant ils redou- « tent son intelligence et son talent. » L'ambassadeur vénitien témoigne de la réserve où il se tient (mars 1623) : « Les conseils

(1) *Recueil de diverses pièces contre Luynes* (p. 483). — Geley, *Fancan* (p. 190).
(2) Mathieu de Morgues, *Pièces pour la défense de la Reine mère du Roi*.

« se tiennent dans la chambre de la reine mère et le cardinal « de Richelieu affecte de plus en plus de s'éloigner du gou- « vernement. »

Voulons-nous saisir au naturel le jeu des subalternes et même de la valetaille : tout ce qui entoure la reine mère fait ses confidences au résident florentin. Ce diplomate n'aime pas le cardinal. Voici ses paroles : « J'ai été mis au courant par le moyen des femmes de chambre et de l'apothicaire, étant très familier avec ces gens de mon pays. Ils viennent souvent exhaler confidentiellement avec moi leur passion et particulièrement celle que fait naître en eux la domination superbe et intéressée du cardinal qui veut tenir bas, soit par ambition, soit par avarice, tous les autres serviteurs de la Reine... Ils me dirent que ce cardinal seroit encore la cause d'une nouvelle ruine pour la Reine, parce que le Roi ne pouvoit pas le souffrir..; ils me dirent aussi que le Roi avoit, à ce propos, lancé de la belle façon quelque brocard à la Reine; mais qu'elle ne veut pas comprendre. »

Et voici un seul mot en passant qui, à lui seul, résumerait tout : « M. le cardinal de Richelieu qui, pour sa valeur personnelle, est très redouté... », s'il ne fallait finir par cette phrase écrite encore par le résident florentin, le 16 février 1624, et qui prouve que, jusqu'au dernier moment, la cabale n'a pas désarmé : « Le Roi, dit-il, voudroit bien que la Reine sa mère acceptât que le cardinal de Richelieu s'en allât pour quelque temps à Rome et qu'elle voulût bien se servir pour principal ministre de M. de Brèves ou d'un personnage semblable... C'est là la raison qui met encore quelque obstacle à une entente complète entre le Roi et sa mère; car il est très certain qu'aujourd'hui il n'y a plus de mésintelligence entre eux; mais le Roi ne peut pas s'empêcher d'avoir en tête certains scrupules relatifs non pas à la fidélité, mais *à l'esprit altier et dominateur du cardinal* (1). »

La preuve est faite; mais il fallait faire cette preuve. Jamais un homme en passe du pouvoir ne fut mieux compris, mieux deviné, plus impatiemment attendu par ses contemporains; jamais un

(1) Zeller, *Ministres* (p. 280).

homme n'eut autour de lui un tel cortège de confiance, de vœux et d'applaudissements; jamais un homme ne fut, dans toute la force du terme, « appelé » comme le fut Richelieu.

Il avait été ministre quelques mois à peine, dans les temps troubles de la faveur du maréchal d'Ancre; sa conduite, pendant les longues années qui séparent sa chute de son second ministère, avait pu sembler suspecte; tous savaient que le Roi, qui l'estimait peut-être, ne l'aimait pas. Cependant l'éclat de son intelligence était tel, qu'il éblouissait les yeux et forçait les suffrages. On rconnaissait en lui un génie extraordinaire, même avant qu'il l'eût déployé. Bonaparte avant Montenotte n'était qu'un officier ignoré. Il gagna sa fortune à coups de victoires. Richelieu n'eut qu'à se montrer. Son regard pénétrait les esprits. Une sorte de magnétisme rayonnait de lui. D'une main souple, il dénouait les oppositions et les humeurs. Sa présence était active. Il parlait bien : c'était une sirène. Il avait toujours raison : c'était un chef.

Cette année 1623 est une des plus pitoyables de notre histoire. Elle se consume en luttes vaines, en intrigues médiocres, en un confus amas d'erreurs, de fautes et de manèges mesquins, tandis qu'autour de la France montait la marée des événements désastreux.

Le Roi est entré à Paris. Il y vit dans l'inaction et dans l'isolement, dégoûté de lui-même et des autres. Assez soucieux de son devoir de roi pour sentir qu'il y a mieux à faire que ce qu'on fait, trop inexpérimenté et trop timide pour discerner et décider ce qu'il convient de faire, il cherche des conseils qu'il ne se résout pas à suivre. Sa méfiance est toujours en éveil.

Il n'est pas heureux; son ménage ne va pas. La reine Anne égarée par des amis imprudents, se prête mal volontiers à ses fantaisies d'enfant triste et exigeant; elle est jeune, elle voudrait rire, s'ébrouer ; elle cherche des jeunesses pareilles à la sienne. Lui, survient parmi ces gaîtés; renfrogné et morose, il boude dans un coin. Sa présence est une gêne; il le sent, il le voit; il souffre. Et puis, on dirait que l'approche de la femme l'effraye.

La jeune Reine ne l'encourage pas : deux fois, elle devient

grosse; deux fois par imprudence, par jeu, par gaminerie, elle se blesse; c'est comme un sort jeté sur cette union. Le Roi est un mari médiocre; la Reine, qui s'est formée tardivement, appartient à cette maison d'Espagne si affinée, si épuisée, qu'on se demande si l'arbre peut encore porter des rejetons. Le frère du Roi, Monsieur, grandit. On s'habitue à voir en lui l'héritier présomptif. Le Roi commence à se montrer jaloux; la jeune reine regarde avec quelque attention ce jeune beau-frère, joli gamin, noir, vicieux et hardi; elle se plaît en sa compagnie. Quant à la reine mère, elle couve d'une tendresse maternelle l'avenir de cet autre enfant; elle est Médicis; en cas d'accident, la destinée de sa grand'tante Catherine, qui pendant cinquante ans, grâce aux régences, a été reine de France, ne lui déplairait pas (1).

Le *Journal* d'Héroard nous raconte, jour par jour, la vie du Roi : c'est toujours cette chasse obstinée, effrénée, qui, par l'exagération niaise, volontaire, têtue, a quelque chose de navrant. Cet homme ne peut donc pas se trouver en face de lui-même? Le Roi de France n'a-t-il d'autre fonction publique que de courir le cerf ou le renard? « Le 6 mars, mercredi, il va à Versailles à la chasse, revient au galop, comme il étoit allé, va chez la Reine sa mère. — Le 8, vendredi; il va à la chasse à Versailles, prend un renard, fait la curée. — Le 9, samedi. Il entre en carrosse et va pour la chasse à Versailles, y dîne; après, monte à cheval, va courir un cerf, le prend, revient de bonne heure et prend un renard. Après souper, il va en sa chambre, fait faire son lit, qu'il avoit envoyé quérir de Paris, y aide lui-même. — Le 10, dimanche. Il va à la messe, puis courir un renard, après-dîner monte à cheval et arrive à Paris. Il va chez la Reine sa mère, au sermon, puis va jouer à la paume. »

Autre journée un peu moins monotone : 20 février 1623. « Il va à la volerie plénière par les plaines du Roule, vers celle de Saint-Denis; les Reines et les Dames y vont aussi. Elles s'en reviennent et lui, sans découvrir son dessein à personne, va au Bourget, loge à une hôtellerie, y fait lui-même tout. Il étoit en eau, de peine, change de chemise, soupe, à six heures, de la viande qu'un poulail-

(1) Voir le charmant volume d'Armand Baschet, *Le Roi chez la Reine*, Plon, 1866, in-8°.

ler de Senlis portoit à des conseillers et à Messieurs des Comptes à Paris; mange peu. Il n'avoit aucuns officiers qu'un porte-manteau; M. le grand écuyer Bellegarde lui fait son lit; il s'enveloppe dans sa mandille doublée de panne de soie, et se met sur le lit (1). »

A quoi pense-t-il l'adolescent songeur, les yeux grands ouverts, étendu dans sa cape espagnole? Il se dit peut-être que Luynes lui manque bien. Il est seul, ses ministres sont assommants et ridicules. Il se moque d'eux, tout le premier. Il n'a personne; il ne lui reste que sa mère.

Celle-ci, par l'autorité de l'âge, du sang, par la présence continuelle, s'impose; elle l'entoure d'une assiduité attentive; sortant de son naturel, elle se lève tôt; surtout qu'on la réveille si le Roi la demande, en partant pour ses chasses. Elle est toujours prête. C'est qu'elle a la pensée constante de son ami; les femmes ont des nerfs d'acier pour le service de leurs passions. Le Roi, dominé par ce travail de captation réfléchie, se serait déjà abandonné à la volonté maternelle, s'il n'entrevoyait parfois, derrière une tenture, cette figure triangulaire et ce regard noir qui l'observent.

Alors, il se dérobe brusquement. Les ministres profitent de ces alternatives, de ces boutades, de ces bourrasques. Ils font leur main sur tout, s'enrichissent effrontément, poussent les leurs dans les emplois, dans les ambassades, éloignent les capacités qu'ils soupçonnent de leur nuire; c'est ainsi que Schomberg, surintendant des finances depuis 1619, homme sûr, expérimenté, bon au conseil, et bon à la guerre, est écarté, le 20 février 1623, par une soudaine résolution du Roi qui est passé maître, décidément, dans l'art de congédier les gens. Louis XIII, il est vrai, ne s'est décidé cette fois que sur l'insistance des ministres. Il leur en garde rancune. Donc, double faute, de leur part : ils mécontentent le Roi et ils remplacent Schomberg, qui est sûr, par un courtisan qui les trahira, La Vieuville.

Le Roi manifeste son dépit contre Sillery en accordant la préséance, dans le Conseil, au cardinal de La Rochefoucauld sur

(1) *Journal* de Jean Héroard (t. II, p. 288 et suiv.).

le connétable et sur le chancelier. Les gens avisés voient poindre, sous cette intrigue, les ambitions prochaines de l'autre cardinal, toujours dans la coulisse, et qui, d'avance, marque sa place.

Cependant le Roi dissimule encore; une nouvelle prétention de Sillery met le comble à leur fortune et rapproche en même temps l'heure de la catastrophe. Caumartin, qui avait reçu les sceaux à la mort du duc de Luynes, meurt à son tour. Le vieux Sillery, qui ne s'était jamais consolé de les avoir perdus, les réclame avec la maladresse d'un vieillard têtu et avare. Le Roi les lui laisse comme un jouet. Mais il juge ces gens bien envahissants; il a désormais l'oreille ouverte à toutes les critiques (1).

La Cour, l'opinion sentent que cette faveur qui se croit sûre du lendemain, est déjà ruinée. Une violente campagne de pamphlets commence contre les ministres.

Évidemment, il y a un mot d'ordre. La *France mourante* remet sur le tapis toute la thèse des « bons François ». Elle déplore « les partialités dans le Louvre, les consultations secrètes, l'éloignement des bons serviteurs du Conseil, la vente à l'encan des gouvernements, les édits nouveaux, le rétablissement de la Paulette, la licence de mal faire, le gaspillage financier, nulle recherche des malversations, le trafic des intérêts extérieurs, nul soin des alliés, les guerres civiles, les paix fourrées (la paix de Montpellier), la pauvreté du trésor ». Les ministres avaient la réputation de n'avoir pas les mains nettes : Le grief devient crime. Ce sont ces Brulart, ces « Nicolaïtes », le « don Nicolas Platreux », le « Puisieux » et la « Puisieuse » qui sont cause de tout le mal. Pourquoi ce vieillard et les siens s'obstinent-ils à se mettre en travers des jeunes, pleins de mérite, qui marquent le pas? Voici encore un bout de la robe rouge derrière le rideau : « Mais que dites-vous des élixirs et remèdes du cardinal de Richelieu? Il seroit bien capable d'en donner de bons, s'il vouloit, et principalement à cette heure que son écarlate l'a mis à l'abri des atteintes de l'envie des favoris; mais il est si accommodant à la complaisance du siècle qu'il n'ose parler non plus que la reine mère. »

(1) Zeller, *Ministres* (chap. ix).

C'est surtout quand il s'agit de nos intérêts au dehors que le ton s'élève. Le discours de L'Hôpital à la *France mourante* est un programme : « Vous savez, Madame, que, pendant que vous étiez devant Montauban, l'Espagnol a pris l'occasion de s'emparer du duché de Juliers, du Haut et du Bas-Palatinat, qu'il a fort accortement joints à ses Pays-Bas. Il a démêlé à son avantage toutes les brouilleries de Bohême et de Hongrie; il a fait bouquer tous les potentats de la Germanie; il a befflé l'Angleterre; il s'est emparé de la Valteline, puis des trois Ligues Grises. De sorte que si on laisse affermir ses conquêtes, il est très certain qu'il se rend maître de toute l'Italie et edominateur des Allemagnes... »

Et voici maintenant les remèdes : « Je ne suis point d'avis de faire la guerre ouverte à l'Espagne ni à la Maison d'Autriche. Mais vous devez, Madame, assister à bon escient vos alliés, les faire mouvoir tant en Allemagne qu'en Italie, envoyer vers eux toute la noblesse et les soldats qui cherchent les armes; ne plus permettre qu'ils aillent servir les Ibériens; donner de bonnes instructions à vos ambassadeurs et les châtier rigoureusement s'ils ne les exécutent pas mieux que par le passé; relever la réputation de cette couronne qui décherrait tous les jours parmi les nations étrangères et reculer de vos conseils tous ceux qui ont l'haleine espagnole (1). »

On croirait entendre la voix de Richelieu. D'ailleurs, ces pamphlets sont écrits sous son inspiration. Ils émanent de son entourage; on dit qu'ils sont de Fancan. Ils traduisent les sentiments de l'opinion. Ils portent; les ministres sont touchés; ils ne savent comment se défendre.

Puisieux, selon sa méthode habituelle, pense qu'il suffit de s'approprier les idées des autres. Cette affaire de la Valteline encombre sa route. Tout le monde crie. Il cherche un expédient qui fasse taire les plaintes, comme si cela arrangeait l'affaire! Il s'avise d'une procédure, déjà indiquée, sous main, par les Espagnols eux-mêmes lors de la négociation de du Fargis,

(1) *Recueil des pièces... du temps de Luynes*, édition 1625 (p. 489 et suivante).

et qui consistait à mettre la Valteline en dépôt sous la garde d'une puissance tierce. Son frère, l'ambassadeur à Rome, le commandeur de Sillery, va plus loin et s'engage, par écrit, à faire trancher le différend par le Pape. L'Espagne est enchantée puisque c'est sa proposition qu'on accepte et son défenseur qui arbitrera ; voici une des parties satisfaites.

Quant aux ennemis de l'Espagne, on leur réserve une compensation. On bâcle rapidement une sorte de ligue en faveur de la Valteline, avec la Savoie, Venise, et on laisse le protocole ouvert pour le Pape, les Suisses, la Grande-Bretagne, les princes d'Allemagne et d'Italie. Les articles très détaillés de la convention constituaient un programme d'action. Mais il était ruiné d'avance par l'abandon de la Valteline entre les mains du Pape. Comme le dit l'un des signataires, l'ambassadeur de Venise, c'était « une manifestation sur le papier (7 février 1623) (2) ».

Après cet effort, l'énergie des Sillery retombe à rien. Ils ont annoncé de grands effets. On a remué des phrases et on a gagné du temps. Voilà tout. La cour s'épuise en intrigues obscures. On danse au carnaval. Le Roi chasse.

Si, pourtant ; un changement s'est produit : « le Roi a substitué à la chasse avec des oiseaux la poursuite avec des petits chiens pour le renard ». L'ambassadeur vénitien se hâte d'informer son gouvernement.

La peste sévit à Paris ; on répand des prédictions sinistres. La vie est triste. La cour quitte la ville. Le Roi recherche sa mère. A Saint-Germain, à Fontainebleau, on remarque de longues conférences entre la mère et le fils. Où cela tend-il? tout le monde est aux écoutes. Richelieu s'éloigne ; on dit qu'il va s'établir chez lui, en Anjou. On dit encore qu'il y a mésintelligence entre Sillery le père et Puisieux le fils ; ce qui est certain, c'est qu'ils sont en pleine discorde avec leur créature, La Vieuville. Quand les cabales se querellent, c'est que le navire fait eau. En effet, une personne de qualité affirme « qu'on verra du nouveau dans quelques semaines ».

(1) *Recueil* d'Aubery (t. I, p. 60 et suiv.). — Zeller, *Ministres* (p. 190).

Les imaginations travaillent. Bientôt, elles sont fixées. Le soir du jour de l'an, — attention charmante, — le Roi dit à brûle-pourpoint au vieux Sillery de lui rendre les sceaux. Celui-ci se récrie. Paroles vives. Pour en finir, le Roi ordonne. Les pauvres gens mettent une nuit à se décider et Puisieux rapporte les sceaux, le lendemain matin. Il faut laisser à l'ambassadeur de Venise la responsabilité d'une anecdote bien singulière : « Des trois sceaux dont on se sert, dit-il, à savoir de la couronne de France, de la Navarre et du Dauphiné, il se trouvait qu'il manquait celui de France; le Roi le réclame; Puisieux l'avait gardé... On assure que ce manque de mémoire a fortement accru la bourse de Puisieux au moyen de sceaux secrets. C'est un procédé de domestique à l'égard du roi son maître (1). »

Puisieux essaye de se raccrocher aux branches. Il tient bon sous les camouflets. Il se fait petit. Les Sillery, selon que le visage du Roi s'ouvre ou se ferme, se redressent ou s'effondrent. Puisieux eut un moment d'espoir, sinon pour son père, du moins pour lui-même. Enfin, le 3 février, le Roi leur envoie son secrétaire, Tronçon, leur dire qu'ils aient à se retirer dans leur terre de Champagne : cependant, s'ils le désirent, il les entendra. Ils se voient perdus. Le visage du Roi est terrible à ces âmes tremblantes : ils partent. Personne ne les acccompagne; personne ne les plaint (3-5 février 1624).

(1) Zeller, *Ministres* (p. 220).

CHAPITRE TROISIÈME

RICHELIEU PREMIER MINISTRE

Cette fois, est-ce le tour du cardinal? Pas encore. Le Roi, pour qui cet homme devenait une obsession, ne cessait de répéter que c'était un fourbe et qu'il n'en voulait pas. Il disait tout bas au maréchal de Praslin, en voyant le cardinal passer dans la cour du château : « Voilà un homme qui voudrait bien être de mon conseil ; mais je ne puis m'y résoudre, après tout ce qu'il a fait contre moi. »

Cependant, d'ores et déjà, on ne prend plus une décision importante sans le consulter, soit directement, soit par l'intermédiaire de la reine mère. Le Roi veut encore se cacher à lui-même qu'il est déjà sous sa domination. L'ambassadeur vénitien, très perspicace, explique bien la situation : « Monsieur le cardinal de Richelieu, dit-il, est, ici, le contrepoids de tout ce que font les ministres ; il met toute son étude à s'élever dans l'esprit du Roi, à s'assurer de son affection, *en lui suggérant des idées de gloire et de grandeur pour la couronne;* je l'ai pleinement instruit de toutes les nécessités ; je l'ai pénétré de toutes les raisons que comporte l'affaire de la Valteline ; il m'a promis de trouver, avec la reine mère, l'occasion de parler au Roi et de lui faire comprendre toute l'importance de ces passages; car, viendra certainement le jour où la France montrera sa vigueur. »

Cependant, malgré cette influence occulte déjà si puissante, la coalition espère encore. Elle jette à la traverse une nouvelle ambition, une audacieuse et folle prétention qui, sans passé, sans titre et sans autorité, essaye de barrer le chemin.

Il n'y a plus que des enfants perdus qui puissent tenter une pareille aventure. Celui-ci doit de vivre dans l'histoire à l'honneur qu'il a d'être, pendant trois mois, le concurrent du cardinal de Richelieu; il eut aussi l'honneur et le malheur, tout ensemble, de lui ouvrir la porte. Il s'appelle La Vieuville.

C'était un personnage d'importance médiocre; mais il ne manquait pas d'esprit, et il avait de l'allant. Ayant tâté du métier des armes, il était d'épée. Comme Luynes, il avait fait son chemin par la fauconnerie. Bel homme, il avait épousé la fille d'un certain Beaumarchais qui était un des traitants les plus prodigieusement riches de ce temps. La fortune de son beau-père lui avait acquis du lustre et une manière de compétence dans les affaires d'argent. On attache volontiers à une richesse démesurée une sorte de capacité mystérieuse.

Au moment où les Brulart cherchaient un successeur à Schomberg, La Vieuville étant de leurs amis et mêlé à leurs intrigues, ils le bombardèrent surintendant général. Une fois là, il prit de l'assurance. Dirigé probablement par son beau-père, il entreprit quelques réformes utiles dans les affaires de finances. Il prétendit mettre de l'ordre dans le chaos des comptes royaux; il se montra économe, serré et, notamment, très regardant sur le chapitre des pensions. Les hommes riches sont souvent peu généreux, peut-être parce qu'ils ne savent pas ce que c'est que de manquer d'argent. Il traitait de haut les gentilshommes solliciteurs, et leur disait qu'il s'appelait *M. d'Argencourt;* ou bien encore *M. Octobre,* quand on lui demandait quelque avance pour le terme de *janvier.* Les courtisans n'admettent les quolibets que quand une sauce de bienfaits les assaisonne; ils apprécient peu l'économie rudanière. La Vieuville se fit de terribles ennemis, en jouant à l'homme d'État (1).

Quand les Sillery perdirent l'équilibre, il leur passa le croc-en-jambe : cette trahison le consacra. A défaut d'autres, on

(1) Voir les pamphlets par lesquels se terminent le *Recueil de Luynes*, et notamment *le Mot à l'oreille.* — Cfr. le chapitre si pénétrant des *Mémoires* de Richelieu. (t. I, p. 283 et suiv.).

tourna les yeux vers lui; il trouva cela tout naturel. Le voilà ministre dirigeant, et assuré (du moins le croit-il) de la confiance du Roi. La reine mère et le cardinal de Richelieu s'étaient unis à lui contre les Brulart : ils furent surpris quand ils le virent prendre son vol tout seul.

Icare n'eut pas une plus prompte et plus tragique carrière. La Vieuville fut un premier ministre absolu pendant six semaines. Il eut le temps de croire qu'il préparait de grandes choses; car il avait le cœur assez résolu, et son intempérance même le rendait hardi.

Il était donc dans l'Empyrée, quand une brusque secousse le ramena sur la terre.

Autour de lui, il entendit un grondement universel. Des pamphlets circulaient : *le Mot à l'oreille, la Voix publique au Roi.* Son beau-père, Beaumarchais, était pris cruellement à partie. La France n'a jamais aimé les traitants. Toute la bande est traquée par la polémique qui devient féroce. C'est *la Chasse aux Larrons;* il n'est question que de leur faire rendre gorge. Jamais la cour n'a été aussi austère que depuis qu'on a touché aux pensions (1).

En plus, voilà que les affaires extérieures se compliquent encore. L'Espagne, n'était pas encore satisfaite après avoir obtenu le dépôt, entre les mains du Pape, des forts de la Valteline. Elle discutait sur la portée de cet engagement et marchandait la remise de Chiavenne et de la Rive. Par contre, Jacques Ier, froissé de n'avoir pu conclure le mariage de son fils avec une infante d'Espagne, se rapprochait de la France et demandait maintenant une des filles de Henri IV, Henriette-Marie. Son ambassadeur arrivait à Paris. Une autre ambassade, non moins importante, était également en instance auprès du Roi : c'était celle des Hollandais venus pour presser le secours contre l'Espagne. Mansfeld, flairant le vent, était accouru à son tour; il s'était avancé jusqu'à Compiègne et avait sollicité une audience du Roi; il offrait son épée et son armée.

(1) Fagniez, *Revue des Questions Historiques,* 1896, et *Revue d'histoire diplomatique,* 1900 (p. 36).

Ainsi, de toutes parts, les difficultés devenaient urgentes. Il s'agissait de la guerre ou de la paix. Ce sont là des responsabilités bien lourdes pour un faiseur de quolibets.

La Vieuville se réveille, épouvanté.

Alors, il se retourne vers ce cardinal, avec lequel il avait cru pouvoir se mesurer. Il s'imagine qu'il est encore possible de l'employer dans une position secondaire, à mi-côte du pouvoir et de la confiance du Roi. Il propose d'établir un « Conseil des dépêches », qui serait chargé des affaires étrangères, et il offre à Richelieu la direction de ce conseil.

Le cardinal hausse les épaules, et il amuse sa plume à polir une réponse qui nous est parvenue : « Le cardinal ne sauroit assez remercier M. de La Vieuville de l'estime qu'il fait de lui et de la bonne volonté qu'il lui porte. Il tâchera en toutes occasions d'en prendre revanche, en sorte qu'il connoîtra que ses intérêts lui seront aussi chers que les siens propres. Mais il jugera que la proposition faite, en ce qui regarde ledit sieur cardinal, ne seroit ni utile au service du Roi, ni bonne pour entretenir l'intelligence qui doit être entre Sa Majesté et la Reine mère et qu'elle seroit périlleuse pour ledit sieur cardinal : non utile pour le service du Roi, pour le peu de connoissance que ledit sieur cardinal a des affaires étrangères passées depuis quelques années, et pour la foible complexion de sa personne; ce qui lui fait préférer une vie particulière à un si grand emploi. Au reste, pour y travailler, il faut prendre des résolutions si généreuses et prudentes qu'elles ne peuvent être attendues que du Roi et du conseil qui est auprès de Sa Majesté. Autrement pendant qu'on prendroit une résolution au Conseil des dépêches, on en pourroit prendre une autre au Conseil, en présence du roi (1). »

La Vieuville eut alors l'idée de lui offrir l'ambassade d'Espagne, puis de l'envoyer à Rome remplacer le commandeur de Sillery que l'on venait de rappeler (2). Mais ce diable d'homme refusait tout, avait réponse à tout. La reine mère n'admettait qu'une solution, l'entrée au Conseil, et elle avait repris tout son

(1) *Correspondance* (t. I, p. 783).
(2) *Recueil* d'Aubery (t. I, p. 62).

empire sur l'esprit de son fils. Elle ne le quittait plus : à Saint-Germain, à Monceaux, elle le suivait lui répétant toujours la même antienne. Enfin, un jour, à Compiègne, elle tire La Vieuville à part et lui met le marché à la main : « Madame, lui dit-il, vous voulez une chose qui causera infailliblement ma ruine. Et je ne sais si Votre Majesté ne se repentira pas un jour d'avoir tant avancé un homme qu'elle ne connoît pas bien encore. » Pourtant, à bout de ressources, il s'incline. Il propose donc lui-même au Roi l'entrée de Richelieu dans le Conseil. Il est vrai qu'il essaya encore de restreindre l'autorité du cardinal. Celui-ci n'assisterait aux séances que « pour donner son avis ». C'est prodigieux à quel point la fatuité politique affole des gens qui d'ailleurs ne sont pas inintelligents !

Richelieu se fit prier. Alléguant surtout sa mauvaise santé, il exposa au Roi, dans une lettre très forte, la gravité de la résolution qui allait être adoptée et les conséquences qui devaient s'ensuivre. Le cardinal n'entendait pas être nommé pour faire nombre. Il savait qu'il aurait des décisions importantes à prendre qu'il « alloit déplaire au tiers et au quart » et qu'il se ferait de nombreux ennemis. Le Roi, « qui avoit eu quelque ombrage de lui dans le passé », se déciderait-il à le soutenir toujours et quand même ?

« Si, nonobstant ces considérations, Sa Majesté s'affermit en sa résolution, le cardinal ne peut avoir d'autre réplique que l'obéissance. Seulement, il supplie Sa Majesté d'avoir agréable que vaquant, concurremment avec ceux de son Conseil, aux affaires qui concernent le général de son État, il soit délivré des visites et sollicitations des particuliers qui, faisant consommer inutilement le temps qu'on doit employer à son service, achèveraient de ruiner entièrement sa santé ; et, de plus, que, comme il entre en cette fonction sans la rechercher ni la désirer, mais par pure obéissance, Sa Majesté sache qu'il n'aura ni ne peut avoir d'autres desseins que la prospérité et la grandeur de son État, et soit si ferme en cette croyance véritable que le cardinal soit assuré que tous les artifices des malins ne pourront avoir aucune force auprès de Sa Majesté au préjudice de sa sincérité (1). »

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 287).

C'était un engagement d'honneur qu'il demandait personnellement au Roi. La « tyrannie » commençait. Il fallut écouter ces observations si fières pour un sujet, et en passer par ses conditions. La Vieuville, lui-même, était pressé d'en finir. Le 29 avril 1624, le cardinal de Richelieu prit séance dans le Conseil du Roi (1).

Terminons avec La Vieuville.

Il se félicitait d'avoir fait entrer Richelieu par la petite porte. Le lendemain, par un coup inattendu et qu'il avait longuement préparé, celui-ci rappelant le précédent qui avait été jugé, du temps de Sillery, en faveur du cardinal de La Rochefoucauld, réclama la préséance, en sa qualité de cardinal. Un long mémoire dans ce sens fut remis au Roi, bourré d'exemples accablants. Les cardinaux précèdent les princes du sang et autres princes, après lesquels le connétable et le chancelier prennent place et, à plus forte raison, le surintendant des finances (2).

Celui-ci marchait de déboires en déboires. Déboires au sujet de la négociation du mariage d'Angleterre; déboires au sujet des affaires de Hollande. On lui fait dire le contraire de ce qu'il voudrait. On le mène, par des sentiers qu'il ne connaît pas, vers un but qu'il ignore; il est toujours surpris, et en vient à supplier le cardinal de le ménager et de lui expliquer d'avance les avis émis en Conseil, pour qu'il n'ait pas l'air trop balourd devant les autres. Le cardinal promet avec candeur : « La Vieuville songeoit peu aux affaires publiques; son esprit n'étoit occupé qu'aux moyens de se maintenir, et le pauvre homme prenoit des voies du tout capables de le perdre; il prenoit jalousie de son ombre; il étoit haï de toute la cour; on l'appeloit la Véronique de Judas. » La polémique des pamphlets se faisait terrible.

Celle de Fancan aiguisait toutes ses pointes : « On dit, Sire, que La Vieuville fait le maréchal d'Ancre, le Luynes et le Puisieux tout ensemble; présumant tant de lui que de votre conseil, il en-

(1) Sur la date exacte de l'entrée de Richelieu au Conseil et sur le règlement du nouveau Conseil qui fut fait à cette occasion, voir Affaires Étrangères, Mémoires et Doc., vol. 775. — *Correspondance* (t. II, p. 4, note, et t. VIII, p. 24).

(2) *Recueil* d'Aubery, in-f° (t. I, p. 280) et *Correspondance* (t. II, p. 6).

treprend de résoudre tout, se fâchant si les secrétaires rapporteurs ne concluent aux fins de cet unique sénateur. Il ne faut qu'un fou, dit le proverbe, pour troubler toute la fête. » On rapporte le mot du palefrenier qui reprochait à son compagnon de sangler son cheval tout de travers « comme la cervelle de La Vieuville ». « On veut persuader qu'il est habile homme ; mais personne n'y veut ajouter foi, non plus qu'aux nouvelles de l'arrivée de la flotte d'Espagne. Il est copieux en de telles conceptions ; mais sa tête ressemble à ces cavales des pays méridionaux qui ne conçoivent que du vent (1). »

Le beau-père, Beaumarchais, commence à prendre peur pour ses millions. Les grosses fortunes aiment le silence. Or, les voilà, lui et ses pareils, en plein tapage : « Il n'y a aujourd'hui financier qui ne vive en seigneur et en prince ; la plupart d'entre eux, pour s'exempter du gibet, étant alliés aux principales familles du royaume. N'est-ce pas chose horrible de voir un Jacquet épouser la nièce du duc de Mayenne? la fille de Feydeau du comte de Lude? celle de Beaumarchais le maréchal de Vitry? celle de Montmor le fils du maréchal de Thémines?... Et Villautrais qu'on croyoit devoir être pendu après avoir dérobé un million au siège de Montpellier, a marié sa fille au neveu du cardinal de La Rochefoucauld pour s'appuyer de l'écarlate. De manière que la science de dérober est l'unique chemin de s'anoblir maintenant en France... »

Tous les actes de La Vieuville sont passés au crible, son humeur bizarre et bourrue, son esprit léger et malfaisant, ses terreurs, « son agitation perpétuelle ». On reproche à Richelieu d'endurer tout ce qui se passe, « sous prétexte qu'il est homme de compagnie et qu'il veut vivre en société avec tous ».

Il s'agit bien de cela ! Il s'agit de la France. Avant tout, il faut, dans le conseil, la gravité, l'autorité, l'unité. Il n'y aura rien de tel tant qu'il sera dirigé par cet homme qui n'a ni sens ni conduite, qui n'entend rien aux affaires extérieures, qui n'a d'accointance qu'avec les traitants, qui pille le prince et le trésor, « aliène la cour et la noblesse » et n'est qu'un charlatan

(1) *La Voix publique au Roi : Recueil de Luynes*, édit. 1627 (p. 551).

incapable de connaître « les remèdes salutaires à la guérison des plaies de la France ».

La main de Richelieu se reconnaît dans ce remarquable libelle, qui lui est d'ailleurs attribué : « C'est pourquoi Votre Majesté doit résoudre hardiment les choses qui regardent sa conservation ; elle doit voir librement Mansfeld, maintenir ses anciens alliés, sans s'arrêter aux spéculations des moines, ni du nonce, lesquels ne prêchent que l'intérêt du Pape et non celui de votre service. Si chacun ne se mêloit que de son métier, les vaches en seroient bien mieux gardées. »

La Vieuville est affolé. Il se débat, cherche une issue, songe à appeler le prince de Condé, puis le vieux Sully. « Ses extravagances vinrent si grandes que toutes ses entreprises se contredisoient les unes les autres, et comme un ivrogne, il ne faisoit plus un pas sans broncher. »

Son voisin, vêtu de rouge, le regardait s'avancer en trébuchant et prenait la peine de lui indiquer parfois où il devait mettre les pas.

Le Roi, lassé de tout ce bruit qui se faisait autour d'un homme qu'il n'avait aucune raison particulière d'aimer, consulta le cardinal de Richelieu et le garde des sceaux. Celui-ci, d'Aligre, était une créature du cardinal. Les deux compères conseillèrent au Roi de réfléchir mûrement avant de changer une fois encore de ministres.

Le Roi demande au cardinal de lui exposer franchement ses idées au sujet du nouveau personnel qu'il convenait de désigner. Richelieu fit quelque résistance, puis nomma ses amis, Schomberg, Marillac, Champigny, Molé. C'étaient des choix excellents, des noms respectés. Le Roi approuva tout.

Le cardinal pria encore le Roi de bien peser : « Après avoir fait une énumération aussi entière que possible des désordres passés du gouvernement de son État, il lui représente que si, à l'avenir, en l'établissement de son Conseil, il fait encore une pareille faute, elle seroit sans remède ; qu'il étoit facile de détruire, mais difficile d'édifier, que l'un étoit diable et l'autre Dieu... »

Le Roi était à bout de patience ; il n'avait plus de volonté devant

ce fascinateur qui l'enveloppait de si longs et si sages discours : il n'avait plus qu'une envie : en finir au plus vite, et partir pour la chasse.

Richelieu était trop ami de La Vieuville pour ne pas l'avertir sous main. D'ailleurs, celui-ci avait remarqué les longs entretiens du Roi et de sa mère; il n'avait pas besoin de ces confidences pour être perdu d'inquiétude. Il se jette dans la gueule du loup. Il va voir le cardinal qui, selon ses propres paroles, « sachant bien taire la vérité, mais non la violer, ne put jamais lui répondre avec telles précautions qu'il n'odorât quelque chose de ce qui devoit lui arriver ».

La Vieuville alla porter sa tête. Il se rendit à Ruel où le Roi était en visite près de la reine sa mère; il dit au Roi « qu'il connoissoit bien qu'il ne vouloit plus se servir de lui ». Le Roi se tut; La Vieuville reprit quelque espoir et demanda au Roi de l'autoriser à venir le lendemain auprès de lui à Saint-Germain. Le Roi le lui permit.

Il arrive le lendemain matin. Il entre. Le Roi lui dit qu'il est démissionnaire, écoute ses plaintes un instant, puis le fait sortir. Dans la cour du château, La Vieuville voit s'avancer vers lui M. de Tresmes, capitaine des gardes du corps, qui lui dit quelques mots et le pousse dans le petit carrosse de Sa Majesté : accompagné d'un certain nombre d'archers, il est conduit au galop jusqu'à Amboise (1).

Le Roi réunit aussitôt son Conseil. Il exposa le parti auquel il s'était arrêté et déclara, en s'adressant au cardinal de Richelieu, qu'il entendait reconstituer le Conseil.

Si on en croit le cardinal, il prononça un discours très étudié, où il développait au Roi tout un programme de gouvernement. Il approuva grandement la mesure prise à l'égard de La Vieuville : « Si Votre Majesté faisoit encore un choix pareil à celui-là, vos affaires seroient perdues en sorte qu'il seroit impossible de les remettre jamais sur pied... La mémoire de ses fautes s'oubliera, mais les actions de ceux qui entreront à sa place dureront autant

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 300) et Zeller, *Ministres* (p. 280 et suiv.).

qu'ils y seront. Il émit l'avis que le Roi constituât un Conseil uni, lui demandant de n'entendre aucune plainte en particulier contre tel ou tel ministre; il lui conseilla d'entretenir les grands et de faire caresse à tout le monde. » Il parla de l'autorité qui appartenait naturellement à la reine mère et de la bonne harmonie et familiarité qui devait exister avec la Reine régnante. Il exposa l'état des affaires intérieures et des affaires extérieures : « Le mariage d'Angleterre est en mauvais termes par la faute de La Vieuville; l'affaire de la Valteline a été conduite avec tant d'extravagance et de contrariétés qu'il est à craindre que vous y perdiez votre réputation et vos finances. Sire, il faut vous gouverner de telle sorte que tout le monde reconnaisse que Votre Majesté pense elle-même à ses affaires comme il est à désirer (1). »

Le trait final faisait appel à l'honneur du Roi.

Le Roi répondit brièvement. Il approuva ce que le cardinal avait dit. Il se plaignit de ses anciens ministres, même de Luynes, mais surtout de Puisieux et de La Vieuville. Il dit ensuite que, désormais, il verrait ses affaires avec plaisir puisqu'elles seraient conduites avec ordre; et il chargea, par ces mots, le cardinal d'en prendre la direction.

C'était un contrat solennel, devant le Conseil attentif. Le jour même, 13 août 1624, « jour d'éternelle mémoire », le cardinal de Richelieu devenait premier ministre (2).

L'ambassadeur vénitien, annonçant la nouvelle à son gouvernement, écrit : « Autant qu'il est possible de prévoir humainement l'avenir, ce nouvel édifice ne s'écroulera pas aussi facilement que les autres. »

(1) *Mémoires* de Richelieu (t. I, p. 303).

(2) La lettre par laquelle le Roi fait part, officiellement, au parlement et aux autorités du royaume de la disgrâce de La Vieuville et de l'établissement d'un nouveau Conseil est datée du 13 août, de Saint-Germain en Laye, contre-signée Loménie. Elle est publiée notamment dans *Correspondance* (t. II, p. 25).

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

LE CHEMIN DU POUVOIR (1614-1617)

LIVRE DEUXIÈME

RICHELIEU REBELLE (1617-1621)

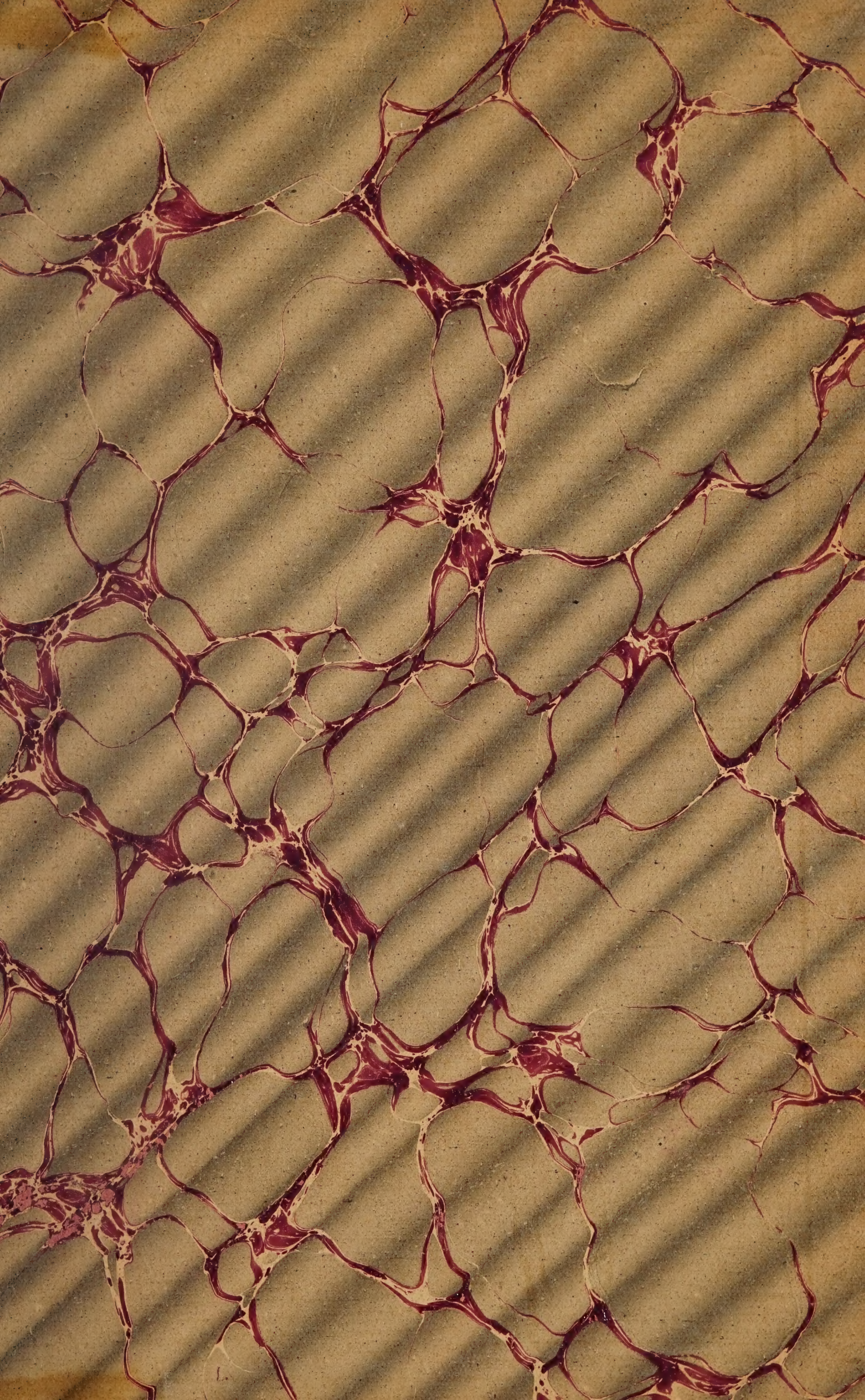
LIVRE TROISIÈME

LA CRISE EUROPÉENNE DE 1621

LIVRE QUATRIÈME.

RICHELIEU CARDINAL ET PREMIER MINISTRE (1621-1624).






DC123 .H24 v.2
Histoire du Cardinal de Richelieu ...
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00050 8319